



---

**J O U R N A U X**

**D U**

**CONSEIL LÉGISLATIF.**

---

**VOL. 3.**

# JOURNAUX

DU

# CONSEIL LÉGISLATIF

DE LA

PROVINCE DU CANADA.



SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR CHARLES THEOPHILUS METCALFE, G. C. B.

GOUVERNEUR-GÉNÉRAL,

&c. &c. &c.

---

ÉTANT LA TROISIÈME SESSION  
DU  
PREMIER PARLEMENT PROVINCIAL.

1843.

---

VOL. 3.

---

# PROCLAMATIONS.



PROVINCE DU }  
CANADA. } CHARLES BAGOT.

**VICTORIA**, par la Grâce de **DIEU**,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, &c. &c. &c.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et convoqués à une Assemblée du Parlement de notre dite Province, qui devait commencer et se tenir en notre Township de *Kingston*, le dix-huitième jour du mois de Novembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

## PROCLAMATION.

**ATTENDU** que le douzième jour d'Octobre dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial, au dix-huitième jour de Novembre courant, auquel temps, en notre Township de *Kingston*, vous étiez tenus et obligez de comparaître. Maintenant, sachez, que pour diverses causes et considérations, et prenant en considération les aises et la convenance de nos sujets affectionnés, nous avons jugé à propos, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous dispenser et chacun de vous, de vous trouver présents au temps susdit, vous convoquant et vous enjoignant par les présentes, à chacun de vous, de nous rencontrer Jeudi, le vingt-neuvième jour de Décembre prochain, en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, pour prendre en considération l'état et le bien-

être de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—N'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre très-fidèle et bien aimé *Sir Charles Bagot*, G. C. B., un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique* et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice Amiral d'icelles, &c. &c.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, dans notre Province du *Canada*, ce dixième jour de Novembre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-deux, et dans la sixième année de notre règne.

C. B.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,

C. C. C.



PROVINCE DU }  
CANADA. } CHARLES BAGOT.

**VICTORIA**, par la Grâce de **DIEU**,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, &c. &c. &c.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et convoqués à une

Assemblée du Parlement de notre dite Province, qui devait commencer et se tenir en notre Township de *Kingston*, le vingt-neuvième jour du mois de Décembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

Proclamation du 22 Décembre, continuant le Parlement au 7 Février suivant.

**A**TTENDU que le dixième jour de Novembre dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au vingt-neuvième jour de Décembre courant, auquel temps, en notre Township de *Kingston*, vous étiez tenus et obligés de comparaître : Maintenant, sachez, que pour diverses causes et considérations et prenant en considération les aises et la convenance de nos sujets affectionnés, nous avons jugé à propos, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous dispenser et chacun de vous, de vous trouver présents au temps susdit, vous convoquant et vous enjoignant, par les présentes, à chacun de vous, de nous rencontrer Mardi, le septième jour de Février prochain, en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, pour prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—N'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé *Sir Charles Bagot*, G. C. B., un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique* et Capitaine Général et Gouverneur en Chef, dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, dans notre Province du *Canada*, ce vingt-deuxième jour de Décembre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-deux, et dans la sixième année de notre règne.

C. B.

Par Ordre.

FELIX FORTIER,

C. C. C.



PROVINCE DU }  
CANADA. } CHARLES BAGOT.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU,  
*REINE* du Royaume-Uni de la Grande  
*Bretagne* et d'*Irlande*, Protectrice de la  
*Foi*, &c. &c. &c.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et convoqués à une Assemblée du Parlement de notre dite Province, qui devait commencer et se tenir en notre Township de *Kingston*, le septième jour du mois de Février courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

**A**TTENDU que le vingt-deuxième jour de Décembre dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial, au septième jour de Février courant, auquel temps, en notre Township de *Kingston*, vous étiez tenus et obligés de comparaître : Maintenant, sachez, que pour diverses causes et considérations et prenant en considération les aises et la convenance de nos sujets affectionnés, nous avons jugé à propos, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous dispenser et chacun de vous, de vous trouver présents au temps susdit, vous convoquant et vous enjoignant par les présentes à chacun de vous, de nous rencontrer Samedi, le dix-huitième jour de Mars prochain, en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, pour prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—N'y manquez pas.

Proclamation du 1er Février, continuant le Parlement au 18 Mars suivant.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé *Sir Charles Bagot*, G. C. B., un de

nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

A notre Hôtel du Gouvernement, à Kingston, dans notre dite Province du Canada, ce premier jour de Février, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et dans la sixième année de notre règne.

C. B.

Par ordre,

FELIX FORTIER,

C. C. C.



PROVINCE DU }  
CANADA. } CHARLES BAGOT.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU, REINE, du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et convoqués à une Assemblée du Parlement de notre dite Province, qui devait commencer et se tenir en notre Township de Kingston, le dix-huitième jour du mois de Mars courant, et à chacun de vous—

SALUT :

**PROCLAMATION.**

**ATTENDU** que le premier jour de Février dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement au dix-huitième jour de Mars courant, auquel temps, en notre Township de Kingston, vous étiez tenus et obligés de comparaître : Maintenant sachez, que pour diverses

causes et considérations et prenant en considération les aises et la convenance de nos sujets affectionnés, nous avons jugé à propos par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous dispenser et chacun de vous, de vous trouver présents au temps susdit, vous convoquant et vous enjoignant par les présentes à chacun de vous, de nous rencontrer, Mardi, le deuxième jour de Mai courant, en notre Parlement Provincial, en notre Township de Kingston, pour prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province du Canada, et faire ce qui sera jugé convenable. —N'y manquez pas.

Envoi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre fidèle et bien-aimé Sir Charles Bagot, G. C. B., un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur toutes nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

A notre Hôtel du Gouvernement, à Kingston, dans notre Province du Canada, ce quinzième jour de Mars, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et dans la sixième année de notre règne.

C. B.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,

C. C. C.



PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à nos

Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et convoqués à une Assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, qui devait commencer et se tenir en notre Township de *Kingston*, le deuxième jour de Mai courant, et à chacun de vous—

SALUT :

## P R O C L A M A T I O N .

Proclamation du 28 Avril, continuant le Parlement au 12 Juin suivant.

**A**T T E N D U que le quinzième jour de Mars dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial, au deuxième jour de Mai, maintenant prochain, auquel temps, en notre Township de *Kingston*, vous étiez tenus et obligés de comparaître : Maintenant, sachez, que pour diverses causes et considérations et prenant en considération les aises et la convenance de nos sujets affectionnés, nous avons jugé à propos, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous dispenser et chacun de vous, de vous trouver présents au temps susdit, vous convoquant et vous enjoignant par les présentes à chacun de vous, de nous rencontrer, Lundi, le douzième jour de Juin prochain, en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, pour prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—N'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Théophilus Metcalfe*, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amerique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, dans notre Province du *Canada*, ce vingt-huitième jour d'Avril, l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,

C. C. C.



PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU,  
*REINE* du Royaume-Uni de la Grande  
*Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la*  
*Foi, &c. &c. &c.*

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et convoqués à une Assemblée du Parlement de notre dite Province qui devait commencer et se tenir en notre Township de *Kingston*, le douzième jour de Juin courant, et à chacun de vous—

SALUT

## P R O C L A M A T I O N .

Proclamation du 10 Juin, continuant le Parlement au 22 Juillet suivant.

**A**T T E N D U que le vingt-huitième jour d'Avril dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au douzième jour de Juin courant, auquel temps, en notre Township de *Kingston*, vous étiez tenus et obligés de comparaître : Maintenant, sachez, que pour diverses causes et considérations, et prenant en considération les aises et la convenance de nos sujets affectionnés, nous avons jugé à propos, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous dispenser et chacun de vous, de vous trouver présents au temps susdit, vous convoquant et vous enjoignant par les présentes, à chacun de vous, de nous rencontrer, Samedi, le vingt-deuxième jour de Juillet prochain, en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, pour prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—N'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Théo-*

*philus Metcalfe*, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, dans notre dite Province du *Canada*, ce dixième jour de Juin, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et dans la sixième année de notre règne.

C. T. M.

Par ordre,

FELIX FORTIER,  
C. C. C.



PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU, REINE, du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et convoqués à une Assemblée du Parlement de notre dite Province, qui devait commencer et se tenir en notre Township de *Kingston*, le vingt-deuxième jour du mois de Juillet courant, et à chacun de vous—

SALUT :

### PROCLAMATION.

**ATTENDU** que le dixième jour de Juin dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial, au vingt-deuxième jour de Juillet courant, auquel temps, en notre Township de *Kingston*, vous étiez tenus et obligés de comparaître : Maintenant sachez, que pour diverses causes et considérations et prenant en considération les aises et la convenance de nos sujets affectionnés, nous avons

jugé à propos par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous dispenser et chacun de vous, de vous trouver présents au temps susdit, vous convoquant et vous enjoignant par les présentes à chacun de vous, de nous rencontrer, Jeudi, le trente-et-unième jour d'Août prochain, en notre Parlement Provincial, en notre Township de *Kingston*, pour prendre en considération l'état et le bien-être de notre dite Province du *Canada*, et faire ce qui sera jugé convenable.—N'y manquez pas.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé *Sir Charles Théophilus Metcalfe*, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables-Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur toutes nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, dans notre Province du *Canada*, ce quinzième jour de Juillet, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et dans la septième année de notre règne.

C T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,  
C. C. C.



PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'elles pourront concerner.

SALUT :

### PROCLAMATION.

**ATTENDU** qu'à une Session du Parlement du *Canada*, tenue à *Kingston*, en notre dite

Proclamation  
du 9 Août, an-



noncant la  
Sanction Roy-  
ale au Bill im-  
posant un droit  
sur le Blé  
étranger.

Province, le huitième jour de Septembre, mil huit cent quarante-deux, et prorogée le douzième jour d'Octobre suivant, dans la sixième année de notre règne, un certain Bill intitulé, "*Acte pour imposer un droit sur le Blé étranger importé en cette Province,*" a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée, a été lors de la prorogation de la dite Session, le douzième jour d'Octobre susdit, présenté au Très-Honorable *Sir Charles Bagot*, alors notre Gouverneur Général de notre dite Province, pour notre sanction à icelui, qui en vertu de l'autorité dont il est revêtu par un certain Acte du Parlement de la *Grande-Bretagne*, passé dans les troisième et quatrième années de notre règne, intitulé, "*Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada,*" et d'après sa discrétion, a, alors et là, déclaré qu'il réservait le dit Bill pour la signification de notre plaisir sur icelui : Maintenant sachez, que le Bill intitulé, "*Acte pour imposer un droit sur le Blé étranger importé en cette Province,*" ayant été mis devant nous en Conseil, il nous a plu de le sanctionner ; Et par ces présentes, conformément aux dispositions du susdit Acte du Parlement de la *Grande Bretagne et d'Irlande*, passé dans les troisième et quatrième années de notre règne, nous le sanctionnons ; de quoi tous nos sujets affectionnés prendront connaissance et se conduiront en conséquence.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles opposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Theophilus Metcalfe*, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique* et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, dans notre dite Province du *Canada*, ce neuvième jour d'Août, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante trois, et dans la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

S. B. HARRISON,

Secrétaire.



PROVINCE DU }  
CANADA. }

C T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
**Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la**  
**Foi, &c. &c. &c.**

A nos bien-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement de notre dite Province, qui devait commencer et se tenir en notre Township de *Kingston*, le septième jour du mois de Février courant, et à chacun de vous—

SALUT :

#### PROCLAMATION.

**ATTENDU** que notre Parlement demeure prorogé au trente-et-unième jour d'Août courant, cependant, nous avons jugé à propos, pour diverses causes et considérations de le proroger de nouveau à Jeudi, le vingt-huitième jour de Septembre prochain, de sorte que vous, ni aucun de vous ne serez le dit trente-et-unième d'Août courant, tenus ni obligés de paraître en en notre Township de *Kingston* ; car nous voulons que vous et chacun de vous, soyez entièrement déchargés à cet égard, vous commandant, et par la teneur des présentes, vous enjoignant fermement et à chacun de vous, et à tous autres intéressés à cet égard, d'être et de comparaître personnellement, Jeudi, le vingt-huitième jour de Septembre prochain, en notre Township de *Kingston*, pour procéder à l'*expédition des affaires*, et traiter, faire, agir et conclure sur ces choses qui, par la grâce de Dieu, pourront être ordonnées dans notre dit Parlement Provincial par le Conseil Commun de notre dite Province.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles opposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Theophilus*

Proclamation  
du 10 Août,  
convoquant  
Parlement à  
28 Septembre  
suivant.

*Metcalf*, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique* et Capitaine Général et Gouverneur en Chef, dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, dans notre Province du *Canada*, ce dixième jour d'Août, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et dans la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,

C. C. C.

# JOURNAUX

DU

## CONSEIL LÉGISLATIF.

Anno 7. Victoriae.

**AU** Parlement Provincial continué par Proclamation et tenu dans le Township de *Kingston*, en conformité à un Acte passé dans le Parlement du Royaume-Uni de la *Grande Bretagne* et d'*Irlande* dans la quatrième année du règne de Sa présente Majesté, intitulé, "Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et "du *Bas-Canada* et pour le Gouvernement du "Canada."

**Jeudi, 28 Septembre, 1843.**

Les Membres présents dans l'Edifice préparé pour recevoir la Législature Provinciale dans le Township de *Kingston* ont été :—

L'Honorable, *Vice Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.

*De Blaquiere,*

*Sullivan,*

*Morris,*

*Fergusson,*

*Macaulay,*

*Hamilion,*

Les Hon. M.M.

*McDonald,*

*Dickson,*

*Dionne, Amable*

*Goodhue,*

*Washburn.*

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Son Excellence le Très Honorable Sir *Charles Theophilus Metcalfe*, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice Amiral d'icelles, étant assis dans le Fauteuil sur le Trône, l'Orateur a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire d'informer l'Assemblée, "qu'il est du "plaisir de Son Excellence qu'elle se rende "immédiatement auprès d'elle dans cette "Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur, il a plu à Son Excellence de prononcer le discours suivant.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de la Chambre d'Assemblée.*

Je suis heureux de vous rencontrer réunis pour remplir les hautes fonctions qui vous ont été confiées. Diverses considérations importantes m'ont empêché de vous assembler à une époque moins tardive.

Depuis votre dernière Session, la naissance d'une Princesse a répandue la joie dans tout l'Empire Britannique, et nous devons être vivement reconnaissants de la protection dont la divine Providence continue de favoriser notre Gracieuse Souveraine, dont la vie et la santé sont des causes de bonheur et de prospérité pour ses sujets.

Dans le même intervalle, un triste événement a eu lieu dans le *Canada* : la mort de votre dernier Gouverneur, et mon Prédécesseur immédiat, dont le cœur était tout dévoué au bien public. Le regret universel qu'elle a causé, fait honneur à sa mémoire dans toute la Province ; et je ne puis m'empêcher d'observer, que sa veuve et sa famille désolées, ainsi que ses restes mortels, ont reçu en passant sur le territoire voisin des *Etats-Unis* pour arriver au Port d'embarquement à *New-York*, ces signes touchans et marqués de respect amical qui annonçaient et l'estime qu'on lui portait dans un pays où il avait été personnellement connu, et cette sympathie généreuse si digne de la grande nation dont elle provenait.

L'Acte de la Législature Impériale pour faciliter l'introduction du Blé Canadien et de la Farine manufacturée en *Canada*, dans les Ports du *Royaume-Uni*, sera, je l'espère, un bienfait précieux pour cette Province. Il est une nouvelle preuve de la sollicitude incessante de la Reine, pour la prospérité de cette partie de ses possessions. Une copie d'une dépêche du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté sera mise devant vous sur ce sujet.

Des mesures vous seront soumises pour l'amélioration du système de Judicature dans le

*Bas-Canada*, des Institutions Municipales, des Lois concernant l'Education et le système du Jury dans les deux Sections de cette Province-Unie, des Lois de cotisation dans le *Haut-Canada*, et enfin relativement à d'autres sujets importants ; toutes mesures qui occuperont, j'en suis convaincu, votre attention la plus sérieuse.

J'ai récemment parcouru la Province, autant que les affaires publiques ont pu me le permettre, afin de prendre en quelque sorte connaissance des circonstances locales qui appellent l'attention.

J'ai vu avec beaucoup de plaisir un beau pays progressant évidemment dans la voie des améliorations ; et j'ai été reçu partout avec des marques de loyauté pour notre Gracieuse Souveraine, et de bonté pour moi personnellement.

C'est avec une grande satisfaction que j'ai vu les grands travaux, en cours de progrès, que, grâce à l'emprunt effectué en Angleterre sous la garantie du Gouvernement Impérial, la Province a pu entreprendre ou continuer. Ils sont destinés, je l'espère, à augmenter le commerce, à développer les ressources de ce vaste pays, et à accroître le revenu public et la richesse générale et individuelle.

J'ai trouvé que dans les endroits où s'exécutent des travaux de cette nature, le contentement régnait parmi les habitans, à la perspective d'avenir qu'ils leur présentent. En d'autres lieux, il n'y a qu'une voix pour demander l'amélioration des chemins pour le transport des produits sur des marchés convenables, demande qui est digne de considération ; car de ces communications doit dépendre, en grande partie, la prospérité du pays. Nulle part ce désir n'a été plus fortement exprimé que dans les Townships de l'Est du *Bas-Canada*, où les habitans, presque tous agriculteurs, ont perdu par suite des droits élevés imposés sur leurs produits dans les *Etats-Unis*, le marché auquel ils les portaient autrefois ; tandis que les mêmes produits de nos voisins, étant libres de droits dans notre pays, peuvent, à raison de la plus grande facilité des transports, être vendus à plus bas prix sur nos marchés, que ceux des habitans des Townships de l'Est. Des plaintes semblables ont été faites aussi en d'autres lieux contre l'effet des droits imposés sur nos produits dans les *Etats-Unis*, et contre les facilités données à l'admission de leurs propres produits sur notre territoire. Toute amélio-

ration que l'on pourra faire à nos Communications intérieures, est si évidemment désirable, pour l'avantage de la société, qu'aucune dépense pour cet objet, compatible avec les moyens que nous avons, doit être accompagnée du plus grand bien. L'on doit donc beaucoup regretter que l'état des Finances nous prive de l'espoir de pouvoir nous rendre immédiatement aux vœux de plusieurs Districts profondément intéressés à cet égard.

Je ne puis m'empêcher de vous mettre sous les yeux, comme un sujet bien digne de votre attention l'état des Prisons dans quelques parties de la Province. Le Pénitencier de Kingston est une Institution qui fait grand honneur au Pays : on a dépensé beaucoup d'argent pour construire des Prisons dans d'autres endroits, et plusieurs des autorités locales font en ce moment des efforts louables pour loger convenablement les Prisonniers ; mais quelques places souffrent encore beaucoup sous ce rapport. La justice qui est due même à des criminels, exige qu'ils ne soient pas assujétis à un châtement plus sévère que ne le comporte leur sentence, et qu'outre l'emprisonnement, ils ne soient pas encore exposés à des maladies occasionnées par un air malsain, et le manque d'exercice. L'on doit également aux Prisonniers qui n'ont pas encore subi de procès, et qui peuvent être innocents, de ne pas les confiner dans la même cellule avec des Criminels condamnés. Il est nécessaire aussi de classifier et séparer ces derniers. La décence et la morale exigent que l'on adopte la même mesure par rapport aux différens sexes, et que les Débiteurs et les Criminels ne soient pas confondus dans les mêmes appartemens. Il est à désirer que l'on fasse une enquête pour constater jusqu'à quel point les Prisons de ce pays manquent de logemens convenables, et pour remédier aux vices les plus essentiels qui existent à cet égard.

Le besoin d'un établissement pour servir d'Asile aux Insensés dans le *Bas-Canada*, se fait vivement sentir ; les personnes qui sont malheureusement frappées d'aliénation mentale, sont maintenant logées dans la Prison Commune, ou dans quelques-unes des Institutions Religieuses ou Charitables qui font honneur à cette partie de la Province. Des mesures sont en voie de progrès pour fixer, d'une manière permanente, la localité de l'Asile qui existe maintenant dans le *Haut-Canada*, d'après un arrangement temporaire, et pour compléter les arrangemens relatifs à cette Institution.

*Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

Les comptes de l'année dernière, et les Estimations de la présente année, seront mis devant vous. Je dois vous annoncer avec regret qu'il y a une diminution considérable dans les Revenus, mais j'espère que cela est dû à des causes temporaires, et sera bientôt suivi d'une nouvelle augmentation. L'emprunt effectué en Angleterre, sous la garantie du Parlement Impérial, a été négocié à des conditions avantageuses.

L'Acte de la Législature Impériale, qui établit un nouveau Tarif, exige nécessairement une altération correspondante dans nos lois de Douane, et ce sujet sera soumis à vos délibérations. Je ne doute nullement que vous ne soyez disposés volontiers à pourvoir aux exigences du Service Public, et, quant à promouvoir cet objet, par une économie judicieuse et praticable, vous pouvez compter sur ma co-opération.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de la Chambre d'Assemblée.*

Je ne vous détournerai pas d'avantage des devoirs difficiles que vous avez à remplir. Le bien-être du *Canada*, dépend du résultat de vos délibérations sur les nombreuses et importantes questions qui viendront devant vous : et c'est vers ce grand but, je l'espère, que vous dirigerez uniquement tous vos travaux. C'est là le plus vif désir du Gouvernement de Sa Majesté, et ce sera constamment le but de mes efforts. J'espère humblement que la bénédiction du Très-haut, couronnera de succès nos efforts réunis.

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il a plu à Son Excellence de se retirer.

PRIERES.

Le Bill intitulé "Acte pour l'amélioration de la navigation du Fleuve *St. Laurent*," a été lu la première fois, *pro formâ*.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre, qu'il avait été émané une commission sous le Grand Sceau en faveur de *George Barthélemi Faribault, John Fennings Taylor, aîné, Gustavus William Wicksteed, et William Poyntz Patrick*, Ecuyers, les autorisant à administrer le serment aux Membres de la Législature.

*Ordonné*, Qu'elle soit entrée sur les Journaux, et elle est dans les mots suivants :

PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, &c. &c. &c.

L. S. A tous ceux qui ces présentes  
verront ou qu'elles pourront con-  
cerner—

SALUT :

**ATTENDU** que par et en vertu d'un certain Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, passé pendant la session tenue dans les troisième et quatrième années de notre règne et intitulé, "Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada," il est entre autres choses statué, qu'il ne sera permis à aucun Membre, soit du Conseil Législatif ou de l'Assemblée Législative de notre dite Province, de siéger ou voter en iceux, avant qu'il ait prêté et souscrit le serment mentionné et décrit dans le dit Acte, et que le dit Acte enjoint à tels Membres de prêter devant le Gouverneur de notre dite Province, ou devant quelque personne ou personnes autorisées par tel Gouverneur à cet effet : Et attendu que le dixième jour de Juin, dans la quatrième année de notre règne, il nous a plu d'émaner nos Lettres Patentes Royales, en date des jour et an susdits, en notre Ville de *Kingston*, dans notre dite Province du *Canada*, et qu'en vertu d'icelles, Nous avons constitué, nommé et appointé l'Honorable *Levius P. Sherwood, William Hepburn, James Sampson* et *Thomas Kirkpatrick*, Ecuyers, et chacun d'eux conjointement et séparément, nos Commissaires et Commissaire pour administrer le dit serment, mentionné dans le dit Acte et prescrit et voulu par icelui, pour les dits *Levius P. Sherwood, William Hepburn, James Sampson* et *Thomas Kirkpatrick* avoir, tenir et exercer la dite fonction de Commissaires et Commissaire, pendant notre plaisir Royal : Et attendu que Nous avons jugé à propos de faire connaître notre bon plaisir à ce sujet, et que pour diverses causes et considérations, Nous avons jugé à propos de révoquer et abroger, et que par ces présentes Nous révoquons et abrogeons nos dites Lettres Patentes : Maintenant sachez, que reposant une entière confiance dans l'intégrité, fidélité et circonspection de *George Barthélemi Faribault, John Fennings Taylor, aîné, Gustavus William*

L'Assemblée  
se retire.

On lit un Bill  
pro formâ.

Commission  
autorisant cer-  
taines person-  
nes à adminis-  
trer le serment  
aux Membres.

*Wicksteed* et *William Poyntz Patrick*, Ecuyers, de notre propre mouvement et volonté, Nous les avons nommé, constitué et appointé et par les présentes nous les nommons, constituons et appointons, et chacun d'eux, les dits *George Barthélemi Faribault*, *John Fenning Taylor*, aîné, *Gustavus William Wicksteed* et *William Poyntz Patrick*, conjointement et séparément nos Commissaires et Commissaire, pour administrer le dit serment mentionné dans le dit Acte, et prescrit et voulu par icelui, (lequel, en conformité au dit Acte doit être prêté et souscrit par les Membres du dit Conseil Législatif et de la dite Assemblée Législative, comme susdit,) à chaque Membre du dit Conseil Législatif, et à chaque Membre de la dite Assemblée Législative désirant le prêter, et pour recevoir leurs signatures à icelui; pour avoir, tenir et exercer la dite fonction de Commissaires et Commissaire comme susdit, et les pouvoir et autorité ci-dessus accordés à eux les dits *George Barthélemi Faribault*, *John Fenning Taylor*, aîné, *Gustavus William Wicksteed* et *William Poyntz Patrick*, et à chacun d'eux conjointement et séparément pour et durant notre plaisir Royal, et les Rôle et Record de leurs transactions à ce sujet seront par eux certifiés et déposés dans le Bureau du Régistrateur de notre dite Province du *Canada*, où ils demeureront, fournissant des copies certifiées d'iceux au Greffier du Conseil Législatif et au Greffier de l'Assemblée Législative, respectivement.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Theophilus Metcalfe*, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique* et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice Amiral d'icelles, &c. &c. A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, dans notre dite Province du *Canada*, le vingt-sixième jour de Septembre, de l'année mil huit cent quarante-

trois, et dans la septième année de notre règne.

C. T. M,

D. DALY,  
Secrétaire.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit. L'Honble. M. Draper introduit.

Lorsque l'Honorable *William Henry Draper* a été introduit entre les Honorables M. M. *Sullivan* et *Dickson*.

Alors l'Honorable M. *Draper* a présenté son Writ de sommation à l'Orateur qui l'a remis au Greffier et il a été lu comme suit: Il présente son Writ.

PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU, Le Writ.  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.

A notre fidèle et bien-aimé *William Henry Draper*, Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ** que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada* et l'église d'icelle, nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons le dit *William Henry Draper*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux, où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Théophilus Metcalfe*, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Gé-

néral de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le dixième jour d'Avril, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et dans la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,  
C. C. C.

Alors l'Honorable M. *Draper* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la Loi, lequel lui a été administré par *John F. Taylor*, Ecuyer, un des Commissaires nommés sous le Grand Sceau pour administrer le serment aux Membres de la Législature, et il a pris son siège en conséquence.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

Quand l'Honorable *Æmilius Irving* a été introduit entre les Honorables M. M. de *Blaquiere* et *Hamilton*.

Alors l'Honorable M. *Irving* a présenté son Writ de sommation à l'Orateur qui l'a remis au Greffier et il est comme suit :

PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
**Bretagne** et d'Irlande, **Protectrice** de la  
**Foi**, &c. &c. &c.

A notre fidèle et bien-aimé *Æmilius Irving*,  
Ecuyer.

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada*, et l'église d'icelle ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province et nous vous commandons, le dit *Æmilius Irving*,

Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*, Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Theophilus Metcalfe*, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le quatrième jour de Septembre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et dans la septième année de notre règne.

C T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,  
C. C. C.

Alors l'Honorable M. *Irving* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la Loi, lequel lui a été administré par *John F. Taylor*, Ecuyer, un des Commissaires nommés sous le Grand Sceau pour administrer le serment aux Membres de la Législature, et il a pris son siège en conséquence.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

Quand l'Honorable *Jean Baptiste Taché* a été introduit entre les Honorables M. M. *Sullivan* et *A. Dionne*.

Alors l'Honorable M. *Taché* a présenté son Writ de sommation à l'Orateur qui l'a remis au Greffier, et il a été lu comme suit :

Il prête serment et prend son siège.

L'Honorable M. Irving introduit.

Il présente son Writ.

Il prête serment et prend son siège.

L'Hon. M. Taché introduit.

Il présente son Writ.

PROVINCE DU }  
CANADA. }

SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, &c. &c. &c.

A notre fidèle et bien-aimé *Jean Baptiste  
Taché*, Ecuyer,

SALUT :

Le Writ.

**SACHEZ** que tant pour la confiance parti-  
culière que nous avons reposée en vous, que  
dans la vue d'obtenir votre avis et assistance  
dans toutes affaires importantes et difficiles qui  
peuvent concerner l'état et la défense de notre  
Province du *Canada* et l'église d'icelle, nous  
avons jugé à propos de vous appeler au Conseil  
Législatif de notre dite Province, et nous vous  
commandons le dit *Jean Baptiste Taché*, que  
mettant de côté toutes difficultés et excuses  
quelconques, vous soyez et comparaissez,  
pour les fins susdites, dans le Conseil Légis-  
latif de notre dite Province, en tous les temps  
et en tous les lieux, où notre Parlement Pro-  
vincial pourra être convoqué et tenu en notre  
dite Province, et il ne vous est permis en  
aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre  
nos présentes Lettres Patentes, et à  
icelles apposer le Grand Sceau de notre  
dite Province du *Canada* : Témoin  
notre très-fidèle et bien-aimé le Très-  
Honorables *Charles*, Baron, *Sydenham*,  
de *Sydenham*, dans le Comté de  
*Kent*, et de *Toronto* en *Canada*,  
un de nos Très-Honorables Con-  
seillers Privés, Gouverneur Général  
de l'*Amérique Septentrionale Bri-  
tannique* et Capitaine Général et Gou-  
verneur en Chef dans et sur nos Pro-  
vinces du *Canada*, de la *Nouvelle  
Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de  
l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-  
Amiral d'icelles, &c. &c. A notre  
Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*,  
dans notre dite Province du *Canada*,  
le neuvième jour de Juin, de l'année  
de notre Seigneur, mil huit cent  
quarante-et-un, et dans la quatrième  
année de notre règne.

THOS. AMIOT,

Clerc C. en Chr.

Il a été objecté qu'il paraissait par le Writ  
qu'il s'était écoulé plus de deux années depuis  
que le sceau y avait été apposé, et le Greffier  
de la Chambre ayant certifié qu'il n'y avait  
aucun avis de congé d'absence donné à Mr.  
*Taché*, par Son Excellence le Gouverneur  
Général, il ne pouvait d'après l'Acte d'Union  
prêter le Serment et prendre son siège dans  
cette Chambre, la considération du sujet a été  
en conséquence remise pour le présent.

Objection est  
faite au Writ et  
la considéra-  
tion en est ré-  
férée au Com-  
ité des privi-  
lèges.

**Ordonné**, que la considération du Writ  
appellant l'Honorable *Jean Baptiste Taché* au  
Conseil Législatif soit référée au Comité des  
privilèges, lorsqu'il aura été nommé.

L'Honorable Orateur a fait rapport du  
Discours de Son Excellence prononcé du  
Trône.

Discours de  
Son Excel-  
lence rapporté.

Lequel étant lu par le Greffier :

**Ordonné**, que la Chambre prenne en con-  
sidération le dit Discours de Son Excellence  
le Gouverneur Général, demain.

A être pris en  
considération  
demain.

**Ordonné**, que tous les Membres présents  
ce jour forment un Comité pour prendre en  
considération les usages et coutumes de cette  
Chambre et les privilèges du Parlement.

Comité des  
privilèges nom-  
mé.

Leurs Honneurs ou cinq d'entre eux s'as-  
sembleront demain à dix heures du matin,  
dans la Chambre du Conseil Législatif et  
chaque Lundi suivant, et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre  
qu'il avait reçu une communication de *James  
Fitz Gibbon*, Ecuier, le Greffier d'icelle,  
laquelle a été lue comme suit :

Rapt. d'une  
lettre de *James  
Fitz Gibbon*,  
Ecr.

(Pour la Lettre, voir l'Appendice No. 1.)

**Ordonné**, que la demande contenue dans  
l'application de Mr. *Fitz Gibbon* soit ac-  
cordée en autant qu'il s'agit de le dispenser  
d'assister à la Chambre, et que la nomination  
d'un Député, savoir Mr. *John F. Taylor*, Aîné,  
soit confirmée.

Il est dispensé  
d'assister à la  
Chambre et J.  
F. Taylor, aîné  
est nommé son  
Député.

Mr. *Taylor*, a alors prêté et souscrit le  
Serment dans les mots suivants :

Mr. Taylor  
prête serment.

“ Vous serez vrai et fidèle, et vous por-  
“ terez fidélité à notre Souveraine Dame  
“ *Victoria*, par la Grâce de Dieu Reine du  
“ Royaume-Uni de la Grande Bretagne et  
“ d'Irlande et à Ses Héritiers et Successeurs.  
“ Il ne viendra rien à votre connaissance qui  
“ pourrait être préjudiciable à Son Altesse,  
“ Sa Couronne, Ses Biens et Sa Dignité  
“ Royale que vous ne vous y opposiez de tout  
“ votre pouvoir et que vous n'en avertissiez  
“ avec toute l'expédition possible Sa Grâce ou



“ du moins quelqu’un de Son Conseil, de  
 “ manière qu’elle puisse en être informée.  
 “ Vous servirez aussi, bien et fidèlement Son  
 “ Altesse dans l’Office de Député Greffier du  
 “ Conseil Législatif du *Canada*, pour assister  
 “ au Conseil Législatif de cette Province,  
 “ faisant de vraies minutes et enregistrements  
 “ des choses faites et passées en icelui. Vous  
 “ tiendrez secrètes toutes telles matières qui  
 “ seront traitées dans son dit Conseil Légis-  
 “ latif, et vous ne les révélez, avant qu’elles  
 “ soient publiées, qu’à ceux de qui elles  
 “ doivent être connues, et vous ferez et exé-  
 “ cuterez généralement bien et vraiment  
 “ toutes choses qui vous regarderont et qui  
 “ seront du ressort de l’Office d’Assistant  
 “ Greffier dudit Conseil Législatif. Ainsi que  
 “ Dieu vous soit en aide.”

J. F. TAYLOR.

Assermenté devant moi ce 28e Jour de  
 Septembre, 1843.

ROBERT S. JEMIESON.

Orateur.

L’Honorable Orateur a lu un retour du  
 Clerc de la Couronne en Chancellerie des  
 noms des Conseillers Législatifs en faveur de  
 qui il avait été émané dernièrement des Writs  
 de Sommatation sous le Grand Sceau.

*Bureau du Clerc de la Couronne en Chan-  
 cellerie, Kingston 28 Septembre, 1843.*

PROVINCE DU *Canada*.

Retour des noms des Messieurs appelés au  
 Conseil Législatif de cette Province depuis la  
 dernière Session, suivant leur rang et la date  
 du Writ de Sommatation.

L’Honorable *William Henry Draper*,—date  
 du Writ, 10e Avril, 1843.

L’Honorable *William Warren Baldwin*,—  
 date du Writ, 15e Août, 1843.

L’Honorable *Christopher Widmer*,—date du  
 Writ, 15e Août, 1843.

L’Honorable *Réné Joseph Kimber*,—date du  
 Writ, 4e Septembre, 1843.

L’Honorable *Æmilius Irving*,—date du Writ  
 4e Septembre, 1843.

L’Honorable *Louis Massue*,—date du Writ,  
 4e Septembre, 1843.

L’Honorable *Pierre Boucher de Boucher-  
 ville*,—date du Writ, 27e Septembre, 1843.

FELIX FORTIER,

A  
*James Fitzgibbon* Ecr.,  
 Greffier du Conseil Législatif.

G. C. C.

Conformément à l’ordre de la Chambre la  
 personne remplissant les fonctions de Greffier  
 en Loi a présenté un Rapport des Lois ex-  
 pirées et sur le point d’expirer.

Le Greffier en  
 Loi présente le  
 Rapport sur les  
 Lois sur le  
 point d’expirer.

Il a été alors mis sur la table et il est comme  
 suit :

(*Pour le Rapport, voir l’Appendice, No. 2.*)

Ordonné, que les Honorables M.M. *Morris*,  
*Macaulay* et *Amable Dionne*, forment un Co-  
 mité pour examiner et perfectionner les  
 Journaux de cette Session du Parlement Pro-  
 vincial et des précédentes.

Comité des  
 Journaux nom-  
 mé.

Leurs Honneurs s’assembleront quand, où,  
 et aussi souvent qu’ils voudront.

Ordonné, que le Greffier de la Chambre  
 reçoive ordre d’ouvrir un compte avec la  
 Poste pour le port des Lettres reçues et en-  
 voyées par les Membres pendant la Session et  
 d’en inclure le montant dans les comptes con-  
 tingents.

Le Greffier  
 entrera en  
 compte avec la  
 Poste.

L’Honorable Orateur a déclaré cette Cham-  
 bre continuée à demain, à dix heures, A.M.,  
 la Chambre l’ordonnant ainsi.

Ajournement.

Vendredi, 29e Septembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L’Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.

*De Blaquiére*,  
*Morris*,  
*Fergusson*,  
*Macaulay*,  
*Hamilton*,

Les Hon. M.M.

*Dickson*,  
*Dionne, Amable*,  
*Washburn*,  
*Irving*,

PRIERES.

L’Honorable Orateur a présenté une Pé-  
 tition de *Charles de Léry*, Ecuyer, un des  
 Greffiers Assistants du Conseil Législatif,  
 demandant que pour cause de la sérieuse in-  
 disposition d’un des Membres de sa famille, il  
 soit dispensé d’assister à la Chambre le premier  
 jour de la Session.

Pétition de  
 Charles De  
 Léry, Ecr.

Ordonné, qu’elle reste sur la table.

L’Honorable Mr. *Fergusson* a présenté une  
 Pétition des habitants du Township d’*Eramosa*,  
 dans le District de *Wellington*, réunis dans  
 leur assemblée annuelle de Township; aussi  
 une Pétition des habitants du Township de  
*Puslinch*, dans le District de *Gore* réunis dans  
 leur assemblée annuelle de Township, aussi  
 une Pétition des habitants du Township de

Des habitants  
 du Township  
 d’Eramosa.

Des habitants  
 du Township  
 de Puslinch.

Des habitants  
du Township  
Guelph.

*Guelph*, réunis dans leur assemblée annuelle de Township ; demandant séparément l'établissement d'une ligne de communication convenable entre le District de *Wellington*, et le Lac *Ontario* ; et aussi une Pétition du Conseil Municipal du District de *Wellington*, demandant que toutes personnes qui n'ont pas de propriétés connues, soient emprisonnées, lorsqu'elles refusent d'accomplir le travail voulu par le Statut.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Du Conseil  
Municipal du  
District de  
Wellington.

L'Honorable Mr. de *Blaquiere* a présenté trois Pétitions du Conseil Municipal du District d'*Ouest*, demandant un changement dans la Loi qui a rapport à la saisie des biens des Débiteurs qui se soustraient à la justice, et l'abrogation de la Loi au sujet de l'emprisonnement pour dette, excepté dans le cas où il y aura un recèlement frauduleux des effets ; aussi demandant l'imposition d'une taxe sur tous les Chiens dans les Villes de *Sandwich*, *Windsor*, *Amherstburg* et *Chatham* ; et aussi l'imposition d'une taxe raisonnable sur tous les Chiens dans le District d'*Ouest*, lorsqu'il y en aura plus de deux dans chaque famille et ferme ; et aussi demandant la passation d'une Loi autorisant les Greffiers de Townships d'administrer les affidavits requis aux Officiers de Townships toutes les fois que ceux-ci seront tenus par la Loi de transmettre des retours assermentés par l'entremise des dits Greffiers.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

Du Conseil  
Municipal du  
District  
d'Ouest.

L'Honorable Mr. de *Blaquiere*, a présenté deux Pétitions du Conseil Municipal du District de *Brock*, demandant que l'on étende les avantages des droits protectifs à toutes espèces de produits agricoles ; que le fermier Canadien jouisse au moins des mêmes avantages que le fermier des *Etats-Unis*, et aussi que le fermier et le marchand de Campagne ne soient plus assujettis aux charges exorbitantes imposées par les marchands qui exportent ; et aussi demandant que le Bureau d'Enregistrement soit transféré du Village de *Ingersoll*, à la Ville de District.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Draper* est entré.

Du Conseil  
Municipal du  
District de  
Brock.

L'Honorable Mr. *Morris*, a présenté trois Pétitions du Conseil Municipal du District de *Johnstown*, demandant l'adoption de mesures nécessaires pour assurer aux habitants du *Canada* l'entière jouissance du don fait par feu Sa Majesté le Roi *George Trois*, pour l'Education de la jeunesse de cette Province ; de-

Du Conseil  
Municipal du  
District de  
Johnstown.

mandant aussi que la dette de £6,000 contractée en vertu d'un Acte du Parlement du *Haut-Canada*, pour macadamiser le chemin depuis *Brockville* jusqu'à *St. François*, et pour le remboursement de laquelle le District se trouve obligé, soit adoptée par le Gouvernement Provincial, et aussi que la balance de £24,000 octroyée en vertu de l'Acte sus-mentionné soit payée, soit à l'ordre des Pétitionnaires au Bureau des Travaux Publics, soit aux Commissaires du chemin macadamisé pour être employée à l'achèvement du dit chemin, et aussi demandant des amendements à l'Acte des Municipalités.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la Table.

L'Honorable M. A. *Dionne*, a présenté une Pétition de *Charles Turgeon*, demandant le paiement d'une somme à lui due pour le louage d'une maison occupée par le Conseil Municipal de *Québec* ;—aussi une Pétition du Ministre et anciens de l'Eglise de *St. Andrew* de *Québec*, demandant une allocation pour le maintien d'une Ecole en liaison avec la dite Eglise ; et aussi une Pétition du Comité de régie de l'Ecole Nationale de *Québec*, demandant une allocation.

De Charles  
Turgeon.

Du Ministre  
&c. de l'Eglise  
St. Andrew, de  
Québec.

Du Comité  
de régie de  
l'Ecole Natio-  
nale de Québec

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la Table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée, à une heure, cet après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

La Chambre  
continuée à  
une heure P.M.

A une heure, P. M., les Membres assemblés ont été :

L'Honorable, *Vice Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*De Blaquiere*,

*Dionne, Amable*

*Sullivan*,

*Goodhue*,

*Morris*,

*Washburn*,

*Fergusson*,

*Irving*.

*Macaulay*,

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre les comptes de la Maison de la Trinité de *Québec*, en conformité à la 20e Section des 4 et 5 *Victoria*, Chap. 15.

Comptes de la  
Trinité de  
Québec.

*Ordonné*, Qu'ils restent sur la Table, et ils sont comme suit :

(*Voir Papiers Parlementaires, Lettre E.*)

L'Honorable M. de *Blaquiere*, du Comité des Privilèges auquel avait été référée la considération du Writ adressé à l'Honorable *Jean Baptiste Taché*, l'appellant à un siège en cette Chambre, a présenté son premier rapport.

1er Rapport  
du Comité  
des Privilèges.

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif,  
29e Septembre, 1843.*

Le Comité nommé hier par votre Honorable Chambre pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, s'étant assemblé aujourd'hui dans la Chambre du Conseil Législatif, conformément au dit ordre, furent présents :

L'Honorable Orateur, les Honorables Messieurs, *de Blaquiere, Sullivan, Morris, Fergusson, Macaulay, Hamilton, Dickson, Dionne, Amable, Washburn et Draper.*

L'Honorable M. *de Blaquiere* a été appelé au Fauteuil.

Lu l'ordre de référence.

Lu le Writ de sommation de Sa Majesté adressé à *Jean Baptiste Taché*, Ecuyer, en date, à *Kingston*, du neuvième jour de Juin, mil huit cent quarante-et-un, et attesté par Son Excellence *Charles Baron Sydenham*.

Lu les 7e et 8e clauses de l'Acte du Parlement Impérial, 3e et 4e *Victoria*, chap. 35, communément appelé l'Acte d'Union.

L'Honorable M. *A. Dionne* a mis devant le Comité une Lettre adressée à l'Honorable *J. B. Taché* par *Henry Jarmy*, Ecuyer, Député Clerc de la Couronne en Chancellerie et en date, à *Kingston*, du 6e Juin 1843, dont copie est ci-jointe.

Sur motion, il a été résolu, Que c'est l'opinion de ce Comité qu'il y a matière à douter du droit de l'Honorable *Jean Baptiste Taché*, d'avoir un siège dans cette Chambre, en vertu du Writ de sommation à lui adressé, en date du neuvième jour de Juin, mil huit cent quarante-et-un.

**Ordonné**, Que le Président laisse le Fauteuil et fasse rapport de la dite Résolution à la Chambre.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**P. B. DE BLAQUIERE.**  
*Président.*

*Bureau du Clerc de la Couronne en Chancellerie,  
Kingston, 6e Juin, 1843.*

MONSIEUR,

Référant à la lettre que je vous ai adressée, en date du 14e Décembre dernier, en réponse

à vos lettres du 31e Octobre et du 5e Décembre dernier, J'ai l'honneur, par ordre du Gouverneur Général de vous informer, qu'attendu que le Writ de sommation ne vous a pas été transmis, vous n'êtes pas censé avoir perdu votre siège dans le Conseil Législatif de la Province pour n'y avoir pas assisté pendant les deux dernières sessions de la Législature, et je vous envoie maintenant le Writ, vous priant de vouloir bien en accuser la réception aussitôt que vous en aurez le loisir.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre très obéissant serviteur,  
**HY. JARMY,**  
Dép. C. C. C.

**Ordonné**, Que le rapport ci-dessus soit adopté. Il est adopté.

**Ordonné**, Qu'il soit présenté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, mettant devant Son Excellence les procédés et le rapport des objections du Comité des Privilèges, tel qu'adopté par cette Chambre sur le Writ de sommation de l'Honorable *Jean Baptiste Taché*, comme Membre de cette Chambre. Communiqué à Son Excellence.

**Ordonné**, Que l'Honorable M. *Sullivan*, se rende auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite Adresse.

**Ordonné**, Que l'Honorable Orateur soit requis de communiquer les dits procédés et le rapport à l'Honorable M. *Taché*. Il est communiqué à l'Hon. M. Taché.

Les Honorables Messieurs *Hamilton* et *Dickson* sont entrés.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à prendre en considération le Discours de Son Excellence à l'ouverture de la Session. Considération du Discours de Son Excellence

En conséquence il a été proposé qu'il soit Résolu, qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour remercier Son Excellence de son Discours Gracieux du Trône et pour exprimer à Son Excellence nos félicitations sur son avènement au Gouvernement de cette Province, et notre bonheur de rencontrer Son Excellence pour remplir les hautes fonctions qui nous ont été confiées dans la Présenté Session du Parlement Provincial, que diverses considérations importantes ont empêché Son Excellence d'assembler, à une époque antérieure. Motion.

2. Que nous partageons la joie que la naissance d'une Princesse Royale a répandue dans

tout l'Empire Britannique, et nous sommes vivement reconnaissants de la protection dont la divine Providence continue de favoriser Notre Gracieuse Souveraine, dont la vie et la santé sont des causes de bonheur et de prospérité pour ses sujets.

3. Que nous partageons le regret qu'a fait éprouver dans toute la Province la Mort de notre dernier Gouverneur, le Prédécesseur immédiat de Son Excellence, dont le cœur était dévoué au bien public, et c'est avec beaucoup de satisfaction que nous apprenons que sa veuve et sa famille désolées et ses restes mortels ont reçu, en passant sur le territoire voisin des *Etats-Unis*, pour arriver au port d'embarquement, à *New-York*, des signes touchants et marqués de respect amical qui annonçaient et l'estime qu'on lui portait dans un pays où il avait été personnellement connu et une sympathie généreuse si digne de la grande nation dont elle provenait.

4. Que nous espérons avec Son Excellence que l'Acte de la Législature Impériale pour faciliter l'introduction du Blé Canadien et de la Farine manufacturée en *Canada*, dans les Ports du Royaume-Uni, sera un bienfait précieux pour cette Province, et nous le recevons avec remerciement comme une nouvelle preuve de la sollicitude incessante de Sa Majesté pour la prospérité de cette partie de ses possessions, et nous recevons avec beaucoup de plaisir de Son Excellence une copie de la Dépêche du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté sur ce sujet intéressant.

5. Que nous considérerons avec une attention sérieuse toutes les mesures qui nous seront soumises pour l'amélioration du système de Judicature dans le *Bas-Canada*, des Institutions Municipales, des Lois concernant l'Education et le système du Jury dans les deux Sections de cette Province-Unie, des Lois de cotisations dans le *Haut-Canada*, aussi bien que celles relatives à d'autres sujets importants.

6. Que nous voyons avec reconnaissance le désir manifesté par Son Excellence de se mettre au fait des circonstances locales qui demandent de l'attention, et qui a engagé Son Excellence à parcourir la Province autant que les affaires publiques ont pu le permettre.

7. Que nous sommes très satisfaits d'apprendre le vif plaisir que Son Excellence a éprouvé en voyant un beau Pays s'avancant évidemment dans la voie des améliorations, et

nous sommes reconnaissants de la remarque que fait Son Excellence des manifestations de loyauté pour notre Gracieuse Souveraine, et de bonté personnelle pour lui-même, avec lesquelles Son Excellence a été reçu en chaque endroit.

8. Que nous éprouvons beaucoup de plaisir de voir qu'il ait été satisfaisant pour Son Excellence d'être témoin des grands travaux en cours de progrès, que grâce à l'emprunt effectué en *Angleterre*, sous la garantie du Gouvernement Impérial, la Province a pu entreprendre ou continuer, et nous espérons qu'ils sont destinés à augmenter le Commerce, à développer les ressources de ce vaste Pays, et à accroître le revenu public et la richesse générale et individuelle.

9. Que nous partageons entièrement l'opinion de Son Excellence que tandis que dans ces endroits où s'exécutent des travaux de cette nature, Son Excellence a trouvé que le contentement régnait à la perspective d'avenir que ces améliorations présentaient. Nous partageons entièrement l'opinion de Son Excellence que le désir d'améliorer les chemins pour le transport des produits sur des marchés convenables, remarqué par Son Excellence, en d'autres parties du Pays, est tout à fait digne de considération, et que de ces communications doit dépendre en grande partie la prospérité du Pays.

10. Que nous sentons avec Son Excellence que l'anxiété que les habitants des Townships de l'Est du *Bas-Canada*, dont la plupart sont Agriculteurs, ont exprimé à Son Excellence sur ce sujet, par suite des droits élevés imposés sur leurs produits dans les *Etats-Unis*, ont perdu le marché auquel ils les portaient autrefois, tandis que l'exemption de droit dont jouissent en ce pays les mêmes produits de nos voisins, les mettent à portée de les vendre à plus bas prix sur nos marchés que ceux des Townships de l'Est, et des plaintes semblables de la part d'habitants d'autres endroits en cette Province méritent aussi la plus sérieuse attention.

11. Que nous partageons l'opinion de Son Excellence, que toute amélioration que l'on pourra faire à nos communications intérieures, est si évidemment désirable pour l'avantage de la société, qu'aucune dépense pour cet objet, compatible avec les moyens que nous avons, doit être accompagnée du plus grand bien, et nous regrettons infiniment d'apprendre de Son Excellence que l'état des finances nous privé

de l'espoir de pouvoir rencontrer immédiatement par un aide de la Législature les vœux de plusieurs Districts profondément intéressés à cet égard.

12. Que nous partageons entièrement les observations de Son Excellence au sujet des Prisons dans quelques parties de la Province, et nous reconnaissons avec gratitude l'esprit de bienveillance qui a engagé Son Excellence à s'enquérir de l'état de cette portion infortunée de notre société qui les habitent ; et nous serons toujours prêts à assister Son Excellence dans l'investigation de ce sujet pour s'assurer en quoi les prisons de ce Pays manquent des accommodations nécessaires, dans la vue de remédier aux vices les plus essentiels qui existent à cet égard.

13. Que nous sommes entièrement de l'opinion de Son Excellence que l'état des personnes qui sont malheureusement frappées d'aliénation mentale, dans le *Bas-Canada*, maintenant logées dans les Prisons Communes et dans quelques unes des Institutions religieuses et charitables qui font honneur à cette partie de la Province, demande à être amélioré par l'établissement d'un Asile pour les Lunatiques, et nous sommes heureux d'apprendre de Son Excellence que des mesures sont en voie de progrès pour fixer d'une manière permanente, la localité de l'Asile qui existe maintenant dans le *Haut-Canada*, d'après un arrangement temporaire et pour compléter les arrangements relatifs à cette Institution.

14. Que nous sentons vivement avec Son Excellence combien le bonheur du *Canada* dépend du résultat des délibérations de la Législature maintenant assemblée et nous nous efforcerons d'en faire l'objet unique de nos travaux.

15. Que nous remercions Son Excellence de l'assurance que son avancement forme le plus vif désir du Gouvernement de Sa Majesté et sera le but constant des efforts de Son Excellence, et nous joignons humblement nos vœux à ceux de Son Excellence dans l'espérance que la bénédiction du Très-Haut couronnera de succès nos efforts réunis.

Après quoi il s'est élevé quelques débats.

**Ordonné**, Que la considération ultérieure de la dite motion soit remise à demain.

L'orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Samedi, 30e Septembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur :

Les Hon. M.M.

*De Blaquiére,*  
*Sullivan,*  
*Morris,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*McKay,*

Les Hon. M.M.

*Dickson,*  
*Dionne; Amable,*  
*Goodhue,*  
*Washburn,*  
*Irving.*

PRIERES.

L'Honorable M. *Morris*, a présenté six Pétitions. Pétitions du Conseil Municipal du District de *Bathurst*, demandant un octroi pour l'amélioration du chemin de *Kingston* à *Bytown*, et qui traverse *Perth* ; aussi demandant un Acte octroyant une somme pour l'ouverture d'un grand chemin commençant à *Fitzroy Harbour*, à travers les Townships de *Fitzroy*, *McNab*, *Horton*, *Ross*, *Westmeath* et *Pembroke*, pour aller aboutir au Lac des *Allumettes*, et aussi que le grand chemin qui conduit à la ville de District soit amélioré ; aussi demandant que l'Acte des Municipalités soit amendé de manière que le Conseil ne soit tenu de s'assembler que deux fois par année ; aussi demandant que le grand chemin qui conduit de l'extrémité sud à l'extrémité nord du dit District soit complété et que l'on nomme une personne compétente pour en faire l'exploration ; aussi demandant un changement dans le temps voulu par la Loi pour la perception des taxes de Townships ; et aussi demandant que certaines taxes d'une nature locale soient abandonnées par le Gouvernement pour l'usage du District et que les produits en soient employés à réparer les chemins.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Irving* a présenté deux Pétitions du Conseil Municipal du District de *Home*, demandant divers amendements aux Actes des Municipalités et des Ecoles, et demandant aussi que certaines taxes d'une nature locale soient abandonnées par le Gouvernement pour l'usage du District et que les produits en soient employés à réparer les chemins et ponts dans le dit District.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Irving*, a présenté une Pétition du Conseil Municipal du district de *Simcoe*, demandant divers amendements aux Actes de Municipalités et des Ecoles.

Débats remis à demain.

Ajournement.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

De A. Simpson et autres.

L'Honorable M. *Hamilton*, a présenté une Pétition de *A. Simpson* et autres, résidents dans et aux environs de la cité de *Québec*, demandant que l'Acte des Barrières de *Québec* soit amendé de manière que les charettes et wagons employés au transport des engrais passent sans payer.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

De James Caldwell et autres.

L'Honorable M. *A. Dionne*, a présenté une Pétition de *James Caldwell* et autres, propriétaires et Capitaines de Goëlettes naviguant dans et au delà du Golfe *St. Laurent*, demandant la réduction des droits et redevances actuels prélevés au Port de *Québec*, et aussi cinq Pétitions du Conseil Municipal du District de *St. Hyacinthe*, demandant que l'Acte des Municipalités soit amendé de manière à accorder au Conseil la nomination de tous ses officiers et exiger une qualification en propriété et un serment d'office du Préfet, et tels amendements à l'Acte des Ecoles Élémentaires qui placeront les octrois pour l'éducation à la disposition du Conseil et les écoles exclusivement sous sa surintendance ; aussi demandant qu'en conséquence des hauts droits prélevés sur les produits agricoles des *Canadas*, exportés aux *Etats-Unis*, que les Fermiers de la Province soient protégés par l'imposition d'un droit sur cette partie des produits agricoles des pays étrangers qui se récoltent maintenant dans la Province, ou qui sont susceptibles d'y être récoltés ; aussi demandant un octroi pour l'amélioration de la navigation de la rivière *Yamaska*, depuis le Lac *St. Pierre* jusqu'aux villages *St. Césaire* et *St. Pie*, espace de 20 à 30 lieues, estimé à £26,000, et une part équitable des octrois accordés pour les améliorations publiques ; aussi demandant l'établissement de Cours pour la décision sommaire des Petites Causes au lieu des Cours de Division actuelles, et que leurs juridiction soit élevée à dix livres sterling ; et aussi exposant, qu'en conséquence de doutes existants quant au pouvoir du Conseil d'imposer des pénalités contre les personnes qui refusent de donner au Cotiseur des états fidèles de leurs propriétés, il leur a été impossible de percevoir les cotisations, et qu'ils ont encouru une dette de £120 2 0½, et demandant en conséquence qu'il soit adopté quelques moyens pour liquider ces dettes et que les pouvoirs du Conseil Municipal à ce sujet soient définis d'une manière plus précise qu'ils le sont actuellement.

**Ordonné,** Qu'elles restent sur la table.

Conformément à l'Ordre du jour, la Chambre a pris de nouveau en considération la motion proposée hier pour une Adresse au Gouverneur Général en réponse au Discours de Son Excellence prononcé du Trône.

L'Honorable M. *Macaulay* est entré.

Alors il a été proposé de faire un amendement à la dite motion en insérant après le mot "sujets" dans la dernière ligne du cinquième paragraphe, "Que le Conseil Législatif trouve qu'il est également dû au peuple de la Province et à eux-mêmes comme l'une des branches de la Législature de la Colonie de manifester l'espérance que l'on n'attendra pas la fin de la Session pour soumettre à leur considération, des sujets d'une aussi vaste importance pour le bien-être de la société lorsqu'il devient impossible d'accorder la moindre attention à leurs dispositions, comme il est arrivé à la fin de la première Session du présent Parlement, que le Bill de l'Education et autres mesures du Gouvernement, d'un intérêt vital ont été mises devant le Conseil bien tard le soir de sa dernière séance.

Objection étant faite à la dite motion,

La question a été mise "ces mots seront-ils insérés en icelle."

Il a été résolu dans la négative.

Alors il a été proposé de faire un amendement à la dite motion en insérant après le mot "considération" dans la dernière ligne du dixième paragraphe, "Que cette Chambre partage les sentiments que Son Excellence a exprimé sur l'état de dépression dans lequel se trouve les Agriculteurs des Townships de l'Est et des causes qui l'ont occasioné ; mais cette Chambre croit de son devoir de déclarer que la même dépression de l'industrie agricole se fait sentir dans toutes les autres parties de la Province, et provient des mêmes causes et a influé d'une manière très préjudiciable sur leur prospérité commerciale qui se trouve pour cette raison également paralysée et la confiance mutuelle détruite. Le fermier qui dépend entièrement sur le travail de ses mains trouve sur ses marchés un compétiteur étranger contre lequel il ne peut lutter et pour cela tirer aucun profit de ses denrées ; il ne peut en conséquence remplir ses engagements, ni se procurer l'assistance nécessaire, et cette Chambre espère avec confiance que Son Excellence suggèrera à l'autre branche de

Considération de la motion pour une Adresse en réponse au Discours de Son Excellence.

Amendement au 5e paragraphe proposé

Il est rejeté.

Amendement au 10e paragraphe proposé

Du Conseil Municipal du District de St. Hyacinthe.

“ la Législature d'imposer un droit suffisant  
 “ et raisonnable sur toutes les importations  
 “ agricoles ou autres, venant des *Etats-Unis*  
 “ en cette Province, pour remédier aux torts  
 “ dont on se plaint, et procurer au fermier et  
 “ au marchand la protection qui leur est lé-  
 “ gitimement due.

Objection étant faite à la dite motion,

La question a été mise, “ ces mots seront-ils  
 insérés en icelle.”

Il a été résolu dans la négative.

Alors il a été proposé de faire un amende-  
 ment à la dite motion en insérant après les  
 mots “ Institution, dans la dernière ligne du  
 13e paragraphe, “ Et cette Chambre demande  
 “ humblement à représenter à Son Excellence,  
 “ qu'elle se repose avec une ferme confiance  
 “ sur la justice de Son Excellence de  
 “ veiller à ce que l'on se procure les fonds  
 “ nécessaires pour la construction de l'Asile  
 “ des Aliénés du *Canada-Est*, au moyen d'une  
 “ cotisation locale dans la dite partie de la  
 “ Province, et non pris à même le revenu  
 “ consolidé de la Province, et que les grandes  
 “ sommes qui ont été prélevées de la même  
 “ manière dans le *Canada-Ouest*, et qui sont  
 “ demeurées à s'accumuler entre les mains du  
 “ Receveur Général, soient appropriées immé-  
 “ diatement pour les objets pour lesquels elles  
 “ ont été perçues, afin de remédier au grand  
 “ inconvénient auquel cette partie du *Canada*  
 “ a été depuis longtemps exposée par le  
 “ manque d'un établissement permanent de  
 “ cette nature, cette Chambre se repose avec  
 “ une égale confiance sur la sagesse de Son  
 “ Excellence dans le choix pour le site de  
 “ cette Institution, d'un endroit qui offrira un  
 “ accès facile à toutes les parties du *Canada-*  
 “ *Ouest*, espérant aussi que cette Institution  
 “ réalisera sur tous les rapports l'objet que  
 “ l'on aura eu en vue en la fondant.

Objection étant faite à la dite motion,

La question a été mise, “ ces mots seront-ils  
 insérés en icelle,”

Il a été résolu dans la négative.

Alors il a été proposé de concourir dans la  
 dite motion pour une adresse, telle que pro-  
 posée en premier lieu.

La question étant mise sur la dite motion,

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, qu'il soit nommé un Comité pour  
 préparer une Adresse à Son Excellence le  
 Gouverneur Général fondée sur la résolution  
 ci-dessus.

**Ordonné**, que le Comité soit composé des  
 Honorables M.M. *Sullivan*, *Fergusson* et *Irving*,  
 qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Il a été proposé de résoudre qu'il soit pré-  
 senté une humble Adresse à Son Excellence le  
 Gouverneur Général priant respectueusement  
 Son Excellence de vouloir bien mettre devant  
 cette Chambre, si cela est compatible avec les  
 instructions de Son Excellence, copies des  
 dépêches qui peuvent avoir été reçues du  
 Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté  
 pour les Colonies, relativement au lieu où la  
 Législature s'assemblera à l'avenir dans cette  
 Province.

La question de concurrence étant mise sur  
 la dite motion, la Chambre y a acquiescé, et il  
 a été

**Ordonné**, en conséquence.

**Ordonné**, que les Honorables M.M. *Morris*  
 et *Washburn* se rendent auprès de Son Ex-  
 cellence le Gouverneur Général avec la dite  
 Adresse.

L'Ordre du jour étant lu pour proposer la  
 nomination d'un Comité pour prendre en con-  
 sidération, préparer et soumettre à l'approba-  
 tion de cette Chambre, les règlements qui  
 seront jugés nécessaires pour la régie de ses  
 procédés au sujet du divorce, il a été.

**Ordonné**, qu'il soit déchargé et qu'il soit le  
 premier ordre du jour pour Lundi prochain.

L'Honorable Mr. *Dickson* étant à sa place  
 a demandé la permission de s'absenter de ses  
 devoirs en cette Chambre, afin qu'il puisse se  
 rendre à un Writ de *Subpœna* qui lui a été  
 servi dernièrement.

La question de concurrence étant mise sur  
 la dite motion, il a été résolu dans la négative.

L'Orateur a déclaré cette Chambre conti-  
 nuée à Lundi prochain, à une heure de l'après  
 midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Lundi, 2e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur :

Les Hon. M.M.

*De Blaquièrè,*  
*Sullivan,*  
*Morris,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*McKay,*

Les Hon. M.M.

*Dickson,*  
*Dionne, Amable,*  
*Goodhue,*  
*Washburn,*  
*Irving.*

PRIERES.

Motion pour  
 une Adresse  
 demandant les  
 dépêches au  
 sujet du siège  
 du Gouverne-  
 ment.

Nomination  
 du Comité au  
 sujet du divorce  
 remis à Lundi.

L'Hon. Mr.  
*Dickson* de-  
 mande à s'ab-  
 senter.

Permission re-  
 fusée.

Ajournement.

Il est rejeté.

Amendement  
 au 13e para-  
 graphe pro-  
 posé.

Il est rejeté.

La Chambre  
 concourt dans  
 la motion prin-  
 cipale.

Comité nom-  
 mé pour pré-  
 parer l'Adresse.

Tableau des  
Baptêmes, &c.  
de Québec,  
Montréal,  
Gaspé et des  
Trois-Rivières.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un Tableau Général des Baptêmes, Mariages et Sépultures pour les Districts de Québec, Montréal, Gaspé et des Trois-Rivières, pour les années 1841 et 1842, en conformité au Statut Provincial de la ci-devant Province du Bas-Canada, de la 6e Geo. 4, Chap. 8.

**Ordonné**, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Papiers Parlementaires, Lettre D.)

Rapport du  
Bibliothécaire.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un rapport du Bibliothécaire au sujet de la Bibliothèque.

Pétitions  
De Cyprien  
Morgan ;

L'Honorable M. *Morris*, a présenté une Pétition de *Cyprien Morgan*, du Township de *Yonge*, demandant un Acte de Naturalisation.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

De James  
Corbett, et  
autres.

L'Honorable M. *Hamilton*, a présenté une Pétition de *James Corbett* et autres, demandant une rémunération pour avoir fait le Recensement de la paroisse de *Sorel*.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

De A. Fraser.

L'Honorable M. *A. Dionne*, a présenté une Pétition de *A. Fraser*, de la paroisse de *St. Vallier*, dans le Comté de *Bellechasse*, dans le District de Québec, demandant le renouvellement du droit de prélever des péages sur un Pont construit sur la rivière *Boyer*, ; et aussi une Pétition de *Jean Baptiste Miville de Chêne*, de *Ste. Famille*, demandant à être indemnisé de la perte d'un vaisseau à lui appartenant, lequel, après avoir été chargé par le Gouvernement en 1816, a été perdu dans un naufrage, et aussi le paiement de certains effets à bord d'icelui.

De Jean Bte.  
Miville de  
Chêne.

**Ordonné**, qu'elles restent sur la table.

Réponse de  
Son Excellence  
au sujet du  
Writ de l'Hon.  
M. Taché.

L'Honorable M. *Sullivan* a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec l'Adresse de cette Chambre de Vendredi dernier, au sujet du writ de sommation de l'Honorable *J. B. Taché*, comme Membre de cette Chambre, et que Son Excellence avait bien voulu la recevoir gracieusement et dire qu'il y répondrait par Message.

Rapport du  
Comité chargé  
de préparer  
l'Adresse en  
réponse au  
Discours du  
Trône.

L'Honorable M. *Irving*, du Comité Spécial, nommé pour préparer une Adresse en réponse au Discours de Son Excellence prononcé du Trône, a fait rapport d'une Adresse qu'il avait préparée, comme suit :—

*A Son Excellence le Très-Honorable SIR CHARLES THEOPHILUS METCALFE, Baronet, Chevalier Grand Croix du*

*Très-Honorable Ordre du Bain, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.*

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Nous, les dévoués et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, assemblés en Parlement Provincial, remercions humblement Votre Excellence du Discours gracieux de Votre Excellence prononcé du Trône.

Nous offrons nos félicitations à Votre Excellence sur votre avènement au Gouvernement de cette Province, et nous témoignons notre bonheur de rencontrer Votre Excellence pour remplir les hautes fonctions qui nous ont été confiées dans la Présente Session du Parlement Provincial, que diverses considérations importantes ont empêché Votre Excellence d'assembler, à une époque antérieure.

Nous partageons la joie que la naissance d'une Princesse Royale a répandue dans tout l'Empire Britannique, et nous sommes vivement reconnaissants de la protection dont la divine Providence continue de favoriser Notre Gracieuse Souveraine, dont la vie et la santé sont des causes de bonheur et de prospérité pour ses sujets.

Nous partageons le regret qu'a fait éprouver dans toute la Province la Mort de notre dernier Gouverneur, le Prédécesseur immédiat de Votre Excellence, dont le cœur était dévoué au bien public, et c'est avec beaucoup de satisfaction que nous apprenons que sa veuve et sa famille désolées et ses restes mortels ont reçu, en passant sur le territoire voisin des *Etats-Unis*, pour arriver au port d'embarquement, à *New-York*, des signes touchants et marqués de respect amical qui annonçaient et l'estime qu'on lui portait dans un pays où il avait été personnellement connu et une sympathie généreuse si digne de la grande nation dont elle provenait.

Nous espérons avec Votre Excellence que l'Acte de la Législature Impériale pour faciliter l'introduction du Blé Canadien et de la Farine manufacturée en *Canada*, dans les Ports



du Royaume-Uni, sera un bienfait précieux pour cette Province, et nous le recevons avec remerciement comme une nouvelle preuve de la sollicitude incessante de Sa Majesté pour la prospérité de cette partie de ses possessions, et nous recevrons avec beaucoup de plaisir de Son Excellence une copie de la Dépêche du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté sur ce sujet intéressant.

Nous considérerons avec une attention sérieuse toutes les mesures qui nous seront soumises pour l'amélioration du système de Judicature dans le *Bas-Canada*, des Institutions Municipales, des Lois concernant l'Education et le système du Jury dans les deux Sections de cette Province-Unie, des Lois de cotisation dans le *Haut-Canada*, aussi bien que celles relatives à d'autres sujets importants.

Nous voyons avec reconnaissance le désir manifesté par Votre Excellence de se mettre au fait des circonstances locales qui demandent de l'attention, et qui a engagé Votre Excellence à parcourir la Province autant que les affaires publiques ont pu le permettre.

Nous sommes très satisfaits d'apprendre le vif plaisir que Votre Excellence a éprouvé en voyant un beau Pays s'avancant évidemment dans la voie des améliorations, et nous sommes reconnaissants de la remarque que fait Votre Excellence des manifestations de loyauté pour notre Gracieuse Souveraine, et de bonté personnelle pour vous-même, avec lesquelles Votre Excellence a été reçu en chaque endroit.

Nous éprouvons beaucoup de plaisir de voir qu'il ait été satisfaisant pour Votre Excellence d'être témoin des grands travaux en cours de progrès, que grâce à l'emprunt effectué en *Angleterre*, sous la garantie du Gouvernement Impérial, la Province a pu entreprendre ou continuer, et nous espérons qu'ils sont destinés à augmenter le Commerce, à développer les ressources de ce vaste Pays, et à accroître le revenu public et la richesse générale et individuelle.

Nous partageons entièrement l'opinion de Votre Excellence que tandis que dans ces endroits où s'exécutent des travaux de cette nature, Votre Excellence a trouvé que le contentement régnait à la perspective d'avenir que ces améliorations présentaient.

Le désir d'améliorer les chemins pour le transport des produits sur des marchés conve-

nables, remarqué par Votre Excellence, en d'autres parties du Pays, est tout à fait digne de considération, et que de ces communications doit dépendre en grande partie la prospérité du Pays.

Nous sentons avec Votre Excellence que l'anxiété que les habitants des Townships de l'Est du *Bas-Canada*, dont la plupart sont Agriculteurs, ont exprimé à Votre Excellence sur ce sujet, par suite des droits élevés imposés sur leurs produits dans les *Etats-Unis*, ont perdu le marché auquel ils les portaient autrefois, tandis que l'exemption de droit dont jouissent en ce pays les mêmes produits de nos voisins, les mettent à portée de les vendre à plus bas prix sur nos marchés que ceux des Townships de l'Est, et des plaintes semblables de la part d'habitants d'autres endroits en cette Province méritent aussi la plus sérieuse attention.

Nous partageons l'opinion de Votre Excellence, que toute amélioration que l'on pourra faire à nos communications intérieures, est si évidemment désirable pour l'avantage de la société, qu'aucune dépense pour cet objet, compatible avec les moyens que nous avons, doit être accompagnée du plus grand bien, et nous regrettons infiniment d'apprendre de Votre Excellence que l'état des finances nous prive de l'espoir de pouvoir rencontrer immédiatement par un aide de la Législature les vœux de plusieurs Districts profondément intéressés à cet égard.

Nous partageons entièrement les observations de Votre Excellence au sujet des Prisons dans quelques parties de la Province, et nous reconnaissons avec gratitude l'esprit de bienveillance qui a engagé Votre Excellence à s'enquérir de l'état de cette portion infortunée de notre société qui les habitent; et nous serons toujours prêts à assister Votre Excellence dans l'investigation de ce sujet pour s'assurer en quoi les prisons de ce Pays manquent des accommodations nécessaires, dans la vue de remédier aux vices les plus essentiels qui existent à cet égard.

Nous sommes entièrement de l'opinion de Votre Excellence que l'état des personnes qui sont malheureusement frappées d'aliénation mentale, dans le *Bas-Canada*, maintenant logées dans les Prisons Communes et dans quelques unes des Institutions religieuses et charitables qui font honneur à cette partie de la Province, demande à être amélioré par l'établissement d'un Asile pour les Luna-

tiques, et nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence que des mesures sont en voie de progrès pour fixer d'une manière permanente, la localité de l'Asile qui existe maintenant dans le *Haut-Canada*, d'après un arrangement temporaire et pour compléter les arrangements relatifs à cette Institution.

Nous sentons vivement avec Votre Excellence combien le bonheur du *Canada* dépend du résultat des délibérations de la Législature maintenant assemblée et nous nous efforcerons d'en faire l'objet unique de nos travaux.

Nous remercions Votre Excellence de l'assurance que son avancement forme le plus vif désir du Gouvernement de Sa Majesté et sera le but constant des efforts de Votre Excellence, et nous joignons humblement nos vœux à ceux de Votre Excellence dans l'espérance que la bénédiction du Très-Haut couronnera de succès nos efforts réunis.

Adresse adoptée.

Laquelle Adresse étant lue par le Greffier, la Chambre y a acquiescé.

**Ordonné**, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence par toute la Chambre.

**Ordonné**, Que les Honorables M. M. *Sullivan*, *Fergusson* et *Irving*, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la dite Adresse.

Pétition des Pilotes de Montréal.

L'Honorable M. *McKay*, a présenté une Pétition des Pilotes entre *Montréal* et *Québec*, demandant une loi pour empêcher que certains Pilotes ne fassent tort aux autres en s'embarquant à bord des vaisseaux avant qu'il arrivent à *Québec*.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

Comité au sujet du Divorce.

Il a été proposé de résoudre qu'il soit nommé un Comité pour considérer, préparer et soumettre à l'approbation de cette Chambre les règlements qui seront jugés nécessaires pour la régie de ses procédés au sujet du Divorce.

L'Honorable M. *Macaulay*, est entré.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative, et il a été

**Ordonné**, en conséquence.

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *de Blaquiere*, *Sullivan*, *Morris* et *Dickson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir

Motion pour un pardon gé-

Il a été proposé de résoudre qu'il soit présenté une Adresse à Sa Majesté, priant Sa

Majesté de vouloir bien gracieusement étendre sa clémence royale, ainsi qu'un pardon général et une amnistie, sans exception, pour toutes offenses politiques commises contre la personne royale de Sa Majesté, sa Couronne et sa Dignité, dans la Province du *Canada*.

néral en faveur des délinquants politiques.

Objection étant faite à la dite motion, elle a été retirée avec permission de la Chambre.

Elle est retirée

L'Honorable M. *Dickson*, a demandé un congé d'absence de ses devoirs comme membre de cette Chambre.

L'Hon. M. Dickson obtient congé d'absence

**Ordonné**, Que l'Honorable M. *Dickson* ait congé d'absence jusqu'à Samedi prochain.

L'Honorable M. *de Blaquiere* a présenté une Pétition *George T. Denison*, jeune, et autres, de la Cité de *Toronto*, demandant que la Barrière de Péage Ouest, soit transférée au delà de la Banlieue où elle était située auparavant; et aussi une Pétition de *William Leonard*, demandant que la Législature permette qu'il reçoive quatre années de salaire comme Maître d'une Ecole sous la direction de l'Institution Royale pour l'avancement de l'éducation dans la Ville de *New-Carlisle*, dans la *Baie des Chaleurs*.

Pétitions.

De George T. Denison, jeune, et autres;

De William Leonard;

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la Table.

**Ordonné**, Que l'Honorable Orateur soit prié de prendre les démarches nécessaires pour communiquer avec l'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative, afin que le Conseil puisse recevoir, sans délai, copies de tous les documents imprimés par ordre de cette Honorable Chambre.

L'Orateur est chargé de se procurer les documents imprimés par l'Assemblée.

**Ordonné**, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de trois Membres pour examiner et faire rapport sur les comptes contingents du Conseil Législatif de la présente Session.

Comité des contingents.

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Macaulay*, *Hamilton* et *A. Dionne*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

**Ordonné**, Que le rapport du Greffier en Loi, sur les lois sur le point d'expirer soit référé à un Comité Spécial de deux Membres.

Comité Spécial sur le Rapport du Greffier en Loi sur les Lois expirées et expirantes.

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Sullivan* et *Fergusson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

**Ordonné**, Que le rapport du Bibliothécaire présenté aujourd'hui à la Chambre soit mainte-

Le Rapport du Bibliothécaire est lu.

Il a été alors lu par le Greffier en conséquence et il est comme suit :

(Pour le Rapport, voir Appendice No. 3.)

Ajournement. L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée, à demain à une heure, de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 3e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M. Les Hon. M.M.

<i>De Blaquiere,</i>	<i>McKay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Dionne, Amable,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Washburn,</i>
<i>Hamilton,</i>	<i>Irving,</i>

### PRIERES.

L'Honorable M. *Sullivan* a présenté une Pétition de certains Censitaires du domaine de Sa Majesté, dans la Cité de *Québec*, demandant un nouveau délai pour payer les lods et ventes qu'ils doivent à la Couronne.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *McKay* a présenté une Pétition de l'Ecole Médicale de *Montréal*, en liaison avec le Collège *McGill*, demandant une nouvelle allocation pour le soutien de la dite Ecole ; aussi une Pétition de *William MacIntosh* et autres habitants du *Bas-Lachine*, demandant l'établissement d'une barrière sur le chemin entre le Pavillion et l'Eglise, en commun avec le chemin de *Montréal* ; aussi une Pétition de la Banque de *Montréal*, demandant une prolongation du temps limité par la Loi, pour la demande des nouvelles actions ; aussi une Pétition de *Thomas White* et autres, Fabricants de Bottes et de Souliers, de *Montréal*, demandant un Acte imposant un droit de 30 pour cent sur les Bottes et Souliers importés des *Etats-Unis*, en cette Province, et aussi une Pétition des habitants résidents sur le grand chemin de *Lachine* à *Pointe Claire*, demandant la continuation du chemin de Barrière de *Montréal*, depuis *Lachine* jusqu'à ce village.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Goodhue* a présenté une Pétition de *John Livingston*, et autres, habitants du Township de *Bayham*, dans le Comté de *Norfolk*, demandant à être annexés au district de

*Brock* ; aussi une Pétition de *Uriah Jewett*, et autres, habitants du Comté de *Stanstead*, demandant la conservation du poisson appelé *Masquingoué*, dans les Lacs des Townships de l'Est, et qu'il ne soit pas pris dans la saison du frai ; aussi une Pétition des habitants du Comté de *Stanstead*, demandant que les Cours de District et de Division dans le *Canada Est*, soient abolies, et que les Cours des Petites Causes, soient remises en opération, et aussi demandant qu'on leur rende leur ancien Bureau d'Enregistrement de Comté ; aussi une Pétition des Syndics de l'Académie de *Charleston*, demandant une allocation pour le soutien de la dite Institution ; et aussi une Pétition des habitants du Comté de *Stanstead*, demandant une allocation pour la réparation du chemin qui traverse les montagnes de *Bolton*, dans le dit comté.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la Table.

L'Honorable M. *A. Dionne*, a présenté une Pétition de *William M. Dole*, et autres, habitants du Township de *Buckingham*, dans le district de *Syhenham* ; aussi une Pétition de *Joseph Ladouceur*, et autres, habitants de la seigneurie de la *Petite Nation*, dans le district de *Sydenham* ; aussi une Pétition de *George Brown*, et autres, habitants du Township de *Hull*, dans le district de *Sydenham*, demandant séparément l'abolition des Conseils Municipaux et la remise en force de l'Acte de la Législature du *Bas-Canada*, de la 2e Guil. 4, chap. 44 ; aussi une Pétition du Conseil Municipal du district de *Sydenham*, demandant un octroi pour le mettre en état de construire une Prison et une Cour de Justice à *Aylmer*, la ville de district ; et aussi une Pétition des Dames Directrices des Orphelins de *Québec*, demandant une allocation.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Morris*, a présenté une Pétition de *Effy McQuaig*, veuve de *John McQuaig*, demandant que l'on fasse disparaître certains griefs en séparant le Township de *Lancaster* de la seigneurie du *Nouveau Longueuil*.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Irving*, a présenté une Pétition d'*Edward Ryall*, et autres, habitants du Township d'*Oro*, demandant que l'Acte des Municipalités soit amendé et celui des Ecoles abrogé ; et aussi une Pétition de *George Wilson*, et autres, habitants des Townships d'*Orillia*, nord et sud, d'*Oro*, *Medonte*, *Mat-chadash* et *Tay*, dans le district de *Simcoe*, et

De Uriah Jewett, et autres ;

Des habitants du Comté de Stanstead ;

Des Syndics de l'Académie de Charleston.

Des Habitans du Comté de Stanstead ;

De William M. Dole, et autres ;

De Joseph Ladouceur, et autres ;

De George Brown, et autres ;

Du Conseil Municipal du District de Sydenham ;

Des Dames Directrices des Orphelins de Québec ;

De Effy McQuaig ;

De Edward Ryall, et autres ;

De George Wilson, et autres ;

des Townships de *Rama* et *Mara*, dans le district de *Home*, demandant la jonction des Lacs *Huron* et *Ontario*, au moyen d'un grand chemin provincial,

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

Des Dames du Comité de régie de l'Hospice de l'Accouchement de Montréal ;

Du Révérend John Bethune, et autres ;

De Benjamin Holmes.

L'Honorable M. *Morris*, a présenté une Pétition de certaines Dames de *Montréal*, composant le Comité de régie de l'Hospice de l'Accouchement de *Montréal* demandant une allocation, et aussi un Acte pour incorporer leur association ; aussi une Pétition du Révérend *John Bethune*, D. D., et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un Acte pour l'incorporation d'une association sous les nom et titre de " Société des Dotations Viagères Mutuelles ainsi que Cléricale, Légale, Médicale et Générale du *Canada*," et aussi une Pétition de *Benjamin Holmes*, et autres, de la cité de *Montréal*, demandant un octroi pour les mettre à portée de construire une Bâtisse dans le voisinage du Port pour servir d'Ecole et comme un lieu de culte.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

Quand Son Excellence recevra la Chambre avec son Adresse.

L'Honorable M. *Sullivan*, a fait rapport que les Honorables M. M. *Fergusson*, *Iring* et lui-même, s'étaient rendus, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudrait bien recevoir la Chambre avec son Adresse et que Son Excellence avait fixé ce jour à deux heures, à l'Hôtel du Gouvernement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec son Adresse, à laquelle Son Excellence avait bien voulu faire la réponse suivante :

HONORABLES MESSIEURS,

Réponse à l'Adresse en réponse au Discours du Trône.

Je vous remercie pour votre Adresse et vos félicitations sur mon avènement au Gouvernement de cette Province, et je me repose avec confiance sur votre appui et votre assistance dans mon administration de ses affaires.

Réponse de Son Excellence à l'Adresse au sujet du siège du Gouvernement.

L'Honorable M. *Morris*, a fait rapport que l'Honorable M. *Washburn* et lui-même, s'étaient rendus, conformément à l'ordre auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec l'Adresse de cette Chambre de Samedi dernier, et que Son Excellence avait bien voulu dire qu'il répondrait à la dite Adresse par Message.

L'orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

## Mercredi, 4e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.	Les Hon. M.M.
<i>De Blaquiére,</i>	<i>McKay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Dionne, Amable</i>
<i>Morris,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Macaulay,</i>	<i>Washburn,</i>
<i>Hamilton,</i>	<i>Irving.</i>
<i>Ferrie,</i>	

PRIERES.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit. L'Honble. M. Widmer introduit.

Quand l'Honorable *Christopher Widmer*, a été introduit entre les Honorables M. M. *Sullivan* et *Irving*.

Alors l'Honorable M. *Widmer* a présenté son Writ de sommation à l'Orateur qui l'a remis au Greffier, et il a été lu comme suit :

PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la grâce de **DIEU**, Le Writ.  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.

A notre fidèle et bien-aimé *Christopher Widmer*, Ecuyer.

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada*, et l'église d'icelle ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province et nous vous commandons, le dit *Christopher Widmer*, Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparessiez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement

Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*, Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Theophilus Metcalfe*, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le quinziesme jour d'Août, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et dans la septième année de notre règne.

C T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,  
C. C. C.

Enrêgistré 22e Août, 1843, Lib. A. A. folio 501.

R. A. TUCKER,

Régistrateur.

Alors l'Honorable M. *Widmer* s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la Loi, lequel lui a été administré par *John F. Taylor*, Ecuyer, un des Commissaires nommés pour administrer le serment aux Membres de la Législature, et il a pris son siège en conséquence.

L'Honorable M. *de Blaquiere*, a présenté une Pétition des Directeurs de l'Académie de *Shefford*, demandant une allocation.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Washburn*, a présenté une Pétition de *George Brown*, et autres, habitants, des Townships de *Hull* et *Wakefield*, dans le district de *Sydenham*, et aussi une Pétition de *William Craig*, et autres, habitants du Township de *Bristol*, district de *Sydenham*, demandant une extension de temps pour les mettre à portée de payer certains arrérages dûs sur leurs

terres; et aussi qu'il soit nommé une personne compétente pour faire rapport sur la valeur actuelle des terres qu'ils occupent.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Ferrie*, a présenté une Pétition des Président et des Directeurs de l'Hopital Général de *Montréal*, demandant une allocation; et aussi une Pétition du Président du Comité de Régie d'une Compagnie d'un Fonds consolidé, connue sous le nom de "Compagnie d'exportation et d'assurance du *Canada* pour l'intérieur," demandant un Acte l'autorisant à poursuivre pour le recouvrement de certaines dettes dues à la dite Compagnie.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

Ordonné, Que l'Adresse en réponse au Discours du Trône, ainsi que la réponse de Son Excellence à icelle, soient traduites en français et qu'il en soit imprimé deux cent-cinquante copies dans chacune des deux langues.

L'Honorable M. *Sullivan*, a informé la Chambre qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et il a été lu comme suit :

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général ayant reçu une Pétition de l'Honorable *Jean Baptiste Taché*, la réfère à l'Honorable Conseil Législatif, pour en examiner les allégués, en ce qui concerne la réclamation du Pétitionnaire y mentionné, et de l'informer de l'opinion de leurs Honneurs à ce sujet.

Hôtel du Gouvernement,  
*Kingston*, 3e Octobre, 1843.

(Pour la Pétition, voir l'Appendice No. 4.)

Ordonné, Que le dit Message ainsi que la Pétition qui l'accompagne soient référés au Comité chargé de prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement.

Ordonné, Que tous les Membres qui ont pris leur siège depuis le premier jour de la Session soient ajoutés au dit Comité.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Sherwood* soit ajouté au Comité Spécial chargé de considérer, préparer et soumettre à l'approbation de cette Chambre les réglemens nécessaires pour la régie de ses procédés au sujet du Divorce.

Du Président,  
&c., de l'Hopital Général de Montréal;

De la Compagnie d'exportation et d'assurance du Canada.

Impression de l'Adresse en réponse au Discours du Trône.

Message de Son Excellence au sujet du Writ de l'Hon. J. B. Taché.

Le Message et la Pétition sont référés au Comité des Privilèges.

Membres ajoutés à ce Comité

L'Hon. M. Sherwood ajouté au Comité sur le Divorce.

Il prête serment et prend son siège.

Pétitions Des Directeurs de l'Académie de Shefford.

De George Brown, et autres;

Pétition  
Du Maire et  
de la Corpora-  
tion de Kings-  
ton.

L'Honorable M. *Macaulay*, a présenté une Pétition du Maire de la Corporation de la ville de *Kingston*, demandant un Acte pour étendre les limites de la dite ville, et aussi pour l'incorporer sous les nom et raison de la "Cité de *Kingston*."

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

Ajournement.

L'Honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

### Jeudi, 5e Octobre, 1843.

A une heure et demi de l'après midi, les Membres présents ont été :

L'Honorable, *Vice—Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.	Les Hon. M.M.
<i>De Blaquiere,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>McKay,</i>	<i>Widmer.</i>

Ajournement  
faute d'un quorum.

L'Orateur en conformité à la soixante et deuxième règle, a déclaré cette Chambre continuée à demain à une heure de l'après midi, faute d'un Quorum.

### Vendredi, 6e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M. M.	Les Hon. M. M.
<i>De Blaquiere,</i>	<i>McKay,</i>
<i>Sullivan.</i>	<i>Dionne, Amable,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Fraser, Alexander</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Washburn,</i>
<i>Macaulay,</i>	<i>Draper,</i>
<i>Hamilton,</i>	<i>Widmer,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Irving.</i>

PRIERES.

Appel de la  
Chambre.

Conformément au Quatrième Ordre permanent la Chambre a été appelée.

LES HONORABLES MESSIEURS,

<i>Robert S. Jameson,</i>	Présent.
<i>Peter Boyle de Blaquiere,</i>	Présent,
<i>Peter McGill,</i>	Excusé pour cause de ma- ladie.
<i>Robert Baldwin Sullivan,</i>	Présent.
<i>René E. Caron,</i>	Excusé.

<i>William Morris,</i>	Présent.
<i>George Pemberton,</i>	Excusé.
<i>Alexander Fraser,</i>	Présent.
<i>Barthelemy Joliette,</i>	Absent.
<i>James Crooks,</i>	Excusé.
<i>Adam Fergusson,</i>	Présent.
<i>John Fraser,</i>	Absent.
<i>John Macaulay,</i>	Présent.
<i>John Hamilton,</i>	Présent.
<i>François P. Bruneau,</i>	Absent.
<i>John McDonald,</i>	Excusé pour cause de ma- ladie dans sa famille.
<i>Adam Ferrie,</i>	Présent.
<i>Paul H. Knoulton,</i>	Absent.
<i>Thomas McKay,</i>	Présent.
<i>Gabriel Roy,</i>	Excusé pour cause de ma- dise.
<i>Philip H. Moore,</i>	Absent.
<i>Robert Dickson,</i>	Absent avec permission de la Chambre.
<i>Amable Dionne,</i>	Présent.
<i>Joseph Dionne,</i>	Excusé pour cause de ma- ladie.
<i>George J. Goodhue,</i>	Présent.
<i>Levius P. Sherwood,</i>	Présent.
<i>Simeon Washburn,</i>	Présent.
<i>William Henry Draper,</i>	Présent.
<i>Christopher Widmer,</i>	Présent.
<i>J. Æmilus Irving,</i>	Présent.

Il a été proposé que les Membres suivants de cette Chambre, savoir, les Honorables M.M. *Joliette, John Fraser, Bruneau, Knoulton et Moore*, ne s'étant pas trouvés à leurs places aujourd'hui, en conformité au quatrième ordre permanent, et n'ayant fait aucune excuse à cette Chambre pour leur absence, conformément au cinquième ordre permanent, ils ont encouru la censure de cette Chambre; et que l'Honorable Orateur soit chargé de leur signifier respectivement la censure de la Chambre en conséquence

La quelle motion étant lue deux fois, la question de concurrence a été mise sur icelle, et il a été résolu dans l'affirmative, et

*Ordonné*, en conséquence.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un retour de la Compagnie de l'Assurance de l'*Amérique Britannique* de la Vie et contre le Feu, jusqu'au trente Septembre 1843, inclusivement, en conformité à la 3e *Guil.* 4, chap.

Retour de la  
Compagnie  
d'Assurance de  
l'Amérique  
Britannique de  
la Vie et contre  
le Feu.

19, sec. 25 et à la 6 Victoria, chap. 26, sec. 2.

Il a été alors mis sur la table, et il est comme suit :

(Voir Papiers Parlementaires, Lettre I.)

Messages de  
Son Excellence

L'Honorable M. Sullivan, a informé la Chambre qu'il avait certains Messages de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel que Son Excellence l'avait chargé de remettre à la Chambre,

Et ils ont été alors lus comme suit :

C. T. METCALFE.

Annonçant la  
sanction royale  
au Bill au sujet  
des Droits sur  
le Blé étranger

Le Gouverneur Général transmet au Conseil Législatif copie d'une Dépêche du Secrétaire d'Etat annonçant la Sanction Royale au Bill passé par le Parlement Provincial dans sa dernière Session, pour imposer un droit sur le Blé importé en Canada, et d'un Acte du Parlement Impérial pour diminuer les droits sur le Blé et la Farine du produit du Canada, lors de leur importation dans le Royaume-Uni.

Hôtel du Gouvernement,  
Kingston, 4e Octobre, 1843.

(Pour la Dépêche, voir l'Appendice No. 5.)

C. T. METCALFE.

No. 270.  
7 Nov. 1842.

Le Gouverneur Général transmet ci-joint pour l'information du Conseil Législatif, copies de deux Dépêches du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté relatives aux Adresses du Conseil Législatif à Sa Majesté et à Son Altesse Royale le Prince Albert, soumises pendant la dernière Session.

Hôtel du Gouvernement,  
Kingston, 4e Octobre, 1843.

(Pour les Dépêches, voir l'Appendice No. 6.)

Ordonné, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général lui offrant les remerciements de cette Chambre pour ses deux Messages de ce jour, transmettant une copie de la Dépêche du Secrétaire d'Etat, annonçant la sanction de Sa Majesté au Bill passé par le Parlement Provincial pendant sa dernière Session, pour imposer un droit sur le Blé importé en Canada; et la passation par le Parlement Impérial d'un Acte pour diminuer les Droits sur le Blé récolté en Canada; et aussi copies de deux Dépêches du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté relativement aux Adresses du Conseil Législatif à Sa Majesté et à Son Altesse Royale le Prince Albert, adoptées pendant la dernière Session.

Adresse de re-  
merciments à  
Son Excellence.

Ordonné, Que les Honorables M. M. Sullivan, et Widmer, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec les dites Adresses.

L'Honorable M. Macaulay, a présenté une Pétition du Conseil Municipal du District de Midland, demandant que la régie du chemin macadamisé depuis la ville de Kingston, jusqu'au village de Napanee, soit confiée au Bureau des Travaux Publics sous la direction du Gouvernement Provincial.

Pétitions  
Du Conseil  
Municipal du  
District de  
Midland.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. Fergusson a présenté une Pétition d'Alexander McDonell, et autres, habitants de la réserve des Sauvages dans le District d'Est, demandant un Acte pour leur accorder la franchise électorale pour l'Election des Membres de l'Assemblée Législative et des Conseils Municipaux.

D'Alexander  
McDonell et  
autres.

Ordonné, Qu'elle reste sur la Table.

L'Honorable M. A. Dionne, a présenté une Pétition du Préfet, des Conseillers et Habitants du comté d'Ottawa, dans le district de Sydenham, demandant un octroi pour ouvrir un chemin depuis les établissements dans les profondeurs sur l'Ottawa, jusqu'à la cité de Montréal.

Du Préfet, &c.  
d'Ottawa.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. Sherwood, a présenté une Pétition de R. D. Fraser, et autres, franc-tenanciers du district d'Ottawa, demandant un Acte qui leur permette de racheter certaines terres dans le dit district vendues par le Shérif pour arrérages de taxes.

De R. D. Fraser  
et autres.

Ordonné, qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Lundi, 9e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice-Chancelier, Orateur :

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

De Blaquiére,

Ferrie,

Sullivan,

Dionne, Amable,

Morris,

Goodhue,

Fraser, Alex.

Sherwood,

Fergusson,

Draper,

Macaulay,

Widmer,

Hamilton,

Irving.

PRIERES.

L'Honorable M. Sullivan a présenté une Pétition du Lord Evêque de Montréal, et autres,

Pétitions  
Du Lord Evê-

que de Montréal et autres ;

De la Société Bienveillante des Dames de Montréal ;

De George Belton, et autres ;

Des Syndics du Chemin de Barrières de Longueuil et Chambly ;

De Marie Cartier ;

D'André Antoine Gosselin ;

D'Alexandre Dupéré ;

Du Conseil Municipal du district d'Ouest

De la Société d'Agriculture de la 4e Division, comté de York ;

Du Maire de Montréal ;

demandant un Acte pour l'incorporation du Collège Diocésain de *Lennoxville*, dans le *Canada-Est* ; et aussi une Pétition de la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*, demandant une allocation.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Goodhue*, a présenté une Pétition de *George Belton*, et autres, habitants des districts de *London et Brock*, demandant que les cultivateurs de Houblon, en cette Province, soient protégés et encouragés.

**Ordonné**. Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *A. Dionne*, a présenté deux Pétitions des Syndics du Chemin de Barrière de *Longueuil*, et *Chumbly*, demandant un Acte qui leur accorde le privilège exclusif de tenir une embarcation de péage sur le Fleuve *St. Laurent*, de *Longueuil à Montréal*, et aussi demandant l'amendement de l'Acte des chemins en vertu duquel ils sont employés ; et demandant un nouvel emprunt pour les mettre en état d'accomplir l'objet pour lequel ils ont été nommés ; aussi une Pétition de *Marie Cartier*, de la paroisse de *St. François, Lac St. Pierre*, demandant des arrérages de salaire à elle dus comme Maîtresse d'Ecole depuis 1836 ; aussi une Pétition d'*André Antoine Gosselin*, de *St. François Lac St. Pierre*, demandant des arrérages de salaire à lui dus comme Maître d'Ecole depuis 1832 ; et aussi une Pétition d'*Alexandre Dupéré*, de *Kamouraska*, demandant une rémunération pour ses services comme Greffier du Conseil Municipal du District de *Kamouraska*.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Irving*, a présenté une Pétition du Conseil Municipal du District d'*Ouest*, demandant que *Chatham* soit la ville de district au lieu de *Sandwich* ; et aussi une Pétition de la Société d'Agriculture de la Quatrième Division du Comté d'*York*, demandant que les deniers octroyés par le Gouvernement pour l'usage des dites sociétés, soient distribués par les Trésoriers de District, au lieu des Trésoriers des dites Sociétés.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Ferrie*, a présenté une Pétition du Maire, de la part des Echevins, Conseillers et Citoyens de *Montréal*, demandant un Acte pour autoriser la Corporation à faire l'achat de l'appareil pour fournir l'eau à la ville de *Montréal*, avec tout ce qui en dépend pour l'usage de la dite Cité.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *de Blaquiere*, a présenté une Pétition du Bureau de Médecine de la Cité de *Montréal*, demandant une Loi pour régler l'étude de l'Anatomie.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Morris*, a présenté une Pétition du Séminaire de *Québec*, demandant un Acte pour autoriser le dit Séminaire à posséder des terres et autres propriétés destinées à l'Education ; aussi une Pétition de l'Association Charitable des Dames Catholiques de *Québec*, demandant une allocation ; et aussi une Pétition des Dames de l'Ecole des enfants en bas âge de *Québec*, demandant une allocation

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Sullivan*, a informé la Chambre qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et il a été lu comme suit :

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général informe le Conseil Législatif, que le Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à la régie des biens temporels de l'Eglise unie d'Angleterre et d'Irlande, dans le Diocèse de *Quebec*, en cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées," passé par le Parlement Provincial pendant la dernière Session, et réservé par le ci-devant Gouverneur Général pour la signification du plaisir de Sa Majesté, a été confirmé d'une manière spéciale et finalement passé par Sa Majesté en Conseil, le 23e Août dernier.

Hôtel du Gouvernement,  
*Kingston*, 6e Octobre, 1843.

L'Honorable M. *de Blaquiere*, du comité chargé de prendre en considération les usages et les coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement a présenté son second Rapport.

**Ordonné**, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Chambre du Conseil Législatif*,  
Lundi, 9e Octobre, 1843.

Le Comité de Votre Honorable Chambre chargé de considérer les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du Parlement, et auquel a été référé le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, présenté à cette Chambre le 4e du courant, accompagné d'une Pétition de l'Honorable *Jean Baptiste*

Du Bureau de Médecine de la cité de Montréal ;

Du Séminaire de Québec ;

De l'Association Charitable des Dames de Québec ;  
Des Dames de l'Ecole des enfants en bas âge de Québec.

Message au sujet du Bill des affaires temporelles de l'Eglise, B. C.

2e Rapport du Comité des Privilèges.

Le Rapport.



*Taché*, demandant un siège dans Votre Honorable Chambre, a, en obéissance à la dite référence, procédé à la considération des dits Message et Pétition, et après mûre délibération est convenu de faire rapport pour la détermination finale Votre Honorable Chambre, de certaines résolutions adoptées par votre Comité et qui sont comme suit :—

**Résolu**, Qu'un Writ de sommation pour prendre un siège dans votre Honorable Chambre en date du neuvième jour de Juin, de l'année, mil huit cent quarante-et-un, et adressé à *Jean Baptiste Taché*, Ecuyer, est parvenu au dit *Jean Baptiste Taché*, le douzième jour de Juin dernier, et pas avant, et que le dit *Jean Baptiste Taché*, a présenté le dit Writ à la Barre de votre Honorable Chambre, et a réclamé le droit de prêter serment en qualité de Conseiller Législatif, le vingt-huitième jour de Septembre dernier, et pas avant.

**Résolu**, Que l'émanation et la réception du dit Writ de sommation ne donne pas au dit *Jean Baptiste Taché*, un siège comme Membre de votre Honorable Chambre, avant qu'il vienne au Parlement et y prenne un siège suivant l'injonction du Writ, et que le dit Writ n'a pas son effet et opération, avant qu'il prenne son siège au Parlement.

**Résolu**, en conséquence, Que le dit *Jean Baptiste Taché*, n'étant pas Membre de votre Honorable Chambre, n'a pas perdu son droit d'être admis dans votre Honorable Chambre, d'après cette partie de l'Acte du Parlement Impérial de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, intitulé, "Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada," où il est statué "Que si aucun Conseiller Législatif de la Province du Canada," manque, pendant deux Sessions consécutives de la Législature de la dite Province, d'assister au dit Conseil Législatif, son siège dans le dit Conseil Législatif, deviendra vacant en conséquence."

**Résolu**, en conséquence, Que le dit *Jean Baptiste Taché*, lorsqu'il a présenté le dit Writ à la Barre de votre Honorable Chambre, avait et a actuellement droit de prêter le serment requis avant de pouvoir être admis dans votre Honorable Chambre, et par conséquent, comme Membre d'icelle, conformément au dit Writ de sommation.

**Résolu**, Qu'en attendant un ordre de préséance de Sa Majesté pour les Membres de votre Honorable Chambre, la place et la pré-

séance des Membres, doivent être d'après le temps que chacun d'eux ont prêté ou prêteront le serment d'office.

**Résolu**, en conséquence, que la place et préséance du dit *Jean Baptiste Taché*, sur le Rôle actuel de votre Honorable Chambre, est après l'Honorable *Christopher Widmer*, le Membre qui a été admis et a prêté le serment le dernier, et entre l'Honorable *Christopher Widmer*, et aucun Membre qui sera ainsi admis et assermenté après lui.

Le tout néanmoins humblement soumis.

P. B. DE BLAQUIERE,

Président.

L'Honorable M. *Dickson*, est entré.

Et les Résolutions soumises par le Comité dernièrement mentionné étant lues de nouveau, la question de concurrence a été mise sur chacune d'elles, et la Chambre y a acquiescé.

Résolutions adoptées.

**Ordonné**, en conséquence.

A la réception du Rapport du Comité des Privilèges relativement au droit de *Jean Baptiste Taché*, Ecuyer, à un siège en cette Chambre, en vertu d'un Writ de sommation, en date du 9e Juin, 1841.

Protêt contre le Rapport.

Dissentient—

*Parceque*, Le Rapport omet et n'explique pas au Conseil Législatif les opinions des Auteurs Législatifs de Son Excellence le Gouverneur Général, qu'un Writ de sommation à un siège dans le dit Conseil est de nul effet jusqu'à ce qu'il ait été inscrit sur les Rôles.

*Parceque*, Nous sommes d'opinion qu'aucun Writ de sommation au Conseil Législatif qui n'a pas été pris dans l'espace de deux années par l'individu en faveur duquel il a été fait, ne doit pas être considéré comme un document valide, attendu que l'Acte constitutionnel fait encourir la perte de son siège à tout Membre qui s'absente pendant deux Sessions consécutives sans la permission du Gouverneur Général.

*Parceque*, Le Writ de sommation appelant *Jean Baptiste Taché*, au Conseil Législatif, ayant été émané malgré sa déclaration qu'il n'accepterait point la place, devrait être considéré sous le même point de vue que trois commissions maintenant dans le Bureau du Clerc de la Couronne en Chancellerie, en faveur de personnes qui ont envoyé des lettres de résignation au Gouvernement.

*Parceque*, Si on admet le principe qu'un Writ de sommation à un siège en cette Chambre, peut être refusé pendant plus de deux années et que ce n'est pas un Document valide jusqu'à ce qu'il ait été inscrit sur les Rôles, et qu'aucune nomination ne peut avoir lieu avant qu'il ait été servi à la personne en faveur de laquelle il est fait, il s'en suit nécessairement que vingt-deux Membres de cette Chambre n'ont aucun droit de siéger ou voter en icelle, attendu que leurs commissions n'ont jamais été inscrites sur les Rôles.

*Parceque*, Si l'inscription sur les Rôles est essentielle à la validité d'un Writ de sommation, il n'y a que sept Membres présents qui ont légitimement droit de siéger et voter en cette Chambre, et conséquemment le rapport du Comité des privilèges et toutes les autres procédures du Conseil Législatif sont nulles et inconstitutionnelles.

*Parceque*, Un pareil procédé peut engager des individus qui possèdent des Commissions sous les mêmes circonstances à les faire inscrire sur les Rôles dans bien des années d'ici et de cette manière assister le Gouvernement Exécutif à changer la composition de cette Chambre sans consulter le Gouvernement Impérial, si une mesure d'une grande importance, tel que le changement du siège du Gouvernement, requérait l'emploi de semblables moyens.

*Parceque*, Comme il s'est écoulé plus de deux années avant que le dit *Jean Baptiste Taché*, ait consenti à prendre sa commission, nous sommes d'opinion que le Gouvernement aurait dû ordonner l'émanation d'une nouvelle commission en sa faveur, plutôt que de troubler par la procédure actuelle le droit d'une majorité de cette Chambre, d'être considérée comme Membres de cette Chambre.

*Parceque*, Nous sommes d'opinion qu'un Writ de *supersedeas* ou autre document légal aurait dû être émané pour annuler le Writ de sommation en question et les autres trois Writs dans le Bureau du Clerc de la Couronne en Chancellerie, lorsqu'on s'est aperçu que les individus en faveur desquels ils avaient été émanés avaient refusé de les prendre dans l'espace de deux années.

W. MORRIS,  
P. B. DE BLAQUIERE,  
ROBERT DICKSON.

A la dernière Résolution.

Dissentient—

*Parceque*, La première règle de cette Chambre dit que les Membres d'icelle prendront leurs sièges dans l'ordre voulu par Sa Majesté, et que cette Chambre s'est attribué l'exercice de la prérogative royale sans s'assurer d'abord si c'est le plaisir de Sa Majesté de déterminer dans quel ordre l'Honorable Membre en question prendra son siège.

P. B. DE BLAQUIERE,  
JNO. MACAULAY.

*Ordonné*, Qu'une copie des dites Résolutions soit communiquée à Son Excellence le Gouverneur Général.

*Ordonné*, Que les Honorables M. M. *Sullivan*, *Fergusson* et *Draper*, se rendent auprès de Son Excellence avec les dites Résolutions

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Taché*, soit appelé.

Lequel étant présent, l'Orateur l'a informé que le serment que les Membres de cette Chambre sont obligés de prendre allait lui être administré.

Alors l'Honorable M. *Taché*, s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la Loi, lequel lui a été administré par *John F. Taylor*, Ecuyer, un des Commissaires nommés sous le Grand Sceau pour administrer le serment aux Membres de la Législature, et il a pris son siège en conséquence.

L'Honorable M. *Draper*, a présenté un Bill pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée, "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens," et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Jeudi prochain.

*Ordonné*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant respectueusement Son Excellence de vouloir bien communiquer à cette Chambre, copies de toutes lettres des Inspecteurs du Pénitencier Provincial, relativement à l'abandon d'une partie du terrain donné pour l'usage du dit Pénitencier, et aussi pour toute information que Son Excellence sera à portée de donner au sujet de l'occupation ou disposition subséquente du dit terrain ou des bâtisses sur icelui, et de l'autorité en vertu de laquelle la dite occupation ou disposition a eu

Protêt contre la dernière Résolution.

Les Résolutions sont communiquées à Son Excellence.

L'Hon. M. Taché, est appelé.

Il prête serment et prend son siège.

Bill des Banqueroutiers.

Lu, 1re fois.

Adresse à Son Excellence au sujet du Pénitencier.

lieu ; aussi pour un retour du nombre des soldats emprisonnés et de la nature des offenses pour lesquelles ils sont ainsi emprisonnés, pendant les trois dernières années et pour combien de temps ils ont été condamnés.

*Ordonné*, Que les Honorables M.M. *de Blaquièrre, Morris* et *Widmer*, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite Adresse.

*Ordonné*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence, le Gouverneur Général, priant respectueusement Son Excellence de vouloir bien ordonner que l'on mette devant cette Chambre des retours des noms des différents officiers employés dans les Bureaux du Commissaire des Terres de la Couronne, et de l'Arpenteur Général, ou à la vente, régie, inspection ou évaluation des réserves du Clergé, avec la date de leur nomination et leurs salaires, émoluments et allocations ; aussi des sommes reçues pour rentes, deniers d'acquisition, ou intérêt des réserves du Clergé pour les trois années précédant l'Union du Haut et du Bas-Canada, et pour l'espace de temps qui s'est écoulé depuis cette Union, ainsi que le montant des dépenses encourues pour la régie, vente, inspection ou évaluation pour chacune des dites années, y compris l'année 1843, jusqu'au premier Septembre ; aussi du nombre des acres des réserves du Clergé vendus pendant, chacune des dites années ; aussi du montant si aucun, pris à même les produits des réserves du Clergé pour rencontrer les dépenses de la vente ou régie des autres terres publiques et dû à la caisse des réserves du Clergé ; aussi la proportion dans laquelle les salaires ou autres émoluments des dits officiers ou aucun d'eux, est payée par ou chargé à la caisse des réserves du Clergé.

*Ordonné*, Que les Honorables M. M. *Hamilton, Dickson* et *Draper*, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite Adresse.

*Ordonné*, Que la Pétition de *George Wilson*, et autres, habitants d'*Aurillia* nord et sud, *Oro, Medonte, Matchadash* et *Tay*, dans le district de *Simcoe*, et des townships de *Rama* et *Mara*, dans le district de *Home*, demandant la connexion des Lacs *Huron* et *Ontario*, au moyen d'un grand chemin provincial, soit maintenant lue, et

Elle a été alors lue par le Greffier, en conséquence.

*Ordonné*, Que cent copies du Bill pour abroger une Ordonnance du Bas-Canada, intitulée, "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens, et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du Canada," soient imprimées pour l'usage des Membres.

Bill des Banqueroutiers imprimé.

L'Honorable M. *de Blaquièrre* a présenté une Pétition de *Thomas McLean*, et autres, du township de *Zorra* et district de *Brock*, demandant une nouvelle division du dit township.

Pétition. De Thomas McLean, et autres.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée, à demain à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Mardi, 10e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*De Blaquièrre,*

*Dionne, Amable,*

*Sullivan,*

*Goodhue,*

*Morris,*

*Sherwood,*

*Fergusson,*

*Draper,*

*Macaulay,*

*Irving,*

*Ferrie,*

*Widmer,*

*Dickson,*

*Taché.*

PRIERES.

L'Honorable M. *Sullivan*, a informé la Chambre qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing Manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Message de Son Excellence au sujet du siège du Gouvernement.

Et il a été lu comme suit :—

C. T. METCALFE,

Le Gouverneur Général informe l'Honorable Conseil Législatif, en réponse à son Adresse relative à l'endroit où la Législature de cette Province s'assemblera à l'avenir, qu'il ne se croit pas libre de mettre devant la Chambre copies des communications qui ont été échangées entre le Gouvernement de Sa Majesté et le Gouverneur de cette Colonie, à ce sujet ; mais que les instructions qu'il a reçues, portent en substance, que le Gouvernement de Sa Majesté ne croit pas devoir en venir à une

Adresse pour les noms des employés dans les Bureaux du Commissaire des Terres et de l'Arpenteur Général, &c.

La Pétition de George Wilson, et autres, est lue.

décision sur le choix d'une place pour le siège futur du Gouvernement, sans l'avis de la Législature Provinciale ; et que les Ministres de Sa Majesté seront prêts à soumettre favorablement à Sa Majesté telles Adresses qui pourront lui être présentées à ce sujet par les deux Chambres Législatives, ou l'une d'entr'elles, pour recommander soit *Kingston* ou *Montréal* ; étant bien entendu que ce choix est nécessairement limité à l'une de ces deux villes ; car les anciennes Capitales. *Québec* et *Toronto*, sont toutes deux trop éloignées du centre de la Province, — et le projet de faire siéger la Législature alternativement dans l'une ou l'autre, ou ailleurs, est considéré comme impraticable, à cause des inconvéniens graves et manifestes qu'il présente. Comme liés à ce sujet, le Gouverneur Général transmet copie d'un rapport du Comité du Conseil Exécutif, et copie du protêt de l'un de ses Membres, sur le même sujet, qui ont été soumis à la considération des Ministres de Sa Majesté.

Hôtel du Gouvernement,  
*Kingston*, 6c Octobre. 1843.

(Pour le Rapport du Conseil Exécutif, voir l'Appendice No. 7.)

Adresse de remerciements.

**Ordonné**, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, lui offrant les remerciements de cette Chambre pour son Message d'hier, qui informe cette Chambre que le Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à la régie des biens temporels de l'Eglise Unie d'Angleterre et d'Irlande, dans le Diocèse de *Québec*, en cette Province, " et pour d'autres fins y mentionnées," passé par le Parlement Provincial, dans sa dernière Session, avait regu la sanction royale.

**Ordonné**, Que l'Honorable M. *Sullivan*, se rende auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite Adresse.

Pétitions De *Peter Fisher*, et autres.

L'Honorable Mr. *Fergusson* a présenté une Pétition de *Peter Fisher*, et autres, habitants du township de *Nelson*, demandant une loi qui impose un droit sur les produits agricoles importés des *Etats-Unis*, en cette Province.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

De *Joachim Walter*, et autres.

L'Honorable M. *Ferrie*, a présenté une Pétition de *Joachim Walter*, et autres, habitants du Comté de *Vaudreuil*, demandant un octroi pour l'ouverture d'un chemin traversant l'Isle *Perrault* et joignant le chemin macadamisé de *Montréal* aux *Cascades*.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table

L'Honorable M. *Morris*, a présenté une Pétition du Conseil Municipal du District de *Victoria*, demandant une allocation de la Législature pour réparer les chemins du dit District, et aussi l'abandon par le Gouvernement Provincial, de certaines taxes locales aux autorités du dit district pour être employées à réparer les chemins.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *A. Dionne*, a présenté une Pétition de la Congrégation de Notre Dame de *Québec*, demandant un Acte d'Incorporation ; et aussi une Pétition de *D. G. Morrison*, et autres, habitants d'*Acton*, *Upton* et *St. Hyacinthe*, demandant un octroi pour compléter le chemin qui conduit de *Grantham* à *St. Hyacinthe* et *Montréal*, en traversant *Acton* et *Upton*.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Macaulay*, a présenté une Pétition de *Charles A. Low*, et autres, habitants du district d'*Ottawa*, demandant une Loi pour ratifier certains Actes Officiels du Député nommé par *Richard P. Hotham*, Ecuyer, Greffier de la Paix et Régistrateur du dit district d'*Ottawa*.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Dickson*, a présenté une Pétition de *George Rykert*, et deux autres, du district de *Niagara*, demandant une Loi pour les autoriser à recouvrer certains frais à eux dûs comme Commissaires de lignes du dit district, et aussi une Pétition de *Peter Lampman* et *Adam Stull*, du township de *Grantham*, district de *Niagara*, demandant le paiement de certains arrérages de pension à eux dûs.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Goodhue*, a présenté deux Pétitions d'*Alexander Kilborn*, et autres, habitants du comté de *Stanstead*, demandant une Loi imposant un droit sur les produits agricoles importés des *Etats-Unis*, en cette Province, et aussi demandant l'ouverture de deux routes partant du chemin planchéyé de *Chambly*, et aboutissant respectivement aux villes de *Sherbrooke* et *Stanstead*.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Christie*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour continuer le Parlement Provincial" "avenant le décès de Sa Majesté," et aussi "un Bill intitulé, "Acte pour exempter les Officiers Publics des frais de nouvelles

Du Conseil Municipal de *Victoria*;

De la Congrégation de *Québec* ;

De *D. G. Morrison*, et autres ;

De *Chs. A. Low*, et autres ;

De *George Rykert*, et autres ;

De *Peter Lampman* et *Adam Stull*.

D'*Alexander Kilborn* et autres.

Bills. Pour continuer le Parlement au décès de Sa Majesté.

Pour exempter les Nouvelles.

Commissions  
au décès de Sa  
Majesté.

“ Commissions au décès de Sa Majesté,” auxquelles elle demande la concurrence de cette Chambre.

Les dits Bills ont été lus séparément la première fois.

*Ordonné*, Que les dits Bills soient lus la seconde fois, demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

### Mercredi, 11e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M. M.	Les Hon. M. M.
<i>De Blaquiere,</i>	<i>Dionne, Amable,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Draper,</i>
<i>Macaulay,</i>	<i>Irving,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Widmer,</i>
<i>Dickson,</i>	<i>Taché.</i>

PRIERES.

Pétitions  
De David Connell,  
et autres ;

L'Honorable Mr. *Goodhue*, a présenté une Pétition de *David Connell*, et autres, habitants et francs-tenanciers du comté de *Stanstead*, dans le district de *St. François*, demandant que l'Ordonnance de la 4e *Victoria*, chap. 30, soit abrogée, et que l'ancienne méthode d'enregistrer les copies notariées des contrats en entier, sans aucun sommaire, soit déclarée légale ; et aussi une Pétition de *David W. Moulton*, et autres, habitants du comté de *Stanstead*, demandant le rétablissement des Cours des Commissaires pour la décision des petites causes, et l'abrogation de la loi qui a rapport aux Cours de Division.

De David W.  
Moulton, et  
autres ;

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

De John S.  
Cartwright, et  
autres ;

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une Pétition de *John S. Cartwright*, et autres, demandant un Acte pour les incorporer en une Compagnie à Fonds Communs, laquelle sera appelée “ Compagnie de Dépôt et de Prêt du Haut-Canada.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

Des Directeurs  
de l'Ecole Su-  
périeure de  
Québec ;

L'Honorable M. *Ferrie*, a présenté une Pétition des Directeurs de l'Ecole Supérieure de *Québec*, demandant une allocation.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Taché*, a présenté une Pétition de *D. L'Horty*, et autres, habitants de *St. Jean Chrysostôme*, dans le comté de *Dorchester*, demandant un Acte pour obliger le Seigneur de bâtir un Moulin Banal, ou qu'à défaut, il leur soit permis de le faire.

De D.L'Horty,  
et autres ;

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Draper*, a présenté une Pétition de *Eden Colville*, Ecuyer, Agent de l'Association Coloniale d'Irlande dans l'*Amérique Septentrionale*, demandant un Acte pour conférer certains pouvoirs à la dite Compagnie.

De Eden Col-  
ville, Ecuyer ;

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, “ Acte pour exempter les Officiers Publics des frais de Nouvelles Commissions au décès de Sa Majesté,” a été lu la seconde fois.

Bill pour ex-  
empter les Nou-  
velles Commis-  
sions au décès  
de Sa Majesté,  
lu la 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référé à un  
Comité Spécial

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *de Blaquiere*, *Sullivan*, et *Draper*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, “ Acte pour continuer le Parlement Provincial avenant le décès de Sa Majesté,” a été lu la seconde fois.

Bill pour conti-  
nuer le Parle-  
ment au décès  
de Sa Majesté,  
lu la 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Référé à la  
Chambre en  
Comité demain

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, demain.

Il a été proposé, qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour le remercier de la part de cette Chambre de son Message d'hier, en réponse à l'Adresse de cette Chambre au sujet du lieu où la Législature de cette Province s'assemblera à l'avenir.

Adresse de re-  
merciments  
pour le Mes-  
sage au sujet  
du siège du  
Gouvernement.

Il s'est élevé des débats sur cette motion.

*Ordonné*, Que les dits débats soient ajournés à demain.

L'Honorable M. *Macaulay*, a présenté une Pétition de *William Ketcheson*, jeune, et deux autres, du district de *Victoria*, demandant un Acte les autorisant à collecter certains argents à eux dús comme Commissaires de Lignes ; aussi une Pétition de *Robert Barklay*, et autres, Maçons de *Kingston*, demandant du soulagement ; et aussi une Pétition du Véné-

Pétitions  
De Wm. Két-  
cheson, jeune,  
et autres ;

De Robert  
Barklay, et  
autres ;

Du Vénérable Archidiacre de Kingston; rable Archidiacre de *Kingston*, et autres, habitants du lot 24 du township de *Kingston*, demandant que dans le cas où le dit lot No. 24 serait incorporé dans la ville de *Kingston*, les habitants d'icelui ne soient tenus de payer aucune partie de la dette contractée par la dite ville.

**Ordonné.** Qu'elles restent sur la table.

De Loop Odell; L'Honorable M. *Goodhue*, a présenté une Pétition de *Loop Odell*, Commissaire pour la construction d'une Prison au village de *Napierville*, demandant le remboursement d'une somme qu'il a avancée au contracteur; aussi une Pétition de *John G. Lancing*, et autres, habitants de *Lacolle* et *Odelltown*, sur la frontière, demandant le remboursement des pertes qu'ils ont soufferts par les actes d'incendiaires; et aussi une Pétition de *J.B. Bourassa*, et autres, habitants de la paroisse de *Chateauguay*, dans le comté de *Huntingdon*, demandant une allocation pour les mettre en état de bâtir un Séminaire pour l'éducation des filles.

**Ordonné.** Qu'elles restent sur la table.

Ajournement. L'orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Jeudi, 12e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.	Les Hon. M.M.
<i>De Blaquiere,</i>	<i>Ferrie,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Dickson,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Draper,</i>
<i>Macaulay,</i>	<i>Irving,</i>
<i>Hamilton,</i>	<i>Taché.</i>

### PRIERES.

Pétitions Du Conseil Municipal du district de Victoria; L'Honorable M. *Morris*, a présenté une Pétition du Conseil Municipal du District de *Victoria*, demandant que le dit Conseil soit autorisé à prélever une taxe sur les Chiens dans le dit district.

**Ordonné.** Qu'elle reste sur la table.

De la Compagnie du Chemin à Lisses L'Honorable M. *Macaulay*, a présenté une Pétition de la Compagnie du Chemin à Lisses

Maritime de *Kingston*, demandant un Acte leur conférant de nouveaux pouvoirs.

**Ordonné.** Qu'elle reste sur la Table.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté quatre Pétitions du Conseil Municipal du district de *Gore*, demandant un octroi pour les mettre à portée de compléter le chemin qui conduit de *Guelph*, dans le district de *Wellington*, jusqu'à l'endroit où il coupe le chemin macadamisé au nord-ouest de *Dundas*, dans le dit district de *Gore*; demandant aussi que la ligne ou borne établie par les Commissaires de lignes du district de *Gore*, soit ratifiée par une loi; aussi demandant l'imposition de droits protectifs sur les produits agricoles importés en cette Province; et que les produits du *Canada*, soient admis en *Angleterre* francs de droit; aussi demandant le rétablissement de la Cour des Requêtes.

**Ordonné.** Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Draper*, a présenté une Pétition de *Donald Alexander McDonald*, du comté de *Beauharnois*, demandant le remboursement de certaines pertes qu'il a souffertes en conséquence du soulèvement des travailleurs employés au Canal de *Beauharnois*.

**Ordonné.** qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Irving*, a présenté une Pétition de *James Hunter*, et deux autres, de *New Market*, formant le comité de l'Institution du Travail Manuel en Commun du *Canada*, demandant une allocation pour son soutien.

**Ordonné.** Qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a repris ses débats sur la motion d'hier, pour qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour lui offrir les remerciements de cette Chambre pour son Message de Mardi dernier, en réponse à l'Adresse de cette Chambre au sujet du lieu où la Législature s'assemblera à l'avenir en cette Province.

La question de concurrence étant mise sur icelle,

Il a été résolu dans l'affirmative, et il a été

**Ordonné.** en conséquence.

**Ordonné.** Que l'Honorable M. *Sullivan*, se rende auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec la dite Adresse.

Il a été proposé qu'il y ait un appel de la Chambre Lundi, le trente du courant, pour

min à Lisses Maritime de Kingston;

Du Conseil Municipal de Gore.

De Donald Alexander McDonald;

De James Hunter et deux autres;

La Chambre reprend ses débats sur la question du siège du Gouvernement.

La Motion est accordée.

Appel de la Chambre pour.

prendre en considération le susdit Message de Son Excellence, et les Documents qui l'accompagnent.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concurrence a été mise sur icelle,

Et il a été résolu dans la négative.

Il a été alors proposé qu'il y ait un appel de la Chambre Lundi le vingt-trois du courant, pour l'objet sus-mentionné.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concurrence a été mise sur icelle,

Et il a été résolu dans la négative.

En conséquence, il a été proposé que le dit Message de Son Excellence le Gouverneur Général et les Documents qui l'accompagnent soient référés à un Comité de toute la Chambre immédiatement.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et il a été résolu dans l'affirmative, et il a été,

**Ordonné**, Que la Chambre se mette maintenant en Comité sur les dits Message et Documents.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur les dits Message et Documents.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *Sullivan*, a fait rapport de la part du dit Comité qu'il avait pris les dits Message et Documents en considération, y avait fait quelque progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau demain.

**Ordonné**, Que permission soit accordée en conséquence, et que les dits Message et Documents forment le premier ordre du jour demain.

**Ordonné**, Que les Membres maintenant en ville et qui se sont absentes aujourd'hui de cette Chambre soient sommés spécialement d'assister au service de cette Chambre, demain, à une heure, P. M.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un tableau des cautionnements enregistrés

entre le 7e Septembre, 1842, et le 28e Septembre, 1843, préparé en conformité à la 15e section de l'Acte des 4e et 5e *Victoria*, chap. 91, pour être mis devant l'Honorable Conseil Législatif.

(Voir *Papiers Parlementaires, Lettre L.*)

L'Ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée, "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration " et la distribution de leurs effets et de leurs " biens," et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*, il a été

2e lecture du Bill des Banqueroutiers remise à demain.

**Ordonné**, Qu'il soit déchargé, et que la seconde lecture du dit Bill soit remise sur les ordres du jour de demain.

L'Ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé, " Acte pour continuer le Parlement Provincial avenant le décès de Sa " Majesté," il a été

Comité sur le Bill pour continuer le Parlement au décès de Sa Majesté, remis à demain.

**Ordonné**, Qu'il soit déchargé et que le dit Bill soit mis sur les ordres du jour de demain.

L'Honorable M. *de Blaquiere*, a présenté une Pétition de *Freeland Taylor*, et autres, manufacturiers de Savon et de Chandelle de *Toronto*, demandant que leur commerce soit encouragé et protégé par l'imposition d'un droit additionnel sur les mêmes articles importés des *Etats-Unis*, en cette Province.

Pétition De *Freeland Taylor*, et autres ;

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Fergusson*, a présenté une Pétition de *James Morton*, et autres, intéressés dans certaines sources médicales dans les environs de *Kingston*, demandant un Acte d'Incorporation sous les nom et raison de " Compagnie des Fontaines Minérales de *Kingston*."

De *James Morton*, et autres ;

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Draper*, a présenté une Pétition de *George Pozer*, de la cité de *Québec*, demandant que l'on fasse disparaître certains doutes relativement au pouvoir du Conseil de Ville de *Québec*, de passer des règlements d'une nature oppressive et calculés à diminuer et déprécier la valeur de ses propriétés.

De *George Pozer* ;

**Ordonné**, Quelle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Appel de la Chambre pour prendre en considération le Message au sujet du siège du Gouvernement refusé.

La Chambre en Comité sur le dit Message.

Sommation des Membres.

Tableau des cautionnements des Officiers Publics.

## Vendredi, 13e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice-Chancelier, Orateur :

Les Hon. M.M.

*De Blaquiere,*

*Sullivan,*

*Morris,*

*Joliette,*

*Crooks,*

*Fergusson,*

*Macaulay,*

*Hamilton,*

Les Hon. M.M.

*Ferrie,*

*Dickson,*

*Dionne, Amable,*

*Goodhue,*

*Sherwood,*

*Washburn,*

*Irving,*

*Taché.*

## PRIERES.

Pétitions  
De l'Honorable  
Peter McGill,  
et autres ;

De William  
Newhouse, et  
autres ;

De Benjamin  
Burland, et  
autres ;

De Joseph  
Masson et  
autres ;

E.M. Leprohon

Du Bureau de  
Médecine de  
Montréal ;

De Joseph  
Bouchette, Ecr

T. H. Day,  
et autres ;

L'Honorable M. *Ferrie*, a présenté une Pétition de l'Honorable *Peter McGill*, et autres, Syndics et Anciens de l'Eglise de *St. Paul* à *Montréal*, demandant un Acte d'incorporation en faveur de la dite Eglise ; aussi une Pétition de *William Newhouse*, et autres, commis dans des maisons mercantiles de *Montréal*, demandant un Acte d'incorporation sous les nom et raison de " Société de la Bibliothèque Mercantile de *Montréal* ; aussi une Pétition de *Benjamin Burland*, et autres, Mesureur et Officiers de Douane au Port de *St. Jean*, dans le *Canada Est*, demandant une augmentation de salaire ; aussi une Pétition de *Joseph Masson*, et autres, souscripteurs d'un fond pour l'établissement d'une école supérieure en la cité de *Montréal*, demandant une allocation pour le soutien de cette Institution ; et aussi une Pétition de *E. M. Leprohon*, Inspecteur de Potasse et Perlasse, en la cité de *Montréal*, demandant que l'Acte qui règle l'Inspection de la Potasse et Perlasse soit amendé.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Joliette* a présenté une Pétition du Bureau de Médecine de la cité de *Montréal*, demandant l'adoption de mesures propres à mettre la profession de la Médecine en cette Province sur un pied plus sûr et plus efficace.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *A. Dionne*, a présenté une Pétition de *Joseph Bouchette*, Ecuyer, demandant une allocation pour le mettre en état de publier une Nouvelle Carte du *Canada*.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Taché*, a présenté une Pétition de *T. H. Day*, et autres, habitants du

district inférieur de *Sydenham*, demandant un octroi annuel pour le soutien d'une école dans le dit district ; et aussi une Pétition des Curés et habitants des paroisses de *Longueuil* et de *Chambly*, demandant l'exemption des droits de péages sur le chemin planchéyé entre ces deux places, les Dimanches ou la Fêtes, lorsqu'ils vont à et reviennent de l'église et qu'ils assistent aux autres cérémonies de l'église ; aussi une Pétition de *Joseph Bissette*, et autres, habitants de la paroisse de *Chambly*, demandant à être indemnisés des pertes qu'ils ont souffertes de ce que leurs propriétés ont été inondées par les eaux du Canal de *Chambly* ; aussi une Pétition de *Charles Symmes*, et autres, habitants du comté de *Sydenham*, demandant que le dit comté soit séparé du district de *Montréal*, et érigé en un district inférieur ; aussi une Pétition d'*Alexis Guinard*, et autres, co-propriétaires de la Commune de l'Île du *Pads*, demandant un Acte pour établir des règlements au sujet de la dite Commune et pour la diviser entre les co-propriétaires, si la chose est jugée convenable ; aussi une Pétition des habitants des paroisses de *St. Martin*, *Ste. Thérèse*, *St. Benoit*, *Ste. Scholastique*, *St. Jérôme*, et *St. Eustache*, demandant qu'on leur remette les armes qui leur ont été enlevées en 1837 et 1838, d'après les ordres de *Sir John Colborne* ; aussi une Pétition de *Joseph Laurin*, en son nom et comme agent de certains Miliciens, demandant que l'on prolonge le temps limité pour recevoir leurs réclamations, en récompense de leurs services pendant la dernière guerre avec les *Etats-Unis*.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Goodhue*, a présenté une Pétition de *L. Hall*, et autres, habitants des Townships de *Westbury*, *Eaton*, *Newport*, *Clifton* et *Hereford*, dans le district de *St. François*, demandant un octroi pour compléter le chemin qui coupe les dits Townships, courant depuis la Ligne Provinciale jusqu'à *Québec* ; aussi une Pétition de *Jacob Beams*, et autres, habitants des Townships de *Clinton* et *Grimmsby*, dans le district de *Niagara*, demandant que la Charte de l'Université de *King's College* à *Toronto*, soit amendée ; aussi une Pétition de *Israel Rice*, du Township de *Ham*, dans le district de *St. François*, demandant du soulagement ; aussi une Pétition de *Robert Hoyle*, Collecteur des Douanes au Port de *Stanstead*, demandant une augmentation de salaire ; aussi une Pétition de *William Morris*, et autres, habitants du comté de *Sherbrooke*, demandant que les intérêts agricoles de cette Province,

Des Curés, &c.  
des Longueuil  
et Chambly, &c.

De Jos. Bissette,  
et autres ;

De Charles  
Symmes, et  
autres ;

D'Alexis Guinard ;

Des Habitants  
des paroisses de  
St. Martin, &c.

De Joseph  
Laurin ;

De L. Hall,  
et autres ;

De Jacob  
Beams, et  
autres.

De Israel Rice ;

De Robert  
Hoyle ;

De William  
Morris, et  
autres ;



soient protégés par l'imposition d'un droit sur les produits des pays étrangers importés en cette Province ; et aussi une Pétition d'*Edward Cox*, et autres, habitants de certains Townships des districts des *Trois-Rivières*, et *St. François*, de la seigneurie de *Nicolet*, et des endroits voisins, demandant un octroi pour les mettre en état de compléter un certain chemin du côté est de la rivière *St. François*.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

De *A. Amiot*,  
et autres ;

L'Honorable *M. Dickson*, a présenté une Pétition de *A. Amiot*, et autres, résidents dans les environs des rues du *Cul-de-Sac* et *Champlain*, de la cité de *Québec*, demandant que la Douane de *Québec*, ne soit pas transformée en un Hôpital de Marine, mais que l'on continue à l'occuper pour les fins pour lesquelles elle a été bâtie.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Message de Son Excellence de Mardi dernier, en réponse à l'Adresse de cette Chambre relativement au lieu où la Législature de cette Province s'assemblera à l'avenir.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

L'Honorable *M. Draper*, est entré.

Rapport de Résolutions.

L'Honorable *M. Sullivan*, a fait rapport de la part du dit Comité qu'il avait examiné le dit Message en entier et l'avait chargé de faire rapport de diverses Résolutions, qu'il était prêt de soumettre quand la Chambre voudrait bien les recevoir.

Motion contre la réception du Rapport rejetée

Il a été proposé que le dit rapport ne soit pas maintenant reçu, mais que le dit Message de Son Excellence soit référé de nouveau à un Comité de toute la Chambre, Lundi, le vingt-trois du courant.

Objection étant faite à la dite motion,

Après quelques débats,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et il a été résolu dans la négative.

Il est reçu.

Il a été alors proposé, que le dit Rapport soit maintenant reçu.

Objection étant faite à la dite motion,

La question de concurrence a été mise sur icelle, et il a été résolu dans l'affirmative, et il a été

**Ordonné**, en conséquence.

Les dites Résolutions ont été alors lues par le Greffier comme suit :

**Résolu**, Qu'en consentant à l'Union du *Haut* et du *Bas-Canada*, les habitants de la première de ces Provinces, ont été portés à se prononcer en faveur de cette mesure, particulièrement dans l'attente que les mêmes vues politiques qui avaient engagé les Ministres de Sa Majesté à conseiller son adoption, détermineraient décidément la localité du siège du Gouvernement.

Les Résolutions

**Résolu**, Que le Parlement Impérial en conférant au Gouverneur Général, comme le représentant de Notre Très-Gracieuse Souveraine, le pouvoir de déterminer l'endroit ou endroits où la Législature de cette Province s'assemblerait, a fait voir qu'il voulait que les Ministres de Sa Majesté fussent revêtus d'une autorité suffisante pour mettre leurs vues à exécution, dans l'établissement du Gouvernement futur de cette Province.

**Résolu**, Que Son Excellence, feu *Lord Sydenham*, le premier Gouverneur Général de cette Province en choisissant un endroit dans le *Haut-Canada*, où s'assemblerait le premier Parlement Provincial, s'est conformé aux vues politiques qui avaient amené l'Union, et a rencontré les vœux du peuple du *Haut-Canada*, tels qu'exprimés par leurs représentants.

**Résolu**, Que quoique de temps à autre on ait soulevé un grand nombre d'objections contre la localité de *Kingston*, il ne paraît pas que les intérêts publics ou privés aient penché suffisamment en faveur d'aucune autre place de manière à réunir une majorité du peuple de cette Province en sa faveur.

**Résolu**, Que la seule proposition qui ait rencontré une majorité dans les deux branches de la Législature au sujet du changement du siège du Gouvernement, est celle qui a réuni les partisans de deux différentes Cités, et quoiqu'éloquemment soutenue et basée sur diverses considérations publiques et patriotiques, néanmoins les arguments avancés en sa faveur non seulement n'ont pu convaincre les Ministres de Sa Majesté de la convenance de les adopter et de les mettre à effet, mais ont fait émettre au Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies l'opinion " qu'on ne devrait sanctionner un changement, entraînant entre autres " conséquences de très fortes dépenses, que " dans le cas de la nécessité la plus urgente et " lorsque la Province se sera prononcée sans " équivoque en faveur du dit changement."

*Résolu*, Que quoique le Conseil Exécutif de Sa Majesté en cette Province, en conséquence d'une référence à lui faite par Son Excellence le feu Gouverneur Général, ait adopté un rapport renfermant tous les arguments en faveur de la translation du siège du Gouvernement à *Montréal*, rapport qui a été transmis en Angleterre pour l'information des Ministres de Sa Majesté, les considérations avancées en icelui ne paraissent pas avoir été suffisantes pour engager le Cabinet Britannique à aviser Sa Majesté d'agir sur les conclusions des Auteurs Provinciaux du Gouverneur Général.

*Résolu*, Que cette Chambre ignorant l'existence d'autres motifs qui aient pu influer sur le jugement des Ministres de Sa Majesté pour les porter à ne pas adopter les vues recommandées dans le rapport du Conseil Exécutif, conclut naturellement qu'ils continuent à entretenir les opinions, sur le but politique de l'Union et la localité du siège du Gouvernement, qui ont été reconnues et suivies lors de la passation de cette mesure dans le Parlement Impérial et de sa mise en opération en cette Province.

*Résolu*, Que le Conseil Législatif n'a pu, sur aucun des points soumis à sa considération, en venir à d'autres conclusions que celle-ci ; que la solidité des principes d'après lesquels le *Haut-Canada* a consenti à l'Union, n'a été en aucune manière ébranlée, et qu'il n'est survenu aucun changement pour justifier une déviation de la politique du Gouvernement basée sur ces principes.

*Résolu*, Que dans le choix d'un endroit en préférence à un autre, il est impossible dans cette Province d'éviter entièrement l'influence des intérêts locaux et des prédilections personnelles, et conséquemment aucune décision formée ici ne commandera le même respect et n'obtiendra le même témoignage d'impartialité, que celui que les fidèles sujets de Sa Majesté accorderaient avec empressement à la décision de leur Souveraine.

*Résolu*, Que mu par ces considérations le Conseil Législatif désire respectueusement qu'il plaise à Sa Majesté d'exercer sa Prerogative Royale, dans le choix d'un lieu dans les limites de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, où le Parlement du *Canada* devra s'assembler, s'engageant à concourir avec l'autre branche de la Législature dans un octroi qui sera fait à Sa Majesté pour les dépenses que la situation permanente du siège du Gouverne-

ment, dans le lieu choisi par Sa Majesté, entraînera nécessairement.

Les dites Résolutions étant lues une seconde fois et objection étant faite à icelles, la question de concurrence a été mise sur chacune d'elles, et la Chambre y a acquiescé, et il a été

Les Résolutions sont adoptées.

*Ordonné*, en conséquence.

Dissentient—

*Parceque*, La considération du Message de Son Excellence le Gouverneur Général au sujet du siège du Gouvernement Provincial de Sa Majesté a été proposée et discutée subitement et sans avis préalable, mais sur un amendement à une motion pour un appel de cette Chambre pour que la considération du dit Message fut remise à une époque ultérieure, et parceque la considération du dit Message a été en conséquence amenée par surprise, sans accorder le temps requis pour prendre le dit Message en considération.

Protêt contre les dites Résolutions.

*Parceque*, Lorsqu'on a procédé à la considération du dit Message, il y avait un grand nombre de Membres accidentellement absents de *Kingston*, ceux qui étaient présents étant principalement résidents dans le *Haut-Canada*, et quatre seulement des Membres présents étaient résidents dans la Section Est de la Province, et parceque le dit Message touchait vivement les intérêts et la prospérité de toute la Province et qu'on ne pouvait en venir à une détermination satisfaisante à ce sujet en l'absence accidentelle de la plus grande partie des Membres Canadiens de la partie inférieure de la Province.

*Parcequ'il* n'y avait pas de traduction française du dit Message, ni des Résolutions devant la Chambre, et parceque l'on n'a pas donné le temps nécessaire pour la traduction du dit Message et des Résolutions, quoique demandée par deux, et un plus grand nombre de Membres, en conformité à la soixante et huitième règle de cette Chambre.

*Parceque*, Tous les procédés qui ont eu lieu en cette Chambre sur le dit Message, ont été conduits avec une précipitation inusitée et inutile, quoiqu'il ait été objecté à cet empressement et qu'il ait été présenté des motions pour un délai ultérieur, et quoiqu'il n'y eût aucune presse d'affaires devant la Chambre, et que l'on n'eût aucune excuse raisonnable pour se hâter d'en venir à une décision sur la question soumise.

*Parceque*, Sa Majesté ne pouvait désirer recevoir l'opinion des Membres résidents dans une section de la Province seulement, et parceque les Résolutions adoptées par cette Chambre pendant l'absence de la plus grande partie des Membres résidents dans le *Bas-Canada*, ne peuvent être regardées comme représentant la véritable opinion de cette Chambre sur la question devant elle, et parceque toutes les conséquences qui résulteront de l'adoption des dites Résolutions ne pourront être satisfaisantes pour le peuple du *Canada*.

*Parceque*, Les dites Résolutions ne sont pas conformes aux vues de Sa Majesté telles qu'exprimées dans le Message de Son Excellence le Gouverneur Général, puisque les dites Résolutions ne recommandent aucun des endroits mentionnés dans le dit Message, l'un desquels Sa Majesté se proposait de choisir pour le siège de la Législature Provinciale, et parceque, tandis que les dites Résolutions semblent s'en rapporter à la décision de Sa Majesté pour le siège du Gouvernement, elles prient Sa Majesté, autant que les Résolutions de la Chambre peuvent le faire, de limiter son choix à quelqu'endroit dans le *Haut-Canada*.

*Parceque*, Dans le choix de l'endroit où s'assemblera le Parlement Provincial, on devrait consulter les intérêts des habitants des deux sections de la Province et avoir égard à la langue qu'ils parlent, parceque pour les raisons données dans les Minutes du Comité du Conseil Exécutif de cette Province, dont copie accompagnait le Message de Son Excellence, l'établissement du siège du Gouvernement Provincial dans la cité de *Montréal*, contribuerait grandement à promouvoir la prospérité et le contentement du peuple Canadien en général.

R. B. SULLIVAN,  
ADAM FERRIE,  
BMY. JOLIETTE,  
J. AEMS. IRVING,  
J. B. TACHE',  
G. J. GOODHUE,  
A. DIONNE.

Adresse à Sa  
Majesté.

*Ordonné*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Sa Majesté fondée sur les dites Résolutions.

*Ordonné*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence, le Gouverneur Général, priant respectueusement Son Excellence de vouloir bien transmettre l'Adresse à la Reine, au Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, pour qu'elle soit déposée au pied du Trône

*Ordonné*, Que les dites Adresses soient présentées à Son Excellence par toute la Chambre.

*Ordonné*, Que les Honorables M.M. de *Blaquiere, Morris, Sherwood et Draper*, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la Chambre avec la dite Adresse.

*Ordonné*, Que cinq cents copies des dites Résolutions soient imprimées dans la langue *Anglaise*, et un pareil nombre dans la langue *Française*.

Les Résolutions seront imprimées.

L'Ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée, "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens," et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*, il a été

2e lecture du Bill des Banqueroutes, remise à Lundi.

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé, et que la seconde lecture du dit Bill soit mise sur les ordres du jour de Lundi prochain.

L'Ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre, en Comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé, "Acte pour continuer le Parlement Provincial avenant le décès de Sa Majesté," il a été

Comité sur le Bill pour continuer le Parlement au décès de Sa Majesté, remis Lundi.

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé et que le dit Bill soit mis sur les ordres du jour de Lundi prochain.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le Procureur Général *Lafontaine*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour épargner à la Province toute perte inutile sur la vente judiciaire de certaine partie de la succession vacante de feu l'Honorable *Sir John Caldwell*," et aussi un Bill intitulé, "Acte pour faire le recensement du *Bas-Canada*, et pour obtenir certains renseignements statistiques y mentionnés," auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill relatif à la succession de *Sir John Caldwell*

Bill du Recensement, (B.C.)

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le Solliciteur Général *Aylwin*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour rendre indépendants de la Couronne les Juges des Cours du Banc du Roi en cette partie de la Province qui formait ci-devant le *Bas-Canada*."

Bill de l'Indépendance des Juges.

L'Honorable M. *Sullivan*, à la demande du Président du Bureau des Travaux Publics a présenté une état détaillé des différents Travaux Publics en progrès sous la surintendance de ce Bureau.

Rapport du Bureau des Travaux Publics.

*Ordonné*, qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

M (Voir Papiers Parlementaires, Lettre Q.)

Bill des Lettres  
de Change  
Protestées.

L'Honorable M. Irving, a présenté à la Chambre un Bill pour s'assurer des dommages sur les lettres de change et les billets promissaires protestés, et pour rendre les lois sur ce sujet uniformes dans toute la Province.

Lu 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Il sera imprimé

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois Lundi prochain, et qu'il en soit imprimé cent copies pour l'usage des Membres.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

### Lundi, 16e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*De Blaquiére,*  
*Sullivan,*  
*Caron,*  
*Morris,*  
*Joliette,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Ferrie.*

*Dionne, Amable,*  
*Dionne, Joseph*  
*Goodhue,*  
*Sherwood,*  
*Washburn,*  
*Irving,*  
*Widmer,*  
*Taché,*

#### PRIERES.

L'Orateur in-  
forme la Cham-  
bre qu'il a offert  
sa résignation  
à Son Excel-  
lence.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait offert à Son Excellence le Gouverneur Général sa résignation de la charge d'Orateur de cette Chambre ; que jusqu'à présent Son Excellence avait refusé d'accepter sa résignation, et qu'il avait en conséquence pris son siège aujourd'hui principalement dans la vue d'assurer un ajournement régulier de la Chambre et donner le temps à Son Excellence de réfléchir sur le sujet, et qu'il désirait limiter ses services dans le fauteuil seulement aux matières qui précéderaient les ordres du jour.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

L'Honble. M.  
Massue intro-  
duit.

Lorsque l'Honorable *Louis Massue*, a été introduit entre les Honorables M. M. *A. Dionne*, et *Taché*.

Il présente  
son Writ.

Alors l'Honorable M. *Massue* a présenté son Writ de sommation à l'Orateur qui l'a remis au Greffier, et il a été lu comme suit :

PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.

Le Writ.

**VICTORIA**, par la grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande

*Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.*

A notre fidèle et bien-aimé *Louis Massue*,  
Ecuyer.

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada*, et l'église d'icelle ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province et nous vous commandons, le dit *Louis Massue*, Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*, Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Theophilus Metcalfe*, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur toutes nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le quatrième jour de Septembre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et dans la septième année de notre règne.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,  
C. C. C.

Alors l'Honorable M. *Massue*, s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel lui a été administré par *John F. Taylor*, Ecuyer, un des Commissaires

Il prête ser-  
ment et prend  
son siège.

nommés sous le Grand Sceau pour administrer le serment aux Membres de la Législature, et il a pris son siège en conséquence.

L'Honorable M. de *Blaquiere* a fait rapport que les Honbles. M.M. *Morris, Sherwood, Draper* et lui-même, s'étaient rendus, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir cette Chambre avec son Adresse à Sa Majesté au sujet du siège du Gouvernement, et que Son Excellence avait fixé demain, à une heure de l'après midi.

L'Honorable M. *Sullivan*, a informé la Chambre qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre,

Et il a été lu comme suit :

C. T. METCALFE,

Le Gouverneur Général transmet, pour l'information du Conseil Législatif, copies de diverses Dépêches du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, énumérées dans la Cédule ci-jointe.

Hôtel du Gouvernement,  
Kingston, 12e Octobre, 1843.

CEDULE des Dépêches qui accompagnent le Message du Gouverneur Général, du 12e Octobre, 1843.

No.	DATE.	SUJET.
66	11e Fév. 1842	Relative à l'Acte pour régler les Banques d'Épargnes, passé par la Législature Provinciale dans sa Session de 1841.
103	22e Mars, 1842	Relative à certains Actes pour régler le cours Monétaire et les diverses Compagnies de Banquiers passés dans la même Session.
137	30e Avril, 1842	Relative à l'Acte pour consolider les lois qui ont rapport aux droits de Douanes Provinciaux, passé dans la même Session.
15	3e Avril, 1843	Relative à l'Acte pour mieux proportionner le châtement à l'offense dans certains cas, passé dans la Session de 1842. (Extrait d'une Dépêche.) <i>Pour les Dépêches, voir l'Appendice No. 8.</i>

Réponse au sujet de l'Adresse à Sa Majesté.

Message transmettant des Dépêches.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un Retour de la Société d'Agriculture du comté de *Drummond*; aussi un Retour du Préfet du Conseil Municipal du district de *Beauharnois*, pour l'année 1843; aussi un résumé des recettes et dépenses du Conseil Municipal du district de *Sydenham*, pour l'année 1842.

Retours De la Société d'Agriculture du Comté de Drummond;

Du Conseil du district de Beauharnois. et du Conseil du district de Sydenham.

*Ordonné*, Qu'ils restent sur la table.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un résumé des affaires de la Banque de la Cité du 1er Septembre, 1842, au 31e Août, 1843.

De la Banque de la Cité.

*Ordonné*, Qu'il reste sur la Table, et il est comme suit :

(*Voir papiers Parlementaires, Lettre V.*)

L'Honorable M. *Sullivan*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté à la Chambre les Comptes Publics pour l'année expirée le 31e Décembre, 1842.

Comptes Publics.

*Ordonné*, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(*Voir papiers Parlementaires, Lettre A.*)

L'Honorable M. *Sullivan*, a fait rapport qu'il s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec l'Adresse de cette Chambre au sujet du Writ de sommation de l'Honorable M. *Taché*; aussi avec les Adresses de cette Chambre, remerciant Son Excellence de ses Messages au sujet du siège du Gouvernement et du Bill des affaires temporelles de l'Eglise de *Québec*; et aussi avec l'Adresse de cette Chambre demandant certains retours ayant rapport au Pénitencier Provincial, et que Son Excellence avait bien voulu les recevoir gracieusement et dire qu'il répondrait à la dernière Adresse par Message.

Réponse au sujet de diverses Adresses.

L'Honorable M. *Morris*, a présenté une Pétition de *William McNaughton*, et autres, habitants Presbytériens de *Ormstown*, dans le comté de *Beauharnois*, demandant que l'on prenne en considération une Loi proposée par le Synode du *Canada*, pour régler les affaires temporelles de l'Eglise d'*Ecosse*; et aussi une Pétition de *James Scott*, de *South Burgess*, dans le district de *Bathurst*, demandant le règlement de certaines réclamations contre les Commissaires pour l'amélioration du Fleuve *St. Laurent*.

Pétitions. De *William McNaughton* et autres;

De *James Scott*

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

De Jean Durocher ;

L'Honorable M. *Taché*, a présenté une Pétition de *Jean Durocher*, de *St. Mathieu de Belœil*, demandant une rémunération pour les pertes que lui a occasionnée une blessure infligée par un soldat des troupes de Sa Majesté pendant qu'il était de garde comme sentinelle.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

De J.S.Brondgeest, et autres

L'Honorable M. *Ferrie*, a présenté une Pétition de *J. S. Brondgeest*, et autres, propriétaires de la chapelle *St. George*, à *Montréal*, demandant une allocation pour le soutien d'une école, en liaison avec la dite Chapelle ; aussi deux Pétitions du Comité de régie de l'Asile des Orphelins Protestants de *Montréal*, demandant un Acte d'incorporation de la dite Institution. et une allocation pour son soutien ; et aussi une Pétition de *B. H. Le Moine*, et autres, habitants de la cité de *Montréal*, demandant une allocation pour le soutien de la Société de l'Ecole Britannique et Canadienne, établie dans la dite ville.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

Ajournement

L'orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 17e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*De Blaquiere,**Goodhue,**Sullivan,**Sherwood,**Caron,**Washburn,**Morris,**Irving,**Crooks,**Widmer,**Fergusson,**Taché,**Macaulay,**Massue,**Hamilton.*

### PRIERES.

L'Orateur conserve sa charge.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'en conséquence du refus de Son Excellence d'accepter la résignation de sa charge dont il avait parlé hier, il continuerait à remplir les fonctions de la charge honorable qui lui avait été conférée.

Son Excellence recevra la

L'Honorable Orateur a aussi informé la Chambre qu'en conséquence du délai causé

par son entrevue avec Son Excellence le Gouverneur Général, aujourd'hui, Son Excellence avait bien voulu, à sa sollicitation, fixer demain, à une heure et demie de l'après midi pour recevoir l'Adresse à Sa Majesté, au lieu de ce jour.

Chambre de demain.

L'Honorable M. *de Blaquiere* a présenté une Pétition de *William Warren Baldwin*, et autres, francs-tenanciers, habitants et pères de famille du district de *Home*, demandant des droits agricoles protectifs.

Pétitions De William W. Baldwin et autres ;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table

L'Honorable M. *Caron*, a présenté une Pétition du Président et des Membres de la Société de l'Ecole *Britannique et Canadienne* de *Québec*, demandant une allocation pour le soutien de cette Institution ; aussi une Pétition de *Jane Pigott*, veuve de feu *John Pigott*, de la cité de *Québec*, demandant le renouvellement de l'octroi qui lui a été fait autrefois en récompense des services rendus par son mari aux sciences ; aussi une Pétition de *H. M. Mountain*, de la part des dames qui conduisent les affaires de l'Asile des Orphelins Protestants de *Québec*, demandant une allocation pour le soutien de la dite Institution ; aussi une Pétition de *Charles Hubert*, de *Québec*, Messenger du Conseil Municipal du district de *Québec*, demandant une indemnité ; et aussi une Pétition de *Godfrey LeBlanc*, et autres, habitants du township de *Blandford*, dans le district de *Nicolet*, demandant un octroi pour réparer le chemin qui conduit de la rivière *Bécancour*, à travers le township *Blandford*, jusqu'à la paroisse de *Gentilly*, dans le dit district de *Nicolet*.

Du Président &amp;c, de l'Ecole Britannique ;

De Jane Pigot ;

H. M. Mountain ;

De Charles Hubert ;

De Godfrey Le Blanc et autres ;

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Taché*, a présenté une Pétition de *J. Durocher*, et autres, habitants de la seigneurie de *Belœil* demandant un droit agricole protectif ; et aussi une Pétition de *William Phillips*, et autres, représentant les créanciers de la succession de *Wolfréd Nelson* et Cie., demandant le remboursement des pertes encourues par la destruction des propriétés du dit *Wolfréd Nelson*, et Cie., par les troupes de Sa Majesté, en 1837.

De J. Durocher et autres ;

De William Phillips et autres ;

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *de Blaquiere*, a présenté une Pétition de *William Rees*, de la Cité de *Toronto*, Surintendant Médical de l'Asile temporaire des aliénés de la cité de *Toronto*, demandant que le salaire dépendant de la

De William Rees ;

charge qu'il tient, lui soit accordé en sus de l'allocation temporaire qu'il a reçue jusqu'à présent.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

Rapport de la Société d'Agriculture du comté des deux Montagnes.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre le rapport de la Société d'Agriculture du comté des *Deux Montagnes*, pour l'année 1842.

**Ordonné,** Qu'il reste sur la table.

Pétition de Benjamin Hubbs, et autres.

L'Honorable M. *Washburn*, a présenté une Pétition de *Benjamin Hubbs*, et deux autres, Commissaires de Lignes pour le district de *Prince Edward*, demandant un Acte pour les autoriser à prélever certaines sommes qui leur sont dues comme Commissaires de Lignes.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

Bill des Banqueroutiers, remis à demain.

L'Ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée, "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens," et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*, il a été

**Ordonné,** Qu'il soit déchargé, et que le dit Bill soit mis sur les ordres du jour de demain.

La Chambre en Comité sur le Bill pour continuer le Parlement au décès de Sa Majesté.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé, "Acte pour continuer le Parlement Provincial" "avenant le décès de Sa Majesté."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

Rapport sans amendement.

L'Honorable M. *Caron*, a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

Bill des Lettres de Change Protestées, lu la 2e fois.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill pour s'assurer des dommages sur les lettres de change et les billets promissoires protestés, et pour rendre les lois sur ce sujet uniformes dans toute la Province, a été lu la seconde fois.

Référé à un Comité Spécial

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité spécial de trois Membres.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Morris*, *Crooks* et *Irving*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Les Honorables M. M. *Joliette* et *J. Dionne*, sont entrés.

Le Bill intitulé, "Acte pour faire le Recensement du *Bas-Canada*, et pour obtenir certains renseignements statistiques y mentionnés," a été lu la première fois.

Bill du Recensement, (B.C.) lu la 1re fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Jeudi prochain.

Le Bill intitulé, "Acte pour rendre indépendants de la Couronne les Juges des Cours du Banc du Roi en cette partie de la Province qui formait ci-devant le *Bas-Canada*," a été lu la première fois.

Bill de l'Indépendance des Juges, lu la 1re fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Le Bill intitulé, "Acte pour épargner à la Province toute perte inutile sur la vente judiciaire de certaine partie de la succession vacante de feu l'Honorable *Sir John Caldwell*," a été lu la première fois.

Bill relatif à la succession de *Sir John Caldwell*, lu la 1re fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois Jeudi prochain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Mercredi, 18e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M. M.

*De Blaquiére,*

*Sullivan,*

*Morris,*

*Crooks,*

*Fergusson,*

*Macaulay.*

Les Hon. M. M.

*Hamilton,*

*Ferrie,*

*Sherwood,*

*Washburn,*

*Widmer.*

PRIERES.

L'Honorable M. *Morris*, a présenté une Pétition de *Matthew McIntosh*, et autres, Presbytériens résidants à *Edwardsburgh* et *Augusta*, demandant qu'il ne soit passé aucun acte pourvoyant à la régie des affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, en liaison avec l'Eglise d'*Ecosse*.

Pétitions. De M. McIntosh, et autres;

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Sullivan*, a présenté une Pétition de *William Hall*, et autres, habitants du township de *Broughton*, demandant un Acte leur accordant une certaine somme pour les

De *William Hall*, et autres.

mettre en état de rencontrer les frais d'exploration et de construction d'un chemin et de ponts depuis le dit township de *Broughton* jusqu'à l'endroit le plus convenable sur le chemin *Craig*, dans le township de *Leeds*, la dite somme devant être dépensée sous la surintendance du Bureau des Travaux Publics.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

Message au  
sujet des Postes

L'Honorable M. *Sullivan*, a informé la Chambre qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son sceing Manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et il a été lu comme suit :—

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général transmet, pour l'information du Conseil Législatif, une Dépêche du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, au sujet des Postes dans l'Amérique Septentrionale Britannique.

Hôtel du Gouvernement,  
*Kingston*, 17e Octobre, 1843.

(Pour la Dépêche, voir l'Appendice No. 9.)

Adresse de  
remerciments.

*Ordonné*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour lui offrir les remerciements de cette Chambre pour son Message de ce jour, transmettant une Dépêche du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, relative aux arrangements dans les Bureaux des Postes de l'Amérique Septentrionale Britannique.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Sullivan*, se rende auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec la dite Adresse.

La Dépêche  
sera imprimée.

*Ordonné*, Qu'il soit imprimé deux cent cinquante copies de la dite Dépêche en Anglais et autant en Français, pour l'usage des Membres.

La Chambre se  
rend chez le  
Gouverneur.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Rapport.

L'Honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec Son Adresse à la Reine au sujet du siège du Gouvernement, à laquelle Son Excellence avait bien voulu faire la réponse suivante :

*Honorables Messieurs*,

Je transmettrai votre Adresse au Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour qu'elle soit déposée au pied du Trône.

Les Honorables M. M. *Caron*, *Joliette*, *Roy*, *J. Dionne*, *Goodhue*, *Irving* et *Massue* sont entrés.

Conformément à l'Ordre du jour le Bill pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée, "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs biens," et pour rendre les lois sur ce "sujet uniformes dans toute la Province, a été lu la seconde fois.

Bill des Banqueroutiers, lu la 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres.

Référé à un Comité Spécial

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Caron*, *Crooks*, *Ferrie*, *Sherwood* et *Draper*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour continuer le Parlement Provincial avenant le décès de Sa Majesté," a été lu la troisième fois.

Bill pour continuer le Parlement au décès de Sa Majesté, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour rendre indépendants de la Couronne les Juges des Cours du Banc du Roi en cette partie de la Province qui forment ci-devant le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Bill de l'Indépendance des Juges, lu la 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la troisième fois demain.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait été émané une Commission sous le Grand Sceau en faveur de *Charles de Léry*, jeune, Ecuyer, le nommant un Maître en Chancellerie.

Chs. de Léry, Ecr. nommé Maître en Chancellerie.

La dite Commission a été alors lue par le Greffier.

*Ordonné*, Que la dite Commission soit entrée sur les Journaux, et elle est comme suit :

PROVINCE DU }  
CANADA. }

C. T. METCALFE.

La Commission

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU,  
*REINE* du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.

A notre fidèle et bien-aimé *Charles de Léry*, jeune, Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ** que mettant une confiance particulière dans la fidélité, habileté et intégrité de



vous le dit *Charles de Léry*, Nous vous avons nommé, constitué et appointé, et par ces présentes, nous vous nommons, constituons et appointons le dit *Charles de Léry*, un MAITRE EN LA CHANCELLERIE de notre Province du *Canada*, pour assister en notre Conseil Législatif de notre dite Province et pour faire, remplir et exécuter tous actes, devoirs, matières et choses, dans notre Parlement, du ressort de la dite charge, et tel que vous serez requis et ordonné de faire dans la dite charge de Maître en Chancellerie, par Nous ou par le Conseil Législatif susdit, siégeant dans notre Parlement de notre dite Province; vous donnant et accordant les pouvoir et autorité d'exercer et remplir tous les devoirs susdits attachés à la dite charge et place d'un Maître en la Chancellerie de notre dite Province, pour avoir, tenir, exercer et jouir de la dite charge d'un Maître en la Chancellerie de notre dite Province, pour et durant notre bon plaisir, avec tous les droits, pouvoirs, autorités, honoraires, profits et émoluments qui appartiennent à la dite charge ou devraient y appartenir.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Théophilus Metcalfe*, Baronnet, G.C.B., un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c. A *Kingston*, ce sixième jour d'Octobre, dans l'année de notre seigneur, mil huit cent quarante-trois, et dans la septième année de notre règne.

C. F. M.

Par Ordre,

D. DALY,

Secrétaire.

Ordonné, Que la vingtième règle de cette Chambre soit suspendue, en autant qu'elle a rapport aux motions suivantes:

Il a été alors proposé qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Majesté, priant Sa Majesté de vouloir bien recevoir les sincères félicita-

tions de cette Chambre sur la naissance d'une Princesse Royale, et les souhaits fervents du Conseil Législatif; que Sa Majesté conserve longtemps sa santé et sa prospérité.

La question de concurrence étant mise sur icelle, la Chambre y a acquiescé, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Ordonné, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence, le Gouverneur Général, priant respectueusement Son Excellence de vouloir bien déposer au pied du Trône, en la manière que Son Excellence le jugera à propos, la susdite Adresse à la Reine.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée par toute la Chambre.

Ordonné, Que les Honorables M.M. de *Blaquiere*, *Caron* et *Crooks* se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudra recevoir la Chambre avec la dite Adresse.

Il a été alors proposé qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Altesse Royale le Prince *Albert*, offrant respectueusement à Son Altesse Royale les sincères félicitations de cette Chambre, sur la naissance d'une Princesse Royale, et les souhaits du Conseil Législatif que Son Altesse conserve longtemps sa santé et sa prospérité.

Au Prince  
Albert.

La question de concurrence étant mise sur icelle, la Chambre y a acquiescé, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Ordonné, Qu'il soit présentée une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant respectueusement Son Excellence de transmettre l'Adresse dernièrement mentionnée, en la manière que Son Excellence jugera à propos, pour qu'elle soit présentée à Son Altesse Royale.

Ordonné, Que les dites Adresses soient présentées par toute la Chambre.

Ordonné, Que les Honorables M.M. de *Blaquiere*, *Caron* et *Crooks* se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la Chambre avec les dites Adresses.

L'Honorable M. de *Blaquiere* a présenté une Pétition de Madame *Margaret Powell*, veuve de feu le Major *Powell*, du 76e Régiment, demandant une pension comme ex-gardiennne du Conseil Exécutif du *Haut-Canada*.

Pétition de  
Margaret  
Powell.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

On se dispense  
de la 20e règle

Adresse de féli-  
citations à Sa  
Majesté.

Rapport des  
Commissaires  
pour les Insen-  
sés et Enfants  
Trouvés de  
Québec.

L'Honorable M. *Massue* a présenté un Rapport des Commissaires nommés pour le soulagement des Insensés, Infirmes, et des Enfants trouvés du district de *Québec*, jusqu'au 30e Septembre dernier.

Ordonné, Qu'il reste sur la Table, et il est comme suit :

(Voir *Papiers Parlementaires, Lettre X.*)

L'Hon. M.  
*Crooks* ajouté  
au Comité au  
sujet du Divor-  
ce.

Ordonné, Que l'Honorable M. *Crooks* soit ajouté au Comité Spécial nommé pour préparer et soumettre à la Chambre les réglemens nécessaires au sujet du Divorce.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Jeudi, 19c. Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.

*De Blaquiere,*  
*Sullivan,*  
*Caron,*  
*Morris,*  
*Joliette,*  
*Crooks,*  
*Fergusson,*  
*Hamilton,*  
*Ferrie,*  
*McKay,*

Les Hon. M.M.

*Roy,*  
*Dionne, Amable,*  
*Dionne, Joseph,*  
*Goodhue,*  
*Sherwood,*  
*Washburn,*  
*Irving,*  
*Widmer,*  
*Taché,*  
*Massue.*

### PRIERES.

Retour de la  
Banque de  
Montréal.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un Etat des affaires de la Banque de *Montréal*, jusqu'au 14e Octobre, 1843.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir *Papiers Parlementaires, Lettre Y.*)

Bill de l'Indé-  
pendance du  
Parlement.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le Procureur Général *La Fontaine*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement de cette Province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Lundi prochain.

L'Honorable M. *Crooks* a présenté une Pétition des Ministres, Anciens, Syndics et Directeurs de l'Eglise de *St. Andrew*, dans la ville de *Hamilton*, demandant un Acte pour régler les affaires temporelles de l'Eglise d'*Ecosse*, en cette Province.

Pétition  
Des Ministres  
de l'Eglise de  
*St. Andrew* ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *J. Dionne* a présenté une Pétition du Révérend *T. Cook*, et autres, habitants de la ville des *Trois-Rivières*, demandant une allocation pour réparer la Maison d'Ecole de la dite ville, et un octroi annuel pour son soutien.

Du Révérend  
*T. Cook* ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Washburn* a présenté une Pétition de la Société d'Agriculture du district de *Prince Edward*, demandant l'imposition d'un droit sur les produits agricoles étrangers importés en *Canada*.

De la Société  
d'Agriculture  
du district de  
*Prince Edward* ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *McKay* a présenté une Pétition de *John McGillebray*, et autres, habitants des districts d'*Est* et d'*Ottawa*, demandant une allocation pour compléter le chemin de Poste de *Cornwall* à *Orignal*.

De *John  
McGillebray*,  
et autres ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Irving* a présenté une Pétition de *Louis Boisvert*, et autres, Commerçants de Bois des district de *Montréal, Trois-Rivières* et *Québec*, demandant un changement dans les droits actuels sur leurs vaisseaux et cargaisons au Port de *Montréal*.

De *Louis Bois-  
vert*, et autres ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Caron* a présenté une Pétition du Révérend *P. Huot*, et autres, habitants de la Cité et des environs de *Québec*, demandant une allocation pour réparer le chemin de grève commençant à *Sillery Cove*, et finissant à l'extrémité Ouest de la ferme de *Kilgraston*.

Du Révérend  
*P. Huot*, et  
autres ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Morris* a présenté une Pétition de l'Honorable *James Crooks*, demandant que le Conseil Législatif présente une Adresse à Sa Majesté relativement à la capture de la Goëlette *Lord Nelson*, par le Gouvernement des *Etats-Unis*, pendant que les deux pays étaient en paix.

De *James  
Crooks* ;

Ordonné, Que la dite Pétition soit maintenant lue.

Laquelle a été alors lue par le Greffier en conséquence.

Elle est lue.

Bill du Recensement, lu la 2e fois.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, " Acte pour faire le Recensement du " *Bas-Canada*, et pour obtenir certains renseignements statistiques y mentionnés," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Référé à la Chambre en Comité.

**Ordonné**, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, demain.

Rapport au sujet des Adresses de félicitations.

L'Honorable M. *Caron*, a fait rapport que les Honorables M. M. de *Blaquiere*, *Crooks* et lui-même, s'étaient rendus conformément à l'ordre auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudrait bien recevoir la Chambre avec ses Adresses de félicitations sur la naissance d'une Princesse Royale, à Sa Majesté et à Son Altesse Royale le Prince *Albert*, et que Son Excellence avait bien voulu fixer demain à deux heures de l'après midi.

Bill de la succession de Sir John Caldwell, lu la 2e fois.

Conformément à l'Ordre du jour le Bill intitulé, " Acte pour épargner à la Province toute " perte inutile sur la vente judiciaire de certaine partie de la succession vacante de feu " l'Honorable Sir *John Caldwell*," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné**, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en Comité

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill susmentionné.

Rapport sans amendement.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise,

Et l'Honorable M. *Morris*, a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Bill des Sessions de Quartiers, (H.C.)

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Cartwright*, et autres, avec un Bill intitulé, " Acte pour régler les époques auxquelles se " tiendront les Cours Générales des Sessions " de Quartier, dans cette partie de la Province " vince ci-devant le *Haut-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, " Acte pour rendre indépendants de la " Couronne les Juges des Cours du Banc du " Roi en cette partie de la Province qui " formait ci-devant le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois.

Bill de l'indépendance des Juges, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ? **Passé.**

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure et demie de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement

## Vendredi, 20e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur :

Les Hon. M.M.

*De Blaquiere,*

*Caron,*

*Morris,*

*Joliette,*

*Crooks,*

*Fergusson,*

*Hamilton,*

*Ferrie,*

*McKay,*

*Roy,*

Les Hon. M.M.

*Dionne, Amable*

*Dionne, Joseph*

*Goodhue, ?*

*Sherwood,*

*Washburn,*

*Irving,*

*Widmer,*

*Taché,*

*Massue.*

### PRIERES.

L'Honorable M. *Morris*, a présenté une Pétition de *Charles Cunningham*, et autres, du comté de *Middlesex*, dans cette partie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* appelée *Angleterre*, demandant un Acte incorporant une Compagnie munie de certains privilèges pour l'agrandissement du Commerce des Pêches dans le Golfe *St. Laurent*, et pour d'autres objets ; aussi une Pétition de *Julien Chouinard*, et autres, marchands et commerçants de la cité de *Québec*, demandant un Acte pour incorporer certains individus en une Compagnie pour l'agrandissement du Commerce des Pêches dans le Golfe *St. Laurent*, et pour d'autres objets ; et aussi une Pétition du Ministre et du Comité de régie de l'Eglise Presbytérienne de *Brockville, Canada Ouest*, demandant que l'Acte pour régler les affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne en *Canada*, ne soit pas sanctionné avant

Pétitions De Charles Cunningham, et autres ;

De Julien Chouinard, et autres ;

Du Ministre, &c., de l'Eglise Presbytérienne

qu'il ait été accordé un temps ultérieur pour la considération du sujet.

**Ordonné,** Qu'elles restent sur la table.

De J. B. Baby,  
et autres ;

L'Honorable M. *Fergusson*, a présenté trois Pétitions de *J. B. Baby*, et autres, habitants du district d'*Ouest*, demandant que l'on prenne immédiatement les démarches nécessaires pour les indemniser des pertes qu'ils ont souffertes pendant la dernière rébellion ; aussi que le siège du Gouvernement ne soit pas transféré plus à l'Est de *Kingston* ; et aussi demandant que l'Acte de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, qui a rapport à la manière de prendre le Gibier, soit, avec certains amendements, rendu perpétuel.

**Ordonné,** Qu'elles restent sur la table.

De John Javron  
et autres ;

L'Honorable M. *Goodhue*, a présenté une Pétition de *John Javron*, et autres, habitants des townships de *Moulton*, *Canborough* et *Sherbrooke*, dans le comté de *Haldimand*, district de *Niagara*, demandant que l'on adopte des mesures sommaires pour obtenir le paiement des taxes sur les terres des occupants de terres dans les dits Townships de *Moulton*, *Canborough* et *Sherbrooke* ; et aussi une Pétition d'*Edward Journeaux*, et autres, habitants de *Melbourne*, *Shipton* et autres townships dans le district de *St. François*, demandant l'établissement d'une ligne de communication à partir de *Québec*, passant par les townships de l'Est et se rendant à *Montréal*.

**Ordonné,** Qu'elles restent sur la table.

La Chambre s'est ajourné à loisir.

La Chambre s'est remise.

Adresses de  
félicitations  
présentées.

L'Honorable Orateur a fait rapport que la Chambre s'était, rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec ses Adresses de félicitations sur la naissance d'une Princesse Royale, à Sa Majesté et à Son Altesse Royale le Prince *Albert*, auxquelles Son Excellence avait bien voulu faire la réponse suivante :

*Honorables Messieurs,*

Réponse de  
Son Excellence

Je transmettrai avec plaisir vos Adresses loyales au Secrétaire d'Etat pour qu'elles soient mises devant Sa Majesté la Reine et Son Altesse Royale le Prince *Albert*.

Les Honorables M. M. *Sullivan*, *Pemberton* *Macaulay* et *McDonald* sont entrés.

La Chambre en  
Comité sur le  
Bill du Recen-  
sement, (B.C.)

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé, "Acte pour faire le recensement du

"*Bas-Canada*, et pour obtenir certains ren-  
seignements statistiques y mentionnés."

Quelque temps après, la Chambre s'est re-  
mise, et l'Honorable M. *Joliette* a fait rapport de la part du dit Comité qu'il avait pris le dit Bill en considération, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de recommander qu'il soit référé à un Comité Spécial.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référé à un  
Comité Spécial

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *de Blaquiere*, *Caron* et *Pemberton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour épargner à la Province toute perte inutile sur la vente judiciaire de cer-  
taine partie de la succession vacante de feu  
l'Honorable Sir *John Caldwell*," a été lu la troisième fois.

Bill de Sir John  
Caldwell, lu la  
3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Conformément à l'Ordre du jour le Bill intitulé, "Acte pour régler les époques auxquelles se tiendront les Cours Générales des Ses-  
sions de Quartier dans cette partie de la  
Province ci-devant le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Bill des Ses-  
sions de Quar-  
tier (H.C.) lu  
la 2e fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres.

Référé à un  
Comité Spécial

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Morris*, *Crooks*, *Macaulay* et *Sherwood*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable Orateur a mis devant la Cham-  
bre un Etat Général des affaires de la Banque du district de *Midland*, jusqu'au 9e Octobre, 1843 ; et aussi un état des affaires de la Com-  
pagnie du Chemin à Lisses de *Champlain* et *St. Laurent*, pour l'année 1842.

Retours de la  
Banque de Mid-  
land.  
De la Compa-  
gnie du Chemin  
à Lisses, Cham-  
plain et St.  
Laurent.

**Ordonné,** qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(Pour les Retours de la Banque de *Midland*,  
voir *Papiers Parlementaires*, Lettre Y.)

(Pour ceux de la Compagnie du Chemin à Lisses  
*Champlain* et *St. Laurent*, voir *Papiers  
Parlementaires*, Lettre W.)

Pétitions  
Du Rév. A.  
Balfour.

L'Honorable M. *Macaulay*, a présenté une Pétition du Révérend *Andrew Balfour*, du village de *Waterloo*, dans le comté de *Shefford*, demandant une allocation pour le soutien de l'Ecole de Grammaire dans ce village.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Rapport sur le  
Bill des Lettres  
de Change Pro-  
testées.

L'Honorable M. *Irving*, du Comité Spécial auquel avait été référé le Bill pour s'assurer des dommages sur les Lettres de Change et les Billets Promissoires protestés, et pour rendre les Lois sur ce sujet uniformes dans toute la Province, a présenté son rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et il a été lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre de Comité,*  
Octobre 20, 1843.

Le Rapport.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour s'assurer des dommages sur les Lettres de Change et sur les Billets Promissoires protestés et pour rendre les lois sur ce sujet uniformes dans toute la Province," a pris le dit Bill en considération et en fait le rapport avec les amendements suivants :

Page 2, ligne 7.—Après "règne," retranchez "chapitre neuf," et insérez, "intitulée, Ordonnance pour continuer un certain Acte y mentionné concernant les Lettres de change protestées."

" " " 9 —Après "règne," retranchez "depuis "chapitre," à "trois," dans la 10e ligne inclusivement, et insérez, "intitulé, Acte pour continuer pour un temps limité certains Actes et Ordonnances."

" 3 " 3.—Retranchez depuis "cette," jusqu'à "d'icelui," dans la 4e ligne inclusivement et insérez "les ci-devant Provinces du *Haut* ou du *Bas-Canada*."

" 5, " 17.—Après, "négociées," insérez "ou au porteur d'icelle s'il est connu par tel tireur ou endosseur."

" 5, " 23.—Après "offre," insérez "au lieu où elle peut avoir été vendue ou négociée."

Page 6, ligne 9.—Retranchez "bonne et suffisante autorité," et insérez "des fonds suffisants à même lesquels."

" 6, " 12.—Après "intention," insérez "ou dans l'attente de posséder tels fonds."

" 8, " 9.—Après la 5e clause, insérez la clause A, "Et qu'il soit statué, qu'en interprétant cet Acte, tous les mots qui dans cet Acte sont au singulier, seront, pour donner plein effet aux dispositions contenues en icelui, entendus s'étendre et s'appliquer à diverses personnes ou choses, aussi bien qu'à une seule personne ou chose, aux corporations aussi bien qu'aux individus, et tous les mots qui sont au pluriel s'étendront et s'appliqueront à une seule personne ou chose, aussi bien qu'à plusieurs personnes ou choses, et chaque mot comportant le genre masculin seulement, s'étendra et s'appliquera, quand il en sera nécessaire, au féminin, aussi bien qu'au masculin."

Le tout néanmoins humblement soumis.

J. *ÆMILIUS IRVING*,

*Président.*

*Ordonné*, Que le Bill dernièrement mentionné et le Rapport sur icelui soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Référé à la  
Chambre en  
Comité.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport, Lundi prochain.

L'Honorable M. *de Blaquiere*, a présenté trois Pétitions du Conseil Municipal du district d'*Ouest*, demandant un Acte pour autoriser les Cotiseurs de vérifier leurs livres de cotisation devant aucun Magistrat ou Commissaire autorisé à recevoir les affidavits ; aussi demandant que les Conseillers de District reçoivent une rémunération pour leurs services, suffisante pour couvrir leurs dépenses lorsqu'ils assistent au dit Conseil de District ; aussi demandant

Pétitions  
Du Conseil  
Municipal  
d'Ouest.

que l'Acte des Ecoles Elémentaires soit amendé et simplifié.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

Du Rév. Mark Willoughby ;

L'Honorable M. *Sullivan*. a présenté une Pétition du Révérend *Mark Willoughby*, surintendant de la Société de l'Ecole Britannique et de l'Amérique Septentrionale de *Montréal*, demandant une allocation pour le soutien de la dite Institution ; et aussi une Pétition *Charles Grece*, et autres, habitants du district de *Terrebonne*, demandant l'imposition de droits protectifs sur les produits agricoles des *Etats-Unis*, importés en cette Province.

De Chas. Grece, et autres

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

Membres ajoutés au Comité sur le Bill des Banqueroutes.

*Ordonné*, Que les Honorables M. M. *Sullivan*, *Morris*, *Pemberton*, *Hamilton*, et *McKay*, soient ajoutés au Comité auquel a été référé le Bill pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée, "Ordonnance concernant les " Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens," et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*.

L'Hon. M. Sherwood ajouté au Comité sur le Bill des Commissions des Officiers Publics.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Sherwood*, soit ajouté au Comité auquel a été référé le Bill intitulé, " Acte pour exempter les Officiers Publics des frais de Nouvelles Commissions au décès de Sa Majesté."

Ajournement

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Lundi, 23e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*De Blaquiere*,

*Ferrie*,

*Sullivan*,

*McKay*,

*Caron*,

*Roy*,

*Morris*,

*Dionne, Amable*,

*Pemberton*,

*Dionne, Joseph*

*Fraser, Alexander*

*Goodhue*,

*Joliette*,

*Sherwood*,

*Crooks*,

*Irving*,

*Fergusson*,

*Widmer*,

*Macaulay*,

*Taché*,

*Hamilton*,

*Massue*.

PRIERES.

Pétitions De J. Duval, et autres ;

L'Honorable M. *Caron*, a présenté une Pétition de *J. Duval*, et autres, Officiers de la

Société d'Education de *Québec*, demandant un Acte d'incorporation ; aussi une Pétition de *Simon Valois*, et autres, habitants des Côtes *St. Michel* et de la *Visitation*, et du courant *St. Marie*, aux environs de *Montréal*, demandant l'abolition des droits de péages sur les Chemins de Barrière conduisant à cette ville, en faveur des personnes allant à l'église les dimanches et fêtes et une réduction générale de tels péages ; aussi une Pétition de *Peter Morgan*, et autres, habitants des Côtes des *Neiges*, *Ste. Catherine*, *St. Luc* et *St. Antoine*, aux environs de *Montréal*, demandant l'abolition des droits de péage sur les Chemins de Barrière conduisant à cette ville, en faveur des personnes allant à l'église les dimanches et fêtes, et une réduction de tels péages ; et aussi une Pétition de *L. M. Viger*, et autres, faisant le commerce et les affaires de Banquiers à *Montréal*, demandant un Acte d'incorporation.

De Simon Valois, et autres ;

De Peter Morgan, et autres ;

De L.M. Viger, et autres ;

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Fergusson*, a présenté une Pétition de *John Brown*, et autres, de la ville de *Amherstburgh*, demandant un changement dans la manière de cotiser les maisons dans la susdite ville.

De John Brown, et autres.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *McKay*, a présenté une Pétition de *William Miller*, et autres, habitants de *Port Sarnia*, et des environs, demandant certains amendements à la Chartre de l'Université de *King's College de Toronto*.

De William Miller, et autres ;

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

Quand l'Honorable *William Walker*, a été introduit entre les Honorables M. M. *Morris* et *Pemberton*.

L'Honble. M. Walker introduit.

Alors l'Honorable M. *Walker* a présenté une copie de son Writ de sommation à l'Orateur qui l'a remis au Greffier, et elle a été lue comme suit :

PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.

Le Writ.

A tous ceux qui ces présentes verront :

SALUT :

**SACHEZ**, que parmi les Rôles et Records dans le Bureau du Régistrateur de la Province, du *Canada*, in liber AA, folio 314, on lit ce qui suit, savoir:—

PROVINCE DU }  
CANADA. } C. BAGOT.

Lettres Patentes  
appelant l'Hon.  
W. Walker, au  
Conseil Légis-  
latif.

**VICTORIA**, par la Grâce  
de **DIEU, REINE** du  
**Royaume-Uni de la Grande**  
**Bretagne et d'Irlande, Pro-**  
**tectrice de la Foi, &c. &c. &c.**

Enregistré, 24e  
Août, 1842.

R. T. TUCKER,  
Régistrateur.

A notre fidèle et bien-aimé *William Walker*, Ecuyer, et à tous ceux qui ces présentes verront.

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada*, et l'église d'icelle ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province et nous vous commandons, le dit *William Walker*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province: et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé *Sir Charles Bagot*, G. C. B. un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur toutes nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c. A *Kingston*, ce dix-neuvième jour d'Août, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent

quarante-deux, et dans la sixième année de notre règne.

C. B.

Par Ordre,

S. B. HARRISON,  
*Secrétaire.*

Et nous avons ordonné copie de tout ce que dessus—

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé *Sir Charles Theophilus Metcalfe*, Baronet, G. C. B., un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur toutes nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c. A *Kingston*, ce vingt-et-unième jour d'Octobre, mil huit cent quarante-trois, et dans la septième année de notre règne.

Par Ordre,

D. DALY,  
*Secrétaire.*

Alors l'Honorable *M. Walker*, s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel lui a été administré par *John F. Taylor*, Ecuyer, un des Commissaires nommés sous le Grand Sceau pour administrer le serment aux Membres de la Législature, et il a pris son siège en conséquence.

Il prête serment et prend son siège.

L'Honorable *M. Pemberton* a présenté une Pétition du Conseil Municipal du district de *Sherbrooke*, demandant divers amendements à l'Acte des Municipalités et des Ecoles Elementaires; aussi une Pétition de *Carey McClellan Hyndman*, Gardien de la Cour, et Crieur des Cours de Justice de Sa Majesté, dans le district de *St. François*, demandant à être mis sur le même pied que les Gardiens et Crieurs des autres districts; et aussi une Pétition de *Xavier Legault*, et autres, habitants de l'*Isle Bizard*, demandant qu'elle soit annexée au comté de *Montréal*, pour les fins de l'Acte des Bureaux d'enregistrement.

Pétitions  
Du Conseil  
Municipal du  
district de Sher-  
brooke;

De C. Hynd-  
man;

De Xavier Le-  
gault;

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

De C. Gagnon,  
et autres ;

L'Honorable M. J. Dionne a présenté une Pétition de C. Gagnon, et autres, habitants des townships de *Somerset, Stanfold, &c.*, dans les districts de *Québec, Montréal* et *Trois-Rivières*, demandant une allocation de £2,000 pour ouvrir un chemin de ces townships au Fleuve *St. Laurent*.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

De MM. Buchanan, et C<sup>ie</sup>.  
et autres ;

L'Honorable M. Morris a présenté une Pétition de M. M. Buchanan, Cunningham, Glass, et autres, marchands de *Montréal*, demandant que le droit qu'ils ont payé en vertu de l'Acte de la 5e Vict. chap. 14, sur le sucre leur soit remboursé.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

Retour de la  
Banque du (H.  
C.)

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un Etat Général des affaires de la Banque du *Haut-Canada*, jusqu'au 17e Octobre, 1843.

**Ordonné**, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir *Papiers Parlementaires, Lettre Y.*)

Bill de l'Indé-  
pendance du  
Parlement, lu  
la 2e fois.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement de cette Province," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné**, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, Jeudi prochain.

Il sera imprimé

**Ordonné**, Que cent copies du dit Bill soient imprimées dans la langue Anglaise et un pareil nombre dans la langue Française, pour l'usage des Membres.

Bill des Lettres  
de Change  
Protostés,  
déchargé.

L'Ordre du jour étant lu pour mettre la Chambre en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour s'assurer des dommages sur les lettres de change et les billets promissoires protestés, et pour rendre les lois sur ce sujet uniformes dans toute la Province, il a été

Référé de nou-  
veau au Comité  
Spécial.

**Ordonné**, Qu'il soit déchargé, et que le dit Bill soit référé de nouveau au Comité Spécial auquel il avait été référé en premier lieu, pour faire rapport de nouveau sur icelui.

Comité Spécial  
sur les affaires  
de King's Col-  
lege nommé.

Il a été résolu qu'il soit nommé un Comité de six Membres aux fins d'examiner les affaires de *King's College*, et du Collège du *Haut-Canada*, en autant qu'elles sont liées ensemble, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes,

papiers et records, et de faire rapport à la Chambre.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. de *Blaquiere, Caron, Morris, Fergusson, Ferrie* et *Sherwood*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

**Ordonné**, Que les Honorables M. M. *Caron* et *Irving*, soient ajoutés au Comité Spécial nommé pour examiner et perfectionner les Journaux de cette Chambre pour la présente et les précédentes Sessions.

Membres ajoutés au Comité des Journaux.

**Ordonné**, Que l'Honorable M. *Walker*, soit ajouté au Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée, "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens," et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*.

L'Hon. M. Walker, ajouté au Comité sur le Bill des Banqueroutes.

**Ordonné**, Que la Pétition de *William Rees*, de la cité de *Toronto*, Surintendant Médical de l'Asile Provincial Temporaire des Aliénés, demandant que le salaire dépendant de la charge qu'il tient, lui soit accordé en sus de l'allocation temporaire qu'il a reçue jusqu'à présent, soit maintenant lue.

Pétition de W. Rees lue.

La dite Pétition a été alors lue en conséquence.

Il a été résolu qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour telles informations qu'il sera au pouvoir de Son Excellence de donner à cette Chambre au sujet du site projeté pour la permanence de l'Asile des Aliénés, et des raisons qui ont engagé Son Excellence à faire choix du dit site ; et si Son Excellence l'a ainsi établi dans l'intention de proposer au Parlement l'établissement d'un Asile des Aliénés séparé pour le *Bas-Canada*, et si tel est le cas, d'informer cette Chambre avec quels moyens l'on se propose d'établir cet Asile.

Motion pour une Adresse à Son Excellence au sujet de l'Asile des Aliénés.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, en conséquence.

**Ordonné**, Que l'Honorable M. *Sullivan*, se rende auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec la dite Adresse.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le Procureur Général *Baldwin*,

Bill pour protéger les indi-



vidus contre les réclamations adverses.

et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour mettre les Cours de Justice dans cette partie de la Province nommée le *Haut-Canada*, en état de protéger les individus contre les réclamations adverses dans lesquelles ils n'ont aucun intérêt," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Bill de la Banque de Montréal.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Holmes*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Banque de *Montréal*, en prolongeant le temps fixé pour payer le nouveau capital de la dite Banque," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Pétition De A. Chapin et autres.

L'Honorable M. *de Blaquiere* a présenté une Pétition de *A. Chapman*, et autres, habitants de la partie sud du comté de *Rouville*, Canada Est, tant de leur part que de celle de la partie Protestante dans les environs, demandant une allocation pour l'achèvement d'une Maison d'Ecole et un octroi annuel pour le support d'un Maître d'Ecole.

Elle est lue.

**Ordonné**, Que la dite Pétition soit maintenant lue.

Elle a été alors lue en conséquence.

**Ordonné**, Que la dite Pétition reste sur la table.

Ajournement.

L'orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 24e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.

*De Blaquiere*,*Sullivan*,*Caron*,*Morris*,*Pemberton*,*Fraser, Alex.*

Les Hon. M.M.

*McKay*,*Roy*,*Dionne, Amable*,*Dionne, Joseph*,*Goodhue*,*Sherwood*,*Joliette*,*Crooks*,*Fergusson*,*Macaulay*,*Hamilton*,*Irving*,*Widmer*,*Taché*,*Massue*,*Walker*.

### PRIERES.

L'Honorable M. *Morris* a présenté une Pétition de *John Joseph*, Ecuyer, ex-Greffier de l'Honorable Conseil Législatif, de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, demandant une enquête sur ses réclamations pour la perte de son emploi occasionnée par la réunion des Provinces; et aussi une Pétition du Révérend *William Bell*, et autres, Ministres, Anciens et Syndics de la première Eglise Presbytérienne en liaison avec l'Eglise d'*Ecosse*, à *Perth*, dans le district de *Bathurst*, demandant que la Législature donne force de Loi au projet d'Acte adopté à une Assemblée de leur Synode.

Pétitions De John Joseph Ecr.

Du Révérend William Bell et autres;

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour mettre les Cours de Justice dans cette partie de la Province nommé le *Haut-Canada*, en état de protéger les individus contre les réclamations adverses dans lesquelles ils n'ont aucun intérêt," a été lu la seconde fois.

Bill pour protéger les individus contre les Réclamations adverses, lu la 2e fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité spécial de quatre Membres.

Référé à un Comité Spécial

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Crooks*, *Fergusson*, *Ferrie* et *Sherwood*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Banque de *Montréal*, en prolongeant le temps fixé pour payer le nouveau Capital de la dite Banque," a été lu la seconde fois.

Bill de la Banque de Montréal, lu la 2e fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné**, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, demain.

**Ordonné**, Que les Honorables M. M. *Caron* et *Sherwood*, soient ajoutés au Comité auquel a été référé le rapport du Greffier en Loi, sur les Lois expirées et expirantes.

Membres ajoutés au Comité sur les Lois expirées et expirantes.

**Ordonné**, Que la Pétition de *John Joseph*, Ecuyer, présentée aujourd'hui, soit maintenant lue.

Pétition de John Joseph, Ecr., lue.

La dite Pétition a été alors lue en conséquence.

Ajournement. L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

### Mercredi, 25e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M. M.	Les Hon. M. M.
<i>De Blaquiere,</i>	<i>Roy,</i>
<i>McGill,</i>	<i>Dickson,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Dionne, Amable,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Dionne, Joseph,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Irving,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Widmer,</i>
<i>Hamilton,</i>	<i>Taché,</i>
<i>McDonald,</i>	<i>Massue,</i>
<i>Knoulton,</i>	<i>Walker.</i>

#### PRIERES.

Pétitions.  
De John Hatch,  
J. P.

L'Honorable *M. de Blaquiere* a présenté deux Pétitions de *John Hatch*, J. P., en sa qualité de Président à une assemblée des francs-tenanciers et habitants du comté d'*Oxford*, district de *Brock*, demandant que l'on ne transfère pas le siège du Gouvernement hors du *Canada Ouest*; et demandant aussi que l'on protège et encourage les Agriculteurs de cette Province.

*Ordonné*, qu'elles restent sur la table.

La Chambre  
en Comité sur  
le Bill de la  
Banque de  
Montréal.

La Chambre, conformément à l'Ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé, "Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Banque de *Montréal*, en prolongeant le temps fixé pour payer le nouveau Capital de la dite Banque."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

Les Honorables *M. M. Sullivan, Crooks, Bruncau et Ferrie*, sont entrés.

Rapport sans  
amendement.

L'Honorable *M. Fergusson* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par *M. Leslie*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour incorporer les Dames de l'Asile des Orphelins Protestants de la Cité de *Montréal*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill d'incorporation des Dames de l'Asile des Orphelins Protestants de Montréal.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu 1re fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

L'Honorable *M. McKay*, est entré.

L'Honorable *M. Irving*, du Comité Spécial auquel avait été référé de nouveau le Bill pour s'assurer des dommages sur les Lettres de Change et sur les Billets Promissoires protestés, et pour rendre les Lois sur ce sujet uniformes dans toute la Province, a présenté son nouveau rapport.

Nouveau Rapt. du Comité sur le Bill des Lettres de Change protestées.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le Greffier comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
25e Octobre, 1843.

Le Comité Spécial auquel a été référé de novo le Bill intitulé, "Acte pour s'assurer des dommages sur les Lettres de Change et les Billets Promissoires protestés, et pour rendre les lois sur ce sujet uniformes dans toute la Province," a en obéissance à l'ordre de référence, procédé à prendre le dit Bill en considération, et demande à faire rapport des amendements suivants :

Page 2, ligne 24,—Retranchez "dix," et insérez "huit."

" 3, ligne 13,—Retranchez depuis "à," jusqu'à "rachetés," dans la 15e ligne inclusivement, et insérez "ainsi que la somme payée comme prime du change sur la dite lettre au tireur d'icelle."

" 4, " 20,—Retranchez depuis "acheter," jusqu'à "vue," dans la 22e ligne inclusivement, et insérez "les premiers frais de la dite Lettre."

" 5, " 7,—Retranchez "dix," et insérez "huit."

" 5, " 21,—Retranchez depuis "montant," jusqu'à "vue," dans la sixième page première ligne inclusivement, et insérez "somme payée comme prime du change sur la dite Lettre au tireur d'icelle."

Page 6, “ 22,—Retranchez depuis “ environ,” jusqu’à “ comme “ susdit ou” dans la 23e ligne inclusivement.

“ 7, “ 20,—Après la Clause IV, insérez la suivante V, “ Et qu’il “ soit statué, que nul protêt, “ soit pour refus d’acceptation ou de paiement “ d’une lettre de change, “ billet promissoire, mandat, bill ou ordre, ne sera “ valide et effectif s’il est “ fait par un Notaire Public de cette Province, “ qui sera alors employé “ comme Commis, Officier “ ou serviteur dans aucune “ Banque ou autre Institution de cette nature, ayant “ un intérêt direct ou indirect dans la dite lettre “ de change, billet promissoire, mandat, Bill ou “ ordre.”

En conséquence des amendements précédents, le cinquième amendement ci-devant recommandé va devenir inutile et devrait être rejeté.

Le tout néanmoins humblement soumis.

J. ÆMILIUS IRVING,

*Président.*

*Ordonné,* Que le dit Bill et le Rapport sur icelui soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné,* Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill et les Rapports, demain.

L’Honorable M. de *Blaquiere*, du Comité Spécial nommé pour préparer et soumettre à la Chambre les réglemens nécessaires sur le sujet du Divorce, a présenté son rapport.

*Ordonné,* Qu’il soit reçu, et il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
25e Octobre, 1843.

Le Comité Spécial chargé de considérer, préparer et soumettre à l’approbation de cette Chambre les réglemens nécessaires pour la régie de ses procédés relativement au Divorce, à l’honneur de faire Rapport :

Qu’il a donné sa plus sérieuse attention à ce sujet important, et dans la vue de restreindre

autant que possible, le nombre d’applications pour une dissolution de l’union conjugale, il s’est efforcé de préparer une esquisse des procédés préliminaires que devront observer les requérants, et qui les retiendront dans de justes bornes, sans leur refuser complètement leur demande.

Dans cette vue il a examiné soigneusement les formalités suivies dans la Chambre des Lords à l’égard des Bills de Divorce, et trouve qu’un grand nombre d’entre elles peuvent et devraient être suivies, et que beaucoup d’autres qui ne sont pas du tout applicables à cette Province, devraient être remplacées par d’autres réglemens.

Votre Comité serait porté à recommander à Votre Honorable Chambre, l’adoption d’une série de réglemens qui seraient ajoutés aux ordres permanents pour la régie de Votre Honorable Chambre et des Requêteurs, relativement aux Bills de Divorce, et au nombre des réglemens nécessaires, Votre Comité recommande les suivans :

1.—Toute personne faisant application pour un Bill de Divorce devrait être tenue de donner Avis de son intention à cet effet, spécifiant la personne et la cause pour laquelle il veut obtenir tel divorce, par avertissement dans la Gazette Officielle, pendant six mois, et aussi pendant le même temps dans deux Papiers-Nouvelles, publiés dans le district où résidait ordinairement le dit requérant lors de la séparation, et s’il n’y a pas un deuxième Papier-Nouvelle publié dans tel district, alors dans un Papier-Nouvelle publié dans le district voisin, ou si aucun Papier-Nouvelle n’est publié dans tel district, alors dans deux Papiers-Nouvelles publiés dans le ou les districts voisins.

2.—Que copie de tel avis, par écrit, soit signifiée à l’instance du Requêteur, à la personne contre laquelle le Divorce est demandé, si sa résidence peut être connue, et que la preuve sous serment de telle signification, soit mise devant cette Chambre lors de la lecture de la Pétition, ou de la tentative faite pour effectuer telle signification, pour la considération et la détermination ultérieure de cette Chambre.

3.—Que toutes les fois que des procédures auront eu lieu dans aucune Cour de Justice, avant la présentation de la Pétition, on présentera à la Chambre lors de la lecture de la Pétition, une copie dûment certifiée des dites procédures jusqu’au jugement final.

4.—Que toutes les fois qu’il aura été accordé des dommages à tel requérant, on produira une

Référé à la  
Chambre en  
Comité.

Rapport du  
Comité chargé  
de préparer des  
réglemens au  
sujet du Di-  
vorce.

preuve sous serment, à la satisfaction de la Chambre, que ces dommages ont été prélevés et retenus, ou bien on exposera à la Chambre la raison de la négligence ou l'impossibilité de les prélever en vertu d'un Writ d'Exécution, expliquant l'omission de manière à ce que l'excuse soit satisfaisante.

5.—Que le Bill ne soit pas lu une seconde fois, à moins qu'il ne se soit écoulé quatorze jours depuis la première lecture et qu'il soit affiché un avis de la dite lecture sur les portes de cette Chambre pendant le dit intervalle, et que copie d'icelui et du Bill soit dûment servie à la partie contre laquelle l'on demande un Divorce, et que la preuve sous serment du dit service soit produite à la Barre de cette Chambre, avant de procéder à la seconde lecture, ou que l'on produise une preuve suffisante de l'impossibilité de se conformer aux dits réglemens.

6.—Que la présence du Pétitionnaire soit requise à la Barre de cette Chambre lors de la seconde lecture, pour qu'il ou qu'elle soit examinée par la Chambre généralement ou relativement à la collusion ou connivence qui pourrait exister entre les parties pour obtenir la dite séparation, hormis que la Chambre juge à propos de les en dispenser.

7.—Qu'après la seconde lecture, les témoins à l'appui du Bill soient entendus à la Barre de la Chambre, sous serment; les témoignages préliminaires se réduisant à prouver la célébration du mariage entre les parties, soit par des témoins présents au mariage, ou en prouvant d'une manière satisfaisante et irrécusable le certificat du Ministre, ou autre personne qui a célébré le dit mariage.

8.—Que le Conseil du Requéran, aussi bien que celui de la partie contre laquelle on demande un Divorce, pourront être entendus à la Barre de cette Chambre, tant sur les témoignages rendus que sur les dispositions relativement au soutien futur de la femme, si la chose est jugée nécessaire.

9.—Que les témoins seront régulièrement notifiés d'être présents, en vertu d'une sommation qui émanera sous le seing et sceau de l'Orateur de la Chambre, et qui sera remise par le Greffier des Comités aux parties qui la demanderont, et servie à leur frais par le Sergent d'Armes ou aucun de ses Députés, et chaque témoin aura droit de faire taxer ses dépenses raisonnables par la Chambre ou par l'Officier qu'elle nommera à cet effet.

10.—Que les témoins qui refuseront de se rendre aux dites sommations, seront, par ordre de la Chambre, mis sous la garde du Sergent d'Armes, et ne seront libérés que par ordre de la Chambre, et après avoir payé les frais occasionnés par ce refus.

11.—Que pour rencontrer les dépenses nécessaires encourues à préparer le dit Bill, et pendant qu'il est en progrès dans cette Chambre, il soit déposé une somme de vingt louis courant, entre les mains du Greffier de la Chambre, lors de la présentation de la Pétition, laquelle somme sera employée à payer les frais encourus à passer le dit Bill dans la Chambre, et la balance employée à la liquidation des Comptes Contingents de la Chambre.

12.—Que dans tous les cas imprévus, on devrait réserver autant que possible aux règles et réglemens ou aux décisions de la Chambre des Lords, et pour cet effet, jusqu'à nouvel ordre, le *Traité Pratique sur le Divorce Parlementaire par John McQueen, Ecuyer, Edition de 1842*, sera considéré comme une autorité suffisante.

Le tout néanmoins humblement soumis.

P. B. DE BLAQUIERE,

Président.

Il été proposé que le Rapport du Comité Spécial nommé pour présenter des réglemens pour la régie de cette Chambre dans les cas de Divorce, soit référé à un Comité de toute la Chambre, Vendredi le vingt-septième du courant, et que conformément à la 59e Règle, les Membres maintenant en ville, soient spécialement sommés d'assister ce jour là.

Référé à la  
Chambre en  
Comité.

La question de concurrence étant mise sur la dite Motion, il a été résolu dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, en conséquence.

*Ordonné*, Qu'il soit imprimé cinquante copies du dit Rapport du Comité Spécial au sujet du Divorce, présenté aujourd'hui, en Anglais et un même nombre en français, pour l'usage des Membres.

Il sera imprimé

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une Pétition du Révérend *P. M. Mignault*, de *Chambly*, Supérieur du Collège de *Chambly*, demandant une allocation en faveur de cette Institution.

Pétitions,  
Du Révd. P. M.  
Mignault;

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Sullivan* a présenté une Pétition de la Corporation du Collège de

De la Corpo-  
ration du Col-

lége de l'Assomption ;

De J. H. Lambe, et autres ;

D'Amable Jetté et autres ;

*l'Assomption*, demandant une allocation en faveur de cette Institution ; aussi une Pétition de *James Henry Lambe*, et autres, propriétaires des arrières fiefs de *Nazareth, St. Augustin* et *St. Joseph*, demandant un Acte les libérant de toutes charges féodales ; et aussi une Pétition d'*Amable Jetté*, et autres, Cotiseurs de diverses paroisses dans le comté de *Leinster*, demandant une rémunération pour avoir fait le recensement de la population dans leurs localités respectives.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

Ajournement

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Jeudi, 26e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*De Blaquiere,*

*Ferric,*

*Mc Gill,*

*Knoulton,*

*Sullivan,*

*McKay,*

*Caron,*

*Roy,*

*Morris,*

*Dickson,*

*Pemberton,*

*Dionne, Amable,*

*Fraser, Alexander,*

*Dionne, Joseph,*

*Joliette,*

*Goodhue,*

*Crooks,*

*Sherwood,*

*Fergusson,*

*Irving,*

*Macaulay,*

*Widmer,*

*Hamilton,*

*Taché,*

*Bruneau,*

*Massue,*

*McDonald,*

*Walker.*

### PRIERES.

L'Honorable M. *McGill* a présenté une Pétition du Maire, des Echevins et Citoyens de *Montréal*, demandant des amendements à l'Ordonnance d'Incorporation de la dite Cité ; et aussi deux Pétitions du Bureau de Commerce de la Cité de *Montréal*, demandant que le Hâvre et les revenus qui en proviennent soient placés sous la régie et le contrôle de la Maison de Trinité de *Montréal*, et demandant que l'Acte pour régler l'inspection du Bois, &c., ne soit pas passé.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *A. Fraser* a présenté une Pétition de *William Fraser*, et autres, de

Pétitions, Du Maire, &c. de Montréal ;

Du Bureau de Commerce de Montréal ;

De William Fraser, et autres

*Bredalbane*, demandant le changenent et la prolongation de la Charte de l'Université de *King's College*, à *Toronto*.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté une Pétition de *H. Robinson*, et autres, habitants du comté de *Shefford*, demandant que les Agriculteurs de cette Province soient protégés ; que le système de judicature établi récemment soit changé et amélioré ; que l'Acte des Municipalités et des Ecoles, les Lois d'Enregistrement et des Chemins soient amendés ; et demandant un octroi libéral pour l'amélioration des Townships de l'Est.

De H. Robinson et autres

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *J. Dionne* a présenté une Pétition de *W. A. Hale*, et autres, habitants de *Ste. Anne de la Pêrade*, comté de *Champlain*, district des *Trois-Rivières*, demandant un Acte pour les autoriser à s'abonner au nouveau Pont sur la Rivière *Ste. Anne*, aux mêmes taux qu'ils l'étaient à l'ancien Pont.

De W.A. Hale, et autres ;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Taché* a présenté deux Pétitions du Conseil Municipal du District de *Rimouski*, demandant une allocation pour ouvrir un chemin entre *Matonne* et *Métis* ; aussi demandant un octroi pour construire un Pont sur une certaine rivière qui traverse la paroisse de *Rimouski*.

Du Conseil Municipal de Rimouski ;

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Morris*, a présenté une Pétition de *Paul Glasford*, et autres, Commissaires pour l'érection d'une Prison et d'une Cour, à *Brockville*, dans le district de *Johnstown*, demandant un Acte pour autoriser une nouvelle dépense pour compléter le mur autour de la dite Bâtisse ; aussi une Pétition de *John F. Kingston*, du township de *Bedford*, demandant un Acte pour autoriser l'ouverture d'un chemin de *Kingston* à *Perth* ; et aussi une Pétition de *Charles H. Morgan*, et autres, de la ville de *Cobourg*, et des environs, demandant un changement dans la Charte de l'Université de *King's College*, à *Toronto*.

De Paul Glasford et autres ;

De John F. Kingston.

De Charles H. A. Morgan, et autres ;

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une Pétition de *Léon Lafontaine*, et autres, de la paroisse de *Chambly*, demandant un Acte pour autoriser l'usage de Sleighs Doubles, et interdisant l'usage d'autres voitures d'hiver, et

De Léon Lafontaine, et autres ;

l'abrogation de l'Acte de la dernière Session à cet égard.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Banque de *Montréal*, en prolongeant le temps fixé pour payer le nouveau "Capital de la dite Banque," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Hon. M. *Hincks*, et un autre, avec un Bill intitulé, "Acte pour imposer des droits sur les produits agricoles et les animaux vivants importés en cette Province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

L'Ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre, sur le Bill intitulé, "Acte pour mieux assurer "l'indépendance du Parlement," il a été

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé, et que le dit Bill soit mis sur les ordres du jour de demain.

Il a été proposé qu'il soit nommé un Comité Spécial de cinq Membres, pour prendre en considération la Pétition de *John Joseph*, Ecr., ex-Greffier de l'Honorable Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, demandant une Enquête sur ses réclamations au sujet de la perte de son emploi par suite de l'union des Provinces.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Caron*, *Morris*, *Crooks*, *Bruneau*, *A. Dionne* et *Irving*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour incorporer les Dames de "l'Asile des Orphelins Protestants de la Cité "de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Mc Gill*, *Joliette* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour s'assurer des dommages sur les Lettres de Change et les Billets Promissoires protestés, et pour rendre les Lois sur ce sujet uniformes dans toute la Province, avec le rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après la Chambre s'est remise.

Le Bill intitulé, "Acte pour imposer des "droits sur les produits agricoles et les animaux vivants importés dans cette Province," a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Lundi prochain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Thorburn*, et un autre, avec un Bill intitulé, "Acte pour amender l'Acte relatif à la ligne "de division entre les districts de *Niagara* "et de *Gore*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Mardi prochain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Williams*, et un autre, avec un Bill intitulé, "Acte pour mettre les Sectes Religieuses "Chrétiennes de toutes dénominations, dans "cette partie de la Province ci-devant le "*Haut-Canada*, en état de posséder les terres "requisées pour certains objets y mentionnés," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Mardi prochain.

L'Honorable M. *Sullivan* a informé la Chambre qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing Manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général informe l'Honorable Conseil Législatif, que l'Ordonnance du Gouverneur et Conseil Spécial

Bill de la Banque de Montréal, lu la 3e fois.

Passé.

Bill des Droits Protectifs.

Comité sur l'indépendance du Parlement, remis a demain

Comité Spécial sur la Pétition de John Joseph, Ecr.

Bill des Orphelins Protestants de Montréal, lu la 2e fois.

Référé à un Comité Spécial

La Chambre en Comité sur le Bill des Lettres de Change Protestées.

Point de Rapport.

Bill des Droits Protectifs, lu la 1re fois.

Bill de la Ligne entre Niagara et Gore ;

Lu la 1re fois.

Bill des Terres des Sectes Religieuses.

Lu la 1re fois.

Message au sujet des Ecoles Élémentaires.

du *Bas-Canada*, intitulée, " Ordonnance pour mieux pourvoir au Gouvernement intérieur de cette Province, par l'établissement d'autorités locales et municipales en icelle," n'ayant pas été suivie partout il a été impossible de mettre à effet les dispositions d'un Acte du Parlement de cette Province, intitulé, " Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir plus amplement à l'établissement et au maintien d'Ecoles Élémentaires," et que dans le *Haut-Canada*, aussi plusieurs districts ne se sont pas conformés assez strictement aux dispositions du dit Acte pour avoir droit de recevoir une part de la somme annuelle appropriée par le dit Acte à l'établissement et au maintien des Ecoles Élémentaires.

Dans cet état de choses, le Gouverneur Général, de l'avis du Conseil Exécutif, a fait distribuer des deniers qui ont été appliqués aux objets que la Législature a eu en vue en faisant la dite appropriation, suivant, autant que possible, l'esprit et l'intention du dit Acte, pour l'année mil huit cent quarante deux, laissant entre les mains du Receveur Général une balance non distribuée pour la dite année, et n'affectant aucune partie de la somme appropriée pour l'année mil huit cent quarante-trois, afin qu'elle soit distribuée en la manière qu'il sera déterminé par les diverses branches de la Législature.

Le Gouverneur Général transmet ci-joint à l'Honorable Conseil Législatif, copie de diverses minutes du Conseil, en vertu desquelles la dite distribution de l'argent des Ecoles Élémentaires a été faite, ainsi que les comptes et autres documents, montrant la marche qu'il avait ordonné de suivre, tel que ci-dessus mentionné.

Hôtel du Gouvernement,  
Kingston, 25e Octobre, 1843.

(Pour les Documents qui accompagnent le  
Message voir Papiers Parlementaires,  
Lettre Z.)

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures et demie de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Vendredi, 27e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur :

Les Hon. M.M.

*De Blaquiere,*  
*McGill,*  
*Sullivan,*  
*Morris,*  
*Fraser, Alexander,*  
*Joliette,*  
*Crooks,*  
*Macaulay,*  
*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*Ferrie,*

Les Hon. M.M.

*Knoulton,*  
*McKay,*  
*Roy,*  
*Moore,*  
*Dickson,*  
*Dionne, Amable*  
*Dionne, Joseph*  
*Goodhue,*  
*Irving,*  
*Widmer,*  
*Massue.*

### PRIERES.

L'Honorable M. *Dickson* a présenté une Pétition de *George Adams*, et autres, habitants du village de *Ste. Catherine*, dans le district de *Niagara*, demandant un Acte pour l'incorporation du dit Village.

Pétitions  
De *George Adams*, et autres ;

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *J. Dionne* a présenté une Pétition de *Louis Guillet*, et autres, de *Batiscan*, demandant une indemnité pour des pertes souffertes en leur qualité de Commissaires pour la construction d'un Pont sur la rivière *Ste. Anne*.

De *Louis Guillet*, et autres ;

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *McGill* a présenté une Pétition des Directeurs de l'Université du Collège *McGill*, et autres, intéressés dans l'établissement de la dite Université, demandant une allocation suffisante pour payer un Professeur de Droit Civil et trois Professeurs des Arts.

Des Directeurs de l'Université du Collège de *McGill* ;

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Caron* est entré.

*Ordonné*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général lui offrant les remerciements de cette Chambre pour son Message d'hier, transmettant certains Documents au sujet des Ecoles Élémentaires.

Adresse de remerciements à Son Excellence.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Sullivan*, se rende auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite Adresse.

Ajournement.

Les Honorables M.M. *Pemberton, Fergusson, McDonald, Taché* et *Walker* sont entrés.

La Chambre en Comité sur le rapport au sujet des réglemens relatifs au Divorce.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur les Règles rapportées par le Comité Spécial chargé de préparer et soumettre à la Chambre les Réglemens qui seront jugés nécessaires au sujet du Divorce.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *A. Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné les dites Règles en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Lesquelles Règles étant lues deux fois par le Greffier, et la question de concurrence étant mise sur chacune d'elles ; la Chambre y a acquiescé, et il a été

Ils sont déclarés ordres permanents.

*Ordonné*, Que les dites Règles soient déclarées Ordres Permanents et qu'elles soient entrées sur le Rôle des Ordres Permanents de cette Chambre, et qu'elles soient imprimées et publiées dans les langues *Anglaise* et *Française* dans la Gazette du *Canada*, pendant le reste de la présente Session du Parlement, afin que toutes personnes concernées en icelles soient mieux à portée d'en prendre connaissance.

Bill de l'Hospice d'accouchement de Montréal.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Moffatt* et un autre, avec un Bill intitulé, "Acte pour incorporer les Dames du Comité de Régie de l'Hospice d'Accouchement de *Montréal*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de l'Indépendance du Parlement, remis à Lundi.

L'Ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé, "Acte pour mieux assurer l'Indépendance du Parlement de cette Province," il a été

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé et que le dit Bill soit mis sur les ordres du jour de Lundi prochain.

Bill de l'Hospice d'accouchement de Montréal, lu la 1re fois.

Le Bill intitulé, "Acte pour incorporer les Dames du Comité de Régie de l'Hospice d'Accouchement de *Montréal*," a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Lundi prochain.

Retours des Cotiseurs du Haut-Canada.

L'Honorable M. *Sullivan*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a mis

devant la Chambre, les Retours des Cotiseurs du *Haut-Canada*, pour les années 1842 et 1843.

*Ordonné*, Qu'ils restent sur la Table, et ils sont comme suit :

(*Voir papiers Parlementaires, Lettres D.D.*)

*Ordonné*, Que les Honorables M. M. *Caron* et *Irving*, soient ajoutés au Comité Spécial nommé pour examiner et faire rapport sur les Comptes Contingents du Conseil Législatif pour la présente Session.

Les Honbles. M.M. Caron et Irving ajoutés au Comité des Contingents.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. *Bruneau* soit ajouté au Comité Spécial auquel a été référé le rapport du Greffier en Loi sur les Lois expirées et expirantes.

L'Hon. M. Bruneau ajouté au Comité sur les Lois expirées et expirantes.

L'Honorable M. *Knoultton* a présenté une Pétition d'*Andrew Patton*, Officier de Douane, agrégé à la Douane du comté de *Stanstead*, demandant une augmentation de salaire ; aussi une Pétition de *W. W. Hitchcock*, et autres, du township de *Halley*, dans le district de *St. François*, demandant l'ouverture d'un chemin depuis *Langmaid's Flat* à *Hathley*, par la décharge du *Lac Magog*, jusqu'à la Cité de *Montréal* ; et aussi une Pétition de *Samuel Brooks*, et autres, habitants de *Sherbrooke*, demandant un octroi pour l'amélioration des communications intérieures au moyen d'un chemin planchéyé de *Chambly* à *Granby*, et par d'autres chemins divergeant de ceux là.

Pétitions. D'Andrew Patton ;

De W. W. Hitchcock, et autres ;

De S. Brooke, et autres ;

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Sullivan* a présenté une Pétition du Révérend *François Evans*, Curé de *Woodhouse* et autres, demandant un Acte les autorisant à vendre la réserve épiscopale dans la ville de *Simcoe*, pour certains objets.

Du Révérend Francis Evans, et autres ;

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Moore* a présenté une Pétition du Révérend *Richard Whitwell*, et autres, de la paroisse de *St. Armand*, demandant que l'Acte des Ecoles Élémentaires soit amendé ; et aussi une Pétition de *Curtis Goodsell*, et deux autres, Cotiseurs du district de *St. Jean*, demandant une rémunération pour leurs services en cette qualité.

Du Révérend Richard Whitwell, et autres ;

De Curtis Goodsell, et autres ;

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.



## Lundi 30e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice-Chancelier, Orateur.

Los Hon. M. M.	Les Hon. M. M.
<i>De Blaquiere,</i>	<i>Roy,</i>
<i>McGill,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Dickson,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Dionne, Amable,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>Dionne, Joseph,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Irving,</i>
<i>Hamilton,</i>	<i>Widmer,</i>
<i>Bruneau,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Massue,</i>
<i>Knoulton,</i>	<i>Walker,</i>
<i>McKay.</i>	

## PRIERES.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une Pétition de *A. Dingwall Fordyce*, et autres, habitants de *Fergus*, dans le district de *Wellington*, demandant l'amendement de la Charte de l'Université de *King's College*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Knoulton* a présenté deux Pétitions d'*Alexander Rae*, et autres, habitants du township de *Compton*, demandant le rétablissement de la Cour des Commissaires, et l'amendement de l'Ordonnance des Municipalités; aussi demandant l'amendement de l'Acte des Ecoles Elémentaires; et aussi une Pétition de *A. W. Kendrick*, et autres, habitants du township de *Compton*, demandant l'établissement d'un chemin de *Langmaid's Flat* à *Hathley*, par la décharge du Lac *Magog*, à la Cité de *Montréal*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Sullivan*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté à la Chambre un Tableau de la Dette Publique du *Canada*.

Ordonné, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Papiers Parlementaires, Lettres A. A.)

L'Honorable M. *Caron* a présenté une Pétition de *Fleury St. Jean*, et autres, citoyens de *Montréal*, et propriétaires dans les arrières fiefs *Closse* et *La Gauchetière*, dans la partie sud-est du Faubourg *St. Laurent*, de la Cité de

*Montréal*, demandant une commutation de la tenure seigneuriale en vertu de laquelle ils possèdent leurs terres.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une Pétition de *Louis Senecal*, et autres, habitants des paroisses de *Longueuil* et *Boucherville*, demandant l'abrogation de l'Acte de la dernière Session, relatif aux voitures d'hiver et la remise en force de l'Ordonnance du Conseil Spécial de 1839, sur le même sujet.

De Louis Senecal, et autres

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Moore* a présenté une Pétition de *Francis Marie*, et autres, habitants de *Foucault*, Canada Est, demandant une indemnité pour les pertes que leur ont fait souffrir des brigands et des incendiaires.

De Francis Marie et autres

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Orateur a présenté une Pétition de *Samuel B. Harrison*, Ecuyer, Avocat, demandant un Acte pour l'autoriser à pratiquer comme Procureur et Solliciteur en cette Province.

De Samuel B. Harrison;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Dickson* a présenté une Pétition de *George Adams*, et autres, habitants du district de *Niagara*, demandant la prolongation du temps accordée par la loi pour compléter les fonds de la Banque du district de *Niagara*; et aussi une Pétition de *Thomas McDonald*, et autres, habitants du village de *Ste. Catherine's*, dans le district de *Niagara*, demandant l'amendement de la Charte de l'Université de *King's College* à *Toronto*.

De Geo. Adams et autres;

De Thomas McDonald, et autres;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Orateur a présenté à la Chambre un Tableau général des affaires de la Banque de *Gore*, jusqu'à Samedi le 14e Octobre, 1843; et aussi un Tableau général des affaires de la Compagnie d'Assurance de *Montréal*, contre le Feu, et pour la navigation intérieure jusqu'au 30e Septembre, 1843.

Retour de la Banque de Gore, de la Compagnie d'Assurance de Montréal.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(Pour les Retours de la Banque de Gore, voir Papiers Parlementaires, Lettre Y.)

(Pour les Retours de l'Assurance de Montréal, voir Papiers Parlementaires, Lettre I.)

L'Honorable M. *McGill*, du Comité Spécial auquel avait été référé le Bill intitulé,

Rapport sur le Bill des Orphe-

Pétition De A. Dingwall Fordyce, et autres;

De Alexander Rae, et autres.

De A. W. Kendrick, et autres

Dette Publique

Pétitions De Fleury St. Jean et autres;

lins Protestants  
de Montréal.

“ Acte pour incorporer les Dames de l'Asile des Orphelins Protestants de la Cité de *Montréal*,” a fait rapport que le Comité avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

*Ordonné*, Que les dits Bill et Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport immédiatement.

La Chambre  
en Comité.

La Chambre, conformément à l'Ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur les dits Bill et Rapport.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

Rapport sans  
amendement.

L'Honorable M. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Rapport  
sur le Bill des  
Banqueroutes.

L'Honorable M. *Sullivan* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée, “ Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens,” et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*, a présenté son Rapport.

*Ordonné*. Qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
30e Octobre, 1843.

Le Comité Spécial auquel a été référée le Bill introduit en cette Honorable Chambre, intitulé, “ Acte pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée, “ Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et distribution de leurs effets et de leurs biens,” et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*, ayant pris le dit Bill en sa sérieuse considération, à l'honneur de faire rapport.

Qu'après avoir consacré plusieurs jours à la considération des détails nombreux et compliqués qu'il renferme, et ayant profité des suggestions d'un grand nombre de Membres engagés dans le Commerce dans les différentes parties de cette Province, votre Comité a jugé

convenable, dans la vue de protéger également le débiteur et le créancier et de diminuer les frais et dépenses indispensables qu'entraînent les procédures en Banqueroutes, de proposer certains amendements que l'on trouvera dans les paragraphes suivants, avec quelques autres qui n'ont rapport qu'aux matières de détail :

Page 2, ligne 23,—Après “ ses,” insérez “ derniers.”

“ “ “ —Après “ *chattels*,” insérez “ ou autres biens ou effets.”

“ “ “ 35,—Après “ commerçant,” insérez “ ou l'Agent ou Procureur dûment reconnu et nommé d'aucun tel créancier de tel commerçant.”

“ “ “ 40,—Après “ personnellement,” insérez “ ou à quelque personne raisonnable de sa famille ou de son établissement, au lieu ordinaire de ses affaires.”

“ 3 “ 50,—Après “ pour tel,” insérez “ raisonnable.”

“ 4, “ 36,—Après la 8e Clause, insérez la

#### CLAUSE A.

“ Et qu'il soit statué, que dans aucun cas lorsqu'aucun tel Commerçant ainsi assigné comme susdit, lors de sa dite comparution, fait une déposition en la manière ci-devant requise, qu'il croit qu'il a une bonne réponse à la dite demande, ou à quelque et à quelle partie d'icelle, il sera et pourra être loisible au Juge ou Commissaire, sur l'application du dit Commerçant, ou de son Créancier agissant comme susdit, de nommer un Arbitre, au dit Commerçant d'en nommer un second, et au Créancier dont la réclamation est contestée d'en nommer un troisième pour se prononcer et juger entre les parties respectivement, sur cette demande, et dans le cas

“ où le dit Commerçant ou  
 “ le Créancier refuse ou  
 “ néglige de nommer un  
 “ Arbitre comme susdit,  
 “ alors le dit Juge ou Com-  
 “ missaire nommera tel  
 “ Arbitre, et le jugement  
 “ et détermination de deux  
 “ des dits Arbitres sera  
 “ final et conclusif, hormis  
 “ qu’il soit mis de côté  
 “ par la Cour de Révision,  
 “ tel que ci-après pourvu,  
 “ et tout tel Commerçant  
 “ qui, dans les vingt-un  
 “ jours après la production  
 “ devant tel Juge ou Com-  
 “ missaire par tels Arbitres  
 “ de tel jugement et déter-  
 “ mination, ne paie ou  
 “ n’offre de payer à son  
 “ Créancier, le montant du  
 “ dit jugement ou détermi-  
 “ nation, s’il est contre lui  
 “ en tout ou en partie, ou  
 “ n’assure le paiement ou  
 “ ne compose pour icelui,  
 “ à la satisfaction de son  
 “ Créancier, tout tel Com-  
 “ merçant sera considéré  
 “ comme ayant commis un  
 “ acte de banqueroute, le  
 “ vingt-deuxième jour après  
 “ la production de tel  
 “ jugement et détermina-  
 “ tion; Pourvu qu’une  
 “ Commission de banque-  
 “ route émane contre tel  
 “ Commerçant dans les  
 “ deux mois de la produc-  
 “ tion du dit affidavit du  
 “ Créancier.

Page 4, ligne 40,—Après “ lui,” insérez, “ ou  
 “ de sa part.”

“ “ “ 44,—Après “ Cours,” insérez  
 “ de cette Province, ou  
 “ aucun Notaire Public  
 “ dans et pour cette partie  
 “ de la Province ci-devant  
 “ appelée le *Bas-Canada*.”

“ “ “ 47,—Après “ Procureur,” insérez  
 “ ou Notaire.”

“ “ “ 50,—Après “ Procureur,” insé-  
 “ rez, “ ou Notaire com-  
 “ paraissant de la part de  
 “ tel Commerçant.”

Page 4, ligne 51,—Après “comme,” insérez  
 “ tel.”

“ “ “ —Après “ Procureur,” insérez  
 “ ou Notaire.”

“ “ “ 54,—Retranchez la 10e clause.

“ 6, “ 5,—Après “ de,” insérez “ loi  
 “ ou.”

“ “ “ 27,—Après “ Procureur,” insé-  
 rez “ ou Notaire comme  
 “ susdit.”

“ “ “ 40,—Retranchez “ douze,” et  
 “ insérez “ quatre.”

“ 7, “ 5,—Retranchez “ preuve,” et  
 “ insérez “ avis.”

“ “ “ 16,—Retranchez depuis “excepté”  
 jusqu’à “ passé,” dans la  
 “ 21e ligne iclusivement.”

“ “ “ 22,—Retranchez “ futur.”

“ 8, “ 49,—Retranchez depuis “ ou,”  
 “ jusqu’à “ Messenger,”  
 “ dans la 50e ligne inclu-  
 “ sivement.

“ 9, “ 9 et 10,—Retranchez “ ou Mes-  
 “ sager.”

“ “ “ 19,—Retranchez “ou Messenger.”

“ “ “ 41 et 42,—Retranchez “ou Mes-  
 “ sager.”

“ “ “ 49,—Retranchez “ou Messenger.”

“ “ “ 54,—Retranchez “ou Messenger.”

“ 12, “ 30,—Retranchez “ ou Messenger.”

“ 13, “ 26,—Retranchez “ l’un ou l’autre.”

“ “ “ 27,—Après “ nombre,” retran-  
 “ chez “ ou,” et insérez  
 “ et.”

“ “ “ 49,—Après la 31e clause, insérez

#### CLAUSE B.

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que lorsque les dits  
 “ Syndics trouveront con-  
 “ venable et dans l’intérêt  
 “ des Créanciers de vendre  
 “ aucune propriété réelle  
 “ appartenant à tel Ban-  
 “ queroutier, susdit, il sera  
 “ du devoir du Juge ou

“ Commissaire susdit, sur  
 “ la demande des Syndics à  
 “ cet effet, d’assigner un  
 “ jour auquel ou après  
 “ lequel telle vente aura  
 “ lieu, et les dits Syndics  
 “ ordonneront qu’un aver-  
 “ tissement du jour nommé  
 “ soit inséré dans la Ga-  
 “ zette du *Canada*, et aussi  
 “ dans tel ou tels Papiers-  
 “ nouvelles, ou par tel autre  
 “ avertissement public que  
 “ le Juge ou Commissaire  
 “ ordonnera pendant au  
 “ moins quatre mois, avant  
 “ le dit jour, lequel aver-  
 “ tissement assignera toute  
 “ personne ayant ou pré-  
 “ tendant avoir aucune ré-  
 “ clamations sur ou relati-  
 “ vement à telle propriété  
 “ réelle, à faire connaître  
 “ au Juge ou Commissaire  
 “ la nature et le montant  
 “ d’icelle, par écrit, quinze  
 “ jours au moins, avant le  
 “ jour ainsi fixé, afin que  
 “ telle réclamation soit en-  
 “ tendue et déterminée, et  
 “ si aucune réclamation sur  
 “ ou relativement à telle  
 “ propriété réelle est faite,  
 “ dans le temps susdit, le  
 “ Juge ou Commissaire,  
 “ après une preuve suffi-  
 “ sante et après avoir en-  
 “ tendu les parties, pro-  
 “ cédera à l’adjudication  
 “ et détermination d’icelle.  
 “ Et si cette réclamation  
 “ est admise par le Juge  
 “ ou Commissaire en tout  
 “ ou en partie, la propriété  
 “ réelle sera sujette à telle  
 “ réclamation, en tout ou  
 “ en partie, comme il aura  
 “ été adjugé et déterminé,  
 “ et sera vendue en consé-  
 “ quence. Et si aucunes  
 “ telles réclamations n’ont  
 “ été faites comme susdit,  
 “ ou si ayant été faites, sont  
 “ entièrement rejetées ou  
 “ renvoyées, la vente pourra  
 “ avoir lieu le jour qui

“ aura été le premier dési-  
 “ gné, ou tout autre jour  
 “ que le dit Juge ou Com-  
 “ missaire fixera à cet  
 “ effet. Et il sera discrési-  
 “ onnaire pour les Syndics,  
 “ en aucun temps, après le  
 “ jour fixé et annoncé, de  
 “ faire telle vente par encan  
 “ public ou par marché  
 “ privé, et à tels termes et  
 “ conditions qui leur parai-  
 “ tront les plus avantageux  
 “ et pour l’intérêt des dits  
 “ Créanciers ; et tout acte  
 “ ou transport exécuté par  
 “ les Syndics, suivant les  
 “ formalités ordinaires de  
 “ la loi pour l’accomplisse-  
 “ ment d’une vente ou  
 “ ventes faite comme sus-  
 “ dit, aura la même force  
 “ et effet de détruire toutes  
 “ réclamations ou charges  
 “ sur la propriété réelle  
 “ ainsi transportée, comme  
 “ si le contrat de vente ou  
 “ transport avait été fait  
 “ en vertu d’un writ d’ex-  
 “ écution émané d’aucune  
 “ Cour de Loi, et comme  
 “ si le dit immeuble avait  
 “ été vendu par le Shérif  
 “ en vertu de tel writ, sujet  
 “ néanmoins à toutes telles  
 “ réclamations et droits qui  
 “ ne seraient pas anéantis  
 “ et forclos par une vente  
 “ du Shérif, en vertu d’un  
 “ writ d’exécution, d’après  
 “ les lois en force en cette  
 “ Province.

Page 16, ligne 29,—Après la 37e clause,  
insérez

#### CLAUSE C.

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que si à telle seconde  
 “ assemblée générale des  
 “ dits créanciers, et après  
 “ que les créanciers qui  
 “ n’auront pas prouvé leurs  
 “ dettes à la première  
 “ assemblée générale, au-  
 “ ront eu le temps de le  
 “ faire, et les auront prou-  
 “ vées, et que le banque-

“ routier aura prêté et  
 “ souscrit le serment ci-  
 “ devant prescrit, et se  
 “ sera soumis à tel examen  
 “ comme susdit, deux tiers  
 “ des créanciers en nom-  
 “ bre et en valeur, s’accor-  
 “ dent à composer avec le  
 “ dit banqueroutier, telle  
 “ convention sera valide et  
 “ effective, à toutes fins et  
 “ intentions quelconques  
 “ suivant la teneur d’icelle,  
 “ et également obligatoire  
 “ à l’égard de l’autre tiers  
 “ des créanciers susdits,  
 “ et aura l’effet d’anéantir  
 “ la dite commission de  
 “ banqueroute, à compter  
 “ de la date de tel arran-  
 “ gement, et la juridiction  
 “ du dit Juge ou Commis-  
 “ saire sur les biens et  
 “ effets du dit banquerou-  
 “ tier, dès ce moment ces-  
 “ sera et se terminera.

Page 16, ligne 49,—Après “ dans,” insérez  
 “ tous.”

- “ 17, “ 6,—Retranchez “ ou.”  
 “ 18, “ 4,—Retranchez “trois,” et in-  
 sérez “ douze.”  
 “ “ “ 4 et 5,—Retranchez “ et n’excé-  
 dant pas vingt louis.”  
 “ “ “ 8 et 9,—Après “ tel,” retranchez  
 “ montant dernièrement  
 “ mentionné,” et insérez  
 “ douze mois de gages ou  
 “ salaire.”  
 “ “ “ 16,—Retranchez “ deux semai-  
 nes,” et insérez “ un  
 “ mois.”  
 “ “ “ 16 et 17,—Retranchez “ et n’ex-  
 cédant pas quarante che-  
 “ lins.”  
 “ “ “ 20 et 21,—Retranchez “ le mon-  
 tant dernièrement men-  
 “ tionné,” et insérez  
 “ un tel mois de gages.”  
 “ “ “ 26,—Retranchez “six,” et insérez  
 “ douze.”  
 “ “ “ 29,—Retranchez “ le,” et insé-  
 rez “ aucun.”

Page 18, ligne 40,—Retranchez “aucun officier  
 “ ou autre personne,” et insé-  
 rez “ le Shérif du district.”

- “ “ “ 41,—Retranchez “ officier ou  
 “ personne,” et insérez  
 “ Shérif, ou son Député,  
 “ ou autre officier.”  
 “ “ “ 42,—Retranchez “ tel officier ou  
 “ personne,” et insérez  
 “ le Shérif ou autre officier  
 “ employé par lui pour  
 “ mettre son warrant à  
 “ exécution.”  
 “ 19, “ 53,—Après “ pourra,” insérez  
 “ raisonnablement.”  
 “ 20, “ 51,—Retranchez “ un délit ou,”  
 et insérez “ félonie.”  
 “ “ “ 52 et 53,—Après “ sujet,” re-  
 tranchez le reste de la  
 clause et insérez “ à la  
 “ discrétion de la Cour,  
 “ à être emprisonné avec  
 “ ou sans travail forcé,  
 “ dans aucune prison com-  
 “ mune, pour un terme  
 “ n’excédant pas une an-  
 “ née, ou dans le pénit-  
 “ tencier provincial pour  
 “ aucun terme d’aumoins  
 “ trois et pas plus de cinq  
 “ années.”  
 “ 21, “ 44,—Après la 53e clause, in-  
 sérez

#### CLAUSE D.

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que rien de contenu dans  
 “ cet Acte n’empêchera  
 “ aucun Juge ou Commis-  
 “ saire, quand deux ou  
 “ plusieurs personnes, qui  
 “ commercent en société,  
 “ résident dans d’autres dis-  
 “ tricts de cette Province,  
 “ que celui dans lequel au-  
 “ cune Commission de Ban-  
 “ queroute sera poursui-  
 “ vie contre telle société,  
 “ d’avoir juridiction sur le  
 “ dit associé résidant hors  
 “ du district pour lequel le  
 “ dit Juge ou Commissaire

“ est nommé, en autant que  
 “ la chose a rapport aux  
 “ intérêts ou à la part de  
 “ tel associé en telle soci-  
 “ été, si tel associé est  
 “ compris dans telle com-  
 “ mission, et il sera et  
 “ pourra être loisible au  
 “ Juge ou Commissaire du  
 “ district dans lequel tel  
 “ autre associé résidera de  
 “ prendre et recevoir au-  
 “ cun témoignage ou dé-  
 “ claration, administrer au-  
 “ cun serment ou affirma-  
 “ tion, ou d’adopter telles  
 “ procédures relativement  
 “ à tel associé, qui peuvent  
 “ être prises, reçues ou  
 “ administrées par le Juge  
 “ ou Commissaire du dis-  
 “ trict dans lequel les pre-  
 “ mières procédures en  
 “ banqueroute contre la  
 “ dite société ont eu lieu.  
 “ Pourvu toujours que tous  
 “ tels examens, déclara-  
 “ tions, serments, affirma-  
 “ tions ou autres procé-  
 “ dures semblables seront  
 “ pris par écrit, et transmis  
 “ au Juge ou Commissaire  
 “ qui aura émané telle  
 “ commission pour être par  
 “ lui annexés à la dite  
 “ commission et en former  
 “ partie, et pourvu aussi  
 “ que toutes telles procé-  
 “ dures auront été ainsi  
 “ prises, avec la permission  
 “ et sous l’autorité, par  
 “ écrit, du Juge ou Com-  
 “ missaire qui aura émané  
 “ telle commission.

Page 22, ligne 10,—Après “ Banqueroutier,”  
 insérez “ si tel associé ou  
 “ personne ainsi liée con-  
 “ jointement ou respon-  
 “ sable avec tel banque-  
 “ routier n’a pas été com-  
 “ prise dans telle commis-  
 “ sion de banqueroute, et  
 “ pourvu toujours que tel  
 “ Juge ou Commissaire  
 “ pourra, dans sa discrétion,  
 “ accorder tel certi-

“ ficat à un ou plusieurs  
 “ associés, ou personnes  
 “ ainsi liées conjointement  
 “ ou responsables, et le re-  
 “ fuser ou différer de l’ac-  
 “ corder comme ci-devant  
 “ mentionné, à aucun autre  
 “ associé ou personne ainsi  
 “ conjointement liée ou  
 “ responsable.”

Page 22, ligne 15,—Retranchez “ ou.”

“ “ “ 16.—Après “ lui,” insérez “ou.”

“ “ “ “,—Après “ louis,” insérez “pen-  
 “ dant la dite année.”

“ 23, “ 14,—Retranchez depuis “ et,”  
 “ jusqu’à la fin de la clause  
 “ inclusivement.”

“ 26, “ 24.—Après, “ record,” retran-  
 “ chez “ ou,” et insérez  
 “ ou Notaire, et attesté par  
 “ le.”

“ “ “ 25 et 26,—Retranchez “ et attesté  
 “ par un Notaire.”

“ “ “ 26,—Retranchez “ avant.”

“ 27, “ 27.—Après la 68e clause, in-  
 “ sérez

#### CLAUSE E.

“ Et qu’il soit statué, que  
 “ le certificat de décharge  
 “ obtenu par aucun ban-  
 “ queroutier, d’aucun des  
 “ Commissaires agissant en  
 “ vertu de l’Ordonnance  
 “ ci-devant mentionnée, et  
 “ abrogée par cet Acte,  
 “ en aucun temps avant  
 “ la passation de cet  
 “ Acte, ou en vertu d’au-  
 “ cune commission en  
 “ banqueroute qui existe  
 “ actuellement, ou qui  
 “ aura été émanée avant  
 “ que cet Acte vienne en  
 “ opération ou en force,  
 “ sera, depuis et après la  
 “ passation de cet Acte,  
 “ jugé valide et effectif  
 “ comme une décharge en  
 “ faveur de tel banquerou-  
 “ tier, dans toute cette Pro-  
 “ vince, de toutes dettes  
 “ dues par lui à la date de

“ telle commission, et prou-  
vables en vertu de telle  
“ commission.”

Page 28, ligne 46,—Après “ somme,” insérez  
“ de.”

“ 29, “ 18,—Remplissez le blanc avec  
“ cinq.”

“ 29, “ 18,—Remplissez le blanc avec  
“ un chelin.”

“ 30, “ 14,—Retranchez “ou Messenger.”

“ “ “ 22,—Retranchez la 78e clause.

“ 31, “ 27,—Après “ demande,” insérez  
“ du.”

“ 32, “ 47,—Retranchez “ pour,” et in-  
sérez “(ou Notaire), assis-  
“ tant de sa part.”

“ “ “ 49.—Après “Procureur,” insérez  
“ (ou Notaire.)”

“ 34, “ 24,—Retranchez “ (ou le  
“ Messenger nommé de sa  
“ part.)”

“ “ “ 31,—Retranchez “ ou Messenger.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,  
*Président.*

*Ordonné,* Que les dits Bill et Rapport  
soient référés à un Comité de toute la Cham-  
bre.

*Ordonné,* Que la Chambre se mette en  
Comité sur les dits Bill et Rapport, demain.

*Ordonné,* Que la Pétition de Madame Mar-  
garet Powell, veuve de feu le Major Powell,  
du 76e Régiment, demandant une pension  
comme ex-Gardiennne du Conseil Exécutif du  
Haut-Canada, soit maintenant lue,

Elle a été alors lue en conséquence.

L'Ordre du jour étant lu, pour la seconde  
lecture du Bill intitulé, “Acte pour imposer des  
“ droits sur les produits agricoles et les ani-  
“ maux vivants importés dans cette Province,”

Il a été proposé que le dit Bill soit mainte-  
nant lu la seconde fois.

Objection étant faite à la dite motion,

Il a été proposé de retrancher le mot “main-  
tenant,” et d'insérer “ dans trois mois à comp-  
ter de ce jour.”

Sur quoi il s'est élevé des débats.

*Ordonné,* Que les dits débats soient ajournés Débats ajour-  
nés.  
à demain.

L'Ordre du jour étant lu, pour que la Cham- Bill de l'Indé-  
pendance du  
Parlement,  
remis à Jeudi.  
bre se mette en Comité de toute la Chambre  
sur le Bill intitulé, “ Acte pour mieux assurer  
“ l'indépendance du Parlement de cette Pro-  
vince,” il a été

*Ordonné,* Que le dit Bill soit déchargé, et  
qu'il soit mis sur les ordres du jour de Jeudi  
prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill in- ( Bill de l'Hos-  
pice d'accou-  
chement de  
Montréal, lu la  
2e fois.  
titulé, “ Acte pour incorporer les Dames du  
Comité de Régie de l'Hospice de l'Accouche-  
ment de *Montréal*, a été lu la seconde fois.

*Ordonné,* Que le dit Bill soit lu la troisième  
fois, demain.

L'orateur a déclaré cette Chambre continuée Ajournement  
à demain, à une heure de l'après-midi, la  
Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 31e Octobre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.	Les Hon. M.M.
<i>De Blaquiere,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Mc Gill,</i>	<i>Dionne, Amable,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Dionne, Joseph,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Fraser, Alex.</i>	<i>Irving,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Widmer,</i>
<i>Bruneau,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Massue,</i>
<i>McKay,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Roy.</i>	

### PRIERES.

L'Honorable M. *A. Fraser* a présenté une Pétitions  
John Johnston,  
et autres ;  
Pétition de *John Johnston*, et autres, habitants  
de la troisième concession du township de  
*Cornwall*, demandant l'établissement d'une cer-  
taine ligne de division.

*Ordonné,* Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Goodhue* a présenté une Pé- D'Alexander  
Rea ;  
tition d'*Alexander Rea*, Ecuyer, du township  
de *Compton*, demandant une indemnité pour  
des blessures qu'il a reçues pendant la rébel-  
lion.

*Ordonné,* Qu'elle reste sur la table.

Pétition  
De M. Powell,  
lue.

Débats sur la  
2e lecture du  
Bill des Droits  
Protectifs remis  
à demain.

De James  
G. Heath,  
et autres ;

L'Honorable M. *Walker* a présenté une Pétition de *James G. Heath*, et autres, marchands de *Québec*, demandant le remboursement de certains droits qu'ils ont payés sur le sucre.

**Ordonné**, qu'elle reste sur la table.

Retour de la  
population,  
(H C)

L'Honorable M. *Sullivan*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté à la Chambre un Tableau de la population de la Province du *Haut-Canada*.

**Ordonné**, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir papiers Parlementaires, Lettres F. F.*)

Retours aux  
Adresses au  
sujet du Pénitencier,  
des Départements du  
Commissaire  
des Terres et  
de l'Arpenteur  
Général.

L'Honorable M. *Sullivan*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté à la Chambre des Retours aux deux Adresses du neuf du courant, au sujet du Pénitencier Provincial, et relatifs à des sujets ayant rapport aux Départements du Commissaire des Terres de la Couronne et de l'Arpenteur Général.

**Ordonné**. Qu'ils restent sur la table et ils sont comme suit :

(*Pour les Retours au sujet du Pénitencier, voir Appendice No. 10.*)

(*Pour ceux du Bureau des Terres, &c., voir Appendice No. 11.*)

Bill de l'incorporation de l'Asile des Orphelins Protestants de Montréal, et de l'Hospice d'accouchement, lu la 3e fois.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour incorporer les Dames de l'Asile des Orphelins Protestants de la Cité de *Montréal*," et aussi le Bill intitulé, "Acte pour incorporer les Dames du Comité de Régie de l'Hospice de l'Accouchement de *Montréal*," ont été lus la troisième fois.

La question étant mise séparément, ces Bills passeront-ils ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**. Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills sans amendement.

Bill de la Ligne entre Niagara et Gore, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour amender l'Acte relatif à la ligne de division entre les districts de *Niagara* et de *Gore*," a été lu la seconde fois.

Référé à un  
Comité Spécial

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité spécial de deux Membres.

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Fergusson* et *Goodhue*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour mettre les Sectes Religieuses Chrétiennes de toutes dénominations, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, en état de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," a été lu la seconde fois.

Bill pour permettre aux Sectes Religieuses de posséder des Terres, lu la 2e fois.

L'Honorable M. *Knoullon* est entré.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres.

Référé à un Comité Spécial

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *de Blaquiére*, *Sullivan*, *Caron* et *Fergusson*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens," et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*, avec le Rapport du Comité sur icelui.

La Chambre en Comité sur le Bill des Banqueroutes.

Quelques temps après la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *Bruneau* a fait rapport de la part du dit Comité qu'il avait pris les dits Bill et Rapport en considération, y avait fait quelques progrès et demandant la permission de siéger de nouveau à la séance prochaine.

Rapport de progrès.

**Ordonné**, en conséquence.

Les Honorables M. M. *Joliette*, *Macaulay*, *Hamilton*, *Dickson*, *Washburn* et *Droper*, sont entrés.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Neilson*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour autoriser le Supérieur et les Directeurs du Séminaire de *Québec*, à acquérir et posséder des propriétés jusqu'à un certain montant, indépendamment de celles qu'ils possèdent déjà," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill du Séminaire de Québec

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu 1re fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Vendredi prochain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Jeudi prochain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.



## Jeudi, 2e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M.M.                      Les Hon. M.M.

<i>De Blaquiere,</i>	<i>McKay,</i>
<i>McGill,</i>	<i>Roy,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Dickson,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Dionne, Amable,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Dionne, Joseph,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Washburn,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Draper,</i>
<i>Macaulay,</i>	<i>Irving,</i>
<i>Hamilton,</i>	<i>Widmer,</i>
<i>Bruneau,</i>	<i>Taché,</i>
<i>McDonald,</i>	<i>Massuc,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Knoulton.</i>	

### PRIERES.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre qui se présentait pour être introduit.

Quand l'Honorable *Pierre Boucher de Boucherville*, a été introduit entre les Honorables M. M. *Bruneau* et *Amable Dionne*.

Alors l'Honorable M. de *Boucherville* a présenté son Writ de sommation à l'Orateur qui l'a remis au Greffier, et a été lu comme suit :

PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.  
**VICTORIA**, par la grâce de **DIEU**,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
**Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la**  
**Foi, &c. &c. &c.**

A notre fidèle et bien-aimé *Pierre Boucher de Boucherville*, Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ**, que, tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada*, et l'église d'icelle ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit *Pierre Boucher de Boucherville*, Ecuyer, que mettant de côté

toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province : et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Theophilus Metcalfe*, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britanique*, et Capitaine Général et Gouverneur Général, dans et sur toutes nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c. A notre Hôtel du Gouvernement, à *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le vingt-septième jour de Septembre, de l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et dans la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

FELIX FORTIER,

C. C. C.

Alors l'Honorable M. de *Boucherville* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la loi, lequel lui a été administré par *John F. Taylor*, Ecuyer, un des Commissaires nommés sous le Grand Sceau pour administrer le serment aux Membres de la Législature, et il a pris son siège en conséquence.

L'Honorable M. de *Blaquiere* a présenté une Pétition du Révérend *W. Anderson*, et autres, Ministres, Marguilliers et Comité Spécial de régie de *Christ's Church*, à *William Henry*, demandant une allocation pour réparer une maison d'Ecole publique dans la dite Ville.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honble. M. de Boucherville introduit.

Pétitions.  
Du Révérend  
W. Anderson,  
et autres;

De D.B Stevenson, et autres ;

L'Honorable M. *Washburn* a présenté une Pétition de *D. B. Stevenson*, et autres, habitants du district de *Prince Edward*, demandant que le siège du Gouvernement ne soit pas éloigné du *Haut-Canada*.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

Du Révérend Donald McKenzie, et autres ;

L'Honorable M. *Morris* a présenté une Pétition du Révérend *Donald McKenzie*, et autres, habitants des townships de *Zorra*, *Nissourie* et *Orford* ; et aussi du Révérend *Alex. C. McColl*, et autres, habitants d'*Aldbrough*, dans le district de *London*, demandant séparément l'amendement de la Charte de l'Université de *King's College* ; et aussi une Pétition du Révérend *Alexander Mann*, et autres, Membres de l'Eglise Presbytérienne de *McNab* et *Horton*, en liaison avec l'Eglise d'*Ecosse*, demandant que le Bill des affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne soit mis en force.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

De Robert McGill, et autres ;

L'Honorable M. *Hamilton* a présenté une Pétition de *Robert McGill*, et autres, habitants de la ville de *Niagara*, et des environs, demandant l'amendement de la Charte de l'Université de *King's College*.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

De Thomas Fingland, et autres.

L'Honorable M. *Dickson* a présenté une Pétition de *Thomas Fingland*, et autres, constructeurs pour le Chemin macadamisé de *Hamilton* et *Brantford*, demandant le paiement d'un certain montant d'intérêts qu'ils prétendent leur être dû par les Commissaires.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

La Chambre en Comité sur le Bill des Banqueroutes.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée, " Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et distribution de leurs effets et de leurs biens," et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*, avec le rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *Bruneau* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements.

L'Honorable M. *Sherwood* est entré.

Alors les amendements faits par le Comité au dit Bill, étant lus deux fois par le Greffier, la Chambre y a acquiescé. Amendements adoptés.

**Ordonné**, Que le Bill dernièrement mentionné soit grossoyé et lu la troisième fois, Mardi prochain.

**Ordonné**, Que deux cent copies du dit Bill soient imprimées dans la langue Anglaise et un pareil nombre dans la langue Française, pour l'usage des Membres. Il sera imprimé

L'Honorable M. *Walker* a présenté une Pétition de M. M. *McPherson* et *Crane*, de *Kingston*, demandant que l'Acte imposant des droits sur les produits agricoles ne soit pas mis en force immédiatement, en ce qu'il causerait un tort considérable aux engagements commerciaux actuels. Pétition De McPherson et Crane.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les débats sur les amendements proposés Lundi dernier, à la motion pour que le Bill intitulé "Acte pour imposer des droits sur les produits agricoles et les animaux vivants importés dans cette Province," soit maintenant lu une seconde fois, ont été repris. Débats sur le Bill des Droits Protectifs.

La question étant mise si "maintenant" restera dans la dite motion.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Alors le dit Bill a été lu la seconde fois. Il est lu la 2e fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné**, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill. La Chambre en Comité sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *McDonald* a fait rapport de la part du dit Comité qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement

## Vendredi, 3e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur.

Les Hon. M. M.	Les Hon. M. M.
<i>De Blaquiere,</i>	<i>Roy,</i>
<i>Mc Gill,</i>	<i>Dickson,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Dionne, Amable</i>
<i>Caron,</i>	<i>Dionne, Joseph</i>
<i>Morris,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Fraser, Alexander</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Washburn,</i>
<i>Crooks,</i>	<i>Draper,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Irving,</i>
<i>Mucaulay,</i>	<i>Widmer,</i>
<i>Hamilton,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Bruneau,</i>	<i>Massue,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Knoulton,</i>	<i>De Boucherville,</i>
<i>McKay.</i>	

## PRIERES.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'une Commission avait été émané sous le Grand Sceau adressée à *John F. Taylor*, aîné, Ecuyer, le nommant un Maître en Chancellerie.

La dite Commission a été alors lue par le Greffier.

Ordonné, Que la dite Commission soit entrée sur les Journaux, et elle est comme suit :

PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, &c. &c. &c.

A notre fidèle et bien-aimé *John Fennings Taylor*, aîné, Ecuyer.

SALUT :

**SACHEZ** que, mettant une confiance particulière dans la fidélité, habileté et intégrité de vous le dit *John Fennings Taylor*, Nous vous avons nommé, constitué et appointé, et par ces présentes, nous vous nommons, constituons et appointons le dit *John Fennings Taylor*, un MAÎTRE DANS LA CHANCELLERIE de notre Province du *Canada*, pour assister en notre Conseil Législatif de notre dite Province et pour faire, remplir et exécuter tous actes, devoirs, matières et choses, dans notre dit Parlement du

ressort de la dite charge, et tel que vous serez requis et ordonné par nous de faire dans la dite charge de Maître en Chancellerie par Nous ou par le Conseil Législatif susdit, siégeant dans notre Parlement de notre dite Province ; vous donnant et accordant les pouvoir et autorité d'exercer et remplir tous les devoirs susdits attachés à la dite charge et place d'un Maître en la Chancellerie de notre dite Province, pour avoir, tenir, exercer et jouir de la dite charge d'un Maître en la Chancellerie de notre dite Province, pour et durant notre bon plaisir, avec tous les droits, pouvoirs, autorités, honoraires, profits et émoluments qui appartiennent à la dite charge ou devraient y appartenir.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Sir Charles Theophilus Metcalfe*, Baronet, G. C. B., un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur toutes nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c. A *Kingston*, ce trente-et-unième jour d'Octobre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et dans la septième année de notre règne.

C. T. M.

Par Ordre,

*D. DALY*,  
Secrétaire.

Enregistré 2e Nov., 1843, Lib. A. A. folio 528.

*R. A. TUCKER*,  
Régistrateur.

L'Honorable *M. Joliette* a présenté une Pétition de *Jean Ble. Daux*, et autres, habitants de la paroisse de *St. Eustache*, demandant qu'il leur soit permis de se servir de toute espèce de voiture d'hiver ci-devant en usage dans le *Bas-Canada* ; et aussi une Pétition de *R. Jones*, et autres, habitants de la paroisse de *Sorel, St. Michel d'Yamaska*, et de la *Rivière David* ; aussi une Pétition des townships d'*Upton, Grantham, Durham, Melbourne* et

Pétitions  
De *Jean Etc.*  
Daux et autres ;

De *R. Jones*,  
et autres ;

Des habitants  
des townships  
d'*Upton, &c.*

*Sherbrooke*, demandant la nomination de Syndics, afin d'établir de meilleurs moyens de communication entre *William Henry* et *Drummondville*.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

De Robert Akin, et autres;

L'Honorable M. de *Boucherville* a présenté une Pétition de *Robert Akin*, et autres, habitants des Côtes *St. Paul*, *St. Pierre* et des *Tanneries des Rollands*, demandant l'abolition des droits de péage les Dimanches, et une réduction générale des dits droits de péage maintenant perçus sur le Chemin de Barrière qui conduit à *Montréal*; et aussi une Pétition de *A. Forbes*, et autres, habitants de *Ste. Anne*, et *Ste. Geneviève*, demandant que le chemin entre l'Abord à *Plouffe* et l'extrémité supérieure de l'Île de *Montréal*, soit macadamisé.

De A. Forbes, et autres.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

D'Alexander Wilson, et autres;

L'Honorable M. *Morris* a présenté une Pétition d'*Alexander Wilson*, et autres, habitants du district de *Brock*, demandant l'amendement de la Charte de l'Université de *King's College*.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

Bill des Droits Protectifs, la 3e fois.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour imposer des droits sur les produits agricoles et les animaux vivants importés dans cette Province," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

La Chambre en Comité sur le Bill de l'indépendance du Parlement.

La Chambre, conformément à l'Ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé, "Acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement de cette Province."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

Rapport de progrès.

L'Honorable M. *McKay* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait axaminé le dit Bill, y avait fait quelques progrès, et demandait permission de siéger de nouveau demain.

**Ordonné**, en conséquence.

Bill pour accorder un recours aux créanciers judiciaires et abolir

L'Honorable M. *Draper* a présenté à la Chambre un Bill pour accorder un recours plus effectif aux Créanciers en vertu d'un jugement

et pour abolir l'emprisonnement pour dettes, excepté dans les cas de fraude. l'emprisonnement pour dettes.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

## Samedi, 4e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice-Chancelier*, Orateur :

Les Hon. M.M.

*De Blaquiere,*

*McGill,*

*Sullivan,*

*Caron,*

*Morris,*

*Fraser, Alexander*

*Joliette,*

*Crooks,*

*Fergusson,*

*Hamilton,*

*Bruneau,*

*Ferrie,*

*Knoullon,*

*McKay,*

*Roy.*

Les Hon. M.M.

*Moore,*

*Dickson,*

*Dionne, Amable*

*Dionne, Joseph*

*Goodhue,*

*Sherwood,*

*Washburn,*

*Draper,*

*Irving,*

*Widmer,*

*Tuché,*

*Massue,*

*Walker,*

*De Boucherville,*

PRIERES.

Le Bill pour accorder un recours plus effectif aux Créanciers, en vertu d'un jugement, et pour abolir l'emprisonnement pour dettes, excepté dans le cas de fraude, a été lu la première fois. Bill pour abolir l'emprisonnement pour dettes, lu la 3e fois

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité de cinq Membres. Référé à un Comité Spécial

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Sullivan*, *Caron*, *Ferrie*, *Goodhue* et *Draper*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable M. *Draper* a présenté une Pétition de l'Honorable et Très-Révérend Lord Evêque de *Toronto*, demandant que le Bill en contemplation pour amender la Charte de l'Université de *King's College*, ne devienne pas loi. Pétitions Du Lord Evêque de Toronto

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Ferrie* a présenté deux Pétitions de Révérend *David Black*, et autres, habitants de *Ste. Thérèse de Blainville*, et des Du Révérend David Black, et autres

environs, demandant qu'aucune allocation ne soit accordée à l'Université du Collège de McGill à Montréal ; aussi qu'il soit présenté une Adresse à la Reine, demandant le changement de la Charte, et qu'elle n'accorde point la Sanction Royale aux Statuts de la dite Institution ; et que la Charte de l'Université de King's College soit amendée ; et aussi demandant la passation d'un Acte pour régler les affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre un Etat Général et Retour des Baptêmes, Mariages et Sépultures dans le district de Gaspé, pour l'année 1842.

*Ordonné*, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir Papiers Parlementaires, Lettre D.)

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour autoriser le Supérieur et les Directeurs du Séminaire de Québec, à acquérir et posséder des propriétés jusqu'à un certain montant, indépendamment de celles qu'ils possèdent déjà," a été lu la seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, Lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé, "Acte pour mieux assurer l'Indépendance du Parlement de cette Province,"

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. McKay, a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait pris de nouveau le dit Bill en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau, Lundi prochain.

*Ordonné*, en conséquence.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le Procureur Général Baldwin, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour réprimer les Processions de Partis dans certains cas," et aussi un Bill intitulé, "Acte pour décourager les Sociétés Secrètes," et aussi un Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à la manière de convoquer les Assemblées Publiques en cette Province et y maintenir

l'ordre, et pour mieux conserver la Paix Publique aux dites Assemblées," auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Les Honorables M. M. Macaulay, et McDonald, sont entrés.

Le Bill intitulé, "Acte pour réprimer les Processions de Partis dans certains cas," et aussi le Bill intitulé, "Acte pour décourager les Sociétés Secrètes," ont été lus séparément la première fois.

*Ordonné*, Que les dits Bills soient lus séparément la seconde fois, Mercredi prochain.

Le Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à la manière de convoquer les Assemblées Publiques en cette Province, et y maintenir l'ordre et pour mieux conserver la Paix Publique aux dites Assemblées," a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Lundi prochain.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le Procureur Général Baldwin et autres, comme suit :

*Assemblée Législative,*

Samedi, 4e Novembre, 1843.

*Résolu*, Que l'Adresse de cette Chambre à Sa Majesté au sujet du siège du Gouvernement soit communiquée par Message à l'Honorable Conseil Législatif, demandant sa concurrence à la dite Adresse.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. Baldwin porte le dit Message à l'Honorable Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

Gref. Assblée.

La dite Adresse à Sa Majesté a été alors lue par le Greffier, comme suit :

A LA TRES EXCELLENTE MAJESTE' DE LA REINE.

Très Gracieuse Souveraine,

Nous, les dévoués et loyaux Sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative du Canada, assemblés en Parlement Provincial, demandons très-humblement qu'il nous soit permis d'approcher de Votre Majesté, avec l'expression réitérée de notre attachement sincère à l'Auguste Personne et au Gouvernement de Votre Majesté.

Le Bill des Processions de Partis et celui des Assemblées Secrètes, lus la 1re fois.

Bill des Assemblées Publiques lu la 1re fois.

Message de l'Assemblée communiquant son Adresse à Sa Majesté au sujet du siège du gouvernement.

Retour des Baptêmes, Mariages et Sépultures de Gaspé.

Bill du Séminaire de Québec, lu la 2e fois.

Référé à la Chambre en Comité.

La Chambre en Comité sur le Bill de l'Indépendance du Parlement.

Bills Des Processions de Partis ;

Des Sociétés Secrètes ;

Des Assemblées Publiques



**Lundi, 6e Novembre, 1843.**

A une heure et demie de l'après midi, étaient présents :

Les Hon. M.M.	Les Hon. M.M.
<i>Mc Gill,</i>	<i>Dionne, Amable</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Dionne, Joseph</i>
<i>Caron,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Sherwood,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Irving,</i>
<i>Bruneau,</i>	<i>Widmer,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Knoulton,</i>	<i>Massue,</i>
<i>Roy,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Moore,</i>	<i>De Boucherville.</i>

Les Membres ont été informés que l'Honorable *Vice-Chancelier* avait offert à Son Excellence le Gouverneur Général, la résignation de sa charge d'Orateur du Conseil Législatif; que Son Excellence avait bien voulu l'accepter, mais que, pour le moment, Son Excellence n'avait pas nommé de successeur à la charge d'Orateur.

Sur quoi l'Honorable M. *Sherwood* a été prié de prendre le Fauteuil de l'Orateur pour ajourner à demain, à une heure de l'après midi.

L'Honorable M. *Sherwood* a alors pris le Fauteuil en conséquence, et du consentement des membres présents, il a déclaré cette Chambre ajournée à demain, à une heure de l'après midi.

**Mardi, 7e Novembre, 1843.**

A une heure de l'après midi, étaient présents :

Les Hon. M.M.	Les Hon. M.M.
<i>Mc Gill,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Dionne, Joseph</i>
<i>Caron,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Irving,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Massue,</i>
<i>Bruneau,</i>	<i>Walker,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>De Boucherville.</i>
<i>Roy,</i>	

Les Membres ont été informés que Son Excellence le Gouverneur Général n'avait pas encore rempli la vacance occasionnée par la résignation de l'Honorable *Vice-Chancelier*, de la charge d'Orateur du Conseil Législatif.

Sur quoi l'Honorable M. *Ferrie* a été requis de prendre le Fauteuil de l'Orateur pour ajourner de nouveau à demain, à une heure de l'après midi.

L'Honorable M. *Ferrie* au Fauteuil.

L'Honorable M. *Ferrie* a alors pris le Fauteuil en conséquence, et du consentement des membres présents, a déclaré la Chambre ajournée à demain, à une heure de l'après midi.

Ajournement.

**Mercredi, 8e Novembre, 1843.**

Les Membres assemblés ont été :

Les Hon. M.M.	Les Hon. M.M.
<i>Mc Gill,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Dionne, Amable</i>
<i>Caron,</i>	<i>Dionne, Joseph</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Washburn,</i>
<i>Bruneau,</i>	<i>Irving,</i>
<i>Ferrie,</i>	<i>Taché,</i>
<i>Knoulton,</i>	<i>Massue,</i>
<i>Roy,</i>	<i>De Boucherville.</i>

La Chambre a été informée qu'il avait été accordé une Commission sous le Grand Sceau, à *Réné E. Caron*, Ecuyer, nommant le dit Honorable *R. E. Caron*, Ecuyer, l'Orateur de cette Chambre.

L'Hon R. E. Caron, nommé Orateur.

Sur quoi la Commission a été lue par le Greffier.

Alors, l'Honorable M. *Caron* a pris le Fauteuil au pied du Trône, et il a été

*Ordonné*, Que la dite Commission soit entrée sur les Journaux, et que la Masse soit portée devant lui.

PROVINCE DU }  
CANADA. } C. T. METCALFE.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, La Commission  
REINE du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi, &c. &c. &c.

A notre fidèle et bien-aimé *Réné Edouard Caron*, Ecuyer, et un des Membres du Conseil Législatif de notre Province du Canada.

SALUT :

ATTENDU que par et en vertu d'un certain Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, fait et passé dans la Session tenue dans les troisième et

Résignation de l'Orateur.

L'Honorable M. *Sherwood* au Fauteuil.

Ajournement

Point d'Orateur.

quatrième années de notre règne, et intitulé, "Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et "du *Bas-Canada*, et pour le Gouvernement "du *Canada*," il est entre autres choses statué, que le Gouverneur de la Province du *Canada*, aura pouvoir et autorité, de temps à autre, par un instrument sous le Grand Sceau de notre dite Province, de nommer un Membre du Conseil Législatif de la dite Province, Orateur du dit Conseil Législatif, et de le déplacer et d'en nommer un autre à sa place. Sachez que, nous reposant sur votre loyauté, fidélité, sagesse et discrétion reconnues, nous vous avons constitué et nommé, et par ces présentes, nous vous constituons et nommons Orateur du dit Conseil Législatif de notre dite Province, durant notre bon plaisir Royal et que vous serez Membre du dit Conseil Législatif de notre dite Province, au lieu et place de l'Honorable *Robert Sympton Jameson*, résignataire, avec pouvoir et autorité de faire et remplir tous les devoirs et choses qui de droit et en vertu de la loi, sont du ressort de la dite charge. C'est pourquoi, nous voulons et commandons vous le dit *Réné Edouard Caron*, de vaquer bien aux et remplir effectivement les devoirs de la dite charge, et ces présentes, nos Lettres Patentes Royales, vous seront une garantie suffisante à cet effet.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé *Sir Charles Theophilus Metcalfe*, Baronet, G. C. B., un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'*Amérique Septentrionale Britannique*, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'*Isle du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c. A *Kingston*, ce huitième jour de Novembre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-trois, et dans la septième année de notre règne.

C. T. M.

ROBERT BALDWIN,

Procureur Général.

Par Ordre,

D. DALY,  
Secrétaire.

PRIERES.

Les Honorables M. M. *Fergusson*, et *Washburn* se retirent.

Deux Membres se retirent

L'Honorable M. *Massue* a présenté une Pétition de *Benjamin Esty*, et autres, habitants de *St. Eustache*, *St. Benoit*, *Isle Bizarre* et *Ste. Geneviève*, demandant que la chambre ne passe pas un Bill pour accorder à *Hyacinthe St. Germain* et *J. Gaspard Laviolette*, le privilège exclusif d'un Pont de Péage sur la rivière *Jésus*, entre *St. Eustache* et *Ste. Rose*.

Pétitions De B. Esty, et autres ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Ferrie* a présenté une Pétition du Révérend *Alexander Gale*, et autres, de la ville de *Hamilton*, demandant l'amendement de la Charte de l'Université de *King's College*.

Du Révérend A. Gale, et autres ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *McGill* a présenté une Pétition du Rév. *Mark Willoughby*, et autres, habitants de la Cité de *Montréal*, demandant que la septième clause de l'Acte des Ecoles Élémentaires soit amendée de manière à placer les Frères de la Doctrine Chrétienne, sur le même pied que les autres étrangers relativement à leur admission à certaine charge en vertu du dit Acte ; aussi une Pétition du Révérend *John Bethune*, D. D., et autres, habitants de la cité de *Montréal*, demandant que l'Écriture Sainte soit reconnue comme livre classique dans toutes les Ecoles Publiques et les Séminaires de cette Province pour les enfants de parents protestants : aussi une Pétition du Révérend *Alexander Muthieson*, D. D., et autres, Ministre et Congrégation de l'Église de *St. Andrew*, à *Montréal*, demandant que la dite Église ne soit pas comprise dans les dispositions du Bill relatif aux affaires temporelles de l'Église d'*Ecosse*, maintenant devant la Législature.

De M. Willoughby, et autres ;

Du Révérend J. Bethune, DD. et autres ;

Du Révérend A. Muthieson, et autres ;

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une Pétition du Baron de *Longueuil*, et autres, habitants de la ville de *Dorchester*, et des environs, demandant l'établissement d'une Cour de Session de Quartiers dans la dite ville ; et aussi que le Gouvernement se porte garant d'un emprunt à être prélevé pour la construction d'une Prison dans la dite ville.

Du Baron de Longueuil, et autres ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à prendre en considération l'Adresse de l'Assemblée Législative au sujet du Siège du Gouvernement de cette Province à l'avenir.

Considération de l'Adresse de l'Assemblée au sujet du Siège du Gouvernement.

Laquelle étant lue par le Greffier.



Il a été proposé de concourir avec l'Assemblée Législative dans la dite Adresse en remplissant le blanc avec " Conseil Législatif et l'."

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

Il a été résolu unanimement dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que l'Orateur signe la dite Adresse de la part de cette Chambre.

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et l'informe que cette Chambre a concouru dans la dite Adresse, en remplissant le blanc par "Conseil Législatif et l'."

*Ordonné*, Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, comme suit :

*A Son Excellence le Très-Honorable SIR CHARLES THEOPHILUS METCALFE, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.*

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE.

Nous les dévoués et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative du Canada, assemblés en Parlement Provincial, demandons qu'il nous soit permis d'approcher Votre Excellence avec notre humble demande, que vous voudrez bien transmettre notre Adresse au sujet du Siège futur du Gouvernement Provincial de Sa Majesté en cette Province, en la manière que Votre Excellence le jugera convenable, pour qu'elle soit déposée au pied du Trône.

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende auprès de l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé l'Adresse dernièrement mentionnée à Son Excellence le Gouverneur Général, à laquelle il demande sa concurrence.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée, " Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et distribution de leurs effets et de leurs biens," et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*, a été lu la troisième fois.

Bill des Banqueroutes lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ? *Passé.*

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le titre soit : " Acte pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée " Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens," et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*."

Titre:

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé, " Acte pour autoriser le Supérieur et les Directeurs du Séminaire de Québec, à acquérir et posséder des propriétés jusqu'à un certain montant, indépendamment de celles qu'ils possèdent déjà."

La Chambre en Comité sur le Bill du Séminaire de Québec

Quelque temps après la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *Moore* a fait rapport de la part du dit Comité qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, " Acte pour pourvoir à la manière de convoquer les Assemblées Publiques en cette Province et y maintenir l'ordre, et pour mieux conserver la paix publique aux dites Assemblées," a été lu la seconde fois:

Bill des Assemblées Publiques lu la 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité

La Chambre en Comité sur celui.

de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

Rapport de progrès

L'Honorable M. *A. Dionne* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait pris le dit Bill en considération, y avait fait quelques progrès et demandait la permission de siéger de nouveau demain.

**Ordonné**, en conséquence.

Bill des Processions de Partis, lu la 2e fois.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour réprimer les Processions de Partis dans certains cas," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné**, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en Comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *J. Dionne* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Bill des Sociétés Secrètes, lu la 2e fois.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour décourager les Sociétés Secrètes," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné**, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en Comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *Goodhue* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé, "Acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement de cette Province," avec le Rapport du Comité sur icelui.

La Chambre en Comité sur le Bill de l'Indépendance du Parlement.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *Irving* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 1, ligne 12,—Retranchez "passation de cet Acte," et insérez, "fin du présent Parlement." Amendements.

" 1, " 14,—Après "inhabile à," retranchez le mot "et," dans la 20e ligne.

" 2, " 27,—Après "Lois," retranchez "le reste de la Clause, et insérez, "Pourvu tous les jours que rien de contenu dans la disposition précédente ne s'étendra ni ne sera entendu s'étendre à aucune personne qui, étant Membre du Conseil Exécutif remplira aussi les charges suivantes, savoir : celle de Receveur Général, Inspecteur Général, Secrétaire de la Province, Commissaire des Terres de la Couronne, Procureur Général, Avocat Général, Solliciteur Général, Président du Bureau des Travaux Publics, Régistrateur de la Province ou Arpenteur Général."

" 2, " 41 et 42,—Retranchez "après la passation de cet Acte, ôsera," et insérez, "qui étant élu après la passation de cet Acte, ôsera."

" " " 2 et 3,—Retranchez les troisième et quatrième clauses.

Page 3, ligne 31,—Après “Juges de Circuit,” insérez “et tous Membres du Clergé de l’Eglise d’Angleterre ou d’Ecosse, et tous Prêtres et Ministres, soit suivant les rites de l’Eglise de Rome, ou suivant aucune autre forme ou profession religieuse.”

Dans le Préambule, ligne 3, retranchez “Parlement,” et insérez “Assemblée Législative.”

Dans le Titre, retranchez “Parlement,” et insérez “Assemblée Législative.”

Amendements adoptés.

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur iceux, la Chambre a concouru séparément sur chacun d’eux.

**Ordonné,** Que les dits amendements soient grossoyés et que le dit Bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Bill du Chemin de Fer de Kingston.

Un Message de l’Assemblée Législative par M. *Henry Smith*, et autres, avec un Bill intitulé, “Acte pour changer et amender l’Acte qui incorpore la compagnie maritime du “Chemin de Fer de Kingston,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu la 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Bill de naturalisation de C. Morgan, et autres.

Un Message de l’Assemblée Législative par M. *Morris*, et autres, avec un Bill intitulé, “Acte pour naturaliser *Cyprien Morgan* et autres,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Rapport sur le Bill de la ligne de Gore et Niagara.

L’Honorable M. *Goodhue*, du Comité Spécial auquel avait été référé le Bill intitulé, “Acte pour amender l’Acte relatif à la ligne de division entre les districts de “*Niagara* et de *Gore*,” a fait rapport que le Comité avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport, sans amendement.

**Ordonné,** Que les dits Bill et Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport immédiatement.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

La Chambre en Comité sur iceui.

Quelque temps après, la Chambre s’est remise, et

L’Honorable M. *Taché* a fait rapport de la part du dit Comité, qu’il avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport, sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Un Message de l’Assemblée Législative par l’Honorable M. le Procureur Général *Baldwin*, et autres, comme suit :

Message de l’Assemblée acquiesçant aux Adresses à Son Excellence, au sujet du siège du gouvernement.

*Assemblée Législative,*  
Mercredi, 8e Novembre, 1843.

**Résolu,** Qu’il soit envoyé un Message à l’Honorable Conseil Législatif informant leurs Honneurs que cette Chambre a acquiescé aux Adresses à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de transmettre les Adresses des deux Chambres à Sa Majesté au sujet du Siège du Gouvernement, au Principal Secrétaire d’Etat de Sa Majesté, pour les Colonies, afin qu’elles soient déposées au pied du Trône.

**Ordonné,** Que l’Honorable M. *Baldwin* porte ce Message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
Gref. Assblée.

**Ordonné,** Que les dites Adresses soient présentées à Son Excellence le Gouverneur Général par toute la Chambre.

Les Adresses seront présentées par toute la Chambre.

**Ordonné,** Que les Honorables M.M. *McGill* et *Bruneau* se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la Chambre avec les dites Adresses.

**Ordonné,** Que l’Honorable M. *Joliette* soit ajouté au Comité Spécial auquel a été référé le rapport du Greffier en Loi sur les lois expirées et sur le point d’expirer.

L’Honorable M. Joliette ajouté au Comité des lois expirées et expirantes.

**Ordonné,** Que les Honorables M.M. *Joliette* et *Bruneau* soient ajoutés au Comité auquel a

Les Honbles. M.M. Joliette et Bruneau

ajouré au Comité sur le Bill de recensement (B. C.)

été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour faire le Recensement du *Bas-Canada*, et pour obtenir certains renseignements statistiques y mentionnés,"

Impression du Rapport du Bureau des Travaux Publics

**Ordonné.** Qu'il soit imprimé cent copies du Rapport du Bureau des Travaux Publics, en Anglais, et un égal nombre en Français pour l'usage des Membres.

Les Honbles. M. M. Bruneau, Massue et Boucherville ajoutés au Comité des Contingents et aussi

**Ordonné,** Que les Honorables M. M. *Bruneau, Massue* et *De Boucherville* soient ajoutés au Comité Spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les Comptes Contingents du Conseil Législatif de la présente Session.

Au Comité des Journaux.

**Ordonné,** Que les Honorables M. M. *Bruneau, Massue* et *De Boucherville*, soient ajoutés au Comité Spécial chargé d'examiner et perfectionner les Journaux de cette Session du Parlement et des précédentes.

Pétition De Charles Cazeau, et autres ;

L'Honorable M. *A. Dionne* a présenté une Pétition de *Charles Cazeau*, et autres. Inspecteurs de Bois Commissionnés résidants en la Cité de *Québec*, demandant l'adoption de certaines suggestions relatives à l'Acte réglant l'inspection et méurage du bois de construction

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

Rapport sur l'Education, (B. C.)

L'Honorable M. *Sullivan*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté à la Chambre un Rapport sur l'Education, dans le *Canada Est* pour l'année 1842.

**Ordonné,** Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Voir papiers Parlementaires, Lettre Z.*)

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Judi, 9e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur :

Les Hon. M.M.

*Mc Gill,*

*Sullivan,*

*Joliette,*

*Bruneau,*

*Knoulton,*

*Moore,*

*Dionne, Amable*

Les Hon. M.M.

*Dionne, Joseph*

*Goodhue,*

*Irving,*

*Tuché,*

*Massue,*

*De Boucherville.*

PRIERES.

L'Honorable M. *McGill* a fait rapport que l'Honorable M. *Bruneau* et lui-même s'étaient rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir les Adresses des deux Chambres au sujet du siège du Gouvernement, et que Son Excellence avait fixé demain, à deux heures de l'après-midi, pour cet objet.

Son Excellence recevra la Chambre à 2 heures, p. m.

**Ordonné,** Que les Maîtres en Chancellerie se rendent à l'Assemblée Législative et informent cette Chambre, que Son Excellence le Gouverneur Général a fixé demain, à deux heures, P. M., à l'Hôtel du Gouvernement, pour recevoir les Adresses des deux Chambres, et que le Conseil Législatif s'y trouvera au temps indiqué.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour autoriser le Supérieur et les Directeurs du Séminaire de *Québec*, à acquérir et posséder des propriétés jusqu'à un certain montant, indépendamment de celles qu'ils possèdent déjà," et aussi le Bill intitulé, "Acte pour réprimer les Processions de Partis, dans certains cas," et aussi le Bill intitulé, "Acte pour décourager les Sociétés Secrètes," ont été séparément lus la troisième fois.

Bill Du Séminaire de Québec ;

Des Processions de Partis ;

Des Sociétés Secrètes ; lu la 3e fois.

La question étant mise séparément, ces Bills passeront-ils ?

Passés.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ces Bills, sans amendement.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour mieux assurer l'Indépendance du Parlement de cette Province," a été lu, tel qu'amendé, la troisième fois.

Bill de l'Indépendance du Parlement, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels elle demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour amender l'Acte relatif à la Ligne de Division entre les districts de *Niagara* et de *Gore*," a été lu la troisième fois.

Bill de la Ligne entre Niagara et Gore, lu la 3e fois.

Passé.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

La Chambre en Comité sur le Bill des Assemblées Publiques

La Chambre, conformément à l'Ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à la manière de convoquer les Assemblées Publiques en cette Province et y maintenir l'ordre, et pour mieux conserver la Paix Publique aux dites Assemblées."

Rapport d'un amendement.

Quelque temps après la Chambre s'est remise, et l'Honorable M. A. Dionne a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un certain amendement.

Le dit amendement a été alors lu par le Greffier, comme suit :

L'amendement.

Feuille 2, ligne 17,—Retranchez "huit," et insérez "trois."

Le dit amendement étant lu la seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

**Ordonné**, Que le dit amendement soit grossoyé et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, ce jour.

Bill du Chemin de Fer de Kingston, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour changer et amender l'Acte qui incorpore la Compagnie Maritime du Chemin de Fer de Kingston," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné**, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, immédiatement.

La Chambre en Comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable M. Massue a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait pris le dit Bill en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau.

La question de concurrence étant mise, s'il sera permis au Comité de siéger de nouveau sur le dit Bill.

Il a été résolu dans la négative.

**Ordonné**, Que le dit Bill dernièrement mentionné, soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. McGill, Bruneau et Moore, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Référé à un Comité Spécial

L'Honorable Orateur a présenté une Pétition du Très-Révérénd Lord Evêque de Montréal, et autres, habitants du Bas-Canada, demandant un Acte pour les incorporer sous le nom de "Société Ecclésiastique du Diocèse de Québec."

Pétition Du Très-Révérénd Lord Evêque de Montréal, et autres ;

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Conformément à l'Ordre, le Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à la manière de convoquer les Assemblées Publiques en cette Province, et y maintenir l'ordre et pour mieux conserver la Paix Publique aux dites Assemblées," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

Bill des Assemblées Publiques lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec un amendement, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

**Ordonné**, Que les Honorables M. M. Taché et de Boucherville soient ajoutés au Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour exempter les Officiers Publics des frais de Nouvelles Commissions au décès de Sa Majesté."

Membres ajoutés au Comité sur le Bill relatif aux Nouvelles Commissions des Officiers Publics.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Vendredi, 10c. Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Hon. M.M.

*McGill,*

*Sullivan,*

*Joliette,*

*Bruneau,*

*Knoulton,*

*Moore,*

*Dionne, Amable*

Les Hon. M.M.

*Dionne, Joseph*

*Goodhue,*

*Irving,*

*Taché,*

*Massue,*

*De Boucherville,*

## PRIERES.

L'Honorable *M. Knoulton* a présenté une Pétition de *H. Robinson*, et autres, habitants des townships de *Stukely, Ely* et *Brompton* demandant une allocation pour compléter un chemin depuis *Melbourne* jusqu'au chemin principal qui conduit de *Sherbrooke* à *Montréal*.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. Irving* a présenté une Pétition de *Kenneth Cameron*, et autres, du township de *Thorah*, demandant l'ouverture d'un chemin depuis *Windsor Harbour*, sur le Lac *Ontario*, aux détroits du Lac *Simcoe*.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. de Boucherville* a présenté une Pétition du Docteur *William d'Eschambault*, de *Laprairie*, demandant une rémunération pour ses services comme Commissaire pour s'enquérir de l'élection contestée de *Olivier Berthelet*, Ecuyer, de *Montréal*, en 1833.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Orateur a présenté une Pétition de l'Honorable *R. U. Harwood*, et autres, habitants du comté de *Vaudreuil*, demandant que dans le Bill de Judicature projeté, les Cours de Circuits soient continuées dans ce comté, comme ci-devant.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

**Ordonné,** Que les Honorables *M. M. Bruneau, Goodhue, Moore, Irving* et *Massue* soient ajoutés au Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour régler les époques auxquelles se tiendront les Cours Générales des Sessions de Quartier dans cette partie de la Province ci-devant le Haut-Canada."

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable Orateur a fait rapport que les deux Chambres du Parlement avaient présenté aujourd'hui, à Son Excellence le Gouverneur Général, leur humble Adresse à Sa Majesté, et aussi leur Adresse à Son Excellence au sujet du Siège du Gouvernement, auxquelles il avait plu à Son Excellence de faire la réponse suivante :

Réponse de Son Excellence à l'Adresse des deux Chambres au sujet du siège du gouvernement.

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de l'Assemblée Législative.*

Je transmettrai votre Adresse au Secrétaire d'état de Sa Majesté, pour qu'elle soit déposée au pied du Trône.

**Ordonné,** Que les dites Adresses et la réponse de Son Excellence le Gouverneur Général à icelles, soient imprimées et publiées dans les deux langues.

Impression des Adresses.

**Ordonné,** Que l'auditoire se retire.

Il a été proposé, que la motion d'amendement faite le quatre du courant à la motion, "Que l'Adresse de l'Assemblée Législative à Sa Majesté, au sujet du Siège du Gouvernement, soit prise en considération Lundi prochain," soit maintenant lue.

L'amendement à la motion pour la lecture de l'Adresse de l'Assemblée au sujet du gouvernement, est lu.

La question de concurrence étant mise, il a été résolu dans l'affirmative.

La dite motion en amendement a été alors lue en conséquence.

Il a été alors proposé, que tous les mots dans la dite Motion d'amendement après "pratique" dans la onzième ligne, jusqu'à "procéder" dans la douzième ligne, soient biffés des Journaux de cette Chambre.

Motion pour biffer certains mots des Journaux de la Chambre.

**Ordonné,** Que la considération de la dite motion soit remise à Lundi prochain.

Il a été proposé que le Protêt entré sur les Journaux de cette Chambre, le quatre du courant, soit maintenant lu.

Le Protêt du 4 est lu.

La question de concurrence étant mise, il a été résolu dans l'affirmative.

Le dit Protêt a été alors lu par le Greffier en conséquence.

Il a été alors proposé, que tous les mots dans le dit Protêt après "Parlementaires" dans la septième ligne, jusqu'à "être" dans la huitième ligne, soient biffés des Journaux de cette Chambre.

Motion pour biffer certains mots des Journaux de la Chambre.

Pétition. De H. Robinson et autres ;

De Kenneth Cameron, et autres ;

De W. D'Eschambault ;

De l'Hon. R. U. Harwood, et autres.

Membres ajoutés au Comité sur le Bill pour régler les époques des Sessions de Quartier, (H.C.)

*Ordonné*, Que la considération de la dite motion soit remise à Lundi prochain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Cartwright*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour amender la Charte de la Compagnie du Pont de *Cataraqui*."

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Lundi prochain.

*Ordonné*, Que le Comité Spécial chargé d'examiner et perfectionner les Journaux de la Chambre de la présente Session et des précédentes, et aussi le Comité Spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les Comptes Contingents du Conseil Législatif de la présente Session, aient le pouvoir de faire rapport de temps à autre.

L'Honorable M. *McGill* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour changer et amender l'Acte qui incorpore la Compagnie Maritime du Chemin de Fer de *Kingston*," a présenté son rapport.

*Ordonné* Qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
9e Novembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée intitulé, "Acte pour changer et amender l'Acte qui incorpore la Compagnie Maritime du Chemin de Fer de *Kingston*," a l'honneur de faire rapport :

Qu'après avoir examiné le dit Bill, il est d'opinion qu'il requiert les amendements suivants :

Feuille 1, ligne 25,—insérez, " Pourvu toujours, que tout tel bien  
" ou propriété foncière que  
" la dite Compagnie pourra  
" posséder, n'excédera pas  
" en valeur annuelle, la  
" somme de cinq mille  
" louis courant."

" " " 30,—Après " sera," insérez  
" comme."

" " " 31,—Après "quelconque," insérez  
" comme si les pouvoirs et  
" autorités conférés par cet  
" Acte, eussent été conférés  
" mentionné, et comme si  
" les dits contrats, trans-  
" ports, baux, accords ou

Z

" conventions, avaient été  
" faits par, avec ou au nom  
" de la dite Corporation."

Feuille 2, ligne 1,—Après "même," insérez  
" Pourvu toujours, que  
" rien de contenu dans  
" l'Acte ci-devant mentionné ou dans le présent  
" Acte, ne sera considéré  
" comme autorisant la dite  
" corporation à agir en  
" qualité de Banquiers, ou  
" d'émaner ou tenir en  
" circulation, des billets de  
" la nature de billets de  
" Banque, ou de donner  
" force de loi à ces billets,  
" s'ils sont émis par, ou au  
" nom de la dite corpora-  
" tion."

Le tout néanmoins humblement soumis.

P. MCGILL,  
*Président.*

*Ordonné*, Que le Bill dernièrement mentionné soit référé à un Comité de toute la Chambre, avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette de nouveau en Comité sur le dit Bill et le Rapport sur icelui, Lundi prochain.

L'Honorable M. *Bruneau* du Comité Spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les Comptes Contingents du Conseil Législatif de la présente Session, a présenté son premier rapport.

1er rapport du  
Comité des  
contingents.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
10e Novembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les Comptes Contingents de Votre Honorable Chambre, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre Comité en examinant les dits Comptes s'est aperçu que l'Ecrivain qui remplit les devoirs de Traducteur Français de Votre Honorable Chambre, est payé tous les mois à même les contingents de la Chambre et non par Warrant, comme le Traducteur Français de l'Honorable Assemblée Législative.

Votre Comité ayant pris en considération la nécessité d'avoir, pour la convenance des Membres de Votre Honorable Chambre, un Traducteur Français, qui sera considéré comme un des Officiers permanents de cette Chambre, et qui aidera généralement à faire l'ouvrage du Bureau pendant la Session et pendant la vacance, recommande qu'il soit nommé à cette charge une personne compétente qui sera placée sur le même pied, quant aux époques et à la manière du paiement, que le Greffier en Loi et Traducteur Anglais, et prendra son rang immédiatement après cet officier dans la liste des officiers permanents de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité recommande de plus qu'il soit aussi du devoir du Traducteur Français de préparer et faire la Copie des Journaux et des autres procédés de la Chambre, dans la langue française, faite jusqu'à présent par la personne remplissant les devoirs de Traducteur Français.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
Président.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit pris en considération, Lundi prochain.

Etat des affaires du Pénitencier Provincial, 1842 et 1843.

L'Honorable M. Sullivan, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté à la Chambre divers Etats des affaires du Pénitencier Provincial pour les années 1842, 1843.

*Ordonné*, Qu'ils restent sur la table, et il sont comme suit :

(Voir Papiers Parlementaires, Lettre G.G.)

Membre ajouté au Comité sur le Bill du Recensement.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. Joseph Dionne soit ajouté au Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour faire le Recensement du Bas-Canada, et pour obtenir certaines informations statistiques y mentionnées."

Membres ajoutés au Comité sur la Pétition de John Joseph, Ecuyer.

*Ordonné*, Que les Honorables M. M. Joliette et de Boucherville soient ajoutés au Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de John Joseph, Ecuyer, ex-Greffier du ci-devant Honorable Conseil Législatif du Haut-Canada, demandant une investigation de ses réclamations, en conséquence de la perte de sa charge par suite de l'Union des Provinces.

Membres ajoutés au Comité sur le Bill re-

*Ordonné*, Que les Honorables M. M. Bruneau, Moore et Irving soient ajoutés au Comité

Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour exempter les Officiers Publics des frais de nouvelles commissions au décès de Sa Majestée."

latif aux Nouvelles Commissions des Officiers Publics.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. Joliette soit ajouté au Comité Spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les Comptes Contingents du Conseil Législatif de la présente Session.

Membres ajoutés au Comité des Contingents et à

*Ordonné*, Que les Honorables M. M. McGill, Sullivan et Goodhue soient ajoutés au Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour mettre les Cours de Justice, dans cette partie de la Province nommée le Haut-Canada, en état de protéger les individus contre les réclamations adverses dans lesquelles ils n'ont aucun intérêt."

celui sur le Bill des réclamations adverses.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Lundi, 13e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon M.M.

Sullivan,

Goodhue,

Joliette,

Irving,

Bruneau,

Taché,

Moore,

Massue,

Dionne, Amable

De Boucherville.

Dionne, Joseph

PRIERES.

*Ordonné*, Que l'auditoire se retire.

L'Ordre du jour étant lu pour prendre en considération la motion d'amendement faite le quatre du courant, à la motion. "Que l'Adresse de l'Assemblée Législative à Sa Majestée, au sujet du siège du Gouvernement, soit prise en considération, Lundi prochain."

Les Galeries sont vidées.

Certaine partie de la motion en amendement à l'Adresse de l'Assemblée au sujet du siège du Gouvernement, biffée des Journaux de la Chambre.

Il a été proposé, que tous les mots dans la dite motion d'Amendement après "Pratique" dans la 11e ligne, jusqu'à "procéder" dans la 12e ligne, soient biffés des Journaux de cette Chambre.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, il a été

*Résolu*, dans l'affirmative, et

*Ordonné*, en conséquence.



L'Ordre du jour étant lu pour prendre en considération le Protêt entré sur les Journaux de cette Chambre le 4 du courant.

Il a été proposé, Que tous les mots dans le dit Protêt après "Parlementaires" dans la 7e ligne, jusqu'à "être" dans la 8e ligne, soient biffés des Journaux de cette Chambre.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, il a été

*Résolu*, dans l'affirmative, et

*Ordonné*, en conséquence.

L'Honorable M. Moore a présenté une Pétition de *Christopher Thompson*, et autres, Syndics de la Congrégation Presbytérienne de *Scarborough*, demandant que le Bill des affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne ne soit point adopté sans quelques amendements; et aussi une Pétition du Révérend *Andrew Balfour*, et autres, habitants du Comté de *Shefford*, demandant l'ouverture d'un chemin de *St. Jean* à *Waterloo*, dans le comté susdit.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

*Ordonné*, Que la Pétition dernièrement mentionnée soit maintenant lue.

La dite Pétition a été alors lue par le Greffier en conséquence.

L'Honorable M. Irving a présenté une Pétition de *Hugh Urquhart*, et autres, habitants du township de *Cornwall*, et des environs; et aussi une Pétition de *James Wylie*, et autres, habitants du Township de *Ramsay*, dans le district de *Bathurst*, demandant séparément que la Législature adopte quelques dispositions en vertu desquelles les Sectes Religieuses dominantes soient représentées dans *King's College*, et qu'il ne soit plus sous la direction exclusive et sous l'influence d'une seule dénomination religieuse.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

Le Comité Spécial chargé d'examiner et perfectionner les Journaux de cette Session et des précédentes, a présenté son premier rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
10e Novembre, 1843.

Le Comité Spécial chargé d'examiner et de perfectionner les Journaux de ce Parlement et

des précédents, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Qu'il a examiné soigneusement les Journaux imprimés dans la langue Anglaise par M. *Stanton*, et dans la langue Française par M.M. *Cary* et *Desbarats*, ainsi que leur reliure, et éprouve beaucoup de satisfaction en donnant son entière approbation à la manière dont ils ont été exécutés.

Votre Comité ayant été informé de la nomination de M. *Stanton* à la charge de Collecteur des Douanes, à *Toronto*, recommande que dans la suite, l'impression des Journaux de Votre Honorable Chambre, dans la langue Anglaise, soit donnée aux Imprimeurs de Sa Majesté de cette Province, pour être exécutée à des termes aussi avantageux que ci-devant.

L'Honorable M. de *Boucherville*, un des Membres de Votre Comité, n'approuve point la dernière partie de ce rapport, parceque Votre Comité n'a aucun avis officiel ou autre, que M. *Stanton* a abandonné la place d'Imprimeur de Sa Majesté pour la ci-devant Province du *Haut-Canada*.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
*Président.*

*Ordonné*, Que la Chambre prenne maintenant le dit rapport en considération.

La Chambre a alors procédé à la considération d'icelui en conséquence.

Le Rapport étant lu, il a été

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit adopté. Il est adopté.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Christie*, et autres, pour rapporter le Bill intitulé, "Acte pour mieux assurer l'indépendance du Parlement de cette Province," et pour informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a concouru dans les amendements faits à ce Bill sans aucun amendement.

L'Honorable M. *Bruneau* du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *John Joseph*, Ecuyer, ex-Greffier du ci-devant Honorable Conseil Législatif du *Haut-Canada*, demandant l'investigation de ses réclamations, en conséquence de la perte de sa charge par suite de l'Union des Provinces, a présenté son rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:

Certaine partie du Protêt du 4 du courant, biffée des Journaux de la Chambre.

Pétitions De *Christopher Thompson*, et autres;

Du Révérend *Andrew Balfour*, et autres.

Elle est lue

Pétitions De *Hugh Urquhart*, et autres;

De *James Wylie*, et autres;

1er Rapport du Comité des Journaux.

L'Assemblée renvoie le Bill de l'indépendance du Parlement.

Rapport sur la Pétition de *J. Joseph*, Ecr.

Le Rapport.

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
13e Novembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *John Joseph*, Ecuyer, ex-Greffier du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, demandant l'investigation de son affaire, a l'honneur de faire rapport.

Votre Comité a fait venir le Pétitionnaire *M. Joseph*, devant lui, et tant par l'information verbale qu'il a communiquée, que par les papiers et documents qu'il a fournis, il a été établi à la satisfaction de votre Comité :

Que le Pétitionnaire est venu en *Canada*, en 1836, parmi les attachés de *Sir Francis Bond Head* (qui venait d'être nommé Lieutenant Gouverneur du *Haut-Canada*,) en qualité de Secrétaire Civil, situation à laquelle il avait été recommandé par *M. Stephen*, alors Sous-Secrétaire d'Etat pour les Colonies, et que le Pétitionnaire avait été employé pendant quelque temps par *M. Stephen*, comme Secrétaire privé et confidentiel, sans cependant former en aucune manière partie de l'établissement permanent du Bureau Colonial, et recevait un salaire annuel de £130. On ne voit pas qu'il ait été fait d'arrangements à l'égard du salaire que *M. Joseph* devait recevoir pour les services qu'il pouvait être appelé à remplir comme Secrétaire Civil, ou qu'il ait été fait aucune promesse par le Gouvernement ou *Sir Francis Bond Head*, lui-même, de lui accorder une indemnité ou compensation, lorsque ses services ne seraient plus requis.

Que le Pétitionnaire a agi comme Secrétaire Civil de *Sir Francis Bond Head*, depuis le moment de son arrivée jusqu'à la fin de son administration en Mars 1838, un peu plus de deux années; son salaire pendant cette intervalle étant de £1,500 à £1,600. Avant son départ, *Sir Francis Bond Head* l'avait nommé Député Secrétaire Provincial, mais il n'en n'a jamais rempli les fonctions, car *Sir George Arthur*, le successeur de *Sir Francis Bond Head*, au Gouvernement du *Haut-Canada*, ayant fait l'offre au Pétitionnaire de remplir les devoirs de Secrétaire Civil, *M. Joseph* a accepté la charge et l'a rempli au delà de deux mois, après quoi le Pétitionnaire a été informé par une lettre de *Sir George Arthur*, lui-même, qu'il avait été nécessaire de faire des changements relativement aux charges des Secrétaires Civil et Provincial, et que pour opérer ces changements, *Sir George* requerrait, dans la charge de Secrétaire Civil, le ministère d'une personne plus au fait des affaires du pays qu'il pouvait l'être,

vû le peu de temps qu'il avait résidé dans la Province.

Conformément à cet avis, la place de Secrétaire Civil a été donnée à une autre personne.

En Juin 1838, *M. Joseph* a été nommé à la charge de Greffier du Conseil Législatif, à la place de *M. Powell*, décédé quelque temps auparavant, avec un salaire annuel de £400, et il a continué à remplir cette charge jusqu'au 10e Juin 1841, (environ trois années,) lorsqu'il a été informé par le Secrétaire de Lord *Sydenham*, que la situation pour le *Canada-Uni*, avait été conférée à *M. Fitzgibbon*, et quoiqu'il continua dans sa charge depuis le 10e Février 1841, époque de l'Union des Provinces, jusqu'au 10e Juin de la même année, espace de quatre mois, il n'a jamais été payé pendant cet intervalle, mais a été informé que cet item avait été omis dans les estimations des dépenses pour 1841, et il n'est pas encore payé, quoiqu'il ait reçu des promesses réitérées que l'erreur serait rectifiée.

Le Pétitionnaire n'a point fait application pour une indemnité, en même temps que les autres Officiers de la Législature qui avaient été privés de leurs emplois, et qui ont demandé une rémunération, en conséquence de l'assurance réitérée qu'il obtiendrait un emploi équivalent, autant que possible, à celui qu'il avait perdu.

Quelque temps après la réception de la lettre qui lui annonçait la perte de sa situation, le Pétitionnaire a adressé un mémoire à Lord *Sydenham*, demandant une compensation pour la perte de son emploi, il n'a reçu aucune réponse officielle à cette communication, mais il lui a été intimé verbalement par *M. le Secrétaire Murdoch*, que Son Excellence se proposait de l'indemniser d'une manière juste et équitable, et on lui a donné à entendre, que cette promesse ne pouvait être accomplie qu'après la clôture de la Session de 1841. Il attribue au décès de Lord *Sydenham*, le non accomplissement de ces promesses.

Le Pétitionnaire a aussi adressé un mémoire à *Sir Charles Bagot*, à peu près dans les mêmes termes que celui qu'il avait présenté à Lord *Sydenham*, et a reçu pour réponse du Secrétaire de *Sir Charles Bagot*, l'assurance que Son Excellence avait fait un mémoire de ses réclamations, et qu'il éprouverait beaucoup de satisfaction à pouvoir dans la suite le nommer à quelque emploi sous le Gouvernement.

En Novembre 1842, il a adressé un nouveau mémoire à Son Excellence appelant son attention à ses réclamations qui avaient toujours été négligées. Il n'a reçu aucune réponse à ce mémoire et il n'est ainsi rien résulté de ses applications, et *Sir Charles Bagot* est décédé sans rien faire en faveur du Pétitionnaire.

En Juin dernier, *M. Joseph* a eu une entrevue avec *Sir Charles Metcalfe*, et Son Excellence à qui les anciens mémoires avaient été soumis, a bien voulu dire que *M. Joseph* avait été maltraité dans son affaire, et lui a donné à entendre qu'il pouvait espérer qu'il serait placé et qu'on lui rendrait justice, et récemment encore, le 18 du mois dernier, le Pétitionnaire à adressé un mémoire à Son Excellence le Gouverneur Général sur le même sujet, auquel le 27 dernier, après que la Pétition référée à votre Comité eut été présentée à votre Honorable Chambre, il a reçu une réponse dans laquelle il est marqué, que son Excellence saisira avec empressement la première occasion convenable qui se présentera pour le nommer à quelqu'autre situation.

Le Pétitionnaire admet que s'il eût reçu cette dernière réponse à une époque antérieure, il n'aurait probablement pas présenté sa Pétition à Votre Honorable Chamble, mais néanmoins, l'ayant fait, il croit que la recommandation de Votre Honorable Chambre lui serait d'un grand avantage et lui faciliterait les moyens d'obtenir, soit une compensation pour la perte de son emploi, ou une autre situation sous le Gouvernement, qui l'indemniserait de sa perte.

D'après tous ces exposés, votre Comité est d'opinion que la perte de la situation de Secrétaire Civil, que le Pétitionnaire remplissait sous l'administration de *Sir Francis Bond Head*, et dont il a été privé par son successeur *Sir George Arthur*, ne lui donne aucune réclamation quelconque, soit à une indemnité en argent, ou à aucune autre situation sous le Gouvernement, puisqu'il a dû savoir au temps de son acceptation, qu'elle était absolument incertaine et temporaire, et ne pouvait en toute probabilité être conservée plus longtemps que pendant l'administration à laquelle il avait bien voulu s'attacher, et attendu qu'il n'appartenait pas à l'établissement permanent du Bureau Colonial en *Angleterre*, il ne pouvait perdre aucune espérance bien fondée d'être promu dans le dit Bureau, attendu qu'il n'a été fait aucune promesse quelconque, ni pris aucun engage-

ment par aucune personne quelconque, soit pour une situation ou une indemnité, lorsqu'il cessait d'en remplir les fonctions, et finalement, attendu qu'il a été amplement et libéralement payé pour les services qu'il peut avoir rendus en sa qualité de Secrétaire Civil. Votre Comité est en conséquence d'opinion que le seul point sur lequel le Pétitionnaire peut fonder ses prétentions, est d'avoir été privé, par Lord *Sydenham*, de sa situation de Greffier du Conseil Législatif du *Haut-Canada*, qu'il avait remplie pendant trois années.

Dans la vue de former une opinion correcte sur ce sujet, votre Comité a pris des informations particulières sur ce qui avait été accordé par le Gouvernement ou par Votre Honorable Chambre aux différents individus qui avaient été déplacés ou avaient perdu leur situation, en conséquence des changements opérés dans la Province par l'Acte d'Union, et a tâché de s'assurer du principe d'après lequel a été déterminé le montant de l'indemnité ou compensation de ceux qui se trouvaient dans la même position.

Votre Comité voit que les Officiers de la Législature du *Bas-Canada*, qui ont reçu une compensation pour la perte de leur situation par suite de l'Acte d'Union, et qui avaient servi depuis 27 à 45 années, ont été mis à une pension des deux tiers de leur salaire; il a été accordé à un qui avait servi 16 années une pension égale à la moitié de son salaire, et qu'un autre qui avait été dans les Bureaux pendant 9 années, a reçu une certaine somme, une fois payée.

D'après les vues que votre Comité a pris du sujet, le Pétitionnaire se trouve dans la position de l'officier dernièrement mentionné, n'ayant que trois années de services sur lesquels il peut fonder sa réclamation, et conséquemment son indemnité devrait consister en une somme ou gratification une fois payée, fondée sur le salaire qu'il a reçu comme Greffier du Conseil Législatif, savoir £400, par année.

Votre Comité ne voit pas pourquoi *M. Joseph* n'a point été indemnisé de cette manière, aussi bien que tous ceux qui se trouvaient dans la même position, et votre Comité a tout lieu de croire que s'il n'a pas reçu cette indemnité, c'est parcequ'il ne l'a pas demandée, se fiant aux espérances qui lui avaient été données en diverses occasions, qu'il serait placé d'une manière permanente et lucrative.

Si conséquemment Votre Honorable Chambre partage les vues de votre Comité sur ce sujet, il recommande qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien accorder à M. Joseph, telle indemnité ou compensation, une fois pout tout, pour la perte de son emploi comme Greffier du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, proportionnée au salaire qui lui était attaché et a la longueur de ses services, que Son Excellence croira dans sa sagesse, juste et équitable.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
Président.

Ordonné, Que le dit Rapport soit pris en considération demain.

L'Honorable M. Bruneau du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour régler les époques auxquelles se tiendront les Cours Générales des Sessions de Quartier, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*," a présenté son rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu, et Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre de Comités,  
3e Novembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée intitulé, "Acte pour régler les époques auxquelles se tiendront les Cours Générales de Sessions de Quartier, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*," a l'honneur de faire rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement, et n'a aucuns amendements à offrir à la clause statuante qui compose tout le Bill, et qui ordonne que les Cours de Sessions Générales de Quartier dans toute la ci-devant Province du *Haut-Canada*, se tiendront aux mêmes époques, plutôt qu'à des jours tout à fait différents, comme c'est le cas actuellement.

Le Bill actuel néanmoins, en faisant le changement proposé à l'époque pendant laquelle se tiendront les cours de Sessions Générales de Quartier, change en même temps les époques auxquelles se tiennent actuellement les différentes Cours de District, et de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, étant le Lundi de l'avant dernière semaine pendant laquelle se tiennent ordinairement des Sessions Générales de Quartier.

Comme il peut avoir déjà été émané un grand nombre de Writs et autres procédures et comme il pourra en être encore émané d'ici au premier de Janvier prochain, quand l'Acte proposé viendra en force, et retournables les jours maintenant désignés pour la tenue des différentes Cours de District, qui alors ne seront peut être pas tenues tels jours, exposant ainsi à des frais les parties en faveur desquelles ces writs ou procédures seront émanés, votre Comité a jugé convenable de proposer des amendements pour rencontrer cette difficulté, et fait en conséquence rapport qu'il conviendrait d'ajouter au Bill une Clause comme celle qui suit :

Feuille 1, ligne 19,—Après "nonobstant," insérez la Clause suivante.

" Et attendu que par le  
" changement des époques  
" des termes des diffé-  
" rentes Cours de Ses-  
" sions Générales de Quar-  
" tier, comme susdit, les  
" différentes époques des  
" Termes des Cours de  
" District dans et pour les  
" Districts de la partie de  
" cette Province ci-devant  
" le *Haut-Canada*, seront  
" changées en vertu des  
" dispositions de la loi, et  
" attendu qu'il peut avoir  
" été, ou pourra être  
" émané des writs et pro-  
" cédures retournables un  
" jour pendant lequel il ne  
" sera tenu aucune telle  
" Cour de District, en vertu  
" des dispositions de cet  
" Acte, pour y remédier,  
" qu'il soit statué, qu'aucun  
" writ ou poursuite qui  
" aura été ou sera émané,  
" avant le premier jour de  
" Janvier prochain, d'au-  
" cune Cour de District,  
" dans cette partie de la  
" Province ci-devant ap-  
" pelée le *Haut-Canada*,  
" et le jour du rapport  
" mentionné dans aucun tel  
" writ ou poursuite, sera  
" tenu et considéré comme  
" aussi valide et effectif  
" en loi, à toutes fins et in-  
" tentions quelconques, que

“ si cet Acte n'eût pas été  
 “ passé; et tout tel writ ou  
 “ action (étant une procé-  
 “ dure intermédiaire, *mesne*  
 “ *process*;) sera tenu et  
 “ considéré comme rappor-  
 “ table le troisième jour  
 “ du terme qui aura lieu  
 “ après le premier jour de  
 “ Janvier prochain, quoi-  
 “ qu'il y ait un autre jour  
 “ de rapport mentionné  
 “ dans tel writ ou action  
 “ qui aura été ou sera  
 “ émané comme susdit.

Préambule, ligne 2,—Après “ Paix,” insérez  
 “ et Cours de District.”

Titre, après “ Paix,” insérez “ et Cours de  
 “ District.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

**Ordonné,** Que les dits Bill et le Rapport  
 soient pris en considération immédiatement.

La Chambre a alors procédé à la considé-  
 ration d'iceux en conséquence.

Les amendements rapportés par le Comité  
 dernièrement mentionné ont été alors lus par  
 le Greffier, et

Les dits amendements étant lus la seconde  
 fois, et la question de concurrence étant mise  
 sur chacun d'iceux, ils ont été séparément  
 adoptés par la Chambre.

**Ordonné,** Que les dits amendements soient  
 grossoyés, et le dit Bill, tel qu'amendé soit lu  
 la troisième fois, demain.

L'Honorable M. *Irving* du Comité Spé-  
 cial auquel a été référé le Bill intitulé,  
 “ Acte pour exempter les Officiers Publics  
 des frais de Nouvelles Commissions au décès  
 de Sa Majesté,” a fait rapport qu'il avait ex-  
 aminé le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en  
 faire le rapport sans amendements.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième  
 fois, demain.

L'Honorable M. *Sullivan* a présenté une  
 Pétition de *James Somerville*, et autres, habi-  
 tants du comté de *Montréal*, demandant l'im-

position de certains droits sur les produits des  
 Pays étrangers importés en *Canada*.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Orateur a présenté une Pé-  
 tition du Rév. *E. W. Sewell*, et autres, habitants  
 de la cité de *Québec*, et des environs, demandant  
 la révision et l'amendement de l'Acte des  
 Ecoles Élémentaires.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill  
 intitulé, “ Acte pour amender la Charte de la  
 “ Compagnie du Pont de *Cataragui*,” a été lu  
 la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un  
 Comité Spécial de quatre Membres.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des  
 Honorables M. M. *Bruneau*, *J. Dionne*, *Good-  
 hue* et *Irving*, qui s'assembleront et s'ajourne-  
 ront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est  
 ajournée à loisir, et s'est mise en Comité  
 de toute la Chambre sur le Bill intitulé,  
 “ Acte pour changer et amender l'Acte qui  
 “ incorpore la Compagnie Maritime du Chemin  
 “ de Fer de *Kingston*,” avec le Rapport du  
 Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est re-  
 mise, et

L'Honorable M. de *Boucherville* a fait rap-  
 port de la part du dit Comité, qu'il avait ex-  
 aminé le dit Bill en entier, et l'avait chargé  
 d'en faire le rapport, avec divers amendements  
 proposés par le Comité Spécial.

Et les dits amendements étant lus deux fois  
 et la question de concurrence étant mise sur  
 chacun d'eux séparément, la Chambre y a ac-  
 quiescé.

**Ordonné,** Que les dits amendements soient  
 grossoyés et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit  
 lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre  
 a procédé à prendre en considération le pre-  
 mier rapport du Comité Spécial chargé d'ex-  
 aminer et de faire rapport sur les Comptes  
 Contingents de la présente Session.

Le dit Rapport étant lu par le Greffier, il a  
 été

**Ordonné,** Que le dit Rapport soit adopté.

Il a été proposé que *R. Le Moine*, Ecuyer,  
 soit nommé Traducteur Français de cette

Rapport sur le  
 Bill relatif aux  
 Nouvelles  
 Commissions  
 des Officiers  
 Publics.

Pétitions  
 De James So-  
 merville,  
 et autres;

Du Révérend  
 E. W. Sewell,  
 et autres ;

Bill du Pont  
 de Cataragui,  
 lu la 2e fois.

Référé à un  
 Comité Spécial

La Chambre en  
 Comité sur le  
 Bill du Chemin  
 de Fer de  
 Kingston,

Rapport  
 d'amendements

Considération  
 du 1er Rap-  
 port du Comité  
 des Comptes  
 Contingents.

Il est adopté.

R. Lempine,  
 Ecr., nommé

Traducteur  
Français.

Chambre, et aussi pour aider généralement à faire l'ouvrage dans le Bureau du Greffier de cette Chambre.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, la Chambre y a acquiescé, et il a été

*Ordonné*, en conséquence.

Message de  
Son Excellence

Il a été proposé qu'il soit présenté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, informant Son Excellence que cette Chambre a nommé *R. Le Moine*, Ecuyer, Traducteur Français, et pour aider généralement à faire l'ouvrage du Bureau, et priant Son Excellence de vouloir bien ordonner qu'il soit placé sur la liste des Officiers Permanents de cette Chambre, et qu'à l'avenir, il soit payé par warrant.

*Ordonné*, Que l'Honorable *M. Sullivan*, se rende auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec la dite Adresse.

Membres ajoutés  
au Comité  
sur le Bill des  
Terres des  
Sectes Religi-  
euses.

*Ordonné*, Que les Honorables *M.M. Joliette, Bruneau* et *A. Dionne*, soient ajoutés au Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour mettre les Sectes Religieuses Chrétiennes de toutes dénominations, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, en état de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés,"

Instructions au  
Comité des  
Comptes Con-  
tingents.

*Ordonné*, Que ce soit une instruction au Comité chargé d'examiner les Comptes Contingents de cette Chambre, de s'enquérir du nombre et de la qualification des Officiers dans les divers Départements de cette Chambre, et généralement relativement à tous changements et additions qui devraient avoir lieu quant au nombre et aux rangs des Officiers de cette Chambre, et aux salaires et émoluments qui leur sont maintenant accordés, ou qui devront l'être.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 14e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur :

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*Sullivan,*

*Dionne, Joseph*

*Joliette,*

*Goodhue,*

*Fergusson,*

*Irving,*

*Bruneau,*

*Massue,*

*Moore,*

*De Boucherville.*

*Dionne, Amable*

PRIERES.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable *M. le Procureur Général Baldwin* et autres, pour rapporter le Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à la manière de convoquer les Assemblées Publiques en cette Province, et y maintenir l'ordre, et pour mieux conserver la Paix Publique aux dites Assemblées." et pour informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill.

L'Assemblée renvoie le Bill des Assemblées Publiques et concourt dans les amendements.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable *M. Boulton* et autre, avec un Bill intitulé, "Acte pour autoriser la Cour du Banc de la Reine et la Cour en Chancellerie à admettre, suivant leur discrétion, *Samuel Bealey Harrison*, a pratiquer comme Procureur et Solliciteur en icelles respectivement," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de *S. B. Harrison*.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu la 1re fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par *M. Holmes* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour incorporer les Membres de l'Association de la Bibliothèque Commerciale de *Montréal*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de la Bibliothèque Commerciale de *Montréal*.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu la 1re fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

L'Honorable *M. Goodhue* a présenté une Pétition d'*Adam Hope*, et autres, habitants de *St. Thomas*, et des environs, demandant de nouveaux changements dans la Charte de l'Université de *King's College*.

Pétition De *Adam Hope* et autres.

MARDI,

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

De James  
Garrick, et  
autres ;

L'Honorable M. *Irving* a présenté une Pétition de *James Garrick*, et autres, de l'Eglise de *St. Andrew, Niagara*, demandant que l'Acte des affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne soit mis en force ; et aussi une Pétition de *Andrew Dickson*, Ecuyer, Shérif du district de *Bathurst*, demandant que l'on détermine plus clairement les honoraires payables aux Shérifs, et leur responsabilité en certains cas, diminuée.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

De la Société  
Littéraire et  
Historique de  
Québec ;

L'Honorable M. *Massue* a présenté une Pétition de la Société Littéraire et Historique de *Québec*, demandant une allocation ; et aussi une Pétition de Sir *Henry Caldwell*, Baronet, et autres, marchands de *Québec*, demandant que le Bill pour l'inspection et mesurage du Bois de Construction ne devienne pas loi dans sa forme actuelle.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

Rapport sur le  
Bill du Recensement.

L'Honorable M. *Bruneau* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour faire le Recensement du *Bas-Canada*, et pour obtenir certains renseignements statistiques y mentionnés," a présenté son rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit regu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
14e Novembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée intitulé, "Acte pour faire le Recensement du *Bas-Canada*, et pour obtenir certains renseignements statistiques y mentionnés," a l'honneur de faire rapport :

Qu'il a examiné ce Bill avec une attention particulière, et sentant toute la nécessité de le rendre aussi efficace que possible, pour parvenir au but proposé par cette mesure, il a jugé convenable de recommander quelques amendements au dit Bill. Afin de rencontrer les vues des Membres de la Faculté Médicale qui désirent s'assurer du nombre des décès au dessous de cinq ans, en cette Province, pour être plus à portée de veiller à la santé des enfants en bas âge, votre Comité a adopté la

division des âges relativement aux hommes et aux femmes, suivie en *Belgique*, en vertu de laquelle les âges audessous de cinq ans sont pris chaque année, entre cinqans et vingt, toutes les cinq années, entre vingt et soixante toutes les dix années, et ceux audessus de soixante sont compris dans une même colonne.

Les amendements recommandés par votre Comité sont comme suit :

Feuille 1, ligne 22,—Après "plus," insérez "compétent."

" " " 45,—Après "employer aucun," insérez "homme de profession."

" " " 46,—Après "autre," insérez "compétent."

" 2, " 11,—Retranchez "de."

" " " 16,—Après "manière," insérez "sous le serment d'au moins un témoin digne de foi, autreque le dénonciateur."

" " " 33,—Retranchez "le," et insérez "chaque."

" " " 40.—Retranchez "dit."

" " " 41,—Retranchez "Mai," et insérez "Juin."

" " " 45,—Retranchez "autre."

" 4, " 6,—Après "annexé," insérez "dans les langues Anglaise et Française."

#### *Cédule A.*

Feuille 5, ligne 30,—Retranchez depuis "male," jusqu'à "audessus," dans la feuille 6, ligne 4, inclusivement, et insérez :—

## NOMBRE DE PERSONNES DANS CHAQUE FAMILLE.

Mâles.	Agés d'un an, et audessous.			
Femelles.				
Mâles.	Un an, et audessous de deux.			
Femelles.				
Mâles.	Deux ans, et audessous de trois.			
Femelles.				
Mâles.	Trois ans, et audessous de quatre			
Femelles.				
Mâles.	Quatre ans, et audessous de cinq			
Femelles.				
Mâles.	Cinq ans, et audessous de dix.			
Femelles.				
Mâles.	Dix ans, et audessous de quinze.			
Femelles.				
Non-Mariés.	Mâles.	Quinze ans, et audessous de vingt-et un.		
Mariés.				
Non-Mariées.	Femelles			
Mariées.				
Non-Mariés.	Mâles.		Ving-et-un ans, et audessous de trente.	
Mariés.				
Non-Mariées.	Femelles			
Mariées.				
Non-Mariés.	Mâles.			Trente-ans et audessous de quarante
Mariés.				
Non-Mariées.	Femelles			
Mariées.				
Non-Mariés.	Mâles.	Quarante ans, et audessous de cinquante		
Mariés.				
Non-Mariées.	Femelles			
Mariées.				
Non-Mariés.	Mâles.		Cinquante ans, et audessous de soixante.	
Mariés.				
Non-Mariées.	Femelles			
Mariées.				
Non-Mariés.	Mâles.			Soixante ans et audessus.
Mariés.				
Non-Mariées.	Femelles			
Mariées.				

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

*Président.*

*Ordonné*, Que le dit Bill et le Rapport soient pris en considération immédiatement.

La Chambre concourt dans les amendements.

La Chambre a alors procédé à les prendre en considération en conséquence.

Les amendements rapportés par le dit Comité ont été alors lus par le Greffier, et étant lus une seconde fois et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a acquiescé.

Il a été alors proposé d'amender la Cédule C. Feuille 8, lignes 31 et 32, en insérant après "Syndic" "ou personne de profession."

Autre amendement adopté.

L'Amendement dernièrement mentionné étant lu deux fois par le Greffier et la question de concurrence étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés et le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'Honorable M. *Goodhue* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour amender la Charte de la Compagnie du Pont de *Cataraqui*," a fait rapport, que le Comité avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Rapport sur le Bill du Pont de Cataraqui.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Il a été proposé que le Greffier ou l'Officier remplissant les devoirs de Greffier de cette Chambre soit considéré comme responsable de tous les papiers et records de cette Chambre, et ait la surintendance et le contrôle sur tous les écrivains, officiers et serviteurs employés dans le Bureau, sujet aux ordres qu'il pourra recevoir de temps à autre de l'Orateur et de la Chambre.

Le Greffier sera responsable des papiers et records de cette Chambre, et aura le contrôle sur les Officiers et Ecrivains.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'Affirmative, et il a été

*Ordonné*, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le Bill intitulé, "Acte pour régler les époques auxquelles se tiendront les Cours Générales de Sessions de Quartier dans cette partie de la Province ci-devant le *Hart-Ca-*

Bill des Sessions de Quartier, (H. C.) lu la 3e fois.



"nada." a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Bill pour exempter les Nouvelles Commissions au décès de Sa Majesté, lu la 3e fois.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour exempter les Officiers Publics des frais de nouvelles commissions, au décès de Sa Majesté," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill du Chemin de Fer de Kingston, lu la 3e fois.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour changer et amender l'Acte qui incorpore la compagnie maritime du "Chemin de Fer de Kingston," a été lu la troisième fois,

La question de concurrence étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec certains amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Considération du Rapport du Comité sur la Pétition de John Joseph.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à prendre en considération le rapport du Comité Spécial, auquel a été référée la Pétition de *John Joseph*, Ecuyer, ex-Greffier de l'Honorable Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, demandant une investigation de ses réclamations, en conséquence de la perte de son office par suite de l'Union des Provinces.

Lequel étant lu par le Greffier,

Il a été proposé, qu'il soit adopté.

Après quelques débats,

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, il a été <sup>Il est adopté.</sup>

**Résolu,** dans l'affirmative.

**Ordonné,** Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général communiquant, pour l'information de Son Excellence, copie du rapport du Comité Spécial auquel a été référée la Pétition de *John Joseph*, Ecuyer, dans lequel rapport cette Chambre a concouru aujourd'hui, et demandant respectueusement l'adoption de tels procédés relativement à icelui, que Son Excellence jugera à propos.

**Ordonné,** Que l'Honorable M. *Sullivan* se rende auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite Adresse.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. <sup>Ajournement.</sup>

## Mercredi, 15e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur:

Les Hon. M.M.

*Sullivan,*

*Joliette,*

*Fergusson;*

*Bruneau;*

*Moore,*

*Dionne; Amable:*

Les Hon. M.M:

*Dionne, Joseph*

*Goodhue,*

*Irving,*

*Massue,*

*De Boucherville,*

### PRIERES.

L'Honorable M. *Sullivan* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour mettre les Cours de Justice dans cette partie de la Province nommée le *Haut-Canada*, en état de protéger les individus contre les réclamations adverses dans lesquelles ils n'ont aucun intérêt," a fait rapport, que le Comité avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Rapport du Comité sur les Bill pour protéger les individus contre les réclamations adverses.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Référé à la Chambre en Comité.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill aujourd'hui.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait reçu une communication du Secrétaire Privé de Son Excellence le Gouverneur Général, l'informant que l'Honorable M. *John*

Résignation de l'Hon. J. Fraser.

*Fraser*, avait offert à Son Excellence la résignation de son siège comme membre du Conseil Législatif, et que Son Excellence avait bien voulu l'accepter.

Pétitions  
De la Société  
Littéraire et  
Historique de  
Québec.

L'Honorable M. *Massue* a présenté une Pétition de la Société Littéraire et Historique de Québec, demandant le remboursement d'une certaine somme dépensée par la dite Société.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

De James Mil-  
ler, et autres ;

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une Pétition de *James Miller*, et autres, habitants du township de *Toronto*, demandant l'amendement de la Charte de l'Université de *King's College*.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

Bill du recen-  
sement (B.C.)  
lu la 3e fois.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour faire le Recensement du *Bas-Canada*, et pour obtenir certains renseignements statistiques y mentionnés." a été lu la troisième fois, et l'amendé.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Bill du Pont de  
Catarqui,  
lu la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour amender la Charte de la Compagnie du Pont de *Catarqui*," a été lu la troisième fois.

Passé.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'Affirmative.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill de S. B.  
Harrison,  
lu la 2e fois.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour autoriser la Cour du Banc de la Reine et la Cour de Chancellerie à admettre, suivant leur discrétion, *Samuel Bealey Harrison*, à pratiquer comme Procureur et Solliciteur en icelles respectivement a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer les Membres de l'Association de la Bibliothèque Commerciale de *Montréal*," a été lu la seconde fois.

Bill de la Bi-  
bliothèque  
Commerciale  
de Montréal,  
lu la 2e fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référé à un  
Comité Spécial

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Bruneau*, *Moore* et *Massue*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Christie* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour incorporer *Charles Cunningham*, *Richard Norman*, *Samuel Amory*, et autres, formant une Compagnie à Fonds Communs, pour faire le Commerce des Pêches dans le District de *Gaspé*, dans le Golfe *St. Laurent*, et pour ouvrir des Mines de Charbon dans le dit district," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des Pêches  
et Mines de  
Gaspé.

Le dit Bill a été lu la première fois.

lu la 1re fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité sur le Bill intitulé, "Acte pour mettre les Cours de Justice dans cette partie de la Province nommée le *Haut-Canada*, en état de protéger les individus contre les réclamations adverses dans lesquelles ils n'ont aucun intérêt,"

La Chambre  
Comité sur  
le Bill pour  
protéger les  
individus contre  
les réclama-  
tions adverses

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *Sullivan* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

**Ordonné**, Que les Honorables M. M. *Bruneau*, *A. Dionne* et *Irving* soient ajoutés au Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour accorder un recours plus effectif aux Créanciers en vertu d'un jugement et pour abolir l'emprisonnement pour dettes, excepté dans les cas de fraude.

Membres ajou-  
tés au Comité  
sur le Bill de  
l'emprisonne-  
ment pour dette

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *George Sherwood* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour expliquer un Acte passé dans cette partie de la Province nommée le *Haut-Canada*, dans la troisième année du

Bill des Terres  
vendues dans le  
district de l'Ob-  
tawa pour  
payer des taxes

“ règne de Sa Majesté intitulé, “ Acte pour  
“ confirmer et régler la vente de certaines  
“ terres pour payer les taxes dans le district  
“ de l'*Ottawa*,” auquel elle demande la con-  
currence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde  
fois, demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée  
à demain, à trois heures de l'après-midi, la  
Chambre l'ordonnant ainsi.

## Juedi, 16e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur :

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*Sullivan*,

*Dionne, Joseph*

*Joliette*,

*Goodhue*,

*Fergusson*,

*Irving*,

*Bruneau*,

*Massue*,

*Moore*,

*De Boucherville*.

*Dionne, Amable*

### PRIERES.

L'Honorable Orateur a fait rapport à la  
Chambre qu'il avait reçu une communication,  
annonçant l'intention de Son Excellence le  
Gouverneur Général de se rendre en cette  
Chambre aujourd'hui, à trois heures et demi de  
l'après-midi; pour donner la Sanction Royale à  
plusieurs des Bills passés par les deux Bran-  
ches de la Législature.

L'Honorable *M. Sullivan* a fait rapport qu'il  
s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès  
de Son Excellence le Gouverneur Général  
avec l'Adresse de cette Chambre de Lundi  
dernier, le treize du courant, relative à la  
nomination d'un Traducteur Français, et que  
Son Excellence avait bien voulu la recevoir  
gracieusement et dire qu'il répondrait à la dite  
Adresse par Message.

L'Honorable *M. Sullivan* a fait rapport qu'il  
s'était rendu, conformément à l'ordre, auprès de  
Son Excellence le Gouverneur Général avec  
l'Adresse de cette Chambre de Mardi dernier,  
le quatorze du courant relative à l'affaire de  
*John Joseph*, Ecuyer, et que Son Excellence  
avait bien voulu la recevoir gracieusement et

dire qu'il répondrait à la dite Adresse par  
Message.

L'Honorable *M. Bruneau* a présenté une  
Pétition de *Gabriel Marchand*, et autres, ha-  
bitants du district de *Montréal*, demandant que  
le Bill de Judicature ne devienne pas loi avant  
qu'il ait été de nouveau pris en considération.

Pétitions  
De *Gabriel  
Marchand*,  
et autres ;

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *M. Fergusson* a présenté une  
Pétition de *E. Cartwright Thomas*, Ecuyer,  
Président d'une Assemblée Publique, tenue  
dans le district de *Gore*, demandant que les che-  
mins macadamisés de *Hamilton* à *Brantford*, et  
de *Dundas* à *Waterloo*, soient achevés et que les  
deux chemins soient réunis par un chemin  
plancheyé depuis *Dundas* à *Binkley*; et  
aussi une Pétition de *E. Cartwright Thomas*  
et *George John Grange*, Ecuyers, de la part  
des habitants des districts de *Gore* et *Wellington*,  
demandant l'ouverture d'un chemin entre l'em-  
bouchure du *Lac Ontario* et *Owen's Sound*,  
sur le *Lac Huron*.

De *E. Cart-  
wright Thomas*;

De *E. Cart-  
wright Thomas*  
et *George John  
Grange*;

*Ordonné*, Que la Pétition dernièrement  
mentionnée soit maintenant lue.

La dite Pétition a été alors lue par le  
Greffier en conséquence.

Elle est lue.

*Ordonné*, Que les dites Pétitions restent  
sur la table.

L'Honorable *M. Bruneau* du Comité Spécial  
chargé d'examiner et de faire rapport sur les  
comptes contingents du Conseil Législatif, pour  
la présente Session, a présenté son second  
rapport.

2e rapport du  
Comité des  
Contingents.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et il a été alors lu  
par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*

16e Novembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel a été référé l'ex-  
amen des Comptes Contingents de Votre Hono-  
rable Chambre, a l'honneur de faire rapport :

Que le Greffier de cette Chambre a soumis  
à votre Comité un état des argents qu'il a payés  
à l'acquit de Votre Honorable Chambre depuis  
la clôture de la dernière Session, à même  
l'avance faite par Son Excellence le Gouver-  
neur Général en vertu de l'Adresse de Votre  
Honorable Chambre de la dernière Session.  
Cet état est accompagné des pièces justifica-  
tives nécessaires et qui sont maintenant sous la  
considération de votre Comité.

Lu 1re fois.

Ajournement

La Chambre  
est informée  
que Son Excel-  
lence viendra  
sanctionner des  
Bills.

Rapport sur  
l'Adresse au  
sujet du Tra-  
ducteur Fran-  
çais.

Rapport sur  
l'Adresse au  
sujet de *John  
Joseph*, Ecr.

Il a aussi été soumis à votre Comité plusieurs comptes d'us par Votre Honorable Chambre. Afin de se procurer les fonds nécessaires pour liquider celles de ces demandes qui seront finalement approuvées par Votre Honorable Chambre, votre Comité recommande qu'il soit présenté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour une avance de £5000 sterling, tant pour liquider les demandes actuelles contre Votre Honorable Chambre, que les dépenses ordinaires pendant la vacance.

Il a été fait diverses applications à votre Comité par plusieurs Officiers de la Chambre pour augmentation de salaires, pour les mettre sur le même pied que les Officiers qui remplissent de semblables situations dans l'Assemblée Législative, ou par des Ecrivains, pour être mis sur l'établissement permanent de Votre Honorable Chambre. Votre Comité sera prêt à soumettre prochainement à Votre Honorable Chambre son opinion sur ces applications.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
Président.

**Ordonné**, Que le dit Rapport soit pris en considération aujourd'hui.

Rapport sur le  
Bill de la Bi-  
bliothèque  
Commerciale  
de Montréal.

L'Honorable M. Moore du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour incorporer les Membres de l'Association de la Bibliothèque Commerciale de Montréal," a fait rapport, que le Comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Pétition  
De S. Smith, jr.  
et autres ;

L'Honorable M. Moore a présenté une Pétition de S. Smith, jeune, et autres, habitants de la paroisse de St. Armand Ouest, et des environs, demandant que les Commissaires sous l'Acte des Petites Causes soient rétribués pour leurs services.

**Ordonné**, Que la dite Pétition soit maintenant lue.

Elle est lue.

La dite Pétition a été alors lue par le Greffier en conséquence.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Son Excellence le Très Honorable Sir Charles Théophilus Metcalfe, Baronet, Chevalier Grand Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, étant assis dans le Fauteuil sur le Trône, l'Orateur a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire d'informer l'Assemblée, qu'il est du plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre.

Son Excel-  
lence, vient au  
Conseil.

Laquelle étant venue avec son Orateur, le Clerc de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des Bills à être passés, comme suit :

Bills sanction-  
nés.

"Acte pour continuer le Parlement Provincial avenant le décès de Sa Majesté."

Pour la conti-  
nuation du Par-  
lement au  
décès de Sa  
Majesté ;

"Acte pour rendre indépendants de la Couronne les Juges des Cours du Banc du Roi en cette partie de la Province qui formait ci-devant le Bas-Canada"

De l'Indépen-  
dence des Juges

"Acte pour épargner à la Province toutes les dépenses inutiles sur la vente judiciaire de certaine partie de la succession vacante de feu l'Honorable Sir John Caldwell."

Relatif à la  
succession de  
Sir John Cald-  
well ;

"Acte pour amender l'Acte d'incorporation de la Banque de Montréal, en prolongeant le temps fixé pour payer le nouveau Capital de la dite Banque."

De la Ban-  
que de Mont-  
réal ;

"Acte pour incorporer les Dames de l'Asile des Orphelins Protestants de la Cité de Montréal."

De l'A-  
sile des Orphe-  
lins Protestants  
de Montréal ;

"Acte pour incorporer les Dames du Comité de Régie de l'Hospice d'Accouchement de Montréal."

De l'Hos-  
pice d'accou-  
chement ;

"Acte pour imposer des droits sur les produits agricoles et les animaux vivants importés dans cette Province."

Des Droits  
protectifs ;

"Acte pour autoriser le Supérieur et les Directeurs du Séminaire de Québec, à acquérir et posséder des propriétés jusqu'à un certain montant, indépendamment de celles qu'ils possèdent déjà."

Du Sémi-  
naire de Québec

A ces Bills la Sanction Royale a été prononcée par un des Greffiers Assistants de cette Chambre, dans les mots suivants.

"Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général sanctionne ces Bills."

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il a plu à Son Excellence de se retirer.

L'Assemblée  
et Son Excel-  
lence se reti-  
rent.

Bills, de S. B. Harrison,

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour autoriser la Cour du Banc de la Reine et la Cour de Chancellerie à admettre, suivant leur discrétion, *Samuel Bealey Harrison*, à pratiquer comme Procureur et Solliciteur en icelles respectivement," et aussi le Bill intitulé, "Acte pour mettre les Cours de Justice dans cette partie de la Province nommée le *Haut-Canada*, en état de protéger les individus contre les réclamations adverses dans lesquelles ils n'ont aucun intérêt," ont été séparément lus la troisième fois.

La question étant mise séparément, ces Bills passeront-ils ?

Il a été résolu dans l'Affirmative.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills sans amendement.

Bill des Pêches et Mines de Gaspé. lu la 2e fois.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour incorporer *Charles Cunningham*, *Richard Norman*, *Samuel Amory*, et autres, formant une Compagnie à Fonds Communs, pour faire le Commerce des Pêches dans le District de *Gaspé*, dans le Golfe *St. Laurent*, et pour ouvrir des Mines de Charbon dans le dit district," a été lu la seconde fois.

Référent à un Comité Spécial

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres.

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Bruneau*, *Moore*, *A. Dionne* et *Massue*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill de la vente des terres dans le district de l'Ottawa. lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour expliquer un Acte passé dans cette partie de la Province nommée *Haut-Canada*, dans la troisième année du règne de Sa Majesté intitulé, "Acte pour confirmer et régler la vente de certaines terres pour payer les Taxes dans le district de *l'Ottawa*, a été lu la seconde fois.

Référent à un Comité Spécial

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres.

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Sullivan*, *Fergusson*, *Goodhue* et *Irving*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Considération du 2e rapport

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à prendre en considération le

second rapport du Comité Spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les Comptes Contingents de la présente Session.

du Comité des Contingents.

Et le dit Rapport étant lu par le Greffier, il a été

**Ordonné**, Que le dit Rapport soit adopté.

Il est adopté

Il a été ordonné qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien émaner son Warrant en faveur *Charles de Léry*, Ecuyer, remplissant les fonctions de Greffier, pour la somme de cinq mille livres sterling, pour le mettre en état de payer les présentes demandes contre le Conseil Législatif, et pour rencontrer les dépenses courantes pendant la vacance, dont il rendra compte ci-après.

Adresse pour un Warrant de £5000 stg.

**Ordonné**, Que l'Honorable M. *Sullivan*, se rende auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite Adresse.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Cartwright* et autres, pour rapporter le Bill intitulé, "Acte pour régler les époques auxquelles se tiendront les Cours Générales de Sessions de Quartier, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce Bill, sans amendement.

L'Assemblée concourt dans les amendements au Bill des Sessions de Quartiers, H. C.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Henry Smith*, et autres, pour rapporter le Bill intitulé, "Acte pour altérer et amender l'Acte qui incorpore la Compagnie Maritime du Chemin de Fer de *Kingston*," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce Bill, sans amendement.

L'Assemblée concourt dans les amendements au Bill du Chemin de Fer de Kingston.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le Procureur Général *Lafontaine*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour amender la Loi relative à l'administration de la Justice dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de Judicature du B.C.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu 1re fois.

Il a été proposé que l'on se dispense de la quarante sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce Bill et qu'il soit lu la seconde fois immédiatement.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative, et

Lu la 2e fois. Le dit Bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Référé à un Comité Spécial

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de huit Membres.

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Sullivan, Joliette, Bruneau, Moore, A. Dionne, J. Dionne, Massue* et de *Boucherville*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Il sera imprimé

**Ordonné**, Qu'il soit imprimé deux cents copies du dit Bill en Anglais, et un nombre égal en Français, pour l'usage des Membres.

Ajournement.

L'orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Vendredi, 17e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Hon. M. M.

Les Hon. M. M.

*Sullivan,*

*Dionne, Joseph*

*Joliette,*

*Goodhue,*

*Fergusson,*

*Irving,*

*Bruneau,*

*Massue,*

*Moore,*

*De Boucherville.*

*Dionne, Amable,*

PRIERES.

L'Honorable *M. Sullivan* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour mettre les Sectes Religieuses Chrétiennes de toutes dénominations, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, en état de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," a présenté son Rapport.

**Ordonné**, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*

14e Novembre, 1843.

Rapport

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative intitulé, "Acte pour mettre les Sectes Religieuses Chrétiennes de toutes dénominations dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, en état de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," demande à faire rapport.

Qu'ayant soigneusement examiné le dit Bill et l'ayant comparé avec un Bill d'une nature semblable, envoyé de l'Assemblée Législative pendant la première Session du Parlement, il a trouvé qu'ils s'accordaient sur beaucoup de points ; excepté que le Bill contient une clause additionnelle constituant l'Evêque de chaque diocèse catholique maintenant érigé ou devant l'être ci-après dans la ci-devant Province du *Haut-Canada*, en connexion avec l'Eglise de *Rome*, en une corporation, dans le but unique de posséder des biens réels pour l'avantage de cette Eglise, et le Bill actuel ne limite pas le nombre d'acres que devra posséder chaque corporation.

Votre Comité ayant aussi examiné les amendements adoptés par Votre Honorable Chambre au Bill de la première Session, croit qu'il est expédient qu'ils soient considérés de nouveau par Votre Honorable Chambre, votre Comité en conséquence recommande les amendements suivants :

Feuille 1, ligne 16,—Après "que," retranchez tous les mots jusqu'à "être," dans la trente septième ligne inclusive, et insérez "depuis" et après la passation de cet Acte il sera et pourra être loisible au Chancelier, Vice-Chancelier ou autre personne remplissant les fonctions de Juge de la Haute Cour de Chancellerie dans cette Province, sur la Pétition des Ministre, Syndics, Diacres, ou autres personnes remplissant des charges dans aucune Congrégation de Chrétiens d'aucune dénomination, énumérant les croyances particulières des sociétés auxquelles ils appartiennent, ainsi que le nombre des personnes composant la dite Société, et le township ou lieu dans lequel ils se proposent respectivement de s'assembler ; et sur preuve des divers faits contenus dans telle Pétition, d'accorder à tel Ministre, Syndics, Diacres ou autres personnes remplis-

“ sant des charges dans  
 “ aucune telle Congrégation, n'étant pas moins de  
 “ trois, une licence ou permission, sous le sceau de  
 “ la dite Cour, valable  
 “ pour eux et leurs successeurs, en succession  
 “ perpétuelle, en main-morte et à toujours, sous  
 “ le nom exprimé dans  
 “ telle licence ou permission, la quantité de  
 “ terrain requise pour l'emplacement d'une Eglise,  
 “ Congrégation (*Meeting House*,) ou Chapelle,  
 “ Cimetière, résidence  
 “ pour le Ministre, Prêtre ou Précepteur de Religion, ou autre personne  
 “ remplissant les cérémonies religieuses de la  
 “ dite Congrégation, des maisons d'Ecoles et dépendances qui peuvent  
 “ être nécessaires pour les dites diverses fins, spécifiées dans telles Pétitions,  
 “ pourvu qu'il ne soit pas possédé pour les fins  
 “ susdites, en vertu d'aucune telle licence ou  
 “ permission comme susdit, plus de dix acres de  
 “ terre pour l'usage d'une seule Congrégation.

Feuille 1, ligne 38,—Avant la 3e Clause du Bill, insérez les Clauses suivantes :

## A.

“ Et qu'il soit statué, que  
 “ par et en vertu de telle licence ou permission,  
 “ il sera et pourra être loisible à tels Syndics  
 “ d'accepter et recevoir un transport à eux et à  
 “ leurs successeurs, en main-morte, des terres  
 “ mentionnées et décrites dans telle Pétition, comme susdit ; et eux et  
 “ leurs successeurs en succession perpétuelle, sous

D D

“ le nom exprimé dans  
 “ telle licence ou permission, pourront, en vertu  
 “ de telle licence ou permission, tenir et posséder telle terre, en main-morte, pour toujours, et  
 “ commencer et soutenir aucune action ou actions  
 “ en loi ou en équité pour la protection d'icelles, et  
 “ de leurs droits à icelles :  
 “ Pourvu toujours, et qu'il soit statué, qu'il ne sera  
 “ pas loisible au Chancelier, Vice-Chancelier, ou  
 “ autre personne faisant les fonctions de Juge de la  
 “ Haute Cour de Chancellerie en cette Province,  
 “ d'accorder aucune telle licence ou permission,  
 “ pour l'avantage d'aucune Société comme susdit,  
 “ dont le nombre des Chefs de famille au  
 “ temps que l'application sera faite à la dite Cour,  
 “ ne se montera pas au moins à cinquante.

## B.

“ Et qu'il soit statué, que les Ministres, Syndics, Diacres, ou autres personnes possédant des  
 “ charges dans aucune telle Congrégation, à qui telle  
 “ licence ou permission sera accordée, comme  
 “ susdit, feront enregistrer au Bureau du Régistrateur du Comté dans  
 “ lequel la dite terre sera située, dans l'espace de  
 “ douze mois après la passation d'icelui, tout contrat par lequel telle terre  
 “ leur sera transportée en vertu de telle licence ou  
 “ permission.”

Feuille 2, ligne 10,—Après la 4e Clause du Bill insérez la Clause suivante :

“ Et qu'il soit statué, que cet Acte sera en force

“ et ne s'étendra qu'à  
 “ cette partie de la Pro-  
 “ vince du *Canada*, ci-  
 “ devant connue comme le  
 “ *Haut-Canada*.”

Préambule, ligne 1,—Après “ attendu,” re-  
 “ tranchez tous les mots  
 “ jusqu'à “ cas” dans la  
 “ Se ligne inclusivement,  
 “ et insérez “ par un Acte  
 “ du Parlement de cette  
 “ partie de la Province du  
 “ *Canada*, ci-devant ap-  
 “ pelée le *Haut-Canada*,  
 “ passé dans la neuvième  
 “ année du règne de feu  
 “ Sa Majesté le Roi, Geo.  
 “ IV, intitulé, ‘Acte pour  
 “ le soulagement des So-  
 “ ciétés Religieuses y men-  
 “ tionnées,’ après avoir ex-  
 “ posé que plusieurs Soci-  
 “ étés Religieuses de di-  
 “ verses Dénominations  
 “ Chrétiennes ont éprouvé  
 “ des difficultés à s'assurer  
 “ les titres des propriétés  
 “ requises pour bâtir une  
 “ Eglise, Congrégation,  
 “ (*Meeting House*,) Cha-  
 “ pelle ou Cimetière,  
 “ faute d'avoir les pouvoirs  
 “ d'un corps incorporé  
 “ pour les tenir et posséder  
 “ en succession perpétu-  
 “ elle, et qu'il était expé-  
 “ dient de pourvoir en tels  
 “ cas, à un soulagement  
 “ sûr et équivalent, il était  
 “ statué, que lorsqu'aucune  
 “ Congrégation Religieuse,  
 “ ou Société de Presby-  
 “ tériens, Luthériens, Cal-  
 “ vinistes, Méthodistes,  
 “ Congrégationalistes, In-  
 “ dépendants, Anabaptistes,  
 “ Quakers, Ménonistes,  
 “ Tunkers ou Moravians,  
 “ aurait occasion d'accep-  
 “ ter un transport d'une  
 “ terre pour quelqu'un des  
 “ usages susdits, elle pou-  
 “ vait, et il lui était loisible  
 “ de nommer des Syndics,  
 “ à qui et aux successeurs  
 “ de qui (à être nommés

“ en la manière spécifiée  
 “ dans le contrat,) le ter-  
 “ rein requis pour tous et  
 “ chacun des buts susdits,  
 “ pouvait être transporté,  
 “ et tels Syndics et leurs  
 “ successeurs en succession  
 “ perpétuelle, sous le nom  
 “ exprimé dans tel contrat,  
 “ pouvaient prendre, tenir  
 “ et posséder tel terrain,  
 “ et commencer et soutenir  
 “ aucune action ou actions  
 “ en loi ou en équité pour  
 “ la protection d'icelui et  
 “ des droits y appartenants;  
 “ et il était de plus statué  
 “ qu'une seule Congrèga-  
 “ tion ne pourrait possé-  
 “ der pour les fins susdites,  
 “ plus de cinq acres de  
 “ terre; et attendu qu'il  
 “ est expédient d'étendre  
 “ le soulagement offert par  
 “ le dit Acte, aussi bien  
 “ aux Sociétés y menti-  
 “ onnées, qu'à toutes  
 “ autres Sociétés de toutes  
 “ dénominations professant  
 “ la Religion Chrétienne.

Dans le Titre, ligne 1,—Après “ à,” retran-  
 “ chez le reste du Titre et  
 “ insérez “ pourvoir au sou-  
 “ lagement de certaines  
 “ Sociétés religieuses.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,

*Président.*

*Ordonné*, Que les dits Bill et Rapport soient  
 référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Co-  
 mité sur les dits Bill et Rapport, immédiate-  
 ment.

La Chambre, conformément à l'ordre,  
 s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Co-  
 mité de toute la Chambre sur les dits Bill  
 et Rapport.

Quelque temps après, la Chambre s'est  
 remise, et

L'Honorable M. *Joliette* a fait rapport de la  
 part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit



Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements proposés par le Comité Spécial.

Les dits amendements étant lus deux fois par le Greffier, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. *Morin*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour abroger l'Acte qui est maintenant en vigueur pour l'établissement et le maintien des Ecoles Élémentaires, pour établir un fond pour leur soutien, et aussi pour accorder une indemnité afin de payer certaines parties des deniers destinés aux Ecoles pour l'année mil huit cent quarante deux, et pour pourvoir au partage et à la distribution de la balance des dits deniers, pour les années mil huit cent quarante deux et mil huit cent quarante trois," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour distribuer les deniers des Ecoles.

Lu la 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Lundi prochain.

Bill de l'établissement hydraulique de Montréal.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Holmes* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour autoriser le Maire, les Echevins et les Citoyens de *Montréal*, à acheter, acquérir et posséder la propriété maintenant connue sous le nom de l'Etablissement Hydraulique pour fournir de l'eau à la Cité de *Montréal*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu la 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Lundi prochain.

Bill des procédures sommaires contre les Shérifs et Coronaires.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le Procureur Général *Baldwin*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à un mode sommaire d'obliger les Shérifs et Coronaires à rapporter les writs de sommations dans cette partie de la Province ci-devant dénommée le *Haut-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu la 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Lundi prochain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Quesnel* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour incorporer les Dames Religieuses du Sacré Cœur de Jésus de la paroisse de *St. Jacques de l'Achigan*, dans le district de *Montréal*, pour les fins de l'Education," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour l'incorporation des Dames du Sacré Cœur de Jésus.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu la 1re fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Taché* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour renouveler et continuer pour un certain temps les privilèges accordés par un certain Acte du *Bas-Canada*, y mentionné à *Alexis Gosselin*, et ses héritiers ou ayans cause relativement à un certain Pont sur la Rivière *Boyer*, dans le Comté de *Bellechasse*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill du Pont d'Alexis Gosselin.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu la 1re fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

*Ordonné*, Que la Pétition de *Joseph Bouchette*, Ecuyer, demandant une allocation pour le mettre en état de publier une Nouvelle Carte du *Canada*, soit maintenant lue.

La Pétition de Joseph Bouchette est lue.

La dite Pétition a été alors lue par le Greffier en conséquence.

*Ordonné*, Que la Pétition de l'Honorable *R.W. Harwood*, et autres, habitants du comté de *Vaudreuil*, demandant que dans le Bill de Judicature projeté les Cours de Judicature soient continuées dans ce comté comme ci-devant; et aussi la Pétition de *Gabriel Marchand*, et autres, habitants du district de *Montréal*, demandant que le Bill de Judicature ne devienne pas loi avant qu'il ait été de nouveau pris en considération, soient maintenant lues.

Certaines Pétitions lues et référées au Comité sur le Bill de Judicature.

Les dites Pétitions ont été alors lues séparément par le Greffier en conséquence.

*Ordonné*, Que les dites Pétitions soient référées au Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour amender la Loi relative à l'administration de la Justice dans le *Bas-Canada*."

*Ordonné*, Que toutes les Pétitions présentées à cette Chambre pendant cette Session relatives au système de Judicature du

*Bas-Canada*, présentées à cette Chambre soient référées au même Comité.

Membres ajoutés au Comité sur les affaires de King's College.

**Ordonné**, Que les Honorables M. M. *Joliette, Bruneau, Moore, Goodhue* et *Irving*, soient ajoutés au Comité Spécial chargé de s'enquérir des affaires de *King's College* et de celui du *Haut-Canada*.

L'Assemblée concourt dans les amendements au Bill du Recensement (B.C.)

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le Procureur Général *La-fontaine*, et autres, pour rapporter le Bill intitulé, "Acte pour faire le Recensement du *Bas-Canada*, et pour obtenir certains renseignements statistiques y mentionnés." et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce Bill, sans amendement.

Bill de la Bibliothèque Commerciale de Montréal, lu la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour incorporer les Membres de l'Association de la Bibliothèque Commerciale de *Montréal*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill restreignant la chasse des bêtes fauves.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Prince*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour empêcher de chasser et tuer l'orignal et autres animaux et gibiers en cette Province à certaine saison de l'année," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu la 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Lundi prochain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Samedi, 18e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. *Caron*, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*Sullivan*,

*Dionne, Joseph*

*Joliette*,

*Goodhue*,

*Fergusson*,

*Irving*,

*Bruneau*,

*Massue*,

*Moore*,

*De Boucherville*.

*Dionne, Amable*,

### PRIERES.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une Pétition de *Charles T. Grece*, et autres, habitants de *Ste. Thérèse, St. Jérôme, Ste. Rose* et *St. Martin*, demandant que la Cour de Circuit soit placée à *Ste. Thérèse* au lieu de *Terrebonne*.

Pétitions De Charles T. Grece, et autres.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une Pétition du Révérend M. S. *Stark*, et autres, Ministre, Anciens et Congrégation de l'Eglise Presbytérienne de *Dundas*, demandant que le Bill des affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne ne devienne pas loi, avant qu'un temps ultérieur ait été accordé pour sa considération.

Du Rev. M. S. Stark, et autres

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

**Ordonné**, Que la Pétition présentée ce jour de *Charles T. Grece*, et autres, habitants de *Ste. Thérèse, St. Jérôme, Ste. Rose* et *St. Martin*, demandant que la Cour de Circuit soit placée à *Ste. Thérèse* au lieu de *Terrebonne*, soit référée au Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour amender la Loi relative à l'administration de la Justice dans le *Bas-Canada*."

Pétition de C. T. Grece, et autres, référée au Comité sur le Bill de Judicature.

L'Honorable M. *Sullivan* a fait rapport qu'il s'était rendu conformément à l'ordre auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec l'Adresse de cette Chambre, de Mardi dernier, le seize du courant, au sujet des Dépenses Contingentes de cette Chambre, et que Son Excellence avait bien voulu la recevoir gracieusement, et dire qu'il répondrait à la dite Adresse par Message.

Rapport au sujet de l'Adresse relative au Warrant pour £5000 stg.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour autoriser le Maire les Echevins et les Citoyens de *Montreal*, à

Bill de l'Établissement Hydraulique de Montréal, lu la 2e fois.

SAMEDI

“ acheter, acquérir et posséder la propriété  
 “ maintenant connue sous le nom de l'Établis-  
 “ sement Hydraulique pour fournir de l'eau à  
 “ la cité de *Montréal*,” a été lu la seconde  
 fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième  
 fois, Lundi prochain.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill  
 intitulé, “ Acte pour pourvoir à un mode  
 “ sommaire d'obliger les Shérifs et Coro-  
 “ naires à rapporter les writs de somma-  
 “ tions dans cette partie de la Province  
 “ ci-devant dénommée le *Haut-Canada*,”  
 a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième  
 fois, Lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé,  
 “ Acte pour incorporer les Dames Religieuses  
 “ du Sacré Cœur de Jésus de la paroisse de  
 “ *St. Jacques de l'Acigian*, dans le district de  
 “ *Montréal*, pour les fins de l'Éducation,”  
 a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième  
 fois, Lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé,  
 “ Acte pour renouveler et continuer pour un  
 “ certain temps les privilèges accordés par  
 “ un certain Acte du *Bas-Canada*, y men-  
 “ tionné à *Alexis Gosselin*, et ses héritiers  
 “ ou ayans cause relativement à un certain  
 “ Pont sur la Rivière *Boyer*, dans le Comté de  
 “ *Bellechasse*,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième  
 fois, Lundi prochain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre conti-  
 nuée à Lundi prochain, à trois heures des l'après  
 midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Lundi, 20e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*Sullivan*,

*Dionne, Amable*

*Joliette*,

*Dionne, Joseph*

*Fergusson*,

*Goodhue*,

*Bruneau*,

*Irving*,

*Moore*,

*Massue*.

PRIERES.

Un Message de l'Assemblée Législative par  
 l'Honorable *M. Viger*, et autres, avec un Bill

E. E.

intitulé, “ Acte pour établir une meilleure  
 “ Cour d'Appel dans le *Bas-Canada*,” auquel  
 “ elle demande la concurrence de cette Cham-  
 bre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

lu la 1re fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde  
 fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par  
*M. Quesnel* et autres, avec un Bill intitulé,  
 “ Acte pour incorporer certaines personnes  
 “ qui font le commerce de Banque dans la  
 “ cité de *Montréal*, sous les nom et raison  
 “ de la Banque du Peuple,” auquel elle de-  
 mande la concurrence de cette Chambre.

Bill de la Ban-  
 que du Peuple.

Le dit Bill a été lu la première fois.

lu la 1re fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde  
 fois, demain.

L'Honorable *M. Massue* du Comité Spé-  
 cial auquel a été référé le Bill intitulé,  
 “ Acte pour incorporer *Charles Cunningham*,  
 “ *Richard Norman*, *Samuel Amory*, et autres,  
 “ formant une Compagnie à Fonds Communs,  
 “ pour faire le Commerce des Pêches dans le  
 “ District de *Gaspé*, dans le Golfe *St. Lau-*  
 “ *rent*, et pour ouvrir des Mines de Charbon  
 “ dans le dit district,” a présenté son Rapport.

Rapport sur le  
 Bill des Pêches  
 et Mines de  
 Charbon de  
 Gaspé.

**Ordonné,** Que le dit Rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*

18e Novembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel a été référé le  
 Bill de l'Assemblée Législative intitulé, “ Acte  
 “ pour incorporer *Charles Cunningham*, *Ri-*  
 “ *chard Norman*, *Samuel Amory*, et autres,  
 “ formant une Compagnie à Fonds Communs  
 “ pour faire le Commerce des Pêches dans le  
 “ district de *Gaspé*, dans le Golfe *St. Laurent*,  
 “ et pour ouvrir des Mines de Charbon dans le  
 “ dit district,” demande à faire rapport.

Rapport.

Qu'il a examiné le dit Bill et recommande  
 les amendements suivants :

Feuille 12, ligne 3,—Après la 26e Clause,  
 insérez la Clause suivante :

“ Pourvu toujours, et qu'il  
 “ soit statué, que rien de  
 “ contenu dans le présent  
 “ Acte sera considéré  
 “ comme autorisant la dite  
 “ Corporation à agir comme

Bill des pro-  
 cédures som-  
 meires contre  
 les Shérifs et  
 Coronaires.  
 lu la 2e fois.

Bill pour l'in-  
 corporation des  
 Dames du Sa-  
 cré Cœur de  
 Jésus.  
 Lu la 2e fois.

Bill du Pont  
 d'*Alexis Gos-*  
*selin*.  
 lu la 2e fois.

Ajournement.

Bill de la Cour  
 d'Appel, (B.C.)

“ Banquiers, ou d'émettre  
 “ ou circuler des Billets  
 “ de la nature de Billets  
 “ de Banques, ou de don-  
 “ ner une valeur légale à  
 “ ces Billets, s'ils sont  
 “ émis par ou au nom de  
 “ la dite Corporation.

Le tout néanmoins humblement soumis.

L. MASSUE,  
*Président.*

**Amendement adopté.** L'Amendement rapporté par le Comité dernièrement mentionné ayant été lu deux fois par le Greffier et la question de concurrence étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

**Ordonné,** Que l'amendement soit grossoyé et le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

**Rapport du Surintendant de l'Education, (B.C.)** L'Honorable M. Sullivan, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté à la Chambre un Rapport du Surintendant Assistant de l'Education pour le *Canada Ouest*.

**Ordonné,** Qu'il reste sur la table, et il est comme suit :

(*Pour le Rapport, voir papiers Parlementaires, Lettre Z.*)

**Bill pour confirmer des Actes Officiels de certains Officiers dans le district d'Ottawa.** Un Message de l'Assemblée Législative par M. Donald McDonald, et autres, avec un Bill intitulé, “ Acte pour confirmer et valider “ certains Actes Officiels des Offices de Re-  
 “ gistrare, Greffier de la Paix, Greffier de la  
 “ Cour de District, et Registrare de la Cour  
 “ *Surrogate* du district de l'*Ottawa*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

**Lu la 1re fois.** Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

**Rapport du Bibliothécaire référé à un Comité.** **Ordonné,** Que le Rapport du Bibliothécaire de cette Chambre, présenté pendant la présente Session, soit référé à un Comité de quatre Membres.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables M.M. Joliette, Fergusson, Brunear et Massue, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

**Bill pour permettre aux différentes Sectes** Conformément à l'ordre du jour le Bill intitulé “ Acte pour mettre les Sectes Religieuses

“ Chrétiennes de toutes dénominations, dans  
 “ cette partie de la Province ci-devant le  
 “ *Haut-Canada*, en état de posséder les terres  
 “ requises pour certains objets y mentionnés,”  
 a été lu la troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Passé.**

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, “ Acte pour autoriser le Maire, les  
 “ Echevins et les Citoyens de *Montréal*, à  
 “ acheter, acquérir et posséder la propriété  
 “ maintenant connue sous le nom de l'Etablis-  
 “ sement Hydraulique pour fournir de l'Eau à  
 “ la cité de *Montréal*,” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Passé.**

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé,  
 “ Acte pour pourvoir à un mode sommaire  
 “ d'obliger les Shérifs et Coronaires à rappor-  
 “ ter les Writs de Sommations dans cette partie  
 “ de la Province ci-devant dénommée le *Haut-  
 “ Canada*,” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Passé.**

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé,  
 “ Acte pour incorporer les Dames Religieuses  
 du Sacré Cœur de Jésus, de la paroisse de  
*St. Jacques de l'Achigan*, dans le district de  
*Montréal*, pour les fins de l'Education,”  
 a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Passé.**

Religieuses de posséder des Terres. lu la 3e fois.

Bill de l'établissement hydraulique de Montréal. lu la 3e fois.

Bill des procédures sommaires contre les Shérifs et Coronaires. lu la 3e fois.

Bill pour l'incorporation des Dames du Sacré Cœur de Jésus. lu la 3e fois.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour renouveler et continuer pour un certain temps les privilèges accordés par un certain Acte du *Bas-Canada* y mentionné à *Alexis Gosselin*, et ses héritiers ou ayans cause, relativement à un certain Pont sur la Rivière *Boyer*, dans le comté de *Bellechasse*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et l'informe cette Chambre que le Conseil Législatif, a passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour abroger l'Acte qui est maintenant en vigueur pour l'établissement et le maintien des Ecoles Élémentaires, et pour établir un fond pour leur soutien, et aussi pour accorder une indemnité afin de payer certaines parties des deniers destinés aux Ecoles pour l'année mil huit cent quarante deux, et pour pourvoir au partage et à la distribution de la balance des dits deniers, pour les années mil huit cent quarante deux et mil huit cent quarante trois," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill, ainsi que le Message de Son Excellence, et le rapport transmis à cette Chambre durant la présente Session relatifs aux Ecoles Élémentaires soient référés à un Comité Spécial de huit Membres.

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Sullivan*, *Fergusson*, *Bruneau*, *Moore*, *A. Dionne*, *Goodhue*, *Irving* et *Massue*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le Solliciteur Général *Aylwin*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour incorporer l'Association appelée La Congrégation de Notre Dame de *Québec*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain,

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé "Acte pour empêcher de chasser et tuer l'original et autres animaux et gibiers en cette Province à certaine saison de l'année," a été lu la seconde fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné**, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *Fergusson* a fait rapport de la part du dit Comité qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

L'Honorable M. *Fergusson* a présenté une Pétition de la Chambre de Commerce de la cité de *Toronto*, demandant que le nouvel Acte de Cotisation ne devienne pas Loi, sans certaines changements; aussi une Pétition de *Henry Smith*, de *Toronto*, demandant une allocation.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Irving* a présenté une Pétition de *Thomas Moore*, et autres, habitants du district de *Prince Edward*, demandant l'amendement de la Charte de l'Université de *King's College*.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

L'orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Mardi, 21e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. *Caron*, Orateur.

Les Hon. M. M.	Les Hon. M. M.
<i>Sullivan</i> ,	<i>Dionne</i> , <i>Amable</i> ,
<i>Joliette</i> ,	<i>Dionne</i> , <i>Joseph</i>
<i>Fergusson</i> ,	<i>Goodhue</i> ,
<i>Bruneau</i> ,	<i>Irving</i> ,
<i>Moore</i> ,	<i>Massue</i> ,

PRIERES.

Bill du Pont d'Alexis Gosselin, lu la 3e fois.

Passé.

Bill pour distribuer les deniers des Ecoles lu la 2e fois.

Référé à un Comité.

Bill de la Congrégation de Québec.

Lu 1re fois.

Bill restreignant la chasse des bêtes fauves, lu la 2e fois.

La Chambre en Comité.

Pétitions De la Chambre de Commerce de Toronto;

De Henry Smith;

De Thomas Moore, et autres;

Ajournement.

Pétition  
De Richard  
Watson.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une Pétition de *Richard Watson*, Imprimeur dans l'Imprimerie de *R. Stanton*, Ecuyer, Imprimeur de la Reine pour la ci-devant Province du *Haut-Canada*, et Surintendant du Bureau de la Gazette du *Haut-Canada*, à *Kingston*, demandant que l'Impression des Journaux du Conseil Législatif soit continuée à *M. Stanton* pour cette Session.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

Référée au  
Comité des  
Journaux.

**Ordonné**, Que la dite Pétition soit référée au Comité chargé d'examiner et perfectionner les Journaux de cette Session du Parlement Provincial et des précédentes.

De Robert  
Seaton, et au-  
tres.

L'Honorable M. *Moore* a présenté une Pétition de *Robert Seaton*, et autres, Membres de l'Eglise Presbytérienne à *Cavan*, demandant que le Bill pour régler les affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne ne devienne pas Loi.

**Ordonné**, Que la dite Pétition soit maintenant lue.

Elle est lue.

Elle a été alors lue par le Greffier en conséquence.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

Bill des Pêches  
et Mines de  
Charbon de  
Gaspé,  
lu la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour incorporer *Charles Cunningham*, *Richard Norman*, *Samuel Amory*, et autres, formant une Compagnie à Fonds Communs, pour faire le Commerce des Pêches dans le district de *Gaspé*, dans le Golfe *St. Laurent*, et pour ouvrir des Mines de Charbon dans le dit district," a été lu la troisième fois, tel qu'amendé.

La question de concurrence étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec un amendement auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Bill pour régler  
la Chasse des  
Bêtes Fauves,  
lu la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour empêcher de chasser et tuer l'Original et autres Animaux et Gibiers en cette Province à certaines saisons de l'année," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour établir une meilleure Cour d'Appel dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Bill de la Cour  
d'Appel,  
lu la 2e fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé au Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour amender la Loi relative à l'administration de la Justice dans le *Bas-Canada*."

Référé à un  
Comité.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour incorporer certaines personnes faisant le Commerce de Banque dans la Cité de *Montréal*, sous le nom de "La Banque du Peuple," a été lu la seconde fois.

Bill de la Ban-  
que du Peuple,  
lu la 2e fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de six Membres.

Référé à un  
Comité.

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables *M. M. Sullivan*, *Joliette*, *Fergusson*, *Bruneau*, *A. Dionne* et *Massue*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour confirmer et valider certains Actes Officiels des Offices de Régistraire, Greffier de la Paix, Greffier de la Cour de District et Régistraire de la Cour *Surrogate* du district d'*Ottawa*," a été lu la seconde fois."

Bill pour con-  
firmer des Actes  
de certains  
Officiers dans  
le district d'*Ot-  
tawa*, lu la 2e  
fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par *M. Childs* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour mieux conserver certaines espèces de poisson dans les Rivières et Lacs des Comtés y mentionnés," et aussi un Bill intitulé, "Acte pour l'incorporation de *Bishop's College*, dans le Diocèse de *Québec*," auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour la  
conservation du  
Poisson.

Bill de *Bishop's  
College*.

Les dits Bills ont été lus séparément la première fois.

**Ordonné**, Que les dits Bills soient lus la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour incorporer l'Association appelée La Congrégation de Notre Dame de *Québec*," a été lu la seconde fois.

Bill de la Con-  
grégation de  
*Québec*, lu la  
2e fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable M. *Sullivan* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, " Acte pour " incorporer certaines personnes faisant le " commerce de Banque dans la cité de *Mont-réal*, sous le nom de La Banque du Peuple," a fait rapport que le Comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

### Mercredi, 22e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur :

Les Hon. M.M.

*Sullivan,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Moore,*

Les Hon. M.M.

*Dionne, Amable*  
*Dionne, Joseph*  
*Goodhue,*  
*Irving,*  
*Massue.*

#### PRIERES.

Il a été proposé, qu'il soit permis à l'Honorable M. *Draper*, un des Membres de cette Honorable Chambre, de plaider comme Conseil à la Barre de l'Assemblée Législative contre le Bill en progrès dans la dite Chambre, intitulé, " Acte pour pourvoir à ce que les " fonctions Collégiales et Universitaires du " Collège établi en la Cité de *Toronto*, dans le " *Haut-Canada*, puissent s'exercer séparément, " pour incorporer certains autres Colléges et " Institutions Collégiales avec l'Université, et " pour établir et régir ce dernier établissement " d'une manière plus efficace et satisfaisante," mais que cette permission ne serve pas de précédent pour l'avenir.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

Il a été, après quelques débats,

**Résolu**, dans l'affirmative.

**Ordonné**, en conséquence.

Dissentient :

10.—*Parceque*, C'est s'exposer à une collision avec l'Honorable Assemblée Législative que de permettre à un Membre de cette Chambre d'engager ses services professionnels, pour plaider à la barre de la dite Honorable Chambre.

20.—*Parceque*, en matières publiques, surtout lorsque la question enveloppe un point de loi d'une importance majeure, et qui peut ensuite être soumis à la considération de cette Chambre, l'assistance professionnelle des Membres du Conseil doit, de toute nécessité, être réservée pour le service de la Chambre.

30.—*Parceque*, Il ne se trouve aucuns précédents semblables dans les Journaux de la Chambre des Lords, et il est pourvu par la soixantième règle de cette Chambre, que tous les cas imprévus seront décidés d'après les Règles et la Pratique de la Chambre des Lords.

ADAM FERGUSSON,  
ÆMILIUS IRVING.

L'Honorable M. *Irving* a présenté une Pétition de *William Walker*, et autres, demandant l'amélioration du chemin entre *Brantford* et *Hamilton*.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, " Acte pour confirmer et valider certains " Actes Officiels des Offices de Régistrare, " Greffier de la Paix, Greffier de la Cour de " District et Régistrare de la Cour *Surrogate* " du district d'*Ottawa*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, " Acte pour incorporer l'Association " appelée La Congrégation de Notre Dame de " *Québec*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et in-

Rapport sur le Bill de la Banque du Peuple.

Ajournement

Permis à l'Honorable M. *Draper* de plaider à la Barre de l'Assemblée Législative.

Bill de la Congrégation de Québec, lu la 3e fois.

forme cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill de la Banque du Peuple, la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour incorporer certaines personnes faisant le Commerce de Banque dans la Cité de *Montréal*, sous le nom de "La Banque du Peuple," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill pour la conservation du Poisson.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour mieux conserver certaines espèces de poisson, dans les Rivières et Lacs des Comtés y mentionnés," et aussi un Bill intitulé, "Acte pour l'incorporation de *Bishop's College*, dans le District de *Québec*," ont été lus séparément la seconde fois.

et de *Bishop's College*, lus la 2e fois.

**Ordonné**, Que les dits Bills soient lus séparément la troisième fois, demain.

La Chambre continuée à 4 heures, P. M.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à cet après-midi, à quatre heures, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A QUATRE heures de l'après Midi,

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Hon. M.M.

*Sullivan,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Bruneau,*  
*Moore,*

Les Hon. M.M.

*Dionne, Amable*  
*Dionne, Joseph*  
*Goodhue,*  
*Massue.*

L'Assemblée concourt dans les amendements au Bill des Pêches et Mines de *Gaspé*.

Un Message de l'Assemblée Législative par *M. Christie*, et autres, pour rapporter le Bill intitulé, "Acte pour incorporer *Charles Cunningham*, *Richard Norman*, *Samuel Amory*, et autres, formant une Compagnie à Fonds Communs, pour faire le Commerce des Pêches dans le district de *Gaspé*, dans le *Golfe St. Laurent*, et pour ouvrir des Mines de Charbon dans le dit district," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif à ce Bill sans amendement.

**Ordonné**, Que le Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour amender la Loi relative à l'administration de la Justice dans le *Bas-Canada*," ait la permission de faire rapport de temps à autre.

Permis au Comité sur le Bill de Judicature de faire rapport de temps à autre.

L'Honorable *M. Sullivan* a informé la Chambre qu'il avait certains Messages de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing Manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et ils ont été lus comme suit :—

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général informe l'Honorable Conseil Législatif qu'il prendra en considération le Rapport du Comité Spécial de cette Honorable Chambre, relatif à l'affaire de *John Joseph*, Ecuyer, tel que demandé dans son Adresse du 14 du courant.

Message au sujet de *J. Joseph*, Ecr.

Hôtel du Gouvernement,  
*Kingston*, 21e Novembre, 1843.

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général informe l'Honorable Conseil Législatif référant à Son Adresse du 16 du courant, qu'il a émané son warrant en faveur de *Charles de Léry*, Ecuyer, remplissant les fonctions de Greffier de cette Honorable Chambre, pour la somme de cinq mille livres sterling, pour qu'il puisse liquider les demandes actuelles contre le Conseil Législatif, et rencontrer les dépenses courantes pendant la vacance.

Message annonçant qu'il a émané son Warrant pour £5000 stg.

Hôtel du Gouvernement,  
*Kingston*, 21e Novembre, 1843.

Les dits Messages ont été alors lus de nouveau par le Greffier.

L'Honorable *M. Bruneau* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour amender la Loi relative à l'administration de la Justice dans le *Bas-Canada*," et aussi le Bill intitulé, "Acte pour établir une meilleure Cour d'Appel dans le *Bas-Canada*," a présenté son rapport sur le dernier de ces Bills.

Rapport sur le Bill de la Cour d'Appel.

**Ordonné**, Qu'il soit reçu, et il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
22e Novembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les Bills de l'Assemblée Législative intitulés,

Rapport.



“ Acte pour amender la loi relative à l'administration de la Justice dans le *Bas-Canada*,” et aussi, “ Acte pour établir une meilleure “ Cour d'Appel dans le *Bas-Canada*,” a l'honneur de faire son premier rapport.

Qu'ayant examiné en entier, le Bill dernièrement mentionné, il recommande les amendements suivants.

Feuille 1, ligne 6,—Après “ eu,” insérez “ Pourvu toujours, que “ les personnes ainsi nom-  
“ mées auront au moins huit  
“ années de pratique au  
“ Barreau du *Bas-Canada*.”

Feuille 5, ligne 28,—Retranchez “ sous peine  
“ de nullité.”

“ “ ligne 32,—Retranchez depuis “ et,”  
à “ établie,” dans la  
“ 41e ligne inclusivement.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

*Président.*

*Ordonné*, Que les dits Bill et Rapport soient pris en considération immédiatement.

La Chambre a alors procédé à les prendre en considération en conséquence.

Les amendements rapportés par le Comité dernièrement mentionné étant alors lus deux fois par le Greffier, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain, tel qu'amendé.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Jeudi, 23e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Hon. M.M.

*Sullivan,*

*Joliette,*

*Fergusson,*

*Bruneau,*

*Moore,*

Les Hon. M.M.

*Dionne, Amable*

*Dionne, Joseph*

*Goodhue,*

*Irving,*

*Massue.*

PRIERES.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une Pétition de R. *Stanton*, Ecuyer, demandant que l'impression des Journaux de cette Session lui soit continuée. Pétition De R. Stanton.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

*Ordonné*, Que la dite Pétition soit référée au Comité Spécial chargé d'examiner et perfectionner les Journaux de cette Chambre pour cette Session et les précédentes. Référée au Comité des Journaux.

L'Honorable M. *Irving* a présenté deux Pétitions du Conseil Municipal du District de *Home*, demandant qu'il soit pris des mesures pour forcer la Corporation de *Toronto*, de fournir les dépenses nécessaires au soutien des Prisonniers dans la Prison de district, incarcérés en vertu d'un Warrant des Autorités Municipales ; et aussi demandant que le Bill des cotisations, et le Bill pour l'incorporation des Villes et des Townships ne deviennent pas Loi sans certaines modifications et amendements. Du Conseil Municipal de Home.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau* du Comité Spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les Comptes Contingents du Conseil Législatif de cette Session, a présenté son troisième Rapport. 3e rapport du comité des contingents.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
20e Novembre, 1843.

Le Comité Spécial chargé de faire rapport sur les Comptes Contingents de Votre Honorable Chambre, et de s'enquérir du nombre et des qualifications des Officiers des différents départements, des changements et additions requises, et du nombre et du rang des Officiers de cette Chambre, et de faire rapport sur leurs

JEUDI,

La Chambre en Comité.

Amendements adoptés.

Ajournement.

salaires et émoluments actuels ou de suggérer ceux qui devraient leur être accordés, a l'honneur de présenter son troisième rapport :

Qu'il a examiné soigneusement le compte courant du Greffier de cette Chambre, comprenant un état détaillé des recettes et des dépenses encourues depuis la dernière Session. La balance en sa possession lors de la reddition de son dernier compte était de £62 16 9½. Depuis cette époque, il a reçu la somme de £4,250, étant le montant du Warrant de Son Excellence le Gouverneur Général, accordé en conformité à une Adresse de Votre Honorable Chambre du 4 Octobre, 1842, faisant en tout une recette de £4,312 16 9½. Les dépenses dont le Greffier a rendu compte, accompagnées des pièces justificatives, (que votre Comité a examiné avec soin et a trouvé correctes,) se montent à la somme de £4,281 11 0, laissant une balance de £31 5 9½, entre les mains du Greffier.

Les comptes contre Votre Honorable Chambre pour impressions, papeterie et autres objets sont évalués à la somme de £2,000. La somme que Son Excellence le Gouverneur Général a mise à la disposition du Greffier Assistant en vertu d'une Adresse de Votre Honorable Chambre du 16 du courant, le mettra en état de liquider ces comptes et ceux des gens de métiers, et de toutes autres personnes qui peuvent avoir actuellement des réclamations contre Votre Honorable Chambre.

Votre Comité désirant diminuer, autant que possible, les dépenses de Votre Honorable Chambre, sans vouloir néanmoins excéder les justes bornes, a cru qu'il était de son devoir de soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre un plan préparé par votre Comité dans la vue de diminuer considérablement les frais et déboursés de Votre Honorable Chambre, et de faciliter en même temps la vérification et le règlement des comptes.

Ce système se trouve renfermé dans les règles suivantes :

10.—Qu'à l'avenir le Greffier ne fera aucuns déboursés extraordinaires sans la permission du Comité des Contingents.

20.—Que pendant la vacance il ne paiera pas même les dépenses nécessaires et indispensables, sans un ordre de l'Orateur.

30.—Que de plus il devrait être du devoir du Greffier, le premier jour de chaque Ses-

sion, de mettre devant le Comité des Contingents tous les comptes de l'année.

40.—Que lorsque ces comptes auront été ainsi soumis au Comité, il sera du devoir du Greffier des Comités Spéciaux de les vérifier et de les examiner ; de les entrer dans un livre destiné à cet objet, distribuant en des colonnes séparées la somme totale des comptes ainsi présentés, leur date et le nom des créanciers ; il prendra note des erreurs qui s'y trouveront soit en faveur de la Chambre ou contre elle ; il établira le montant dû, faisant des remarques (s'il est nécessaire,) et ayant soin de suivre en toutes choses la méthode adoptée à l'égard des comptes provinciaux.

Parmi les comptes que le Greffier a payés, il s'en trouve un de £19 12 6, en faveur de *James Waddell*, qui a été employé comme Messenger pendant la dernière Session, à la place de *John Bright*, exempté de ses services à la Chambre pour cause de maladie, mais qui néanmoins a reçu son allocation annuelle ordinaire. Votre Comité est d'opinion que ce compte ne doit pas être payé, et que le Greffier doit en rembourser le montant, n'ayant reçu aucun ordre de la Chambre de faire ce paiement ; et votre Comité est d'opinion que dans des cas semblables, toutes les fois que des serviteurs de cette Chambre ne pourront remplir leurs devoirs et seront obligés de mettre des substituts, l'allocation de ces substituts sera déterminée et payée par la personne qui ne pourra remplir ses devoirs.

Le Comité, pour les raisons ci-dessus, n'a pas cru nécessaire d'émettre une opinion, à l'égard des comptes actuellement dûs et non soldés, désirant auparavant, que le système recommandé soit adopté à l'égard de toutes ces demandes, et votre Comité en conséquence se propose de présenter à Votre Honorable Chambre un autre rapport sur ce sujet.

Votre Comité a cru de son devoir, tandis qu'il remplissait sa tâche, de donner son attention aux rapports présentés à Votre Honorable Chambre par les Comités des Contingents des Sessions précédentes, et il s'est efforcé, autant que possible, d'adhérer aux opinions qui s'y trouvent énoncées. Dans le second rapport du Comité des Contingents de la dernière Session, il remarque une recommandation dans laquelle votre Comité concourt unanimement, mais qui, probablement aura été perdue de vue lorsque l'adoption du rapport de ce Comité a été proposée à Votre Honorable

Chambre. Cette recommandation est comme suit :—

“ Votre Comité recommande que le Greffier ait ordre de transmettre à chaque Membre de cette Chambre, au lieu de sa résidence, dans le cours de l’année, copie de la Gazette du *Canada*, de la Gazette du *Haut-Canada*, et de la Gazette de *Québec*, publiées par autorité, et d’en porter les frais aux Comptes Contingents de Votre Honorable Chambre.” Votre Comité, comme il l’a déjà dit, approuve cette suggestion, et la recommande respectueusement à la considération favorable de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité, en obéissance aux ordres de Votre Honorable Chambre, a pris en considération l’instruction à ce Comité du 13 du courant, dans laquelle il est ordonné “ de s’enquérir du nombre et des qualifications des Officiers dans les divers départements de cette Chambre, et généralement relativement à tous changements et additions qui devraient avoir lieu quant au nombre et au rang des Officiers de cette Chambre et aux salaires et émoluments qui leur sont maintenant accordés ou qui devraient l’être.”

Dans les circonstances actuelles, et pour des raisons qui se présenteront d’elles-mêmes à l’attention de Votre Honorable Chambre, votre Comité ne croit pas qu’il soit à propos de faire des changements d’une nature permanente dans le nombre ou la rémunération des Officiers attachés à Votre Honorable Chambre. Votre Comité demande à faire remarquer que pendant la dernière Session, il a été fait plusieurs demandes pour des augmentations de salaires ou des services extra, et que durant la présente Session, de semblables demandes ont aussi été soumises à la considération de votre Comité. Votre Comité, à l’égard de ce sujet, ne croit pouvoir mieux faire que d’appeler l’attention de Votre Honorable Chambre, aux remarques du Comité des Contingents de la dernière Session.—Elles sont comme suit :

“ Relativement à toutes ces réclamations, votre Comité désire attirer l’attention de Votre Honorable Chambre à un extrait suivant du Rapport d’un Comité de la dernière Session, dans lequel le Conseil a concouru.”

“ Votre Comité demande à soumettre un exposé des salaires accordés aux Officiers et Serviteurs par le Conseil Législatif des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-*

*Canada*, avec un tableau des salaires qui dans son opinion, offriront une rémunération aussi équitable aux Officiers et serviteurs de Votre Honorable Chambre.

“ En même temps, votre Comité pense qu’il est bon de dire qu’il est d’opinion que les Officiers dans le Bureau du Greffier et le Greffier des Comités, aussi bien que le premier Messenger, devraient recevoir des salaires suffisants pour les indemniser de leurs services pendant toute l’année, et qu’aucune des sommes qui leur seront payées, ou aux autres Officiers permanents et aux serviteurs dont les services ne sont requis que pendant les Sessions de la Législature, ne devraient pas être pourvues par un vote annuel et portées aux comptes Contingents de Votre Honorable Chambre comme il était d’usage dans les ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*.

“ Votre Comité recommande donc que le paiement des salaires de tous les Officiers et serviteurs du Conseil Législatif soit pourvu par un statut, tant pour prévenir les applications au Comité sur les contingents pour des allocations additionnelles, que pour placer les Officiers et les dispositions qui seront faites pour leur soutien, sur un pied satisfaisant et permanent. Le Comité pense qu’il doit exprimer ses sentiments contre toute pratique ou précédent qui favoriserait le paiement d’allocations additionnelles à aucun des Officiers ou serviteurs du Conseil Législatif, au delà des salaires qui leur seront accordés, et qui devraient être considérés comme une rémunération tout à fait satisfaisante pour tous les services qu’ils pourront être requis de rendre à Votre Honorable Chambre.”

“ Comme l’extrait précédent démontre que ce sujet a été amplement débattu pendant la dernière Session et que Votre Honorable Chambre a amplement délibéré sur icelui, votre Comité pense qu’on ne devrait pas changer précipitamment la décision qui a été alors prise ; et il n’a pas en conséquence osé recommander absolument aucune de ces applications, excepté celle du premier Messenger, mais il a préféré soumettre à la considération de Votre Honorable Chambre un aperçu des faits. Votre Comité ose suggérer, que si Votre Honorable Chambre croyait qu’à cette époque avancée de la Session, il était impossible de décider d’une manière satisfaisante toutes ces applications,

“ elles devraient être prises en considération  
 “ dès le commencement de la Session  
 “ prochaine, pour faire alors une enquête  
 “ générale et effective des salaires et alloca-  
 “ tions accordés aux Officiers de cette Cham-  
 “ bre, après avoir mûrement examiné la ques-  
 “ tion, de manière à prévenir pour longtemps  
 “ de nouvelles applications pour des augmen-  
 “ tations de salaires, ou le paiement de services  
 “ additionnels.”

Tout en partageant les opinions émises par deux Comités antérieurs, votre Comité regrette beaucoup de voir que dans les circonstances actuelles, il ne peut faire “ une enquête générale et effective des salaires et allocations accordés aux Officiers de cette Chambre,” telle que recommandée par le Comité de la dernière Session. Votre Comité néanmoins recommande bien fortement que Votre Honorable Chambre prenne le sujet en sa sérieuse considération dès le commencement de la prochaine Session, afin de ne plus revenir sur un sujet aussi désagréable et harrassant pour les Membres de Votre Honorable Chambre que pour les applicants eux-mêmes, qui croient avoir droit à des augmentations de salaires ou autres allocations additionnelles.

Jusqu'à ce qu'un arrangement final soit organisé d'une manière permanente, ce que votre Comité ne peut trop fortement recommander, votre Comité se sent disposé de soumettre à la considération favorable de Votre Honorable Chambre, pour la présente Session, l'octroi d'allocation à peuprès semblables à celles que Votre Honorable Chambre a accordées à la dernière Session. Votre Comité accompagne cette recommandation des remarques et raisons qui lui ont paru suffisantes pour l'engager à la faire.

Votre Comité recommande que le Greffier de cette Chambre reçoive l'allocation qui a été accordée pendant nombre d'années au Greffier dans le *Bas-Canada*, cent louis pour surveiller l'impression de la version Anglaise des Journaux de cette Chambre de la dernière Session, cinquante louis pour avoir surveillé l'impression des lois de la dernière Session, et pour l'examen des copies des dites lois pour le Bureau Colonial, et aussi pour le paiement des Contingents de cette Chambre.

Votre Comité recommande que *Charles de Léry*, Ecuyer, Greffier Assistant, reçoive une allocation de cent louis pour avoir surveillé l'im-

pression de la version Française des Journaux de cette Chambre de la dernière Session.

Quant à l'autre Greffier Assistant, *J. F. Taylor*, aîné, Ecuyer, votre Comité ne peut recommander qu'il reçoive d'allocation pour ses services additionnels, considérant que son salaire est une rémunération suffisante pour tous ses services, et votre Comité est d'opinion que le manuscrit des Journaux que cet Officier prépare annuellement devrait être discontinué, et qu'à la place le Greffier devrait certifier une copie imprimée pour demeurer de record.

Relativement à *M. Armour*, qui remplit les devoirs de Greffier en Loi, outre ceux de Traducteur Anglais et Greffier des Comités Spéciaux, votre Comité demande à citer des extraits des rapports de deux Comités de Votre Honorable Chambre de la dernière Session. Le premier est du Comité Spécial chargé d'examiner l'Index des Statuts et Ordonnances du *Bas-Canada*, préparé par cet Officier. Le Comité remarque :

“ Qu'il a examiné l'Index préparé par le  
 “ Greffier en Loi, et auquel il réfère dans son  
 “ rapport à Votre Honorable Chambre, du  
 “ huitième Septembre, mil huit cent quarante-  
 “ deux. Que c'est un ouvrage qui semble  
 “ avoir exigé beaucoup de travail, qu'il a été  
 “ exécuté d'une manière claire, simple et  
 “ satisfaisante et qui fait beaucoup d'honneur  
 “ au Greffier en Loi. Votre Comité est d'opi-  
 “ nion que cet Index sera d'un grand service  
 “ à Votre Honorable Chambre, et la facilitera  
 “ beaucoup dans l'accomplissement de ses  
 “ devoirs. Votre Comité prenant en consi-  
 “ dération les différents devoirs imposés  
 “ au Greffier en Loi, la manière satisfaisante  
 “ dont il les a remplis, et qu'il n'est pas ré-  
 “ compensé d'une manière aussi équitable  
 “ que le Greffier de l'Assemblée Législative,  
 “ recommande à Votre Honorable Chambre  
 “ qu'il lui soit payé cent livres courant, en sus  
 “ de son salaire pour l'année expirée le 14  
 “ Juin dernier, en forme de rémunération pour  
 “ avoir fait l'index des Statuts.”

Ce rapport du Comité Spécial a été référé au Comité des Contingents de la dernière Session. On trouve dans son second rapport les observations suivantes :

“ Quant au Rapport du Comité chargé d'ex-  
 “ aminer l'Index des Statuts du *Bas-Canada*,  
 “ préparé par le Greffier en Loi, et à la recom-  
 “ mandation de ce Comité d'accorder à cet

“ Officier la somme de cent livres courant,  
 “ votre Comité est d’opinion que les émolu-  
 “ ments du Greffier en Loi ne sont pas pro-  
 “ portionnés à ses devoirs et à la responsa-  
 “ bilité de sa charge, et est aussi d’opinion  
 “ qu’il devrait recevoir la somme de cent livres  
 “ courant, à même les Contingents, en sus de  
 “ son salaire pour l’année expirée le 14 Juin  
 “ dernier, non comme une gratification pour  
 “ l’Index en question, qui doit être regardé  
 “ comme faisant partie de son devoir, mais  
 “ pour récompenser cette personne d’une  
 “ manière proportionnée à ses devoirs et à la  
 “ responsabilité de sa charge.”

Votre Comité concourt entièrement dans ces remarques, et désirant récompenser “ cette personne d’une manière proportionnée à ses devoirs et à la responsabilité de sa charge,” vu surtout les autres devoirs que le Greffier en Loi est déjà tenu de remplir et qui se trouveront encore augmentés par les recommandations contenues dans le présent rapport, votre Comité se croit justifié à prier Votre Honorable Chambre d’augmenter immédiatement le salaire annuel de cet Officier à la somme de £350, montant du salaire du Greffier en Loi de l’Assemblée Législative, et que votre Comité ne croit pas trop élevé pour les devoirs multipliés du Greffier en Loi de Votre Honorable Chambre. Les raisons données plus haut ne permettent pas à votre Comité de faire cette recommandation pour le présent, mais dans l’intervalle il propose que *M. Armour*, reçoive, à même les Contingents, une somme égale à £100 par année, du 14 Juin, 1842, jusqu’au moment actuel, bien entendu que cette allocation ne sera pas invoquée comme un précédent à l’avenir, après que Votre Honorable Chambre, à sa prochaine Session, aura déterminé le salaire annuel du Greffier en Loi pour ses divers services, sans accorder d’allocation pour services additionnels. Votre Comité profite de cette occasion pour faire remarquer que cet Officier est maintenant occupé à préparer un Index plus détaillé des Statuts du *Haut-Canada*, pour l’usage de Votre Honorable Chambre, comme celui qui a été fait pour le *Bas-Canada*, il sera suivi d’un semblable Index des Statuts Impériaux qui ont rapport à cette Province, et des Journaux des Conseils Législatifs des ci-devant Provinces du *Haut-Canada* et du *Bas-Canada* : ces ouvrages, dans l’opinion de votre Comité, seront d’un immense avantage pour les délibérations futures de Votre Honorable Chambre.

A l’égard de *M. Le Moine*, il a été nommé par une résolution du 13 du courant, Traducteur Français de Votre Honorable Chambre dont il avait rempli les devoirs jusqu’à présent depuis le commencement du présent Parlement de la Province du *Canada*, votre Comité aurait été disposé de recommander que cet Officier reçut un salaire annuel de £250, par Warrant, tel que recommandé par Votre Honorable Chambre en concourant dans le premier rapport du Comité du 10 du courant. Il reçoit actuellement une allocation, à même les Contingents de Votre Honorable Chambre, de £225 par année, et en conformité à la recommandation du Comité des Contingents de la dernière Session, il suggère qu’il lui soit alloué au taux de £25 par année, depuis le 14 Juin, 1842, jusqu’au moment actuel ; et que le salaire permanent de cet Officier soit déterminé par Votre Honorable Chambre, à sa prochaine Session.

Pendant la présente Session les Greffiers Assistants ont rempli les devoirs de Maîtres en Chancellerie et ont été nommés à cette charge par Son Excellence le Gouverneur Général. Comme ces Officiers reçoivent des salaires suffisants pour tous les devoirs qui leur sont imposés, votre Comité ne croit pas que le salaire de £100 ci-devant accordé au Maître en Chancellerie, doit être payé à l’avenir à même les fonds de la Province.

Le Gentilhomme Huissier de la Verge Noire et le Sergent d’Armes de Votre Honorable Chambre, ont fait cette année une nouvelle application pour augmentation de salaire. Votre Comité regrette de ne pouvoir se rendre à leur demande.

Votre Comité concourt entièrement dans la recommandation du Comité des Contingents de la dernière Session, que le premier Messager doit recevoir une allocation de £25 pour payer un Assistant pendant la vacance. Votre Comité, sur information, s’est assuré que quoi que très attentif et exact à remplir ses devoirs, il ne peut pas toujours vaquer à toutes ses occupations du Bureau, pendant l’impression des Journaux et des Lois, comme il se trouve d’autres devoirs à remplir comme Messager et Gardien du Bureau pendant son absence indispensable en ville.

Votre Comité a ensuite porté son attention aux salaires des Messagers de cette Honorable Chambre, employés pendant la Session et huit jours après. Leur allocation se monte à £45.

courant, par année; Deux d'entre eux *John Bright* et *John Fenwick*, anciens messagers de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, continuant à résider à *Toronto*, où ils s'en retournent à l'expiration de leur temps. Ces deux messagers désirent avoir une allocation pour défrayer leurs frais de voyages en s'en retournant à la clôture de la présente Session, mais votre Comité est d'opinion que tous les messagers de Votre Honorable Chambre doivent toujours être prêts à remplir leurs devoirs toutes les fois qu'ils en sont requis, et s'en retourner chez eux à leurs propres frais; votre Comité ne peut en conséquence recommander d'allocation additionnelle en leur faveur, mais référant au rapport du Comité de Votre Honorable Chambre adopté le 23 Juillet, 1841, suggère que le Sergent d'Armes chargé spécialement de remplir les vacances parmi les messagers, avec l'approbation de Votre Honorable Chambre, ne nommera que des individus résidants au siège du Gouvernement, qui pourront en tous temps être appelés à faire aucun ouvrage de leur ressort, requis dans le Bureau, en recevant une compensation raisonnable. Ils seront aussi employés de préférence aux étrangers, suivant leur bon comportement, pour faire les ouvrages qui pourront se rencontrer.

Votre Comité a maintenant terminé ses remarques et recommandations au sujet des officiers et serviteurs de Votre Honorable Chambre qui se trouvent sur l'établissement permanent et payés par Warrant du Gouverneur Général. Il procède à présent à la considération de dépenses d'une même nature pour salaires et allocations payables à même les Contingents de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité aurait été disposé de recommander en faveur de *M. J. Fenning's Taylor*, jeune, le Greffier de Bureau un salaire de £250 par année, mais il remet la considération de la chose à la prochaine Session. Dans l'intervalle, votre Comité recommande une allocation égale à £25 par année, du 14 Juin, 1842, jusqu'au moment actuel.

Relativement au désir exprimé à votre Comité par *M. Mainy* et *M. Doucet*, maintenant employés comme écrivains surnuméraires dans le Bureau du Greffier, pour copier les procédés journaliers en Anglais et en Français, et assister généralement à l'ouvrage du Bureau, il ne voit aucune raison de dévier à la recomman-

dation du Comité des Contingents de la dernière Session, dans lequel il est dit :

“ Votre Comité désire exprimer qu'il est  
 “ entièrement d'opinion que les Greffiers As-  
 “ sistants et les écrivains employés par Votre  
 “ Honorable Chambre, et qui reçoivent des  
 “ salaires fixes et permanents, devraient ter-  
 “ miner l'ouvrage qu'ils ont à faire pendant la  
 “ vacance, et ne devraient pas se régler pour  
 “ cela sur les heures de Bureau, lorsque le  
 “ service public exige une application plus  
 “ assidue à leurs devoirs. Votre Comité croit  
 “ que l'on ne devrait pas employer d'écrivains  
 “ surnuméraires pendant la vacance, excepté  
 “ dans des cas urgents qui devraient être  
 “ ensuite expliqués à la Chambre, et alors  
 “ pour aussi peu de temps que possible.  
 “ Votre Comité croyant qu'il est du devoir  
 “ des Officiers permanents de cette Chambre  
 “ de compléter tout l'ouvrage du Conseil pen-  
 “ dant la vacance.”

Votre Comité partage cette opinion, et sans prétendre, en aucune manière, déprécier les services des deux applicants, il ne saurait, pour le présent les recommander pour un salaire annuel, préférant qu'ils soient employés à la discrétion du Greffier de la Chambre, au taux qu'ils le sont actuellement pendant le temps jugé nécessaire et sous les restrictions mentionnées dans le rapport qui vient d'être cité.

Votre Comité a maintenant disposé du sujet relatif aux réclamations des officiers et serviteurs de Votre Honorable Chambre qui ont fait application à cet égard. En remplissant cette tâche il s'est efforcé de ne point perdre de vue les justes réclamations des divers applicants, aussi bien que son devoir, comme formant partie de la Législature. Il s'est efforcé en le faisant, de consulter les intérêts des parties, et soumet en conséquence les remarques ci-dessus à la considération favorable de Votre Honorable Chambre, se flattant, après la stricte investigation qu'il a faite, et le désir qu'il a montré, tout en économisant dans les dépenses, de rendre justice aux parties intéressées, que Votre Honorable Chambre saura les apprécier.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

*Président.*

**Ordonné,** Que le dit Rapport soit pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour mieux conserver certaines espèces de poisson, dans les Rivières et Lacs des Comtés y mentionnés," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour l'incorporation de *Bishop's College*, dans le Diocèse de *Québec*," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'Affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. le Procureur Général *Lafontaine*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Cartwright*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Jacques Adrien Pierre Barbier*, et *Euphrasie Barbier*, son épouse," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Chabot*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour incorporer la Société d'Éduca-

tion du District de Québec," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Morris*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour déclarer qu'une dette contractée par le Comité des Magistrats du district de *Johnstown*, pour achever la nouvelle Prison et Cour de Justice de ce district, soit payable par le Conseil de District," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour établir une meilleure Cour d'Appel dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois, tel qu'amendé.

La question de concurrence étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté un Bill pour suppléer par une Loi Générale à certaines clauses communément introduites dans les Statuts et qu'il ne sera pas nécessaire de répéter dans les Actes qui seront passés à l'avenir.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

L'orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

VENDREDI,

## Vendredi, 24e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Hon. M. M.	Les Hon. M. M.
<i>Sullivan,</i>	<i>Dionne, Amable</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Dionne, Joseph</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Goodhue,</i>
<i>Bruneau,</i>	<i>Irving,</i>
<i>Moore,</i>	<i>Massue.</i>

## PRIERES.

L'Honorable M. Bruneau a présenté une Pétition de l'Honorable et Très Révérend Lord Evêque de *Toronto*, demandant que l'argent approprié par la Législature pour le soutien des Ecoles Élémentaires, soit divisé entre les Dénominations Chrétiennes reconnues, en proportion de leur nombre.

*Ordonné*, Que la dite Pétition soit maintenant lue.

Elle est lue. Elle a été alors lue par le Greffier en conséquence.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

Elle sera imprimée. *Ordonné*, Que deux cent cinquante copies de la dite Pétition soient imprimées dans la langue Anglaise, et un pareil nombre de copies dans la langue Française, pour l'usage des Membres.

Bill des Bois. Un Message de l'Assemblée Législative par M. Cameron, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour régler l'inspection et mesurage du Bois de Construction, Mats, Esparres, Douves, Madriers et autres objets de même nature," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

lu la 1re fois. Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Lundi prochain.

Bill de la Compagnie d'Assurance et des Transports Intérieurs. Un Message de l'Assemblée Législative par M. Cameron, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour autoriser le Président du Comité de la Compagnie d'Assurance et des Transports intérieurs en *Canada*, à poursuivre et à être poursuivi au nom de la dite Compagnie," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

lu la 1re fois. Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'Ordre du jour, la Chambre a procédé à prendre en considération le troisième Rapport du Comité Spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les Comptes Contingents du Conseil Législatif pour cette Session.

Considération du 3e rapport du comité des contingents.

Le dit Rapport a été lu par le Greffier ;

Il a été en conséquence proposé qu'il soit adopté.

Après des débats,

La question de concurrence étant mise sur la dite motion.

Il a été résolu dans l'Affirmative, et

Il est adopté.

*Ordonné*, en conséquence.

Il a été alors proposé qu'il soit résolu, qu'une somme de cent louis courant, soit payée à *John Fenning Taylor*, aîné, Ecuyer, un des Greffiers Assistants de cette Chambre pour l'année expirée le 14e Juin dernier, pour ses services extra.

£100 accordés à J. F. Taylor aîné.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

Il a été résolu dans l'affirmative, et

*Ordonné*, en conséquence.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Thompson, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour empêcher l'obstruction des Rivières et Ruisseaux dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de l'obstruction des Rivières (H.C.)

Le dit Bill a été lu la première fois.

lu la 1re fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain,

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Donald McDonald, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour diviser le Township de *Hawkesbury*, dans le district d'*Ottawa*, en deux Townships," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour diviser le Township de Hawkesbury.

Le dit Bill a été lu la première fois.

lu la 1re fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada*," a été lu la seconde fois.

Bill des Petites Causes, lu la 2e fois.



Référent au Comité sur le Bill de Judicature.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé au Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour amender la Loi relative à l'administration de la Justice dans le *Bas-Canada*."

Bill pour naturaliser Barbier et son épouse, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Jacques Adrien Pierre Barbier* et *Euphrasie Barbier*, son épouse, a été lu la seconde fois.

Référent à un Comité.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Joliette*, *Bruneau*, *A. Dionne* et *Massue*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Message à l'Assemblée pour les Documents, &c. sur lesquels le Bill est fondé.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, pour prier cette Chambre de vouloir bien communiquer au Conseil Législatif les Documents, Raisons et Témoignages sur lesquels le dit Bill est fondé.

Bills de la Société d'Education de Québec.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour incorporer la Société d'Education de Québec," et aussi le Bill intitulé, "Acte pour déclarer qu'une dette contractée par le Comité des Magistrats du district de *Johnstown*, pour achever la nouvelle Prison et Cour de Justice de ce district, soit payable par le Conseil de District," ont été séparément lus la seconde fois.

de la Dette des Magistrats du district de *Johnstown*, lus la 2e fois.

**Ordonné,** Que les dits Bills soient lus, séparément, la troisième fois, demain.

Bill pour suppléer aux clauses d'interprétation, lu la 2e fois.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill pour suppléer par une Loi générale à certaines clauses communément introduites dans les Statuts, et qu'il ne sera pas nécessaire de répéter dans les Actes qui seront passés à l'avenir, a été lu la seconde fois.

Référent à un Comité.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Sullivan*, *Joliette*, *Fergusson*, *Bruneau* et *A. Dionne*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill pour naturaliser Morgan et autres.

**Ordonné,** Que le Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Cyprien Morgan* et autres," soit lu la seconde fois immédiatement.

lu la 2e fois.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Référent à un Comité.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé au Comité Spécial auquel a été référé le Bill

intitulé, "Acte pour naturaliser *Jacques Adrien Pierre Barbier* et *Euphrasie Barbier*, son épouse.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative pour prier cette Chambre de vouloir bien communiquer au Conseil Législatif les Documents, Raisons et Témoignages sur lesquels le dit Bill est fondé.

Message à l'Assemblée pour avoir Documents, &c. sur lesquels le Bill est fondé.

L'Honorable M. *Bruneau* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour amender la Loi relative à l'administration de la Justice dans le *Bas-Canada*," a présenté son second rapport.

Rapport sur le Bill de Judicature.

**Ordonné,** Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
Jeudi, 23e Novembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les Bills de l'Assemblée Législative intitulés, "Acte pour amender la Loi relative à l'Administration de la Justice dans le *Bas-Canada*," et "Acte pour établir une meilleure Cour d'Appel dans le *Bas-Canada*," a l'honneur de présenter son second Rapport.

Qu'il a examiné attentivement et en entier le premier des dits Bills et recommande les amendements suivants :

Feuille 2, ligne 37,—Après "District," insérez, "Pourvu aussi que tels Commissaires de Banqueroutes soient des Avocats d'au moins cinq années de pratique au Barreau du *Bas-Canada*."

" 3, " 24,—Après "nommera," insérez "quelque Avocat d'au moins cinq années de pratique au Barreau du *Bas-Canada*."

" " " 40,—Retranchez "à peine de nullité."

" " " 44,—Retranchez depuis "et," jusqu'à la fin de la clause inclusivement.

Feuille 38, Cédule B,—Retranchez depuis "sur toutes procédures," inclusivement, jusqu'à feuille 39, ligne 23, jusqu'à "au Greffier," exclusivement et insérez ce qui suit :

	£	s.	D.	£	s.	D.	£	s.	D.	£	s.	D.
Sur toutes procédures dans les actions arrangées avant le rapport, ( <i>return</i> ) (excepté celles dans lesquelles il est alloué ci-après des honoraires additionnels,) au Procureur du Demandeur.....	1	0	0	0	5	0	0	3	4			
Sur toutes procédures (excepté dans les cas susdits,) dans les actions arrangées après le rapport et avant contestation, ou dans lesquelles jugement sera rendu sur confession, ou par défaut, ou <i>ex parte</i> , sans enquête (c'est-à-dire, sans entendre en Cour aucun témoin ni partie,) au Procureur du Demandeur.....	1	5	0	0	7	6	0	5	0			
Et au Procureur du Défendeur.....	0	10	0	0	5	0	0	2	6			
Sur icelles, lorsque le jugement sera rendu par défaut ou <i>ex parte</i> , mais avec enquête, au Procureur du Demandeur.....	1	10	0	0	10	0	0	7	6			
Et au Procureur du Défendeur.....	0	10	0	0	5	0	0	2	6			
Sur icelles, dans les actions discontinuées après contestation, au Procureur du Demandeur.....	2	0	0	0	10	0	0	5	0			
Et au Procureur du Défendeur.....	1	0	0	0	10	0	0	5	0			
Sur icelles, lorsque le jugement sera rendu après contestation, au Procureur du Demandeur.....	3	10	0	0	12	6	0	7	6			
Et au Procureur du Défendeur.....	3	0	0	0	10	0	0	5	0			
Dans toutes actions hypothécaires, mixtes, ou pour torts personnels, les mêmes honoraires que dans les actions de première classe.												
Sur toutes oppositions, (excepté les opposition afin de conserver,) interventions et requêtes civiles, contestées, et aussi sur les contestations de saisie arrêt, après jugement ou de déclarations de tiers saisis, les mêmes honoraires que dans l'action principale dont elle émanera.												
Dans toutes demandes incidentes, moitié des honoraires alloués dans les actions principales pour une pareille somme.												
<b>HONORAIRES ADDITIONNELS SUR CERTAINES PROCEDURES.</b>												
Sur chaque opposition afin de distraire ou afin d'annuler, Intervention, ou Requête Civile, non-contestée.....	1	0	0	0	10	0	0	5	0			
Sur chaque opposition afin de conserver.....	1	0	0	0	10	0	0	5	0			
Sur une saisie-arrêt après jugement, lorsqu'il n'y a pas de contestation.....	0	10	0	0	5	0	0	2	6			
Sur l'émanation d'aucun writ de saisie-gagerie, saisie revendication, ou saisie-arrêt, avant jugement, ou sur aucune déclaration spéciale ordonnée par la Cour.....	0	7	6	0	5	0	0	2	6			
Pour chaque copie au dessus d'une, d'aucune déclaration, requête et intervention, ou opposition.....	0	2	6	0	2	0	0	1	3			
Pour tout Plaidoyer par écrit ordonné par la Cour, y compris la copie.....	0	0	0	0	2	6	0	0	0			
Sur chaque règle pour reprendre l'instance ou pour déclarer un jugement exécutoire, ou pour une contrainte par corps, ou autre règle de même nature, lorsqu'elle est déclarée absolue, au Procureur qui fera application pour icelle.....	0	15	0	0	10	0	0	5	0			
Et lorsqu'elle sera déchargée, au Procureur s'opposant à l'application.....	0	10	0	0	5	0	0	2	6			
Sur une commission rogatoire et les procédures y relatives, au Procureur qui la demandera.....	0	10	0	0	5	0	0	2	6			
Et au Procureur de la partie adverse.....	0	5	0	0	2	6	0	0	0			
Au Procureur employé par aucune des parties pour assister à l'exécution de telle commission.....	0	10	0	0	10	0	0	10	0			
Pour chaque copie d'une règle ou ordre de Cour.....	0	1	0	0	0	0	0	0	0			
Pour l'émanation d'aucun writ d'exécution.....	0	2	6	0	0	0	0	0	0			
Pour Mémoire de frais et assistance à la taxe.....	0	2	6	0	0	0	0	0	0			

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU, *Président.*

**Ordonné,** Que le dit Bill et le Rapport soient pris en considération immédiatement.

La Chambre a alors procédé à prendre les dits Bill et Rapport en considération.

Les amendements rapportés par le Comité étant lus deux fois par le Greffier, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a acquiescé.

**Ordonné,** Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'Honorable M. Fergusson a présenté une Pétition de *William Steward*, et autres, Prisonniers dans la Prison du district de *Home*, demandant une Loi pour l'abolition de l'emprisonnement pour dettes; et aussi une Pétition de *R. Young*, et autres, de *Goderick*, demandant que le Township de *Williams* ne soit point séparé du district de *Huron*.

**Ordonné,** Qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

### Samedi, 25e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur :

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*Joliette,*

*Dionne, Joseph*

*Fergusson,*

*Goodhue,*

*Bruneau,*

*Irving,*

*Moore,*

*Massue.*

*Dionne, Amable*

#### PRIERES.

L'Honorable M. Fergusson a présenté une Pétition de *John D. Campbell*, et autres, Membres de la Congrégation Presbytérienne de l'Eglise de *St. Andrew*, à *Galt*, demandant que l'on ne passe pas le Bill maintenant devant l'Assemblée Législative pour mieux régler les affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. Bruneau du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada*," a présenté son Rapport.

**Ordonné,** Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
25e Novembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les divers Bills de l'Assemblée Législative, intitulés, "Acte pour amender la loi relative à l'administration de la Justice dans le *Bas-Canada*," et aussi, "Acte pour établir une meilleure Cour d'Appel dans le *Bas-Canada*," et "Acte pour pourvoir à la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada*," a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Qu'ayant pris en considération le Bill dernièrement mentionné il recommande les amendements suivants :

Feuille 5, ligne 14,—Retranchez "pour l'une ou l'autre," et insérez "par consentement."

" " " 15,—Retranchez "Demandeur ou Défendeur."

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

**Ordonné,** Que les dits Bill et Rapport soient pris en considération immédiatement.

La Chambre a alors procédé à les prendre en considération en conséquence.

La Chambre en Comité.

Les amendements rapportés par le dit Comité étant alors lus deux fois par le Greffier, et la question de concurrence mise sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a acquiescé.

Amendements adoptés.

**Ordonné,** Que les dits amendements soient grossoyés, et le dit Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, Lundi prochain.

L'Honorable M. Fergusson du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour expliquer un Acte passé dans cette partie de la Province nommée *Haut-Canada*, dans la troisième année du règne de Sa Majesté intitulé, "Acte pour confirmer et régler la vente de certaines terres pour payer les Taxes dans le district de *Ottawa*," a fait rapport que le Comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Rapport sur le Bill pour la vente des terres dans le district d'Ottawa.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer la Société d'Education du district de Québec," a été lu la troisième fois.

Bill de la Société d'Education de Québec, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé.

Bill relatif à la dette des Magistrats du district de Johnstown, lu la 3e fois.

"Acte pour déclarer qu'une dette contractée par le Comité des Magistrats du district de *Johnstown*, pour achever la nouvelle Prison et Cour de Justice de ce district, soit payable par le Conseil de District," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill de Judicature, lu la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour amender la Loi relative à l'Administration de la Justice dans le *Bas-Canada*," a été lu la troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour autoriser le Président du Comité de la Compagnie d'Assurance et des Transports intérieurs en *Canada*, à poursuivre pour et recouvrer des dettes dues à la dite Compagnie," a été lu la seconde fois.

Bill de la Compagnie d'Assurance et des Transports Intérieurs, lu la 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référé à un Comité.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables M.M. *Bruneau*, *J. Dionne* et *Irving*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour empêcher l'obstruction des Rivières et Ruisseaux dans le *Haut-Canada*," a été lu la seconde fois.

Bill de l'obstruction des Rivières (H.C.) lu la 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres.

Référé à un Comité.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Fergusson*, *Moore*, *Goodhue* et *Massue*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour le Bill intitulé, "Acte pour diviser le Township de *Hawkesbury*, dans le district d'*Ottawa*, en deux Townships," a été lu la seconde fois.

Bill pour diviser le Township de Hawkesbury. lu la 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, Lundi prochain.

L'Honorable M. *Bruneau* du Comité Spécial chargé d'examiner et de perfectionner les Journaux de la Chambre de cette Session et des précédentes, a présenté son second Rapport.

2e Rapport du Comité des Journaux.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu. et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
25e Novembre, 1843.

Le Comité Spécial chargé d'examiner, et perfectionner les Journaux de cette Session du Parlement et des précédentes, et auquel ont été référées les Pétitions de *Robert Stanton* et *Robert Watson*, a l'honneur de présenter son second Rapport.

Rapport.

Qu'ayant pris les dites Pétitions en considération, votre Comité ne se croit pas autorisé à les recommander à l'attention favorable de Votre Honorable Chambre, après avoir adopté la recommandation de votre Comité dans son rapport du 13 du courant, dans lequel Votre Honorable Chambre a concouru le même jour.

D'après ce rapport l'impression de la version Anglaise a été donnée aux Imprimeurs de Sa Majesté de cette Province.

Votre Comité offre donc comme son opinion, que quelques soient les démarches qui puissent être adoptées pour reviser, ou changer ou confirmer l'arrangement qui a été fait, elles doivent procéder de Votre Honorable Chambre seulement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

**Ordonné,** Que le dit Rapport soit pris en considération, Lundi prochain.

L'Honorable M. *Joliette* a présenté à la Chambre un Bill pour mieux assurer l'indépendance du Conseil Législatif de cette Province.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, Mardi prochain.

**Ordonné,** Que deux cents copies du dit Bill soient imprimées dans la langue Anglaise, et un pareil nombre de copies dans la langue Française, pour l'usage des Membres.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Lundi, 27e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Hon. M.M.

*Sullivan,*

*Joliette,*

*Fergusson,*

*Bruneau,*

*Moore,*

Les Hon. M.M.

*Dionne, Amable*

*Dionne, Joseph*

*Goodhue,*

*Irving,*

*Massue.*

PRIERES.

L'Honorable M. *Bruneau* a présenté une Pétition de l'Honorable et Très Révérend Lord Evêque de *Toronto*, et autres, Clergé et Laïques de l'Eglise Unie d'Angleterre et d'Irlande, demandant une loi pour incorporer la

" Société Ecclésiastique du Diocèse de *Toronto*."

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. *Fergusson* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, " Acte pour empêcher l'obstruction des Rivières et Ruisseaux dans le *Haut-Canada*," a fait rapport que le Comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ? **Passé.**

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

**Ordonné,** Que le Comité Spécial auquel ont été référés le Bill de l'Assemblée Législative intitulé, " Acte pour abroger l'Acte qui est maintenant en vigueur pour l'établissement et le maintien des Ecoles Élémentaires, et pour établir un fonds pour leur soutien, et aussi pour accorder une indemnité afin de payer certaines parties des deniers destinés aux Ecoles pour l'année mil huit cent quarante deux, et pour pourvoir au partage et à la distribution de la balance des dits deniers, pour les années mil huit cent quarante deux et mil huit cent quarante trois;" et aussi le Message de Son Excellence le Gouverneur Général du 25 Octobre dernier, relatif à la distribution des deniers des Ecoles, et les divers rapports des Surintendants Assistants de l'Education pour le *Canada Est* et le *Canada Ouest*, ait permission de faire rapport de temps à autre.

L'Honorable M. *Bruneau* du Comité Spécial auquel ont été référés le Bill de l'Assemblée Législative intitulé, " Acte pour abroger l'Acte qui est maintenant en vigueur pour l'établissement et le maintien des Ecoles Élémentaires, pour établir un fonds pour leur soutien, et aussi pour accorder une indemnité afin de payer certaines parties des deniers destinés aux Ecoles pour l'année mil huit cent quarante deux, et pour pourvoir au partage et à la distribution de la

Rapport sur le Bill de l'obstruction des Rivières, (H. C.)

lu la 3e fois.

Passé.

Permis au Comité sur le Bill des Ecoles Élémentaires, de faire rapport de temps à autre.

1er Rapport sur le Bill des Ecoles Élémentaires.

Bill de l'indépendance du Conseil Législatif.

Il sera imprimé

Ajournement.

Pétition De l'Evêque de Toronto, et autres.

“ balance des dits deniers pour les années  
“ mil huit cent quarante deux et mil huit cent  
“ quarante trois,” et aussi le Message de Son  
Excellence le Gouverneur Général du 25  
Octobre dernier, relatif à la distribution des  
deniers des Ecoles et les divers rapports des  
Surintendants Assistants de l'Education pour  
le *Canada Est* et le *Canada Ouest*,” a pré-  
senté son premier rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
27e Novembre, 1843.

Rapport.

Le Comité Spécial auquel ont été référés  
le Bill de l'Assemblée Législative intitulé,  
“ Acte pour abroger l'Acte qui est maintenant  
“ en vigueur pour l'établissement et le main-  
“ tien des Ecoles Élémentaires, et pour éta-  
“ blir un fonds pour leur soutien, et aussi pour  
“ accorder une indemnité afin de payer cer-  
“ taines parties des deniers destinés aux  
“ Ecoles pour l'année mil huit cent quarante  
“ deux, et pour pourvoir au partage et à la  
“ distribution de la balance des dits deniers  
“ pour les années mil huit cent quarante deux  
“ et mil huit cent quarante trois,” et aussi le  
Message de Son Excellence le Gouverneur  
Général du 25 Octobre dernier, relatif à la  
distribution des deniers des Ecoles, et les  
divers rapports des Surintendants Assistants  
de l'Education dans le *Canada Est* et dans le  
*Canada Ouest*, a l'honneur de présenter son  
premier Rapport.

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement, et  
étant satisfait des raisons contenues dans les  
divers documents soumis à Votre Honorable  
Chambre avec le Message de Son Excellence  
le Gouverneur Général, en faveur des avances  
faites pour l'encouragement de l'Education en  
cette Province, au-delà de ce qui était stricte-  
ment octroyé par la Loi, et au sujet desquelles  
le Bill pourvoit à une indemnité, il recom-  
mande qu'en autant que Votre Honorable  
Chambre s'y trouve concernée, l'indemnité de-  
mandée par les aviseurs de Son Excellence le  
Gouverneur Général, devrait être accordée,  
sans hésiter et avec plaisir.

Le Comité ayant examiné le dit Bill en entier,  
le recommande à l'adoption de Votre Hono-  
rable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
*Président.*

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit pris en  
considération immédiatement.

La Chambre a procédé à le prendre en con-  
sidération en conséquence.

Lequel étant lu de nouveau par le Greffier,  
il a été

*Ordonné*, Qu'il soit adopté.

Il est adopté.

L'Honorable M. *Moore* a présenté une Pé-  
tition de *O. J. Kemp*, et autres, habitants du  
District Inférieur de *Missisquoi*, demandant  
que dans le Bill de Judicature, il soit pourvu à  
l'établissement d'une Cour de Circuit dans le  
dit district, suivant son étendue territoriale  
actuelle.

Pétition  
De O. J. Kemp,  
et autres.

*Ordonné*, Que la dite Pétition soit mainte- Elle est lue.  
nant lue.

La dite Pétition a été alors lue par le Gref-  
fier en conséquence.

*Ordonné*, Que la dite Pétition reste sur la  
Table.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill inti-  
tulé, “ Acte pour pourvoir à la décision som-  
“ maire des Petites Causes dans le *Bas-*  
“ *Canada*,” a été lu la troisième fois, tel  
qu'amendé.

Bill des Petites  
Causes,  
lu la 3e fois.

La question étant mise, le Bill tel qu'amendé,  
passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancel-  
lerie se rende à l'Assemblée Législative, et in-  
forme cette Chambre que le Conseil Législa-  
tif a passé ce Bill avec certains amendements,  
auxquels il demande la concurrence de l'As-  
semblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill  
intitulé, “ Acte pou diviser le Township  
“ de *Hawkesbury*, dans le district d'*Ottawa*,  
“ en deux Townships,” a été lu la troisième  
fois.

Bill pour divi-  
ser le Township  
de Hawkesbury,  
lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-  
t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancel-  
lerie se rende à l'Assemblée Législative, et  
informe cette Chambre que le Conseil Légis-  
latif a passé ce Bill sans amendement

Bill des Bois.  
lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour régler l'inspection et mesurage du Bois de Construction, Mâts, Esparres, Douves, Madriers, et autres objets de même nature," a été lu la seconde fois.

Référé à un Comité.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Joliette, Bruneau, Moore, A. Dionne,* et *Massue,* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Considération du 2e rapport du comité des Journaux.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à prendre en considération le second rapport du Comité Spécial chargé d'examiner et perfectionner les Journaux de cette Session et des précédentes.

Le dit Rapport étant lu par le Greffier; il a été

Il est adopté.

**Ordonné,** Qu'il soit adopté.

Motion au sujet des Pétitions de Stanton et Watson, rejetée.

Il a été proposé que les premier et second Rapports du Comité Spécial chargé d'examiner et de perfectionner les Journaux de cette Session et des précédentes, ainsi que les Pétitions de *Robert Stanton* et *Richard Watson,* soient référés *de novo* au même Comité.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion.

Il a été résolu dans la négative.

Rapport sur le Bill de la Compagnie d'Assurance et des Transports Intérieurs.

L'Honorable M. *Bruneau* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour autoriser le Président du Comité de la Compagnie d'Assurance et des Transports intérieurs en *Canada,* à poursuivre pour et recouvrer des dettes dues à la dite "Compagnie," a fait rapport que le dit Comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Ajournement.

L'orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

MARDI,

## Mardi, 28e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron,* Orateur.

Les Hon. M. M.

*Joliette,*

*Fergusson,*

*Bruneau,*

*Moore,*

*Dionne, Amable*

Les Hon. M. M.

*Dionne, Joseph*

*Goodhue,*

*Irving,*

*Massue.*

### PRIERES.

L'Honorable M. *Irving* a présenté une Pétition du Révérend *William Leeming,* et autres, représentant la Congrégation de l'Eglise de la Trinité, *Chippewa,* demandant une allocation pour les mettre en état de rebâtir la dite Eglise, la première ayant été détruite par des incendiaires; et aussi une Pétition de la Chambre de Commerce de la Cité de *Toronto,* demandant un Acte au sujet des Débiteurs Insolubles.

**Ordonné,** Que la Pétition dernièrement mentionnée soit maintenant lue.

La dite Pétition a été alors lue par le Greffier en conséquence.

**Ordonné,** Que la dite Pétition resté sur la table.

L'Honorable M. *Bruneau* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour suppléer par une Loi générale à certaines clauses communément introduites dans les Statuts, et qu'il ne sera pas nécessaire de répéter dans les Actes qui seront passés à l'avenir, a fait rapport que le Comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Rapport soit pris en considération demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour autoriser le Président du Comité de la Compagnie d'Assurance et des Transports intérieurs en *Canada,* à poursuivre pour et recouvrer des dettes dues à la dite Compagnie," a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'Affirmative.

K κ

Passé.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill de l'indépendance du Conseil Législatif, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill pour mieux assurer l'indépendance du Conseil Législatif de cette Province, a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en Comité.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *Bruneau* a fait rapport de la part du dit Comité qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements.

Amendements adoptés.

Les dits amendements étant lus deux fois par le Greffier, et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a acquiescé.

**Ordonné,** Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé et lu la troisième fois, demain.

Bill pour l'achat de parts dans le Canal de Welland,

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Boulton*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour révoquer un certain Acte y mentionné. et pourvoir à mettre le Gouvernement Provincial en état d'acheter les parts que possèdent les individus dans le Canal de "Welland," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

lu la 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Bill de la Compagnie de la Navigation du Tay,

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Cameron*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour amender l'Acte qui incorpore la "Compagnie de la Navigation du Tay," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

lu la 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain,

Bill relatif au Township de Chatham Gore,

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Forbes*, et autres, avec un Bill intitulé,

"Acte pour détacher le Township de *Chatham Gore*, autrement, appelé *Gore de Chatham*, du Comté de *Terrebonne*, et pour l'annexer au Comté des *Deux Montagnes*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu 1re fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Christie*, et autres, pour rapporter le Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada*," et aussi le Bill intitulé, "Acte pour établir une meilleure Cour d'Appel dans le *Bas-Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits par cette Chambre aux deux Bills dernièrement mentionnés, sans amendement.

L'Assemblée concourt dans les amendements au Bill des Petites Causes, et au

Bill de la Cour d'Appel,

*John F. Taylor*, Ecuyer, un des Maîtres en Chancellerie, a fait rapport qu'en obéissance à certains ordres de cette Honorable Chambre, il s'était rendu à la Chambre de l'Assemblée Législative, et s'étant adressé à l'Orateur de cette Chambre, demanda les documents, preuves et témoignages sur lesquels étaient fondés le Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Cyprien Morgan* et autres," et aussi le Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Jacques Adrien Pierre Barbier* et *Euphrasie Barbier*, son épouse," et a été informé par l'Orateur que l'Assemblée Législative enverrait une réponse à cette Chambre par son propre Messenger.

Réponse de l'Assemblée au sujet des Documents relatifs aux Bills de *Morgan* et *Barbier*.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain à trois heures, de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement

## Mercredi, 29e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. *Caron*, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*Sullivan*,

*Dionne, Amable*

*Joliette*,

*Dionne, Joseph*

*Fergusson*,

*Irving*,

*Bruneau*,

*Massue*.

*Moore*,

PRIERES.

L'Honorable M. *Massue* a présenté une Pétition de *Charles Panet*, Ecuyer, et autres,

Pétition De *Charles Panet*, Ecuyer, et autres.



Membres du Barreau du District de Québec, demandant que les Bills de Judicature ne passent pas cette Session, afin que les habitants du *Bas-Canada*, aient le temps de prendre cette mesure en considération.

*Ordonné*, qu'elle reste sur la table.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill pour mieux assurer l'indépendance du Conseil Législatif de cette Province, a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Titre soit " Acte pour mieux assurer l'indépendance du Conseil " Législatif de cette Province."

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à prendre en considération le rapport du Comité Spécial sur le Bill pour suppléer par une Loi Générale à certaines clauses communément introduites dans les Statuts, et qu'il ne sera pas nécessaire de répéter dans les Actes qui seront passés à l'avenir.

Le dit Rapport a été alors lu par le Greffier.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit adopté.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit grossoyé.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, " Acte pour révoquer un certain Acte " y mentionné, et pourvoir à mettre le Gouvernement Provincial en état d'acheter les parts que possèdent les individus dans le " Canal de *Welland*," et aussi le Bill intitulé, " Acte pour amender l'Acte qui incorpore la " Compagnie de la Navigation du *Tay*," et aussi le Bill intitulé, " Acte pour détacher le " Township de *Chatham Gore*, autrement " appelé *Gore de Chatham*, du comté de *Terrebbonne*, et pour l'annexer au comté des " *Deux Montagnes*," ont été séparément lus la " seconde fois.

*Ordonné*, Que les dits Bills soient lus séparément la troisième fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Cartwright*, et autres, comme suit :

*Assemblée Législative*,  
Mercredi, 29e Novembre, 1843.

*Résolu*, Que les documents, preuves et témoignages sur lesquels est fondé le Bill intitulé, " Acte pour naturaliser *Jacques Adrien Pierre Barbier* et *Euphrasie Barbier*, son épouse," soient communiqués par Message au Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que M. *Cartwright* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
G. A.

*Ordonné*, Que le Message précédent de l'Assemblée Législative, avec les divers documents, preuves et témoignages qui l'accompagnent, soient référés au Comité Spécial, auquel a été référé le Bill intitulé, " Acte pour " naturaliser *Jacques Adrien Pierre Barbier*, " et *Euphrasie Barbier*, son épouse," et aussi le Bill intitulé, " Acte pour naturaliser *Cyprien " Morgan*, et autres."

L'Honorable M. *Joliette* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, " Acte pour " régler l'Inspection et Mesurage du Bois " de Construction, Mâts, Esparres, Douves, " Madriers, et autres objets de même nature," a fait rapport que le Comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, emain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *McLean*, et autres, avec un Bill intitulé, " Acte pour mieux définir et établir la limite " Est qui divise la troisième concession du " Township de *Cornwall*, dans le district " d'*Est*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Message de l'Assemblée Législative transmettant certains Documents, au sujet du Bill pour la naturalisation de Barbier et son épouse.

Référé au Comité sur le Bill de naturalisation de Barbier et son épouse.

Rapport sur le Bill des Bois.

Bill des Bornes du Township de Cornwall,

Lu la 1re fois.

Ajournement.

Bill de l'indépendance du Conseil Législatif, lu la 3e fois.

Passé.

Considération du rapport sur le Bill pour suppléer aux clauses d'interprétation.

Bill pour l'achat de parts dans le Canal de Welland,

Bill de la Compagnie de la Navigation du Tay,

Bill relatif au Township de Chatham Gore, lus la 2e fois.

## Jeudi, 30e Novembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*Sullivan,*

*Dionne, Amable*

*Joliette,*

*Dionne, Joseph*

*Fergusson,*

*Irving,*

*Bruneau,*

*Massue.*

*Moore,*

### PRIERES.

Bill au sujet du  
Marché de  
Niagara.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Boulton, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour investir le Conseil de ville de Niagara, de la place de marché de cette ville, et pour d'autres fins," et aussi un Bill intitulé, "Acte pour abolir l'emprisonnement pour dettes en exécution d'un Jugement, et pour d'autres objets y mentionnés," auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Les dits Bills ont été lus séparément la première fois.

*Ordonné,* Que les dits Bills soient lu la seconde fois, demain.

Bill de la Ban-  
que de Niagara

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Merrill, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour amender l'Acte qui incorpore la Banque du District de Niagara, en prolongeant le temps fixé pour le versement du Capital de cette Banque," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné,* Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Bill au sujet de  
l'île Bizarre.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Jobin, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour détacher l'île Bizarre, du comté des Deux Montagnes, et l'annexer au Comté de Montréal, pour l'enregistrement des Actes," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné,* Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Bill pour com-  
muer la Tenure  
des Fiefs de  
Nazareth, &c.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. DeWitt, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour autoriser les Seigneurs des Fiefs

"Nazareth, St. Augustin, et St. Joseph dans les cité et comté de Montréal, a commuer la tenure des terres maintenant possédées en censive, dans les dit Fiefs respectivement," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné,* Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Christie, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour changer et amender certaines parties d'un Acte y mentionné, concernant la navigation du Fleuve St. Laurent, en autant qu'elles se rapportent au Port de Québec," et aussi le Bill intitulé, "Acte pour établir le district de Gaspé, et pourvoir à la due administration de la Justice en icelui," auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de la Na-  
vigation du St.  
Laurent.

Bill de Judica-  
ture de Gaspé

Les dits Bills ont été lus séparément, la première fois.

*Ordonné,* Que les dits Bills soient lus la seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. Jones, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour amender l'Ordonnance qui pourvoit à l'enregistrement des titres des propriétés foncières ou des hypothèques sur icelles dans le Bas-Canada, et pour prolonger le temps fixé par la dite Ordonnance pour enregistrer certains titres," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill d'Enregis-  
trement,  
(B. C.)

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné,* Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Hale, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour incorporer les Sociétés Ecclésiastiques de l'Eglise Unie d'Angleterre et d'Irlande, dans les Diocèses de Québec et de Toronto," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour l'in-  
corporation des  
Sociétés Ecclé-  
siastiques.

Le dit Bill a été lu la première fois.

lu la 1re fois.

*Ordonné,* Que l'on se dispense de la quarante sixième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et que le dit Bill soit lu la seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

lu la 2e fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par *M. Hale*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour changer les époques auxquelles se tiendront les Sessions Générales de la Paix, dans et pour le district de *St. François*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des Sessions de Quartier de *St. François*.

Lu la 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par *M. Morris*, et autres, comme suit :

Message de l'Assemblée transmettant certains Documents, au sujet du Bill pour la naturalisation de *Morgan* et autres.

*Assemblée Législative,*  
Mercredi, 29e Novembre, 1843.

**Résolu,** Que les documents, preuves et témoignages sur lesquels est fondé le Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Cyprian Morgan*, et autres," soient communiqués par Message au Conseil Législatif.

**Ordonné,** Que *M. Morris* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

G. A.

**Ordonné,** Que le Message dernièrement mentionné, et les documents, qui l'accompagnent, soient référés au Comité Spécial, auquel ont été référés le Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Jacques Adrien Pierre Barbier*, et *Euphrasie Barbier*, son épouse," et aussi le Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Cyprien Morgan*, et autres."

Référé à un Comité.

Il a été proposé qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de faire mettre devant la Chambre copie de toutes correspondances entre Son Excellence et les Membres du Conseil Exécutif relatives à la résignation de certains Membres d'icelui.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion,

Il a été résolu unanimement dans l'Affirmative, et

**Ordonné,** en conséquence

Accordée.

**Ordonné,** Que les Honorables *M. M. Ferguson* et *Moore*, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite Adresse.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour régler l'inspection et mesurage du Bois de Construction, Mâts, Esparres, Douves, Madriers, et autres objets de même nature," a été lu la troisième fois.

Bill des Bois, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour révoquer un certain Acte y mentionné, et pourvoir à mettre le Gouvernement Provincial en état d'acheter les parts que possèdent les individus dans le Canal de *Welland*," a été lu la troisième fois.

Bill pour l'achat de parts dans le Canal de *Welland*, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie de la Navigation du *Tay*," a été lu la troisième fois.

Bill de la Compagnie de la Navigation du *Tay*, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour détacher le Township de *Chatham Gore*, autrement appelé *Gore de Chatham*, du Comté de *Terrebonne*, et pour l'annexer au Comté des *Deux Montagnes*," a été lu la troisième fois.

Bill relatif au Township de *Chatham Gore*, lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné,** Qu'un des Maitres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill au sujet de la division du Township de Cornwall, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour mieux définir et établir la limite "Est qui divise la troisième concession du Township de Cornwall, dans le district "d'Est," a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables M.M. *Fergusson, Moore et Irving,* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill pour suppléer aux clauses d'interprétation, lu la 3e fois.

**Ordonné,** Que le Bill pour suppléer par une Loi Générale à certaines clauses communément introduites dans les Statuts, et qu'il ne sera pas nécessaire de répéter dans les Actes qui seront passés à l'avenir," soit lu la troisième fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Titre.

**Ordonné,** Que le Titre soit, "Acte pour suppléer par une Loi générale à certaines clauses communément introduites dans les Statuts, et qu'il ne sera pas nécessaire de répéter dans les Actes qui seront passés à l'avenir, et pour d'autres objets."

**Ordonné,** Qu'un des Maitres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Rapport sur les Bills pour naturaliser Barbier et son épouse, et Morgan et autres.

L'Honorable M. *Bruneau* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Jacques Adrien Pierre Barbier,* "et *Euphrasie Barbier,* son épouse," et aussi le Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Cyprian Morgan,* et autres," et aussi le Message de l'Assemblée Législative avec les divers documents, preuves et témoignages sur lesquels sont fondés les dits Bills a présenté son rapport.

**Ordonné,** Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
30e Novembre, 1843.

Rapport.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les

Bills de l'Assemblée Législative, intitulés, "Acte pour naturaliser *Cyprian Morgan,* et "autres," et "Acte pour naturaliser *Jacques Adrien Pierre Barbier* et *Euphrasie Barbier,* "son épouse" a l'honneur de faire rapport :

Qu'il a examiné les dits Bills, et quoiqu'ils paraissent tendre au même but, ils sont néanmoins conçus tout différemment. Votre Comité a aussi examiné les documents, raisons et témoignages sur lesquels l'Honorable Assemblée Législative a fondé les dits Bills et qui ont été communiqués à Votre Honorable Chambre par Message de l'Assemblée Législative, et référés à Votre Comité.

Votre Comité désire faire observer de plus qu'à l'exception de *Cyprian Morgan,* aucune de ces personnes n'a présenté de Pétitions à Votre Honorable Chambre, demandant à être naturalisée ; et que les Bills en question n'ont été présentés à cette Chambre, qu'après l'expiration du temps limité pour la réception des Bills privés. Cependant, comme votre Comité s'est convaincu que les personnes en question méritent les avantages qu'elles recherchent maintenant, et que les irrégularités remarquées il y a un instant, peuvent avoir été causées, par l'ignorance des règles de Votre Honorable Chambre, il croit être de son devoir de recommander que la demande des parties soit accordée, et que les deux Bills soient réunis en un seul. Dans cette vue il suggère à Votre Honorable Chambre de ne plus procéder sur le Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Jacques Adrien Pierre Barbier* et *Euphrasie Barbier,* "son épouse," et d'amender le Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Cyprian Morgan,* et "autres," comme suit :

Feuille 1, ligne 7,—Retranchez "et."

" " " 8,—Après "journalier," insérez  
" *Jacques Adrien Pierre*  
" *Barbier,* de la ville de  
" *Kingston,* dans le district  
" de *Midland,* Gentil-  
" homme, et *Euphrasie*  
" *Barbier,* son épouse."

" " " 25,—Avant "*Alexis,*" retranchez  
" et."

" " " —Après "Chandler," insérez  
" *Jacques Adrien Pierre*  
" *Barbier,* et *Euphrasie*  
" *Barbier,* son épouse."

Feuille 1, ligne 35,—Après “ être,” retracez tous les mots jusqu’à “ Office,” dans la 40e ligne inclusivement, et insérez, “ aura droit au bénéfice de “ cet Acte prendra et sous- “ criera le serment ci-des- “ sous, ou étant une des “ personnes auxquelles il “ est permis d’affirmer, au- “ ront fait l’affirmation ci- “ après mentionnée devant “ quelque personne dûment “ autorisée à administrer “ le serment contenu dans “ un Acte du Parlement “ de cette Province, passé “ dans la Session tenue “ dans les quatrième et cin- “ quième années du règne “ de Sa Majesté, et inti- “ tulé, ‘ Acte pour assurer “ et conférer à certains “ habitants de cette Pro- “ vince, les droits civils et “ politiques de sujets nés “ Britanniques,’ et que tel “ serment ou affirmation “ ainsi pris et souscrit “ sera entré dans le Ré- “ gître tenu par la personne “ ainsi autorisée à adminis- “ trer tel serment ou affir- “ mation, en vertu des dis- “ positions de l’Acte ci- “ dessus mentionné.”

“ “ “ 40,—Après la première clause, insérez la clause suivante: “ Et qu’il soit statué, que “ les personnes ci-dessus “ mentionnées prendront “ et souscriront séparément “ le serment suivant :—Je, “ A. B., promets sincère- “ ment et jure, ou affirme, “ suivant le cas, que je “ serai fidèle et porterai “ vraie allégeance au Sou- “ verain du Royaume-Uni “ de la *Grande-Bretagne* “ et d’*Irlande*, et de cette “ Province, comme dépen- “ dant d’icelui. Ainsi que “ Dieu me soit en aide.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
Président.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit pris en considération demain.

L’Orateur a déclaré cette Chambre continuée <sup>Ajournement</sup> à demain, à deux heures de l’après-midi; la Chambre l’ordonnant ainsi.

## Vendredi, 1er Décembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L’Honorable *R. E. Caron*, Orateur :

Les Hon. M.M. Les Hon. M.M.

<i>Sullivan,</i>	<i>Dionne, Amable</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Dionne, Joseph</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Irving,</i>
<i>Bruneau,</i>	<i>Massue.</i>
<i>Moore,</i>	

PRIERES.

L’Honorable *M. Sullivan* a présenté une <sup>Pétition Du Révérend H. Esson, et autres.</sup> Pétition du Révérend *H. Esson*, et autres, formant le Comité de régie des affaires temporelles de l’Eglise de la rue *St. Gabriel* de *Montréal*, demandant que l’on ne passe pas le Bill qui pourvoit à la régie des affaires temporelles de l’Eglise Presbytérienne en *Canada*.

*Ordonné*, Qu’elle reste sur la table.

L’Honorable *M. Moore* a fait rapport que l’Honorable *M. Fergusson* et lui-même s’étaient; <sup>Son Excellence répondra par Message à l’Adresse d’hier.</sup> conformément à l’ordre, rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec l’Adresse de cette Chambre d’hier, et qu’il avait plût à Son Excellence de la recevoir gracieusement, et de dire qu’il répondrait à la dite Adresse par Message.

L’Honorable *M. Moore* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, <sup>Rapport sur le Bill pour définir et établir la limite du township de Cornwall.</sup> “ Acte pour mieux définir et établir la limite “ Est qui divise la troisième Concession du “ Township de *Cornwall*, dans le district “ d’*Est*,” a fait rapport, que le Comité avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport à la Chambre, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois <sup>la 1e. 3e fois.</sup> en conséquence.

La question étant mise, le Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé,

Bill pour l'incorporation des Sociétés Ecclésiastiques de l'Eglise Uni d'Angleterre et d'Irlande, lu la 2e fois.

“ Acte pour incorporer les Sociétés Ecclésiastiques de l'Eglise Unie d'Angleterre et d'Irlande, dans les Diocèses de Québec et de Toronto,” a été lu la troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill au sujet du Marché de Niagara, lu la 3e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, “ Acte pour investir le Conseil de ville de Niagara, de la place de marché de cette ville, et pour d'autres fins,” a été lu la seconde fois.

On se dispense de la 46e règle pour la Session

**Ordonné,** Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre pour le reste de la présente Session.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Bill pour l'abolition de l'emprisonnement pour Dettes, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, “ Acte pour abolir l'emprisonnement pour dettes en exécution d'un Jugement, et pour d'autres objets y mentionnés,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Bill de la Banque de Niagara lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, “ Acte pour amender l'Acte qui incorpore la

“ Banque du District de Niagara, en prolongeant le temps fixé pour le versement du Capital de cette Banque,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. lu la 3e fois

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé séparément les Bills sus-mentionnés, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a procédé à prendre en considération le rapport du Comité Spécial auquel avait été référé le Bill intitulé, “ Acte pour naturaliser Jacques Adrien Pierre Barbier et Euphrasie Barbier, son épouse,” aussi le Bill intitulé, et “ Acte pour naturaliser Cyprian Morgan et autres,” et aussi les Messages de l'Assemblée Législative, avec les documents, preuves et témoignages sur lesquels sont fondés les dits Bills. Considération du Rapport sur les Bills de naturalisation de Barbier et Morgan.

Le dit Rapport a été alors lu par le Greffier.

**Ordonné,** Que le dit Rapport soit adopté.

**Ordonné,** Que les dits amendements rapportés par le Comité Spécial au Bill intitulé, “ Acte pour naturaliser Cyprian Morgan, et autres,” soient adoptés et grossoyés, et que le dit Bill soit lu la troisième fois, tel qu'amendé, présentement. Amendements grossoyés.

Il a été proposé que le Bill intitulé, “ Acte pour abroger l'Acte qui est maintenant en vigueur pour l'établissement et le maintien des Ecoles Élémentaires, et pour établir un fonds pour leur soutien, et aussi pour accorder une indemnité afin de payer certaines parties des deniers destinés aux Ecoles pour l'année mil huit cent quarante deux, et pour pourvoir au partage et à la distribution de la balance des dits deniers, pour les années mil huit cent quarante deux et mil huit cent quarante trois,” soit maintenant lu la troisième fois, tel qu'amendé. Motion pour la 3e lecture du Bill des Ecoles Elementaires.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion. Elle est rejetée.

Il a été résolu dans la Négative.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé au même Comité Spécial auquel il avait été référé en premier lieu, pour faire rapport de nouveau sur icelui.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour détacher l'*Isle Bizarre*, du comté des *Deux Montagnes*, et l'annexer au Comté de *Montréal*, pour l'enregistrement des Actes," a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour autoriser les Seigneurs des Fiefs *Nazareth*, *St. Augustin*, et *St. Joseph* dans les cité et comté de *Montréal*, a commuer la tenure des terres maintenant possédées en censive, dans les dits Fiefs respectivement," a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour le Bill intitulé, "Acte pour changer et amender certaines parties d'un Acte y mentionné, concernant la navigation du Fleuve *St. Laurent*, en autant qu'elles se rapportent au Port de *Québec*," a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'Affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour établir le district de *Gaspé*, et pourvoir à la due administration de la Justice en icelui," a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'Affirmative. Passé.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour amender l'Ordonnance qui pourvoit à l'enregistrement des titres des propriétés foncières ou des hypothèques sur icelles dans le *Bas-Canada*, et pour prolonger le temps fixé par la dite Ordonnance pour enregistrer certains titres," a été lu la seconde fois. Bill d'Enregistrement, (B. C.) lu la 2e fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'Affirmative. Passé.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé séparément les Bills ci-dessus mentionnés, sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par *M. Hale*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour continuer pour un certain temps les droits imposés sur les produits agricoles et les animaux vivants importés dans cette Province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre. Bill des Droits Protectifs.

Le dit Bill a été lu la première fois. Lu la 1re fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. Lu la 2e fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence. Lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'Affirmative. Passé.

**Ordonné,** Qu'un des Maitres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill au sujet  
des Protêts des  
Notaires,  
(H. C.)

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *George Sherwood*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour faciliter la preuve des Lois du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour déclarer les Protêts des Notaires Publics preuve authentique dans certains cas, dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu 1re fois. Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

lu la 2e fois. Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

lu la 3e fois. Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé. Il a été résolu dans l'Affirmative.

Bill des Sessions de Quartier de St. François, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour changer les époques auxquelles se tiendront les Sessions Générales de la Paix dans et pour le District de *St. François*," a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

lu la 3e fois. Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé. Il a été résolu dans l'Affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maitres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé les Bills ci-dessus mentionnés, sans amendement.

2e rapport sur le Bill des Ecoles Elementaires.

L'Honorable M. *Bruneau* du Comité Spécial auquel a été référé *de novo* le Bill intitulé, "Acte pour abroger l'Acte qui est maintenant en vigueur pour l'établissement et le maintien des Ecoles Élémentaires, et pour établir un fonds pour leur soutien, et aussi pour accorder une indemnité afin de payer certaines parties des deniers destinés aux Ecoles pour l'année mil huit cent quarante

"deux, et pour pourvoir au partage et à la distribution de la balance des dits deniers, pour les années mil huit cent quarante deux et mil huit cent quarante trois," a fait rapport.

**Ordonné,** Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
1er Décembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel a été référé *de novo* le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour abroger l'Acte qui est maintenant en vigueur pour l'établissement et le maintien des Ecoles Élémentaires, et pour établir un fonds pour leur soutien et aussi pour accorder une indemnité afin de payer certaines parties des deniers destinés aux Ecoles pour l'année mil huit cent quarante deux, et pour pourvoir au partage et à la distribution de la balance des dits deniers pour les années mil huit cent quarante-deux et mil huit cent quarante-trois," a l'honneur de faire rapport.

Qu'il a considéré de nouveau le dit Bill, et fait rapport des amendements suivants :

Feuille 1, ligne 14,—Retranchez depuis "que," jusqu'à "statué," dans la "24e ligne inclusivement.

" 2, " 20,—Retranchez "l'Acte par le présent abrogé," et insérez "loi."

" " 41,—Retranchez "dit."

Préambule, lignes 1 et 2,—Retranchez "abroger la loi maintenant en vigueur," et insérez "pour pourvoir plus ample-ment."

" ligne 3,—Retranchez depuis "et," jusqu'à "respectivement," dans la 6e ligne inclusivement.

Titre,—Retranchez "abroger un Acte maintenant en vigueur," et insérez "pourvoir."

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

*Président.*



Les amendements rapportés par le Comité dernièrement mentionné, étant lus deux fois par le Greffier, et la question de concurrence mise sur chacun d'eux séparément, la Chambre y a acquiescé, et il a été

**Ordonné**, Que les dits amendements soient grossoyés.

Il a été proposé qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour informer Son Excellence que cette Chambre, fermement convaincue de la convenance de récompenser son Orateur par un salaire annuel pour les devoirs pénibles et importants de la charge élevée qu'il remplit, supplie humblement Son Excellence de prendre ce sujet en considération, et d'adopter à cet égard les mesures que Son Excellence, dans sa sagesse jugera convenable.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion.

Il a été résolu unanimement dans l'affirmative, et

**Ordonné**, en conséquence.

**Ordonné**, Que les Honorables M. M. *Joliette* et *Bruneau* se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite Adresse.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Cyprian Morgan*, et autres," a été lu la troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'Affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour abroger l'Acte qui est maintenant en vigueur pour l'établissement et le maintien des Ecoles Élémentaires et pour établir un fonds pour leur soutien, et aussi pour accorder une indemnité afin de payer certaines parties des deniers destinés aux Ecoles, pour l'année mil huit cent quarante deux, et pour pourvoir au partage et à la distribution de la balance des dits deniers pour les années mil huit cent quarante-deux et mil huit cent quarante-trois," a été lu la troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé les Bills ci-dessus mentionnés, avec divers amendements, auxquels ils demandent la concurrence de l'Assemblée.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Christie*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour révoquer certains Actes et Ordonnances y mentionnés, et pour mieux pourvoir à l'Administration de la Justice dans le *Bas-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu la 1re fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'Affirmative.

Passé.

Dissentient—

10.—*Parceque*, Le Bill centralise tous les pouvoirs judiciaires dans les villes de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, au préjudice des comtés de la dite Province.

20.—*Parceque*, Les dispositions du Bill sont imparfaites et même injustes dans bien des cas.

30.—*Parcequ'il* aurait été beaucoup plus avantageux aux habitants de la dite Province, d'adopter un système de juridiction sédentaire dans les divers comtés de la dite Province, à peu près semblable à celui qui existe maintenant dans le *Haut-Canada*.

BMY. JOLIETTE.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

**Ordonné**, Que cinq cents copies de la Pétition de *Charles Panet*, Ecuyer, et autres, Membres du Barreau du District de *Québec*, demandant que les Bills de Judicature ne passent pas pendant cette Session, afin que les

Pétition  
De Charles Panet,  
Ecuyer,  
et autres,  
imprimée.

Ils sont adoptés et grossoyés.

Motion pour une Adresse au sujet de l'Orateur.

Elle est accordée.

Bill pour naturaliser Morgan et autres, lu la 3e fois.

Passé.

Bill des Ecoles Élémentaires, lu la 3e fois.

habitants du *Bas-Canada*, aient le temps de prendre cette mesure en considération, soient imprimées en *Anglais* et un égal nombre en *Français*, pour l'usage des Membres.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain à dix heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

## Samedi, 2e Décembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*Sullivan*,

*Dionne, Amable*

*Joliette*,

*Dionne, Joseph*

*Fergusson*,

*Irving*,

*Bruneau*,

*Massue*.

*Moore*,

PRIERES.

Pétition  
De Alexander  
Fraser, et au-  
tres ;

L'Honorable *M. Massue* a présenté une Pétition d'*Alexander Fraser*, et autres, habitants de *Lachine*, *Côte St. Paul*, *Pointe Claire*, *Ste. Anne*, et des habitants à l'ouest de *Lachine*, exposant certains griefs en ce qu'ils sont sujets à un droit de péage, parcequ'ils passent par un certain chemin, et demandant du soulagement à cet égard.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

De John Ches-  
ser, et autres.

L'Honorable *M. Fergusson* a présenté une Pétition de *John Chesser*, et autres, habitants du district d'*Ottawa*, demandant que la recommandation du Conseil de District au sujet d'une appropriation pour un chemin central de *Hatfield* à *Bytown*, au lieu du chemin de front actuel, soit adoptée.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

Adresse à Son  
Excellence le  
prieant de trans-  
mettre en An-  
gleterre le Bill  
pour l'incorpora-  
tion des Socié-  
tés Ecclésiasti-  
ques.

*Ordonné*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, conformément aux dispositions de la quarante deuxième clause de l'Acte Impérial pour réunir les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, lui exposant qu'un Bill passé par ce Conseil pendant cette Session, intitulé, " Acte pour incorporer les Sociétés Ecclésiastiques de l'Eglise Unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans les Diocèses de *Québec* et de *Toronto*," contient des dispositions concernant des objets spécialement mentionnés dans

la dite section, et priant respectueusement Son Excellence, que pour donner effet au dit Bill, de vouloir bien le transmettre immédiatement en *Angleterre*, pour qu'il soit mis devant le Parlement avant la signification de la sanction de Sa Majesté sur icelui.

*Ordonné*, Que les Honorables *M. M. Fergusson* et *Moore* se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite Adresse.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à quatre heures cet après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournée à 4 heures.

A QUATRE heures, P. M., les Membres assemblés, ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*Sullivan*,

*Dionne, Amable*

*Joliette*,

*Dionne, Joseph*

*Fergusson*,

*Irving*,

*Bruneau*,

*Massue*.

*Moore*,

L'Honorable *M. Joliette* a fait rapport que l'Honorable *M. Bruneau* et lui-même s'étaient rendus conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec l'adresse de cette Chambre d'hier, au sujet du salaire de l'Orateur, et que Son Excellence avait bien voulu la recevoir gracieusement et dire qu'il répondrait à la dite Adresse par Message.

Rapport sur  
l'Adresse au  
sujet du salaire  
de l'Orateur.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable *M. Neilson*, et autres, avec un Bill intitulé, " Acte pour exempter les voitures employées au transport des engrais des cités et villes de cette Province, des droits de péages sur les Chemins de Barrières, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour ex-  
empter des  
droits de pé-  
ges les voitures  
employées au  
transport des  
engrais.

Le dit Bill a été lu la première fois.

lu 1re fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence. lu la 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Lu la 3e fois. Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera t-il ?

Passé. Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill pour l'achat de l'Industrial Farm. Un Message de l'Assemblée Législative par M. Boulton, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour autoriser la Cour des Préfets du comté de York, ou le Maire, Echevins et Conseillers de la cité de Toronto, d'acheter l'Industrial Farm, dans son voisinage, et pour d'autres objets y relatifs." auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

lu 1re fois. Le dit Bill a été lu la première fois.

Il a été proposé qu'il soit lu la seconde fois, immédiatement.

Motion pour la seconde lecture. Il a été proposé en amendement, de retrancher le mot "immédiatement" et d'insérer à la place "d'hui à trois mois."

Amendement proposé et Rejeté. La question de concurrence étant mise sur la motion en amendement, il a été résolu dans la négative, et

La question de concurrence étant mise sur la motion principale, il a été résolu dans l'affirmative, et

lu la 2e fois. Le dit Bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Référé à un Comité. **Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres.

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. Sullivan, Fergusson, Bruneau et A. Dionne qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Messages. L'Honorable M. Sullivan a informé la Chambre qu'il avait certains Messages de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son sceing Manuel, que Son Excellence l'avait chargé de délivrer à cette Chambre.

Les dits Messages ont été séparément lus comme suit :

C. T. METCALFE.

Au sujet de la résignation des. Le Gouverneur Général transmet au Conseil Législatif, en réponse à son Adresse

d'hier, copie de toutes communications échangées entre lui et les membres du ci-devant Conseil Exécutif, qui ont offert leur résignation, relativement aux dites résignations.

Membres du Conseil Exécutif.

Hôtel du Gouvernement,  
Kingston, 1er Décembre, 1843.

(Pour les Communications, voir Appendice No. 12.)

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général informe l'Honorable Conseil Législatif, qu'en conformité à son Adresse du 13 expiré, il a fait placer Robert Le Moine, Ecuyer, sur la liste des Officiers permanents de cette Honorable Chambre, dans la qualité qui lui est assignée et a ordonné qu'à l'avenir il soit payé par warrant.

Au sujet de l'Adresse relative à R. Le Moine, Ecr.

Hôtel du Gouvernement,  
Kingston, 2e Décembre, 1843.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Williams, et autres, comme suit :

Assemblée Législative,  
Samedi, 2e Décembre, 1843.

L'Assemblée demande une conférence au sujet des amendements au Bill des différentes Sectes Religieuses.

**Résolu**, Qu'une conférence soit demandée à l'Honorable Conseil Législatif pour lui communiquer les raisons qui ont engagé cette Chambre à ne pas concourir dans les amendements faits par leurs Honneurs au Bill intitulé, "Acte pour permettre les Sectes Religieuses Chrétiennes de toutes Dénominations, dans cette partie de la Province ci-devant le Haut-Canada, en état de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés."

**Ordonné**, Que M. Williams porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
G. A.

Et alors ils se sont retirés.

Les Messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif transmettrait une réponse par son propre Messager.

**Résolu**, Que cette Chambre concourt dans la conférence demandée.

La Chambre acquiesce à la conférence.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif consent à la conférence demandée pour

lui communiquer les raisons qui ont induit l'Assemblée à ne pas concourir dans certains amendements faits par cette Chambre, au Bill intitulé, "Acte pour mettre les Sociétés Religieuses Chrétiennes de toutes Dénominations, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, en état de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," et que les Directeurs de la part de cette Chambre seront les Honorables M. M. *Sullivan* et *Fergusson*, qui rencontreront le nombre de Directeurs de l'Assemblée, requis par l'usage Parlementaire, immédiatement dans la Chambre des Comités du Conseil Législatif.

Bill des Arpenteurs, (H. C.)

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable M. l'Arpenteur Général *Parke*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour abroger certains Actes y mentionnés et pourvoir à des meilleures dispositions Législatives relativement à l'admission des Arpenteurs et à l'arpentage des terres dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu la 1re fois. Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Lu la 2e fois. Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Lu la 3e fois. Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé. Il a été résolu dans l'Affirmative.

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre s'est remise.

Rapport des Directeurs du Comité de conférence sur le Bill des différentes Sectes Religieuses.

L'Honorable M. *Sullivan* a fait rapport que l'Honorable M. *Fergusson* et lui-même s'étaient rendus à la conférence demandée, aujourd'hui, par l'Assemblée Législative, au sujet de certains amendements faits par cette Chambre

au Bill intitulé, "Acte pour mettre les Sectes Religieuses Chrétiennes de toutes Dénominations dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, en état de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," auxquels l'Assemblée n'a pas acquiescé, comme Directeurs de cette Chambre, et M. M. *Williams*, *Small*, *Boswell* et *Hincks* comme Directeurs de l'Assemblée, qui ont remis le Bill avec les amendements, et aussi un papier contenant ce qui suit :

Raisons qui seront offertes au Conseil Législatif à une conférence pour désapprouver les amendements faits par leurs Honneurs au Bill intitulé "Acte pour mettre les Sectes Religieuses Chrétiennes de toutes dénominations, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, en état de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés,"

Raisons de l'Assemblée.

1o.—*Parceque*, l'exercice libre des mouvements de la conscience en matières religieuses ne devrait pas exposer les personnes ou les diverses dénominations qui obéissent à l'impulsion de ces mouvements à perdre leur liberté civile, ou à se voir enlever des droits qu'ils tiennent de la nature et qui sont comme innés chez eux.

2o.—*Parceque*, ce serait maintenir et perpétuer une distinction injuste et odieuse que de refuser à une Société Chrétienne dans cette partie de la Province appelée le *Haut-Canada*, les privilèges et immunités dont jouissent les mêmes Sociétés dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Bas-Canada*.

Et finalement.—*Parceque*, les dits amendements diminuent et restreignent virtuellement les droits et pouvoirs de ces Dénominations Chrétiennes reconnues par les Statuts du *Haut-Canada*, quoiqu'en apparence, l'intention est de les étendre et augmenter.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
G. A.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

*Ordonné*, Que les raisons susdites ainsi que le Bill soient référés à un Comité Spécial de quatre Membres.

Référé au Comité Spécial ainsi que le Bill

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Sullivan*, *Fergusson*, *Bruneau* et *Moore* qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill pour distribuer les deniers des Ecoles.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Morin*, et autres, avec un Bill intitulé, " Acte pour abroger l'Acte qui est maintenant en vigueur pour l'établissement et le maintien des Ecoles Élémentaires et pour établir un fonds pour leur soutien, et aussi pour accorder une indemnité afin de payer certaines parties des deniers destinés aux Ecoles, pour l'année mil huit cent quarante deux, et pour pourvoir au partage et à la distribution de la balance des dits deniers pour les années mil huit cent quarante-deux et mil huit cent quarante-trois," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Lu la 1re fois. Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Lu la 2e fois. Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Lu la 3e fois. Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé. Il a été résolu dans l'Affirmative.

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Adresse de remerciements pour les Messages de ce jour

*Ordonné*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour lui offrir les remerciements de cette Chambre pour ses Messages de ce jour, transmettant copies de toutes communications qui ont eu lieu entre Son Excellence et les Membres du ci-devant Conseil Exécutif qui ont offert leurs résignations, au sujet des dites résignations; et aussi qu'en conformité à l'Adresse de cette Chambre du 13 du mois expiré, il avait fait placer *R. Le Moine*, Ecr., sur la liste des officiers permanents de cette Chambre dans la qualité qui lui est assignée, et ordonné qu'à l'avenir il soit payé par warrant.

*Ordonné*, Que les Honorables M. M. *Bruneau* et *Massue* se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite Adresse.

Le Bibliothécaire requis de se procurer certains ouvrages.

*Ordonné*, Que le Bibliothécaire et le Greffier en Loi soient autorisés sous la sanction de

l'Orateur, de prendre les démarches qu'ils jugeront convenables pour se procurer une continuation de toutes les publications périodiques maintenant en la possession de cette Honorable Chambre, aussi bien que les autres ouvrages qu'ils jugeront nécessaires pour l'usage du Conseil, et de faire des échanges des Journaux de cette Honorable Chambre, et des Actes du Parlement pour de semblables documents publics d'autres pays ou provinces qui seront jugés convenables, ayant soin de tout faire avec économie.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

## Lundi, 4e Décembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable *R. E. Caron*, Orateur.

Les Hon. M. M.

*Sullivan*,

*Joliette*,

*Fergusson*,

*Bruneau*,

*Moore*,

Les Hon. M. M.

*Dionne*, *Amable*

*Dionne*, *Joseph*

*Irving*,

*Massue*.

PRIERES.

*Ordonné*, Que l'auditoire se retire.

*Ordonné*, Que les portes soient ouvertes.

L'Honorable M. *Moore* a présenté une Pétition de *Robert Hodgins*, et autres, habitants du Township de *McGillivray*; et aussi une Pétition de *James Murray*, et autres, habitants du Township de *Hay*; aussi une Pétition de *William Elder*, et autres, habitants, du Township de *Usborne*; aussi une Pétition de *James Hodgins*, et autres, habitants du Township de *Biddulph*; et aussi une Pétition de *Thomas McLeod*, et autres, habitants du Township de *Stephen*, demandant séparément que le Township de *Williams* ne soit pas séparé du district de *Huron*.

Pétitions  
De *Robert Hodgins*, et autres;

De *James Murray*, et autres;

De *William Elder*, et autres;

De *James Hodgins*, et autres;

De *Thomas McLeod*, et autres.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable M. *Moore* a fait rapport que l'Honorable M. *Fergusson* et lui-même s'étaient rendus conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec l'Adresse de cette Chambre de Samedi der-

Adresse sur le Bill des Sociétés Ecclésiastiques, présentée.

nier, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre en *Angleterre* immédiatement, le Bill intitulé, "Acte pour incorporer les Sociétés Ecclésiastiques de l'Eglise Unie d'*Angleterre* et d'*Irlande*, dans les Diocèses de *Québec* et de *Toronto*," afin qu'il soit mis devant le Parlement avant la signification de la sanction de Sa Majesté sur icelui, et que Son Excellence avait bien voulu dire qu'elle répondrait à la dite Adresse par Message.

Son Excellence exprime son désir de voir le Parlement continuer à procéder aux affaires

L'Honorable M. *Joliette* a informé la Chambre qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et il a été lu comme suit :—

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général considère qu'il est de son devoir dans les circonstances actuelles des affaires publiques, d'exprimer à l'Honorable Conseil Législatif, son vif désir que ces mesures importantes maintenant devant le Parlement qui sont calculées à promouvoir le bien être du Pays soient complétées et déterminées par le Parlement dans sa sagesse, sans interruption, afin que les vœux et l'attente du Peuple ne soient point frustrés.

Hôtel du Gouvernement,  
Décembre 4e, 1843.

*Ordonné*, Que l'auditoire se retire.

*Ordonné*, Que les portes soient ouvertes.

Bill de C. Morgan, et autres, renvoyé.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Morris*, et autres, pour rapporter un Bill intitulé, "Acte pour naturaliser *Cyprian Morgan*, et autres," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le conseil Législatif au dit Bill sans amendement.

L'Adresse de remerciements présentée.

L'Honorable M. *Bruneau* a fait rapport que l'Honorable M. *Massue* et lui-même s'étaient, conformément à l'ordre, rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec l'Adresse de cette Chambre de Samedi dernier, remerciant Son Excellence pour ses Messages relatifs à la résignation de certains Membres du Conseil Exécutif, et au sujet de la nomination du Traducteur Français, et que Son Excellence avait bien voulu recevoir la dite Adresse gracieusement.

4e Rapport du Comité des Contingents.  
L'Honorable M. *Bruneau* du Comité Spécial chargé d'examiner et de faire rapport sur les Comptes Contingents du Conseil Lé-

gislatif pour la présente Session, a présenté son quatrième rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités.*  
4e Décembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les Comptes Contingents de Votre Honorable Chambre, a l'honneur de présenter son quatrième Rapport :

Qu'il a examiné une partie des Comptes dûs par Votre Honorable Chambre, et comme les personnes à qui ils sont dus désirent beaucoup en recevoir le paiement, il recommande la liquidation des comptes suivants qui ont été soigneusement vérifiés, examinés et certifiés :

Robert Stanton,.....	£516	0	11
Thomas Cary & Cie.....	415	2	10
Desbarats et Cary,.....	69	16	1½
Desbarats et Derbishire,....	42	18	3
Do. do.....	209	18	11½
J. Disturnell,.....	4	15	0
Armour & Ramsay,.....	28	6	6
Rowsell & Cie,.....	156	15	6
	£1,443	14	1

Votre Comité fera rapport à la prochaine occasion sur les Comptes restant dûs.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
*Président.*

*Ordonné*, Que le dit rapport soit adopté.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

## Mardi, 5e Décembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur :

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*DeBlaquiere,*

*Hamilton,*

*Sullivan,*

*Moore,*

*Morris,*

*Dionne, Amable*

*Joliette,*

*Irving.*

*Fergusson,*

PRIERES.

*Ordonné*, Que l'auditoire se retire.

Message d'hier

**Ordonné,** Que le Message de Son Excellence le Gouverneur Général reçu par cette Chambre hier, soit maintenant lu.

Le dit Message a été alors lu par le Greffier en conséquence.

Les Honorables M. M. *Bruneau, J. Dionne* et *Massue* sont entrés.

**Ordonné,** Que les portes soient ouvertes.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Morin*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour conférer certains pouvoirs à l'Evêque de *Montréal*, touchant le transport de certaines terres," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill relatif au transport de terres par l'Evêque de Montréal.

lu la 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

lu la 2e fois.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Motion pour la 3e lecture.

Il a été alors proposé que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

En amendement il a été proposé que tous les mots après "soit," dans la motion principale soient retranchés, et les mots "référé à un Comité de toute la Chambre demain," insérés à la place.

La question étant mise sur dite motion d'amendement, il a été résolu dans l'affirmative.

Référé à la Chambre en Comité.

La question étant alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, la Chambre y a acquiescé, et

**Ordonné,** en conséquence.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Cartwright*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour donner aux personnes qui ont été Commissaires pour établir les bornes des Townships, un moyen plus facile et moins dispendieux de recouvrer les frais qui sont encore dûs en vertu de jugements par eux rendus en cette qualité," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des Commissaires de Lignes.

Lu la 1re fois.

Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

Bill de l'indépendance du

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Hamilton*, et autres, pour rapporter le Bill

O O

intitulé, "Acte pour mieux assurer l'indépendance du Conseil Législatif de cette Province," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a passé ce Bill sans amendement.

Conseil, passé par l'Assemblée.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Hincks*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour l'établissement et le maintien des Ecoles Élémentaires dans le *Haut-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des Ecoles Élémentaires, (H. C.)

Le dit Bill a été lu la première fois.

lu la 1re fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

lu la 2e fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill dernièrement mentionné.

La Chambre en Comité sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *Sullivan* a fait rapport de la part du dit Comité qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'Affirmative.

Passé.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Aylwin*, et autres, pour rapporter le Bill intitulé, "Acte pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée, "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens, et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*,"

Bill des Banqueroutes passé par l'Assemblée avec amendements.

et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels elle demande la concurrence du Conseil Législatif.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Amendements faits par l'Assemblée Législative au Bill envoyé par le Conseil Législatif intitulé; " Acte pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulé, ' Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration de leurs effets et de leurs biens, et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels elle demande la concurrence du Conseil Législatif.

Feuille 11, ligne 8,—Après " lieu," insérez,  
 " Et pourvu toujours, que  
 " nulle personne ne sera  
 " Juge ou Commissaire,  
 " comme susdit, dans la  
 " Province, à moins qu'il  
 " ne soit un Avocat en loi,  
 " d'aumoins cinq années."

" 35, " 31,—Retranchez depuis " et," jusqu'à " Acte," dans la 33e ligne, et insérez

CLAUSE A.

" Et qu'il soit statué, que  
 " dans toutes questions im-  
 " prévues, on aura recours  
 " respectivement aux lois  
 " du *Haut-Canada*, et du  
 " *Bas-Canada*, pour déter-  
 " miner toutes questions  
 " relatives aux Banque-  
 " routiers, telles que les  
 " dites lois existent actu-  
 " ellement dans chaque  
 " section de la Province,  
 " et dans les cas imprévus  
 " par les dites lois exis-  
 " tantes alors, on aura re-  
 " cours aux lois d'*Angle-*  
 " *terre*, comme règle à  
 " suivre; dans cette partie  
 " de la Province ci-devant  
 " le *Haut-Canada*, et dans  
 " cette section seulement.

" 40; " 29,—Après " proposé," insérez

CLAUSE B.

" Et qu'il soit Statué;  
 " que cet Acte sera et con-  
 " tinuera en force pendant  
 " l'espace de deux années,  
 " et delà jusqu'à la session  
 " suivante du Parlement,  
 " et pas plus longtemps."

Amendements grossoyés:

Attesté;

W. B. LINDSAY,  
 G. A.

L'Honorable M. Bruneau du Comité Spécial chargé d'examiner et faire rapport sur les Comptes Contingents du Conseil Législatif pour la présente Session, a présenté son cinquième rapport.

5e Rapport du Comité des Contingents.

*Ordonné*; Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :  
*Conseil Législatif, Chambre des Comités*  
 5e Décembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les Comptes Contingents dus par Votre Honorable Chambre, a l'honneur de présenter son cinquième Rapport.

Rapport.

Qu'après avoir examiné les Comptes ci-dessous énumérés, il en recommande le paiement:

H. et W. Rowsell,.....	£0 13 3
E. J. Barker,.....	3 5 0
A. Hunter,.....	35 1 0
J. H. Scott,.....	7 10 0
J. Gingras,.....	0 15 0
M. Keating,.....	4 10 0
James Mink,.....	10 13 9½
R. Hall,.....	3 5 0
W. W. FitzGibbon,.....	9 15 3
" ".....	15 3 0
W. A. Maingy,.....	13 19 9
H. et W. Rowsell,.....	10 12 6
Pierre Forton,.....	9 7 6
Martin et Widdowson,.....	4 13 6
Samuel Rowlands,.....	6 1 6
M. Keating,.....	2 7 3
Edward Botterel,.....	13 17 6
John Noon,.....	1 17 6
Alex Dixon,.....	0 3 9
Alfred Patrick,.....	4 0 0

£157 12 0½



Quand aux comptes pour souscription aux papiers-nouvelles, le Comité suggère que le Député Greffier les paie à mesure qu'ils seront présentés, après qu'il se sera assuré qu'ils sont corrects. Il recommande aussi le paiement d'un Compte de £4 11 6, dû par le Conseil Législatif du *Bas-Canada*, au Bureau du *Morning Courier*.

Il reste peu de comptes à examiner, ils formeront le sujet d'un autre rapport, qui sera le dernier.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNÉAU;

Président.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit adopté.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain à dix heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

### Mercredi, 6e Décembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Hon. M.M.

Les Hon. M.M.

*De Blaquière,*

*Hamilton,*

*Morris,*

*Dionne, Amable*

*Joliette,*

*Dionne, Joseph*

*Fergusson,*

*Massue.*

*Macaulay,*

PRIERES.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Boswell, et autres, comme suit :

*Assemblée Législative,*

Mardi, 5e Décembre, 1843.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message à l'Honorable Conseil Législatif pour informer leurs Honneurs que le Bill intitulé, "Acte pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada* intitulé, "Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens, et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*," avait été envoyé au Conseil par erreur; et pour prier leurs Honneurs de vouloir bien le remettre à l'Assemblée.

Bill des Banqueroutes redemandé par l'Assemblée.

*Ordonné*, Que M. Boswell porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY;

G. A.

Et alors ils se sont retirés.

Il a été proposé,

Que le dit Bill soit renvoyé à l'Assemblée Législative, tel que demandé.

La Chambre y a acquiescé, et

Remis.

*Ordonné*, en conséquence.

Les Messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif a ordonné que le dit Bill soit remis tel que demandé, et le dit Bill leur a été délivré à la Barre.

L'Honorable M. Massue a présenté une Pétition de *Thomas Simard*, et autres, Pilotes pour et en bas du Hâvre de *Québec*, demandant que le Tarif actuel alloué aux Pilotes ne soit point changé.

Pétition De Thomas Simard et autres.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable M. Bruneau, est entré.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre, sur le Bill intitulé, "Acte pour conférer certains pouvoirs à l'Evêque de *Montréal*, pour le transport de certaines terres."

La Chambre en Comité sur le Bill pour conférer des pouvoirs à l'Evêque de Montréal.

Quelque temps après la Chambre s'est remise, et l'Honorable M. Hamilton a fait Rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport avec divers amendements.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 2, ligne 2,—Après "Acte," insérez  
" ou par aucun autre Acte  
" ou Actes, ou par aucune  
" autre autorité quelcon-  
" que."

" " " 6,—Après "Québec," insérez  
" et tous Actes quelcon-  
" ques de la part du dit  
" Evêque de *Montréal*,  
" exécutés en sa qualité  
" d'Evêque, comme sus-

“ dit, seront valides et  
 “ effectifs d’une manière  
 “ aussi pleine et entière  
 “ que s’il était Evêque de  
 “ Québec susdit.”

Les dits amendements étant lus la seconde fois, et la question de concurrence mise sur chacun d’eux séparément, la Chambre y a acquiescé.

**Ordonné,** Que les dits amendements soient grossoyés, et le dit Bill tel qu’amendé, lu la troisième fois, aujourd’hui.

Bill des Commissaires de Lignes, lu la 2e fois.

Conformément à l’ordre du jour le Bill intitulé, “ Acte pour donner aux personnes qui ont été Commissaires pour établir les bornes des Townships, un moyen plus facile et moins dispendieux de recouvrer les frais qui sont encore dus en vertu de Jugements par eux rendus en cette qualité,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, immédiatement.

La Chambre en Comité.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en Comité de toute la Chambre en conséquence.

Quelque temps après la Chambre s’est remise, et l’Honorable M. Bruneau a fait rapport de la part du dit Comité, qu’il avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

lu la 3e fois

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l’Affirmative.

**Ordonné,** Qu’un des Maitres en Chancellerie se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill de Police de Québec et Montréal.

Un Message de l’Assemblée Législative par M. Black, et autres, avec un Bill intitulé, “ Acte pour changer et amender certaines dispositions de l’Ordonnance du Gouverneur et Conseil du Bas-Canada, de la seconde année du règne de Sa Majesté intitulé, “ Ordonnance pour établir un système efficace de

“ Police dans les cités de Québec et Montréal,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu la 1re fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

La Chambre s’est ajournée à loisir.

La Chambre s’est remise.

Un Message de l’Assemblée Législative par M. Cartwright, et autres, avec un Bill intitulé, “ Acte pour autoriser la Banque Commerciale du District de *Midland* et la Banque du district de *Niagara* d’ouvrir des livres pour transporter leurs fonds en la cité de *Londres*, et mettre de côté certaine partie de leurs fonds pour cet objet.” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill conférant certains pouvoirs aux Banques de *Midland* et *Niagara*

Le dit Bill a été lu la première fois.

Lu la 1re fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, demain.

L’Honorable M. Sullivan est entré.

Un Message de l’Assemblée Législative par M. Aylwin, et autres, pour rapporter le Bill intitulé, “ Acte pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada* intitulé, “ Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l’administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens,” et pour établir des dispositions pour le même objet, dans la Province du *Canada*,” et pour informer cette Chambre que l’Assemblée Législative a fait de nouveaux amendements au dit Bill, auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des Banqueroutes passé par l’Assemblée avec de nouveaux amendements.

Les dits nouveaux amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Nouveaux amendements faits par l’Assemblée Législative au Bill envoyé par le Conseil Législatif, intitulé, “ Acte pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulé, “ Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l’administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens, et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*.”

Amendements

Dans la quatrevingt-unième Clause, remplacez

Le premier Blanc, avec les mots “ quarante chelins.”

Le second blanc avec les mots “ dix chelins.”

Le troisième blanc, avec les mots " un chelin."

Le quatrième blanc, avec les mots " un chelin."

Le cinquième blanc, avec les mots " un chelin et trois pence."

Amendements grossoyés.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
G. A.

Lus une 2e fois et adoptés.

**Ordonné**, Que les dits amendements soient lus une seconde fois immédiatement.

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur iceux,

La Chambre a acquiescé à chacun d'eux séparément.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a acquiescé aux amendements faits par l'Assemblée Législative au dit Bill, sans amendement.

Bill des Divisions de Comtés (H. C.)

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Thompson, et autres, avec un Bill intitulé, " Acte pour mieux diviser la partie de cette Province nommée le *Haut-Canada*, en comtés, pour convertir les divisions territoriales d'icelle en districts, et pour pourvoir aux unions temporaires des comtés, dans des vues judiciaires et autres, et à la dissolution de ces unions, à mesure que l'augmentation de la population pourra l'exiger," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Référé à un Comité Spécial

**Ordonné**, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables M. M. De Blaquièrre, Morris et Macaulay, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill conférant des pouvoirs à l'Evêque de Montréal, lu la 3e fois.

Conformément à l'ordre, le Bill intitulé, " Acte pour conférer certains pouvoirs à l'Evêque de Montréal, pour le transport de certaines terres," a été lu la troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec certains amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée Législative.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Black, et autres, avec un Bill intitulé, " Acte pour investir les principaux Officiers du Département de l'Ordonnance de Sa Majesté des Biens et propriétés y désignés ; pour accorder certains pouvoirs aux dits Officiers, et pour d'autres objets y mentionnés," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour le transport de propriétés aux Officiers de l'Ordonnance,

Le dit Bill a été lu la première fois.

lu la 1re fois.

**Ordonné**, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

lu la 2e fois.

Il a été proposé d'amender le dit Bill comme suit :

Feuille 20, ligne 9,—Retranchez " dixième," et insérez " cinquième."

La question de concurrence étant mise sur le dit amendement, la Chambre y a acquiescé.

Il est amendé.

**Ordonné**, Que le dit amendement soit grossoyé et le Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné**, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec un amendement, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée Législative.

L'Honorable M. de Blaquièrre a présenté une Pétition de T. A. Stayner, et autres, Officiers de la Société de l'Ecole Britannique et Etrangère de Québec, demandant un Acte d'incorporation.

Pétition De T. A. Stayner, et autres.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

## Jeudi, 7e Décembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur :

Les Hon. M.M. Les Hon. M.M.

*DeBlaquiere,*

*Macoulay,*

*Sullivan,*

*Hamilton,*

*Morris,*

*Draper;*

*Joliette,*

*Irving.*

*Fergusson;*

### PRIERES.

L'Honorable M. *Morris* a présenté une Pétition de *Carmichael* et *French*, et autres, contracteurs sur le Canal de *Welland*, demandant qu'ils soient exempts de payer les droits imposés par le dernier Acte sur les produits agricoles importés des *Etats-Unis* en cette Province, jusqu'à ce que le contrat soit rempli.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

Il a été proposé, que les Pétitions présentées à cette Chambre le dix-neuvième jour de Septembre, 1842, de *William Roe*, et autres, franc-tenanciers des townships de *Gwillimbury Est* et *Ouest*, demandant un Acte pour autoriser à inclure un certain terrain ou petite section de terre connue comme faisant partie du township de *Gwillimbury Ouest*, d'après l'ancien arpentage, dans le district de *Home*, lorsque le comté de *Simcoe* sera déclaré former un district séparé, ou plutôt, si la chose paraissait convenable;—et aussi la Pétition présentée à cette Chambre le vingt-septième jour de Septembre 1842, d'*Edward Ryall*, et autres, habitants du township d'*Oro*, dans le district de *Simcoe*, demandant que le township de *Gwillimbury Ouest*, ne soit point séparé du dit district, soient référées au Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour mieux diviser la partie de cette Province nommée le *Haut-Canada* en comtés, pour convertir les divisions territoriales d'icelle en districts, et pour pourvoir aux unions temporaires des comtés, dans des vues judiciaires et autres, et à la dissolution de ces unions à mesure que l'augmentation de la population pourra l'exiger;" avec instruction au dit Comité de faire rapport sur la justice des demandes contenues dans les dites Pétitions.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, il a été résolu dans l'affirmative, et

**Ordonné;** en conséquence.

L'Honorable M. *Bruneau* est entré.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Harrison*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour pourvoir à l'incorporation des Townships, Villes, Comtés et Cités du *Haut-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill d'incorporation des Villes, &c, du H. C.

Le dit Bill a été lu la première fois.

lu la 1re fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

lu la 2e fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de six Membres.

Référé à un Comité Spécial

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *de Blaquiere*, *Sullivan*, *Morris*, *Joliette*, *Bruneau* et *Draper*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

**Ordonné,** Que cent copies du dit Bill soient imprimées dans la langue Anglaise et un nombre semblable dans la langue Française pour l'usage des Membres.

Il sera imprimé

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Simpson*, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour régler et faciliter l'étude de *l'Anatomie*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill d'Anatomie.

Le dit Bill a été lu la première fois.

lu la 1re fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

lu la 2e fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référé à un Comité Spécial

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *Hamilton*, *Bruneau* et *Irving*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Hale*, et autres, pour rapporter le Bill intitulé, "Acte pour conférer certains pouvoirs à *l'Evêque de Montréal*, touchant le transport de certaines terres," et pour informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Bill conférant des pouvoirs à l'Evêque de Montréal, rapporté de l'Assemblée.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Aylwin*, et autres, pour rapporter le Bill intitulé, "Acte pour investir les principaux

Bill conférant certains pouvoirs aux Off.

Pétitions De Carmichael et French, et autres.

De W. Roe et autres, et E. Ryall et autres, référées au Comité sur le Bill des Divisions de Comtés (H. C.)

Officers de l'Ordonnance rapporté de l'Assemblée.

“ Officiers de l'Ordonnance de Sa Majesté des biens et propriétés y désignés ; pour accorder certains pouvoirs aux dits Officiers, et pour d'autres objets y mentionnés,” et pour informer cette Chambre qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Bill de Police, lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, “ Acte pour changer et amender certaines dispositions de l'Ordonnance du Gouverneur et Conseil du *Bas-Canada*, de la seconde année du règne de Sa Majesté intitulé, “ Ordonnance pour établir un système efficace de Police dans les villes de *Québec* et *Montréal*,” a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

lu la 3e fois

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'Affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill conférant certains pouvoirs aux Banques de *Midland* et *Niagara* lu la 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, “ Acte pour autoriser la Banque Commerciale du District de *Midland* et la Banque du district de *Niagara* d'ouvrir des livres pour transporter leurs fonds en la cité de *Londres*, et mettre de côté certaine partie de leurs fonds pour cet objet.” a été lu la seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, immédiatement.

La Chambre en Comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable M. *Irving* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait pris le dit Bill en considération, y avait fait quelques progrès, et l'avait chargé de recommander que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial.

Référé à un Comité Spécial.

**Ordonné,** Que le Bill dernièrement mentionné soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables M. M. *de Blaquière*, *Sullivan* et *Draper*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

**Ordonné,** Que l'Honorable Orateur de cette Chambre soit autorisé à rencontrer l'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative et de lui remettre le Titre et le Préambule du Bill intitulé, “ Acte pour conférer certains pouvoirs à l'Evêque de *Montréal*, touchant le transport de certaines terres,” en conformité aux amendements faits au dit Bill.

L'Orateur rencontrera l'Orateur de l'Assemblée au sujet du Bill conférant certains pouvoirs à l'Evêque de Montréal.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable M. *Sullivan* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, “ Acte pour autoriser la Banque Commerciale du district de *Midland* et la Banque du district de *Niagara*, d'ouvrir des livres pour transporter leurs fonds en la Cité de *Londres*, et mettre de côté certaines parties de leurs fonds pour cet objet,” a présenté son Rapport.

Rapport sur le Bill conférant certains pouvoirs aux Banques *Midland* et *Niagara*.

**Ordonné,** Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités.*  
7e Décembre, 1843.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative intitulé, “ Acte pour autoriser la Banque Commerciale du District de *Midland* et la Banque du District de *Niagara*, d'ouvrir des livres pour transporter leurs fonds en la Cité de *Londres*, et mettre de côté certaines parties de leurs fonds pour cet objet,” a l'honneur de faire rapport :

Rapport.

Qu'il a examiné le dit Bill en entier, et recommande les amendements suivants :—

Feuille 1, ligne 19,—Après le mot “District,” insérez “ et pour la Banque du *Haut-Canada*.”

“ “ “ —Retranchez “ Corporation,” et insérez “ Corporations respectivement.”

“ “ “ 21—Retranchez “ d'icelle,” et insérez “ de chacune des dites Banques.”

“ “ “ 23—Retranchez “ Banque,” et insérez “ Banques respectivement.”

Feuille 1, ligne 32,—Retranchez “ telle Banque,” et insérez chacune “ des dites Banques respectivement.”

“ “ “ 35 et 36,—Retranchez “ Bureau de telle Banque,” et insérez “ dans les Bureaux respectifs de telles Banques.”

“ “ “ 38,—Après “ Banque,” insérez “ des parts ou du fonds dont il sera fait aucun tel transport.”

“ 2, “ 3,—Après “ fonds,” insérez “ ou d’un Acte passé dans la sixième année du règne de Sa Majesté intitulé, “ Acte pour prolonger la Charte de la Banque du *Haut-Canada*, “ et augmenter le capital d’icelle.”

Préambule, ligne 1,—Après “ le,” insérez “ Président, Directeurs et “ la Compagnie de la.”

“ ligne 2,—Après “ du District de *Midland*,” insérez “ la Banque du *Haut-Canada*.”

“ “ “ —Après “ et la,” insérez “ Président, Directeurs et la “ Compagnie de la.”

Titre,—Après le mot “ autorisé,” retranchez le reste du Titre, et insérez “ les différentes Banques “ y mentionnées d’ouvrir “ des livres pour le transport d’une certaine portion de leurs fonds dans “ la Cité de *Londres*.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,  
Président.

*Ordonné*, Que le rapport ci-dessus soit adopté.

*Ordonné*, Que les amendements rapportés par le Comité Spécial dernièrement mentionné soient grossoyés, et que le Bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois immédiatement.

Le dit Bill, tel qu’amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l’Affirmative.

*Ordonné*, Qu’un des Maîtres en Chancellerie se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l’Assemblée Législative.

L’Honorable M. de *Blaquiere* a informé la Chambre qu’il avait divers Messages de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son seing Manuel, que Son Excellence l’avait chargé de remettre à cette Chambre.

Les dits Messages ont été lus comme suit :

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général transmet à l’Honorable Conseil Législatif, en réponse à Son Adresse du 23 Octobre, copie d’une correspondance récente avec le Secrétaire d’Etat de Sa Majesté, au sujet du site permanent d’un Asile des Lunatiques à *Toronto*, laquelle devra suppléer d’après l’espoir de Son Excellence aux informations demandées par le Conseil Législatif, touchant les raisons qui ont fait adopter le site dont il est fait mention; et Son Excellence communiquera ses vues et ses espérances au sujet d’un établissement séparé d’un Asile des Lunatiques pour le *Bas-Canada*.

Il transmet aussi copie d’un Rapport relatif à l’opération pratique de l’Asile temporaire dans le *Haut-Canada*.

Hôtel du Gouvernement,

*Kingston*, 25e Novembre, 1843.

(Pour la Correspondance, &c. voir *Appendice No. 13.*)

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général, en conformité à l’Adresse de l’Honorable Conseil Législatif du 2e du courant, transmettra sans délai au Secrétaire d’Etat, le Bill passé par la Législature, durant la présente Session intitulé, “ Acte pour incorporer les Sociétés Ecclésiastiques de l’Eglise Unie d’*Angleterre* et “ d’*Irlande*, dans les Diocèses de *Québec* et “ de *Toronto*,” de manière que s’il tombe sous les dispositions de la quarante-deuxième section de l’Acte d’Union, il puisse être mis à temps devant le Parlement avant la signification de la Sanction de Sa Majesté.

Hôtel du Gouvernement,

*Kingston*, 5e Décembre, 1843.

3 Messages de Son Excellence

Au sujet de l’Asile des Lunatiques.

Au sujet de la transmission de l’Adresse relative au Bill des Sociétés Ecclésiastiques.

C. T. METCALFE.

Le Gouverneur Général adoptera avec beaucoup de plaisir les mesures nécessaires pour mettre à effet les désirs de l'Honorable Conseil Législatif, tel qu'exprimés dans son Adresse du 1er du courant, au sujet de la rétribution de son Orateur, par un salaire annuel.

Hôtel du Gouvernement,  
7e Décembre, 1843.

Et les dits Messages étant de nouveau lus par le Greffier,

*Ordonné*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général pour lui offrir les remerciements de cette Chambre pour ses divers Messages reçus à l'instant.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. Morris se rende auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec la dite Adresse.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Samedi prochain, à dix heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

### Samedi, 9e Décembre, 1843.

Les Membres assemblés ont été :

L'Honorable R. E. Caron, Orateur.

Les Hon. M. M.

*De Blaquiere,*  
*Morris,*  
*Joliette,*  
*Fergusson,*  
*Macaulay,*

Les Hon. M. M.

*Hamilton,*  
*Bruneau,*  
*McDonald,*  
*Draper.*

#### PRIERES.

L'Honorable Orateur a fait rapport, qu'en conformité à l'ordre de cette Chambre, de Jeudi dernier, il s'était rencontré avec l'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative, aux fins de mettre le Titre et le Préambule du Bill intitulé, "Acte pour conférer certains pouvoirs à l'Evêque de Montréal, touchant le transport de certaines terres," en conformité aux amendements fait au dit Bill, et qu'ils étaient convenus qu'il n'était pas nécessaire de faire de changement au dit Bill, et ont en conséquence laissé le Bill dans sa forme primitive.

L'Honorable M. Bruneau a fait rapport de la part du Comité Spécial auquel a été référé

le Bill intitulé, "Acte pour régler et faciliter l'étude de l'anatomie," que le Comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'Affirmative.

Passé.

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Cartwright, et autres, pour rapporter le Bill intitulé, "Acte pour autoriser la Banque Commerciale du district de *Midland*, et la Banque du district de *Niagara*, d'ouvrir des livres pour transporter leurs fonds en la cité de *Londres*, et mettre de côté certaines parties de leurs fonds pour cet objet," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill, sans amendement.

Bill pour conférer certains pouvoirs aux Banques de *Midland* et *Niagara*, rapporté de l'Assemblée.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. Cartwright, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour incorporer la Compagnie établie dans le *Haut-Canada*, à l'effet de faire des Prêts d'argent, et pour lui donner certains pouvoirs," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de la Compagnie des Prêts d'Argent, H. C.

Le dit Bill a été lu la première fois.

lu la 1re fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

lu la 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

lu la 3e fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'Affirmative.

Passé.

*Ordonné*, Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Au sujet du salaire de l'Orateur.

Ajournement.

L'Orateur rapporte qu'il s'est rencontré avec l'Orateur de l'Assemblée au sujet du Bill conférant des pouvoirs à l'Evêque de Montréal.

Rapport sur le Bill d'Anatomie.

Bill des Eaux  
Minérales de  
Kingston.

Un Message de l'Assemblée Législative par M. *Cartwright* et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour incorporer la Compagnie des "Eaux Minérales de *Kingston*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

lu la 1re fois. Le dit Bill a été lu la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la seconde fois, immédiatement.

lu la 2e fois.

Le dit Bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu la troisième fois, immédiatement.

lu la 3e fois.

Le dit Bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'Affirmative.

**Ordonné,** Qu'un des Maîtres en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Rapport sur le  
Bill des Divi-  
sions de Com-  
tés (H. C.)

L'Honorable M. *de Blaquiere*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour mieux diviser la partie de cette "Province nommée le *Haut-Canada*, en "comtés, pour convertir les divisions territoriales d'icelle en districts, et pour pour-  
"voir aux unions temporaires des comtés, "dans des vues judiciaires et autres, et à la "dissolution de ces unions, à mesure que "l'augmentation de la population pourra l'exiger," a présenté son rapport.

**Ordonné,** Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*  
Samedi, 9e Décembre, 1843.

Rapport.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative intitulé, "Acte pour mieux diviser la partie de cette Province nommée le *Haut-Canada*, en Comtés, "pour convertir les divisions territoriales "d'icelle en Districts, et pour pourvoir aux "unions temporaires des Comtés dans des "vues judiciaires et autres, et la dissolution "de ces unions, à mesure que l'augmentation "de la population pourra l'exiger," a l'honneur de faire rapport.

Que Votre Comité a trouvé le dit Bill tellement compliqué dans ses détails qu'il a jugé

qu'il nécessitait plus de considération qu'il était possible de lui en accorder d'ici à la clôture de la Session.

Votre Comité recommande en conséquence que la considération ultérieure du dit Bill soit remise à la Session prochaine.

Le tout néanmoins humblement soumis.

W. MORRIS,

*Président.*

**Ordonné,** Que le dit Rapport ci-dessus soit adopté. Il est adopté.

L'Honorable M. *Sullivan* est entré.

L'Honorable M. *Draper* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour "pourvoir à l'incorporation des Townships, "Villes, Comtés et Cités dans le *Haut-Canada*," a présenté son rapport. Rapport sur le Bill d'incorporation des Villes, &c, du H. C.

**Ordonné,** Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

*Conseil Législatif, Chambre des Comités,*

9e Décembre, 1843.

Présents :—Les Honorables M. M. *de Blaquiere, Sullivan, Morris, Joliette, Bruneau et Draper.*

L'Honorable M. *Draper* au fauteuil.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour pourvoir à l'incorporation des "Townships, Villes, Comtés et Cités du *Haut-Canada*," a l'honneur de faire rapport : Rapport.

Qu'il a examiné ce Bill important avec toute l'attention que le permettait le peu de temps depuis que l'Assemblée Législative la transmis au Conseil ; et quoiqu'il eût vivement désiré recommander au Conseil de l'adopter avec ou sans amendement, néanmoins Votre Comité, après avoir passé beaucoup de temps à l'examiner, se trouve dans la nécessité de recommander à Votre Honorable Chambre d'en remettre la considération à la prochaine Session. Plusieurs motifs l'ont engagé à suivre cette marche, et il espère qu'ils auront le même poids, sur les délibérations de Votre Honorable Chambre. Ce Bill forme partie d'une série de mesures qui sont intimement liées entr'elles, et qui ont été introduites pendant la présente Session, après avoir été élaborées par les Membres du ci-devant Conseil Exécutif. L'une de ces mesures, celle pour établir un système plus juste et plus équitable



de contributions dans toute l'étendue de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, n'a pas encore été présentée à Votre Honorable Chambre, et on ne peut pas s'attendre qu'elle le sera dans les circonstances actuelles. La seconde mesure, celle pour mieux diviser la Province en Comtés, et établir les limites des Comtés, est maintenant devant un Comité de Votre Honorable Chambre ; il en a trouvé les détails tellement compliqués qu'il sera nécessaire de l'examiner avec plus de soin et d'attention qu'on ne pourrait lui en donner pendant le court espace qui doit s'écouler avant la clôture de la Session. L'adoption de ce Bill, sans en même temps mettre en opération les autres mesures qui s'y rattachent, pourrait par conséquent entraîner des maux plus graves et des conséquences plus dangereuses pour la société que tous les avantages que l'on peut en attendre.

Un autre motif qui a engagé Votre Comité à recommander que ce Bill ne devienne pas loi, c'est le désir de donner l'occasion au peuple de cette Province d'en connaître à fonds les dispositions. Lorsque ce Bill a d'abord été introduit dans l'Assemblée et imprimé par son ordre, il différerait essentiellement de celui qui est maintenant soumis à l'examen de Votre Honorable Chambre. Votre Comité a comparé attentivement ce Bill avec celui qui a été mis sous les yeux du Public, et il a remarqué qu'on y avait introduit de nombreux et importants changements et additions, non pas peut-être autant par rapport au principe même du Bill, que par rapport aux détails et à l'opération pratique de cette mesure. Votre Comité n'est pas en état, dans le moment actuel, de juger jusqu'à quel point ces détails seront approuvés par la société ; et c'est dans la vue d'obtenir l'information nécessaire à cet égard qu'il recommande maintenant d'en remettre la considération à une autre époque.

On trouvera dans les détails même du Bill une autre raison qui justifie cette démarche. Votre Comité observe qu'il donne à la Cour des Préfets qui devra remplacer les Conseils Municipaux actuels, le pouvoir illimité d'imposer des taxes ; et que ce pouvoir, elle pourra l'exercer avec partialité, non seulement sur les diverses localités, mais sur la nature même des propriétés imposables.

Les nombreux Actes d'incorporation qui forment actuellement une partie considérable du livre des Statuts du *Haut-Canada*, et toutes les autres Lois qui se rattachent aux Institu-

tions Municipales, se trouvent révoquées par une clause générale et non pas en détail, ainsi que l'exigent les Instructions Royales. Ces dispositions et d'autres matières que renferment ce Bill, sont d'une trop grande importance pour la société en général, pour être adoptées à la hâte, sans donner au peuple, l'occasion d'exprimer son opinion sur ce sujet.

En conséquence, Votre Comité recommande que la considération de ce Bill soit remise à la prochaine Session ; et dans l'intervalle, qu'il en soit imprimé cinq cents exemplaires en Anglais et deux cents en Français, pour l'usage des Membres, et pour le répandre parmi les Districts Municipaux de la Province.

Le tout néanmoins humblement soumis.

W. H. DRAPER,  
*Président.*

*Ordonné*, Que le Rapport ci-dessus soit Il est adopté. adopté.

*Ordonné*, Que cinq cents copies du Bill dernièrement mentionné et le rapport sur icelui, soient imprimées dans la langue Anglaise et deux cents copies dans la langue Française, pour l'usage des Membres, et que le Greffier ait instruction de les faire circuler dans tous les Districts Municipaux de la Province.

L'Honorable Orateur a fait rapport à la Avis de prorogation. Chambre qu'il avait reçu une communication du Secrétaire en Chef, l'informant que Son Excellence le Gouverneur Général, se proposait de proroger la Législature Provinciale cette après midi, à trois heures.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

*Ordonné*, Que cinq cents copies du Bill intitulé, " Acte pour mieux diviser la partie de cette Province nommée le *Haut-Canada*, " en comtés, pour convertir les divisions territoriales d'icelle en districts, et pour pourvoir aux unions temporaires des comtés dans des vues judiciaires et autres, et à la dissolution de ces unions à mesures que l'augmentation de la population pourra l'exiger," conjointement avec le rapport sur icelui, soient imprimées dans la langue Anglaise pour l'usage des Membres, et que le Greffier ait instruction de les faire circuler dans tous les Districts Municipaux de la Division Ouest de la Province. Bill pour la division des comtés du H.C., imprimé

Son Excellence le Très-Honorable SIR CHARLES THEOPHILUS METCALFE, Chevalier Grand-Croix du Très Honorable Ordre du Bain, un des Très Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, étant assis dans le Fauteuil, sur le Trône, l'Orateur a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, d'informer l'Assemblée Législative, " Que c'est le plaisir de Son Excellence qu'elle se rende immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre."

Laquelle étant venue avec son Orateur, le Clerc de la Couronne en Chancellerie a lu séparément le Titre des Bills à être passés comme suit :

Bill des Banqueroutes.

Acte pour abroger une Ordonnance du *Bas-Canada*, intitulée, " Ordonnance concernant les Banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs effets et de leurs biens," et pour établir des dispositions pour le même objet dans la Province du *Canada*.

Bill pour l'abolition de l'emprisonnement pour Dettes.

Acte pour abolir l'emprisonnement pour dettes en exécution d'un Jugement, et pour d'autres objets y mentionnés.

Bill des Bois.

Acte pour régler l'inspection et mesurage du Bois de Construction, Mâts, Esparres, Doutes, Madriers, et autres objets de même nature.

Bill au sujet des Protêts des Notaires.

Acte pour faciliter la preuve des Lois du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour déclarer les Protêts des Notaires Publics preuve authentique dans certains cas, dans le *Haut-Canada*.

Bill d'Anatomic

Acte pour régler et faciliter l'étude de l'Anatomic.

Second Bill des Droits Protectifs.

Acte pour continuer pour un certain temps les droits imposés sur les produits agricoles et les animaux vivants importés dans cette Province.

Bill pour distribuer les deniers des Ecoles.

Acte pour pourvoir plus amplement à l'établissement et au maintien des Ecoles Élémentaires, et pour partager le fonds pour leur soutien, et aussi pour accorder une indemnité afin de payer certaines parties des deniers destinés aux Ecoles pour l'année mil huit cent quarante deux, et pour pourvoir de plus au partage et à la distribution de la balance des dits deniers

pour les années mil huit cent quarante-deux et mil huit cent quarante-trois.

Acte pour révoquer un certain Acte y mentionné, et pourvoir à mettre le Gouvernement Provincial en état d'acheter les parts que possèdent les individus dans le Canal de *Welland*.

Bill pour l'achat de parts dans le Canal de *Welland*.

Acte pour investir les principaux Officiers de l'Ordonnance de Sa Majesté des biens et propriétés y désignés; pour accorder certains pouvoirs aux dits Officiers, et pour d'autres objets y mentionnés.

Bill conférant certains pouvoirs aux Officiers de l'Ordonnance.

Acte pour réprimer les Processions de Partis dans certains cas.

Bill des Processions de partis.

Acte pour pourvoir à la manière de convoquer les Assemblées Publiques en cette Province, et y maintenir l'ordre, et pour mieux conserver la paix publique aux dites Assemblées.

Bill des Assemblées Publiques.

Acte pour exempter les Officiers Publics des frais de Nouvelles Commissions au décès de Sa Majesté.

Bill relatif aux Nouvelles Commissions des Officiers Publics.

Acte pour empêcher de chasser et tuer l'original et autres animaux et gibiers en cette Province à certaine saison de l'année.

Bill restreignant la chasse des bêtes fauves.

Acte pour mieux conserver certaines espèces de poisson, dans les Rivières et Lacs des Comtés y mentionnés.

Bill pour la conservation du Poisson.

Acte pour exempter les voitures employées au transport des engrais des cités et villes de cette Province, des droits de péages sur les Chemins de Barrières, et pour d'autres fins y mentionnées.

Bill pour exempter des droits de péages les voitures employées au transport des engrais.

Acte pour pourvoir à la décision sommaire des Petites Causes dans le *Bas-Canada*.

Bill des Petites Causes.

Acte pour amender la Loi relative à l'administration de la Justice dans le *Bas-Canada*.

Bill de Judicature du B.C.

Acte pour établir une meilleure Cour d'Appel dans le *Bas-Canada*.

Bill de la Cour d'Appel.

Acte pour établir le district de *Gaspé*, et pourvoir à la due administration de la Justice en icelui.

Bill de Judicature de *Gaspé*.

Acte pour changer les époques auxquelles se tiendront les Sessions Générales de la Paix dans et pour le District de *St. François*.

Bill des Sessions de Quartier de *St. François*.

- Bill d'Enregistrement, (B. C.) Acte pour amender l'Ordonnance qui pourvoit à l'enregistrement des titres des propriétés foncières ou des hypothèques sur icelles dans le *Bas-Canada*, et pour prolonger le temps fixé par la dite Ordonnance pour enregistrer certains titres.
- Bill du recensement (B. C.) Acte pour faire le Recensement du *Bas-Canada*, et pour obtenir certains renseignements statistiques y mentionnés.
- Bill de Police. Acte pour changer et amender certaines dispositions de l'Ordonnance du Gouverneur et Conseil du *Bas-Canada*, de la seconde année du règne de Sa Majesté intitulée, "Ordonnance pour établir un système efficace de Police dans les villes de *Québec* et *Montréal*."
- Bill au sujet de l'Île Bizarre. Acte pour détacher l'*Isle Bizarre* du comté des *Deux Montagnes*, et l'annexer au Comté de *Montréal*, pour l'enregistrement des Actes.
- Bill pour commuer la Tenure des Fiefs *Nazareth*, &c. Acte pour autoriser les Seigneurs des Fiefs *Nazareth*, *St. Augustin*, et *St. Joseph* dans les cité et comté de *Montréal*, à commuer la tenure des terres maintenant possédées en censive, dans les dits Fiefs respectivement.
- Bill relatif au Township de Chatham Gore. Acte pour détacher le Township de *Chatham Gore*, autrement appelé *Gore de Chatham*, du comté de *Terrebonne*, et pour l'annexer au comté des *Deux Montagnes*.
- Bill des Ecoles Élémentaires (H. C.) Acte pour l'établissement et le maintien des Ecoles Élémentaires dans le *Haut-Canada*.
- Bill pour protéger les individus contre les réclamations adverses. Acte pour mettre les Cours de Justice dans cette partie de la Province nommée le *Haut-Canada*, en état de protéger les individus contre les réclamations adverses dans lesquelles ils n'ont aucun intérêt.
- Bill des Sessions de Quartiers, H. C. Acte pour régler les époques auxquelles se tiendront les Cours Générales des Sessions de Quartier, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*.
- Bill des procédures sommaires contre les Shérifs et Coronaires. Acte pour pourvoir à un mode sommaire d'obliger les Shérifs et Coronaires à rapporter les Writs de Sommations dans cette partie de la Province ci-devant dénommée le *Haut-Canada*.
- Acte pour donner aux personnes qui ont été Commissaires pour établir les bornes des Townships, un moyen plus facile et moins dispendieux de recouvrer les frais qui sont encore dûs en vertu de Jugements par eux rendus en cette qualité.
- Acte pour empêcher l'obstruction des Rivières et Ruisseaux dans le *Haut-Canada*.
- Acte pour expliquer un Acte passé dans cette partie de la Province nommée *Haut-Canada*, dans la troisième année du règne de Sa Majesté intitulé, "Acte pour confirmer et régler la vente de certaines terres pour payer les Taxes dans le district de l'*Ottawa*."
- Acte pour confirmer et valider certains Actes Officiels des Offices de Régistrare, Greffier de la Paix, Greffier de la Cour de District, et Régistrare de la Cour *Surrogate* du district de l'*Ottawa*.
- Acte pour diviser le Township de *Hawkesbury*, dans le district d'*Ottawa*, en deux Townships.
- Acte pour amender l'Acte relatif à la Ligne de Division entre les districts de *Niagara* et de *Gore*.
- Acte pour déclarer qu'une dette contractée par le Comité des Magistrats du district de *Johnstown*, pour achever la nouvelle Prison et Cour de Justice de ce district, soit payable par le Conseil de District.
- Acte pour mieux définir et établir la limite Est qui divise la troisième Concession du Township de *Cornwall*, dans le district d'*Est*.
- Acte pour naturaliser *Cyprian Morgan*, et autres.
- Acte pour autoriser le Maire, les Echevins et les Citoyens de *Montréal*, à acheter, acquérir et posséder la propriété maintenant connue sous le nom de l'Etablissement Hydraulique pour fournir de l'Eau à la cité de *Montréal*.
- Acte pour incorporer *Charles Cunningham*, *Richard Norman*, *Samuel Amory*, et autres, formant une Compagnie à Fonds Communs, pour faire le Commerce des Pêches dans le district de *Gaspé*.

	dans le Golfe <i>St. Laurent</i> , et pour ouvrir des Mines de Charbon dans le dit district.	Acte pour incorporer la Compagnie établie dans le <i>Haut-Canada</i> , à l'effet de faire des Prêts d'argent et pour lui donner certains pouvoirs.	Bill de la Compagnie des Prêts, H. C.
Bill de la Bibliothèque Commerciale de Montréal.	Acte pour incorporer les Membres de l'Association de la Bibliothèque Commerciale de <i>Montréal</i> .	Acte pour incorporer la Compagnie des Eaux Minérales de <i>Kingston</i> .	Bill des Eaux Minérales de Kingston.
Bill conférant des pouvoirs à l'Evêque de Montréal.	Acte pour conférer certains pouvoirs à l'Evêque de <i>Montréal</i> , touchant le transport de certaines terres.	La Sanction Royale à été alors prononcée séparément sur ces Bills, par un des Greffier Assistants de cette Chambre, dans les mots suivants :—	Sanction Royale.
Bill de Bishop's College,	Acte pour l'incorporation de <i>Bishop's College</i> , dans le Diocèse de <i>Québec</i> .	“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur Général sanctionne ce Bill.”	
Bill de la Société d'Education de Québec.	Acte pour incorporer la Société d'Education de Québec.	Alors le Clerc de la Couronne en Chancellerie a lu les Titres de neuf Bills à être passés, comme suit :	Bills réservés.
Bill de la Congrégation de Québec.	Acte pour incorporer l'Association appelée La Congrégation de Notre Dame de <i>Québec</i> .	Acte pour mieux assurer l'indépendance du Conseil Législatif de cette Province.	Bill de l'indépendance du Conseil Législatif,
Bill pour l'incorporation des Dames du Sacré Cœur de Jésus.	Acte pour incorporer les Dames Religieuses du Sacré Cœur de Jésus de la paroisse de <i>St. Jacques de l'Assommoir</i> , dans le district de <i>Montréal</i> , pour les fins de l'Education.	Acte pour mieux assurer l'Indépendance de l'Assemblée Législative de cette Province.	Bill de l'indépendance de l'Assemblée.
Bill du Pont d'Alexis Gosselin.	Acte pour renouveler et continuer pour un certain temps les privilèges accordés par un certain Acte du <i>Bas-Canada</i> y mentionné à <i>Alexis Gosselin</i> , et ses héritiers ou ayans cause, relativement à un certain Pont sur la Rivière <i>Boyer</i> , dans le comté de <i>Bellechasse</i> .	Acte pour décourager les Sociétés Secrètes.	Bill des Sociétés Secrètes.
Bill de la Compagnie de la Navigation du Tay,	Acte pour amender l'Acte qui incorpore la Compagnie de la Navigation du <i>Tay</i> .	Acte pour incorporer les Sociétés Ecclésiastiques de l'Eglise Unie d'Angleterre et d'Irlande, dans les Diocèses de <i>Québec</i> et de <i>Toronto</i> .	Bill pour l'incorporation des Sociétés Ecclésiastiques.
Bill de S. B. Harrison.	Acte pour autoriser la Cour du Banc de la Reine et la Cour de Chancellerie à admettre, suivant leur discrétion, <i>Samuel Bealey Harrison</i> , à pratiquer comme Procureur et Solliciteur en icelles respectivement.	Acte pour incorporer certaines personnes qui font le commerce de Banque dans la cité de <i>Montréal</i> , sous les nom et raison de la Banque du Peuple.	Bill de la Banque du Peuple.
Bill de la Compagnie d'Assurance et des Transports Intérieurs.	Acte pour autoriser le Président du Comité de la Compagnie d'Assurance et des Transports intérieurs en <i>Canada</i> , à poursuivre pour et recouvrer des dettes dues à la dite Compagnie.	Acte pour amender l'Acte qui incorpore la Banque du District de <i>Niagara</i> , en prolongeant le temps fixé pour le versement du Capital de cette Banque.	Bill de la Banque de Niagara.
Bill du Pont de Catarqui.	Acte pour amender la Charte de la Compagnie du Pont de <i>Catarqui</i> .	Acte pour abroger certains Actes y mentionnés et pour pourvoir à de meilleures dispositions Législatives relativement à l'admission des Arpenteurs et à l'Arpentage des terres dans le <i>Haut-Canada</i> .	Bill des Arpenteurs, H. C.
Bill du Chemin de Fer de Kingston.	Acte pour changer et amender l'Acte qui incorpore la Compagnie Maritime du Chemin de Fer de <i>Kingston</i> .	Acte pour investir le Conseil de Ville de <i>Niagara</i> , de la place de marché de cette ville, et pour d'autres fins.	Bill au sujet du marché de Niagara.
Bill conférant certains pouvoirs aux Banques de <i>Midland</i> et <i>Niagara</i> .	Acte pour autoriser les différentes Banques y mentionnées d'ouvrir des livres pour transporter une certaine partie de leurs fonds en la Cité de <i>Londres</i> .	Acte pour changer et amender certaines parties d'un Acte y mentionné, concernant la navigation du Fleuve <i>St. Laurent</i> , en autant qu'elles se rapportent au Port de <i>Québec</i> .	Bill de la Navigation du <i>St. Laurent</i> .
		Alors sur chacun de ces Bills un des Greffiers-Assistants de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, a dit :	

“ Son Excellence le Gouverneur Général réserve ce Bill pour la signification du plaisir de Sa Majesté sur icelui.”

Alors il a plû à Son Excellence le Gouverneur Général de faire le Discours suivant :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Je vous rencontre maintenant pour vous exempter d'assister plus longtemps au Parlement, en conséquence de l'interruption qu'ont souffert nos travaux, entièrement contre mon inclination, et pour des causes sur lesquelles je n'ai eu aucun contrôle. Je suis sensible à votre application constante aux devoirs pénibles pendant la session qui a été raccourcie si inopinément, et je me flatte que les mesures que vous avez passées, et auxquelles j'ai donné l'assentiment Royal au nom de Sa Majesté, seront avantageuses au pays. Je me suis trouvé dans la nécessité de réserver quelques Bills pour la considération du Gouvernement de Sa Majesté, soit à cause de l'impossibilité de les mettre à exécution, vû qu'ils dépendaient d'autres mesures qui ne sont pas devenues loi, ou vu qu'ils affectaient la Prérrogative de la Couronne, ou étaient d'un caractère qui sous les instructions Royales, rendait ce procédé impératif.

*Messieurs de la Chambre d'Assemblée.*

Je vous remercie de la promptitude avec laquelle vous avez voté les subsides nécessaires. Il sera de mon devoir de faire attention à ce qu'il soient déboursés avec la plus grande économie consistante avec l'efficacité du service public.

*Honorables Messieurs et Messieurs :*

Je me flatte qu'à votre retour dans vos foyers, vous essayerez, par vos préceptes et vos exemples, de procurer les avantages de l'harmonie et de l'amour fraternelle, parmi toutes les classes du peuple. La paix et le bonheur rendront notre pays un lieu désirable de refuge pour la population superflue de la Mère-patrie, dont l'établissement ici devient un bénéfice pour eux-mêmes et pour la colonie, tandis que la discorde et les différends doivent avoir l'effet contraire de les empêcher de lier leurs destinées à celles d'un pays continuellement dans les troubles ; j'espère humblement que la bénédiction du Tout-Puissant rendra cette terre heureuse et prospère, cueillant les fruits de sa propre industrie, et jouissant de la protection puissante de notre Gracieuse Souveraine, comme partie de l'Empire Britannique. Je vais maintenant prendre congé de vous, Messieurs, et je me flatte que nous nous rencontrerons encore pour renouveler nos efforts pour le bien public avec un plus grand succès.

Alors l'Orateur de cette Chambre, a dit

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif et Messieurs de l'Assemblée Législative.*

C'est la volonté et le plaisir de Son Excellence le Gouverneur Général que ce Parlement Provincial soit Prorogé jusqu'à Lundi, le quinzième jour de Janvier prochain, pour être ici tenu ; et ce Parlement Provincial est en conséquence prorogé jusqu'à Lundi, le quinzième jour de Janvier prochain.

*Prorogation.*



# INDEX

DU

## TROISIEME VOLUME.

7. VICT. A. D. 1843.

### ABSENTS, MEMBRES :—

Motion relative aux, 32. Adoptée, 32. Som-  
més, 40. (*Voir Membres.*)

### ADRESSES :—

1. ——— AU GOUVERNEUR GENERAL :—Mettant  
devant Son Excellence les procédés  
de la Chambre sur le Writ appelant  
l'Honorable Jean Baptiste Taché au  
Conseil Législatif, 21. L'Honora-  
ble M. Sullivan fait rapport qu'il  
s'est rendu auprès de Son Excellence  
avec l'Adresse, 26. Message de Son  
Excellence à ce sujet, 31. Le Mes-  
sage et la Pétition y mentionnée sont  
référés au Comité des Privilèges, 31.  
Membres ajoutés au Comité, 31.  
(*Voir Comité des Privilèges.*)
2. ——— AU GOUVERNEUR GENERAL :—Remer-  
ciant Son Excellence du Discours  
prononcé du Trône à l'ouverture de  
la Session, 21. Comité nommé pour  
la préparer, 25. Adresse rapportée,  
26. Elle est adoptée, 28. Comité  
chargé de s'informer quand Son Ex-  
cellence recevra la Chambre avec  
l'Adresse, 28. Son rapport, 30.  
L'Orateur fait rapport que l'Adresse a  
été présentée, et communique la ré-  
ponse de Son Excellence, 30. L'A-  
dresse et la réponse sont imprimées,  
31.
3. ——— AU GOUVERNEUR GENERAL :—Au su-  
jet du Siège du Gouvernement, 25.  
Rapport du Comité chargé de se ren-  
dre auprès de Son Excellence avec

### ADRESSES—*suite.*

l'Adresse, 30. Message de Son Ex-  
cellence en réponse à l'Adresse, 37.  
Adresse de remerciements proposée,  
39. Débats, 39. Débats remis, 39.  
Ils sont repris, 40. L'Adresse est  
adoptée, et ordonnée d'être présentée,  
40. Motion pour un appel de la  
Chambre le 30e Octobre, pour pren-  
dre le dit Message en considération,  
40. Elle est négative, 41. Autre  
motion pour un Appel le 23e Octobre,  
41. Elle est négative, 41. Motion  
pour que la Chambre se mette en Co-  
mité sur le dit Message, 41. Elle est  
adoptée, 41. La Chambre en Comi-  
té, 41. Rapport, et permis de sié-  
ger de nouveau, 41. Il sera le pre-  
mier ordre du jour, 41. Appel des  
Membres absents, 41. La Chambre  
de nouveau en Comité sur le Mes-  
sage, 43. Rapport de certaines Ré-  
solutions, 43. Motion pour que la  
Chambre se mette de nouveau en  
Comité sur le Message, négative,  
43. Motion pour la réception du  
rapport, 43. Elle est adoptée, 43.  
Les Résolutions sont lues la première  
fois, 43. Elles sont lues la seconde  
fois, et adoptées, 44. Protêt des  
Honorables MM. Sullivan, Ferrie,  
Joliette, Irving, Taché, Goodhue et  
A. Dionne, contre leur adoption, 44.  
Adresses à Sa Majesté, et à Son Ex-  
cellence, ordonnées, 45. Comité  
chargé de s'informer quand la Cham-  
bre sera reçue avec les Adresses, 45.  
Ordre pour l'impression des Résolu-  
tions, 45. Rapport du Comité sus-

ADRESSES—*suite.*

- mentionné, 47. L'Orateur fait rapport d'un jour ultérieur pour la réception des Adresses, 48. Elles sont présentées, 50. Réponse de Son Excellence, 50. Adresse à la Reine transmise par l'Assemblée pour le concours du Conseil, au sujet du Siège du Gouvernement, 79. (*Voir Messages.*)
4. ——— A SA MAJESTE' :—Au sujet d'un pardon général pour toutes offenses politiques, proposée, 28. La Motion est retirée, 28.
5. ——— AU GOUVERNEUR GENERAL :—Au sujet du Pénitencier Provincial, 36. Présentée, 47. Réponse de Son Excellence, 74. (*Voir Appendice, No. 10.*)
6. ——— AU GOUVERNEUR GENERAL :—Au sujet des Réserves du Clergé, et des Terres de la Couronne, 36. Message de Son Excellence en réponse, 74. (*Voir Appendice, No. 11.*)
7. ——— A SA MAJESTE' :—Au sujet du Siège du Gouvernement. (*Voir Adresse, No. 3.*)
8. ——— A SA MAJESTE' :—De Félicitations sur la naissance d'une Princesse Royale proposée et ordonnée, 51. Adresse priant Son Excellence de la transmettre, 51. Comité chargé de s'informer quand la Chambre sera reçue avec les Adresses, 51. Rapport, 53. Adresses présentées, 54. Réponse de Son Excellence à la dernière, 54.
9. ——— A SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE ALBERT :—De Félicitations sur la naissance d'une Princesse Royale proposée et ordonnée, 51. Adresse priant Son Excellence de la transmettre, 51. Comité chargé de s'informer quand la Chambre sera reçue avec les Adresses, 51. Rapport, 53. Adresses présentées, 54. Réponse de Son Excellence à la dernière, 54.
10. ——— AU GOUVERNEUR GENERAL :—Au sujet de l'Asile des Lunatiques, 58. Réponse de Son Excellence, 152. (*Voir Appendice, No. 13.*)
11. ——— A SA MAJESTE' :—Transmise par l'Assemblée pour le concours du Conseil, au sujet du Siège du Gouvernement, 79. (*Voir Messages.*)
12. ——— AU GOUVERNEUR GENERAL :—Au sujet du Traducteur Français, 95.

ADRESSES—*suite.*

- Présentée, 100. Réponse de Son Excellence, 141.
13. ——— AU GOUVERNEUR GENERAL :—Au sujet de John Joseph, Ecr., 98. Présentée, 100. Réponse de Son Excellence, 114.
14. ——— AU GOUVERNEUR GENERAL :—Demandant qu'il émane un Warrant pour £5,000, Sterling, pour rencontrer les Contingences de la Chambre, 102. Présentée, 108. Réponse de Son Excellence, 114.
15. ——— AU GOUVERNEUR GENERAL :—Au sujet de la résignation de certains Conseillers Exécutifs, 133. Présentée, 135. Réponse de Son Excellence, 141. (*Voir Appendice, No. 12.*)
16. ——— AU GOUVERNEUR GENERAL :—Au sujet du Salaire de l'Orateur du Conseil Législatif, 139. Présentée, 140. Réponse de Son Excellence, 153.
17. ——— AU GOUVERNEUR GENERAL :—Priant Son Excellence de transmettre en Angleterre le Bill pour l'incorporation des Sociétés Ecclésiastiques, 140. Présentée, 143. Réponse de Son Excellence, 152.
- AU GOUVERNEUR GENERAL :—Pour le remercier de certains Messages, 33, 38, 50, 65, 143, 153.

ADVERSES, BILL DES RECLAMATIONS. (*Voir Bill, No. 10.*)

## AGRICULTURE, SOCIÉTÉ'S D' :—

Retour mis devant la Chambre du Comté de Drummond, 47. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre V.*)

Retour mis devant la Chambre du Comté des Deux Montagnes, 49.

——— BILLS POUR LA PROTECTION DE L'. (*Voir Bills, Nos. 13 et 66.*)

## AJOURNEMENTS :—

De la Chambre, faute d'un Quorum, 32.

Par l'Honorable M. Sherwood, en l'absence d'un Orateur, 81.

Par l'Honorable M. Ferrie, en l'absence d'un Orateur, 81.

ANATOMIE, BILL D'. (*Voir Bill, No. 81.*)

## APPEL DE LA CHAMBRE :—

Membres présents et absents à, 32.

——— Motion relative aux Membres absents sans permission à l', 32. Adoptée, 32.

——— Pour prendre en considération le Message de Son Excellence au sujet du Siège du Gouvernement. (*Voir Adresse, No. 3.*)



ARPEUTEURS, BILL DES. (*Voir Bill, No. 71.*)

ASSEMBLEE LEGISLATIVE :—

————— Membres de l', ont ordre de se rendre à la Barre du Conseil Législatif, 13, 101, 156.

————— L'Orateur requis de se procurer les documents imprimés par l', 28

————— Messages de et à l'. (*Voir Messages.*)

————— Bills de et à l'. (*Voir Bills.*)

————— Conférences avec l'. (*Voir Conférences.*)

ASSURANCE, COMPAGNIE D', BRITANNIQUE DE LA VIE, ET CONTRE LE FEU :—

L'Orateur met devant la Chambre un Retour de la, 32. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre I.*)

**BANQUES** :—

DE MONTREAL :—

Etat des affaires de la Banque, 52. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Y.*)

DE LA CITE' :—

Etat des affaires de la Banque, 47. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre V.*)

COMMERCIALE DU DISTRICT DE MIDLAND :—

Etat des affaires de la Banque, 54. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Y.*)

DE GORE :—

Etat des affaires de la Banque, 67. (*Voir papiers Parlementaires, Lettre Y.*)

DU HAUT CANADA :—

Etat des affaires de la Banque, 58. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Y.*)

Dépêche au sujet des Compagnies de Banques, 47. (*Voir Appendice No. 8.*)

D'EPARGNES :—

Dépêche au sujet des Banques. (*Voir Appendice No. 8.*)

————— Bill pour conférer certains pouvoirs aux Banques. (*Voir Bill, No. 77.*)

BANQUEROUTES, Bill des. (*Voir Bill No. 1.*)

BAPTEMES, &c :—

L'Orateur met devant la Chambre un Tableau Général des, pour les districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, pour les années 1841 et 1842, 26. (*Voir papiers Parlementaires, Lettre D.*)

BARBIER, Bill pour la naturalisation de, et son épouse. (*Voir Bill, No. 43.*)

BAS-CANADA, Bill des affaires Temporelles de l'Eglise :—sanctionné par la Reine en Conseil, 34.

BAS-CANADA, Bill de Judicature. (*Voir Bills, Nos. 29 et 68.*)

BAS-CANADA, Bill de la Cour d'Appel. (*Voir Bill, No. 36.*)

BAS-CANADA, Bill des Petites Causes. (*Voir Bill, No. 42.*)

BEAUHARNOIS :—

Retour pour l'année 1843, mis devant la Chambre de la part du Préfet du District Municipal de, 47. (*Voir papiers Parlementaires, Lettre V.*)

BIBLIOTHECAIRE DE LA CHAMBRE :—

Présente un Rapport au sujet de la Bibliothèque, 26. Lu, 28. (*Voir Appendice No. 3, et Comité No. 24.*)

————— Requis de se procurer certains ouvrages pour la Chambre, 143.

BIBLIOTHEQUE COMMERCIALE DE MONTREAL, Bill de la. (*Voir Bill, No. 26.*)

BILLS :—

————— Lu *pro forma*, 15.

————— Sanction Royale donnée à des, 101, 156, 157, 158.

————— Réservés pour la signification du plaisir de Sa Majesté, 158.

1. ——— BILL DE BANQUEROUTES :—

Introduit par l'Honorable M. Draper, et lu la première fois, 36. Imprimé, 37. Déchargé des ordres du jour, 41, 45, 49. Lu la seconde fois, 50. Référé à un Comité Spécial, 50. Membres ajoutés au Comité, 56, 58. Rapport 68. Référé à la Chambre en Comité, 74. Rapport et permis de siéger de nouveau, 74. La Chambre de nouveau en Comité, 76. Rapport d'amendements, 76. Ils sont adoptés, 76. Bill imprimé, 76. Lu la troisième fois et passé, 83. Titre donné et envoyé à l'Assemblée, 83. Amendé par l'Assemblée, 145. Amendements, 146. Message de l'Assemblée demandant qu'on lui remette le Bill, 147. Demande accordée, 147. Amendé de nouveau par l'Assemblée, 148. Amendements lus la première fois, 148. Lus la seconde fois et adoptés, 149. L'Assemblée en est informée, 149. Sanction Royale, 156.

2. ——— BILL POUR CONTINUER LE PARLEMENT AU DECES DE SA MAJESTE.

Envoyé de l'Assemblée, 38. Lu la première fois, 39. Lu la seconde fois, 39. Déchargé des ordres du jour, 41, 45. La Chambre en Comité, 49. Rapport sans amendement, 49. Lu la troisième fois et passé, 50. L'Assemblée en est informée, 50. Sanction Royale, 101.

BILLS—*suite.*

## 3. ——— BILL POUR EXEMPTER LES NOUVELLES COMMISSIONS AU DECES DE SA MAJESTE :—

Envoyé de l'Assemblée, 38. Lu la première fois, 39. Lu la seconde fois et référé à un Comité Spécial, 39. Membres ajoutés au Comité, 56, 87, 90. Rapport sans amendement, 94. Lu la troisième fois et passé, 98. L'Assemblée en est informée, 98. Sanction Royale, 156.

## 4. ——— BILL RELATIF A LA SUCCESSION DE SIR JOHN CALDWELL :—

Envoyé de l'Assemblée, 45. Lu la première fois, 49. Lu la seconde fois, 53. La Chambre en Comité, 53. Rapport sans amendement, 53. Lu la troisième fois et passé, 54. L'Assemblée en est informée, 54. Sanction Royale, 101.

## 5. ——— BILL DU RECENSEMENT, (B. C.)—

Envoyé de l'Assemblée, 45. Lu la première fois, 49. Lu la seconde fois, 53. La Chambre en Comité, 54. Référé à un Comité Spécial, 54. Membres ajoutés au Comité, 85, 90. Rapport, 96. Pris en considération par la Chambre, 97. Amendements rapportés par le Comité Spécial, lus deux fois et adoptés, 97. Nouvel amendement adopté, 97. Lu la troisième fois, tel qu'amendé, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 99. L'Assemblée concourt, 108. Sanction Royale, 157.

## 6. ——— BILL DE L'INDEPENDANCE DES JUGES, (B. C.)—

Envoyé de l'Assemblée, 45. Lu la première fois, 49. Lu la seconde fois, 50. Lu la troisième fois et passé, 53. L'Assemblée en est informée, 53. Sanction Royale, 101.

## 7. ——— BILL DES LETTRES DE CHANGE PROTESTEES :—

Introduit par l'Hon. M. Irving, 46. Lu la première fois, 46. Imprimé, 46. Lu la seconde fois, 49. Référé à un Comité Spécial, 49. Rapport, 55. Déchargé des ordres du jour et référé au même Comité, 58. 2nd Rapport du Comité, 60. Chambre en Comité, 64. Point de rapport, 64.

## 8. ——— BILL DE L'INDEPENDANCE DU PARLEMENT :—

Envoyé de l'Assemblée, 52. Lu la pre-

BILLS—*suite.*

mière fois, 52. Lu la seconde fois et imprimé, 58. Déchargé des Ordres du jour, 64, 66, 73. La Chambre en Comité, 78. Rapport et permis de siéger de nouveau, 78, 79. La Chambre en Comité, 84. Rapport d'amendements, 84. Adoptés, 85. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois et passé, 86. Envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 86. L'Assemblée concourt, 91. Réservé, 158.

## 9. ——— BILL DES SESSIONS DE QUARTIER (H. C.):

Envoyé de l'Assemblée, 53. Lu la première fois, 53. Lu la seconde fois et référé à un Comité Spécial, 54. Membres ajoutés au Comité, 88. Rapport, 93. Lu, 93. Bill et rapport pris en considération, 94. Amendements du Comité Spécial lus la seconde fois, et adoptés, 94. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois, 97. Passé, 98. Envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 98. L'Assemblée concourt, 102. Sanction Royale, 157.

## 10. ——— BILL DES RECLAMATIONS ADVERSES, (H. C.) :—

Envoyé de l'Assemblée, 58. Lu la première fois, 59. Lu la seconde fois, 59. Référé à un Comité Spécial, 59. Membres ajoutés au Comité, 90. Rapport sans amendement, 98. Référé à un Comité de toute la Chambre, 98. La Chambre en Comité, 99. Rapport sans amendement, 99. Lu la troisième fois et passé, 102. L'Assemblée en est informée, 102. Sanction Royale, 157.

## 11. ——— BILL DE LA BANQUE DE MONTREAL :—

Envoyé de l'Assemblée, 59. Lu la première fois, 59. Lu la seconde fois, 59. La Chambre en Comité, 60. Rapport sans amendement, 60. Lu la troisième fois et passé, 64. L'Assemblée en est informée, 64. Sanction Royale, 101.

## 12. ——— BILL DES ORPHELINS PROTESTANTS DE MONTREAL :—

Envoyé de l'Assemblée, 60. Lu la première fois, 60. Lu la seconde fois et référé à un Comité Spécial, 64. Rapport, 67. Référé à un Comité de toute la Chambre, 68. La Chambre en Comité, 68. Rapport sans amendement, 68. Lu la troisième fois, 74. Passé, l'Assemblée en est informée, 74. Sanction Royale, 101.

BILLS—*suite.*13. — PREMIER BILL DES DROITS AGRICOLES  
PROTECTIFS :—

Envoyé de l'Assemblée, 64. Lu la première fois, 64. L'Ordre pour la seconde lecture est lu, 73. Motion pour la seconde lecture, 73. Motion en amendement, 73. Débats, 73. Ajournés, 73. Repris, 76. Motion principale adoptée, 76. Bill lu la seconde fois, 76. La Chambre en Comité, 76. Rapport sans amendement, 76. Lu la troisième fois et passé, 78. L'Assemblée en est informée, 78. Sanction Royale, 101.

14. — BILL POUR LA DIVISION DES DISTRICTS  
DE NIAGARA ET DE GORE :—

Envoyé de l'Assemblée, 64. Lu la première fois, 64. Lu la seconde fois et référé à un Comité Spécial, 74. Rapport, 85. Référé à un Comité de toute la Chambre, 85. La Chambre en Comité, 85. Rapport sans amendement, 85. Lu la troisième fois, 86. Passé, 87. L'Assemblée en est informée, 87. Sanction Royale, 157.

15. — BILL DES TERRES DES SOCIÉTÉS RELI-  
GIEUSES :—

Envoyé de l'Assemblée, 64. Lu la première fois, 64. Lu la seconde fois et référé à un Comité Spécial, 74. Membres ajoutés au Comité, 95. Rapport, 103. La Chambre en Comité, 106. Rapport d'amendements, 106. Lus deux fois et adoptés, 107. Lu la troisième fois, tel qu'amendé, 110. Passé, envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 110. Conférence demandée par l'Assemblée, 141. Accordée, 141. Raisons rapportées, 142. Référées avec le Bill à un Comité Spécial, 142.

16. — BILL DE L'HOSPICE D'ACCOUCHEMENT DE  
MONTREAL :—

Envoyé de l'Assemblée, 66. Lu la première fois, 66. Lu la seconde fois, 73. Lu la troisième fois et passé, 74. L'Assemblée en est informée, 74. Sanction Royale, 101.

## 17. — BILL DU SEMINAIRE DE QUEBEC :—

Envoyé de l'Assemblée, 74. Lu la première fois, 74. Lu la seconde fois, 79. La Chambre en Comité, 83. Rapport sans amendement, 83. Lu la troisième fois et passé, 86. L'Assemblée en est informée, 86. Sanction Royale, 101.

18. — PREMIER BILL POUR ABOLIR L'EMPRI-  
SONNEMENT POUR DETTES :—

Introduit par l'Honorable M. Draper,

T t

BILLS—*suite.*

78. Lu la première fois, 78. Référé à un Comité Spécial, 78. Membres ajoutés au Comité, 99.

## 19. — BILL DES PROCESSIONS DE PARTIS :—

Envoyé de l'Assemblée, 79. Lu la première fois, 79. Lu la seconde fois, 84. La Chambre en Comité, 84. Rapport sans amendement, 84. Lu la troisième fois et passé, 86. L'Assemblée en est informée, 86. Sanction Royale, 156.

## 20. — BILL DES SOCIÉTÉS SECRÈTES :—

Envoyé de l'Assemblée, 79. Lu la première fois, 79. Lu la seconde fois, 84. La Chambre en Comité, 84. Rapport sans amendement, 84. Lu la troisième fois et passé, 86. L'Assemblée en est informée, 86. Réservé, 158.

## 21. — BILL DES ASSEMBLÉES PUBLIQUES :—

Envoyé de l'Assemblée, 79. Lu la première fois, 79. Lu la seconde fois, 83. La Chambre en Comité, 83. Rapport et permis de siéger de nouveau, 84. La Chambre de nouveau en Comité, 87. Rapport d'un amendement, 87. Adopté, 87. Lu, tel qu'amendé, la troisième fois et passé, 87. Envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 87. L'Assemblée concourt, 95. Sanction Royale, 156.

22. — BILL DU CHEMIN DE FER DE KING-  
TON :—

Envoyé de l'Assemblée, 85. Lu la première fois, 85. Lu la seconde fois, 87. La Chambre en Comité, 87. Demande à siéger de nouveau, 87. Permission refusée, 87. Référé à un Comité Spécial, 87. Rapport, 89. La Chambre en Comité, 94. Rapport d'amendements, 94. Amendements adoptés, 94. Lu la troisième fois tel qu'amendé, 98. Envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 98. L'Assemblée concourt, 102. Sanction Royale, 158.

23. — BILL POUR NATURALISER MORGAN ET  
AUTRES :—

Envoyé de l'Assemblée, 85. Lu la première fois, 85. Lu la seconde fois et référé à un Comité Spécial, 123. L'Assemblée est requise de communiquer les documents, &c.; sur lesquels le Bill est fondé, 123. Le Maître en Chancellerie fait rapport, qu'il a délivré le Message à l'Assemblée, 130. Documents trans-

BILLS—*suite.*

mis par l'Assemblée, 133. Référés au Comité Spécial sur le Bill, 133. Rapport, 134. Pris en considération par la Chambre, 136. Amendements adoptés, 136. Bill lu la troisième fois, tel qu'amendé, 139. Passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 139. L'Assemblée concourt, 144. Sanction Royale, 157.

## 24. — BILL DU PONT DE CATARAQUI :—

Envoyé de l'Assemblée, 89. Lu la première fois, 89. Lu la seconde fois, 94. Référé à un Comité Spécial, 94. Rapport sans amendement, 97. Lu la troisième fois, et passé, 99. L'Assemblée en est informée, 99. Sanction Royale, 158.

## 25. — BILL DE S. B. HARRISON :—

Envoyé de l'Assemblée, 95. Lu la première fois, 95. Lu la seconde fois, 99. Lu la troisième fois et passé, 102. L'Assemblée en est informée, 102. Sanction Royale, 158.

## 26. — BILL DE LA BIBLIOTHEQUE COMMERCIALE DE MONTRÉAL :—

Envoyé de l'Assemblée, 95. Lu la première fois, 95. Lu la seconde fois et référé à un Comité Spécial, 99. Rapport sans amendement, 101. Lu la troisième fois, 108. Passé et l'Assemblée en est informée, 108. Sanction Royale, 158.

## 27. — BILL DES PECHES ET MINES DE CHARBON DE GASPE' :—

Envoyé de l'Assemblée, 99. Lu la première fois, 99. Lu la seconde fois et référé à un Comité Spécial, 102. Amendement rapporté, 109. Adopté, 110. Bill lu la troisième fois, tel qu'amendé, 112. Passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 112. L'Assemblée concourt, 114. Sanction Royale, 157.

## 28. — BILL DE LA VENTE DE TERRES DANS LE DISTRICT D'OTTAWA :—

Envoyé de l'Assemblée, 99. Lu la première fois, 100. Lu la seconde fois et référé à un Comité Spécial, 102. Rapport sans amendement, 125. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 126. Sanction Royale, 157.

## 29. — BILL DE JUDICATURE, (B. C.) :—

Envoyé de l'Assemblée, 102. Lu la première fois, 102. On se dispense de la quarante-sixième règle, 102. Lu la seconde fois et référé à un

BILLS—*suite.*

Comité Spécial, 103. Imprimé, 103. Pétitions de l'Honorable R. W. Harwood, et autres, et de Gabriel Marchand, et autres, référées au même Comité, 107. Les diverses Pétitions relatives à la Judicature du Bas-Canada référées au même Comité, 107. Pétition de Charles T. Grece, et autre, référée au même Comité, 108. Permis de faire rapport de temps à autre, 114. Rapport présenté, 123. Bill et Rapport pris en considération par la Chambre, 125. Amendements rapportés par le Comité Spécial, lus deux fois et adoptés, 125. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 126.

## 30. — BILL POUR DISTRIBUER LES DENIERS DES ECOLES :—

Envoyé de l'Assemblée, 107. Lu la première fois, 107. Lu la seconde fois, 111. Bill ainsi que le Message de Son Excellence au sujet des Ecoles Élémentaires référés à un Comité Spécial, 111. Permis de faire Rapport de temps à autre, 127. Premier rapport présenté, 127. Pris en considération par la Chambre, 127. Lu et adopté, 128. Motion pour lire le Bill une troisième fois, 136. Question mise et négative, 136. Référé de nouveau au Comité Spécial, 137. Nouveau Rapport, 138. Amendements soumis par le Comité, lus deux fois et adoptés, 139. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 139.

## 31. — BILL DE L'ÉTABLISSEMENT HYDRAULIQUE DE MONTRÉAL :—

Envoyé de l'Assemblée, 107. Lu la première fois, 107. Lu la seconde fois, 108. Lu la troisième fois, 110. Passé, 110. L'Assemblée en est informée, 110. Sanction Royale 157.

## 32. — BILL DES PROCEDURES SOMMAIRES CONTRE LES SHERIFS ET CORONAIRES :—

Envoyé de l'Assemblée et lu la première fois, 107. Lu la seconde fois, 109. Lu la troisième fois, 110. Passé, 110. L'Assemblée en est informée, 110. Sanction Royale, 157.

## 33. — BILL POUR L'INCORPORATION DES DAMES DU SACRE' CŒUR DE JESUS :—

Envoyé de l'Assemblée et lu la première fois, 107. Lu la seconde fois,

BILLS—*suite.*

109. Lu la troisième fois, passé,  
110. L'Assemblée en est informée,  
111. Sanction Royale, 158.
34. — **BILL DU PONT D'ALEXIS GOSSELIN :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 107. Lu la seconde fois, 109. Lu la troisième fois, et passé, 111. L'Assemblée en est informée, 111. Sanction Royale, 158.
35. — **BILL RESTREIGNANT LA CHASSE DES BETES FAUVES, &c. :—**  
Envoyé de l'Assemblée et lu la première fois, 108. Lu la seconde fois, 111. La Chambre en Comité, 111. Rapport sans amendement 111. Lu la troisième fois. Passé, 112. L'Assemblée en est informée, 112. Sanction Royale, 156.
36. — **BILL DE LA COUR D'APPEL, (B. C.) :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 109. Lu la seconde fois, référé à un Comité Spécial, 112. Rapport, 114. Bill et rapport pris en considération, 115. Amendements rapportés par le Comité Spécial, lus deux fois et adoptés, 115. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé, et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 121. L'Assemblée concourt, 130. Sanction Royale, 156.
37. — **BILL DE LA BANQUE DU PEUPLE :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 109. Lu la seconde fois, référé à un Comité Spécial, 112. Rapport sans amendement, 113. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 114. Réservé, 158.
38. — **BILL POUR CONFIRMER DES ACTES OFFICIELS DE CERTAINS OFFICIERS DANS LE DISTRICT D'OTTAWA :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 110. Lu la seconde fois, 112. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 113. Sanction Royale, 157.
39. — **BILL DE LA CONGREGATION DE QUEBEC :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 111. Lu la seconde fois, 112. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 113. Sanction Royale, 158.
40. — **BILL POUR LA CONSERVATION DU POISSON :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 112. Lu la seconde fois, 114. Lu la troisième fois, passé,

BILLS—*suite.*

- l'Assemblée en est informée, 121. Sanction Royale, 156.
41. — **BILL DE BISHOP'S COLLEGE :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 112. Lu la seconde fois, 114. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 121. Sanction Royale, 158.
42. — **BILL DES PETITES CAUSES, (B. C.) :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 121. Lu la seconde fois, 122. Référé à un Comité Spécial, 123. Rapport, 125. Bill et Rapport pris en considération, 125. Amendements rapportés par le Comité Spécial, lus deux fois et adoptés, 125. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, 128. Passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 128. L'Assemblée concourt, 130. Sanction Royale, 156.
43. — **BILL POUR NATURALISER BARBIER ET SON EPOUSE :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 121. Lu la seconde fois, et référé à un Comité Spécial, 123. L'Assemblée priée de communiquer les documents sur lesquels le Bill est fondé, 123. Le Maître en Chancellerie fait rapport, qu'il a délivré le Message, 130. Documents fournis par l'Assemblée, 131. Référés au Comité Spécial sur le Bill, 131. Rapport, 134. Rapport et Message de l'Assemblée pris en considération, 136. Rapport lu et adopté, 136.
44. — **BILL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION DE QUEBEC :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 121. Lu la seconde fois, 123. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 126. Sanction Royale, 158.
45. — **BILL DE LA DETTE DU DISTRICT DE JOHNSTOWN :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 121. Lu la seconde fois, 123. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 126. Sanction Royale, 157.
46. — **BILL POUR SUPPLÉER AUX CLAUSES D'INTERPRÉTATION :—**  
Introduit par l'Honorable M. Bruneau, et lu la première fois, 121. Lu la seconde fois, et référé à un Comité Spécial, 123. Rapport sans amendement, 129. Rapport pris en

BILLS—*suite.*

- considération, 131. Lu et adopté, 131. Bill grossoyé, 131. Lu la troisième fois et passé, 134. Titre donné, et Bill envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 134.
47. — **BILL DES BOIS :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 122. Lu la seconde fois, et référé à un Comité Spécial, 129. Rapport sans amendement, 131. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 133. Sanction Royale, 156.
48. — **BILL DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE, DES TRANSPORTS INTERIEURS :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 122. Lu la seconde fois, et référé à un Comité Spécial, 126. Rapport sans amendement, 129. Lu la troisième fois, passé, 129. L'Assemblée en est informée, 130. Sanction Royale, 158.
49. — **BILL DE L'OBSTRUCTION DES RIVIERES, (H. C.) :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 122. Lu la seconde fois, et référé à un Comité Spécial, 126. Rapport sans amendement, 127. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 127. Sanction Royale, 157.
50. — **BILL POUR DIVISER LE TOWNSHIP DE HAWKESBURY :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 122. Lu la seconde fois, 126. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 128. Sanction Royale, 157.
51. — **BILL DE L'INDEPENDANCE DU CONSEIL LEGISLATIF :—**  
Introduit par l'Honorable M. Joliette, lu la première fois, et imprimé, 127. Lu la seconde fois, 130. La Chambre en Comité, 130. Amendements rapportés, 130. Lus deux fois, et adoptés, 130. Bill lu la troisième fois et passé, 131. Titre donné, et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 131. L'Assemblée concourt, 145. Réservé, 158.
52. — **BILL POUR L'ACHAT DE PARTS DANS LE CANAL DE WELLAND :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 130. Lu la seconde fois, 131. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 133. Sanction Royale, 156.

BILLS—*suite.*

53. — **BILL DE LA COMPAGNIE DE LA NAVIGATION DU TAY :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 130. Lu la seconde fois, 131. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 133. Sanction Royale, 158.
54. — **BILL RELATIF AU TOWNSHIP DE CHATHAM GORE :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 130. Lu la seconde fois, 131. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 133. Sanction Royale, 157.
55. — **BILL DES BORNES DU TOWNSHIP DE CORNWALL :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 131. Lu la seconde fois, et référé à un Comité Spécial, 134. Rapport sans amendement, 135. Lu la troisième fois, 135. Passé, l'Assemblée en est informée, 136. Sanction Royale, 157.
56. — **BILL AU SUJET DU MARCHE' DE NIAGARA :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 132. Lu la seconde fois, 136. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 136. Réservé, 158.
57. — **DEUXIEME BILL POUR ABOLIR L'EMPRI-  
SONNEMENT POUR DETTES :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 132. Lu la seconde fois, 136. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 136. Sanction Royale, 156.
58. — **BILL DE LA BANQUE DE NIAGARA :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 132. Lu la seconde fois, 136. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 136. Réservé, 158.
59. — **BILL AU SUJET DE L'ILE BIZARRE :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 132. Lu la seconde fois, 137. Lu la troisième fois, passé, 137. L'Assemblée en est informée, 137. Sanction Royale, 157.
60. — **BILL POUR COMMUER LA TENURE DES  
FIEFS NAZARETH, &c. :—**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 132. Lu la seconde fois, 137. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 137. Sanction Royale, 157.

BILLS—*suite.*

61. — BILL DE LA NAVIGATION DU ST. LAURENT :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 132. Lu la seconde fois, 137. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 137. Réservé, 158.
62. — BILL DE JUDICATURE DE GASPE' :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 132. Lu la seconde fois, 137. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 137. Sanction Royale, 156.
63. — BILL D'ENREGISTREMENT, (B. C.) :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 132. Lu la seconde fois, 137. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 137. Sanction Royale, 157.
64. — BILL POUR L'INCORPORATION DES SOCIÉTÉ'S ÉCCLESIASTIQUES :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 132. On se dispense de la quarante-sixième règle, 132. Lu la seconde fois, 132. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 136. Adresse au Gouverneur Général, le priant de le transmettre en Angleterre, 140. Présentée, 143. Réponse de Son Excellence, 152. Réservé, 158.
65. — BILL DES SESSIONS DE QUARTIER DE ST. FRANÇOIS :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 133. Lu la seconde fois, 138. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 138. Sanction Royale, 156.
66. — DEUXIÈME BILL DES DROITS AGRICOLES PROTECTIFS :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 137. Lu la seconde fois, 137. Lu la troisième fois et passé, 137. L'Assemblée en est informée, 138. Sanction Royale, 156.
67. — BILL DES PROTETS DES NOTAIRES, (H. C.) :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 138. Lu la seconde fois, 138. Lu la troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 138. Sanction Royale, 156.
68. — DEUXIÈME BILL DE JUDICATURE, (B. C.) :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 139. Lu la seconde fois, 139. Lu la troisième fois, passé, et l'Assemblée en est informée, 139. Protêt de l'Honorable M. Joliette contre la passation du Bill, 139. Sanction Royale, 156.

BILLS—*suite.*

69. — BILL AU SUJET DES VOITURES EMPLOYÉES AU TRANSPORT DES ENGRAIS :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 140. Lu la seconde fois, 140. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 141. Sanction Royale, 156.
70. — BILL POUR L'ACHAT DE L'INDUSTRIAL FARM, TORONTO :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 141. Motion pour la seconde lecture, 141. Motion en amendement, 141. Négative, 142. Bill lu la seconde fois, et référé à un Comité Spécial, 141.
71. — BILL DES ARPENDEURS, (H. C.) :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 142. Lu la seconde fois, 142. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 142. Bill réservé, 158.
72. — BILL POUR POURVOIR AU SOUTIEN DES ÉCOLES :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 143. Lu la seconde fois, 143. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 143. Sanction Royale, 156.
73. — BILL RELATIF AU TRANSPORT DE TERRES PAR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 145. Lu la seconde fois, 145. Motion pour la troisième lecture, 145. Motion en amendement emportée, 145. La Chambre en Comité, 147. Amendements rapportés, 147. Lus la première fois, 147. Les amendements, 147. Lus la seconde fois et adoptés, 148. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 149. L'Assemblée concourt, 150. L'Orateur se rencontre avec l'Orateur de l'Assemblée au sujet du Bill, 151. Son Rapport, 153. Sanction Royale, 158.
74. — BILL DES COMMISSAIRES DE LIGNES :—  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 145. Lu la seconde fois, 148. La Chambre en Comité, 148. Rapport sans amendement, 148. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 148. Sanction Royale, 157.

BILLS—*suite.*

75. — **BILL DES ECOLES ELEMENTAIRES, (H.C.):**  
Envoyé de l'Assemblée, et lu la première fois, 145. Lu la seconde fois, 145. La Chambre en Comité, 145. Rapport sans amendement, 145. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 145. Sanction Royale, 157.
76. — **BILL DE POLICE DE QUEBEC ET MONTREAL :—**  
Envoyé de l'Assemblée et lu la première fois, 148. Lu la seconde fois, 151. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 151. Sanction Royale, 157.
77. — **BILL POUR CONFERER CERTAINS POUVOIRS AUX BANQUES :—**  
Envoyé de l'Assemblée et lu la première fois, 148. Lu la seconde fois, 151. La Chambre en Comité, 151. Rapport et référé à un Comité Spécial, 151. Amendements rapportés 151. Adoptés, 152. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 152. L'Assemblée concourt, 153. Sanction Royale, 158.
78. — **BILL DES DIVISIONS DE COMTES, (H. C.)**  
Envoyé de l'Assemblée, lu la première fois et référé à un Comité Spécial, 149. Pétitions présentées en 1842, par William Roe, et autres, et Edward Ryall, et autres, référées au même Comité, 150. Rapport, 154. Adopté, 154. Bill et Rapport imprimés, 155.
79. — **POUR LE TRANSPORT DE PROPRIETES AUX OFFICIERS DE L'ORDONNANCE :—**  
Envoyé de l'Assemblée et lu la première fois, 149. Lu la seconde fois, 149. Amendement proposé et adopté, 149. Bill, tel qu'amendé, lu la troisième fois, passé, envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence, 149. L'Assemblée concourt, 150. Sanction Royale, 156.
80. — **BILL POUR L'INCORPORATION DES VILLES, &c., DU H. C.**  
Envoyé de l'Assemblée et lu la première fois, 150. Lu la seconde fois et référé à un Comité Spécial, 150. Imprimé, 150. Rapport, 154. adopté, 155. Bill et Rapport imprimés, 155.
81. — **BILL D'ANATOMIE :—**  
Envoyé de l'Assemblée et lu la première fois, 150. Lu la seconde fois et référé à un Comité Spécial, 150.

BILLS—*suite.*

- Rapport sans amendement, 153. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 153. Sanction Royale, 156.
82. — **BILL DE LA COMPAGNIE DES PRETS D'ARGENTS, (H. C.)**  
Envoyé de l'Assemblée et lu la première fois, 153. Lu la seconde fois, 153. Lu la troisième fois, passé et l'Assemblée en est informée, 153. Sanction Royale, 158.
- BILL DES EAUX MINERALES DE KINGSTON :—**  
Envoyé de l'Assemblée et lu la première fois, 154. Lu la seconde fois, 154. Lu la troisième fois, passé, l'Assemblée en est informée, 154. Sanction Royale, 158.
- BISHOP'S COLLEGE, BILL DE. (Voir Bill, No. 41.)**
- BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS :—**  
Etat mis devant la Chambre de la part du Président du, 45. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Q.*)
- CALDWELL, BILL RELATIF A LA SUCCESSION DE SIR JOHN. (Voir Bill, No. 4.)**
- CANADA, BILL DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DES TRANSPORTS INTERIEURS DU. (Voir Bill, No. 48.)**
- CARON, L'HONORABLE RENE' E. :—**  
Informe la Chambre qu'il a été émané une Commission sous le Grand Sceau, le nommant Orateur du Conseil, 81.
- CATARAQUI, BILL DU PONT DE. (Voir Bill, No. 24.)**
- CAUTIONNEMENTS ET AUTRES SURETE'S :—**  
Retour fait à la Chambre de l'Enregistrement des, 41. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre L.*)
- CHAMPLAIN ET ST. LAURENT, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE :—**  
Retour mis devant la Chambre des affaires de la, 54. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre W.*)
- CHATHAM GORE, BILL RELATIF AU TOWNSHIP DE. (Voir Bill, No. 54.)**
- CITE', BANQUE DE LA :—**  
Retour mis devant la Chambre des affaires de la, 47. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre V.*)
- CLERC DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE :—**  
L'Orateur fait rapport d'un Retour du, 19.
- CLERGE', RESERVES DU, ET TERRES DE LA COURONNE. (Voir Adresses, No. 6.)**
- COMITÉS SPECIAUX, NOMMES :—**
1. — Pour examiner et perfectionner les Journaux de la Chambre, 19. Membres ajoutés au Comité, 58, 86. Permis de faire rapport de temps à autre, 89. Premier rapport présenté, 91. Lu, 91. Le Rapport, 91. Pris en considération par la Chambre,



COMITÉS SPÉCIAUX—*suite.*

91. Lu de nouveau et adopté, 91. Pétition de R. Watson, référée au dit Comité, 112. Pétition de R. Stanton, aussi référée au dit Comité, 115. Second rapport présenté, 126. Pris en considération par la Chambre, 129. Lu et adopté, 129. Motion pour référer de nouveau les rapports et Pétitions au Comité, négative, 129.
2. — Pour préparer une Adresse en réponse au Discours de Son Excellence à l'ouverture de la Session, 25. (*Voir Adresse, No. 2.*)
3. — Pour prendre en considération, préparer et soumettre à l'approbation de la Chambre les réglemens nécessaires pour la régie de ses procédés dans les cas de Divorce, 28. Membres ajoutés au Comité, 31, 52. Rapport, 61. Appel des Membres, 62. Le Rapport est imprimé, 62. La Chambre en Comité, 66. Rapport de certaines règles, lesquelles sont déclarées permanentes, 66.
4. — Pour faire rapport sur les Comptes Contingents du Conseil Législatif, 28. Membres ajoutés au Comité, 66, 86, 90. Permis de faire rapport de temps à autre, 89. Premier Rapport présenté, 89. Pris en considération par la Chambre, 94. Lu, 94. Adopté, 94. (*Voir Adresse, No. 12.*) Instructions données au Comité, 95. Second Rapport présenté, 100. Pris en considération par la Chambre, 102. Lu et adopté, 102. (*Voir Adresse, No. 14.*) Troisième Rapport présenté, 115. Pris en considération par la Chambre, 122. Lu et adopté, 122. Résolution proposée pour payer à John F. Taylor, aîné, £100, 122. Passée, 122. Quatrième Rapport présenté, 144. Adopté, 144. Cinquième Rapport présenté, 146. Adopté, 147.
5. — Pour faire rapport sur le Rapport sur les Lois expirantes, 28. Membres ajoutés au Comité, 66, 85.
6. — Pour faire sur le Bill relatif au nouvelles commissions des Officiers Publics, 39. Membres ajoutés au Comité, 56, 87, 90. Rapport, 94.
7. — Pour faire rapport sur le Bill des Lettres de Change Protestées, 49. Rapport, 55. Référé de nouveau au Comité, 58. Second Rapport, 60.
8. — Pour faire rapport sur le Bill des Banqueroutes, 50. Membres ajoutés au Comité, 56, 58. Rapport, 68.

COMITÉS SPÉCIAUX—*suite.*

9. — Pour faire rapport sur le Bill du Recensement, 54. Membres ajoutés au Comité, 85, 90. Rapport, 96.
10. — Pour faire rapport sur le Bill des Sessions de Quartier, (H. C.), 54. Membres ajoutés au Comité, 88. Rapport, 93.
11. — Pour s'enquérir des affaires de King's College, 58. Membres ajoutés au Comité, 108.
12. — Pour rapport sur le Bill des réclamations adverses, 59. Membres ajoutés au Comité, 90. Rapport, 98.
13. — Pour faire rapport sur la Pétition de John Joseph, Ecuyer, 64. Membres ajoutés au Comité, 90. Rapport, 91. La Chambre le prend en considération, 98. Lu, 98. Adopté, 98. (*Voir Adresse, No. 13.*)
14. — Pour faire rapport sur le Bill de l'Asile des Orphelins Protestants de Montréal, 64. Rapport, 67.
15. — Pour faire rapport sur le Bill des Bornes entre Gore et Niagara, 74. Rapport, 85.
16. — Pour faire rapport sur le Bill des Terres des Sociétés Religieuses, 74. Membres ajoutés au Comité, 95. Rapport, 103.
17. — Pour faire rapport sur le Bill pour abolir l'Emprisonnement pour Dettes, 78. Membres ajoutés au Comité, 99.
18. — Pour faire rapport sur le Bill du Chemin de Fer de Kingston, 87. Rapport, 89.
19. — Pour faire rapport sur le Bill du Pont de Catarqui, 94. Rapport, 97.
20. — Pour faire rapport sur le Bill de la Bibliothèque de Montréal, 99. Rapport, 101.
21. — Pour faire rapport sur le Bill des Pêches de Gaspé, 102. Rapport, 109.
22. — Pour faire rapport sur le Bill de la vente des Terres dans le District d'Ottawa, 102. Rapport, 125.
23. — Pour faire rapport sur le Bill de Judicature, (B. C.), 103. Pétition de l'Honorable R. W. Harwood et autres, et de Gabriel Marchand et autres, référées au même Comité, 107. Les diverses Pétitions présentées cette Session relatives au système Judiciaire, (B. C.) référées au même Comité, 107. Pétition de Charles T. Grece et autres, référée au même

COMITÉS SPÉCIAUX—*suite.*

- Comité, 108. Permis de faire rapport de temps et autre, 114. Rapport, 123.
24. — Pour faire rapport sur le rapport du Bibliothécaire, 110.
25. — Pour faire rapport sur le Bill pour abroger l'Acte des Ecoles, et sur le Message de Son Excellence au sujet des Ecoles, 111. Permis de faire rapport de temps à autre, 127. 1er. Rapport, 127. Adopté, 128. Référé de nouveau au Comité, 137. 2ud. Rapport, 138.
26. — Pour faire rapport sur le Bill de la Cour d'Appel (B. C.), 112. Rapport, 114.
27. — Pour faire rapport sur le Bill de la Banque du Peuple, 112. Rapport, 113.
28. — Pour faire rapport sur le Bill des Petites Causes (B. C.), 123. Rapport, 125.
29. — Pour faire rapport sur le Bill de Naturalisation de Barbier, 123. Raisons de l'Assemblée référées au Comité, 131. Rapport, 134. Adopté, 136.
30. — Pour faire rapport sur le Bill pour suppléer aux clauses d'interprétation, 123. Rapport, 129. Adopté, 131.
31. — Pour faire rapport sur le Bill de Naturalisation de Morgan, et autres, 123. Raisons de l'Assemblée référées au Comité, 133. Rapport, 134. Adopté, 136.
32. — Pour faire rapport sur le Bill de la Compagnie d'Assurance et des Transports Intérieurs du Canada, 126. Rapport, 129.
33. — Pour faire rapport sur le Bill de l'obstruction des Rivières (H. C.), 126. Rapport, 127.
34. — Pour faire rapport sur le Bill des Bois, 129. Rapport, 131.
35. — Pour faire rapport sur le Bill au sujet de la division du Township de Cornwall, 134. Rapport, 135.
36. — Pour faire rapport sur le Bill de l'*Industrial Farm*, Toronto, 141.
37. — Pour faire rapport sur le Bill des Sociétés Religieuses, et sur les raisons de l'Assemblée contre les amendements, 142.
38. — Pour faire rapport sur le Bill pour la division des Comtés, &c., (H. C.), 149. Pétitions de 1842, de Wm. Roe et autres, et d'Ed. Ryall et autres, référées au dit Comité, 150. Rapport, 154. Adopté, 154. Bill et Rapport imprimés, 155.

COMITÉS SPÉCIAUX—*suite.*

39. — Pour faire rapport sur le Bill pour l'Incorporation des Villes, &c., (H. C.) 150. Rapport, 154. Adopté, 155. Bill et Rapport imprimés, 155.
40. — Pour faire rapport sur le Bill d'Anatomie, 150. Rapport, 153.
41. — Pour faire rapport sur le Bill conférant certains pouvoirs aux Banques, 151. Rapport, 151. Adopté, 152.

## COMITE' DES PRIVILEGES nommé, 18.

————— Considération du Writ appelant l'Honorable J. B. Taché au Conseil, référé au, 18. Rapport, 20. Adopté, 21. Adresse au Gouverneur Général à ce sujet, 21. Communication des procédures à l'Honorable M. Taché, 21. (*Voir Adresse, No. 1.*) Deuxième Rapport, 34. Résolutions rapportées par le Comité adoptées, 35. Protêt des Honorables MM. De Blaquiere, Morris et Dickson, contre le rapport, 35. Protêt des Honorables MM. De Blaquiere et Macaulay, contre la dernière Résolution, 36. Résolutions transmises à Son Excellence, 36. Présentées, 47.

COMMERCIALE, BANQUE DU DISTRICT DE MIDLAND : Retour présenté à la Chumbre des affaires de la, 54. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Y.*)

## COMMISSION SOUS LE GRAND SCEAU :—

Autorisant George Barthélemi Faribault, John Fennings Taylor, ainé, Gustavus William Wicksteed et William Poyntz Patrick, Ecuyers, à administrer aux Membres de la Législature le serment voulu par la Loi, 15.

————— L'Honorable René E. Caron, nommé Orateur du Conseil Législatif en vertu d'une, 81.

————— Charles De Léry, jeune, et John F. Taylor, ainé, Ecuyers, nommés Maîtres en Chancellerie, en vertu de, 50, 77.

## COMPTES :—

————— De la Maison de la Trinité de Québec. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre E.*)

————— Publics. (*Voir Messages.*)

————— Contingents. (*Voir Comité, No. 4.*)

COMTE'S, Bill pour la Division des, (H. C.) (*Voir Bill, No. 78.*)

CONFERENCE. (*Voir Bill, No. 15.*)

CONGREGATION DE QUEBEC, Bill de la. (*Voir Bill, No. 39.*)

## CONSEIL LEGISLATIF :—

————— Membres de l'Assemblée se rendent à la Barre du, 13, 101, 156.

CONSEIL LEGISLATIF—*suite.*

————— Membres du, prêtent serment et prennent leurs sièges. 6, 17, 18, 30, 46, 56, 75.

————— L'Honorable M. Dickson, demande congé d'absence pour obéir à un writ de Subpœna, 25. Question mise et négative, 25. Permission accordée, 28.

————— Membres du, permis de s'absenter, 28.

————— Ajournement de la Chambre faute d'un Quorum, 32.

————— Membres du, présents et absents, à l'appel du, 32. Motion relative aux Membres absents, 32. Adoptée, 32.

————— Sommaton des Membres, 41, 62.

————— Protêts entrés sur les Journaux du, (*Voir Protêts*)

————— Ajournement de la Chambre par l'Honorable M. Sherwood, en l'absence d'un Orateur, 81.

————— Ajournement de la Chambre par l'Honorable M. Ferrie, en l'absence d'un Orateur, 81.

————— Membres du, se retirent de la Chambre, 82.

————— Comptes contingents du, (*Voir Comité, No. 4.*)

————— Journaux du. (*Voir Comité, No 1.*)

————— Robert Le Moine, Ecuyer, nommé Traducteur Français du, 94. (*Voir Comité No. 4, et Adresse No. 12.*)

————— Greffier du, responsable de la garde des Records du Conseil Législatif, 97.

————— Greffier en Loi et Bibliothécaire ont ordre de se procurer certains ouvrages pour l'usage du, 143.

————— Les Portes sont fermées, 143, 144.

————— Orateur du, (*Voir Orateur.*)

————— Conférences avec le, (*Voir Conférences.*)

————— Règles du, (*Voir Règles.*)

————— Messages du et au, (*Voir Messages.*)

————— Bill du et au. (*Voir Bills.*)

CONTINGENTS, COMPTES. (*Voir Comité, No. 4.*)

CORNWALL, BILL DES BORNES DU TOWNSHIP DE. (*Voir Bill, No. 55.*)

COTISATION, RETOURS. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre D. D.*)

COURONNE, TERRES DE LA, ET RESERVES DU CLERGE. (*Voir Adresse No. 6.*)

CONSEIL LEGISLATIF—*suite.*

CROOKS, L'HONORABLE JAMES :—

Proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine, au sujet du siège du Gouvernement, 80.

**DEBITEURS, BILL POUR ABOLIR L'EMPRISSONNEMENT DES.** (*Voir Bill, No. 18.*)

DE BLAQUIERE, L'HONORABLE PETER BOYLE :—

Proteste contre la réception du Second Rapport du Comité des Privilèges relatif à l'affaire de l'Honorable J. B. Taché, 35.

————— Proteste contre l'adoption par la Chambre d'une certaine résolution sur le sujet dernièrement mentionné, 36.

————— Proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine, au sujet du Siège du Gouvernement, 80.

DE BOUCHERVILLE, L'HONORABLE PIERRE BOUCHER :—

Présente le Writ de Sa Majesté, l'appelant au Conseil Législatif, 75. Il prête le serment voulu par la loi, 75.

DE LERY, CHARLES, Ecuyer :—

Demande qu'il lui soit permis de s'absenter de ses devoirs le premier jour de la Session, 19.

————— Nommé un Maître en Chancellerie, 50.

DEPUTE GREFFIER DU CONSEIL LEGISLATIF :—

Nomination de John F. Taylor, aîné, Ecuyer, 18. Il prête le serment voulu par la loi, 18.

DEPECHEs. (*Voir Messages.*)

DETTE PUBLIQUE. (*Voir Messages.*)

DEUX MONTAGNES :—

————— Retour mis devant la Chambre, de la Société d'Agriculture du Comté des, 49.

DICKSON, L'HONORABLE ROBERT :—

Demande congé d'absence en obéissance à un Writ de Subpœna, 25. Question mise et négative, 25. Congé d'absence accordé, 28.

————— Proteste contre la réception du second rapport du Comité des Privilèges relatif à l'affaire de l'Honorable J. B. Taché, 35.

————— Proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine au sujet du siège du Gouvernement, 80.

DIONNE, L'HONORABLE ANABLE :—

Proteste contre l'adoption par la Chambre de certaines Résolutions au sujet du siège du Gouvernement, 44.

DISCOURS DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR  
GENERAL :—

A la clôture de la Session, 159.

DISSENTIENT ENTRE SUR LES JOURNAUX. (*Voir Protêts.*)

DIVORCE. (*Voir Comité, No. 3*)

DOUANES, BILL DES DROITS DE :—

Dépêche au sujet du. (*Voir Appendice, No. 8*)

DRAPER, L'HONORABLE WILLIAM HENRY :—

Présente son Writ l'appelant au Conseil Législatif, 16. Prête le serment voulu par la loi, 17.

— Proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine au sujet du Siège du Gouvernement, 80.

— Permis de plaider à la Barre de l'Assemblée contre la passation du Bill de l'Université de King's College, 113. Protêt des Hon. MM. Fergusson et Irving contre la motion, 113.

DRUMMOND, COMTE' DE :—

Retour mis devant la Chambre de la Société d'Agriculture du, 47. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre V.*)

**E**CCLESIASTIQUES, BILL POUR L'INCORPORATION DES SOCIÉTÉS. (*Voir Bill, No. 64.*)

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. (*Voir Messages.*)

— Bill abrogeant l'Acte des. (*Voir Bill, No. 30.*)

— Bill pour pourvoir au soutien des. (*Voir Bill, No. 72.*)

— Pour l'établissement des. (*Voir Bill, No. 75.*)

ÉDUCATION POUR LES CANADA EST ET OUEST :—

Rapport mis devant la Chambre au sujet de. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Z.*)

ÉGLISE, BILL DES AFFAIRES TEMPORELLES DE, (B. C.) :—

Sanctionné par la Reine en Conseil, 34.

EMPRISONNEMENT, BILL AU SUJET DE L'. (*Voir Bills, Nos. 18 et 57.*)

ENREGISTREMENT, BILL D'. (*Voir Bill, No. 63.*)

EXPIRÉES ET EXPIRANTES, LOIS. (*Voir Comité, No. 5.*)

**F**ARIBAUT, GEORGE BARTHELEMI, ECR. :—

Autorisé en vertu d'une Commission sous le Grand Sceau à administrer le serment voulu par la Loi aux Membres de la Législature, 15.

FERGUSSON, L'HONORABLE ADAM :—

Proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine au sujet du siège du Gouvernement, 80.

— Proteste contre la motion pour permettre à l'Honorable M. Draper de plaider comme Conseil à la Barre de l'Assemblée Législative, contre la passation du Bill de l'Université de King's College, 113.

FERRIE, L'HONORABLE ADAM :—

Proteste contre l'adoption par la Chambre de certaines Résolutions au sujet du Siège du Gouvernement, 44.

— Ajourne la Chambre en l'absence d'un Orateur, 81.

FIEFS NAZARETH, &C., BILL. (*Voir Bill, No. 60.*)

FRANÇAIS TRADUCTEUR :—

Robert Le Moine, Ecuyer, nommé, 94. (*Voir Comité, No. 4, et Adresse, No. 12.*)

FRASER, L'HONORABLE ALEXANDER :—

Proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée Législative à la Reine, au sujet du Siège du Gouvernement, 80.

FRASER, L'HONORABLE JOHN :—

L'Orateur informe la Chambre de la résignation de, 98.

**G**ASPÉ, BILL DES PÊCHES DE. (*Voir Bill, No. 27.*)

GASPE', BILL DE JUDICATURE DE. (*Voir Bill, No. 62.*)

GASPE', QUEBEC, MONTREAL ET TROIS-RIVIERES :  
L'Orateur met devant la Chambre un Tableau Général des Baptêmes, Mariages et Sépultures, dans les Districts de, pour les années 1841 et 1842, 26, 79. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre D.*)

GIBIER, BILL RESTREIGNANT LA CHASSE DES BÊTES FAUVES, &C. (*Voir Bill, No. 35.*)

GOODHUE, L'HONORABLE GEORGE J.

Proteste contre l'adoption par la Chambre de certaines Résolutions au sujet du Siège du Gouvernement, 44.

GORE, BANQUE DE :—

Retour mis devant la Chambre des affaires de la, 67. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Y.*)

GOSSELIN, BILL DU PONT D'ALEXIS. (*Voir Bill, No. 34.*)

GOUVERNEUR GENERAL, SON EXCELLENCE LE :—

Vient à la Chambre et requiert la présence de l'Assemblée, 13, 101, 156.

— Ouvre la Session par un Discours gracieux aux deux Chambres, 13.

— Discours de, à la Clôture de la Session, 159.

— Adresses à, (*Voir Adresses.*)

— Messages de, (*Voir Messages*)

**GREFFIER DE LA CHAMBRE :—**

Communique avec l'Orateur pour qu'il lui soit permis de nommer des Députés, 18.

— Reçoit ordre d'entrer en compte avec la Poste, 19.

**GREFFIERS ASSISTANTS DE LA CHAMBRE :—**

Charles De Léry, Ecuyer, demande qu'il soit dispensé d'assister le premier jour de la Session, 19.

— Nommés Maitres en Chancellerie, 50, 77.

**GREFFIER EN LOI :—**

Présente un rapport sur les Lois expirées et expirantes, 19. (*Voir Comité, No. 5.*)

— Reçoit ordre de se procurer certains ouvrages pour l'usage de la Chambre, 143.

**HAMILTON, L'HONORABLE JOHN :—**

Proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine, au sujet du Siège du Gouvernement, 80.

HARRISON, BILL DE S. B. (*Voir Bill, No. 25.*)

HAWKESBURY, BILL POUR DIVISER LE TOWNSHIP DE. (*Voir Bill, No. 50.*)

**IMPRESSIONS ORDONNÉES :—**

De la réponse au Discours du Trône et de la Réplique de Son Excellence, 31.

— De certaines Résolutions au sujet du Siège du Gouvernement, 43.

— De la Dépêche au sujet des Postes, 50.

— Du rapport du Comité Spécial sur le Divorce, 62.

— Du rapport du Président des Travaux Publics, 86.

— De l'Adresse des deux Chambres à la Reine et au Gouverneur Général au sujet du Siège du Gouvernement, ainsi que de la réponse de Son Excellence à la dernière Adresse, 88.

— De la Pétition de l'Honorable et Très-Révérend Lord Evêque de Toronto, demandant que la somme appropriée par la Législature au soutien des Ecoles soit distribuée aux dénominations Crétiennes reconnues, en proportion de leur nombre, 123

**IMPRESSION— suite.**

— De la Pétition de Charles Panet et autres, contre la passation du Bill de Judicature, (B. C.), 139.

**RELATIVES A DES BILLS. (*Voir Bills.*)**

**IMPRIMES, DOCUMENTS IMPRIMÉS PAR L'ASSEMBLEE :—**

Orateur requis de se procurer les, 28.

**IRVING, L'HONORABLE ÆMILIUS :—**

Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif, 17. Prête le serment voulu par la loi, 17.

— Proteste contre l'adoption par la Chambre de certaines Résolutions au sujet du Siège du Gouvernement, 44.

— Proteste contre la motion pour permettre à l'Honorable M. Draper de plaider comme Conseil à la Barre de l'Assemblée Législative, contre la passation du Bill de l'Université de King's College, 113.

ISLE BIZARRE, BILL AU SUJET DE. (*Voir Bill No. 59.*)

**JAMESON, L'HONORABLE ROBERT SYMPSON :—**

Informe la Chambre qu'il a résigné la charge d'Orateur du Conseil Législatif, 46, 81.

— Proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine au sujet du Siège du Gouvernement, 80.

JOHNSTOWN, BILL DE LA DETTE DU DISTRICT DE. (*Voir Bill, No. 45.*)

**JOLIETTE, L'HONORABLE BARTHELEMY :—**

Proteste contre l'adoption par la Chambre de certaines Résolutions au sujet du siège du Gouvernement, 44.

— Proteste contre la passation du second Bill de Judicature, (B. C.) 139.

JOSEPH, JOHN, ECUYER. (*Voir Comité, No. 13, et Adresse No. 13.*)

**JOURNAUX DE LA CHAMBRE :—**

Comité nommé au sujet des. (*Voir Comité, No. 1.*)

— Motion pour biffer certains mots des, 88. Adoptée, 90. (*Voir Messages.*)

— Protêts entrés sur les. (*Voir Protêts.*)

JUDICATURE, BILLS DE, (B. C.) *Voir Bill, No. 6.*)

JUGES, BILL DE L'INDEPENDANCE DES. (*Voir Bill, No. 6*)

**KING'S COLLEGE. (*Voir Comité, No. 11.*)**

KINGSTON, BILL DU CHEMIN DE FER DE. (*Voir Bill, No. 22.*)

KINGSTON, BILL DES EAUX MINÉRALES DE. (*Voir Bill, No. 83.*)

## LEGISLATIF, CONSEIL. (*Voir Conseil.*)

LEGISLATIF, BILL DE L'INDÉPENDANCE DU CONSEIL. (*Voir Bill, No. 51.*)

LEGISLATIVE, ASSEMBLÉE. (*Voir Assemblée.*)

LE MOINE, ROBERT, ECUYER :—

Nommé Traducteur Français de la Chambre, 94. (*Voir Comité, No. 4, et Adresse, No. 12.*)

LIGNES, BILL DES COMMISSAIRES DE. (*Voir Bill, No. 74.*)

LOI, GREFFIER EN :—

Présente un rapport sur les Lois expirées et expirantes, 19. (*Voir Comité, No. 5*)

— Reçoit ordre de se procurer certains ouvrages pour l'usage de la Chambre, 143.

MACAULAY, L'HONORABLE JOHN :—

Proteste contre l'adoption par la Chambre d'une Résolution dans l'affaire de l'Honorable J. B. Taché, 36.

Proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine au sujet du siège du Gouvernement, 80.

MARIAGES, &c. :—

Tableau Général des, dans les Districts de Québec, Montréal, Gaspé et Trois-Rivières, pour les années 1841 et 1842, 26, 79. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre D.*)

MAITRE EN CHANCELLERIE :—

Charles De Léry, jeune, Ecuyer, nommé un, 50.

— John F. Taylor, aîné, Ecuyer, nommé un, 77. Fait rapport qu'il a délivré certains Messages à l'Assemblée, 130.

MASSUE, L'HONORABLE LOUIS :—

Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif, 46. Prête le serment voulu par la Loi, 46.

MCDONALD, L'HONORABLE JOHN :—

Proteste contre l'Adresse de l'Assemblée à la Reine au sujet du siège du Gouvernement, 80.

MCKAY, L'HONORABLE THOMAS :—

Proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine, au sujet du siège du Gouvernement, 80.

MEMBRES DU CONSEIL LÉGISLATIF :—

Prentent serment et prennent leur sièges, 16, 17, 18, 30, 46, 56, 75.

————— Permis de s'absenter, 28.

————— Présents et absents à l'Appel de la Chambre, 32.

————— Motion relative aux Membres absents, 32. Adoptée, 32.

————— Sommatation des, 41, 62.

————— Protêts entrés sur les Journaux par les, (*Voir Protêts.*)

————— Informés que l'Hon. Robert S. Jameson a résigné la charge d'Orateur de la Chambre, 81.

————— Informés que l'Honorable René E. Caron a été nommé Orateur, en vertu d'une Commission sous le Grand Sceau, 81.

MESSAGES :—

DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—

Transmettant copie d'une Dépêche annonçant l'assentiment de Sa Majesté au Bill pour imposer un droit sur le Blé Étranger, 33. (*Voir Appendice, No. 5.*)

————— Transmettant copies de deux Dépêches relatives aux Adresses du Conseil Législatif à Sa Majesté, et à Son Altesse Royale le Prince Albert, passées pendant la dernière Session, 33. (*Voir Appendice, No. 6.*)

————— Annonçant la Sanction Royale au Bill pour régler les affaires temporelles de l'Église, (B. C.) 34.

————— Transmettant copie d'une Dépêche relative à l'Acte pour régler les Banques d'Épargne, passé par la Législature Provinciale, pendant la Session de 1841, 47. (*Voir Appendice, No. 8.*)

————— Transmettant copie d'une Dépêche relative à certains Actes relatifs aux Monnaies et aux Banques, passés dans la Session de 1841, 47. (*Voir Appendice, No. 8.*)

————— Transmettant copie d'un Acte relatif à l'Acte pour consolider les Lois relatives aux Droits de Douanes, passé dans la Session de 1841, 47. (*Voir Appendice, No. 8.*)

————— Transmettant un extrait d'une Dépêche relative à l'Acte pour mieux proportionner le châtement à l'offense, passé dans la Session de 1842, 47. (*Voir Appendice, No. 8.*)

————— Transmettant les Comptes Publics, pour l'année expirée le 21<sup>e</sup> Décembre, 1842, 47. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre A.*)

MESSAGES—*suite.*

Transmettant une Dépêche relative aux arrangements des Postes de l'Amérique Septentrionale Britannique, 50. (*Voir Appendice, No. 9.*) Imprimé, 50.

Au sujet des Écoles Élémentaires, et transmettant des documents y relatifs, 64. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Z., et Comilé, No. 25.*)

Transmettant les Retours des Cotisations du Haut-Canada, pour les années expirées en 1842 et 1843. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettres D. D.*)

Transmettant un État de la Dette Publique, 67. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettres A. A.*)

Transmettant un extrait des Retours du Recensement du Haut-Canada, 74. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettres F. F.*)

Transmettant pour la concurrence du Conseil, une Adresse à la Reine, au sujet du Siège du Gouvernement, 79. Motion pour la prendre en considération, 80. Motion en amendement, 80. Négative, 80. Motion principale accordée, 80. Protêt des Hon. MM. Morris, Draper, Dickson, DeBlaquière, Macaulay, Hamilton, McKay, Sherwood, Jameson, Crooks, Ferguson, McDonald, A. Fraser et Washburn, 80. Adresse prise en considération, 82. Lue, 82. Adoptée, et l'Assemblée en est informée, 83. Adresse à Son Excellence ordonnée, le priant de transmettre l'Adresse à la Reine, 83. Envoyée à l'Assemblée pour sa concurrence, 83. L'Assemblée concourt, 85. Les Adresses seront présentées par les deux Chambres, 85. Comité nommé pour savoir quand il plaira à Son Excellence de les recevoir, 85. Rapport, 86. L'Assemblée en est informée, 86. Adresses présentées, 88. Réponse de Son Excellence, 88. Adresses et Réponse imprimées, 88. Lecture de la Motion en amendement, faite le 4e Novembre proposée et accordée, 88. Lue, 88. Motion pour retrancher certains mots d'icelle, 88. Considération d'icelle remise, 88. Lecture du Protêt de certains Membres entré ce jour, proposée et accordée, 88. Il est lu, 88. Motion pour retrancher certains mots d'icelui, 88. Considération d'icelle remise, 89. Motions prises en considération, question de concurrence mise sur chacune d'elles, et décidée dans l'affirmative, 90.

DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—Transmettant des Rapports sur l'Éducation des Canadas Est et Ouest, 86, 110. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Z.*)

Transmettant des affaires du Pénitencier Provincial pour les années 1842 et 1843, 90. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettres G. G.*)

MESSAGES—*suite.*

Engageant la Chambre à procéder aux affaires, 144. Lu, 144.

En réponse à des Adresses de la Chambre. (*Voir Adresses.*)

Relatifs à des Bills. (*Voir Bills.*)

## MONNAIES, BILL DES :—

Dépêche au sujet du. (*Voir Appendice, No. 8.*)

MONTREAL, BILL RELATIF AU TRANSPORT DE TERRES PAR L'ÉVÊQUE DE. (*Voir Bill, No. 73.*)

## MONTREAL, COMPAGNIE D'ASSURANCE DE :—

Retour mis devant la Chambre des affaires de la, 67. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre I.*)

MONTREAL, BILL DE LA BANQUE DE. (*Voir Bill, No. 11.*)

MONTREAL, BILL DE LA BIBLIOTHÈQUE COMMERCIALE DE. (*Voir Bill, No. 26.*)

MONTREAL, BILL DE L'HOSPICE D'ACCOUCHEMENT DE. (*Voir Bill, No. 16.*)

MONTREAL, DE L'ASILE DES ORPHELINS PROTESTANTS DE. (*Voir Bill, No. 12.*)

MONTREAL, QUEBEC, GASPE' ET TROIS-RIVIÈRES :  
L'Orateur met devant la Chambre un Tableau Général des Baptêmes, Mariages et Sépultures, pour les Districts de, pour les années 1841 et 1842, 26, 79. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre D.*)

MONTREAL, BILL DE L'ÉTABLISSEMENT HYDRAULIQUE DE. (*Voir Bill, No. 31.*)

MORGAN ET AUTRES, BILL DE NATURALISATION DE. (*Voir Bill, No. 23.*)

## MORRIS, L'HONORABLE WILLIAM :—

Proteste contre la réception du second rapport du Comité des Privilèges, relatif à l'affaire de l'Hon. J. B. Taché, 35.

Proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine, au sujet du Siège du Gouvernement, 80.

## MOTIONS :—

Pour une Adresse au Gouverneur Général en réponse à son Discours du Trône à l'ouverture de la Session, 21. Débats, 23. Motion remise, 23. Prise de nouveau en considération, 24. Amendement proposé au cinquième paragraphe, 24. Question négative, 24. Amendement proposé au dixième paragraphe, 24. Question négative, 25. Amendement proposé au treizième paragraphe, 25. Question négative, 25. Motion principale accordée, 25. Comité chargé de préparer l'Adresse, 25. (*Voir Adresse, No. 2.*)

MOTIONS—*suite.*

- Pour une Adresse au Gouverneur Général au sujet du Siège du Gouvernement, 25. (*Voir Adresse, No. 3.*)
- Pour un Comité au sujet du Divorce, 28. (*Voir Comité, No. 3.*)
- Pour une Adresse à Sa Majesté, au sujet d'un pardon général pour toutes offenses politiques, 28. (*Voir Adresse, No. 4.*)
- Relative aux Membres absents sans permission, 32. Adoptée, 32.
- Pour un appel de la Chambre le trente Octobre, pour prendre en considération le Message de Son Excellence au sujet du siège du Gouvernement, 40. Négative, 41. Autre motion pour un appel de la Chambre le vingt-trois Octobre, 41. Négative, 41. Motion pour que la Chambre se mette en comité sur le dit Message, 41. Accordée, 41. (*Voir Adresse, No. 3.*)
- Pour biffer du Journal certain nombre de mots, 88. Accordée, 90. (*Voir Messages.*)
- Pour que le Greffier soit tenu responsable de la garde des records, 97. Accordée, 97.
- Pour référer les Pétitions présentées en 1842, de William Roe, et autres, et d'Edward Ryal, et autres, au Comité Spécial sur le Bill pour la division des comtés du Haut-Canada, 150. Accordée, 150. (*Voir Comité, No. 38.*)
- Relative à des Bills. (*Voir Bills.*)

## MUNICIPAUX, CONSEILS :—

Retour pour l'année 1843, mis devant la Chambre de la part du Préfet du, de Beauharnois, 47. (*Voir Papiers Parlementaires, lettre V*)

Retour pour l'année 1842, mis devant la Chambre de la part du, de Sydenham, 47. (*Voir Papiers Parlementaires, lettre V.*)

Pétitions de, (*Voir Pétitions.*)

**NIAGARA ET GORE, BILL DE LA LIGNE ENTRE.** (*Voir Bill, No. 14.*)

**NIAGARA, BILL AU SUJET DU MARCHÉ DE.** (*Voir Bill, No. 56.*)

**NIAGARA, BILL DE LA BANQUE DE.** (*Voir Bill, No. 58.*)

**NOTAIRES, BILL AU SUJET DES PROTETS DES.** (*Voir Bill, No. 67.*)

**OFFENSES, BILL POUR LA PUNITION DES :—**  
Extrait d'une Dépêche au sujet du. (*Voir Appendice, No. 8.*)

**OFFICIERS PUBLICS, Bill pour exempter les Nouvelles Commissions au décès de Sa Majesté.** (*Voir Bill, No. 3.*)

**ORDONNANCE, Bill conférant certains pouvoirs aux Officiers de P.** (*Voir Bill, No. 79.*)

**OTTAWA, Bill de la vente des terres dans le District d'.** (*Voir Bill, No. 28.*)

**OTTAWA, Bill pour confirmer des Actes de certains Officiers dans le District d'.** (*Voir Bill, No. 38.*)

## ORATEUR DU CONSEIL LEGISLATIF :—

Informe la Chambre qu'une Commission a été émanée sous le Grand Sceau en faveur de George Barthélemi Ferribault, John Fennings Taylor, ainé, Gustavus William Wicksteed et William Poyntz Patrick, Ecuyers, les autorisant d'administrer aux Membres de la Législature, le serment voulu par la loi, 15.

Fait rapport d'une copie du Discours de Son Excellence, prononcé du Trône à l'ouverture de la Session, 18.

Fait rapport d'une communication du Greffier, demandant qu'il lui soit permis de nommer des Députés, 18.

Requis de se procurer les Documents imprimés de l'Assemblée, 28.

L'Hon. M. Jameson informe la Chambre qu'il a offert la résignation de la charge d', à Son Excellence, 46. Son Excellence refuse de l'accepter, 48.

L'Hon. M. Jameson informe la Chambre qu'il a de nouveau offert la résignation de la charge d', à Son Excellence, et qu'elle a été acceptée, 81.

Informe la Chambre qu'une Commission a été émanée sous le Grand Sceau en faveur de Charles De Léry, jeune, écuyer, le nommant un Maître en Chancellerie, 50. Lue, 50. La Commission, 50.

Informe la Chambre qu'une Commission a été émanée sous le Grand Sceau, en faveur de John F. Taylor, ainé, Ecuyer, le nommant un Maître en Chancellerie, 77. Lue, 77. La Commission, 77.

L'Honorable M. Jameson, proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine, au sujet du siège du Gouvernement, 80.

L'Honorable René E. Caron, informe la Chambre qu'il a été émané une Commission sous le Grand Sceau le nommant, 81.



ORATEUR, &c.—*suite.*

- Informe la Chambre de la résignation de l'Honorable John Fraser, 98.
- Informe la Chambre que Son Excellence viendra sanctionner certains Bills, 100.
- Adresse proposée et adoptée au sujet du salaire de l', 139. (*Voir Adresses, No. 16.*)
- Requis de rencontrer l'Orateur de l'Assemblée, au sujet du Bill conférant certains pouvoirs à l'Evêque de Montréal, 151. Son rapport, 153.
- Annonce à la Chambre quand Son Excellence prorogera la Législature Provinciale, 155.
- Pour retours, &c., présentés par l'. (*Voir Retours et Etats.*)

## PARLEMENT PROVINCIAL :—

- Assemblé, 13.
- Prorogé, 159.
- Bill pour continuer le. (*Voir Bill, No. 2.*)
- Bill de l'indépendance du. (*Voir Bill, No. 8.*)

PARTIS, BILL DES PROCESSIONS DE. (*Voir Bill, No. 19.*)

## PATRICK, WILLIAM POYNTZ, Ecuyer :—

Autorisé en vertu d'une Commission sous le Grand Sceau à administrer le serment voulu par la loi aux Membres de la Législature, 15.

PENITENCIER PROVINCIAL. (*Voir Adresse, No. 5. et Messages.*)

PERMANENTS, ORDRES. (*Voir Divorce.*)

## PÉTITIONS :—

215. — ADAMS GEORGE, et autres, de Ste. Cathrines, demandant un Acte pour l'Incorporation du dit Village, présentée, 65.
232. — ADAMS GEORGE, et autres, du District de Niagara, demandant la prolongation du temps accordé par la loi pour compléter les Fonds de la Banque du district de Niagara, présentée, 67.
81. — AGRICULTURE, SOCIÉTÉ d', de la quatrième division du comté de York, demandant que les deniers octroyés par le Gouvernement pour l'usage des dits Sociétés, soient distribués par les Trésoriers de Districts, présentée, 34.
248. — AKIN, ROBERT, et autres, des Côtes St. Paul, St. Pierre, &c., demandant l'abolition des droits de péage le Dimanche, et une réduction générale d'iceux sur le

PÉTITIONS—*suite.*

- chemin de Barrière qui conduit à Montréal, présentée, 78.
141. — AMIOT, A., et autres, de Québec, demandant que la Douane de Québec ne soit pas transformée en un Hopital, présentée, 43.
238. — ANDERSON, Le Révérend W., et autres, de Christ's Church, à William Henry, demandant une allocation pour réparer une Maison d'École, présentée, 75.
172. — BABY, J. B., et autres, du district d'Ouest, demandant à être indemnisés des pertes qu'ils ont souffertes pendant la dernière rébellion, présentée, 54.
173. — BABY, J. B., et autres, du district d'Ouest, demandant que le siège du Gouvernement ne soit pas transféré plus à l'Est de Kingston, présentée, 54.
174. — BABY, J. B., et autres, du district d'Ouest, demandant que l'Acte au sujet des Bêtes Fauves, &c., soit, avec certains amendements, rendu perpétuel, présentée, 54.
177. — BALFOUR, Révérend Andrew, demandant une allocation pour le soutien de l'École de Grammaire dans le village de Waterloo, comté de Shefford, présentée, 55.
267. — BALFOUR, Révérend Andrew, et autres, du comté de Shefford, demandant l'ouverture d'un chemin de St. Jean à Waterloo, dans le dit comté, présentée, 91.
149. — BALDWIN, William Warren, et autres, du district de Home, demandant des droits agricoles protectifs, présentée, 48.
43. — MONTREAL, DE LA BANQUE DE, demandant une extension de temps, pour la demande des nouvelles actions, présentée, 29.
105. — BARKLAY, Robert, et autres, maçons de Kingston, demandant du soulagement, présentée, 39.
17. — BATHURST, du Conseil de district de, demandant un octroi pour l'amélioration du chemin de Kingston à Bytown et qui traverse Perth, présentée, 23.
18. — BATHURST, du Conseil de district de, demandant un Acte octroyant une somme pour l'ouverture d'un grand chemin de Fitzroy Arbour, au Lac des Allumettés, et aussi que le grand chemin qui conduit à la ville de district soit amélioré, présentée, 23.
19. — BATHURST, du Conseil de District de, demandant que le Conseil ne soit tenu de s'assembler que deux fois par année, présentée, 23.
20. — BATHURST, du Conseil de District de, demandant que le grand chemin qui conduit de l'extrémité sud à l'extrémité nord du dit district soit complété, présentée, 23.

PÉTITIONS—*suite.*

21. — BATHURST, du Conseil de District de, demandant un changement dans le temps voulu par la loi pour la perception des taxes du township, présentée, 23.
22. — BATHURST, du Conseil de District de, demandant que certaines taxes d'une nature locale soient abandonnées, présentée, 23.
136. — BEAMS, JACOB, et autres, de Clinton et Grimsby, dans le district de Niagara, demandant que la Charte de l'Université de King's College soit amendée, présentée, 42.
196. — BELL, Le Révérend W., et autres, de Perth, demandant la passation de l'Acte pour régler les affaires temporelles de l'Église Presbytérienne, présentée, 59.
74. — BELTON, GEORGE, et autres, des Districts de London et Brock, demandant que les cultivateurs de houblon en cette Province, soient protégés et encouragés, présentée, 34.
60. — BETHUNE, Révérend JOHN, D.D., et autres, de Montréal, demandant l'Incorporation d'une Association, pour divers objets, présentée, 30.
257. — BETHUNE, Révérend JOHN, D. D., et autres, de Montréal, demandant que l'Écriture Sainte soit reconnue comme livre classique dans toutes les Écoles Publiques, pour les enfants Protestants, présentée, 82.
130. — BISSETTE, JOSEPH, et autres, de Chambly, demandant à être indemnisés des pertes qu'ils ont souffertes de ce que leurs propriétés ont été inondées par les eaux du Canal de Chambly, présentée, 42.
252. — BLACK, Le Révérend DAVID, et autres, de Ste. Thérèse de Blainville, demandant qu'il ne soit pas accordé d'allocation au Collège McGill, que sa charte soit amendée, ainsi que celle de King's College, présentée, 78.
253. — BLACK, Révérend DAVID, et autres, de Ste. Thérèse de Blainville, demandant la passation d'un Acte pour régler les affaires temporelles de l'Église Presbytérienne, présentée, 78.
166. — BOISVERT, LOUIS, et autres, commerçant de Bois, des districts de Montréal, Trois Rivières et Québec, demandant un changement dans les droits actuels, au port de Montréal, présentée, 52.
127. — BOUCHETTE, JOSEPH, Ecuyer, demandant une allocation pour le mettre en état de publier une nouvelle carte du Canada, présentée, 42. Elle est lue, 107.
109. — BOURASSA, J. B., et autres, de Chateauguay, demandant une allocation pour les mettre en état de bâtir un Séminaire, présentée, 40.

PÉTITIONS—*suite.*

9. — BROCK, du Conseil de District de, demandant des droits protectifs; et aussi que le fermier et le marchand de campagne, ne soient plus assujettis aux charges exhorbitantes imposées par les marchands qui exportent, présentée, 20.
10. — BROCK, du Conseil de District de, demandant que le Bureau d'Enregistrement soit transféré à la ville de district, présentée, 20.
171. — BROCKVILLE, Les Ministres et le Comité de régie de l'Église Presbytérienne de, demandant que l'Acte pour régler les affaires temporelles de l'Église Presbytérienne ne devienne pas lois, présentée, 53.
145. — BRONDGEEST, J. S., et autres, de Montréal, demandant une allocation pour le soutien d'une école en liaison avec la Chapelle St. George, présentée, 48.
220. — BROOKS, SAMUEL, et autres, de Sherbrooke, demandant un chemin planchéyé, de Chambly à Granby, présentée, 66.
53. — BROWN, GEORGE, et autres, habitants du township de Hull, dans le district de Sydenham, demandant l'abolition des Conseils Municipaux, et la mise en force de l'Acte de la Législature du Bas-Canada, de la 2e Guil. 4, ch. 44, présentée, 29.
63. — BROWN, GEORGE, et autres, des townships de Hull et Wakefield, demandant une extension de temps pour payer les arrérages dûs sur leurs terres, présentée, 31.
187. — BROWN, JOHN, et autres, de Amherstburgh, demandant un changement dans la manière de cotiser les maisons dans la susdite ville, présentée, 56.
193. — BUCHANAN, CUNNINGHAM, et GLASS, et autres, marchands, de Montréal, demandant que les droits qu'ils ont payé sur le sucre, leur soient remis, présentée, 58.
123. — BURLAND, BENJAMIN, et autres, Mesureurs et Officiers de Douane, au port de St. Jean, demandant une augmentation de salaire, présentée, 42.
27. — CALDWELL, de James, et autres propriétaires de Goëlettes naviguant dans le Golfe St. Laurent, demandant la réduction des droits actuels prélevés au Port de Québec, présentée, 24.
276. — CALDWELL, Sir Henry, Baronet, et autres, marchands de Québec, demandant que le Bill des Bois ne devienne pas Loi dans sa forme actuelle, présentée, 96.
263. — CAMERON, Kenneth, et autres, du Township de Thorah, demandant l'ouverture d'un chemin, de Windsor Harbour, aux détroits du Lac Simcoe, présentée, 88.

PETITIONS—*suite.*

297. — CAMPBELL, JOHN D., et autres, de Galt, demandant que l'on ne passe pas le Bill pour régler les affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne, présentée, 125.
66. — CANADA, COMPAGNIE D'EXPORTATION ET D'ASSURANCE DU, pour l'intérieur, demandant un Acte pour autoriser le Président à poursuivre pour le recouvrement de certaines dettes, présentée, 31.
313. — CARMICHAEL ET FRENCH, et autres, contracteurs sur le Canal de Welland, demandant qu'ils soient exempts de payer les droits sur les produits agricoles importés des Etats-Unis, présentée, 150.
77. — CARTIER, MARIE, de St. François, demandant des arrérages de Salaire à elle dus, comme Maîtresse d'École, depuis 1836, présentée, 34.
100. — CARTWRIGHT, J. S., et autres, demandant l'incorporation d'une Compagnie à Fonds Communs, présentée, 39.
260. — CAZEAU, CHARLES, et autres, Inspecteurs de Bois Commissionnés, de Québec, demandant l'adoption de certaines suggestions relatives à l'Acte des Bois, présentée, 86.
194. — CHAPMAN, A., et autres, de Rouville, demandant une allocation pour achever une Maison d'École, et un octroi annuel pour le soutien d'un Maître d'École, présentée, 59. Elle est lue, 59.
49. — CHARLESTON, DES SYNDICS DE L'ACADEMIE DE, demandant une allocation pour le soutien de la dite institution, présentée, 29.
305. — CHESSEY, JOHN, et autres, du District d'Ottawa, demandant l'adoption d'une certaine recommandation au sujet d'un Chemin de Hatfield à Bytown, présentée, 140.
170. — CHOUMINARD, JULIEN, et autres, de Québec, demandant un Acte pour incorporer certains individus en une Compagnie pour l'agrandissement du Commerce des Pêches, dans le Golfe St. Laurent, présentée, 53.
103. — COLVILLE, EDEN, Écuyer, Agent de l'Association Coloniale d'Irlande, demandant un Acte pour conférer certains pouvoirs à la dite Compagnie, présentée, 39.
98. — CONNELL, DAVID, et autres, du Comté de Stanstead, demandant que la 4e Victoria, chapitre 30, soit abrogée, et que l'ancienne méthode d'enregistrer les contrats soit déclarée légale, présentée, 39.
163. — COOK, Le Révérend T., et autres, des Trois-Rivières, demandant une allocation pour réparer la Maison d'École, et un oc-

PÉTITIONS—*suite.*

- troi annuel pour son soutien, présentée, 52.
34. — CORBETT, JAMES, et autres, Cotiseurs de la Paroisse de Sorel, demandant une rémunération, présentée, 26.
140. — COX, EDWARD, et autres, de certains Townships dans le district des Trois-Rivières et de St. François, demandant un octroi pour compléter un chemin du côté est de la rivière St. François, présentée, 43.
64. — CRAIG, WILLIAM, et autres, du Township de Bristol, district de Sydenham, demandant une extension de temps pour payer leurs terres, présentée, 31.
168. — CROOKS, L'HONORABLE JAMES, demandant que le Conseil Législatif présente une Adresse à Sa Majesté, relativement à la capture de la Goëlette Lord Nelson, par le Gouvernement des Etats-Unis, présentée, 52. Elle est lue, 52.
169. — CUNNINGHAM, CHARLES, et autres, du Comté de Middlesex, en Angleterre, demandant un Acte incorporant une Compagnie pour l'agrandissement du Commerce des Pêches dans le Golfe St. Laurent, présentée, 53.
246. — DAUX, JEAN BAPTISTE, et autres, de St. Eustache, demandant qu'il leur soit permis de se servir de toutes sortes de voitures d'hiver, présentée, 77.
128. — DAY, T. H., et autres, habitants du District Inférieur de Sydenham, demandant un octroi annuel pour le soutien d'une Ecole de District, présentée, 42.
1. — DE LERY, CHARLES, ECUYER, un des Greffiers Assistants du Conseil Législatif, demandant qu'il soit dispensé d'assister à la Chambre le premier jour de la Session, présentée, 19.
38. — DENISON, GEORGE T. JEUNE, et autres, de Toronto, demandant que la Barrière de Péage Ouest, soit transportée au-delà de la Banlieue, proposée, 28.
264. — D'ESCHAMBAULT, DR. WILLIAM, de La Prairie, demandant une rémunération pour ses services comme Commissaire pour s'enquérir de l'Élection contestée d'Olivier Berthelet, Écuyer, de Montréal, en 1833, présentée, 88.
274. — DICKSON ANDREW, ECUYER, Shérif du district de Bathurst, demandant que l'on détermine plus clairement les honoraires payables aux Shérifs, présentée, 96.

PÉTITIONS—*suite.*

79. — DUPERE, ALEXANDRE, de Kamouraska, demandant une rémunération pour ses services comme Greffier du Conseil Municipal du district de Kamouraska, présentée, 34.
144. — DUROCHER, JEAN, de St. Matthieu de Belœil, demandant une rémunération pour les pertes que lui a occasionné une blessure infligée par un soldat, présentée, 48.
155. — DUROCHER, J., et autres, de Belœil, demandant un droit agricole protectif, présentée, 48.
183. — DUVAL, J., et autres, demandant un Acte d'incorporation, en faveur de la Société d'Education de Québec, présentée, 56.
308. — ELDER, WILLIAM, et autres, d'Osborne, demandant que le Township de Williams ne soit pas séparé du district de Huron, présentée, 143.
2. — ERAMOSA, des habitants du Township d', demandant l'établissement d'une ligne de communication convenable entre le district de Wellington et le Lac Ontario, présentée, 19.
303. — ESSON, REVD. II., et autres, de Montréal, demandant que l'on ne passe pas le Bill qui pourvoit à la régie des affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne, présentée, 135.
354. — ESTY, BENJAMIN, et autres, de St. Eustache, St. Benoit, &c., demandant que l'on n'accorde pas à Hyacinthe St. Germain et à J. G. Laviolette, le privilège exclusif d'un pont de péage sur la rivière Jésus, présentée, 82.
221. — EVANS, LE REVEREND FRANCIS, et autres, demandant un Acte les autorisant à vendre la réserve épiscopale dans la ville de Simcoe, présentée, 66.
244. — FINGLAND, THOMAS, et autres, contracteurs pour le chemin macadamisé de Hamilton et Brantford, demandant le paiement d'un certain montant d'intérêts, présentée, 76.
88. — FISHER, PETER, et autres, du Township de Nelson, demandant des droits agricoles protectifs, présentée, 38.
249. — FORBES, A., et autres, de Ste. Anne et Ste. Geneviève, demandant que le chemin entre l'Abord à Plouffe, et l'extrémité supérieure de l'Isle de Montréal, soit macadamisé, présentée, 78.
224. — FORDYCE, A. DINGWALL, et autres, de Fergus, demandant l'amendement de la Charte de King's College, présentée, 67.

PÉTITIONS—*suite.*

35. — FRASER, ALEXANDER, de St. Valier, dans le comté de Bellechasse, demandant le renouvellement du droit de prélever des péages sur un Pont construit sur la rivière Boyer, présentée, 26.
304. — FRASER, ALEXANDER, et autres, de La chine, Côte St. Paul, &c., exposant certains griefs, et demandant du soulagement à cet égard, présentée, 140.
71. — FRASER, R. D., et autres, du district d'Ottawa, demandant un Acte qui leur permette de racheter certaines terres vendues pour des taxes, présentée, 33.
206. — FRASER WILLIAM, et autres, de Bredalbane, demandant que la Charte de l'Université de King's College, soit amendée, présentée, 63.
118. — FREELAND, TAYLOR, et autres, manufacturiers de savon et de chandelle, de Toronto, demandant l'imposition d'un droit additionnel sur les chandelles importées en cette Province, &c, présentée, 41.
192. — GAGNON, C., et autres, des Townships de Somerset, Stansfold, &c., dans les districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, demandant l'ouverture d'un chemin de ces Townships au Fleuve St. Laurent, présentée, 58.
255. — GALE, REVEREND ALEXANDER, et autres, de Hamilton, demandant l'amendement de la Charte de King's College, présentée, 82.
273. — GARRICK, JAMES, et autres, de Niagara, demandant que le Bill pour régler les affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne, devienne Loi en force, présentée, 96.
211. — GLASFORD, PAUL, et autres, demandant un Acte pour autoriser une nouvelle dépense pour compléter les murs autour de la Prison de Brockville, &c. présentée, 63.
223. — GOODSSELL, CURTIS, et deux autres, cotiseurs du district de St. Jean, demandant une rémunération, présentée, 66.
112. — GORE, Conseil du district de, demandant un octroi pour le mettre à portée de compléter le chemin qui conduit de Guelph, au chemin macadamisé au nord ouest de Dundas, présentée, 40.
113. — GORE, Conseil de district de, demandant la ratification d'une certaine ligne de division, présentée, 40.
114. — GORE, le Conseil de District de, demandant des droits agricoles protectifs, &c., présentée, 40.

PÉTITIONS—*suite.*

115. — GORE, Conseil de District de, demandant le rétablissement de la Cour des Requêtes, présentée, 40.
78. — GOSSELIN, ANDRE ANTOINE, de St. François, demandant des arrérages de salaire à lui dûs comme Maître d'École depuis 1832, présentée, 34.
182. — GRECE, CHARLES, et autres, du District de Terrebonne, demandant des droits protectifs sur les produits agricoles, présentée, 56.
263. — GRECE, CHARLES T., et autres, habitants de St. Thérèse, St. Jérôme, Ste. Rose et St. Martin, demandant que la Cour de Circuit soit placée à Ste. Thérèse au lieu de Terrebonne, présentée, 108. Référée au Comité Spécial sur le Bill de Judicature du Bas-Canada, 108. (*Voir Comité, No. 23.*)
4. — GUELPH, des habitants du Township de, demandant l'établissement d'une ligne de communication entre le district de Wellington et le Lac Ontario, présentée, 20.
216. — GUILLET, LOUIS, et autres, de Batiscan, demandant une indemnité pour des pertes souffertes en leur qualité de Commissaires pour la construction d'un Pont sur la rivière Ste. Anne, présentée, 65.
132. — GUINARD, ALEXIS, et autres, co-propriétaires de la Commune de l'Île du Pads, demandant un Acte pour établir des règlements à l'égard d'icelle, présentée, 42.
208. — HALE, W. A., et autres, de Ste. Anne de Lapérade, demandant à être autorisés à s'abonner au nouveau Pont sur la Rivière Ste. Anne, aux mêmes taux qu'ils l'étaient à l'ancien Pont, présentée, 63.
135. — HALL, L., et autres, des Townships de Westbury, &c., dans le district de St. François, demandant un octroi pour compléter un chemin qui conduit à Québec, présentée, 42.
160. — HALL, WILLIAM, et autres, du Township de Broughton, demandant l'ouverture d'un chemin de Broughton à Leeds, présentée, 49.
162. — HAMILTON, des Ministres de l'Église de St. Andrew de, demandant un Acte pour régler les affaires temporelles de l'Église Presbytérienne, présentée, 52.
231. — HARRISON, SAMUEL B., Ecuyer, Avocat, demandant un Acte pour l'autoriser à pratiquer comme Procureur et Solliciteur, présentée, 67.

PÉTITIONS—*suite.*

265. HARWOOD, L'Honorable R. W., et autres, du Comté de Vaudreuil, demandant que dans le Bill de Judicature projeté, les Cours de Circuits soient continuées dans ce Comté tel que ci-devant, présentée, 88. Lue et référée au Comité Spécial sur le Bill de Judicature, (B. C.) 107. (*Voir Comité, No. 23.*)
197. — HATCH, JOHN, J. P., en sa qualité de Président à une Assemblée tenue dans le Comté d'Oxford, demandant que l'on ne transfère pas le Siège du Gouvernement hors du Canada Ouest, présentée, 60.
198. — HATCH, JOHN, J. P., en sa même qualité, demandant des Droits Agricoles protectifs, présentée, 60.
237. — HEATH, JAMES G., et autres, marchands de Québec, demandant le remboursement de certains droits qu'ils ont payé sur le sucre, présentée, 74.
219. — HITCHCOCK, W. W., et autres, du Township de Hatley, demandant l'ouverture d'un chemin de Langmaid's Flat à la cité de Montréal, présentée, 66.
153. — HUBERT, CHARLES, de Québec, Messenger du Conseil de District de Québec, demandant une indemnité, présentée, 48.
306. HODGINS, ROBERT, et autres, de McGillivray, demandant que le Township de Williams ne soit pas séparé du district de Huron, présentée, 143.
309. — HODGINS, JAMES, et autres, de Biddulph, demandant que le Township de Williams ne soit pas séparé du district de Huron, présentée, 143.
61. — HOLMES, BENJAMIN, et autres, de Montréal, demandant un octroi pour construire une bâtisse pour servir d'école, et de lieu de culte, présentée, 30.
23. — HOME, LE CONSEIL DU DISTRICT DE, demandant divers amendements aux Actes des Municipalités et des Écoles, présentée, 23.
24. — HOME, LE CONSEIL DU DISTRICT DE, demandant que certaines taxes locales soient abandonnées au district, présentée, 23.
292. — HOME, LE CONSEIL DU DISTRICT DE, demandant que le Bill des Cotisations, et le Bill pour l'incorporation des villes et townships ne devienne pas loi sans certains amendements, présentée, 116.

PÉTITIONS—*suite.*

293. — HOME, LE CONSEIL DU DISTRICT DE, demandant qu'il soit pris des mesures pour forcer la Corporation de Toronto, à fournir les dépenses nécessaires au soutien des Prisonniers dans la Prison de District, incarcérés en vertu d'un warrant des autorités municipales, présentée, 115.
190. — HYNDMAN, C. McCLELLAN, Crieur des Cours de Justice, du district de St. François, demandant à être mis sur le même pied que les Gardiens et Crieurs des autres districts, présentée, 57.
167. — HUOT, Le Révérend P., et autres, de Québec, demandant que le chemin de grève de Sillery Cove, à la Ferme de Kilgraston, soit réparé, présentée, 52.
117. — HUNTER, JAMES, et deux autres, de New-Market, demandant une allocation pour le soutien d'une Institution de Travail Manuel, présentée, 40.
158. — HUBBS, BENJAMIN, et deux autres, demandant un Acte pour les autoriser à prélever certaines sommes qui leur sont dues comme Commissaires des Lignes, pour le district de Prince Edward, présentée, 49.
138. — HOYLE, ROBERT, Collecteur des Douanes au Port de Stanstead, demandant une augmentation de salaire, présentée, 42.
272. — HOPE, ADAM, et autres, de St. Thomas, demandant de nouveaux changements dans la chartre de l'Université de King's College, présentée, 95.
175. — JAVRON, JOHN, et autres, habitants des Townships de Moulton, Canborough et Sherbrooke, dans le comté de Haldimand, district de Niagara, demandant que l'on adopte des mesures sommaires pour obtenir le paiement des taxes sur les terres de ceux qui en possèdent dans les dits Townships de Moulton, Canborough et Sherbrooke, présentée, 54.
202. — JETTE, AMABLE, et autres, Cotiseurs du comté de Leinster, demandant une rémunération pour avoir fait le recensement de la population de leurs localités respectives, présentée, 63.
47. — JEWETT, URIAH, et autres, habitants de Stanstead, demandant la conservation du Poisson appelé Masquinongé dans les Lacs des Townships de l'Est, et qu'il ne soit pas pris dans la saison du frai, présentée, 29.
11. — JOHNSTOWN, du Conseil du district de, demandant l'adoption des mesures nécessaires pour assurer aux habitants du Canada l'entière jouissance du Don fait

PÉTITIONS—*suite.*

- pour l'éducation de la jeunesse de cette Province, présentée, 20.
12. — JOHNSTOWN, du Conseil de district de, demandant que les frais du chemin depuis Brockville jusqu'à St. François, soient adoptés par le Gouvernement, présentée, 20.
13. — JOHNSTOWN, du Conseil de district de, demandant que l'Acte des Municipalités soit amendé, proposée, 20.
234. — JOHNSTON, JOHN, et autres, de la troisième Concession du Township de Cornwall, demandant l'établissement d'une certaine ligne de division, présentée, 73.
247. JONES, R., et autres, de Sorel, St. Michel d'Yamaska, &c., demandant de meilleurs moyens de communication entre William Henry et Drummondville, présentée, 77.
195. — JOSEPH JOHN, Ex-Greffier de l'Honorable Conseil Législatif de la ci-devant Province du Haut-Canada, demandant une indemnité pour la perte de son emploi occasionnée par la réunion des Provinces, présentée, 59. Elle est lue, 59. Référée à un Comité Spécial, 64. (*Voir Comité, No. 13 et Adresse, No. 13.*)
176. — JOURNEAUX, EDWARD, et autres, habitants de Melbourne, Shipton, et autres Townships, dans le district de St. François, demandant l'établissement d'une ligne de communication à partir de Québec, passant par les Townships de l'Est et se rendant à Montréal, présentée, 54.
299. — KEMPT, O. J., et autres, du District Inférieur de Missisquoi, demandant que dans le Bill de Judicature il soit pourvu à l'établissement d'une Cour de Circuit dans le dit district, présentée, 128. Elle est lue, 128.
227. — KENDRICK, A. W., et autres, de Compton, demandant l'établissement d'un chemin de Langsmaid's Flat à Montréal, présentée, 67.
104. — KETCHESON, WILLIAM, JEUNE, et deux autres, du district de Victoria, demandant à être autorisés à collecter des argents à eux dûs comme Commissaires de Lignes, présentée, 39.
96. — KILBORN, ALEXANDER, et autres, du comté de Stanstead, demandant des droits agricoles protectifs, présentée, 38.
97. — KILBORN, ALEXANDER, demandant l'ouverture de deux routes partant du chemin planchéyé de Chambly aux villes de Sherbrooke et Stanstead, présentée, 38.

PÉTITIONS—*suite.*

212. — KINGSTON, JOHN F., du Township de Bedford, demandant un Acte pour autoriser la construction d'un chemin de Kingston à Perth, présentée, 63.
67. — KINGSTON, Le Maire et la Corporation de la ville de, demandant un Acte d'incorporation, et l'extension de ses limites, présentée, 32.
111. — KINGSTON, COMPAGNIE MARITIME DU CHEMIN DE FER DE, demandant un Acte leur conférant de nouveaux pouvoirs, présentée, 40.
106. — KINGSTON, le Vénérable Archidiacre de, et autres, habitants du Lot No. 24, du Township de Kingston, demandant qu'il ne soit point chargé des dettes de la ville, présentée, 40.
45. — LACHINE, les habitants sur le chemin de, à la Pointe Claire, demandant la continuation du Chemin de Barrière de Montréal, depuis Lachine jusqu'à ce village, présentée, 29.
214. — LA FONTAINE, LEON, et autres, de Chambly, demandant un Acte pour autoriser l'usage de Sleighs Doubles, et l'abrogation de l'Acte de la dernière Session à cet égard, présentée, 63.
201. — LAMBE, JAMES HENRY, et autres, propriétaires des arrières fiefs de Nazareth, St. Augustin et St. Joseph, demandant un Acte les libérant des charges féodales, présentée, 63.
95. — LAMPMAN, PETER, et ADAM STULL, du Township de Grantham, District de Niagara, demandant le paiement de certains arrérages de pension, présentée, 38.
108. — LANCING, JOHN G., et autres, de Lacolle et Odletown, sur la frontière, demandant le remboursement des pertes qu'ils ont souffertes par les actes d'incendiaires, présentée, 40.
200. — L'ASSOMPTION, La Corporation du Collège de, demandant une allocation, présentée, 62.
52. — LADOUCEUR, JOSEPH, et autres, de la seigneurie de la Petite Nation, demandant l'abolition de l'Acte du Bas-Canada, de la 2e Guil. 4, ch. 44, présentée, 29.
134. — LAURIN, JOSEPH, en son nom et comme agent de certains Miliciens, demandant que l'on prolonge le temps limité pour recevoir leurs réclamations, présentée, 42.
154. — LE BLANC, GODFREY, et autres, de Blandford, demandant un octroi pour ré-

PÉTITIONS—*suite.*

- parer le chemin qui conduit de la Rivière Bécancour, à la paroisse de Gentilly, dans le district de Nicolet, présentée, 46.
300. — LEEMING, Révérend WILLIAM, et autres, de Chippewa, demandant une allocation pour rebâtir l'Église de la Trinité, présentée, 129.
191. — LEGAULT, XAVIER, et autres, demandant que l'Île Bizard soit annexée au Comté de Montréal, présentée, 57.
148. — LE MOINE, B. H., et autres, de Montréal, demandant une allocation pour le soutien de la Société de l'École Britannique et Canadienne, dans cette ville, présentée, 48.
39. — LEONARD, WILLIAM, demandant qu'il reçoive quatre années de salaire comme Maître d'une École dans la ville de New-Carlisle, dans la Baie des Chaleurs, présentée, 28.
124. — LEPROHON, E. M., Inspecteur de Potasse et Perlasse, en la cité de Montréal, demandant que l'Acte qui règle l'inspection de la Potasse et Perlasse soit amendé, présentée, 42.
102. — L'HORTY, D., et autres, de St. Jean Chrysostôme, demandant que le seigneur soit forcé de bâtir un Moulin Banal, présentée, 39.
75. — LONGUEUIL ET CHAMBLY, les Syndics du chemin de Barrière de, demandant un Acte qui leur accorde le privilège exclusif de tenir une embarcation de péage sur le fleuve St. Laurent, et l'amendement de l'Acte des chemins, présentée, 34.
76. — LONGUEUIL ET CHAMBLY, les Syndics, du chemin de Barrière de, demandant un nouvel emprunt, présentée, 34.
129. — LONGUEUIL ET CHAMBLY, Curés et habitants des paroisses de, demandant l'exemption des droits de péages, les Dimanches et les Fêtes, présentée, 42.
259. — LONGUEUIL, BARON DE, et autres, de Dorchester, demandant l'établissement d'une Cour de Session de Quartiers, dans la dite ville, et la construction d'une nouvelle Prison, présentée, 82.
93. — LOW, CHARLES A., et autres, du district d'Ottawa, demandant une loi pour ratifier certains Actes du Député, nommé par Richard P. Hotham, Ecuyer, présentée, 38.

PÉTITIONS—*suite.*

- 46 — LIVINGSTON, JOHN, et autres, du Township de Bayham, demandant à être annexés au district de Brock, présentée, 29.
242. — MANN, REVEREND ALEXANDER, et autres, de McNab et Horton, demandant que le Bill des affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne, soit mis en force, présentée, 76.
279. — MARCHAND, GABRIEL, et autres, du district de Montréal, demandant que le Bill de Judicature ne devienne pas Loi, présentée, 100. Luc et référée au Comité sur le Bill de Judicature, B. C., 107. (*Voir Comité, No. 23.*)
230. — MARIE, FRANCIS, et autres, de Foucault, demandant, une indemnité pour les pertes que leur ont fait souffrir des Brigands et des Incendiaires, présentée, 67.
126. — MASSON, JOSEPH, et autres, demandant une allocation pour le soutien de l'Ecole Supérieure, à Montréal, présentée, 42.
258. — MATHIESON, REVEREND ALEXANDER, D. D., de Montréal, demandant que l'Eglise de St. Andrew ne soit pas comprise dans les dispositions du Bill relatif aux affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne, présentée, 82.
41. — MACINTOSH, WILLIAM, et autres, du Bas-Lachine, demandant l'établissement d'une barrière sur le chemin entre le Pavillon et l'Eglise, en commun avec le chemin de Montréal, présentée, 29.
245. — MCPHERSON ET CRANE, de Kingston, demandant que l'Acte imposant des droits sur les produits agricoles, ne soit pas mis en force immédiatement, présentée, 76.
241. — MCCOLL, LE REVEREND ALEX. C., et autres, d'Aldborough, demandant l'amendement de la Charte de l'Université de King's College, présentée, 76.
51. — DOLE, WILLIAM M., et autres, du Township de Buckingham, demandant l'amendement de l'Acte des Conseils Municipaux et la remise en force de l'Acte du Bas-Canada, de la 2e Guil. 4, ch. 44, présentée, 29.
233. — McDONALD, THOMAS, et autres, de Ste. Cotherines, demandant l'amendement de la Charte de l'Université de King's College, présentée, 67.
116. — McDONALD, DONALD ALEXANDER, de Beauharnois, demandant le remboursement de certaines pertes qu'il a souffertes en conséquence du soulèvement des travail-

PÉTITIONS—*suite.*

- leurs employés au Canal de Beauharnois, présentée, 40.
69. — McDONELL, ALEXANDER, et autres, de la réserve des Sauvages, dans le district d'Est, demandant un Acte pour leur accorder la franchise élective, présentée, 33.
165. — MCGILLEVRAY, JOHN, et autres, des district d'Est et d'Ottawa, demandant une allocation pour compléter le chemin de poste de Cornwall à L'Orignal, présentée, 52.
121. — MCGILL, L'Honorable PETER, et autres, demandant un Acte d'Incorporation en faveur de l'Eglise de St. Paul, Montréal, présentée, 42.
243. — MCGILL, ROBERT, et autres, habitants de la ville de Niagara, demandant l'amendement de la Charte de l'Université de King's College, présentée, 76.
217. — MCGILL, L'Université du Collège, demandant une allocation suffisante pour payer un Professeur de Droit Civil, et trois Professeurs des Arts, présentée, 65.
159. — MCINTOSH, MATTHEW, et autres, d'Edwardsburgh et d'Augusta, demandant qu'il ne soit passé aucun Acte pourvoyant à la régie des affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne, présentée, 49.
240. — MCKENZIE, Le Révérend DONALD, et autres, de Zorra, Nessouri et Oxford, demandant l'amendement de la Charte de King's College, présentée, 76.
87. — MCLEAN, THOMAS, et autres, du township de Zorra, district de Brock, demandant une nouvelle division du dit township, présentée, 37.
310. — MCLEOD, THOMAS, et autres, de Stephen, demandant que le township de Williams ne soit pas séparé du district de Huron, présentée, 143.
142. — MCNAUGHTON, WILLIAM, et autres, de Ormstown, demandant que l'on prenne en considération l'Acte pour régler les affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne, présentée, 47.
56. — MCQUAIG, EFFY, demandant que l'on fasse disparaître certains griefs, en séparant le Township de Lancaster de la seigneurie du Nouveau Longueuil, présentée, 29.
68. — MIDLAND, Conseil Municipal du district de, demandant que les frais et la régie du chemin de Kingston à Napanee, soient confiés au Bureau des Travaux Publics, présentée, 33.



PÉTITIONS—*suite.*

199. — MIGNAULT, LE REVEREND P. M., demandant une allocation en faveur du Collège de Chambly, présentée, 62.
278. — MILLER, JAMES, et autres, du Township de Toronto, demandant l'amendement de la Charte de l'Université de King's College, présentée, 99.
188. — MILLER, WILLIAM, et autres, de Port Sarnia, demandant certains amendements à la Charte de King's College, présentée, 56.
36. — MIVILLE DECHENE, J. BTE., de Ste. Famille, demandant à être indemnisé de la perte d'un vaisseau chargé par le Gouvernement, présentée, 26.
42. — MONTREAL, de l'Ecole Médicale de, en liaison avec le Collège McGill, demandant une allocation, présentée, 29.
59. — MONTREAL, L'Hospice d'Accouchement de Montréal, demandant une allocation, présentée, 30.
65. — MONTREAL, du Président et des Directeurs de l'Hopital Général de, demandant une allocation, présentée, 31.
72. — MONTREAL, Lord Evêque de, demandant un Acte d'incorporation du Collège Diocésain de Lennoxville, présentée, 33.
73. — MONTREAL, Société Bienveillante des Dames de, demandant une allocation, présentée, 34.
82. — MONTREAL, LE MAIRE, &c. DE, demandant un Acte pour autoriser la Corporation à faire l'achat de l'établissement Hydraulique de Montréal, présentée, 34.
83. — MONTREAL, Le Bureau de Médecine de, demandant une loi pour régler l'étude de l'Anatomie, présentée, 34.
125. — MONTREAL, Bureau de Médecine de la cité de, demandant l'adoption de mesures propres à mettre la profession de la Médecine sur un pied plus sûr et plus efficace, présentée, 42.
146. — MONTREAL, L'Asile des Orphelins Protestants de, demandant un Acte d'Incorporation, présentée, 48.
147. — MONTREAL, L'Asile des Orphelins Protestants de, demandant une allocation, présentée, 48.
203. — MONTREAL, du Maire, des Echevins et Citoyens de, demandant des amendements à l'Ordonnance d'Incorporation de la dite cité, présentée, 63.

PÉTITIONS—*suite.*

204. — MONTREAL, Bureau de Commerce de, demandant que le Hâvre et les revenus qui en proviennent soient placés sous la régie et le contrôle de la Maison de la Trinité de Montréal, présentée, 63.
205. — MONTREAL, Bureau de Commerce de, demandant que l'Acte pour régler l'inspection du Bois, &c., ne soit pas passé, présentée, 63.
261. — MONTREAL, Le Très-Révérend Lord Evêque de, et autres habitants du Bas-Canada, demandant un Acte pour les incorporer sous le nom de "Société Ecclésiastique du Diocèse de Québec," présentée, 87.
43. — MONTREAL, BANQUE de, demandant une prolongation du temps limité par la loi pour la demande de nouvelles actions, présentée, 29.
33. — MORGAN, CYPRIAN, du township de Yonge, demandant un Acte de naturalisation, présentée, 26.
185. — MORGAN, PETER, et autres, habitants des Côtes des Neiges, &c., de Montréal, demandant l'abolition des droits de péage sur les chemins de Barrières, pour les personnes allant à l'église les dimanches et les fêtes, présentée, 56.
213. — MORGAN, CHARLES H., et autres, de Cobourg, demandant que la Charte de l'Université de King's College soit amendée, présentée, 63.
287. — MOORE, THOMAS, et autres, du district de Prince Edward, demandant l'amendement de la Charte de l'Université de King's College, présentée, 111.
92. — MORRISON, G. D., et autres, d'Acton, &c., demandant un octroi pour compléter le chemin qui conduit de Grantham à Montréal, présentée, 38.
139. — MORRIS, WILLIAM, et autres, du Comté de Sherbrooke, demandant la protection de l'agriculture, présentée, 42.
99. — MOULTON, DAVID W., et autres, du Comté de Stanstead, demandant le rétablissement des Cours de Commissaires, présentée, 39.
307. — MURRAY, JAMES, et autres, de Hay, demandant que le township de Williams ne soit pas séparé du district de Huron. présentée, 143.
119. — MORTON, JAMES, et autres, demandant un Acte d'incorporation sous les nom et raison de "Compagnie des Fontaines Minérales de Kingston," présentée, 41.

PÉTITIONS—*suite.*

152. — MOUNTAIN, H. M., de la part des Dames qui conduisent les affaires de l'Asile des Orphelins Protestants de Québec, demandant une allocation pour le soutien de la dite institution, présentée, 48.
122. — NEWHOUSE, WILLIAM, et autres, demandant un Acte d'Incorporation sous les nom et raison de "Société de la Bibliothèque Mercantile de Montréal," présentée, 42.
107. — ODELL, LOOP, demandant le remboursement d'une somme qu'il a avancée pour la prison à Napierville, présentée, 40.
6. — OUEST, du Conseil Municipal du District d', demandant un changement dans la loi, au sujet de l'emprisonnement pour dettes, présentée, 20.
7. — OUEST, du Conseil Municipal du District d', demandant l'imposition d'une taxe sur les chiens, présentée, 20.
8. — OUEST, le Conseil Municipal du District d', demandant que les Greffiers de Townships soient autorisés d'attester les Retours des Officiers de Townships, présentée, 20.
80. — OUEST, le Conseil Municipal du District d', demandant que Chatham soit la ville de district, au lieu de Sandwich, présentée, 34.
178. — OUEST, le Conseil Municipal du District d', demandant un Acte pour autoriser les Cotiseurs de vérifier leurs livres de Cotisation devant un Magistrat, présentée, 55.
179. — OUEST, le Conseil Municipal du District d', demandant que les Conseillers reçoivent une rémunération pour leurs services, présentée, 55.
180. — OUEST, le Conseil Municipal du District d', demandant que l'Acte des Ecoles Élémentaires soit amendé, présentée, 55.
302. — PANET, CHARLES, membre du Barreau de Québec, demandant que les Bills de Judicature ne passent pas pendant cette Session, présentée, 130. Imprimée, 139.
218. — PATTON, ANDREW, Officier de Douane, du township de Stanstead, demandant une augmentation de salaire, présentée, 66.
156. — PHILLIPS, WM, et autres, créanciers de la succession de Wolfred Nelson & Cie., demandant le remboursement des pertes encourues par la destruction des propriétés de la dite Compagnie, par les troupes de Sa Majesté, en 1837. Présentée, 48.
151. — PIGOTT, JANE, de Québec, demandant le renouvellement de l'octroi qui lui a été fait

PETITIONS—*suite.*

- autres fois, en récompense des services rendus par son mari aux sciences, présentée, 48.
37. — PILOTES DE MONTREAL ET DE QUEBEC, demandant une loi pour empêcher que certains Pilotes ne s'embarquent à bord des vaisseaux avant qu'ils arrivent à Québec, présentée, 28.
161. — POWELL, Madame MARGARET, demandant une pension comme ex-Gardiennne du Conseil Exécutif du Haut-Canada, présentée, 51. Elle est lue, 73.
120. — POZER, GEORGE, de Québec, demandant que l'on fasse disparaître certains doutes relativement au pouvoir de la Corporation de Québec, présentée, 41.
164. — PRINCE EDWARD, Société d'Agriculture du District de, demandant la protection de l'Agriculture, présentée, 52.
3. — PUSLINCH, les habitants du township de, demandant un chemin entre le district de Wellington et le Lac Ontario, présentée, 19.
16. — QUEBEC, le Comité de l'Ecole Nationale de, demandant une allocation, présentée, 20.
15. — QUEBEC, des Ministre, &c, de l'Eglise de St. Andrew de, demandant une allocation pour le maintien d'une école en liaison avec la dite Eglise, présentée, 20.
40. — QUEBEC, certains censitaires de, demandant un nouveau délai pour payer les Lods et Ventes qu'ils doivent à la Couronne, présentée, 29.
55. — QUEBEC, l'Asile des Orphelins à, demandant une allocation, présentée, 29.
84. — QUEBEC, le Séminaire de, demandant un Acte pour autoriser la dite institution à posséder des terres, &c., pour les fins de l'Education, présentée, 34.
85. — QUEBEC, L'Association Charitable des Dames Catholiques de, demandant une allocation, présentée, 34.
86. — QUEBEC, l'Ecole des Enfants en bas âge de, demandant une allocation, présentée, 34.
91. — QUEBEC, Congrégation de Notre Dame de, demandant un Acte d'incorporation, présentée, 38.
101. — QUEBEC, les Directeurs de l'Ecole Supérieure de, demandant une allocation, présentée, 39.

PÉTITIONS—*suite.*

150. — QUEBEC, la Société de l'Ecole Britannique et Canadienne de, demandant une allocation, présentée, 48.
275. — QUEBEC, la Société Littéraire et Historique de, demandant une allocation, présentée, 96.
277. — QUEBEC, la Société Littéraire et Historique de, demandant le remboursement d'une certaine somme dépensée par la dite Société, présentée, 99.
225. — REA, ALEX., et autres, de Compton, demandant le rétablissement de la Cour des Commissaires, et l'amendement de l'Ordonnance des Municipalités, présentée, 67.
226. — REA, ALEX., et autres, de Compton, demandant l'amendement de l'Acte des Ecoles Élémentaires, présentée, 67.
235. — REA, ALEX., Ecuyer, du township de Compton, demandant une indemnité, présentée, 73.
157. — REES, WILLIAM, Surintendant Médical de l'Asile temporaire pour les aliénés, de la cité de Toronto, demandant qu'un salaire lui soit accordé, présentée, 48. Lue, 58. Adresse à Son Excellence à ce sujet, 58. (*Voir Adresse, No. 10.*)
137. — RICE, ISRAEL, du township de Huron, dans le district de St. François, demandant du soulagement, présentée, 42.
209. — RIMOUSKI, le Conseil de District de, demandant une allocation pour ouvrir un chemin entre Matane et Métis, présentée, 63.
210. — RIMOUSKI, le Conseil de district de, demandant un octroi pour construire un Pont sur une certaine rivière qui traverse la paroisse de Rimouski, présentée, 63.
207. — ROBINSON, H., et autres, du comté de Shefford, demandant que l'agriculture soit protégée; que la Judicature, les lois des Municipalités, des Ecoles, d'Enregistrement, et des Chemins soient amendées, et aussi des améliorations dans le township de l'Est, présentée, 63.
262. — ROBINSON, H., et autres, des townships de Stukely, Ely et Brompton, demandant une allocation pour compléter un chemin de Melborne à Montréal, présentée, 88.
57. — RYALL, EDWARD, et autres, du township d'Oro, demandant que l'Acte des Municipalités soit amendé, et celui des Ecoles abrogé, présentée, 29.
94. — RYKERT, GEORGE, et deux autres, du dis-

PÉTITIONS—*suite.*

- trict de Niagara, demandant une loi pour les autoriser à recouvrer certains frais comme Commissaires de Lignes, présentée, 38.
143. — SCOTT, JAMES, de South Burgess, demandant le règlement de certaines réclamations contre les Commissaires pour l'amélioration de la navigation du Fleuve St. Laurent, présentée, 47.
289. — SEATON, ROBERT, et autres, de Cavan, demandant que le Bill pour régler les affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne ne devienne pas loi, présentée, 112. Elle est lue, 112.
229. — SENECAI, LOUIS, et autres, des paroisses de Longueuil et Boucherville, demandant l'abrogation de l'Acte de la dernière Session, relatif aux voitures d'hiver, présentée, 67.
271. — SEWELL, Le Révérend E. W., et autres, de Québec, demandant l'amendement de l'Acte des Ecoles Élémentaires, présentée, 94.
189. — SHEFFORD, les Directeurs de l'Académie de, demandant une allocation, présentée, 31.
189. — SHERBROOKE, le Conseil Municipal du District de, demandant divers amendements à l'Acte des Municipalités et des Ecoles Élémentaires, présentée, 57.
311. — SIMARD, THOMAS, et autres, Pilotés pour et en bas du Havre de Québec, demandant que le Tarif actuel alloué aux pilotes ne soit pas changé, présentée, 147.
25. — SIMCOE, du Conseil de District de, demandant divers amendements aux Actes des Municipalités et des Ecoles, présentée, 23.
26. — SIMPSON, A., et autres, de Québec, demandant que l'Acte des Barrières de Québec, soit amendé de manière que les voitures employées au transport des engrais passent sans payer, présentée, 24.
282. — SMITH, S. JEUNE, et autres, de la paroisse de St. Armand-Ouest, demandant que les Commissaires sous l'Acte des Petites Causes soient retribués, présentée, 101. Elle est lue, 101.
286. — SMITH, HENRY, de Toronto, demandant une allocation, présentée, 111.
270. — SOMERVILLE, JAMES, et autres, du Comté de Montréal, demandant des droits agricoles protectifs, présentée, 94.

PÉTITIONS—*suite.*

50. — STANSTEAD, des habitants du Comté de, demandant une allocation pour la réparation du chemin qui traverse les montagnes Bolton, présentée, 29.
48. — STANSTEAD, des habitants de, demandant que les cours de district et de division soient abolies, et qu'on leur rende leur ancien Bureau d'Enregistrement de Comté, présentée, 29.
291. — STANTON, ROBERT, Ecnycer, demandant que l'impression des Journaux de cette Session lui soit continuée, présentée, 115. Référée au Comité des Journaux, 115. (*Voir Comité, No. 1.*)
284. — STARK, Le Révérend M., et autres, de Dundas, demandant que le Bill des affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne ne devienne pas loi, présentée, 108.
312. — STAYNER, T. A., et autres, demandant un Acte d'incorporation de l'Ecole Britannique et Etrangère de Québec, présentée, 149.
239. — STEVENSON, D. B., et autres, du district de Prince Edward, demandant que le Siège du Gouvernement ne soit pas changé, présentée, 76.
295. — STEWARD, WILLIAM, et autres, prisonniers dans la prison du district de Home, demandant une loi pour l'abolition de l'emprisonnement pour dettes, présentée, 125.
28. — ST. HYACINTHE, le Conseil de District de, demandant, divers amendements aux Actes des Municipalités et des Ecoles, présentée, 24.
29. — ST. HYACINTHE, le Conseil du District de, demandant des droits protectifs sur les produits agricoles étrangers, présentée, 24.
30. — ST. HYACINTHE, le Conseil du District de, demandant un octroi pour l'amélioration de la navigation de la rivière d'Yamaska, et une part équitable des octrois accordés pour les améliorations publiques, présentée, 24.
31. — ST. HYACINTHE, Le Conseil de district de, demandant de substituer d'autres Cours aux Cours de Division, pour la décision des Petites Causes, présentée, 24.
32. — ST. HYACINTHE, Le Conseil de district de, demandant de faire disparaître les doutes quant aux pouvoirs du Conseil de faire payer des pénalités en certains cas, présentée, 24.

PÉTITIONS—*suite.*

228. — ST. JEAN, FLEURY, de Montréal, demandant une commutation de la tenure seigneuriale en vertu de laquelle ils possèdent leurs terres, présentée, 67.
133. — ST. MARTIN, STE. THERESE, ST. BENOIT, STE. SCHOLASTIQUE, ST. JEROME ET ST. EUSTACHE, les habitants des paroisses de, demandant qu'on leur remette les armes qui leur ont été enlevées en 1837 & 1838, présentée, 42.
54. — SYDENHAM, le Conseil de district de, demandant un octroi pour le mettre en état de construire une Prison et une Cour de Justice à Aylmer, présentée, 29.
70. — SYDENHAM, Le Conseil de district de, et les habitants du comté d'Ottawa, demandant un octroi pour ouvrir un chemin jusqu'à Montréal, présentée, 33.
131. — SYMMES, CHARLES, et autres, demandant que le comté de Sydenham soit déclaré former un district séparé, présentée, 42.
280. — THOMAS, E. CARTWRIGHT, ECUYER, Président d'une Assemblée Publique tenue dans le district de Gore, demandant que les chemins macadamisés dans le dit district soient achevés, présentée, 100.
281. — THOMAS, E. CARTWRIGHT ET GEORGE JOHN GRANGE, ECUYERS, de la part des habitants des districts de Gore et Wellington, demandant l'ouverture d'un chemin entre l'embouchure du Lac Ontario et *Owen's Sound*, sur le Lac Huron, présentée, 100. Elle est lue, 100.
266. — THOMPSON, CHRISTOPHER, et autres, de Scarborough, demandant que le Bill des affaires temporelles de l'Eglise Presbytérienne ne soit pas adopté sans certains amendement, présentée, 91.
251. — TORONTO, L'HONORABLE ET TRES REVEREND LORD EVEQUE DE, demandant que le Bill en contemplation pour amender la charte de l'Université de King's College ne devienne pas Loi, présentée, 78.
285. — TORONTO, Bureau de Commerce de, demandant que le nouvel Acte de cotisation ne devienne pas Loi, sans certains changements, présentée, 111.
294. — TORONTO, L'HONORABLE ET TRES REVEREND LORD EVEQUE DE, demandant que l'argent approprié par la Législature pour le maintien des Ecoles, soit divisé entre les Dénominations Chrétiennes reconnues, présentée, 122. Elle est lue, 122. Imprimée, 122.

PÉTITIONS—*suite.*

298. — TORONTO, L'Honorable et Très Révérend Lord Evêque de, demandant une loi pour incorporer la Société Ecclésiastique du Diocèse de Toronto, présentée, 127.
301. — TORONTO, Chambre de Commerce de, demandant un Acte au sujet des Débiteurs insolubles, présentée, 129. Elle est lue, 120.
14. — TURGEON, CHARLES, de Québec, demandant le paiement d'une somme à lui due pour le louage d'une maison occupée par le Conseil Municipal de Québec, présentée, 20.
268. — URQUHART, HUGH, et autres, du township de Cornwall, demandant que la charte de King's College soit amendé; présentée, 91.
248. — UPTON, GRANTHAM, DURHAM, MELBORNE ET SHERBROOKE, des habitants des townships de, demandant la nomination de Syndics, afin d'établir de meilleurs moyens de communication entre William Henry et Drummondville, présentée, 77.
186. — VIGER, L. M., et autres, Banquiers à Montréal, demandant un Acte d'incorporation, présentée, 56.
110. — VICTORIA, le Conseil de District de, demandant que le Conseil soit autorisé à prélever une taxe sur les cheins dans le dit district, présentée, 40.
90. — VICTORIA, du Conseil du District de, demandant une allocation pour réparer les chemins, et que certaines taxes locales soient abandonnées au district, présentée, 38.
184. — VALOIS, SIMON, et autres, des Côtes St. Michel, &c., près de Montréal, demandant l'abolition des droits de péages sur les chemins de Barrière, pour les personnes allant à l'Église les Dimanches et les Fêtes, présentée, 56.
290. — WALKER, WILLIAM, et autres, demandant l'amélioration du chemin entre Brantford et Hamilton, présentée, 113.
89. — WALTER, JOACHIM, et autres, de Vaudreuil, demandant un octroi pour la construction d'un chemin traversant l'Île Perreault, présentée, 38.
288. — WATSON, RICHARD, Imprimeur, dans l'imprimerie de R. Stanton, Écuyer, demandant que l'impression des Journaux du Conseil Législatif soit continuée à la même imprimerie, présentée, 112. Référée au Comité des Journaux, 112. (Voir Comité, No. 1.)

PÉTITIONS—*suite.*

5. — WELLINGTON, le Conseil de District de, demandant qu'il soit autorisé à forcer l'accomplissement du travail voulu par le Statut, présentée, 20.
44. — WHITE, THOMAS, et autres, de Montréal, fabricants de bottes et de souliers, demandant qu'un droit de trente pour cent soit imposé sur les bottes et souliers importés des Etats Unis, présentée, 29.
222. — WHITWELL, le Révérend RICHARD, et autres, de St. Armand, demandant que l'Acte des Écoles Élémentaires soit amendé, présentée, 66.
181. — WILLOUGHBY, le Révérend MARK, de Montréal, demandant une allocation en faveur de la Société de l'École Britannique et de l'Amérique Septentrionale, présentée, 56.
256. — WILLOUGHBY, Révérend MARK, et autres, de Montréal, demandant que la septième clause de l'Acte des Écoles Élémentaires soit amendée, présentée, 82.
250. — WILSON, ALEXANDER, et autres, du district de Brock, demandant que la charte de King's College soit amendée, présentée, 78.
58. — WILSON, GEORGE, et autres, des townships d'Orillia, Nord et Sud, &c., demandant un chemin entre les Lacs Huron et Ontario, présentée, 29. Elle est lue, 37.
269. — WYLIE, JAMES, et autres, de Ramsay, demandant que la charte de King's College soit amendé, présentée, 91.
296. — YOUNG, R., et autres, de Goderick, demandant que le township de Williams ne soit pas séparé du district de Huron, présentée, 125.
- PEUPLE, BILL DE LA BANQUE DU. (Voir Bill, No. 37.)
- POISSON, BILL POUR LA CONSERVATION DU. (Voir Bill, No. 40.)
- PORTES DU CONSEIL LÉGISLATIF FERMÉES, 143, 144.
- POSTES, BUREAU DES ;—  
Dépêche au sujet du. (Voir Appendice, No. 9.)
- Greffier requis d'entrer en compte avec, 19.
- PRINCE ALBERT, Son Altesse Royale le. (Voir Appendice, No. 6, et Adresses et Messages.)

## PROCLAMATIONS :—

- \_\_\_\_\_ Prorogeant le Parlement au 29<sup>e</sup>  
Décembre, 1842, 5.
- \_\_\_\_\_ Do do 7<sup>e</sup> Février, 1843, 6.
- \_\_\_\_\_ Do do 18<sup>e</sup> Mars, do. 6.
- \_\_\_\_\_ Do do 2<sup>e</sup> Mai, do. 7.
- \_\_\_\_\_ Do do 12<sup>e</sup> Juin, do. 8.
- \_\_\_\_\_ Do do 22<sup>e</sup> Juillet, do. 8.
- \_\_\_\_\_ Do do 31<sup>e</sup> Août, do. 9.
- \_\_\_\_\_ Annonçant la Sanction Royale au  
Bill des Droits sur le Blé étranger, 9.
- \_\_\_\_\_ Convoquant le Parlement au  
township de Kingston, le 28<sup>e</sup> Septembre, 1843,  
10.

PROTETS ENTRES SUR LES JOURNAUX DE LA  
CHAMBRE :—

- \_\_\_\_\_ Des Honorables M. M. de Blaquiére, Morris  
et Dickson, contre la réception du second rapport  
du Comité des Privilèges concernant l'affaire de  
l'Honorable M. Taché, 35.
- \_\_\_\_\_ Des Honorables M. M. de Blaquiére et  
Macaulay, contre l'adoption de certaines Résolu-  
tions relatives à la même affaire, 36.
- \_\_\_\_\_ Des Honorables M. M. Sullivan, Ferrie,  
Joliette, Irving, Taché, Goodhue et A. Dionne,  
contre l'adoption par la Chambre de certaines Ré-  
solutions au sujet du Siége du Gouvernement, 44.
- \_\_\_\_\_ Des Honorables M. M. Morris, Draper,  
Dickson, De Blaquiére, Macaulay, Hamilton,  
McKay, Sherwood, Jameson, Crooks, Fergusson,  
McDonald, A. Fraser et Washburn, contre l'a-  
doption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine,  
au sujet du Siége du Gouvernement, 80.
- \_\_\_\_\_ Des Honorables M. M. Fergusson et Irving,  
contre l'adoption de la Motion pour permettre à  
l'Honorable M. Draper de plaider comme Conseil  
à la Barre de l'Assemblée Législative, contre la  
passation du Bill pour amender la Charte de l'Uni-  
versité de King's College, 113.
- \_\_\_\_\_ De l'Honorable M. Joliette, contre la pas-  
sation du second Bill de Judicature du Bas-Ca-  
nada, 139.

PROTESTES, BILL DES LETTRES DE CHANGE, 139.  
(*Voir Bill, No. 7.*)

PROTETS, BILL DES PROTETS DES NOTAIRES, (H. C.)  
(*Voir Bill, No. 67.*)

PUBLICS, COMPTES. (*Voir Messages.*)

PUBLIQUE, DETTE. (*Voir Messages.*)

PUBLIQUES, BILL DES ASSEMBLEES. *Voir Bill,*  
*No. 21.)*

QUARTIER, BILL DES SESSIONS DE, (H. C.) (*Voir*  
*Bill, No. 9.*)

## QUEBEC :—

- Rapports des Commissaires nommés pour le sou-  
lagement des Insensés, Invalides et Enfants trou-  
vés dans le district de Québec, 52. (*Voir Pa-  
piers Parlementaires, Lettre X.*)
- QUEBEC, BILL DE LA SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION DE,  
(*Voir Bill, No. 44.*)
- QUEBEC, BILL DE POLICE DE MONTREAL ET DE.  
(*Voir Bill, No. 76.*)
- QUEBEC, MONTREAL, GASPE ET TROIS-RIVIERES :—  
L'Orateur met devant la Chambre un Tableau  
Général des Baptêmes, Mariages et Sépultures  
dans les Districts de, pour les années 1841 et  
1842, 26, 79. (*Voir Papiers Parlementaires,*  
*Lettre D.*)
- QUEBEC, BILL DU SEMINAIRE DE. (*Voir Bill,*  
*No. 17.*)
- QUORUM, Ajournement faute d'un, 32.
- RECENSEMENT, BILL DU, (B. C.) (*Voir*  
*Bill, No. 5.*)
- \_\_\_\_\_ du Haut-Canada. (*Voir*  
*Messages*)
- REGLES DE LA CHAMBRE :—  
\_\_\_\_\_ 20<sup>e</sup> suspendue. 51.
- \_\_\_\_\_ 46<sup>e</sup>, on s'en dispense pour le  
reste de la Session, 136.
- \_\_\_\_\_ Relatives à des Billes. (*Voir*  
*Bills.*)
- RELIGIEUSES, BILL DES TERRES DES SOCIÉTÉS.  
(*Voir Bill, No. 15*)
- RETOURS ET ETATS PRESENTES PAR L'ORATEUR :—  
\_\_\_\_\_ Du Clerc de la Couronne en  
Chancellerie, des noms des Conseillers Législa-  
tifs, en faveur desquels il a été émané des Writs  
de Sommation, 19.
- \_\_\_\_\_ Des Comptes de la Maison  
de la Trinité de Québec, 20. (*Voir Papiers*  
*Parlementaires, Lettre E.*)
- \_\_\_\_\_ Des Baptêmes, Mariages et  
Sépultures des Districts de Québec, Montréal,  
Gaspé et des Trois-Rivières, pour les années  
1841 et 1842, 26, 79. (*Voir Papiers Parle-  
mentaires, Lettre D.*)
- \_\_\_\_\_ Au sujet de la Bibliothèque,  
26. Lu, 28. (*Voir Appendice, No. 3, et Co-  
mité No. 24.*)
- \_\_\_\_\_ De la Compagnie d'Assu-  
rance de l'Amérique Britannique de la Vie et  
contre le Feu, 32. (*Voir Papiers Parle-  
mentaires, Lettre I.*)
- \_\_\_\_\_ Du nombre des Cautionne-  
ments et autres sûretés enregistrés entre le

## RETOURS, &amp;c.—suite.

7e Septembre, 1842, et le 28e Septembre, 1843, 41. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre L.*)

Présenté par l'Honorable M. Sullivan :—

Des divers Travaux Publics en progrès sous la direction du Bureau des Travaux Publics, 45. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Q.*) Imprimé, 86.

Présentés par l'Orateur :—

De la Société d'Agriculture du comté de Drummond, 47. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre V.*)

Du Préfet du District Municipal de Beauharnois, pour l'année 1843, 47. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre V.*)

Du Conseil Municipal du District de Sydenham, pour l'année 1842, 47. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre V.*)

Des affaires de la Banque de la Cité, du 1er Septembre, 1842, au 31e Août, 1843, 47. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre F.*)

De la Société d'Agriculture du Comté des Deux Montagnes, pour l'année 1842, 49.

Présenté par l'Hon. M. Massue :—

Des Commissaires nommés pour secourir les Insensés, Invalides et Enfants Trouvés, du district de Québec, 52. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre X.*)

Présentés par l'Orateur :—

Des affaires de la Banque de Montréal, 52. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Y.*)

Des affaires de la Banque Commerciale du District de Midland, 54. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Y.*)

Des affaires de la Compagnie du Chemin de Fer de Champlain et St. Laurent, 54. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre W.*)

Des affaires de la Banque du Haut-Canada, 58. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Y.*)

Des affaires de la Banque de Gore, 67. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre Y.*)

Des affaires de la Compagnie d'Assurance de Montréal, 67. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre I.*)

Transmis par le Gouverneur Général. (*Voir Messages.*)

RIVIERES, BILL DE L'OBSTRUCTION DES, (H. C.) (*Voir Bill, No. 49.*)

ROYALE, SANCTION, donnée à certains Bills, 101, 156, 157, 158.

SACRÉ CŒUR DE JESUS, BILL. (*Voir Bill, No. 33.*)

SOCIÉTÉS SECRÈTES, BILL DES. (*Voir Bill, No. 20.*)

SEPULTURES, &c. :—

L'Orateur met devant la Chambre un Tableau Général des, pour les Districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, pour les années 1841 et 1842, 26, 79. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre D.*)

SÉRMENT :—

Voulu par la loi, administré aux Membres de la Chambre, 16, 17, 18, 30, 46, 56, 75.

— Voulu par la loi, administré à John F. Taylor, aîné, Ecuyer, comme Député Greffier du Conseil Législatif, 18.

SHERIFS, BILL DES PROCÉDURES SOMMAIRES CONTRE LES. (*Voir Bill, No. 32.*)

SHERWOOD, L'HONORABLE LEVIUS PETERS :—

Proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine, au sujet du Siège du Gouvernement, 80.

— Ajourne la Chambre en l'absence d'un Orateur, 81.

SIÈGE DU GOUVERNEMENT. (*Voir Adress, No. 3, et Messages.*)

SPECIAUX, COMITÉS. (*Voir Comités.*)

ST. FRANÇOIS, BILL DES SESSIONS DE QUARTIER DE. (*Voir Bill, No. 65.*)

ST. LAURENT, BILL DE LA NAVIGATION DU. (*Voir Bill, No. 61.*)

SULLIVAN, L'HONORABLE ROBERT B. :—

Proteste contre l'adoption par la Chambre de certaines Résolutions au sujet du Siège du Gouvernement, 44.

Messages remis par, de la part du Gouverneur Général. (*Voir Messages.*)

SYDENHAM :—

Retour pour 1842 mis devant la Chambre de la part du District Municipal de, 47. (*Voir Papiers Parlementaires, Lettre V.*)

TACHÉ, L'HONORABLE JEAN BAPTISTE :—

Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif, 17. Objection à ce qu'il prête serment, 18. Le cas est référé au Comité des Privilèges, 18. (*Voir Comité des Privilèges.*) Il prête serment et prend son siège, 36.

Il proteste contre l'adoption par la Chambre de certaines Résolutions au sujet du Siège du Gouvernement, 44.

**TAYLOR, JOHN FENNINGS, AINE', ECUYER :—**

————— Autorisé par Commission sous le Grand Sceau, à administrer aux Membres de la Législature le serment voulu par la loi, 15.

————— Nommé Député Greffier du Conseil Législatif, 18. Il prête le serment voulu par la loi, 18.

————— Nommé un Maître en Chancellerie, 77.

————— Fait rapport qu'il a délivré certains Messages à l'Assemblée, 130.

————— Résolution proposée pour lui payer £100, pour ses services additionnels, 122.

**TAX, BILL DE LA NAVIGATION DU. (Voir Bill, No. 53.)****TORONTO, BILL DE LA FERME INDUSTRIELLE DE. (Voir Bill, No. 70.)****TRADUCTEUR FRANÇAIS :—**

Robert Le Moine, Ecuier, nommé, 94. (Voir Comité, No. 4, et Adresse, No. 12)

**TRINITE', MAISON DE LA, DE QUEBEC :—**

————— Comptes de la, présentés par l'Orateur, 20. (Voir Papiers Parlementaires, Lettre E.)

**TROIS-RIVIERES, MONTREAL, QUEBEC ET GASPE' :—**

————— L'Orateur met devant la Chambre un Tableau Général des Baptêmes, Mariages et Sépultures des Disiricts de, pour les années 1841 et 1842, 26, 79. (Voir Papiers Parlementaires, Lettre D.)

**UNIVERSITÉ, BILL DE L', DE KING'S COLLEGE :—**

Motion pour qu'il soit permis à l'Hon. M. Draper de plaider à la Barre de l'Assemblée contre la passation du, 113. Accordée, 113. Protêts des Hon. MM. Fergusson et Irving contre la dite Motion, 113.

**VICE-CHANCELLIER, L'HONORABLE. (Voir Orateur.)****WALKER, L'HONORABLE WILLIAM :—**

Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif, 56. Il prête le serment voulu par la loi, 57.

**WASHBURN, L'HONORABLE SIMEON :—**

Proteste contre l'adoption de l'Adresse de l'Assemblée à la Reine, au sujet du Siège du Gouvernement, 80.

**WELLAND, BILL POUR L'ACHAT DE PARTS DANS LE CANAL DE. (Voir Bill, No. 52.)****WICKSTEED, WILLIAM G., ECUYER :—**

Autorisé par Commission sous le Grand Sceau, à administrer le serment voulu par la loi aux Membres de la Législature, 15.

**WIDMER, L'HONORABLE CHRISTOPHER :—**

Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif, 30. Il prête le serment voulu par la Loi, 31.

**X.****Y.****Z.**



**APPENDICE**

DU

**TROISIEME VOLUME**

DES

**JOURNAUX**

DU

**CONSEIL LEGISLATIF.**

---

**SESSION, 1843.**

## LISTE DE L'APPENDICE.

PRESENTE'.		PAGE.
	<b>APPENDICE No. 1.</b>	
28e Septembre, 1843	Lettre du Greffier demandant congé d'absence pendant la Session.....	3
	<b>APPENDICE No. 2.</b>	
“ “ “	Rapport du Greffier en Loi sur les Lois expirantes.....	3
	<b>APPENDICE No. 3.</b>	
3e Octobre, “	Rapport du Bibliothécaire sur la Bibliothèque.....	4
	<b>APPENDICE No. 4.</b>	
5e “ “	Pétition de l'Honorable J. B. Taché, réclamant un Siége dans le Conseil Législatif.....	4
	<b>APPENDICE No. 5.</b>	
6e “ “	Dépêche annonçant la Sanction Royale au Bill pour l'imposition d'un Droit sur le Blé Etranger.....	5
	<b>APPENDICE No. 6.</b>	
“ “ “	Dépêche en réponse à l'Adresse félicitant Sa Majesté d'avoir échappé à l'attentat à sa vie.....	7
“ “ “	Dépêche en réponse à l'Adresse félicitant Sa Majesté sur la naissance du Prince de Galles.....	7
“ “ “	Communication en réponse à l'Adresse félicitant Son Altesse Royale le Prince Albert sur la naissance du Prince de Galles	7
	<b>APPENDICE No. 7.</b>	
10e “ “	Réponse à l'Adresse du Conseil Législatif relative à l'endroit où la Législature s'assemblera à l'avenir.....	8
	<b>APPENDICE No. 8.</b>	
16e “ “	Dépêche au sujet de l'Acte qui règle les Banques d'Épargnes, passé dans la Session de 1841.....	12
“ “ “	Dépêche au sujet de certains Actes réglant le Cours Monétaire et les Banques, passés dans la Session de 1841.....	13
“ “ “	Dépêche au sujet de l'Acte pour consolider les Droits de Douanes, passé dans la Session de 1841.....	14
“ “ “	Extrait d'une Dépêche au sujet de l'Acte pour proportionner la peine à l'offense, passé dans la Session de 1842.....	15
	<b>APPENDICE No. 9.</b>	
18e “ “	Dépêche au sujet du Département des Postes.....	15
	<b>APPENDICE No. 10.</b>	
31e “ “	Retour à une Adresse du Conseil Législatif au sujet du Pénitencier	16
	<b>APPENDICE No. 11.</b>	
“ “ “	Retour à une Adresse du Conseil Législatif au sujet des Terres de la Couronne.....	21
	<b>APPENDICE No. 12.</b>	
2e Décembre, “	Communication transmise par le Gouverneur Général au sujet de la résignation de certains Conseillers Exécutifs.....	31
	<b>APPENDICE No. 13.</b>	
7e “ “	Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.....	34
	<b>APPENDICE No. 14.</b>	
— — —	Tableau des Comptes Contingents.....	44

APPENDICE  
No. 1.

Lettre du Greffier, demandant congé d'absence pour la Session.

## APPENDICE No. 1.

(Voir le Journal, page 18.)

Kingston, 28e Septembre, 1843.

MONSIEUR,

Pendant la plus grande partie de la dernière Session du Parlement Provincial, le mauvais état de ma santé m'a empêché de vaquer à mes devoirs dans la Chambre du Conseil Législatif, et la Chambre a bien voulu permettre qu'ils fussent remplis par mon Député. Je prends maintenant la liberté d'offrir à la Chambre mes plus sincères et respectueux remerciements pour la faveur qu'elle m'a accordée.

Sachant apprécier l'étendue de cette faveur, tous mes efforts ont été employés depuis à m'acquitter de mes devoirs à la satisfaction de la Chambre, mais c'est avec désappointement, et avec un vif chagrin que je me vois forcé de reconnoître l'impossibilité dans laquelle je me

trouve de remplir mes devoirs, et je prie en conséquence la Chambre de me continuer la même faveur durant la présente Session. Si la Chambre veut bien m'accorder ma demande, je la prie de sanctionner la nomination que j'ai faite de deux Députés, *John Fennings Taylor*, Ecuyer, un des Greffiers Assistants de la Chambre, et *Robert Armour*, Jeune, Ecuyer, le Greffier en Loi de la Chambre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

JAMES FITZGIBBON,

Gref. du Con. Légis.

A l'Honorable  
L'Orateur du  
Conseil Législatif.

APPENDICE  
No. 1.

Lettre du Greffier, demandant congé d'absence pour la Session.

APPENDICE  
No. 2.

Rapport du Greffier en Loi sur les Lois expirantes.

## APPENDICE No. 2.

(Voir le Journal, page 19.)

APPENDICE  
No. 2.

Rapport du Greffier en Loi sur les Lois expirantes.

A l'Honorable Conseil Législatif de la Province du *Canada*, assemblé en Parlement.

En obéissance à l'ordre de votre Honorable Chambre, du 13e Septembre, 1841, prescrivant qu'il sera du devoir du Greffier en Loi de cette Chambre de préparer au commencement de chaque session, pour l'information du Comité sur les Lois expirantes, une liste des Actes sur le point d'expirer, le soussigné a maintenant l'honneur de se conformer au dit ordre.

La forme de cette Liste est absolument la même que celle de la dernière session, donnant un aperçu complet de la Législation temporaire des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas Canada*, tant des lois expirées que de celles qui sont sur le point d'expirer, depuis dix années.

Le tout néanmoins humblement soumis.

ROBERT ARMOUR, Jr.

Greffier en Loi.

Bureau du Greffier en Loi,  
Conseil Législatif,  
28e Septembre, 1843.

APPENDICE  
No. 3.

Rapport du  
Bibliothécaire  
sur la Biblio-  
thèque.

## APPENDICE No. 3.

(Voir le Journal, page 29.)

*Bibliothèque, Conseil Législatif,*  
28e Septembre, 1843.

Le Bibliothécaire a employé le temps de la vacance à faire un nouvel arrangement des livres, et à préparer un catalogue conformément aux instructions du Comité de la Bibliothèque de la dernière Session.

Il a l'honneur de déposer avec les présentes le dit catalogue sur la table de votre Honorable Chambre, dans la persuasion que toute personne pourra référer en un instant à aucun livre de la Bibliothèque qui traite d'un sujet dans lequel elle sera intéressée.

L'encan de la Bibliothèque de feu M. *Fleming* a eu lieu à *Montréal* l'automne dernier, et le Bibliothécaire ne croyant pas devoir manquer une occasion semblable d'enrichir la collection de Votre Honorable Chambre, et en même temps ne se sentant pas autorisé à entreprendre pour cet objet un voyage aussi dispendieux que celui de se rendre à *Montréal*; avec la permission de l'Honorable Orateur, il a transmis un mémoire à Messieurs  *Armour*  et  *Ramsay* , dans lequel étaient marqués les prix les plus élevés

qu'ils pourraient donner pour les livres qu'il avait choisis, mais il est fâché d'ajouter que la plus grande partie des livres les plus importants ont été achetés par d'autres personnes à des prix beaucoup plus élevés que ceux auxquels il les avait estimés. Il s'est néanmoins procuré de cet encan, deux cent trente-neuf volumes d'ouvrages utiles et intéressants, à un prix au dessous d'une piastre par volume, les frais inclus.

Une liste de ces livres est ci-jointe. Au commencement de la dernière Session, la Bibliothèque contenait quatre mille huit cent soixante et dix huit volumes, lesquels, avec deux cent trente neuf achetés à la vente de *Fleming*, et de plus, soixante et deux provenant de dons et d'achats, forment en tout cinq mille cent soixante et dix-neuf volumes, en bon ordre.

En espérant que ce catalogue sera trouvé complet, l'arrangement des livres satisfaisant, et que Votre Honorable Chambre aura la même indulgence pour le Bibliothécaire que pendant la dernière Session, il a l'honneur de soumettre son présent rapport.

W. AGAR ADAMSON,  
Bibliothécaire.

APPENDICE  
No. 4.

Pétition de  
l'Hon. J. B.  
Taché, récla-  
mant un siège  
dans le Conseil  
Législatif.

## APPENDICE No. 4.

(Voir le Journal, page 31.)

A Son Excellence le Très-Honorable Sir CHARLES THEOPHILUS METCALFE, Baronnet, Chevalier Grand Croix du Très-Honorable Ordre du Bain, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'île du *Prince Edouard*, &c. &c. &c.  
L'Humble Pétition de *Jean Baptiste Taché*, de la Paroisse de *St. Louis de Kamouraska*, Ecuyer,

Expose respectueusement :—  
Qu'en conformité à un instrument sous le

Seing Manuel Royal de Sa Majesté, Son Excellence Lord *Sydenham*, alors Gouverneur Général de cette Province, le neuvième jour de Juin, mil huit cent quarante et un, a signé un instrument, sous le Grand Sceau de cette Province, pour appeler le Pétitionnaire de Votre Excellence, au Conseil Législatif de la Province.

Que cet instrument, pour des causes inconnues au Pétitionnaire de Votre Excellence, n'a été émané et ne lui a été transmis que le sixième jour de Juin dernier, le jour qu'il a été inscrit sur les Roles.

Qu'à l'ouverture du présent Parlement, le Pétitionnaire de Votre Excellence a présenté son writ de sommation, savoir, l'instrument

APPENDICE  
No. 3.

Rapport du  
Bibliothécaire  
sur la Biblio-  
thèque.

APPEN  
No. 4.

Pétition de  
l'Hon. J. B.  
Taché, récla-  
mant un sié-  
ge dans le  
Conseil Légis-  
latif.

APPENDICE  
No. 4.Pétition de  
l'Hon. J. B.  
Taché, ré-  
clamant un si-  
ège dans le  
Conseil Legis-  
latif.

susdit, à l'Orateur du Conseil Législatif et a réclamé son siège comme un des Membres du dit Conseil, mais qu'il s'est alors élevé une question, savoir, s'il n'y avait pas une vacance du dit siège, occasionnée par le laps de deux Sessions du Parlement, depuis l'apposition du Sceau au dit Instrument, et par l'absence du Pétitionnaire de Votre Excellence du dit Conseil, pendant les dites Sessions.

Que votre Pétitionnaire est informé qu'il ne peut être privé de son siège dans le Conseil Législatif pour aucune des matières ou choses qui peuvent avoir eu lieu avant le jour qu'il a été véritablement appelé au dit Conseil, savoir, le sixième jour de Juin susdit.

Pourquoi votre Pétitionnaire supplie humblement Votre Excellence de vouloir bien référer la question de la vacance du siège de votre Pétitionnaire dans le Conseil Législatif, au dit Conseil Législatif, pour être examinée et décidée par le dit Conseil, et qu'il soit déclaré et adjugé que votre Pétitionnaire a droit à l'honneur et au rang d'un Membre du Conseil Législatif de cette Province comme susdit, et votre Pétitionnaire ne cessera de prier.

J. B. TACHE'.

Kingston, 2e Octobre, 1843.

APPENDICE  
No. 4.Pétition de  
l'Hon. J. B.  
Taché, ré-  
clamant un si-  
ège dans le  
Conseil Legis-  
latif.APPENDICE  
No. 5.Dépêche an-  
nonçant la  
Sanction Roy-  
ale, au Bill des  
droits sur le  
Blé étranger.

## APPENDICE No. 5.

( Voir le Journal, page 33. )

APPENDICE  
No. 5.Dépêche an-  
nonçant la  
Sanction Roy-  
ale au Bill des  
droits sur le  
Blé étranger.

(Copie.)

No. 65.

Downing Street,  
18e Juillet, 1843,

MONSIEUR,

Je vous transmets par cette malle copie d'un Acte qui a reçu la Sanction Royale, pour admettre le Blé et la Farine de Blé produits par le *Canada*, dans les Ports du Royaume Uni en tout temps, en payant un droit nominal d'un chelin par minot (*quarter*) sur le Blé, et un droit proportionnel sur la Farine. J'ai à vous signifier en même temps qu'il a plu à Sa Majesté, en vertu de l'ordre ci-joint, de confirmer spécialement, et de donner force de Loi à un Bill passé par la Législature du *Canada*, intitulé, " Acte pour imposer un droit sur le Blé " Etranger emporté en cette Province." Jusqu'à ce que l'Acte du Parlement Impérial, dont j'ai fait mention, eût reçu la Sanction Royale, je n'ai pas cru qu'il était compatible avec mon devoir, ou avec l'entendement d'après lequel l'Acte du *Canada* a été passé, d'aviser Sa Majesté de sanctionner ce dernier Statut.

Je me flatte que dans le cours de la législation qui a maintenant reçu la Sanction de Sa Majesté, la Législature Provinciale recon-

naîtra que Sa Majesté et le Parlement Impérial désirent sincèrement avancer la prospérité du *Canada*, et resserrer les liens qui maintenant l'unissent si heureusement à la Mère Patrie. L'admission des produits du *Canada* sur les marchés du Royaume-Uni, en tout temps, au taux le plus bas auquel les produits étrangers, ou même ceux des autres Colonies sont admis en tout temps, et dans toutes circonstances ne peut manquer d'avoir un heureux effet sur l'industrie agricole du *Canada*; et comme l'interprétation qui a été mise sur le mot produit, admet avec les mêmes avantages, la Farine manufacturée en *Canada* avec le Blé des *Etats Unis*, tout l'encouragement possible a été donné aux intérêts majeurs du *Canada* qui ont rapport aux Moulins à Farine, et aussi au commerce de transport le long des côtes de nos vastes communications par eau, dont l'amélioration fait tant d'honneur à l'entreprise, et qui doit infailliblement porter à un si haut point les ressources et l'importance de la Province Unie.

J'ai l'honneur d'être, &amp;c.

(Signé,) STANLEY.

Le Très-Honorable

Sir C. T. Metcalfe, Baronet, G. C. B.

&amp;c. &amp;c. &amp;c.

ANNO

APPENDICE  
No. 5.

Dépêche annonçant la Sanction Royale au Bill des droits sur le Blé étranger.

ANNO SEXTO ET SEPTIMO

VICTORIÆ REGINÆ.

CHAP. XXIX.

Acte pour réduire les droits sur le Blé et la Farine de Blé, produits par la Province du *Canada*, et importés de ce pays dans le Royaume Uni.

[12e Juillet, 1843.]

**A**TTENDU que le douzième jour d'Octobre, mil huit cent quarante deux, il a été passé un Acte par le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, et réservé par le Gouverneur Général à la signification du plaisir de Sa Majesté, imposant un droit de trois chelins, argent sterling de la *Grande Bretagne*, sur chaque minot impérial, (imperial quarter) de Blé importé dans le *Canada*, excepté du Royaume Uni, ou d'aucune autres des possessions de Sa Majesté, et semé et récolté en iceux : Et attendu qu'il est dit dans le dit Acte qu'il a été passé dans la ferme croyance et l'attente, que lorsqu'il aurait été imposé un droit sur le Blé étranger importé dans la Province, Sa Majesté recommanderait gracieusement à la Législature Impériale l'abrogation ou la réduction des droits sur le Blé et la Farine de Blé importé du *Canada* dans le Royaume Uni : Et attendu qu'en considération du droit ainsi imposé par le dit Acte de la Législature du *Canada*, il est expédient, s'il plait à Sa Majesté de sanctionner le dit Acte, que les droits imposés par un Acte fait et passé dans la dernière Session du Parlement intitulé, " Acte pour amender les lois relatives à l'importation des " Céréales," sur le Blé et la Farine de Blé produits par et importés de la Province du *Canada*, pour la consommation du Royaume Uni, soient réduits tel que ci-après mentionné : Qu'il soit donc statué par la Très-Excellent Majesté de la Reine, par et de l'avis et consentement des Lords Spirituels et Temporels, et des Communes, assemblés en ce

5 et 6 Victoria,  
chapitre 14.

présent Parlement, et par l'autorité d'iceux,

Que depuis et après le dixième jour d'Octobre, mil huit cent quarante trois, et à compter de ce temps, pendant toute la durée du droit ainsi imposé par le dit Acte de la Législature du *Canada*, comme susdit, il sera prélevé et payé sur tout Blé et Farine de Blé produits par la dite Province du *Canada* qui seront importés de ce pays, dans le Royaume Uni, après le dit dixième jour d'Octobre, et entrés pour sa consommation, (les dits articles étant chargés et importés avec les déclarations et certificats voulus à cet égard par le dit Acte passé dans la dite dernière Session du Parlement,) au lieu des droits frappés sur iceux par le dit Acte du Parlement, les droits suivants, savoir :—

Pour chaque minot, (Quarter) du dit Blé, un chelin, et ainsi en proportion pour une moindre quantité.

Pour chaque Quart contenant cent quatre-vingt seize livres de la dite Farine de Blé, un droit d'un montant égal au droit qui serait par le présent payable sur trente-huit gallons et demi de Blé, et ainsi en proportion pour une moindre quantité.

Et les dits droits imposés par le présent seront prélevés, collectés, payés et appliqués de la même manière, à tous égards que s'ils avaient été imposés par le dit Acte du Parlement : Pourvu toujours, que rien de contenu dans le présent Acte n'abrogera, diminuera, ou changera les droits payables en vertu du dit Acte du Parlement sur le Blé ou la Farine de Blé, produits par le *Canada*, qui seront importés dans le Royaume Uni avant le dit dixième jour d'Octobre, mil huit cent quarante-trois, quand même ils ne seraient sortis du magasin ou d'ailleurs pour la consommation du pays qu'après ce jour là.

II. Et qu'il soit statué, que cet Acte pourra être amendé ou abrogé par aucun autre Acte passé dans la présente Session du Parlement.

Cet Acte pourra être amendé.

APPENDICE  
No. 5.

Dépêche annonçant la Sanction Royale au Bill des droits sur le Blé étranger.

## APPENDICE No. 6.

(Voir le Journal, page 93.)

APPENDICE  
No. 6.

Dépêche en réponse à l'Adresse de Félicitation à Sa Majesté, sur la naissance du Prince de Galles.

(Copie.)  
No. 270.

Downing Street,  
7e Novembre, 1842.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre Dépêche, No. 216, du 12e Octobre, transmettant des Adresses à Sa Majesté, et au Prince *Albert*, du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée de la Province du *Canada*, sur la naissance du Prince de *Galles*, et le bonheur que Sa Majesté a eu d'échapper à l'attentat à sa vie.

J'ai ordre de Sa Majesté de vous enjoindre de faire part aux corps Législatifs des sentiments que Sa Majesté entretient de leur loyauté et affection.

Les Adresses au Prince *Albert* seront transmises à l'Officier auquel il appartient de la maison de Son Altesse Royale.

J'ai l'honneur d'être, &c.  
(Signé,) STANLEY.

Le Très-Honorable  
Sir *Charles Bagot*, G. C. B.

APPENDICE  
No. 6.

Dépêche transmettant la communication en réponse à l'Adresse de félicitation au Prince *Albert*, sur la naissance du Prince de Galles.

(Copie.)  
No. 286.

Downing Street,  
28e Novembre, 1842.

MONSIEUR,

Référant à ma Dépêche, No. 270, du 7e courant, j'ai l'honneur de vous transmettre les réponses ci-jointes aux Adresses au Prince *Albert*, de la part du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée de la Province du *Canada*, à l'occasion de la naissance du Prince de *Galles*.

APPENDICE  
No. 6.

Dépêche transmettant la communication en réponse à l'Adresse de félicitation au Prince *Albert*, sur la naissance du Prince de Galles.

J'ai ordre de vous enjoindre de les remettre respectivement à l'Orateur du Conseil et à l'Orateur de la Chambre d'Assemblée.

J'ai, &amp;c. &amp;c.

(Signé,) STANLEY.

Le Très-Honorable  
Sir *Charles Bagot*, G. C. B.

Walmer Castle,  
14e Novembre, 1842.

APPENDICE  
No. 6.

Réponse à l'Adresse de félicitation à Son Altesse Royale le Prince *Albert*, sur la naissance du Prince de Galles.

MONSIEUR,

J'ai ordre de Son Altesse Royale le Prince *Albert*, de remercier le Conseil Législatif de la Province du *Canada*, pour son Adresse de félicitation sur l'heureux événement de la naissance de Son Altesse Royale le Prince de *Galles*.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre très-obéissant serviteur,

G. E. ANSON.

L'Honorable  
Orateur,  
&c. &c. &c.

APPENDICE

APPENDICE  
No. 7.

Réponse à l'Adresse du Conseil Législatif, au sujet du Siége du Gouvernement.

A P P E N D I C E No. 7.

(Voir le Journal, page 38.)

APPENDICE  
No. 7.

Réponse à l'Adresse du Conseil Législatif, au sujet du Siége du Gouvernement.

(Copie.)

A Son Excellence le Très-Honorable Sir  
*Charles Bagot*, G. C. B. Gouverneur  
Général de l'Amérique Britannique du  
Nord, &c. &c. &c.

Rapport d'un Comité du Conseil Exécutif.

*Présents* :—L'Honorable M. *Sullivan*, au  
Fauteuil, M. *Dunn*, M. *Daly*, M.  
*Harrison*, M. *Killaly*, M. *Hincks*,  
M. *Lafontaine* M. *Baldwin*, et M.  
*Morin* : M. *Aylwin* et *Small* étant  
absens pour affaires publiques.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

L'importante question de la localité du Siége du Gouvernement Provincial du *Canada*, sur laquelle Votre Excellence est appelée par le Secrétaire d'Etat pour les Colonies, à former une opinion, avec l'aide du Conseil Exécutif, a occupé l'attention sérieuse du Comité de tout le Conseil ; et le Comité, vivement pénétré des difficultés qui accompagnent la discussion d'un tel sujet, et sentant l'impossibilité de concilier les intérêts sectionnaires en faveur de la décision qui pourrait être donnée, offre respectueusement son avis, résultat d'une grave délibération de sa part ;—et quoique peu en harmonie avec les premières impressions laissées sur l'esprit du ci-devant Gouverneur Général, ou avec la politique qui a placé le Siége de la Législature à *Kingston*, et transporté les Bureaux Publics dans cette Ville, le Comité n'en croit pas moins que son avis tendra puissamment à promouvoir le bien-être général, et rencontrera l'assentiment général des habitants de la Province.

Comme on devait naturellement s'y attendre, les opinions populaires qui ont été le plus fortement exprimées à cet égard, découlent ouvertement des prétentions que les habitants de certaines localités, ont à posséder le Siége du Gouvernement dans leur propre Cité ou les environs ; ou prennent leur source dans des

intérêts pécuniaires présentés sous l'apparence de l'intérêt public et général. Ainsi, par exemple, les citoyens des anciennes Capitales du *Haut* et du *Bas Canada*, se plaignent de la dépréciation de la valeur des propriétés, dépréciation causée, selon eux, par le déplacement du Siége du Gouvernement. Les habitants de *Kingston* font une pareille réclamation, fondée sur ce qu'ils ont dernièrement employé des capitaux pour acheter des terrains et construire des édifices, dans l'espoir qu'ils avaient formé que *Kingston* demeurerait permanemment la Capitale. A l'égard de *Québec*, on prétend que sa grande force sous le point de vue militaire, et les bâtimens qu'elle possède dans son sein pour l'usage de la Législature, doivent lui assurer la préférence, par des simples considérations de sécurité et d'économie. L'existence d'Edifices Publics à *Toronto*,—l'accroissement rapide de la population,—et la richesse de cette Cité et des Districts voisins, sont présentés comme autant de motifs d'économie et de convenance publiques, qui devront par la suite militer en sa faveur. D'un autre côté, la position centrale de *Kingston*, ses moyens de défense, et les dépenses qu'on y a faites dernièrement par autorisation de Lord *Sydenham* pour acheter des terrains pour la construction d'Edifices Publics, sont offerts comme des motifs, qui non-seulement doivent engager à faire de *Kingston* la Capitale de la Province, mais qui lient en quelque sorte le Gouvernement de Sa Majesté à réaliser les espérances que les Actes du Gouvernement ont fait naître. Puis en faveur de *Bytown*,—on donne sa position intérieure sur la rivière limitrophe entre les ci-devant Provinces, et à l'embouchure du Grand Canal Militaire du *Rideau*, comme des considérations qui lui donnent le pas sur toutes les autres places, vu qu'elle est comparative-ment à l'abri des atteintes de l'ennemi en cas de guerre, et également centrale pour les Hauts et les Bas Canadiens.

Le Comité regarde le choix d'une localité pour le Siége du Gouvernement et de la Législature, comme d'une trop grande importance au public en général, pour donner beaucoup d'attention



APPENDICE  
No. 7.

Réponse à l'Adresse du Conseil Législatif, au sujet du Siége du Gouvernement.

tention aux intérêts sectionnaires des habitants qui demandent que ce choix tombe de préférence sur leur propre ville. Ce que l'on doit principalement considérer, c'est la convenance et l'utilité de la société en général ; et l'on peut dire que c'est là l'unique objet que l'on doit avoir en vue dans le choix d'une Capitale pour un Pays comme le *Canada*, où il n'a pas encore été créé d'intérêts sectionnaires assez importants pour mériter qu'on s'y arrête, sous le point de vue national. Le déplacement d'un Gouvernement, est sans contredit une grande calamité pour les possesseurs de propriétés dans les places auxquelles il a été enlevé ; et des changemens de cette nature ne devraient jamais être faits avec légèreté : mais cela même ne sert qu'à imposer au Gouvernement le devoir impérieux de faire son choix avec le plus grand soin, et de placer, aussitôt possible, la Capitale dans un endroit d'où il ne sera plus nécessaire de la déplacer par suite de l'état futur du pays. Continuer pendant quelque temps le Siége du Gouvernement dans un lieu qui a été injudicieusement choisi, c'est exposer cette place par la suite, au malheur certain de se le voir enlever à une époque où des intérêts bien plus graves se trouveront compromis ; c'est pourquoi, quoique le Gouvernement doive éviter, autant que possible de changer la localité d'une Capitale, il ne peut néanmoins atteindre un but aussi désirable qu'en faisant un choix convenable, non pas en vue d'intérêts temporaires et de localité, mais en vue de l'utilité générale et d'intérêts permanents.

L'Union des Provinces du *Canada* réunit en une seule Législature, et dans une seule Cité, les personnes chargées de surveiller les affaires publiques d'un peuple épars sur une vaste étendue de pays, et qui diffère par la langue, les lois et des intérêts sectionnaires divers. Elle fait aussi affluer vers le Siége du Gouvernement Provincial, un concours continu de personnes qui viennent solliciter pour des affaires publiques ou privées. Obliger ces personnes à se rendre dans aucune section de la Province, qui, par sa position, placerait les Législateurs et Solliciteurs de l'autre section, loin de tout ce qui se rattache à leur propre race et à leur pays, et loin de ceux dont ils représentent les intérêts, et dont il est essentiel pour eux de posséder la confiance, — ce serait, dans l'opinion du Comité du Conseil, créer une source continuelle de mécontentement, et faire naître dans l'esprit de ces

gens, la pensée de l'exil et du délaissement, qu'aucune raison ne pourrait dissiper, aucun avantage contrebalancer. L'existence d'un sentiment semblable est à peu-près inévitable, si l'on réfléchit que la Capitale du *Canada* devra toujours être à une grande distance des extrémités de la Province, et que ceux qui sont éloignés du théâtre des délibérations de la Législature, et de l'action exécutive, s'imagineront toujours qu'on traite légèrement ou avec mépris, leurs intérêts et leurs opinions ; mais ce mécontentement devra s'aggraver bien d'avantage, si la législation a lieu dans une localité où la langue, les lois ou les mœurs d'une grande partie de la société, ne sont pas connues ; où l'on ne peut observer l'état actuel et les besoins de cette partie de la population ; et où l'on ne peut les connaître que par des avancés qui peuvent être niés et contestés. Si l'on ne pouvait trouver une localité commune qui mettrait à peu-près les deux partis sur un pied d'égalité, cela opposerait un grand obstacle au succès de l'Union ; car le Comité pense que l'un ou l'autre parti serait toujours mécontent, et éprouverait toujours un sentiment d'injustice et d'oppression, très injurieux pour le Gouvernement et nuisible à la tranquillité de la Province. L'objet du Comité a donc été de trouver la place qui soulèverait le moins de plaintes, et il pense que cet objet doit l'emporter sur tous les autres.

*Québec*, à la vérité, a ses fortifications ; c'est le grand entrepôt du commerce des bois auquel une partie des habitants du *Haut Canada* est intéressée. Il possède dans son sein une Maison de Parlement qui pourrait servir temporairement aux Séances de la Législature, et dont partie pourrait servir à la même destination par la suite ; et son climat ne diffère pas essentiellement de celui des autres parties de la Province. Mais son éloignement du *Haut Canada*, — l'absence de relations commerciales continues avec la Province Supérieure, excepté pour une branche de commerce, — le peu de rapports personnels entre les habitants et ceux de la partie Ouest de la Colonie, sont des obstacles graves qui s'opposent, dans l'opinion du Comité, au choix de cette ville comme Siége du Gouvernement. Les Hauts-Canadiens qui ont affaire au Gouvernement, ou sont engagés dans quelques transactions publiques, se trouveraient dans la nécessité de se transporter loin de leur pays, dans une ville où tout leur paraîtrait étrange ; et l'éloignement même,

APPENDICE  
No. 7.

Réponse à l'Adresse du Conseil Législatif, au sujet du Siége du Gouvernement.

APPENDICE  
No. 7.

Réponse à l'Adresse du Conseil Législatif, au sujet du Siège du Gouvernement.

même et les frais de transport hors de leur section de la Province, leur sembleraient un fardeau inutile. *Toronto* est un ville florissante et qui s'accroît rapidement ; elle est située dans un pays fertile, et possède derrière elle une grande étendue de terres habitées ou en voie de l'être ; mais elle a peu d'intérêts communs avec la Province inférieure, si ce n'est comme place par où doit s'écouler son commerce. Elle est encore moins connue des Bas Canadiens, que *Québec* ne l'est des habitans du *Haut Canada* ; et son éloignement du *Bas Canada*, entraînerait constamment des inconvénients trop graves pour en faire permanemment la Capitale. *Kingston*, il est vrai, possède une position plus centrale ; mais son importance, excepté comme Poste Militaire, dépend en grande partie du Commerce de transport ; le pays qui l'entoure n'étant pas grandement susceptible d'améliorations, ses progrès n'ont pas été rapides, quoiqu'elle soit une des plus anciennes Villes de la Province, et ait l'avantage de posséder de grands Etablissements pour la Marine et l'Armée. La présence du Gouvernement a produit des améliorations qui devront néanmoins se borner aux besoins de la population que cette circonstance y a fait affluer. Elle est voisine de la Frontière Américaine, et reçoit plusieurs de ses approvisionnements des *Etats Unis* ; et l'habitant du *Bas Canada* se trouve tout aussi étranger dans cette Cité que dans toute autre partie du *Canada* ; d'ailleurs, à l'exception de ses propres habitans, et des Campagnes voisines, on ne voit pas qu'il y ait un nombre considérable d'habitans du *Haut Canada*, qui y aient aucun intérêt. Il n'est donc pas surprenant, quand la question a été agitée dans les deux dernières Sessions de l'Assemblée Législative, qu'une grande majorité des membres se soit déclarée formellement contre *Kingston*. On peut dire de *Bytown*, que cette ville est comparativement à l'abri de toute attaque à l'intérieur ; que quand les Contrées qu'arrose l'*Ottawa* seront établies, elle promet de grandir en importance ; et qu'elle est située sur les Frontières de la Province. Mais sa position offre des inconvénients pour les Hauts et Bas Canadiens ; elle n'est à la portée ni des uns ni des autres ; et, présentant des désavantages qui seraient également sentis dans les deux Sections de la Province, il est probable que toutes deux se réuniraient en un sentiment commun, qui ne serait pas en sa faveur.

Le Gouvernement Français, lors de l'éta-

blissement de la Colonie, choisit l'Ile de *Montréal* pour le site d'une grande Ville. En faisant ce choix, et en désignant *Montréal* comme une future Cité, il n'a pas été nécessaire aux officiers de cette nation de faire usage de cette sagacité, ni de discernement qu'ils ont montré en choisissant leurs positions, soit civiles ou militaires, le long des bords du *Saint Laurent*, et du *Mississipi*, dans un pays couvert de Forêts. Ni la découverte de localités prétendant être situées aussi favorablement, ni le développement des vastes ressources des derniers tems, ni les progrès de la navigation des canaux, ni même la découverte et l'application de la vapeur qui en d'autres cas ont démenti les calculs des plus sages et des plus profonds des anciens politiques, n'ont opéré de changements dans la perspective de l'importance de *Montréal* ; au contraire ils ont confirmé et outrepassé les prévisions de sa grandeur future. Situé à la tête de la navigation de la mer, et au pied de la navigation fluviale et des canaux non seulement du *Canada*, mais du Nord-Ouest de l'*Amérique*, *Montréal* est depuis longtemps la Capitale Commerciale de la Province, et court une grande chance de devenir le marché d'une grande portion des vastes contrées du Nord-Ouest des *Etats Unis* de l'*Amérique* ; cette ville est non seulement le lieu par où se fait le commerce du pays, mais elle est l'entrepôt et la place d'échange de ce commerce, et conséquemment le centre, sans comparaison des richesses du *Canada*, richesses qui ne proviennent point d'une source partielle ou changeante, mais qui y affluent tant de l'*Atlantique* que des lacs reculés de l'ouest, et même des eaux, dont l'entrée naturelle est à la *Nouvelle Orléans*, mais que, par le moyen des canaux, l'on a mises en communication avec les lacs du *Canada*, à la cité favorisée duquel elles portent leurs contributions. Des navires de l'océan et des bâtimens de l'intérieur reposent ensemble dans le port de *Montréal*, et des hommes venant de toutes les directions s'y rencontrent dans le cours ordinaire des affaires. Cette ville n'a point d'intérêt dans les jalousies sectionnaires des différentes localités de l'ouest du pays ; mais il est impossible d'imaginer une amélioration dans cette section qui ne lui profite, tandis que, d'un autre côté, les habitans du *Haut Canada*, prenant peu de part aux affaires des autres parties du *Bas Canada*, ont de grands intérêts à *Montréal*, parce que cette Cité

APPENDICE  
No. 7.

Réponse à l'Adresse du Conseil Législatif, au sujet du Siège du Gouvernement.

APPENDICE  
No. 7.

Réponse à l'Adresse du Conseil Législatif, au sujet du Siége du Gouvernement.

Cité est leur port de mer et leur marché. Elle tient essentiellement aux deux Provinces, et chacune d'elles y a un intérêt; elle est de plus aussi bien connue des habitants de la Province Supérieure que de ceux de la section dans laquelle elle se trouve située. Elle est de toutes les autres, celle où l'on peut étudier le mieux la situation statistique et politique de tout le *Canada*, et où la législation court moins de risque d'être partielle, et l'intérêt d'une portion quelconque du peuple de la Province, négligé ou dédaigné. Il n'y a pas de preuve plus concluante de l'exactitude de ces opinions, que la demande que les habitants de l'ouest du pays, ont faite de la Cité de *Montréal* longtemps avant l'Union, donnant pour raison qu'elle avait été créée par les produits de leur industrie, et alimentée par leur commerce, et qu'ils étaient privés des ressources que fournissent les richesses de cette Cité, parcequ'elle formait partie d'une autre Province. Il n'y a pas de doute que les habitants du *Bas Canada* ont vu d'un mauvais œil cette proposition à laquelle ils se sont opposés, de démembrement leur pays et de leur enlever leur principale ville; et certainement que la contestation au sujet d'un lieu où les deux Provinces prétendaient avoir un intérêt, qui était aussi grand que manifeste, intérêt que ne possède aucune autre localité, devrait être une preuve concluante en faveur du lieu contesté lorsque l'on demande où sera la Capitale de ces deux Provinces aujourd'hui réunies, alors concurrentes. Il paraît presque indubitable au Comité du Conseil que la Capitale des Provinces unies devrait être placée dans un lieu où les habitants du *Haut Canada* puissent efficacement surveiller les affaires de leur commerce maritime et extérieur, et ceux du *Bas Canada*, étudier et contrôler la régie intérieure des communications dont ils partagent la dépense, et s'attendent à partager aussi les avantages. Il n'y a point de doute que *Montréal* possède ces avantages. Il paraît également évident au Comité, que cette ville fournirait au Gouvernement qui y serait fixé, des facilités supérieures à toutes celles que pourraient offrir les villes rivales qui prétendent au choix du Gouvernement pour constater minutieusement et constamment ce qui est avantageux pour toute la société, et qu'elle est la véritable tendance de l'opinion publique. Tous les avantages qui découlent de la réunion de l'intérêt commun et universel dans un seul endroit, se trouvent, dans l'opinion du Comité, exister plus à *Montréal*, que

dans la plupart des villes Capitales. Et en conséquence, il se croit obligé, sans donner beaucoup de poids aux prétentions locales ni aux vœux que font naturellement les deux sections de la Province de posséder la prépondérance politique, d'aviser respectueusement Votre Excellence de recommander à la Reine de choisir *Montréal* pour être la Capitale Canadienne de Sa Majesté.

Le Comité prend en outre la liberté de suggérer que, quoiqu'il appartienne à Sa Majesté de déclarer sa gracieuse intention à cet égard, le choix qu'elle fera de quelque lieu que ce soit pour le Siége du Gouvernement, entraînera des dépenses considérables qui devront être votées par la Législature, et il n'a aucun doute qu'il serait satisfaisant pour Sa Majesté, comme pour Votre Excellence et le Conseil, de voir le Parlement Provincial accorder et supporter ces dépenses nécessaires avec plaisir et cordialement. Et ce Comité n'a pas besoin de dire combien il serait pénible pour lui, de voir s'élever sur ce point, une différence d'opinion sérieuse. Les procédés des deux dernières Sessions du Parlement indiqueraient, suivant lui, des difficultés de cette nature, et telles qu'il serait presque inutile de demander au Parlement de voter cette dépense, si *Kingston* continuait d'être la Capitale; ou si, aucune des villes qui ont demandé à le devenir, était choisie par le Gouvernement; et il est d'opinion que, quoique les citoyens de *Montréal* paraissent prendre peu d'intérêt à cette question dont la décision pourrait les affecter personnellement, et quoiqu'en effet cette Cité a tant d'autres ressources que cela explique l'indifférence que montrent ses habitants pour l'acquisition, par leur Ville, du titre de Capitale Politique, cependant les avantages qui en résulteraient pour le public en général, paraissent si évidens, et il est si facile de défendre les objets généraux en vue dans ce choix, qu'il a le plus vif espoir que la Législature concourra dans sa décision, et que par là seront évitées les difficultés que ferait naître probablement un choix contraire. Le Comité du Conseil suggère respectueusement que, quelque soit le lieu qu'il plaise à Sa Majesté de choisir, les intérêts individuels souffriront et continueront de souffrir tant qu'il n'aura pas été adopté de décision finale sur ce point. Cette question agite ou laisse flotter plus ou moins l'esprit public dans l'incertitude, de manière à faire tort aux autres matières politiques. Une fois que

APPENDICE  
No. 7.

Réponse à l'Adresse du Conseil Législatif, au sujet du Siége du Gouvernement.

APPENDICE  
No. 7.

Réponse à l'Adresse du Conseil Législatif, au sujet du Siége du Gouvernement.

que la Capitale de la Province aura été définitivement choisie, les mauvaises passions s'éteindront, et les intérêts communs et utiles reprendront leur place. Les avantages de l'intention de Sa Majesté seront compris et retenus d'autant plus vite qu'elle sera mise à exécution plutôt. S'il plait à Votre Excellence d'agréer les recommandations du Comité, et si Sa Majesté est avisée de concourir dans le choix de *Montréal* pour la Capitale, le Comité pense que les facilités qui se trouvent dans cette Cité et les commodités qu'offrent son étendue et sa position, ainsi que la possession de propriétés publiques qui sont en disponibilité pour l'usage du Gouvernement, pourront permettre de l'y transférer dans un très court délai.

La nécessité urgente d'une décision immédiate, et de son exécution le plutôt possible, devient encore plus évidente par le besoin d'argent où l'on va se trouver prochainement pour payer le loyer des bâtimens employés pour les usages publics et celui de l'Hôtel du Gouvernement. Une demande de fonds faite au Parlement pour couvrir cette dépense, amènerait la discussion de la question du Siége du Gouvernement sous la forme la plus embarrassante. Les bâtimens occupés par les Officiers Publics et par le Parlement à *Kingston* sont absolument impropres aux destinations qu'on leur a données temporairement. Les Membres de la Législature ont été assujettis aux plus grands inconvéniens faute d'un édifice convenable pour leurs Sessions, et les facilités qu'on trouve à *Montréal* pour bâtir, et la grande modicité des constructions, lui donnent, sous le rapport économique, des avan-

tages qui feraient plus que contrebalancer la valeur des édifices publics que possèdent *Quebec* et *Toronto*.

Le tout est respectueusement soumis.

Par ordre,

(Signé) R. B. SULLIVAN.

Président.

Certifié,

E. PARENT,

G. C. E.

Salle du Conseil,

*Kingston*, 16e Mars, 1843.

(Copie.)

Mr. *Harrison*, comme Membre du Conseil Exécutif du *Canada*, présent le 16e du présent mois, à un Comité du Conseil, où une minute fut adoptée, par laquelle le Comité recommandait de transférer le Siége du Gouvernement du *Canada*, de *Kingston* à *Montréal*, croit de son devoir de communiquer à Son Excellence le Gouverneur Général, qu'il n'a pas concouru dans la minute du Conseil ci-dessus mentionnée.

Désireux d'éviter toute cause possible d'embarras, et convaincu que toutes les raisons politiques, sous quelque face que l'on puisse envisager la question, sont complètement épuisées, M. *Harrison* n'entrera dans aucun exposé des raisonnemens qui l'ont conduit à la conclusion qu'il a adoptée, et en conséquence il se borne à transmettre cette communication à Son Excellence.

*Kingston*, 20e Mars, 1843.

## APPENDICE No. 8.

(Voir le Journal, page 47.)

APPENDICE  
No. 8.

Dépêche au sujet de l'Acte des Banques d'Epargnes.

(Copie.)

No. 66.

*Downing Street*,  
11e Février, 1842.

MONSIEUR,

J'ai eu sous ma considération un Acte passé par la Législature du *Canada*, pendant sa dernière Session, pour régler les Banques d'Epargnes de la Province, et je désire attirer votre

attention aux observations suivantes sur ce sujet.

Cet Acte, comme celui qui règle les Banques d'Epargnes en ce Pays, expose dans son Préambule, qu'il est expédient de protéger des Institutions établies pour garder dans un lieu de sûreté, et augmenter les PETITES Epargnes appartenant aux classes industrieuses des sujets de Sa Majesté ; mais il n'y a aucun mont  
tant

APPENDICE  
No. 7.

Réponse à l'Adresse du Conseil Législatif, au sujet du Siége du Gouvernement.

APPENDICE  
No. 8.

Dépêche au sujet de l'Acte des Banques d'Epargnes.

APPENDICE  
No. 8.Dépêche au  
sujet de l'Acte  
des Banques  
d'Épargnes.

tant limité, soit à l'égard de la somme annuelle qui pourra être souscrite (lequel est limité dans ce pays à £30 par année) ou à l'égard de la somme totale qui pourra être déposée (laquelle est limitée dans ce pays à £150) ; mais dans la douzième clause, il est statué, " que les Syndics ne recevront en dépôt pour l'usage et avantage des dépositeurs, une somme au-dessus de £500 à la fois, du même dépositeur, si ce n'est d'une Corporation Religieuse ou Charitable," de manière qu'en vertu de cette clause, une personne pourrait déposer des milliers de louis, pourvu qu'elle ne payât que £500 à la fois.

La manière dont les Syndics pourront déposer d'après la neuvième clause, est incorrecte, en ce qu'elle ne limite pas ces dépôts à la garantie du Gouvernement de la Province.

L'Acte ne limite en aucune manière le taux de l'intérêt payable aux dépositeurs (comme c'est le cas en *Angleterre*) quoi qu'il pourvoit que le surplus des profits pourra être employé, sous certaines restrictions, à des objets de charité.

D'après cet Acte, ces Institutions sont placées sous la régie d'un Trésorier, de Syndics et Directeurs, qui agiront GRATUITEMENT ; mais il pourvoit qu'avant d'entrer en charge, chacun d'eux prêtera serment d'en remplir fidèlement les devoirs.

Cette disposition est tout-à-fait inusitée et incorrecte, aussi bien qu'une clause subséquente qui oblige le Trésorier, les Syndics et les Directeurs, ou la pluralité d'entre eux, de faire serment de la fidélité de leurs comptes annuels.

L'Acte, dans son état actuel, ne paraît pas calculé à parvenir à mettre à effet l'établissement des Banques d'Épargnes, telles qu'elles existent en ce pays ; les dispositions en étant beaucoup plus applicables à une Compagnie de Dépôt à fonds communs, et quoi qu'en rédigeant cet Acte on a certainement eu recours aux Actes qui règlent les Banques d'Épargnes en ce pays, néanmoins l'esprit et intention de ces Actes paraissent avoir été perdus de vue, et plusieurs clauses importantes omises.

Je sais que beaucoup dépend de la manière dont les règles et règlements en seront rédigés, mais je suis néanmoins d'opinion, que dans sa forme actuelle, cet Acte n'est pas calculé à établir des Banques d'Épargnes dans la Province, sur une base solide.

Je vous prie en conséquence d'inviter la Législature à prendre en considération les ob-

jections ci-dessus, et la décision de Sa Majesté relativement à cet Acte, sera suspendue jusqu'à ce que le résultat de ses délibérations me soit communiqué.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) STANLEY.

(Voir Journal, page 47.)

(Copie.)

No. 103.

Downing Street,  
22e Mars, 1842,

MONSIEUR,

Dans ma Dépêche en date de ce jour, je vous transmets deux ordres de Sa Majesté en Conseil, du 11e du courant, confirmant divers Actes et Bills réservés, passés par la Législature du *Canada* pendant sa dernière Session.

Quoique le Gouvernement de Sa Majesté ait consenti à confirmer les divers Bills des Banques, il ne l'a pas fait sans quelque hésitation, attendu que ces Bills, et particulièrement celui pour l'incorporation de la Banque de *Niagara*, contiennent des dispositions, surtout relativement à l'émission de petits billets au-dessous de la valeur de £1, en contravention directe aux règlements établis par le Gouvernement de Sa Majesté, à l'égard des dispositions législatives pour l'incorporation des Compagnies de Banquiers dans les Colonies.

Néanmoins, comme il paraît que le principe de ces Bills a subi une investigation particulière de la part du ci-devant Gouverneur Général, Lord *Sydenham*, et des Membres des diverses branches de la Législature, et que Lord *Sydenham*, quoi que connaissant très-bien les règlements en question, a exprimé, malgré cela, son intention de recommander fortement ces Bills à la sanction de Sa Majesté ; et considérant aussi que le refus de les confirmer, dans l'état actuel de la Province, pourrait causer un grand embarras, le Gouvernement de Sa Majesté, a cru qu'il vaudrait mieux qu'ils reçussent la Sanction Royale. Le Gouvernement de Sa Majesté a adopté cette détermination d'autant plus volontiers, qu'il a observé dans chacun de ces Actes projetés que la Législature Coloniale s'est réservée le droit de faire tels règlements relative-

ment

APPENDICE  
No. 8.Dépêche au  
sujet de l'Acte  
des Banques  
d'Épargnes.APPENDICE  
No. 8.Dépêche au  
sujet de cer-  
tains Actes ré-  
glant le cours  
monétaire et  
les Banques.

APPENDICE  
No. 8.

Dépêche au sujet de certains Actes réglant le cours monétaire, et les Banques.

ment à l'émission et circulation de Billets Promissoires par ces Banques, ou par d'autres établissements semblables, qui seront dans la suite jugés convenables ; et il serait bien plus satisfaisant, que les inconvénients qui semblent devoir résulter, si la circulation de ces billets est continuée, fussent prévenus par l'interposition de la Législature Coloniale, que par la réjection immédiate d'Actes auxquels la sanction de la Législature du *Canada*, et du Gouverneur Général a été donnée, après une entière considération du sujet.

J'ai néanmoins à appeler votre attention à l'importance que le Gouvernement de Sa Majesté attache à la réduction prochaine de la circulation de ces petits billets, qui se trouve encouragée par les Actes en question ; et je me flatte que la Législature du *Canada* s'occupera, sans perdre de temps, à réviser cette partie des lois relatives aux Banques en cette Province, et assurer au peuple Canadien l'avantage de la circulation des espèces qui ne peut avoir lieu, lorsque de pareils billets sont en circulation.

Le Bill des Monnaies a aussi reçu la sanction Royale, mais je dois appeler votre attention à une erreur de conséquence (qui peut s'être glissée dans la copie du Bill) dans le poids assigné à l'Aigle d'Or des *Etats Unis*, mentionné dans le Bill actuel comme étant de dix-huit gros, dix-huit grains Troie.

Il est assez probable qu'il pourra s'élever des inconvénients à la circulation du *penny*, et des autres fractions actuellement en circulation du *penny*, *demi-penny* et *farthing* anglais, conjointement avec les espèces Britanniques d'or et d'argent, dont elles constituent les subdivisions ordinaires ; dans ce cas, néanmoins le Gouvernement de Sa Majesté serait disposé à faire frapper une monnaie de cuivre particulière pour l'usage de la Province.

J'ai, &c.

(Signé,) STANLEY.

(Voir Journal, page 47.)

APPENDICE  
No. 8.

Dépêche au sujet de l'Acte relatif aux droits des Douanes.

(Copie.)

No. 137.

Downing Street,  
30e Avril, 1842.

MONSIEUR,

Relativement à ma Dépêche du 30e Avril, transmettant deux ordres de Sa Majesté en Conseil du 27e du courant, confirmant et laissant en opération certains Actes de la dernière Session de la Législature du *Canada*, je vous prie de faire attention aux remarques suivantes

APPENDICE  
No. 8.

Dépêche au sujet de l'Acte relatif aux Droits des Douanes.

à l'égard de l'Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour "consolider les lois qui ont rapport aux droits Provinciaux à être prélevés sur les biens, effets et marchandises importés en cette Province."

Quoique Sa Majesté ait été avisée de laisser cet Acte en opération, le Gouvernement de Sa Majesté doute beaucoup de la saine politique de laisser un droit aussi exorbitant sur le Thé, et le Vin de Madère, imposé par cet Acte. Un droit de 3d par livre sur le Thé, encouragera probablement à un tel point l'introduction illicite de cet article dans le *Canada des Etats Unis*, qui affectera aussitôt le Revenu, et découragera l'importation du Thé dans les vaisseaux Britanniques.

Il ne paraît y avoir aucune raison suffisante pour placer le vin de Madère dans une position moins favorable, que les vins des autres pays, en l'assujettissant à des droits plus élevés. Je ne puis non plus m'empêcher d'observer que l'imposition par la Législature d'une Colonie, d'un droit distinct, contre les produits d'un pays en particulier, est sujette à de grandes objections, et tend à embarrasser les relations des la Mère Patrie, avec ce Pays Etranger.

On peut aussi s'attendre à voir s'élever des difficultés au sujet de l'Echelle des droits sur les liqueurs fortes, en vertu de cet Acte, lorsqu'ils se trouveront confondus avec les droits imposés par l'Acte des possessions et l'Acte Impérial de la 14e, Geo. III., Chap.—et des instructions très correctes seront en conséquence requises des Officiers de Douanes, employés à percevoir le Revenu Impérial et Colonial, afin de pouvoir définir le montant qui peut légalement être perçu, en vertu de ces différents Actes, non seulement sur les liqueurs fortes, mais aussi sur d'autres articles, principalement les Vins, les Sucres purifiés, la Melasse et les Sirops.

Prenant néanmoins en considération les inconvénients et le mécontentement qui s'élevaient en *Canada*, si ce Bill n'était pas sanctionné, et que des changements dans les droits Impériaux payables sur les articles importés dans les possessions Britanniques de l'Amérique sont maintenant soumis à la considération du Parlement qui obligeront nécessairement, s'ils sont adoptés la Législature Provinciale, à remodeler l'échelle actuelle des droits, le Gouvernement de Sa Majesté s'est trouvé justifié à demander que cet Acte soit laissé en opération.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) STANLEY.

APPENDICE  
No. 8.

(Voir le Journal, Page 47.)

Extrait d'une  
Dépêche au  
sujet de l'Acte  
pour proporti-  
onner le châ-  
timent à l'of-  
fense, passé  
dans la Ses-  
sion de 1842.

Extrait d'une Dépêche du Secrétaire d'Etat  
de Sa Majesté à Son Excellence le Gou-  
verneur Général, datée,

Downing Street,  
3e Avril, 1843.

No. 15.

“ L'Acte pour mieux proportionner le châ-  
“ timent à l'offense en certains cas, (coté  
“ parmi les Records de ce Bureau sous le  
“ No. 108,) substituée à la déportation, un  
“ emprisonnement d'égale durée dans le Pénit-  
“ encier: de manière qu'en certains cas  
“ l'emprisonnement pour la vie sera infligé,  
“ quoique ce soit une punition inconnue dans  
“ les Lois d'Angleterre. De là il résultera  
“ aussi que les emprisonnements pour un long

“ terme d'années arriveront fréquemment.  
“ Mais entre l'emprisonnement pour une  
“ grande partie de la vie d'un homme et la  
“ déportation pour un même espace de temps,  
“ il n'y a aucune parité. La déportation dans  
“ des cas semblables, est une punition bien  
“ moins sévère et elle diminue de rigueur à  
“ mesure que le temps s'avance, ce qui en  
“ conséquence soutient le courage en nourris-  
“ sant l'espérance.

“ Je suis sous l'impression que ces considé-  
“ rations ont échappé à l'attention des Auteurs  
“ de cette Loi. Si leur attention était appelée  
“ sur ce sujet par une suggestion de votre part,  
“ ils introduiraient probablement un autre Acte  
“ dans la Législature pour amender celui  
“ dont je parle. Je ne doute pas du succès  
“ d'une semblable proposition si elle était  
“ suggérée. Dans cette espérance la décision  
“ de Sa Majesté sur le No. 108, sera différée

APPENDICE  
No. 8.

Extrait d'une  
Dépêche au  
sujet de l'Acte  
pour proporti-  
onner le châ-  
timent à l'offen-  
se, passé dans  
la Session de  
1842.

## APPENDICE No. 9.

(Voir le Journal, page 50.)

APPENDICE (Copie.)  
No. 9.

No. 74.

Dépêche au  
sujet du Dé-  
partement de  
la Poste.

Downing Street,  
3e Août, 1843.

MONSIEUR,

Ayant trouvé dans mon Bureau, lors de mon  
entrée en charge des Sceaux de ce Départe-  
ment, un Rapport dressé par les Commissai-  
res nommés par feu Lord *Sydenham* pour  
s'enquérir du système de gestion du Bureau  
des Postes dans l'Amérique Septentrionale  
Britannique, je me suis occupé sans perdre de  
temps à la considération de ce Document, mais  
la complication du sujet et les représentations  
demandant de nouvelles informations reçues  
des Colonies de l'Amérique Septentrionale,  
subséquemment à l'envoi du Rapport des  
Commissaires, ont malheureusement occasi-  
onné un délai inévitable avant que la détermi-  
nation du Gouvernement de Sa Majesté sur  
les propositions y contenues, ait été annoncée.

d

Et même actuellement il n'est pas en mon  
pouvoir de vous communiquer la détermination  
du Gouvernement de Sa Majesté sur toutes  
ces propositions. Je ne crois pas néanmoins  
que pour cette raison je doive différer de vous  
communiquer la marche que nous nous propo-  
sons de suivre à l'égard de celles sur lesquelles  
nous avons pu en venir à quelque décision.

Nous avons décidé en premier lieu de sub-  
stituer le système de pesée à celui des enve-  
loppes, pour fixer les frais de port de Lettres  
qui circulent dans l'Amérique Septentrionale  
Britannique, et en second lieu d'abolir le pri-  
vilège relatif aux papiers-nouvelles dont jouis-  
sent les différents Députés Maîtres de Postes  
Généraux, obligeant le public de payer à la  
place pour les papiers-nouvelles un demi  
denier par feuille.

Troisièmement, on se propose de permettre  
la circulation des procédés législatifs des Colo-  
nies à un taux de un denier pour quatre onces,  
limitant le poids des dits procédés envoyés par  
la Poste, dans les cas ordinaires, comme celui  
d'autres

APPENDICE  
No. 9.

Dépêche au  
sujet du Dé-  
partement de  
la Poste.

APPENDICE  
No. 9.Dépêche au  
sujet du Dé-  
partement de  
la Poste.

d'autres papiers imprimés, à seize onces, mais laissant le pouvoir au Gouverneur ou Lieutenant Gouverneur de chaque Colonie de donner un ordre Spécial au Député Maître de Poste de la Colonie, d'acheminer par la Poste aucuns procédés législatifs particuliers, au taux ordinaire d'un denier pour quatre onces, quoique les documents ainsi transmis excèdent le poids établis de seize onces.

Quatrièmement, Nous nous proposons d'autoriser la réduction des taux pour l'intérieur sur les correspondances de l'Amérique Septentrionale Britannique, acheminées soit directement par les Paquebots ou Vaisseaux privés, ou par la voie des États-Unis, et adressées à ce Pays, ou de ce Pays, au taux uniforme de deux deniers par demi-once, ce taux augmentant en proportion du poids.

Le gouvernement de Sa Majesté s'occupera de l'objet de substituer dans l'Amérique Septentrionale Britannique, des petites postes (penny posts) ou postes de District, à un certain nombre de bureaux des postes qui existent

actuellement sur les routes de poste, aussitôt que nous nous serons procuré les informations nécessaires à ce sujet ; nous ne négligerons point non plus de considérer un sujet aussi important que celui de la disposition du surplus du revenu provenant des Postes dans les Colonies de l'Amérique Septentrionale Britannique. Vous recevrez de moi dans quelque temps une autre communication à ce sujet.

J'ajouterai de plus, que le Gouvernement de Sa Majesté ne manquera pas de s'occuper de la compensation qui devra être accordée aux Maîtres de Postes et aux autres Officiers attachés au Bureau des Postes de l'Amérique Septentrionale Britannique, aussitôt que nous aurons reçu les informations requises pour nous mettre à portée de former une opinion à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé) STANLEY,

Le Très-Honorable

SIR C. T. Metcalfe, Bart.

&c. &c. &c.

APPENDICE  
No. 9.Dépêche au  
sujet du Dé-  
partement de  
la Poste.

## A P P E N D I C E No. 10.

( Voir le Journal, page 74. )

## R E T O U R

A U N E

## A D R E S S E

D E

L'Honorable Conseil Législatif, à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner qu'il soit déposé devant le Conseil, copies de toutes Lettres des Inspecteurs du Pénitencier Provincial, relativement à l'abandon d'une partie du terrain donné pour l'usage du Pénitencier ; et aussi pour toute information que Son Excellence sera à portée de donner au sujet de l'occupation ou disposition du dit terrain ou des bâtisses sur icelui, et de l'autorité en vertu de laquelle la dite occupation ou disposition a eu lieu. Aussi pour un retour des soldats confinés dans le Pénitencier, et de la nature des offenses pour lesquelles ils ont ainsi été confinés dans le Pénitencier pendant les trois dernières années ; et pour combien de temps ils ont été condamnés.

Par Ordre,

D. DALY,

Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,  
Octobre, 1843.

*Pénitencier Provincial,*

17e Octobre, 1843.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre du 16e du courant, et en conformité, je vous transmets copies des documents qui se trouvent dans ce Bureau, ayant rapport à l'abandon et à l'occupation d'aucune partie du terrain originairement acheté par les Commissaires nommés pour surveiller et conduire la construction et l'achèvement du Pénitencier Provincial.

Les Casernes qui occupent un petit espace de terrain près du coin nord-ouest de la Cour de la Prison, paraissent avoir été construites d'après le Rapport fait par cette Institution en 1838, par l'ordre du commandant des Forces, mais aucune correspondance ne saurait être trouvée sur ce sujet.

La Maison vis-à-vis la ligne nord-est de l'enclos de la Prison a été bâtie originairement en 1834, pour la convenance du Surintendant et du Maître Constructeur des Travaux alors en progrès au Pénitencier. Subséquemment elle a été occupée par le Préfet, et en dernier lieu

APPENDICE  
No. 10.Retour à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
du Pénitencier.APPENDICE  
No. 10.Retour à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
du Pénitencier.



APPENDICE  
No. 10Retour à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
du Pénitencier.

lieu par le Commis et deux des Gardiens du Pénitencier, jusqu'au moment où elle a été abandonnée par ordre du Gouverneur Général en Avril, 1841.

L'Ecurie de la Cavalerie faisant face au Pénitencier a été bâtie par un ordre du Gouverneur Général daté 21e Mai, 1841, et cette bâtisse de même que les Casernes sont maintenant sous la surveillance du Département des Casernes.

Il paraît que 60 acres de terre du lot du Pénitencier ont été abandonnés au Gouvernement dans l'année 1840, pour les fins nécessaires au service public, mais comme depuis cette partie du terrain n'a pas été mis en usage, et comme il était nécessaire de le conserver enclos avec le moins de frais possible à l'institution, le Bureau des Surintendants s'est déterminé à permettre l'occupation de la partie nord, par une personne résidente dans les environs, à condition qu'elle réparerait et tiendrait les clôtures en bon ordre, et qu'elle abandonnerait la possession du terrain aussitôt qu'il serait requis pour d'autres objets.

J'ai aussi l'honneur de vous acheminer un retour des Soldats logés dans le Pénitencier pendant les trois années dernières, accompagné d'un mémoire démontrant les Cours devant lesquelles ils ont été amenés et les offenses dont ils ont été trouvés coupables, en autant que l'on a pu s'en assurer par les warrants d'emprisonnement qui nous ont été remis lors de leur réception.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre très humble et  
obéissant serviteur,  
H. SMITH,  
Préfet.

(Copie.)

Hôtel du Gouvernement,  
Montréal, 23e Avril, 1841.

Messieurs,

J'ai ordre du Gouverneur Général de vous prier de faire vider la Maison ci-devant occupée par le Gardien du Pénitencier Provincial

et maintenant, par un de ses Assistants, cette maison étant requise pour le service public. Les instructions nécessaires y relatives ont été transmises par Son Excellence au Président du Bureau des Travaux Publics.

J'ai l'honneur, &amp;c.

(Signé,) T. C. MURDOCH,  
Secrétaire en Chef.

Au Bureau des Inspecteurs  
du Pénitencier Provincial,  
Kingston.

N. B.—On ne trouve aucune autre instruction de record, au Président du Bureau des Travaux Publics, si ce n'est que cet Officier avait ordre de Lord *Sydenham*, de préparer la maison pour la réception de quelques personnes de la famille de Sa Seigneurie, et elle a depuis formé partie de la Maison de l'Hôtel du Gouvernement et a été occupée par des attachés du Gouverneur Général.

J. M. HIGGINSON,  
S. P.

Octobre 25, 1843.

(Copie.)

Bureau de l'Ingénieur Royal,  
Kingston, 21e Mai, 1843.

Monsieur,

Son Excellence le Gouverneur Général ayant exprimé son désir qu'une Compagnie de Dragons soit stationnée en cet endroit, j'ai reçu l'ordre de Son Excellence le Commandant des Forces de construire une Ecurie près des Casernes du Pénitencier, et j'ai à vous demander ainsi qu'aux Inspecteurs du Pénitencier, la permission d'occuper une espace suffisante pour l'érection d'une Ecurie en bois pour la Cavalerie, pour trente trois chevaux, sur le côté nord du chemin faisant face à l'Angle nord-ouest du Poteau servant de borne au Pénitencier.

Reposant sur votre désir de rencontrer autant qu'il sera en votre pouvoir les vœux de Son Excellence,

J'ai, &amp;c.

(Signé,) G. WHITMORE,  
Capitaine Ingénieur Royal.

Thomas Kirkpatrick, Ecuyer,  
Président des Inspecteurs  
du Pénitencier.

Extrait

APPENDICE  
No. 10.Retour à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
du Pénitencier.

APPENDICE  
No. 10.Retour à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
du Pénitencier.

Extrait du Rapport du Préfet au Bureau des Inspecteurs du Pénitencier Provincial, daté 1er Octobre, 1838.

“ L'Etat d'agitation dans lequel s'est trouvé le pays pendant les deux hivers derniers, ayant nécessité une surveillance beaucoup plus stricte pour la protection du Pénitencier, toutes les précautions que m'ont fourni les moyens que j'avais à ma disposition ont été prises pour mettre l'établissement dans un état de défense.

“ Le devoir des Officiers pendant plusieurs semaines a été tel que leurs services étaient requis nuit et jour, mais la tâche devenant trop fatigante, et d'une nature à les rendre incapables de remplir des devoirs plus convenables le jour, le Bureau jugea convenable d'employer une garde surnuméraire pour surveiller spécialement à la garde extérieure du Pénitencier pendant la nuit. Le nombre d'hommes employés à ce service a été diminué dernièrement, et il ne serait peut être pas prudent de renvoyer ces personnes avant que l'on ait établi une garde militaire aux environs, et il est à espérer qu'elle le sera prochainement, comme l'on a construit dernièrement sur le terrain du Pénitencier par ordre du Commandant des Forces, un corps de garde et des casernes propre à loger quarante hommes. La présence d'un petit détachement de Miliciens a été d'un grand service pendant le peu de temps qu'ils y sont demeurés, et si cette garde eut été continuée jusqu'à l'achèvement des casernes, on aurait évité les frais qui ont été encourus pour continuer la garde de nuit additionnelle.”

Extrait fidèle,

F. BICKERTON.

Extrait du Rapport des Inspecteurs au Lieutenant-Gouverneur du *Haut-Canada*, daté 28e Décembre, 1840.

“ La translation du Préfet et de son Bureau au dedans des murs de la Prison, a donné les moyens aux Inspecteurs de fournir des logements pour quelques uns des gardiens, et ils espèrent que l'adoption du plan proposé, viz :—la construction de maisons sur le terrain dépendant du Pénitencier, pour le logement des Gardiens, fournira les moyens avant peu pour le logement de tous sur les lieux.”

“ Réservant pour cet objet le terrain au côté sud du nouveau chemin, environ dix acres et aussi environ trente acres en sus, le reste du lot acheté d'abord pour l'usage du Pénitencier, savoir, environ 60 acres, semble au Bureau n'être plus requis par cet établissement, et peut être employé par le Gouvernement à aucun usage public, ce qui épargnera aux Inspecteurs les frais d'entretenir les clôtures, sans en tirer un profit suffisant pour couvrir les déboursés.”

Extrait fidèle,

F. BICKERTON.

Extrait des Minutes du Bureau des Inspecteurs, en date du 2 Avril, 1841.

“ Le Bureau convient d'accorder à *John Norton*, l'usage du paturage en arrière du lot du Pénitencier, à condition qu'il le remettra lorsque le Bureau en aura besoin, et pourvu qu'il tienne les clôtures en bon ordre tant qu'il en jouira.”

Extrait fidèle,

F. BICKERTON.

APPENDICE  
No. 10.Retour à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
du Pénitencier.

APPENDICE  
No. 10.Retour à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
du Pénitencier.RETOUR des Soldats logés dans le Pénitencier, pendant les trois dernières années, faisant  
voir aussi devant quels Tribunaux ils ont été traduits, et les offenses dont ils ont été  
trouvés coupables.APPENDICE  
No. 10.Retour à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
du Pénitencier.

[17E OCTOBRE, 1843.]

Noms.	Régiments.	Offenses.	Devant quel Tribunal Traduits.	Sentence.
Edward Anty	23e	Non spécifiée	Militaire	Trente jours
John Lovell	do	do	do	Trois mois
James Smith	43e	Ivre à la Parade	do	Deux do
James Lucas	73e	Larcin	Assises	Trois ans
William Harrison	23e	Non spécifiée	Militaire	Trois mois
Alexander Jones	do	do	do	Quarante jours
Thomas Walker	do	do	do	Deux mois
William McCoy	do	do	do	Trois do
Daniel O'Brian	do	do	do	Do do
Patrick Kavannah	do	do	do	Do do
Evan Roberts	do	do	do	Six do
Michel O'Brian	do	do	do	Trois do
John Coles	Artillerie Royale	do	do	Do do
James Golding	23e	do	do	Quarante jours
Edward Calaman	do	do	do	Quatre mois
Patrick Brady	do	do	do	Trois do
Hugh Dunn	do	do	do	Vingt jours
John Towers	do	do	do	Do do
Isaac Pillard	24e	Larcin	Sessions de Quartier	Deux ans
John Hudson	do	do	do	do do
William Alexander	Artillerie Royale	Non spécifiée	Militaire	Six mois
Thomas Smart	do	do	do	Quatre do
Richard Hawton	do	do	do	Deux do
John Carr	do	do	do	Quarante jours
William Allen	do	do	do	Vingt do
Patrick McDonald	do	do	do	Do do
Thomas Crookes	do	do	do	Quarante do
Charles Cuff	do	do	do	Trente do
James Cooper	93e	do	do	Six mois
Joseph Ingham	23e	do	do	Do do
Ephriem Meredith	do	do	do	Do do
James Rhodes	do	do	do	Do do
Edward Whitehead	do	do	do	Do do
Philip McAdam	83e	do	do	Trois do
Hugh Dunn	23e	do	do	Quarante jours
Thomas Ward	do	do	do	Trente do
James Arabin	do	do	do	Quatorze do
James Hughes	do	do	do	Do do
Samuel Shein	do	do	do	Do do
Thomas Clegg	do	do	do	Vingt do
Patrick Neil	do	do	do	Trente do
Thomas Hawthorn	do	do	do	Vingt do
James McMahan	do	do	do	Un an
John Henderson	do	do	do	Do do
Thomas Crookes	do	do	do	Trois mois
Thomas McTague	do	do	do	Deux do
Michl. Delaney	do	do	do	Trois do
Daniel Maher	do	do	do	Quarante jours
Alexander Jones	do	do	do	Do do
Joseph Secker	do	do	do	Quatorze do
James Brown	Artillerie Royale	do	do	Quarante-six jours
James Davis	do	do	do	Trente et un do
Joseph Chalk	23e	do	do	Deux mois
George Davidson	1er Royaux	Délit	Assises	Deux ans
Archibald McLean	do	Ivresse habituelle	Militaire	Six mois
Edward Lowe	23e	Non spécifiée	do	Douze do
Thomas Williams	do	do	do	Six do
James Glanders	Artillerie Royale	Ivresse	do	Trois do
Charles Price	23e	Non spécifiée	do	Do do
George Russell	do	do	do	Quarante jours
John Carr	do	do	do	Do do
R. Gilgrist	do	do	do	Do do
Richard Gibbon	do	do	do	Do do
Morgan Dunn	43e	Larcin	Assises	Deux ans
Thomas Bosile	do	do	do	Do do
Eben. Renwick	93e	Non spécifiée	Militaire	Un do
W. Bellford	do	do	do	Do do
W. Jones	23e	do	do	Six mois
John Coles	Artillerie Royale	do	do	Do do
Michl. Cullen	83e	do	do	Do do
Robert Buchan	71e	do	do	Do do
Thomas Kerr	Artillerie Royale	do	do	Trois do
Thomas Williams	23e	do	do	Do do
Joseph Wheatly	do	do	do	Soixante jours
John Cathril	do	do	do	Do do
James Blackwood	1er	Ivresse	do	Un an
Peter McGunnily	83e	Non spécifiée	do	Six mois
John McKenzie	93e	do	do	Quatre do
James Crowther	23e	do	do	Trois do

APPENDICE  
No. 10.

Retour à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
du Pénitencier.

Noms.	Régiment.	Offenses.	Devant quel Tribunal Traduits.	Sentence.
Robert Richards	23e	Non spécifiée	Militaire	Trois mois
James Murphy	24e	do	do	Treize jours
John O'Hara	do	do	do	Dix-huit do
G. Redmonds	do	do	do	Vingt-cinq jours
John Dean	23e	do	do	Un an
William Clement	do	do	do	Six mois
Joseph Campbell	Royaux Canadien.	do	do	Do do
James Glynn	33e	do	do	Do do
John Egan	74e	Insubordination	do	Do do
W. Price	43e	Non spécifiée	do	Do do
John Glass	74e	do	do	Do do
John Adams	23e	do	do	Quatre mois
George Harrop	Artillerie Royale.	do	do	Trois do
Richard White	14e	Larcin	Sessions de Quartier	Deux ans
William Holmes	23e	Non spécifiée	Militaire	Neuf mois
Thomas Lynch	85e	do	do	Six do
Archibald Parkinson	do	do	do	Do do
James Mulholland	23e	do	do	Dix-huit mois
Michl. Curran	do	do	do	Do do
Thomas Reynolds	do	do	do	Six do
Ar. McLean	71e	do	do	Do do
Jerim. Gleeson	14e	do	do	Cinq do
William Johnston	74e	do	do	Dix-huit do
Thomas Reese	89e	do	do	168 jours
Stephen McKinnon	71e	Désertion	do	Six mois
Thomas Gibbons	do	do	do	Do do
Thomas Ward	89e	Non spécifiée	do	168 jours
Charles McKinnon	71e	Désertion	do	Six mois
William Kershaw	43e	Non spécifiée	do	Douze do
John Taylor	93e	do	do	Do do
John Martin	74e	Désertion	do	Do do
Edward Griffith	14e	Non spécifiée	do	Huit do
James Nesbit	74e	do	do	Douze do
John Baker	do	Désertion	do	Deux ans
John Comiskay	do	do	do	Do do
Robert McKenlay	do	Non spécifiée	do	Douze mois
James McCarthy	23e	do	do	Deux ans
George Blewer	do	do	do	Do do
Joseph Harrington	89e	do	do	Six mois
Joseph Wormald	14e	do	do	Douze mois
James Karr	74e	do	do	Do do
William Brunton	do	do	do	Do do
W. McKnight	do	do	do	Do do
George Gillespie	do	do	do	Do do
Patrick Kelly	23e	do	do	Deux ans
James Mills	do	do	do	Do do
James Thornby	do	do	do	Do do
John O'Ready	74e	Petit Larcin	do	Vingt-quatre mois
John Hughes	23e	Non spécifiée	do	Quatre do
William Bulleson	do	do	do	Do do
Richard Carr	do	do	do	Do do
Thomas Roe	do	do	do	Trois do
Thomas Delany	do	do	do	Six semaine
John Hubbard	do	do	do	Deux mois
Robert Watts	do	do	do	Quarante jours
Peter Elder	93e	do	do	Six mois
Charles Walker	23e	do	do	Do do
Francis Gafney	do	do	do	Do do
Edward Sweney	Artillerie Royale.	do	do	168 jours
Barth. Browman	23e	do	do	Trois mois
Edward Allen	do	do	do	Quarante jours
Alexander Jones	do	do	do	Do do
Patrick Keely	do	do	do	Do do
Edward Amly	do	do	do	Do do
Patrick Keely	do	do	do	Trente do
James Townron	do	do	do	Do do
William O'Brian	do	do	do	Do do
George Russel	do	do	do	Quatorze do
Patrick Rooney	do	do	do	Quatre mois
Patrick Foley	do	do	do	Do do
George Grabbe	do	do	do	Do do
William Stephens	do	do	do	Do do
Richard Smith	do	do	do	Do do
James Wills	do	do	do	Trois do
Thomas Guynar	do	do	do	Do do
John Williams	do	do	do	Do do
John Murphy	do	do	do	Trente jours
Cor. Murray	do	do	do	Quatorze do
William Saunders	do	do	do	Vingt do
John Harrington	do	do	do	Six mois
John Symonds	do	do	do	Do do
James Hogan	do	do	do	Do do
Cole Christian	85e	Désertion	do	Deux ans
Thomas Forster	1er Royaux	Non spécifiée	do	Do do
R. Morley	do	do	do	Do do
Joseph Sullivan	74e	do	do	Do do
James Munster	71e	Désertion	do	Do do
Patrick Murphy	83e	Larcin	Assises	Trois do
William Dupe	23e	do	Militaire	Do do
Michl. Collins	14e	Larcin	Assises	Do do
George Lawton	do	do	do	Do do
Michl. McAvoy	1er Royaux	do	do	Do do
Richard Balmer	do	do	do	Do do
Justus O'Brian	14e	Vol	do	Sept do

APPENDICE  
No. 10.

Retour à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
du Pénitencier.

APPENDICE No. 10.

Retour à une Adresse du Conseil Législatif au sujet du Pénitencier.

Noms.	Régiments.	Offenses.	Devant quel Tribunal Traduits.	Sentence.
Owen Egan.....	14e .....	Vol .....	Assises .....	Sept ans
John Sharp .....	do .....	do .....	do .....	Do do
Michl. Roach .....	do .....	Larcin .....	Sessions de Quartier.....	Do do
Thomas Fulton .....	74e .....	do .....	do .....	Do do
Ar. Scott .....	do .....	do .....	do .....	Do do
John Curry .....	70e .....	do .....	do .....	Do do
Henry Turner ...	do .....	do .....	do .....	Do do
Thomas Norres .....	23e .....	Bris de Maison.....	Assises .....	Do do
Stephen Turney .....	43e .....	Larcin.....	do .....	Huit do
Charles Harply .....	89e .....	Non spécifiée .....	Militaire .....	168 jours.
John Cherry.....	23e .....	do .....	do .....	Six mois
James Harney ...	89e .....	do .....	do .....	336 jours
John McNaughton .....	1er Royaux .....	Délit .....	Assises.....	Deux ans

APPENDICE No. 10.

Retour à une Adresse du Conseil Législatif au sujet du Pénitencier.

H. SMITH,  
Gardien.

Pénitencier Provincial,  
17e Octobre, 1843.

APPENDICE No. 11.

( Voir le Journal, page 74.)

APPENDICE No. 11.

Réponse à une Adresse du Conseil Législatif au sujet des Terres de la Couronne.

Réponse à une Adresse de l'Honorable Conseil Législatif au Gouverneur Général, en date du 9e du courant, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner que l'on mette devant cette Chambre des Retours des noms des différents Officiers employés dans les Bureaux du Commissaire des Terres de la Couronne, et de l'Arpenteur Général, ou à la vente, régie, inspection ou évaluation des Réserves du Clergé, et leurs salaires, émoluments ou allocations, aussi des sommes reçues pour rentes, deniers d'acquisition, ou intérêt des Reserves du Clergé, pour les trois années précédant l'Union du Haut et du Bas-Canada, et pour l'espace du temps qui s'est écoulé depuis cette Union, ainsi que le montant des dépenses encourues pour la régie, vente, inspection ou évaluation pour

chacune des dites années, y compris l'année 1843, jusqu'au premier Septembre. Aussi du nombre des Acres des Réserves du Clergé, vendus pendant chacune des dites années. Aussi du montant, si aucun, pris à même les produits des Réserves du Clergé pour rencontrer les dépenses de la vente ou régie des autres Terres Publiques, et dû à la caisse des Réserves du Clergé. Aussi la proportion dans laquelle les salaires ou autres émoluments des dits Officiers ou aucun d'eux, sont payés ou chargés à la caisse des Réserves du Clergé.

APPENDICE No. 11.

Réponse à une Adresse du Conseil Législatif au sujet des Terres de la Couronne.

Par ordre,

D. DALY,  
Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,  
Kingston, 28e Octobre, 1843.

RETOUR

APPENDICE  
No. 11.Réponse à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
des Terres de  
la Couronne.

RETOUR des Noms des différentes Officiers employés dans le Bureau du Commissaire des Terres de la Couronne, comprenant la date de leur nomination et leurs Salaires, emoluments ou allocations respectives, en conformité à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, de la part du Conseil Législatif, en date du 9e Octobre, 1843.

APPENDICE  
No. 11.Réponse à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
des Terres de  
la Couronne.

Nom.	Charge.	Date de la Nomination.	Salaire.
L'Honorable A. N. Morin.....	Commissaire des Terres de la Couronne.....	13e Octobre, 1842 .....	£ s. d. 800 0 0
Tancred Bouthillier.....	Asst. Commissaire des Terres de la Couronne.....	19e Août, 1841 .....	600 0 0
John Dean .....	Trésorier et Compteur .....	1836 .....	200 0 0
A. McNabb.....	Commis.....	1er Janvier, 1842 .....	153 0 0
T. C. Tarbutt .....	Do .....	1er Avril, 1842 .....	153 0 0
Jean Langevin .....	Do .....	18e Mars, 1843 .....	270 0 0
Thomas Hammond .....	Commis Surnuméraire.....	Employé à 7s. 6d. par jour	
D. H. Morphy .....	do .....	do	
J. Kerr.....	do .....	do	
A. McDonell .....	do .....	do	
T. Drysdale .....	do .....	do	
T. McDonagh.....	do .....	do	
Boucher Belleville .....	do .....	do	
W. H. Collins.....	do .....	do	
James Dean.....	do .....	3s. 9d. courant	
Abraham Cloutier .....	Messageur.....		50 0 0

Quarante pour cent des Salaires et émoluments des Officiers ci-dessus, et des contin-gents du Bureau, sont payés à même la caisse des Reserves du Clergé.

Il n'est reçu aucun Honoraire dans le Bureau des Terres de la Couronne.

T. BOUTHILLIER.

Bureau des Terres de la Couronne,  
Kingston, 20e Octobre, 1843.

RETOUR des Agents nommés pour la vente des Terres de la Couronne, du Clergé, et autres Terres Publiques, et la collection des Installations dans les diverses Districts de la Province, préparé en conformité à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, de la part de l'Honorable Conseil Législatif, en date du 9e Octobre, 1843.

CANADA EST.			CANADA OUEST.		
Nom.	District.	Date de la Nomination.	Nom.	District.	Date de la Nomination.
Bowron, W.....	Beauharnois .....	Ancienne Nomination	Askin, J. B.....	London .....	Juillet, 1839
Barron, T.....	Deux Montagnes.....	do	Allan, F.....	Bathurst .....	do
Bigelow, L.....	District de Sydenham.....	do	Alexander, J.....	Simcoe .....	Avril, 1843
Bochet, A.....	Portneuf .....	Juin, 1843	Baines, T.....	Home .....	Juillet, 1841
Felton, J.....	Sherbrooke .....	Ancienne Nomination	Carroll, P.....	Brook .....	Mai, 1840
Fournier, C. F.....	St. Thomas .....	do	Campbell, A.....	Gore .....	do 1841
Hargrave, W.....	Chaudière.....	do	Campbell, D.....	Talbot .....	Juillet, 1839
Huot, H. S.....	Québec .....	Juin, 1843	Durand, J.....	Wellington .....	Mai, 1842
Hoyle, Henry.....	Lacolle .....	Ancienne Nomination	Gilchrist, J.....	Colborne .....	do
Kane, J.....	Saguenay .....	Juin, 1843	Hawkins, W.....	Huron .....	Juillet, 1839
Lavalée, A.....	Terrebonne.....	Août, 1843	Lyons, J.....	Niagara .....	do
Marler, G. L.....	Nicolet .....	Ancienne Nomination	Lyons, G. B.....	Dalhousie .....	Mai, 1843
Morrison, W.....	Berthier .....	do	Manahan, A.....	Midland .....	Juillet, 1839
Martin, J. B.....	Kamouraska .....	Juin, 1843	McAnnany, F.....	Victoria .....	Mai, 1840
Peel, E.....	Missisquoi .....	Juin, 1843	McDonell, D. Æ.....	Eastern .....	do 1843
Quinn, O.....	Deux Montagnes.....	Ancienne Nomination	Rorke, W.....	Prince Edward.....	Juillet, 1839
Ross, A.....	Chaudière.....	do	Steers, T.....	Western .....	do
Radford, W.....	District de Sydenham.....	do	Smith, E. W.....	Newcastle .....	Février, 1843
Simpson, J.....	Montréal .....	do	Scott, W. J.....	Johnstown .....	Juillet, 1839
Taschereau, A. C.....	District de Chaudière..	do	Stewart, W.....	Ottawa .....	do

Toutes les Terres Publiques payent une commission de cinq pour cent sur la collection réalisée.

T. BOUTHILLIER,

Bureau des Terres de la Couronne,  
Kingston, 20e Octobre, 1843.

RETOUR

APPENDICE No. 11.

Réponse à une Adresse du Conseil Législatif au sujet des Terres de la Couronne.

RETOUR des personnes nommées, jusqu'au 20e Octobre, 1843, pour l'Inspection des Réserves du Clergé, préparé en obéissance à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, de l'Honorable Conseil Législatif, en date du 9e Octobre, 1843.

APPENDICE No. 11.

Réponse à une Adresse du Conseil Législatif au sujet des Terres de la Couronne.

CANADA EST.		CANADA OUEST.	
District.	Inspecteurs.	District.	Inspecteurs.
Deux Montagnes.....	Jacob Barcelo R. P. Johnson	Newcastle .....	Archd. McDonald John Haycock
Chaudière Est.....	Francis Roleau Gilbert Henderson	London .....	John T. Buchanan Elias Moore
Chaudière Ouest.....	Joseph Burray John Hume	Johnstown .....	Stephen Burrett Joshua Bates
Chaudière.....	J. O. C Arcand James Wilson	Victoria .....	H. W. Yager William Burke
St. Thomas.....	Raymond Bourdages Charles Aylwin	Eastern .....	James Grant Martin Carman
Kamouraska .....	René Bechar Edward Ennis	Ottawa .....	Farquhar Robertson Charles Waters
Sydenham .....	Asa Cooke Richard Austin	Niagara .....	William Woodruff George Rykert
Terrebonne .....	Thomas Bedard William Locker	Simcoe .....	William Mann Wellesley Richey
Leinster .....	Charles LaRoque Charles Wetherall	Midland.....	David Roblin Samuel Murray
Beauharnois .....	James Dignan E. A. Clarke	Bathurst .....	David Campbell Josias Richey
Berthier.....	William Lloyd Alex. Rea	Les Inspecteurs des Réserves du Clergé ont droit à une allocation de par jour pendant le temps qu'ils sont employés à cet objet.	
Sherbrooke .....	Joseph P. Bureau John Gray		
Trois Rivières... ..	Leonard Brown Hiram Carey		
Missisquoi .....	Charles P. Huot		
Saguenay.....			

T. BOUTHILLIER.

Bureau des Terres de la Couronne,  
Kingston, 20e Octobre, 1843.

TABLEAU faisant voir le nombre d'Acres de Terres des Réserves du Clergé vendus dans le *Bas-Canada*, le montant du Principal, Intérêts et Rentes perçues, à compte des Réserves du Clergé, ainsi que les Déboursés faits à cet égard, pendant les trois années qui ont précédé l'Union, et jusqu'au 1er Juillet, 1843, en obéissance à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, de l'Honorable Conseil Législatif, en date du 9e Octobre, 1843.

Années.	Acres vendus.	Montant total des ventes payable par Installations	Collections reçues à compte du Principal.	Collections reçues à compte de l'Intérêt.	Montant des Rentes reçues.	Montant des Déboursés, y compris la Commission des Agents de District.
	Avant l'Union		£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
1838 .....	....	....	3104 8 3½	12 0 0	....	215 2 4½
1839 .....	....	....	1920 12 8½	....	....	580 17 2
1840 .....	....	....	6817 8 9	11 0 0	....	606 17 1½
Six mois 1841 .....	....	....	625 19 10	2 0 0	....	245 10 7
	Depuis l'Union					
Six mois 1841 .....	....	....	352 5 6	....	....	17 15 0
1842 .....	....	....	723 11 1	204 5 7	....	210 14 5
Six mois 1843 .....	....	....	70 6 1	5 10 5	....	431 9 2

APPENDICE  
No. 11.Réponse à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
des Terres de  
la Couronne.

Il n'a pas été Vendu de Terres du Clergé dans le *Bas Canada*, depuis le 1er Janvier, 1838, jusqu'au moment actuel.

Par la Lettre de M. le Secrétaire en Chef *Murdoch*, du 10e Août, 1841, il est payé à même les Réserves du Clergé quarante pour cent des dépenses du Département des Terres de la Couronne.

APPENDICE  
No. 11.Réponse à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
des Terres de  
la Couronne.

T. BOUTHILLIER.

Bureau des Terres de la Couronne,  
*Kingston*, 20e Octobre, 1843.

TABLEAU faisant voir le nombre d'Acres de Terres des Réserves du Clergé vendus dans le *Haut-Canada*, le montant du Principal, Intérêts et Rentes perçues à compte des Réserves du Clergé, ainsi que les Déboursés faits à cet égard, pendant les trois années qui ont précédé l'Union, et jusqu'au 1er Juillet, 1843, en obéissance à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, de l'Honorable Conseil Législatif, en date du 9e Octobre, 1843.

Années.	Acres vendus.	Montant total des ventes payable par Installations.		Collections reçues à compte du Principal.		Collections reçues à compte de l'Intérêt.		Montant des Rentes reçues.		Montant des Déboursés, y compris la Commission des Agents de District	
		£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.
		Avant l'Union.									
1838.....	21475 $\frac{3}{4}$	14324	2 7	10910	19 1	2114	11 0	.....	.....	2160	16 1
1839.....	18154	11536	8 1	19540	6 4	4127	6 6	.....	.....	1423	8 3
1840.....	23586	14877	19 3	19145	16 1	4015	17 3	.....	.....	1405	14 11
1841 au 1er Juillet ....	2655 $\frac{3}{4}$	1523	7 6	5735	6 0	1982	6 6	.....	.....	623	16 11
		Depuis l'Union.									
au 31e Décembre											
1841.....	591	301	15 0	4940	0 11	1643	8 6	.....	.....	2037	14 5
1842... ..	1486 $\frac{1}{4}$	819	19 0	11467	8 5	5773	18 6	1108	0 7	5196	0 6
1843 au 1er Juillet ....	200	90	0 0	4009	0 9	1744	12 1	943	14 7	1767	11 3

Le 31e Décembre, 1841, il paraissait dû à la Caisse des Réserves du Clergé, par la Province du *Haut-Canada*, une somme de £16,339 13s. 2d., (seize mille, trois cent-trente-neuf louis, treize chelins et deux pence,) provenant des droits sur les Terres employés à l'achat des Réserves du Clergé.

Ce montant a été inséré dans un compte particulier comme une dette due au Clergé Protestant.

Par la Lettre de M. le Secrétaire en Chef *Murdoch*, du 10e Août, 1841, il est payé à même les Réserves du Clergé, quarante pour cent des dépenses du Département des Terres de la Couronne.

T. BOUTHILLIER.

Bureau des Terres de la Couronne,  
*Kingston*, 20e Octobre, 1843.

CEDULE



APPENDICE  
No. 11.Réponse à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
des Terres de  
la Couronne.CEDULE des Officiers, Emoluments, &c., du Département de l'Arpenteur Général de  
la Province du *Haut-Canada*, pour l'année 1838.APPENDICE  
No. 11.Réponse à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
des Terres de  
la Couronne.

No. 1.

Du 1er Janvier, 1838, au 31e Décembre, 1838.

Charge.	Nom.	Date de la Nomination.	Salaire annuel, Courant.	Remarques.
Arpenteur Général.....	John Macaulay.....	11e Octobre, 1836.....	£ s. d. 666 13 9	
Premier Commis.....	John Radenhurst.....	14e Septembre, 1818.....	300 0 0	
2e do.....	William Spragge.....	1er Janvier, 1829.....	200 0 0	
3e do.....	J. M. Caldwell.....	30e Avril, do.....	170 0 0	
4e do.....	P. Durnford.....	11e Novembre, 1835.....	170 0 0	
5e do.....	Henry Lizars.....	17e Juin do.....	170 0 0	
Premier Dessinateur.....	J. G. Chewett.....	{ 10e Février, 1829..... } { 1e Nom. 21e Fév., 1821.. }	300 0 0	
Commis surnuméraire.....	H. J. Castle.....	25e Février, 1836.....	170 0 0	Employé jusqu'au 1er Novembre, et H. J. Jones à sa place.
Messageur du Bureau.....	W. Walker.....	18e Juillet, 1832.....	55 11 1½	
Dépenses Contingentes, viz : Frais de Poste, Papeterie et Impression.....			117 7 9	
Honoraires.....			151 15 6	Profits casuels de l'Arpenteur Gé- néral.

THOMAS PARKE,  
Arpenteur Général.Bureau de l'Arpenteur Général,  
Kingston, 26e Octobre, 1843.CEDULE des Officiers, Emoluments, &c., du Département de l'Arpenteur Général de  
la Province du *Haut-Canada*, pour l'année 1839.

No. 2.

Depuis le 1er Janvier, 1839, jusqu'au 31e Décembre, 1839.

Charge.	Nom.	Date de la Nomination.	Salaire annuel Courant.	Remarques.
Arpenteur Général.....	R. B. Sullivan.....	16e Juillet, 1836.....	£ s. d. 666 13 9	
Premier Commis.....	John Radenhurst.....	14e Septembre, 1818.....	300 0 0	
2e do.....	William Spragge.....	1er Janvier, 1829.....	200 0 0	
3e do.....	J. M. Caldwell.....	30e Avril, 1829 ..	170 0 0	
4e do.....	P. Durnford.....	11e Novembre, 1835.....	170 0 0	
5e do.....	Henry Lizars.....	17e Juin, 1835.....	170 0 0	
6e do.....	Hy. J. Jones.....	1er Novembre, 1838.....	170 0 0	
Premier Arpenteur et Dessinateur ..	J. G. Chewett.....	{ 10e Février, 1829..... } { 1e Nom. Fév. 21, 1821. }	300 0 0	
Messageur.....	William Walker.....	18e Juillet, 1832.....	55 11 1½	
Dépenses Contingentes de l'année—Impression des Cédulas des Terres, dont les Patentes n'ont pas été expédiées—Papeterie et Frais de Poste, &c.....			313 8 10	
Honoraires des Trésoriers de District pour leurs Retours, en vertu de l'Acte des Cotisations.....			31 7 6	Profits Casuels de l'Arp. Génl,
Profits Casuels payés à l'Arpenteur Général par le Second Commis .....			31 17 6	
Il n'en n'a pas été tenu de compte exact—la somme totale pour l'année, est à peu près égale à celle de 1838.				

THOMAS PARKE,  
Arpenteur Général.Bureau de l'Arpenteur Général,  
Kingston, 26e Octobre, 1843.

CEDULE

APPENDICE No. 11. **CEDULE des Officiers, Emoluments, &c. du Département de l'Arpenteur Général de la Province du Haut-Canada pour l'année 1840.** APPENDICE No. 11.

Réponse à une Adresse du Conseil Législatif au sujet des Terres de la Couronne.

No. 3.

Du 1er Janvier, 1840, jusqu'à l'Union des Provinces, 10e Février, 1841.

Réponse à une Adresse du Conseil Législatif au sujet des Terres de la Couronne.

Charge.	Nom.	Date de la Nomination.	Salaire annuel, Courant.	Remarques.
Arpenteur Général.....	Hon. R. B. Sullivan.....	16e Jollet, 1836.....	£ s. d. 666 13 9	M. Sullivan cessa de remplir la charge d'Arp. Génl., M. Cameron étant placé en charge du Département en Août, 1840.
Assistant comme Arpenteur Génl....	Kenneth Cameron.....	21e Août, 1840.....	666 13 9	
Premier Commis (jusqu'à Novembre)	John Radenurst .....	1e Nomin. Sept. 14, 1818..	0 0 0	
Premier Arpenteur et Dessinateur ...	J. G. Chewett.....	10e Février, 1829.....	300 0 0	
Premier Commis.....	William Spragge.....	1e Nomin. Févr. 21, 1821.	300 0 0	
2e do .....	Thomas Hector.....	9e Novembre, 1840.....	300 0 0	
Assistant Dessinateur.....	Henry Lizars.....	1e Janvier, 1829.....	200 0 0	
3e Commis.....	J. M. Caldwell .....	9e Novembre 1840.....	170 0 0	
4e do .....	H. J. Jones.....	17e Juin, 1839.....	170 0 0	
5e do .....	Edward Hurd.....	17e Juin, 1835.....	170 0 0	
Messageur .....	William Walker.....	30e Avril, 1829..	170 0 0	
		1er Novembre, 1838.....	170 0 0	
		9e Novembre, 1840.....	170 0 0	
		18e Juillet, 1832.....	55 11 1½	

Les Dépenses Contingentes du Bureau de l'Arpenteur Général pour l'année 1840, se montaient à £118 3s. 2d., courant ; Papeterie, &c., £91 6s. 5d. ; Frais de Poste, £26 16s. 9d.

Les Honoraires pour l'année 1840, pour Copies de Plans, Certificats et recherches des Records, se montaient à £70 18s. 9d. courant } Payé au Commissaire des Terres de la Couronne, pour être porté au crédit de la Province.

Honoraires accordés en vertu de la 39e Geo. III., Chap. 7, pour les Cédules des Trésoriers de District, de Terres prêtes à être expédiées, en vertu de Lettres Patentes, se montaient à £33 12s. 6d. courant.

THOMAS PARKE,

Arpenteur Général.

Bureau de l'Arpenteur Général,  
Kingston, 26e Octobre, 1843.

APPENDICE No. 11. CÉDULE des Officiers, Emoluments, &c., du Département de l'Arpenteur Général de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, depuis le 1er Janvier, 1838, du 31e Décembre, 1838.

Réponse à une Adresse du Conseil Législatif au sujet des Terres de la Couronne.

APPENDICE No. 11. Réponse à une Adresse du Conseil Législatif au sujet des Terres de la Couronne.

Nom de l'Officier.	Charge.	Date de la Nomination.	Par qui Nommé.	Salaire Courant.	Honoraires.	Remarques.
				£ s. d.	£ s. d.	
Joseph Bouchette.....	Arpenteur Général....	28e Décembre, 1803	George III.....	500 0 0	70 0 0	La commutation sur Lettres Patentes est permise par la lettre de M. le Secrétaire Walcott, en Novembre, 1836. Point de Salaire.
Joseph Bouchette, Jun.	Député Arpt. Général.	12e Mai, 1827.....	Comte Dalhousie.....	.....	.....	
William Sax.....	Premier Commis.....	do 1814.....	Sir Geo. Provost..	203 10 0		
Harry Ball.....	Second Commis.....	9e Juin, 1834.....	Lord Aylmer.....	166 0 0		

Allocation à l'Arpenteur Général pour un serviteur de Bureau, £40 ; et pour Papeterie, £20 Sterling, par un Ordre en Conseil, du 3e Août, 1805.

THOMAS PARKE,  
Arpenteur Général.

Bureau de l'Arpenteur Général,  
Kingston, 26e Octobre, 1843.

CÉDULE des Officiers, Emoluments, &c., du Département de l'Arpenteur Général de la ci-devant la Province du *Bas-Canada*, depuis le 1er Janvier, 1839, du 31e Décembre, 1839.

Nom de l'Officier.	Charge.	Date de la Nomination.	Par qui Nommé.	Salaire, Courant.	Honoraires.	Remarques.
				£ s. d.	£ s. d.	
Joseph Bauchette.....	Arpenteur Général....	28e Décembre, 1803.	George III.....	500 0 0	70 0 0	La Commutation sur Lettres Patentes est permise par la lettre de M. le Secrétaire Walcott, en Novembre, 1836. Sur concession de Lots de grève.
Joseph Bouchette, Jun.	Député Arpt. Général.	12e Mai, 1827.....	Comte Dalhousie.....	.....	94 13 0	
William Sax.....	Premier Commis.....	do 1814.....	Sir Geo. Provost..	203 10 0		
Harry Ball.....	Second Commis.....	9e Juin, 1834.....	Lord Aylmer.....	166 0 0		

Allocation à l'Arpenteur Général pour un serviteur de Bureau, £40 ; et pour Papeterie, £20 Sterling, par un Ordre en Conseil, du 3e Août, 1805.

THOMAS PARKE,  
Arpenteur Général.

Bureau de l'Arpenteur Général,  
Kingston, 26e Octobre, 1843.

APPENDICE  
No. 11.Réponse à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
des Terres de  
la Couronne.CÉDULE des Officiers et Emoluments du Département de l'Arpenteur Général de la ci-  
devant Province du *Bas-Canada*, depuis le 1er Janvier, 1840, jusqu'à l'Union des  
Provinces, 10e Février, 1841.APPENDICE  
No. 11.Réponse à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
des Terres de  
la Couronne.

Nom de l'Officier.	Charge.	Date de la Nomination.	Par qui Nommé.	Salaire, Courant.	Honoraires.	Remarques.
Joseph Bouchette.....	Arpenteur Général....	28e Décembre, 1803	George III.....	£ s. d. 500 0 0	£ s. d. 70 0 0	La Commutation sur Lettres Patentes est permise par la lettre de M. le Secrétaire Walcott, en Novembre, 1836. Sur la Concession de Lots de Greve, en vertu d'ordres en Conseil du 11e Décembre, 1805, et 7e Mars, 1818.
Joseph Bouchette, Jun.	Député Arpt. Général.	12e Mai, 1827.....	Comte Dalhousie..	312 0 0	20 0 0	
William Sav.....	Premier Commis.....	12e Mai, 1814.....	Sir Geo. Provost..	203 10 0	.....	Décédé, Fév., 1840.
Harry Ball.....	Second Commis.....	9e Juin, 1834.....	Lord Aylmer.....	166 13 0	.....	
Andrew Russell.....	Dessinateur.....	12e Novembre, 1839	Lord Sydenham...	266 0 0	.....	Sur l'établissement temporaire autorisé par la lettre du Secrétaire en Chef, du 12e Novembre, 1839.
Robert A. Young.....	Commis.....	do do do	do do...	117 0 0	.....	

Allocation à l'Arpenteur Général pour un serviteur de Bureau, £40 ; et pour Papeterie, £20 Sterling, par un Ordre en Conseil, 3e Août, 1805. Dépenses Contingentes du Département pour réparation des Plans, Papeterie additionnelle, Copistes, &c., £139 14s. 9d., Courant ; autorisé par la lettre du Secrétaire en Chef, du 12e Novembre, 1839.

THOMAS PARKE,  
Arpenteur Général.

Bureau de l'Arpenteur Général,  
Kingston, 26e Octobre, 1843.

CÉDULE des Officiers, Emoluments, &c., du Département de l'Arpenteur Général de la  
Province du *Canada*, en 1841.

No. 4.

Depuis l'Union des Provinces, 10e Février, 1841, jusqu'à l'expiration de l'année.

Charge.	Nom.	Date de la Nomination.	Salaire Annuel Courant.	Remarques.
Arpenteur Général.....	Thomas Parke.....	7e Juin, 1841.....	£ s. d. 666 13 9	Par la lettre de M. le Secrétaire Murdoch, du 10e Août, 1841, l'arrangement suivant à l'égard de la vente des Terres Publiques a été ordonné :— Les Terres de la Couronne paient... 50 } Les Reserves du Clergé paient... 40 } Les Terres des Sauvages paient... 10 } par cent.
Premier Arpenteur et Dessinateur..	James G. Chewett... }	23e Juillet, 1841.....	300 0 0	
2e do	Joseph Bouchette.....	Laisse le Bureau, en Fév. 1842 . . .	300 0 0	
3e do	Andrew Russell.....	2e Juillet, 1841.....	300 0 0	
Premier Commis.....	William Spragge.....	do do .....	300 0 0	
2e do	Thomas Hector.....	do do .....	200 0 0	
3e do	Henry John Jones.....	do do .....	170 0 0	
4e do	Moore A. Higgins.....	do do .....	170 0 0	
5e do	John M. Caldwell.....	do do .....	170 0 0	
Extra.....	George Shaw.....	Par Ordre du Gouvernement à raison de.....	170 0 0	
Messenger.....	William Walker.....	.....	55 11 1}	

Les

APPENDICE  
No. 11.APPENDICE  
No. 11.Réponse à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
des Terres de  
la Couronne.Réponse à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
des Terres de  
la Couronne.

Les Dépenses Contingentes du Bureau de l'Arpenteur Général pour l'année 1841, se sont montées à £188 14s. 0d, courant, Papeterie, &c., £127 13s. 7d. Frais de Poste, £61 5s 0d.)

Les Honoraires pour l'année 1840, pour Copies de Plans, Certificats et Recherches des Records, se montaient à £86 3 9, courant.. } Payés au Commissaire des Terres de la Couronne pour être portés au crédit de la Province.

Les Honoraires accordés en vertu de la 59e Geo. III, chap. 7; pour les Cédules, des terres prêtes à être concédées sur Patentes, remises aux Trésoriers de District, se sont montés à £33 12 6, courant.

THOMAS PARKE,

*Arpenteur Général.*

Bureau de l'Arpenteur Général,  
Kingston, 26e Octobre, 1843.

CÉDULE des Officiers et Emoluments, &c., du Département de l'Arpenteur Général de la  
devant Province du *Bas-Canada*, pour l'année 1842.

No. 5.

Du 1er Janvier, 1842, jusqu'au 31e Décembre, 1842.

Charge.	Nom.	Date de la Nomination.	Salaire annuel Courant.	Remarques.
Arpenteur Général.....	Thomas Parke.....	7e Juin, 1841.....	£ s. d. 666 13 9	
Premier Arpenteur et Dessinateur..	Joseph Bouchette.....	23e Juillet, do.....	300 0 0	
2e do.....	Andrew Russell.....	do do.....	300 0 0	
Premiers Commis.....	William Spragge.....	do do.....	300 0 0	
2e do.....	Thomas Hector.....	do do.....	200 0 0	
3e do.....	Henry John Jones.....	do do.....	170 0 0	
4e do.....	Muoro A. Higgins.....	do do.....	170 0 0	
5e do.....	John M. Caldwell.....	do do.....	170 0 0	
Extra.....	George Shaw.....	{ Par ordre du Gouvernement à } raison de..... }	170 0 0	
Do.....	Edward T. Fletcher.....	Employé à raison de.....	0 7 6 par	jour.
Messenger.....	William Walker.....		55 11 1½	

Les Dépenses Contingentes du Bureau de l'Arpenteur Général se sont montées à £214 5 4, courant; (Papeterie £98 4 3; Frais de Poste £116 1 1). Les frais de Poste se sont accrus cette année en conséquence des questions acheminées aux Députés Arpenteurs et autres, et de la réception de réponses relatives à l'exploration géologique de la Province.

Les Honoraires pour l'année 1842, pour Copies de Plans, Certificats et Recherches se } Payés au Commissaire des Terres de la Couronne pour être portés au crédit de la Province.  
sont montés à £71 8 1, courant.

APPENDICE  
No. 14.Réponse à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
des Terres de  
la Couronne.

Les Honoraires accordés en vertu de la 59<sup>e</sup> Geo. 3, chap. 7, pour Cédules des Terres prêtes à être concédées sur Patentes, remises aux Trésoriers de District, se sont montés à £30 2 6.

APPENDICE  
No. 11.Réponse à une  
Adresse du  
Conseil Légis-  
latif au sujet  
des Terres de  
Couronne.

THOMAS PARKE,

*Arpenteur Général.*

Bureau de l'Arpenteur Général,  
Kingston, 26<sup>e</sup> Octobre, 1843.

CÉDULE des Officiers et Emoluments, &c., du Département de l'Arpenteur Général de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour l'année 1843.

No. 6.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier, 1843, au 1<sup>er</sup> Septembre, 1843.

Charge.	Nom.	Date de la Nomination.	Salaire annuel courant.	Remarques.
Arpenteur Général.....	Thomas Parke.....	7 <sup>e</sup> Juin, 1841. ....	£ s. d. 666 13 9	
Premier Arpenteur et Dessinateur..	Joseph Bouchette.....	23 <sup>e</sup> Juillet, 1841. ....	300 0 0	
2 <sup>e</sup> do.....	Andrew Russell .....	do do.....	300 0 0	
Premier Commis.....	William Spragge.....	do do.....	300 0 0	
2 <sup>e</sup> do.....	Thomas Hector.....	do do.....	200 0 0	
2 <sup>e</sup> do.....	Henry J. Jones.....	do do.....	170 0 0	
4 <sup>e</sup> do.....	Moore A. Higgins.....	do do.....	170 0 0	
5 <sup>e</sup> do.....	John M. Caldwell.....	do do.....	170 0 0	
Extra.....	George Shaw.....	{ Par order du Gouvernement a raison de.....	170 0 0	
Do.....	Edward T. Fletcher.....	Employé à raison de.....	0 7 6	par jour.
Messenger.....	William Walker.....	.....	55 11 14	
Ecrivains temporaires employés à copier des Plans des Townships pour les Inspecteurs des Réserves du Clergé.....	P. L. Morin.....	.....	19 2 6	} Le nombre des Plans dessinés, a été pour le Canada Ouest ..254 Pour le Canada Est 126
	Thomas Jariny.....	.....	75 0 0	
	Alex. G. Vidal.....	.....	16 17 6	
	Edward Stavely.....	.....	37 2 6	
			Total .	380

Les Dépenses Contingentes du Bureau de l'Arpenteur Général, pour le semestre expiré le 31<sup>e</sup> Juin, 1843, se sont montées à £107 9 11½ courant.

Les Honoraires pendant la même époque se sont montés à £50 17 6 courant. } Payés au Commissaire des Terres de la Couronne, pour être portés au crédit de la Province.

THOMAS PARKE,

*Arpenteur Général.*

Bureau de l'Arpenteur Général,  
Kingston, 26<sup>e</sup> Octobre, 1843.

(Voir le Journal, page 141.)

(Copie.)

M. Lafontaine, pour se conformer à la demande du Gouverneur Général, donne, tant pour lui que pour ses ci-devant collègues qui ont cru de leur devoir d'offrir leur résignation, pour l'information de Son Excellence, la substance de l'explication qu'ils se proposent de présenter de leurs sièges en Parlement.

Ils sont entrés en office sur le principe avoué de la responsabilité envers les Représentans du Peuple en Parlement, et la reconnaissance pleine et entière de leur part, des principes énoncés dans les résolutions suivantes, introduites dans l'Assemblée Législative à la connaissance et avec la sanction du Représentant de Sa Majesté en cette Province, le 3 Septembre, 1841.

“ Que le chef du Gouvernement Exécutif de la Province étant dans les limites de son Gouvernement, le Représentant du Souverain, est responsable aux autorités Impériales seules ; mais que, néanmoins, nos affaires locales ne peuvent être conduites par lui qu'avec l'assistance, au moyen, par l'avis et d'après les informations d'officiers subordonnés dans la Province,” et “ que pour maintenir entre les différentes branches du Parlement Provincial, l'harmonie qui est essentielle à la paix, au bien-être et au bon gouvernement de la Province, les principaux Conseillers du Représentant du Souverain, constituant sous lui une administration provinciale, doivent être des hommes qui possèdent la confiance des Représentans du Peuple, offrant ainsi une garantie que les vœux et les intérêts bien entendus que Notre Gracieuse Souveraine a déclaré devoir être en toutes occasions la règle du Gouvernement Provincial, seront fidèlement représentés et défendus.”

Ils se sont récemment aperçus que Son Excellence envisageait la situation, les devoirs et la responsabilité du Conseil Exécutif, sous un point de vue très différent de celui sous lequel ils avaient accepté leurs offices, et par lequel ils ont pu, appuyés de la grande majorité de la branche populaire de la Législature, conduire les affaires parlementaires du Gouvernement.

Si la différence d'opinion entre Son Excellence et eux mêmes, et comme ils ont raison de le croire, entre Son Excellence, et le Parlement et le peuple du Canada généralement, n'avait existé simplement qu'en théorie, les Membres du Conseil Exécutif auraient pu, et pourraient croire de leur devoir d'éviter toute possibilité de collision tendant à troubler la tranquillité et les relations amicales qui existaient en apparence entre le Gouvernement Exécutif et le Parlement Provincial. Mais cette différence d'opinion a amené non seulement des nominations à des charges, contre leur avis, et des nominations et des offres d'emplois qui n'ont été en aucune manière portées à leur connaissance qu'après que l'occasion de donner leur avis à cet égard, eut été passée, mais encore la détermination de la part de Son Excellence de réserver, pour l'expression du plaisir de Sa Majesté, un Bill introduit dans le Parlement Provincial à la connaissance, et du consentement de Son Excellence, comme mesure du Gouvernement, sans qu'elle eut informé les Membres du Conseil Exécutif de la probabilité qu'il serait réservé. Ils se sont en conséquence trouvés dans la situation anormale, d'être, d'après leurs propres déclarations et leurs promesses publiques et solennelles, responsables de tous les Actes du Gouvernement Exécutif au Parlement, et en même temps privés non seulement de l'occasion d'offrir leur avis touchant ces Actes, mais encore de la connaissance de leur existence, jusqu'à ce qu'ils en aient été informés par des voies privées et non officielles.

Lorsque les Membres du ci-devant Conseil Exécutif ont présenté leurs humbles remontrances à Son Excellence sur cette situation des affaires publiques, non seulement elle expliqua franchement la différence d'opinion qui existait entre elle et le Conseil, mais elle déclara que depuis son arrivée en ce pays, elle avait observé un esprit d'antagonisme entre elle et eux sur ce sujet ; et quoique les Membres du Conseil aient distinctement et à diverses reprises déclaré à Son Excellence qu'ils la considéraient libre d'agir contrairement à leur avis, et réclamaient seulement l'occasion

APPENDICE  
No. 12.

Communication transmise  
par Son Excellence au sujet  
de la résignation de certains  
Conseillers  
Exécutifs.

de lui donner leur avis et de connaître, avant les autres, ses intentions, elle n'a, en aucune manière, dissipé l'impression qu'avait faite sur leur esprit, sa déclaration qu'un esprit d'antagonisme existait entre Son Excellence et eux, et qu'il n'y avait point entre eux cette cordialité et cette confiance nécessaires pour les mettre en état, dans leurs positions relatives, de conduire les affaires publiques à la satisfaction de Son Excellence ou du pays.

L'absence de cette cordialité et de cette confiance, était déjà devenue la proie de la rumeur publique ; et l'opinion de la Province s'étendait non seulement aux Actes sur lesquels il y avait des motifs apparens de différence d'opinion, mais à toutes les mesures du Gouvernement qui embrassaient des principes politiques. D'un côté, l'on supposait que Son Excellence était forcée par son Conseil de suivre une marche politique qu'elle désapprouvait, et de l'autre, le Conseil restait exposé à l'accusation d'assumer sur lui le ton et la position de Conseillers responsables du Gouvernement, sans revendiquer réellement le droit d'être consultés.

Pendant que Son Excellence désavouait toute intention de changer le Système d'administration des affaires publiques, qu'elle avait trouvé établi à son arrivée en *Canada*, elle n'a pas dissimulé son opinion que ses affaires seraient conduites d'une manière plus satisfaisante par le Gouverneur lui-même, si l'accord n'était pas nécessaire entre les Membres du Conseil Exécutif, et s'ils n'étaient pas obligés de défendre ou de soutenir en Parlement les Actes du Gouverneur. Les Membres du Conseil Exécutif pourraient n'avoir pas eu d'objection à cette opinion de Son Excellence en théorie ; mais lorsque, Samedi dernier, ils ont découvert que c'était là le motif réel de tous leurs différends avec elle, et du manque de confiance et de cordialité entre Son Excellence et le Conseil depuis son arrivée, ils ont cru qu'il leur était impossible de servir Sa Majesté, comme Conseillers Exécutifs pour les affaires de cette Province, avec ce qu'ils doivent à Sa Majesté, et à Son Excellence, et conformément aux promesses publiques qu'ils ont souvent faites dans le Parlement Provincial, si Son Excellence jugeait convenable d'agir d'après l'opinion qu'elle avait formée de leurs fonctions et de leur responsabilité.

*Daly's Hôtel,*

27e Novembre, 1843.

(Copie.)

Le Gouverneur Général observe avec regret, dans l'explication que les Messieurs qui ont résigné leurs sièges dans le Conseil Exécutif, se proposent d'offrir de leurs places en Parlement, une omission totale des circonstances qu'il regarde comme étant les véritables motifs de leur résignation ; comme cette omission vient peut-être de ce qu'ils ne se sont pas crus libres de divulguer ces circonstances, il devient nécessaire pour lui de les expliquer.

Vendredi, M. *Lafontaine* et M. *Baldwin* se transportèrent à l'Hôtel du Gouvernement, et après avoir expédié quelques autres affaires, et fait quelques remarques préliminaires sur la cause qui donnait lieu à cette démarche de leur part, ils exigèrent que le Gouverneur Général consentît à ne point faire de nomination, ni d'offre de nommer à des emplois, sans au préalable prendre l'avis du Conseil ; que l'on soumit des Listes des Candidats au Conseil, dans chaque cas ; qu'il leur fût permis de recommander d'autres Candidats, selon leur gré ; et que le Gouverneur Général, en faisant son choix, après avoir pris leurs avis, ne fît aucune nomination préjudiciable à leur influence : en d'autres mots, c'était exiger que le patronage de la Couronne fût cédé au Conseil pour acquérir des appuis dans le Parlement ; car, si cette demande ne voulait pas dire cela, elle ne voulait rien dire, puisqu'on ne peut pas s'imaginer que l'on eût en vue la simple formalité de prendre un avis sans y avoir aucun égard.

Le Gouverneur Général répliqua qu'il ne ferait aucune stipulation semblable, et qu'il ne pouvait pas dégrader le caractère de sa charge, ni violer son devoir, en abandonnant ainsi la prérogative de la Couronne.

Il en appela au grand nombre de nominations qu'il avait faites sur la recommandation du Conseil, ou de ses Membres dans leurs divers Départemens, et aux diverses occasions dans lesquelles il s'était abstenu de nommer leurs adversaires à des charges, comme une preuve de la grande considération qu'il avait toujours témoignée pour le Conseil en distribuant le patronage de la Couronne.

Il s'opposa en même temps, comme il l'avait toujours fait, au système d'exercer exclusivement le patronage dans des vues de parti, et il maintint le principe que les charges devaient toujours être conférées aux hommes les plu-

APPENDICE  
No. 12.

Communication transmise  
par Son Excellence au sujet  
de la résignation de certains  
Conseillers  
Exécutifs.



APPENDICE  
No. 12.Communication transmise  
par Son Excellence au sujet  
de la résignation de certains  
Conseillers  
Exécutifs.

capables de rendre service à l'Etat; et en l'absence de cette qualification, il réclama le droit d'exercer sa discrétion.

M. *Lafontaine* et *Baldwin* lui donnèrent à entendre que leur continuation en office dépendait de la décision finale qu'il prendrait relativement à leur demande; et il fut convenu que ce sujet serait pleinement discuté à la prochaine séance du Conseil, qui devait avoir lieu le lendemain.

En conséquence, il rencontra le Conseil, Samedi, convaincu qu'ils allaient résigner, puisqu'il ne pouvait se départir de la résolution qu'il avait prise; et ce sujet devint l'objet principal de la discussion.

Trois propositions formelles ou plus lui furent soumises, à diverses reprises, quelque fois dans des termes différents, mais tendant toujours au même but; y accéder, c'eût été selon lui, un abandon virtuel de la prérogative de la Couronne entre les mains du Conseil; ayant uniformément rejeté ces propositions, son refus fut chaque fois suivi de "alors nous devons résigner," ou autres expressions semblables de la part d'un ou plusieurs Membres du Conseil. Après une discussion aussi prolongée sur cette question, qui est la seule qui ait déterminé la résignation des Membres du Conseil, comme il l'a toujours pensé jusqu'à présent, il est étonné de voir qu'elle est maintenant attribuée à une prétendue différence d'opinion sur la théorie du Gouvernement Responsable.

Dans le cours des conversations qui, Vendredi et Samedi, ont suivi la demande formelle du Conseil relative au patronage de la Couronne, demande basée sur l'interprétation donnée par quelques uns de ces Messieurs sur ce qu'ils comprennent par Gouvernement Responsable, il fut émis diverses opinions sur la théorie abstraite de cette question qui n'est pas encore bien définie, quant à son application à une Colonie, et sur laquelle on sait qu'il existe partout une grande diversité d'opinion; mais pendant toutes ces conversations, le Gouverneur Général a protesté contre tout ce qui pourrait faire supposer qu'il fût opposé, dans la pratique, à l'opération du système du Gouvernement responsable qui a été établi ici; système qu'il a jusqu'à présent suivi sans aucune déviation, et auquel il a pleinement l'intention d'adhérer.

Le Gouverneur Général souscrit entièrement à la Résolution de l'Assemblée Législative du

3 Septembre 1841, et considère tout autre système de Gouvernement que celui qui admet la Responsabilité envers le peuple et envers l'Assemblée Représentative, comme étant impraticable en cette Province.

Personne n'est plus convaincue que lui, que tout Gouvernement existe uniquement pour l'avantage du peuple; et à l'appui de cette assertion, il en appelle avec confiance à la conduite uniforme qu'il a tenue ici et ailleurs.

Si, par Gouvernement Responsable, les Messieurs qui composaient ci-devant le Conseil, veulent dire que l'autorité du Conseil doit être suprême, et celle du Gouverneur nulle, alors il ne peut s'accorder avec eux, et il doit déclarer qu'il repousse cette perversion d'un principe reconnu.

Mais s'ils entendent que le Gouvernement Responsable, tel qu'introduit dans cette Colonie, doit être mis en opération avec le désir sincère de le faire fonctionner avec succès, il doit alors témoigner sa surprise de ce qu'ils ont tiré des conséquences qu'aucune partie de sa conduite ne saurait justifier, selon lui, et que ces déclarations réitérées auraient dû prévenir.

Dans l'explication que les Messieurs du Conseil se proposent de donner, il est fait allusion à la détermination qu'aurait prise le Gouverneur Général, de réserver pour la considération du Gouvernement de Sa Majesté, un des Bills qui a été passé par les deux Chambres Législatives. Ce Bill, c'est celui des Sociétés Secrètes. S'il est aucune partie des fonctions du Gouverneur, par rapport auxquelles il soit tenu plus que dans toute autre occasion, d'exercer un jugement indépendant, ce doit être surtout en donnant la sanction royale aux Actes du Parlement. A cet égard, il a reçu des instructions spéciales de Sa Majesté de réserver tout Acte qui porte l'empreinte d'un caractère extraordinaire ou inusité. Le Bill des Sociétés Secrètes tombe indubitablement dans cette catégorie, puisqu'il est sans exemple dans les fastes de la Législature Britannique. Les Messieurs du ci-devant Conseil l'ont entendu exprimer ses sentiments sur ce sujet. Il leur a dit que c'était là une mesure arbitraire et inconsiderée, et qu'elle n'était pas même propre à atteindre le but que l'on avait en vue. Il avait consenti à la laisser introduire en Parlement, parcequ'il avait promis, peu de temps après avoir pris les rênes du Gouvernement, qu'il sanctionnerait une Loi sur ce sujet, à la place des mesures exécutives qu'il avait refusé d'adopter, parce-

APPENDICE  
No. 12.Communication transmise  
par Son Excellence au sujet  
de la résignation de certains  
Conseillers  
Exécutifs.

APPENDICE  
No. 12.Communication transmise  
par Son Excellence  
au sujet de la résignation  
de certains Conseillers Ex-  
écutifs.

qu'elles avaient un caractère de proscription ; quoiqu'il déplore l'existence de Sociétés qui tendent à fomenter des discordes civiles et religieuses. Les Messieurs du ci-devant Conseil doivent se rappeler avec quelles instances pressantes ces mesures lui ont été demandées, et ils ne doivent guère ignorer ce qui serait arrivé alors, si après avoir rejeté les mesures de proscription que l'on réclamait, il avait en outre refusé de permettre qu'on législatât sur ce sujet.

On ne peut convenablement regarder la permission d'introduire un Bill, comme liant le jugement du Gouverneur par rapport à la Sanction Royale ; car il peut arriver beaucoup de choses pendant le progrès du Bill dans la Législature, qui peuvent influencer sur sa décision. Dans le cas actuel, le Bill a été vivement opposé et réprouvé dans l'Assemblée, et lorsqu'il a été transmis au Conseil Législatif, plusieurs de ses Membres s'étaient retirés, et il n'est pas sorti de cette Chambre avec l'avantage d'avoir été passé lorsqu'elle était au complet.

En considérant toutes ces circonstances ; considérant aussi les instructions formelles de Sa Majesté, et l'incertitude qu'il y avait de savoir si Sa Majesté aurait permis que ce Bill

entrât en opération, le Gouverneur Général a cru qu'il était de son devoir de le réserver pour la considération de Sa Majesté ; car il valait mieux qu'il n'entrât en opération qu'après avoir été approuvé par le Gouvernement de Sa Majesté, que de le discontinuer après qu'il aurait été mis en vigueur.

En terminant, le Gouverneur Général proteste contre l'explication que ces Messieurs se proposent d'offrir au Parlement, comme omettant les circonstances réelles et saillantes qui ont donné lieu à leur résignation, et comme devant porter le Parlement à se méprendre sur ses sentiments et ses intentions, ce que ne justifie aucune partie de sa conduite, à moins qu'on ne regarde son refus d'abandonner virtuellement la prérogative de la Couronne au Conseil, dans des vues de parti, et son anxiété de rendre justice à ceux qui ont été lésés par les arrangements qui ont accompagné l'Union, comme des motifs qui autorisent un exposé qui tend, sans cause légitime, à lui nuire dans l'opinion du Parlement et du peuple, en qui seuls il a reposé toute sa confiance pour administrer le Gouvernement avec succès.

Hôtel du Gouvernement,  
28e Novembre, 1843.

APPENDICE  
No. 12.Communication transmise  
par Son Excellence  
au sujet de la résignation  
de certains Conseillers Ex-  
écutifs.APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

## APPENDICE No. 13.

( Voir le Journal, page 152. )

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de de l'Asile Provincial des Lunatiques.

(Copie.)

No. 6.

Hôtel du Gouvernement,  
Kingston, 6e Avril, 1843.

MILORD,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe Copie d'un Rapport des Officiers respectifs de l'Ordonnance de Sa  
15e Mars, 1843. Majesté, fait sur la représentation du Receveur Général de la Province, relatif à l'appropriation d'une certaine partie de la Réserve Militaire, à Toronto, à l'effet d'y ériger un Asile Provincial des Lunatiques, duquel document j'inclus aussi une copie.

D'après cette correspondance, Votre Seigneurie verra qu'une somme de £6,307 1 10, prélevée par une taxe imposée pour cet objet dans le Haut-Canada, est actuellement dans la Caisse Provinciale ; que la Réserve Militaire à Toronto, offre un site avantageux pour l'Asyle et que le Bureau des Officiers respectifs ne trouve aucune objection à l'octroi de vingt-cinq acres du terrain de l'angle nord-ouest d'icelle pour cette objet.

Je puis ajouter avec certitude que le besoin d'un Asile Public convenable pour les Lunatiques, s'est depuis longtemps fait sentir, et a été le sujet de plaintes dans chacune des divisions de la Province ; l'imposition d'une taxe dans le Haut-Canada, pour l'érection de la bâtisse en est une preuve suffisante.

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

Le site en contemplation à *Toronto*, mérite sous tous les rapports d'être choisi. Il est à la disposition du Gouvernement. Aucune autre Ville de la Province n'offre des avantages supérieurs à ceux que présente *Toronto*, tant par rapport à sa position centrale que par le choix d'hommes professionnels qu'elle possède.

Il n'y a aucun doute que la Législature Provinciale ne fournisse les fonds nécessaires pour compléter l'Asile, et sa mise à opération tendra à engager la Législature à pourvoir à une Institution semblable pour le *Bas-Canada*, également devenue nécessaire, si elle ne l'est pas encore plus.

D'après ces raisons, je recommande le sujet à l'attention de Votre Seigneurie, espérant que si elle trouve convenable d'approuver le Rapport des Officiers Respectifs, la proposition puisse être confirmée par le Département convenable, et des ordres donnés pour que la partie du terrain y spécifiée soit abandonnée et mise sous la direction des personnes qui pourront être nommées ci-après de la part de l'Asile.

J'ai, &c.

(Signé,) C. T. METCALFE.

Le Très-Honorable  
Lord Stanley,  
&c. &c. &c.

(Copie.)

Bureau du Receveur Général,  
Kingston, 16e Janvier, 1843.

MONSIEUR,

Je demande à appeler l'attention du Gouvernement sur le montant des argents maintenant dans la Caisse Publique, prélevés en vertu de l'Acte de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, pour l'érection d'un Asile des Lunatiques, s'élevant à la somme de £6,307 1s. 10d. courant.

La bâtisse actuelle occupée comme un Asile temporaire pour les Lunatiques est entièrement impropre pour cet objet.

Les dépendances extérieures ne sont ni adaptées pour cette fin, ni dans leur étendue

suffisantes pour les besoins de la Province. Il n'y a aucun terrain adjoignant l'établissement où les malades puisse jouir d'un air pur ou prendre de l'exercice.

Ces personnes malheureuses et infortunées, actuellement au nombre de soixante, ne peuvent autrement envisager leur situation que comme celle de prisonniers détenus pour quelques crimes, plutôt que comme celle de personnes sous l'influence d'un égarement d'esprit occasionné par des circonstances sur lesquelles elles n'ont aucun contrôle, et auxquelles nous sommes tous exposés.

C'est pourquoi je supplie avec instance le Gouvernement d'adopter des démarches immédiates pour l'érection d'une maison convenable, et d'envoyer aux *Etats-Unis*, une personne d'expérience pour visiter les Asiles à *New-York*, *Boston* et *Philadelphie*, afin de préparer des plans et spécifications, pour pouvoir les mettre sans perte de temps sous les yeux du public pour leur entreprise, ce qui, durant cette saison de l'année, sera contracté à bas prix, vu l'abondance de la main d'œuvre et son bas prix, ainsi que l'abondance et le bas prix de toutes espèces de provisions, matériaux, &c.

Je demande à suggérer que le Bureau des Travaux Publics soit autorisé à prendre les arrangements nécessaires pour la construction de l'Asile et qu'il soit érigé à *Toronto*, où, les talents professionnels les plus éminents peuvent être obtenus, et où, tout ce qui est nécessaire à l'établissement, peut être obtenu à plus bas prix que dans aucune autre partie de la Province. Le Gouvernement peut, sans aucun inconvénient, céder quarante ou cinquante acres de terres de l'angle nord ouest de la Réserve Militaire, et le terrain, être obtenu sans qu'il en coûte au public. Le site en est propice et salubre.

Je désire voir les vues des habitants du *Haut-Canada*, mises à exécution, pour le soutien et le soulagement de ces personnes infortunées, en faveur desquelles ils ont si généreusement payé une taxe.

Mon but est de soulager le malheur, et de rendre ces personnes aussi heureuses que les circonstances peuvent le permettre.

J'ai, &c.

(Signé,) JOHN H. DUNN.

Copie.

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

(Copie.)

Bureau de l'Ordonnance,  
Quartiers Généraux,  
Montréal, 15e Mars, 1843.

MONSIEUR,

Référant à votre communication du 25 expiré, accompagnée de celle de l'Honorable *J. H. Dunn*, dans le but d'obtenir une partie de la Réserve Militaire, dans la Cité de *Toronto*, pour l'érection d'un Asile des Lunatiques, et demandant, pour l'information de Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, s'il y a aucune objection, sous un point de vue Militaire, que la suggestion du Receveur Général soit favorablement reçue.

Nous avons l'honneur en réponse, de vous informer que nous ne voyons pas d'objection à l'octroi de vingt-cinq acres du terrain de l'angle nord-ouest de la Réserve Militaire à *Toronto*, pour les fins demandées. En même temps, comme cette opinion est sujette à l'approbation des autorités supérieures en *Angleterre*, il leur appartiendra de décider si toute fois le terrain en question peut-être concédé, et de quelle manière.

Nous avons, &c.

(Signé,) *J. OLDFIELD*,  
Col. Etat Major,  
Com. Ingénieurs Royaux,  
*Canada*.

(Signé,) *F. SISSON*,  
*Magasin de l'Ordonnance*.

(Signé,) *T. CAMPBELL*, Col.  
Com. l'Art. Royale,  
*Canada*.

(Signé,) *W. H. BLENKAM*,  
*Député O. S.*

(Copie.)

Militaire.

No. 11.

*Downing Street*,  
17e Septembre, 1843.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre Dépêche, No. 6, du 6e Avril dernier,

et des documents qui l'accompagnent, relative à la proposition d'approprier une partie du terrain de la Réserve Militaire à *Toronto*, à l'effet d'y ériger un Asile des Lunatiques; et j'ai à vous informer qu'ayant communiqué sur ce sujet avec le Maître Général et le Bureau de l'Ordonnance, de même qu'avec le Commandant des Forces en *Canada*, je ne vois aucune objection à l'octroi du terrain demandé pour cet objet. Je vous autorise en conséquence à faire une cession légale de vingt-cinq acres de tel terrain, aux Syndics, ou à toutes autres personnes qui pourront être nommées ci-après, de la part de l'Asile, à condition, bien entendu, que l'octroi de ce terrain sera celui désigné dans le dessin ci-joint, et que le plan de la bâtisse sera, avant son adoption, transmis au Commandant des Ingénieurs Royaux, afin que cet Officier ait l'occasion d'offrir telles suggestions à l'égard de la disposition des Bâtisses, qui tendront à présenter une défense additionnelle, au cas où il deviendrait nécessaire d'y stationner des soldats.

J'ai, &c.

(Signé,) *STANLEY*.

Le Très-Honorable

*Sir C. T. Metcalfe*, Baronet, G. C. B.  
&c. &c. &c.

A Son Excellence le Très-Honorable *Sir C. T. METCALFE*, G. C. B., Gouverneur Général de l'*Amérique Britannique Septentrionale*, &c. &c. &c.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Les Commissaires de l'Asile temporaire des Lunatiques, en présentant leur rapport annuel, demandent très respectueusement à référer Votre Excellence au rapport de l'année dernière, afin que les progrès et la régie de l'institution soient bien connus; et demandent aussi à observer que l'expérience confirme la nécessité absolue qu'il y a, non seulement de conserver en pleine opération l'Etablissement actuel, mais aussi d'en augmenter les avantages par l'érection d'une bâtisse plus considérable, et en y attachant les terrains nécessaires; ce qui ne peut être accompli que par l'établissement de l'Asile permanent, pour lequel, d'après leurs informations, des fonds suffisants ont été prélevés.

Le

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

Le Tableau ci-joint démontrera qu'au nombre des quarante-cinq personnes qui se trouvaient dans l'établissement, lors de la présentation du dernier rapport, soixante-et-deux nouveaux cas ont été admis durant l'année, faisant en tout cent-sept patients sous les soins médicaux, dont quelques uns ont été renvoyés, et admis de nouveau; ce qui cause une légère différence entre le rapport des Commissaires et celui du Surintendant Médical; et les Commissaires éprouvent une vive satisfaction de pouvoir constater les heureux résultats obtenus sur le nombre de patients, par le traitement suivi par le Surintendant Médical, tel qu'il appert par son rapport.

Les demandes des différentes parties de la Province pour l'admission de patients n'ont pas été reçues dans tous les cas, en conséquence du manque d'accommodations nécessaires pour la réception d'un plus grand nombre de patients qu'il en a été inscrit généralement sur les livres de l'Institution, et aussi en ce que les patients ne tombaient pas sous les Réglements qui ont été adoptés pour la régie de l'Asile, cependant, les Commissaires, dans ce cas, se sont dispensés de la Règle, lorsque les patients ont été envoyés par l'ordre du Gouvernement.

A l'égard des malades payant pour leur propre entretien, il a été reçu en tout une plus forte somme qu'il n'a été dépensé d'argent pour leur soutien.

Depuis le première de Juillet dernier, le Bureau des Commissaires a été augmenté par la nomination de plusieurs Messieurs résidant à Toronto, en sorte qu'une vigilance plus effective a été exercée sur l'Asile; et le Bureau en faisant un rapport favorable des officiers et serviteurs qui sont employés, éprouve beaucoup de satisfaction d'avoir à mentionner les soins incessants, et l'attention qu'ils ont apportés dans l'accomplissement des devoirs attachés à de leurs charges respectives.

Les Commissaires sont d'opinion qu'une trop grande responsabilité pèse sur le Surintendant Médical, dans le traitement phisique et moral, d'un aussi grand nombre de personnes atteintes d'aliénation mentale, et séparées de leurs amis, et le Bureau recommande très respectueusement la nomination d'un Médecin consultant,—nomination qui non seulement agmentera l'efficacité de l'établissement, mais ajoutera aussi à la confiance du public.

Les Commissaires demandent aussi à référer Votre Excellence au rapport ci-joint du Surintendant Médical.

RAPPORT, démontrant le nombre des Patients dans l'Asile temporaire des Lunatiques de Toronto, au premier Septembre, 1842, et le nombre admis jusqu'au premier Septembre, 1843.

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

Dans l'Asile le 1er Septembre, 1842 :			
Pauvres . . . . .	37		
Malades payants . . . . .	8		45
Admis dans l'Asile depuis le 1er Septembre, 1842, jusqu'au 31e Août, 1843 . . . . .			
			62
			107
Sur les 45 restant le 1er Septembre, 1842 :			
Renvoyés guéris . . . . .	10		
Do convalescents . . . . .	3		
Retirés par des amis . . . . .	3		
Décédés . . . . .	4		
Restants . . . . .	25		45
Sur les 62 Patients admis jusqu'au 31e Août, 1843 :			
Renvoyés guéris . . . . .	17		
Do convalescents . . . . .	9		
Retirés par des amis . . . . .	5		
Décédés . . . . .	5		
Restant . . . . .	26		62
			107
Sur les 62 admis depuis le 1er Septembre, 1842, au 31e Août, 1843 :			
Restant sur le nombre des personnes ci-devant admises dans l'Asile . . . . .	14		
Nouveaux cas . . . . .	48		62
Sur les 14 personnes admises de nouveau :			
Renvoyés guéris . . . . .	3		
Do soulagés . . . . .	2		
Restant . . . . .	9		14
Sur le nombre des Patients dans l'Asile au 31e Août, 1843 (51)			
Restant au 1er Septembre, 1842 . . . . .	25		
Do 31e Août, 1843 . . . . .	26		51

RETOUR des Districts d'où les différents Patients ont été envoyés à l'Asile.

District.	Patients payants.	Pauvres.	Total.
District de Home . . . . .	7	21	28
Gore . . . . .	6	8	14
Newcastle . . . . .	3	13	16
Ningara . . . . .	9	9	9
Midland . . . . .	9	9	9
Wellington . . . . .	2	3	5
Johnstown . . . . .	6	6	6
Brock . . . . .	3	3	3
Huron . . . . .	2	1	3
Talbot . . . . .	1	1	1
Simcoe . . . . .	5	5	5
Western . . . . .	3	3	3
London . . . . .	1	1	2
Eastern . . . . .	1	2	3
Dalhousie . . . . .	2	2	2
Bathurst . . . . .	5	5	5
Canada Est . . . . .	1	1	1
Etrangers . . . . .	12	12	12
Ville de Toronto . . . . .	17	44	61
Total . . . . .		41	147
			188

Par ordre des Commissaires,  
(Signé) W. B. JARVIS,  
Président pro tem.

Toronto, 10e Octobre, 1843.

(Copie.)

APPENDICE (Copie.)  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

*Asile des Lunatiques à Toronto.*

18e Septembre, 1843.

Commissaires assemblés.

L'Honorable *Vice Chancelier*,  
Le Réverend M. *Grassett*,  
Dr. *Gwynne*,  
Dr. *Beaumont*.

“ Le Surintendant Médical a fait application pour qu'il lui soit permis de prendre à loyer la petite maison qu'il occupe dans le voisinage immédiat de l'établissement, afin d'être à portée de surveiller les malades d'une manière plus effective.”

*Résolu*, Que, prenant en considération la faible rémunération que reçoit le Dr. *Rees*, et l'intention de la Législature de fournir au Surintendant Médical un logement attaché à l'établissement, Son Excellence le Gouverneur Général soit prié respectueusement d'accorder l'application.

Vraie Copie,

(Signé) ROBERT CRONYN.  
Préfet.  
A. L. T.

Rapport Médical annuel de l'Asile temporaire des Lunatiques.

*Toronto*, 1er Septembre, 1843.

En présentant le Rapport annuel de l'Asile temporaire des Lunatiques, pour la Province, à *Toronto*, j'éprouve beaucoup de satisfaction de pouvoir dire, nonobstant les nombreuses difficultés sous lesquelles l'institution s'est trouvée ci-devant, que le succès du traitement, tant physique que moral a été marqué d'une manière bien évidente, L'expérience d'à peu près trois années, avec un nombre proportionnel de quarante à cinquante malades, plusieurs desquels étaient des cas les plus désespérés, et avaient été transportés enchaînés à l'Asile, a entièrement assuré la possibilité de pouvoir se dispenser des moyens les plus absolus de contrainte et de coercition, et a déjà démontré les heureux résultats que peuvent produire, dans cette classe des infirmités humaines, la douceur et l'indulgence accompagnées d'une vigilance et d'une discipline nécessaire.

On observera par le retour ci-joint, que sur les quarante-cinq malades restant l'année dernière, dix ont été renvoyés guéris, trois ont été renvoyés convalescents, trois ont été retirés par leurs amis, quatre sont décédés, et vingt-cinq restent encore.

Sur ceux qui ont été admis depuis le 1er Septembre, 1842, dix-sept ont été renvoyés guéris, neuf ont été renvoyés convalescents, cinq ont été retirés par leurs amis, cinq sont décédés, et vingt-six restent encore.

Quatre ont été admis depuis, en conséquence d'attaques subséquentes, et deux qui s'étaient échappés; quinze ont été envoyés des prisons, où, il n'avait été obtenu aucune information sur leur maladie, et quinze des patients souffraient par suite de derangements dans les organes digestifs. Sept de ces cas provenaient du fanatisme, et sept de l'intempérance.

Sur le nombre des patients considérés, l'année dernière, comme incurables, un a été renvoyé guéri, cinq ont été renvoyés convalescents, et trois sont décédés.

Sur les cinquante et un patients restant dans l'institution, vingt-sept sont des anciens cas, (quatre étant dans un état d'imbécillité,) quinze, dont l'état s'est de beaucoup amélioré, et neuf sont convalescents.

On observera en examinant le retour général, et les tableaux statistiques qui l'accompagnent, que cette affliction peut, dans presque tous les cas, être attribuée aux causes qui viennent d'être énumérées, lesquelles si elles étaient bien connues ne pourraient manquer, comme on doit le supposer, d'avoir un heureux effet, tant en engageant les hommes à éviter autant que possible, les causes excitantes, et par là diminuer les attaques de la folie, et aussi en aidant le Médecin dans sa recherche de l'origine de la maladie, et en le dirigeant dans le traitement d'icelle.

Sur les cent quatrevingt-quatorze qui ont été traités dès le commencement, six mâles et six femmes ont été réadmis en conséquence de nouvelles attaques, la plus part par suite d'ivrognerie et d'imprudences, huit de ces cas étaient accompagnés d'épilepsie, cinq du *délirium tremens*, vingt-trois de fièvre intermittente, et treize de fièvre remittente.

Quatrevingt-dix de ces cas ont été admis dans les douze mois de la maladie, dont soixante-et-seize ou quatrevingt-quatre par cent (les

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

(les fractions omises,) ont été renvoyés guéris, et six ou huit par cent sont décédés; cinquante-quatre cas ont été admis, dans l'espace d'une à cinq années, dont treize ou vingt-quatre par cent ont été renvoyés guéris, et huit ou quatorze par cent sont morts, un est mort d'une apoplexie sanguine et d'épuisement, peu de temps après être arrivé à l'Asile.

Quant à l'état des personnes, treize des femmes admises étaient veuves, quatre avaient été abandonnées par leur maris, et deux étaient des orphelines, cinquante-neuf ou trente par cent étaient mariées, et vingt-huit ou quatorze par cent étaient non mariées.

Des hommes, cinq étaient veufs, deux étaient aveugles, un avait souffert l'amputation des deux jambes, et un s'était coupé le bras avec une hache avant son admission; cinquante-deux ou vingt-six par cent étaient mariés, et cinquante-quatre ou vingt-neuf par cent étaient garçons.

Sur le nombre de ceux qui ont souffert de la manie ou de cette maladie dans son état le plus violent, trente-trois étaient des femmes mariées et dix-huit étaient filles.

Des hommes, vingt-quatre étaient mariés, et vingt-trois étaient garçons, quant aux admissions, autant qu'il a été possible de s'en assurer, trente-neuf malades ont été admis dans les trois mois après les premiers symptômes de la maladie, vingt-quatre dans les six mois, vingt-six dans l'année et neuf depuis une à deux années après la maladie déclarée, seize depuis deux à trois, quatorze depuis trois à cinq, et cinq depuis cinq à six années.

Sur le nombre des cas nouveaux guéris, quarante-huit ont été déchargés dans les trois mois de leur admission, onze dans les six mois, dix dans les neuf mois, et sept dans les douze mois.

Sur le nombre des cas anciens, huit ont été déchargés après une maladie d'un à deux ans, trois de deux à trois ans, et deux de trois à cinq ans.

Sur le nombre des cas anciens renvoyés convalescents, six étaient des mâles, et neuf étaient des femelles.

Cent trois autres malades, ou cinquante-trois par cent étaient affligés par des causes physiques; quarante-cinq ou vingt-trois par cent par des causes morales; vingt-deux ou onze par cent par des causes héréditaires; quant aux vingt-quatre restant, il n'est rien de connu à leur égard.

Quant au principe de la maladie chez les patients, les pauvres exclus, dix de ces cas, sur dixsept ou cinquante-huit par cent, provenaient de causes héréditaires.

Sur le nombre total des admissions, Idiots et incurables compris—quatre-vingt-huit ou quarante-cinq par cent ont été déchargés guéris; trente-huit ont été déchargés convalescents ou retirés, seize ou huit par cent sont décédés, et cinquante-et-un restent encore.

En terminant ce Rapport abrégé, je ne puis m'empêcher de faire allusion à la complication fréquente de fièvres intermittentes et remitentes, accompagnées d'aliénation mentale, si souvent observées, et si vivement à déplorer dans cette institution,—complication provenant de l'insalubrité du site de l'Asile. A cet obstacle, devenu un échec aux bienfaits de l'institution, on doit ajouter le besoin d'accommodation suffisante pour séparer les convalescents, et exclure d'une manière effective les malades bruyants de ceux qui sont plus tranquilles, sans parler de l'étendue de jardin et autres terrains essentiels et d'ateliers pour le travail, soit comme récréation ou l'emploi des malades, un des moyens de guérison les plus assurés, et hors de toute contestation, tel que cela est démontré par ce que l'on voit dans les Asiles des Lunatiques en Europe et sur le continent de l'Amérique, sujets auxquels il a été plus particulièrement fait allusion dans le rapport de l'année dernière.

(Signé) WM. REES.

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

## RETOUR ANNUEL

Des Patients Admis, Déchargés et Restants dans l'Asile Temporaire Provincial des Lunatiques, *Toronto*, du 1er Septembre, 1842, au 1er Septembre, 1843.APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

	Restants l'année dernière.			Admis.			Déchargés Guéris.			Déchargés soulagés ou retirés.			Décédés.			Convalescents.			Restants.		
	Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.
Monomanie .....	10	6	16	15	11	26	9	4	13	10	2	12	2	..	2	2	2	4	8	7	15
Manie .....	6	14	20	27	10	37	12	5	17	5	5	10	3	3	6	2	2	4	12	12	24
Démence et Imbecillité .....	6	1	7	1	1	2	..	..	..	..	..	..	1	..	1	..	1	1	6	2	8
Idiotisme .....	2	..	2	2	1	3	..	..	..	1	..	1	..	..	..	..	..	..	3	1	4
Total .....	24	21	45	45	23	68	21	9	30	16	7	23	6	3	9	5	4	9	29	22	51

## RETOUR GENERAL

Des Patients admis dans l'Asile Temporaire Provincial des Lunatiques, *Toronto*, depuis son établissement le 21e Janvier, 1841, au 1er Septembre, 1843.

Nombre des Admissions.			Déchargés Guéris.			Déchargés Soulagés ou retirés.			Décédés.			Convalescents.			Restants.		
Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.	Mâles.	Femelles.	Total.
107	87	194	58	31	89	20	18	38	9	7	16	4	5	9	29	22	51



APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

T A B L E, No. 2.

Ci-dessous sont les Causes, en autant qu'elles ont pu être connues :—

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

CAUSES.	Mâles.	Femelles.	Total.
Idiotisme.....	4	1	5
Maladie Cérébrale.....	4	3	7
Maladie des Organes digestifs.....	19	3	22
Froid et vie irrégulière.....	14	9	23
Froid sous l'influence du mercure.....	1	..	1
Revers de Fortune.....	9	7	16
Désappointement en amour.....	1	1	2
Intempérance.....	15	15	30
Chagrins domestiques.....	1	3	4
Excès d'Etudes.....	1	..	1
Peur.....	4	1	5
Fanatisme.....	9	7	16
Jeu et dissipation.....	2	..	2
Accidents à la tête.....	5	1	6
Jalousie.....	2	..	2
Héréditaire.....	14	8	22
Maladie Utérine.....	..	3	3
Chagrin.....	..	1	1
Inconnue.....	15	11	26
Total.....	120	74	194

T A B L E, No. 3.

Age des Patients, tel qu'obtenu.

MALES.					FEMELES.				
Audessous de 20 ans.	Entre 20 et 30.	Entre 30 et 40.	Entre 40 et 50.	Entre 50 et 60.	Audessous de 20 ans.	Entre 20 et 30.	Entre 30 et 40.	Entre 40 et 50.	Entre 50 et 60.
5	39	24	16	9	3	18	26	22	2

TABLE

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

T A B L E, No. 4.

Etat des Personnes, en autant qu'il a pu être connu.

MALES.			FEMELLES.				
Mariés.	Non Mariés.	Inconnu.	Mariés.	Non Mariés.	Inconnu.	Veufs.	Veuves.
52	54	1	59	28	0	5	13

T A B L E, No. 5.

Déchargés, Guéris, Cas actuels.

DURÉE DE LA MALADIE.	Nombre.
De trois mois et au-dessous.....	48
“ trois à six mois.....	11
“ six à neuf mois.....	10
“ neuf à douze mois.....	7
Total.....	76

T A B L E, No. 6.

Déchargés, Guéris, anciens Cas.

Cas d'un an à deux ans.....	Nombre.
“ de deux à trois “.....	8
“ de trois à cinq “.....	3
Total.....	2
	13

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

TABLE, No. 7.

Décès.	No.
Apoplexie .....	2
Atrophie.....	4
Diarrhée Billieuse.....	1
Consumption Pulmonaire .....	2
Hydropisie de la Poitrine.....	1
Enflamation de Cerveau.....	4
Epuisement peu de temps après admission....	1
Enflammation Chronique des Intestins.....	1
Total.....	16

TABLE, No. 8.

Métier ou emploi.	No.
Charpentiers.....	5
Forgerons.....	3
Maçons.....	2
Ferblantiers.....	1
Tailleurs.....	3
Cordonniers.....	5
Tisserands.....	1
Pensionnaires Militaires.....	5
Bouchers.....	1
Plombiers.....	1
Colporteurs.....	2
Imprimeurs.....	1
Maîtres d'Ecole.....	1
Commerçants.....	8
Fermiers, Journaliers, &c., inconnus.....	52
Total.....	91

APPENDICE  
No. 13.

Retour transmis par le Gouverneur Général au sujet de l'Asile Provincial des Lunatiques.

TABLE, No. 9.

Patients appartenants aux Dénominations Religieuses suivantes, savoir :	No.
Protestants Episcopaux.....	77
Catholiques Romains.....	33
Pesbytériens.....	19
Méthodistes.....	25
Baptistes (femme de couleur).....	1
Ménonistes.....	1
Total.....	156

TABLE, No. 10.

Patients, natifs des Pays suivants, savoir :	No.
Angleterre.....	43
Irlande.....	78
Ecosse.....	14
Allemagne.....	3
Canada.....	14
Etats-Unis.....	4
Total.....	156

APPENDICE  
No. 14.  
Tableau des  
Comptes Con-  
tingents.

APPENDICE No 14.

Voir le Rapport du Comité Spécial sur les Comptes Contingents, Journal, Page 146.

Dr.

Le Greffier en Compte avec l'Honorable Conseil Législatif du Canada, pour les Dépenses Contingentes de la Chambre, pendant la Vacance, après la Seconde Session du Premier Parlement, 1842-3.

1842. Octobre.	£ s. d.	1842. Octobre	No. de la Pièce.	Payé à	£ s. d.
Balance en main.....	62 16 9½	10	1	Robt. Armour, Jr. Ecu., Résolution...	100 0 0
Montant du Warrant.....	4250 0 0	"	2	Fisher & Kemble, Impression.....	500 0 0
		"	3	J. F. Taylor, Senr., Résolution.....	100 0 0
		"	4	J. Fenning Taylor, Jr., do. ....	75 0 0
		"	5	Robert Stanton, Impression.....	866 17 5½
		"	6	James Adamson, Assistant Bibliothé- caire.....	9 12 6
		"	7	La Poste, Frais de Poste.....	157 13 3
		"	8	James McDonagh, Ecrivain.....	10 10 0
		"	9	Fisher & Kemble, Impression.....	50 0 0
		"	10	J. E. Doucet, Ecrivain.....	20 5 0
		"	11	James Waddle, Messenger.....	19 12 6
		"	12	Robert Lemoine, Résolution.....	25 0 0
		"	13	Do. sept mois de Salaire..	131 5 0
		"	14	Ramsay, Armour & Cie., Papeterie..	9 8 1½
		"	15	Charles de Léry, Frêt.....	1 0 0
		"	16	Do. Résolution.....	100 0 0
		"	17	Joseph Gingras, Menuisier.....	14 10 6
		"	18	Wm. A. Maingy, Ecrivain.....	21 15 0

APPENDICE  
No. 14.  
Tableau des  
Comptes Con-  
tingents.

APPENDICE  
No. 14.  
Tableau des  
Comptes Con-  
tingents.

1842. Octobre	£ s. d.	1842. Novembre	No. de la Pièce.	Payé à	£ s. d.
			19	Bureau du Statesman, Impression.....	1 15 0
			20	M. Keating, Lavage des Chambres..	1 13 0
			21	Alfred Hawkins, Plans de Québec..	6 15 0
			22	Robert Armour, Frais de Poste....	0 10 4
			23	Adam Main, Meublier.....	17 10 0
			24	M. Keating, Résolution.....	25 0 0
			25	Morley et Jenkins, pour divers objets	90 15 6½
			26	Thomas Overend, Menuisier.....	206 7 7
			27	William Irvine, Bois de Chauffage..	19 0 0
			28	Hilton et Baird, Meublans.....	3 15 0
			29	James Powell, Ferblantier.....	3 2 0
			30	James Mink, Louage de Cab.....	2 5 10
			31	Macpherson et Crane.....	2 5 11
			32	Hooker et Henderson.....	37 18 7
			33	Fisher et Kemble, Impression des Journaux.....	427 4 6
			34	Kingston News, Souscription.....	0 15 0
			35	H. et W. Rowsell, Papeterie.....	12 19 0
			36	Statesman, Souscription.....	1 0 0
			37	Kingston Herald, ditto.....	0 15 0
			38	British Whig, ditto.....	1 0 0
			39	Chronicle & Gazette, ditto.....	1 0 0
			40	J. Fenning Taylor, trois mois de Salaire.....	56 5 0
			41	Samuel Rowlands, Impression.....	2 5 0
			42	George Hardy, Pendule, &c.....	17 12 6
			43	John Noon, Sciage de Bois, &c.....	1 10 10½
			44	Robert Armour, Jr., à compte.....	12 10 0
			45	J. Audubon, ouvrage sur les Oiseaux d'Amérique.....	266 10 3
				Porté en l'autre part,.....£	3632 10 3

APPENDICE  
No. 14.  
Tableau des  
Comptes Con-  
tingents.

Porté en l'autre part,.....£ 4312 16 9½



